

U d/of OTTAWA



39003011257697





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

BIBLIOTHEQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GREGQUE ET LATINE.

TOME DOUZIÈME.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

TOME III.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE, N° 76.

770

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE
DES
PÈRES DE L'ÉGLISE
GREGUE ET LATINE,
OU
COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR, AUMONIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS,
PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Ouvrage dédié au Roi.

TROISIÈME PARTIE,

SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME DOUZIÈME.

*Quid non animis vestris eruditio sanctæ memoriæ episcopi Joannis infudit,
cujus sermo adstruens catholicam fidem toto orbe diffusus est?*

*Epist. S. Cælestini Papæ ad Clerum, et popul. Constantinop. inter Decretales
Epist. Summor. Pontific., tom. 1, edit. Coustant, pag. 1134.*

PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.
M. DCCC. XXVI.



BR
62
.G827
1824
v.12

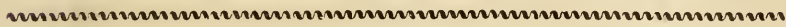
BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.



SUITE DU LIVRE QUATRIÈME

ET DE

SAINT JEAN CHRYSOSTÔME , archevêque
de Constantinople.



DIEU. SA SAGESSE ET SA PROVIDENCE.

Saint Jean Chrysostôme a beaucoup écrit en faveur de la Providence. Il avoit à combattre les païens qui la nioient ; les Juifs et les hérétiques qui l'interprétoient à leur gré , les chrétiens foibles , toujours portés à se scandaliser des maux qui arrivent aux gens de bien ; il dirige contre ces trois sortes d'adversaires ses éloquentes prédications. Les plus considérables de ses ouvrages , sur cette question, sont les trois livres au moine Stagire, *sur la Providence*(1), les six discours *sur le des-*

(1) Nous avons rapporté, dans la vie de saint Jean Chrysostôme, l'événement qui donna lieu à cet ouvrage. (*Biblioth. choisie*, tom. x, pag. 78 et 79, 1^{er} vol. de saint Jean Chrysostôme.)

tin et la Providence (1), le traité adressé à *ceux qui se scandalisent*, l'homélie que *personne ne peut être offensé que par soi-même*, indépendamment d'une foule de morceaux épars dans sa vaste collection. Nous réunissons en un corps distinct toute la doctrine du saint patriarche sur cette importante matière, renvoyant à d'autres articles tout ce qui n'est qu'accessoire à ce sujet.

Depuis l'éloquent patriarche, tous les prédicateurs chrétiens se sont fait un devoir de rappeler aux peuples les preuves d'un dogme sur qui reposent la morale et la société tout entière. Pas un siècle qui n'ait fourni d'illustres témoignages en faveur de cette grande vérité, par des ouvrages tant en prose qu'en vers. Ceux de Théodoret, du sénateur Boëce, de Salvien, de Lessius, occuperont toujours un rang distingué parmi les premiers. Nous avons de saint Grégoire de Nazianze, de saint Hilaire d'Arles, ou saint Prosper d'Aquitaine, de Théodore Prodome, des poèmes sur le même sujet. De nos jours, le P. Tournon, dominicain, nous a donné une histoire intéressante de la Providence. L'archevêque de Constantinople ne laisse rien à désirer sur cette matière. Ses écrits sur la Providence se trouvent en quelque sorte traduits dans les compositions modernes de nos sermons des diverses communions. Parmi les plus célèbres, nous indiquons les discours du P. de La Rue,

(1) On n'est pas d'accord que l'ouvrage entier soit de saint Jean Chrysostôme. Fronton Du Duc et Savill soupçonnent des interpolations: ce qui les a fait rejeter parmi les apocryphes, dans l'édition des Bénédictins, qui pourtant s'abstiennent de prononcer sur la question. (Voy. tom. II, pag. 751.)

de Bourdaloue , de Bossuet , et du ministre Mouchon , de Genève.

Point de perfection dans Dieu qui ait été de tout temps plus exposée à la contradiction des hommes que sa Providence. Les uns ne la reconnoissent point du tout , comme ont fait quelques anciens philosophes , et comme font encore les athées d'aujourd'hui , par un aveuglement volontaire , pour n'avoir point d'autre règle de leur conduite que leurs passions. Les autres l'accusent et la censurent , comme injuste dans la distribution des biens et des maux de cette vie ; les autres sont les sages du monde et les politiques qui forment de grands projets , et qui , dans leurs entreprises , se flattent de pouvoir réussir par leur seule industrie , par leurs artifices ou par leurs intrigues , sans vouloir dépendre de la Providence , et sans y mettre leur confiance. On combat les premiers par les témoignages qui résultent du spectacle de l'univers , de l'ordre qui s'y maintient depuis tant de siècles. C'en est assez pour conclure que rien ne s'y fait au hasard , et que la même puissance qui l'a créé peut seule le gouverner. Contre ceux qui murmurent de l'inégalité des biens et des maux de cette vie , on justifie la Providence , en faisant voir qu'il y a un ordre et un intérêt général de la société humaine , qui l'emporte sur l'intérêt particulier , et ne peut se maintenir que par la dépendance mutuelle des hommes entre eux ; de là les riches et les pauvres ; que de plus , la Providence naturelle qui veille sur les besoins temporels de chaque homme en particulier , est toujours subordonnée à la Providence surnaturelle , qui a soin du salut de leur âme. Aux troisièmes , on répond que leurs lumières sont trop foibles et trop bornées pour voir les véritables moyens

qu'il faut prendre pour arriver à leurs fins ; que Dieu a ses voies qui ne sont pas les nôtres, et qu'il se plaît à renverser les desseins de ces sages du monde, comme il les en menace si souvent dans son Écriture (1).

Le P. de La Rue embrasse ces diverses considérations dans son sermon sur la Providence.

« Qu'est-ce que la Providence ? Païens et chrétiens conviendront que c'est une raison supérieure qui conduit toutes choses à leur fin, par des moyens proportionnés à leur état et à leur nature. Il s'ensuit de là qu'il est du devoir de la Providence de pourvoir à toute la communauté des hommes en général : c'est ce que j'appelle Providence universelle. Et parce que chaque homme est membre de cette communauté, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins de chaque homme en particulier : c'est ce que j'appelle Providence particulière. Et parce que l'âme immortelle est ce qu'il y a de plus noble et de plus important dans chaque homme en particulier, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins éternels de l'âme ; c'est ce que j'appelle Providence éternelle. Et parce qu'enfin le corps mortel et sujet au temps, est l'instrument de l'âme dans ses fonctions, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins temporels du corps : c'est ce que j'appelle Providence temporelle. »

Ce dessein lui fournit le sujet de sa première partie. Dans la seconde, il attaque les vices contraires à la foi de la Providence, et les réduit à quatre : à savoir, notre avidité, notre oisiveté, le dérèglement de notre conduite,

(1) Houdry, *Biblioth. des prédicat.*, article *Providence*, tom. VII, pag. 630.

l'impatience de notre esprit (1) ; d'où il résulte que ce n'est pas la Providence qui nous manque, mais que c'est nous qui manquons à la Providence (2).

Bourdaloue, intéressant la conscience et la foi plus encore que la raison, s'attache à prouver « qu'il n'y a rien de plus criminel que l'homme du siècle qui ne veut pas reconnoître la Providence, rien de plus malheureux que l'homme du siècle qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence. Par deux conséquences toutes contraires : rien de plus sage que l'homme chrétien qui la reconnoît en toutes choses, et qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la Providence ; rien de plus heureux que l'homme chrétien qui fait consister tout son appui dans la foi de la Providence (3).

Il sera facile de remarquer que si l'éloquent prédicateur doit à saint Augustin le dessein général de ce discours, c'est particulièrement à saint Jean Chrysostôme qu'il emprunte ses plus riches développements, ainsi qu'il le reconnoît dès le début de sa première partie, pages 255, 258, etc.

Bossuet a deux sermons également remarquables sur cette matière. Dans l'un, il envisage la divine Providence dans le mélange des biens et des maux de cette vie; il démontre combien nous nous abusons sur les uns et sur les autres; que la prospérité des méchants est trompeuse, incertaine, réservée à un jugement sévère; que les afflictions des justes n'étant que passagères, seront pour eux la matière des vrais biens. Le partage qui sera fait des uns

(1) *Carême*, tom. III, pag. 328—347.

(2) *Ibid.*, pag. 327.

(3) *Carême*, tom. II, pag. 250 et suiv.

et des autres , au jour du dernier jugement, donnera la solution de toutes les difficultés , et manifestera les vues de la Providence (1).

Dans l'autre , il démontre que l'inégale dispensation des biens et des maux de cette vie, bien loin de nuire à la Providence , est l'argument même qui l'établit (2).

Pierre Mouchon , pasteur de l'église françoise de Genève , dans un sermon prononcé en 1794 , remonte aux causes des murmures contre la Providence. « Parmi ses détracteurs , les moins audacieux se sont , dit-il , bornés à critiquer ses voies , et à censurer sa conduite envers ses créatures ; à leur avis , les événements de la terre déposent contre la sagesse du suprême ordonnateur ; les malheurs publics accusent sa bonté , sa justice même ; l'intempérie des saisons , les années de stérilité , démontrent , ou le défaut de sa puissance , ou son indifférence envers ses créatures. Les autres , plus audacieux dans leur système impie , ont pris le parti de nier la Providence elle-même ; et attribuant les événements d'ici-bas à une aveugle fatalité, ils ont prétendu les expliquer uniquement par le jeu des passions. » Il ajoute : « Il faut convenir que cette funeste philosophie n'a eu que trop occasion de s'accréditer dans ces années malheureuses dont l'histoire sera consignée en caractères de sang dans les annales de l'humanité (3). »

Ce prédicateur rappelle quelquefois l'éloquence animée de Saurin , mais avec plus de sagesse et d'onction.

(1) *Serm. du troisième dimanche après Pâques*, tom. vtr, pag. 290 et suiv. La plupart des sermons sur le jugement dernier rentrent dans cette considération.

(2) *Serm. choisis*, pag. 61 et suiv. Paris, 1803.

(3) 2 vol. in-8°, imprimés à Genève, tom. 1, pag. 30.

Il a mérité d'être comparé à notre Massillon, c'est-à-dire que de tous les sermonaires étrangers, c'est celui qui s'en rapproche le plus, toujours en laissant entre lui et l'oratorien un long intervalle : *longo sed proximus intervallo*.

Providence prouvée, tant par la création que par la conservation de l'univers.

Tout ce qui a été dit sur la création, fait déjà la démonstration de la Providence (*).

L'Apôtre a dit, en parlant de Dieu : *Tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui ; à lui soit gloire dans tous les siècles des siècles*. C'est-à-dire qu'il est la source, le principe, l'auteur de tous les biens. Il a tout produit, il conserve tout (**).

Rom. xi. 36.

A ceux qui nient la Providence, demandez-leur : Dieu existe-t-il ? S'il vous disent que non ; ne leur faites pas l'honneur d'entrer en pourparler avec eux. Ce sont des furieux à qui l'on ne répond qu'en les fuyant (***) .

Saint Paul, en parlant de Dieu, a dit : *Il soutient, il porte tout par la parole de sa puissance*.

Hebr. i. 3.

(*) *Expos. in psalm. viii*, tom. v Bened., pag. 87.

(**) *Ad eos qui scandalisati sunt*, tom. iii Bened., pag. 473—477.

(***) *Dæmones non gubernare mundum*, tom. ii Bened., pag. 259.

La doctrine de Platon, sur l'influence des génies appelés *démons*, avoit encore des partisans du temps de saint Jean Chrysostôme. Distribués dans les diverses parties de la nature, c'étoient eux, disoit-on, qui gouvernoient les choses de ce monde, en dirigeoient les phénomènes, en susci-

C'est-à-dire qu'il gouverne toutes choses. Que sa main cesse de les soutenir, elles retombent dans le néant. Soutenir le monde n'est pas une œuvre moindre que de l'avoir créé. La Providence qui le conserve est peut-être plus admirable encore que la Toute-Puissance qui l'a créé. En créant le monde Dieu tira du néant des substances qui n'étoient pas ; mais ces mêmes substances ennemies l'une de l'autre, les soutenir dans une constante harmonie, c'est là le miracle journalier de la Toute-Puissance (*).

Les hommes dont le cœur et la raison sont également dépravés se récrient : s'il y avoit une Providence qui manifestât la bonté de Dieu à l'égard de tous, tous possèderoient les mêmes avantages, et pourtant quelle inégalité ! quelles contrariétés dans la société humaine ! Pour celui-ci infirmité dès l'enfance ; pour l'autre misère, souffrances jusque dans la vieillesse la plus avancée, à côté d'un lâche scélérat souillé de crimes, dont la vie se consume dans la mollesse et l'opulence ! Que de griefs accumulés contre la Providence (1) ! Que répondrons-nous donc aux dé-

toient les bouleversements, dispoient au gré de leur caprice des biens et des maux de la vie ; système impie qui anéantissoit la foi de la Providence. Le saint archevêque le combat dans ce traité : que les Démonstrations n'ont point le gouvernement des choses de ce monde.

(*) Hom. v *in Epist. ad Hebr.*, tom. ix Bened., pag. 17, 18.

(1) « Les libertins déclarent la guerre à la Providence divine, et ils ne trouvent rien de plus fort contre elle, que la distribution des biens et des

tracteurs de la Providence ? Que je leur demande : que conclurez-vous de tout cela ? qu'il y a dans la conduite des choses de ce monde absence totale de Providence, et que tout s'y fait au hasard ? Si c'est à des païens que cette question s'adresse : comment donc, leur dirai-je, se fait-il que vous adoriez vos dieux ? d'où vient le culte que vous rendez à vos génies et à vos héros ? Si ce sont des chrétiens, nous leur répondrons comme aux infidèles : Tant de bienfaits, résultants de la disposition de l'univers ; ce foyer intarissable d'une lumière qui, tous les jours, luit à nos yeux, l'ordre et la constance de ces lois qui président à la nature, tout cela se fait-il sans une intelligence qui la dirige ? Si c'est l'ouvrage du hasard, que l'on m'explique si c'est le hasard qui a déployé sur nos têtes et par-dessus les eaux ce magnifique ciel que nous y voyons suspendu ? si c'est le hasard qui assigne aux saisons les moments de produire les fruits qu'elles nous donnent, d'où vient aux semences et aux plantes la faculté génératrice dont elles sont douées. Ce qui n'arrive que par le fait du hasard ne présente nulle image d'ordre

maux qui paroît injuste, irrégulière, sans aucune distinction entre les bons et les méchants. C'est là que les impies se retranchent comme dans leur forteresse impénétrable ; c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre la Sagesse qui régit le monde, se persuadant faussement que le désordre apparent des choses humaines rend témoignage contre elle. » (Bossuet, *Serm. chois.*, pag. 56.)

et de méthode. Ce qui offre l'empreinte de l'ordre, suppose un art et de l'intelligence (1). Vous en avez la preuve dans ce qui se passe sous nos yeux ; ce qui arrive par les coups capricieux du hasard est habituellement confus, sans règle, sans dessein : je dis plus, et pour ne pas même parler des simples opérations du hasard, voyez les ouvrages sortis de mains inhabiles et sans art : par exemple, qu'un homme ignorant en architecture veuille se mêler de construire, loin de savoir employer les matériaux nécessaires à la construction, il ne fera que les gâter : qu'un vaisseau manque de pilote, eût-il d'ailleurs tous ses agrès, pourra-t-il fournir à la navigation ? pas plus que s'il n'en avoit point du tout. Et l'on voudroit que la terre, cette lourde masse portée sur les eaux, subsistât depuis tant de siècles, ferme, constante dans ses mouvements, sans un pouvoir quelconque à qui elle doit sa conservation (2) ? Parcourez

(1) « Mais enfin toute la nature montre l'art infini de son auteur. Quand je parle d'un art, je veux dire un assemblage de moyens choisis tout exprès, pour parvenir à une fin précise; c'est un ordre, un arrangement, une industrie, un dessein suivi. Le hasard est au contraire une cause aveugle et nécessaire, qui ne prépare, qui n'arrange, qui ne choisit rien, et qui n'a ni volonté ni intelligence. Or je soutiens que l'univers porte le caractère d'une cause infiniment puissante et industrielle; je soutiens que le hasard, c'est-à-dire le concours aveugle et fortuit des causes nécessaires et privées de raison, ne peut avoir formé ce tout. » (Fénelon, *de l'existence de Dieu*, pag. 4.)

(2) « Le mondain lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans s'en apercevoir, une Providence à laquelle il ne pense pas ; comment

les divers phénomènes de la nature : qu'on cherche tant qu'on voudra dans la physique les raisons les plus ingénieuses pour les expliquer, toutes ces raisons, supposé même qu'elles soient vraies, se tourneront en preuves de la Divinité (1). Si vous n'y reconnoissez pas l'action de la Providence, apprenez-moi donc enfin de qui ce peut être l'ouvrage (*).

Pourquoi tant argumenter en faveur de la Providence, quand ceux-là même à qui la nature auroit, comme l'on dit, refusé l'usage des yeux, envoient des témoignages sensibles? Toutefois ne négligeons pas d'opposer à ceux qui la nient l'autorité des Saintes Écritures. Pouvons-nous faire trop d'efforts pour les arracher à l'erreur, et les ramener

cela? — Je m'explique. Il croit qu'un état ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote; et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un Esprit, une Intelligence qui y préside; mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier; et il veut que, sans Providence, sans prudence, sans intelligence, par un effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. » (Bourdalone, *Serm. sur la Providence, Carême*, tom. II, pag. 256.)

(1) Fénelon, *de l'existence de Dieu*, pag. 85.

(*) Hom. XIX in *Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 137—139 (resserré.)

dans le chemin de la vérité? Quelque opiniâtres qu'ils puissent être dans les préventions qui les aveuglent, ce sont toujours nos frères; ils n'ont pas moins que les autres des droits à notre sollicitude; ce sont des malades que nous devons chercher à guérir. Notre Dieu souvent nous en donne l'exemple.

Rien ne lui est cher comme le salut des âmes. Son

I. Tim. II. 4. Apôtre ne cesse de nous le crier : *Il veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils parviennent à la connoissance de la vérité.* Et lui-même, que nous dit-il? *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.* C'est dans cette vue qu'il a créé toute cette nature qui est sous nos yeux. Il ne nous a point tirés du néant pour que nous périssons, lui qui nous propose son royaume pour récompense; et il n'avoit pas attendu notre naissance pour nous appeler à ce magnifique héritage du ciel. Il devança les temps : le monde n'existoit pas encore que nous étions l'objet de cette promesse : *Venez, ô les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé avant l'origine des siècles* (*).

Matth. xxv.
34.

Vous voulez, nous dit-on, que je croie à la Providence, que j'en sois convaincu comme d'une chose certainé. Oui, je le veux; oui c'est là de tous mes désirs le plus ardent, le plus empessé. Seulement

(*) Hom. IV in Genes., tom. IV Bened., pag. 18, 19.

je ne veux pas que vous cherchiez à en pénétrer tous les secrets avec trop de curiosité. Si vous croyez qu'elle existe, ne disputez pas davantage. Si vous en doutez, interrogez la terre, le ciel, le soleil, la lune, les diverses espèces d'animaux, les semences, les plantes, les poissons, quoique muets, les rochers, les bois, les montagnes, les collines, la nuit et le jour. Partout elle se montre avec plus d'éclat que les rayons de l'astre qui nous éclaire. Quelque temps, quelque espace que vous parcouriez dans les solitudes affreuses et dans les lieux habités, dans les plages incultes, et dans les régions peuplées, sur la terre et sur la mer, partout elle se manifeste à tous les yeux; partout vous en apercevrez les anciens ou les nouveaux témoignages; partout vous entendrez des voix plus intelligibles que cet organe humain qui vous rend nos pensées, apprendre, à qui veut leur prêter quelque attention, les tendres soins de la Providence. C'est là ce langage éloquent dont le Prophète a dit : *Point de nation, point de langue par qui ces voix ne soient entendues.* Celle que nous parlons n'est entendue que de ceux qui la connoissent, elle ne l'est pas de ceux qui ont un autre idiome. Mais celle que nous font entendre toutes les créatures est comprise de tous les peuples répandus dans l'univers (*).

PS. XVIII. 3.

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, tom. III Bened., pag. 473; Mor., *Opusc.*, tom. v, pag. 765.

Rien ne dénote plus complètement l'aliénation d'esprit et le manque d'intelligence, que de méconnoître le bel ordre qui règne dans le monde, et de prétendre qu'il n'y a point de Providence, point de sagesse supérieure qui règle les choses d'ici-bas. Un homme qui viendrait nous dire que le soleil est sans lumière et sans chaleur, vous prouveroit par cela seul, qu'il touche au dernier degré de la folie. Mettre seulement en problème qu'il y ait une Providence divine : extravagance encore plus criminelle. La lumière du soleil ne se montre pas avec plus de clarté que la Providence...

Depuis tant de siècles que le soleil brille à la voûte du firmament, chaque jour il fournit sa carrière dans le même ordre. Les astres divers décrivent les mêmes révolutions ; la lune prête sa lumière à la nuit, sans être arrêtée dans son cours ; la nuit et le jour se succèdent alternativement sans y manquer jamais. Tout, dans le ciel et sur la terre, obéit à des lois fixes, déterminées, dont la constante harmonie n'a subi jamais la plus légère altération : et l'on vient nous dire qu'il n'y a point d'ordre, point de Providence dans l'univers (*) !

T. III Bened.
Pag. 477.

Il suffit à des hommes sans prétention et sans entêtement d'un coup d'œil général porté sur la

(*) *Dæmones non gubernare mundum*, tom. II Bened., pag. 255
—259.

nature, pour les convaincre qu'il existe une Providence divine. Mais parce qu'il est des cœurs abjects, des esprits opiniâtres et rebelles à l'évidence, qui ne jugent que par les sens, prouvons leur cette vérité par le témoignage des œuvres qui la démontrent. Non pas que j'entreprenne de parcourir le théâtre tout entier de la création ; à peine en peut-on saisir quelque foible partie, tant il est immense, infini ! Et ce qu'il a de plus petit et ce qu'il a de plus grand, ce que l'on en découvre, et ce qui échappe aux regards, rend un égal hommage à la Providence. O homme ! Ce magnifique ensemble de la création, pour qui existe-t-il ? Pour vous seul ; oui, pour vous ces merveilles si étendues et si augustes, si multipliées, si persévérantes dans leur durée, qui fournissent avec tant de prodigalité, soit à l'entretien de votre corps et aux usages de la vie, soit à l'instruction de votre âme. Ce sont autant d'instruments et de degrés qui vous amènent à la connoissance de Dieu. Ce n'est pas pour les Anges que Dieu les a créés : ils n'en avoient pas besoin ; ils existoient avant qu'elles ne fussent produites ; puisqu'au moment où elles vinrent à l'être : *Lorsque je créois les astres*, dit le Seigneur dans le livre de Job, *les Anges me louoient et me chantoient des cantiques à haute voix*, c'est-à-dire qu'ils admiroient avec transport la multitude et la variété, la beauté, l'ordre et l'harmonie, l'éclat et l'agrément, en un mot les perfections di-

Job. xxxviii.

7.

verses de ces chefs-d'œuvre de la main de Dieu, dont ils ont une connoissance bien supérieure à la nôtre. Les étoiles seules, s'il n'y avoit qu'elles dans le ciel, en feroient l'ornement ; mais combien il est embelli par la présence du soleil et de la lune, qui pour votre usage et vos plaisirs se partagent tout l'espace du temps ! Est-il spectacle plus beau que le ciel éclairé par le soleil et la lune escortés d'une armée d'étoiles, dont les rayons jaillissant sur la terre, s'y arrêtent avec complaisance, en dissipent les ténèbres, et dirigent dans leur route les pas du voyageur et la course du nautonnier ? Guidé par leur lumière, le pilote brave avec assurance les flots et les tempêtes ; il se rit de la fureur des vents et de l'obscurité des nuits. Bien qu'à une si haute distance et dans un si prodigieux éloignement du point où il est, cette étoile semble être tout près de lui. Il l'interroge ; elle lui répond quelle route il doit suivre, quelles mers il a à parcourir, quel est le temps où il faut que son navire reste dans le port ou remette à la voile, quelles tempêtes menacent la navigation... De même que le soleil préside au jour, ainsi la lune préside à la nuit ; et leur influence bienfaisante nous donne l'agréable température de l'air, et ces rosées nourricières des semences auxquelles nous devons les aliments nécessaires au soutien de nos corps. Économie admirable qui nous manifeste dans Dieu à la fois la Toute-Puissance qui se joue avec les mi-

racles , et la sagesse qui a pourvu si abondamment à nos besoins , et la magnificence qui s'intéresse même à nos plaisirs !

Pouvez-vous le contempler sans ravissement ce beau ciel , qui vous offre tantôt l'aspect d'un pavillon de lumière suspendu sur nos têtes , tantôt d'une prairie toute parsemée d'une infinité de fleurs , et se fait voir avec le riche ornement d'une couronne brillante ; mais fleurs qui jamais ne se flétrissent , mais couronne qui étale sans altération son éternelle beauté ? Le pouvez - vous contempler sans ravissement , quand , n'étant plus nuit , mais n'étant pas jour encore , le soleil vient à s'y montrer dans toute la pompe de l'aurore , revêtu d'un manteau de pourpre et d'azur ? Quoi de plus ravissant que l'aspect de ce soleil lui-même , lorsqu'aux premiers rayons du jour s'élançant avec rapidité sur l'horizon , il le parcourt tout entier , embrassant de ses feux et la terre et les mers , et les sommets des montagnes et les profondeurs des vallons , et l'épaisseur des forêts ? Il a replié sur elles-mêmes les ténèbres de la nuit , et semble reproduire chaque jour l'œuvre de la création , pour en exposer à nos yeux toutes les beautés , et nous en faire voir à nu toutes les richesses . Pouvez - vous admirer assez l'ordre et la régularité de son cours , toujours le même dans cette longue succession de siècles ; sa beauté , qui sans cesse se renouvelle dans sa vive et florissante jeu-

nesse, l'éclat et la pureté de ses rayons, qui se mêlent à tant de corps étrangers sans être souillés par leur mélange? Surtout réfléchissez sur une foule de bienfaits qu'il verse sur la nature par la reproduction des plantes, la chaleur qu'il donne à nos corps, la vie et la fécondité qu'il communique à tous les êtres, sans en excepter les animaux qui vivent sous les eaux, et l'air lui-même qu'il rend plus subtil, plus pur, et plus transparent. Aussi le divin Psalmiste, pour exprimer l'éclat perpétuel de sa beauté, sa fraîcheur si vigoureuse, la majesté et la grâce de sa parure, le fidèle ministère dont il s'acquitte depuis tant de siècles sans interruption, dit-il que *le Seigneur a établi son tabernacle dans le soleil*. Il nous représente son agilité, sa force, sous l'idée tantôt *d'un époux qui sort paré de grâce de sa couche nuptiale*, tantôt *d'un géant qui va plein d'ardeur commencer sa course*; ensuite, pour nous rappeler combien il suffit tout seul à l'univers tout entier: *Parti, nous dit-il, de l'extrémité du ciel, le voilà qui déjà touche à l'autre extrémité; et il n'y a personne qui se dérobe à sa chaleur*; tant ses bienfaits se font sentir à tout le genre humain!

Pag. 479.

Ps. XVIII. 5 et
suiv.

Que si je ne craignois d'être trop long, je vous montrerois la divine Providence dans la formation des nuées, dans l'ordre des saisons, qui partagent l'année, dans le retour périodique des solstices et des équinoxes, dans l'harmonie des vents, de la mer,

des espèces diverses de poissons qu'elle contient et plus grand nombre que les animaux qui peuplent la terre ; de la terre elle-même et des animaux qu'elle nourrit , serpents , oiseaux , animaux amphibies ; des lacs , des fontaines et des fleuves qui l'arrosent , des régions habitées et de celles qui sont inhabitables. Que de trésors , que de merveilles en foule offriroient à vos yeux ces familles innombrables d'arbres , de plantes et de végétaux qui naissent soit dans les lieux cultivés , soit dans les déserts , dans les campagnes ou dans les vallées ; sur les sommets des montagnes ou sur le penchant des collines , se produisent d'eux-mêmes , ou demandent pour éclore l'industrie de l'homme et la main du cultivateur ! Nous arrêterons-nous sur la description des animaux domestiques et des bêtes sauvages et féroces ; de tant d'espèces diverses , grandes ou petites ; qui marchent ou rampent sur la terre , nagent dans les eaux ou volent dans l'air ? Parlerai-je des plantes qui paroissent ou en hiver , ou en été , ou durant l'automne ; des choses qui se voient en plein jour , ou de celles que l'on n'aperçoit que la nuit , de la pluie , de la mesure des années , de la mort et de la vie ; du travail qui est devenu notre héritage , de la crainte et de la joie ; du boire et du manger ; des études et des arts ; des bois , des pierres et des montagnes d'où se tirent les métaux ; des mers navigables et de celles qui ne le sont pas ; des

îles, des ports et des rivages ; de la surface de la mer et de la profondeur des eaux ; des quatre éléments de la nature, dont tout le monde est composé ; de la maladie et de la santé ; des membres de notre corps et de la constitution de notre âme ; des arts et de la sagesse que Dieu a fait acquérir aux hommes par leur moyen ; de l'utilité que nous apportent les bêtes, les plantes et les autres créatures qui sont faites pour notre service, enfin des plus petits animaux et des moins considérables ? Car, pour le dire en passant, est-il rien de plus chétif et de plus difforme que l'abeille, de plus vil qu'une fourmi, de plus méprisable qu'une cigale ? et pourtant ces insectes ont une voix claire et intelligible, qui rend un témoignage public à la Providence de Dieu, à sa puissance et à sa sagesse (1). Et c'est pour cela que le Prophète à qui Dieu avoit si pleinement donné son esprit, après avoir parcouru le corps de la na-

(1) Fénelon : « Qu'y a-t-il de plus beau et de plus magnifique que ce grand nombre de républiques d'animaux si bien policées, et dont chaque espèce est d'une construction différente des autres ? Tout montre combien la façon de l'ouvrier surpasse la vile matière qu'il a mise en œuvre. » (*De l'Existence de Dieu*, chapitre *des animaux*, pag. 112, édit. d'Aimé Martin.) « J'avoue que, pour moi, je ne saurois jeter les yeux sans étonnement sur les effets de cette Providence, qui agit avec des vues si sages, dans les choses même les plus petites, qu'elles sont dignes qu'on les adore... Peut-on donc voir tant de choses concourir dans un si petit volume de matière, et assurer que c'est le hasard qui en est l'auteur ? » (*Nieuwentit, de l'Existence de Dieu*, pag. 353, 354.)

ture, quoiqu'il n'eût examiné qu'une petite partie des créatures qui entrent dans la composition de l'univers, ne laisse pas de s'écrier dans le plus profond étonnement : *Que vos œuvres sont grandes*, ô Ps. ciii. 24. *mon Dieu ! vous avez fait tout avec sagesse*. Je ne craindrai pas de le répéter : c'est pour vous, ô Fig. 480. homme ! que toutes ces merveilles ont été faites ; c'est pour vous qu'il y a des vents, afin que leur salutaire rafraîchissement répare les corps fatigués, que leur souffle corrige les exhalaisons nuisibles, tempère l'ardeur excessive du soleil, donne la nourriture aux semences, et l'accroissement aux plantes, qu'il enfle vos voiles sur la mer, pousse vos vaisseaux à travers les ondes, et vous porte rapidement aux régions les plus éloignées ; qu'il aide aux travaux du laboureur, en séparant la paille d'avec le bon grain ; qu'il prévienne la corruption des eaux, dont l'immobilité causeroit tant de désordre ; et serve tout à la fois à vos besoins et à vos plaisirs (1).

(1) « Tout se rapporte à un principe : le monde est fait pour l'homme ; l'homme est fait pour Dieu. » (Cambacérès, *Serm.*, tom. II, pag. 64.)
 « Voyez donc Dieu, tout occupé de l'homme, accumuler, entasser les bienfaits, et presque épuiser sa bienfaisance en faveur de l'homme ; créer l'univers pour l'homme, et vouloir en quelque sorte en partager l'empire avec lui. » (Le P. Lenfant, *Existence de la loi de Dieu*, *Serm.*, tom. V, pag. 517, 518.) « Le spectacle de l'univers n'est fait que pour l'homme ; lui seul le contemple et l'admire ; lui seul jouit de sa beauté, et livre doucement son cœur à l'émotion qu'elle inspire. » (Aimé Martin, sur le chapitre II de Fénelon, *Description de l'univers*, pag. 10.)

La nuit ne rend pas un moins solennel hommage à la Providence. Dieu nous la donne pour le repos de nos corps , qu'épuisent les travaux de la journée, pour le soulagement des chagrins et des pénibles soucis qui , trop souvent , nous disputent les veilles du jour , pour l'adoucissement de ces maladies auxquelles l'art du médecin opposeroit de stériles secours. Pour en apprécier les avantages , supposez en l'absence : le corps est sans énergie, et le travail est sans succès.

Pag. 481.

Je ne finirois pas si je voulois parcourir en détail chacune des scènes dont se compose le vaste tableau de la nature. Et tout ce que je puis en dire encore , c'est de répéter que c'est pour vous , ô homme ! qu'elle a été faite tout entière , que c'est pour vous qu'il y a des arts et des sciences , des cités et des hameaux. Pour vous ont été créés le sommeil , la vie , la mort ; pour vous , la création , telle que vous en pouvez admirer les parties diverses, telle qu'elle doit être un jour à venir , qui la verra plus excellente et plus parfaite ; car c'est là ce que nous fait entendre l'Apôtre , quand il nous dit que *la créature sera délivrée de son asservissement actuel à la corruption.*

ROM. VIII. 21.

Cependant , quel profit revenoit-il à Dieu de nous avoir tirés du néant , pour nous donner la naissance ? aucun , assurément ; il n'avoit nul besoin de votre service. Quelle profonde adoration , quelle

vive reconnoissance ne lui devons-nous donc pas , de nous avoir, non-seulement créés, mais de nous avoir donné une âme spirituelle et raisonnable, de nous avoir mis au rang de ses plus excellentes créatures , et de nous avoir conféré l'empire sur tout ce que nous voyons ! N'étoit-il pas en possession déjà de toute sa gloire et de toute sa félicité , avant de nous donner l'être, avant de l'avoir donné aux Anges eux-mêmes, et aux Vertus célestes ; et c'est à sa seule bonté que nous en devons le bienfait (*).

Pag. 482.

(* *Ad eos qui scandalisati sunt*, tom. III Bened. , pag. 477 et suiv. ; Morel, *Opusc.* , tom. v , pag. 769 et suiv.

« Oh ! que ce que nous découvrons des merveilles de ses ouvrages , découvre de puissance et de sagesse , et que ce qui reste impénétrable nous fait voir de profondeur et de majesté ! Seigneur ! je me prosternerai devant vous ! je chanterai la gloire de votre nom , cette grandeur que rien ne surpasse , cette puissance que rien ne borne. Je dirai comment vous êtes partout , sans paroître nulle part : je peindrai les changements opérés par celui qui ne change jamais ; je porterai un œil téméraire sur cette gloire qui efface les soleils , et je jetterai ensuite un regard sur moi-même , atome perdu dans l'espace. Mais au lieu de m'étonner de ma foiblesse, je m'étonnerai de la grandeur de mon âme , de l'immensité de cet esprit à qui vous avez donné la puissance de s'élever jusqu'à vous , et de contempler le spectacle magnifique qui m'environne. » (Aimé Martin, *de l'Existence de Dieu*, de Fénelon , pag. 104.) « Osons le dire : L'univers tend à sa destruction ; mais il a des lois qui le gouvernement et le conservent. Quelle est donc l'intelligence qui a mis ces lois en rapport avec toutes les créatures ? Une cause éternelle peut seule avoir des effets éternels. L'homme mourant ne produit qu'un être mourant comme lui ; mais Dieu crée les mondes , et sa volonté les conserve. » (Le même , pag. 66.)

Extraits des homélies au peuple d'Antioche.

T. II Bened.
pag. 108.

Comment se fait-il que ce monde , qui porte en soi-même tant de germes de mortalité , subsiste depuis tant de siècles, sans altération? Comment, parmi tant d'éléments divers et ennemis, dont il se compose, pas un n'entreprend-il sur les autres, et n'amène-t-il point par sa révolte la ruine de tout l'ensemble? Voyez le corps humain, réduit à une si petite étendue, dirigé par une âme qui en règle tous les mouvements, environné de tous les secours que l'art et l'expérience ménagent à sa conservation, il ne peut se maintenir long-temps dans un état de santé parfaite, et finit par mourir victime du plus léger dérangement. Et comment se fait-il que le monde, cette machine autrement vaste et compliquée, se soutienne toujours dans la même force de constitution? Quelle main en a lié dès les commencements les parties diverses, les a assorties avec une si constante harmonie? quelle puissance les tient enchaînées? Ne reconnoissez-vous pas dans le corps humain une âme, principe de la vie, dont il est animé? Du moment où elle s'en sépare, chacune des parties qui formoient le tout se dissout et s'anéantit; n'est-ce point là ce qui arriveroit au monde, s'il alloit être abandonné de la Providence, qui en a tissu et en conserve le merveilleux mécanisme? Un vais-

seau délaissé par son pilote , deviendrait bientôt la proie des tempêtes ; et le monde , battu de tant d'orages , subsiste depuis plus de cinq mille ans , avec cet ordre admirable qui y entretient le retour jamais interrompu du jour et de la nuit , la succession des saisons et des productions de toutes sortes qu'elles amènent ! Il subsiste sans qu'il y ait une Providence qui le gouverne ? Parcourez le magnifique spectacle qu'étale la nature ; les différentes espèces de fleurs et de simples , leurs odeurs , leurs usages ; leurs formes , leur situation ; les arbres qui nous donnent des fruits , et ceux qui ne servent que d'ornement ; les métaux , les animaux , qui peuplent l'air , la terre et les mers ; considérez ce beau ciel que l'on dirait être sorti d'hier des mains du Créateur ; cette terre , mère toujours féconde , toujours brillante d'une éternelle jeunesse ; ces fontaines dont les eaux s'épanchent nuit et jour , depuis le premier des jours où elles commencèrent à couler ; cette mer , grossie de tant de fleuves , qui viennent se décharger dans son sein , sans que jamais elle déborde ; expliquez , si vous pouvez , cet ordre inconcevable autrement que par l'œuvre d'une Providence qui soutient tout ce qu'elle a créé (*).

Elle se manifeste , cette Providence divine , dans

Pag. 125.

(*) Hom. x , *ad pop. Antioch.* , tom. II Bened. , pag. 108 ; Morel , *Opusc.* , tom. I , pag. 119.

tout ce qui nous environne. Les plus petits des insectes nous ramènent à elle et par la contemplation de leur nature et par les leçons qu'ils nous donnent. Elle se montre aussi admirable dans la création de la fourmi que dans celle du firmament. C'est le précepte du sage : *Allez, nous dit-il, prendre conseil de la fourmi.* Un si petit animal nous donne la plus haute idée de la sagesse du Créateur. Portez vos regards sur l'abeille. Occupée sans relâche, elle travaille pour le service de l'homme autant que pour son propre usage ; c'est là l'image du chrétien : il cherche moins ses intérêts que ceux des autres. Vous la voyez parcourir la prairie pour y ramasser le butin qui enrichira une table étrangère. Imitez son exemple, ô homme, qui que vous soyez, riche, pour répandre dans le sein du pauvre les trésors de votre opulence, savant, pour produire au dehors vos connoissances et les distribuer dans la communauté. Ce qui fait la gloire de l'abeille, ce n'est pas d'être laborieuse, c'est de l'être pour le bien public. Ce que les animaux font par instinct et par nature, faites-le par raison et par choix. L'abeille travaille son miel, parce que tel est l'ordre de la nature ; elle n'est abeille que pour cela, autrement il y en auroit qui ne sauroient pas le composer ; ce qui est contre toute expérience. Depuis que le monde existe, jamais on n'a vu d'abeille qui ignorât l'art de faire du miel. Tout ce qui est l'ouvrage de la

Prov. vi. 6.

Pag. 126.

nature se retrouve dans l'espèce tout entière ; ce qui est le produit de l'éducation est individuel. Vous êtes le roi des animaux , c'est pour prélever sur vos sujets le tribut de tout ce qu'ils ont de richesses. Vous êtes le sujet de Dieu , c'est pour remonter de la créature au Créateur. Si parmi les phénomènes qui vous entourent , il en est dont vous ne puissiez rendre compte , que ce soit pour vous un motif de plus de glorifier le Créateur , dont la sagesse surpasse votre intelligence. Ne dites point : pourquoi telle chose ? à quoi est-elle bonne ? Bien que vous ne le conceviez pas , croyez qu'elle a son utilité. S'il est des choses dont vous ignoriez l'usage , combien n'en est-il pas aussi dont vous connoissez le bienfait ! La divine Sagesse n'a point permis ici-bas ni une ignorance absolue de tous ses secrets , afin de vous manifester sa Providence , ni une science universelle , afin de vous contenir dans la modestie (1). Le Démon, en

Pag. 127.

(1) « L'univers déceale une intelligence pleine de sagesse. Quelques savants , qui veulent tout soumettre à leur génie , refusent de croire à cette intelligence , parce qu'ils ne peuvent la comprendre ; mais comprennent-ils mieux le monde sans son Créateur ? Leurs systèmes font foi du contraire. D'ailleurs que comprennent-ils des choses mêmes qui tombent sous leurs sens ? Celui qui ne peut m'expliquer comment il remue le doigt , et qui ignore l'essence d'un brin de paille , osera-t-il bien dire : Je ne conçois pas Dieu : donc il n'y a point de Dieu. » (Aimé Martin , dans Fénelon , *Exist. de Dieu* , pag. 79.)

« Il n'est pas possible qu'un ouvrier , qui marque tant d'ordre et de sagesse dans les composés qui nous sont soumis , en ait manqué dans l'arrangement du tout , dont nous ne pouvons connoître la disposition à cause

flattant notre premier père de l'espérance de tout savoir, n'a fait que lui enlever la part de science qu'il avoit déjà. Ne cherchez point à pénétrer ce qui est au-dessus de votre portée ; ne sondez point des abîmes sans fonds. Bornez vos pensées à ce qui vous a été découvert. La plupart des œuvres de Dieu sont enveloppées de ténèbres. Ce qui vous a été révélé, ce ne sont pas les lumières humaines qui vous en ont procuré la connoissance : il a fallu que Dieu nous l'enseignât. Contentez-vous donc de ce qui vous a été donné, et n'ambitionnez pas d'aller plus loin ; mais remerciez, glorifiez Dieu de ce que vous savez : et ne vous chagrinez pas de ce que vous ignorez (1). L'un et l'autre est également utile à votre salut (*).

Demandons aux adversaires de la Providence s'il y a un Dieu. S'ils le nient, point de réponse à leur faire ; on n'en fait point à des furieux ni à des in-

de la faiblesse de nos lumières. » (*Bullet* , *Exist. de Dieu* , pag. 73.) « Je contemple avec admiration les dehors de ce superbe édifice ; sa grandeur m'étonne ; sa majesté me frappe ; ses proportions me ravissent , et l'habileté de la main qui l'a élevé , me répond de la beauté de l'intérieur , où mes regards ne peuvent pénétrer. » (M. l'évêque de Langres , *Instruct. pastor.* , pag. 13.)

(1) « Dieu nous a placés à une distance convenable à sa majesté infinie , assez près pour l'entrevoir , assez loin pour n'en être pas anéantis. » (Bernard de Saint-Pierre , *Etudes de la nature* , dans *Religion considérée comme base* , etc. , pag. 123.)

(*) Hom. XII , tom II Bened. , pag. 124—127. Morel , *Opusc.* , tom I , pag. 138 et seq

sensés. S'ils reconnoissent qu'il y a un Dieu, comme il est impossible d'en douter, c'est une conséquence nécessaire qu'il soit juste, autrement il ne seroit pas Dieu. S'il est juste, il rend à chacun selon son mérite. Cependant nous voyons qu'ici-bas cette règle ne s'observe point. Il faut donc conclure qu'il y a donc un autre ordre de choses où la justice sera rendue à chacun selon ses mérites; qu'il y a donc une Providence qui réserve des châtimens au crime et des récompenses à la vertu (*)(1).

Dans l'immense multitude des êtres, il en est

(*) *Dæmones non gubernare*, tom. II Bened., pag. 483; Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 704

(1) Bourdaloue développe ainsi la pensée de saint Jean Chrysostôme, après avoir annoncé qu'il ne parle que d'après lui :

« La première, et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une Providence. D'où vient qu'en renonçant à cette Providence, où bien il (le mondain) ne connoit plus de Dieu; affreuse impiété! où bien il fait un Dieu monstrueux, c'est-à-dire un Dieu qui n'a nul soin de ses créatures; un Dieu qui ne s'intéresse, ni à leur conservation, ni à leur perfection; un Dieu qui n'est ni juste, ni sage; ni bon, puisqu'il ne peut être rien de tout cela sans Providence. Delà il se réduit, ajoute saint Jean Chrysostôme, à être plus que païen dans le christianisme, ou, tout chrétien qu'il est, à prendre part avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux ou de plus corrompu; car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la Providence, ou qui en aient douté, sinon celles qui, par leurs abominables maximes, portoient les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés, celles pour qui il étoit à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtimens, ni récompenses, ni Providence, ni justice. » (*Serm. sur la Providence, Carême*, tom. II, pag. 255.)

que Dieu a créés, sinon pour notre usage, toujours pour manifester sa puissance. Après les avoir produits, et leur avoir imprimé la bénédiction qui alloit les faire croître et multiplier, il arrêta sur tous ses regards avec complaisance, et vit que tout étoit bien. Où sont donc ceux qui osent dire pourquoi avoir créé des animaux féroces, des reptiles? Quoi! le Créateur approuve son ouvrage; et vous le censurez! Mais parmi les simples et les plantes, comme parmi les arbres, en voici non-seulement de sauvages et de stériles, mais dont l'usage nous est inconnu, souvent même nuisible, et vous en concluez qu'elles ont été produites au hasard et sans dessein. En pouvez-vous répondre? Comment donc se fait-il qu'ils aient été honorés de l'approbation de Dieu qui les a faits, s'ils n'avoient pas eu quelque'objet d'utilité? Tous ces arbres ne servent pas à vos aliments; mais il n'en est point d'étrangers à votre usage; car ils vous donnent au moins de quoi fournir à la construction de vos bâtimens. Il n'en est point qui n'ait été produit pour quelque dessein; et il ne nous est pas donné d'en connoître exactement toutes les propriétés. De même, pour les animaux féroces, pour les reptiles vénimeux, nous ne saurions dire qu'ils soient sans utilité, même depuis que le péché de notre premier père en a changé la nature et perverti l'institution. L'art de la médecine a su en tirer des secours précieux.

Il en est plusieurs que le génie de l'homme est venu à bout d'assujettir et de mettre au rang des animaux domestiques (*).

Moïse a tranché d'un seul mot toutes les difficultés au sujet de la Providence, quand il a dit, dès le début de son histoire : *Dieu a vu toutes les choses qu'il avoit faites, et elles étoient parfaitement bonnes.* Il n'en faut pas davantage à tout esprit droit pour conclure, même indépendamment d'aucun examen des ouvrages de la création, non-seulement qu'il y a une Providence, mais qu'elle est pleine de tendresse et d'amour pour les hommes (**).

Aussi remarquez-le bien : ce n'est pas à quelques parties de la création, mais à toutes indistinctement que s'adressent les paroles du texte sacré : *Dieu vit que cela étoit bon* (1). Il ne le dit pas une fois,

Gen. i. 31.

(*) Hom. vii in Genes., t. iv Bened., p. 54; Morel, *Opusc.*, t. i, p. 51.*

(**) *Ad eos qui scandalisati sunt*, tom III Bened., pag. 771; Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 753.

(1) « Un monde composé de plusieurs choses utiles et agréables, quoique mêlés de quelques mauvaises dont on peut se garantir, est encore un bienfait. » (*Bullet. de l'Existence de Dieu*, pag. 71) « Et il ne se contente pas d'approuver tout son ouvrage, après l'avoir achevé, en disant, *qu'il étoit très beau et très bon*; mais il distingue chaque ouvrage en particulier, en remarquant que chacun est beau et bon en soi-même. Il nous montre donc que chaque chose est bonne en particulier, et que l'assemblage en est très bon. Car c'est ainsi qu'il distingue la beauté du tout d'avec celle des êtres particuliers. pour nous faire entendre que, si toutes choses sont bonnes en elles-mêmes, elles reçoivent une beauté et une bonté nouvelle par leur ordre, par leur assemblage, par leur parfait assortiment, et

il le répète, et dans des termes plus précis : *Dieu vit toutes les choses qu'il avoit faites, et elles étoient très bonnes*(1). Après donc que la suprême Sagesse a

ajustement les unes avec les autres, et par le secours admirable qu'elles s'entredonnent. » (Bossuet, *Élévat. sur les mystères*, tom. x, Collect. in-4°, pag. 50.) Cette opinion, si conforme au principe de la toute-puissance et de l'infinie bonté de Dieu, fonde tout le système que Leibnitz développe dans sa Théodicée, et qui paroît avoir fait la doctrine de saint Jean Chrysostôme, de Bossuet et de Fénelon. L'on ne sauroit nier que, par rapport à Dieu, tout ne soit bien, parce que Dieu ne peut rien faire qui soit mal, quoi qu'il puisse augmenter le bien et le perfectionner à l'infini. Par rapport à l'homme considéré dans cette vie, précisément et sans espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien, et c'est insulter à ses douleurs que d'oser lui dire le contraire. Mais l'optimisme se vérifie à la lettre dans la personne de l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui l'attente du bien à venir est toujours un soulagement aux maux présents. Dans l'une et dans l'autre fortune, il jouit en paix de son Dieu, comme il jouit de lui-même; il jouit avec transport de toute la nature; il jouit sans crainte et sans envie de tout ce qu'il y a de bon dans les autres; il supporte sans aigreur et sans amertume le mal qui s'y rencontre, et qu'il ne peut y corriger; il prête à tout ce qu'il voit le jour le plus favorable; il embellit tout ce qu'il touche. Il sait que Dieu a placé dans les souffrances mêmes le germe de la félicité de ses enfants: les sentiments de patience, de paix, de consolation, d'espérance qui accompagnent ces connoissances, font de cette même vie une vie heureuse. La paille est séparée du grain sous la main du batteur. L'huile coule épurée, après avoir passé sous la meule qui a brisé l'amande et ses enveloppes. La même main qui s'appesantit sur le juste, l'éprouve et le purifie, tandis que le pécheur se désespère et se damne

(1) « Nous apprenons de Moïse que ce divin architecte, à mesure qu'il bâtissoit ce grand édifice, en admiroit lui-même toutes les parties; qu'en ayant composé le tout, il avoit encore enchéri, et l'avoit trouvé parfaitement beau; enfin qu'il avoit paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage. Or, il ne faut pas s'imaginer que Dieu, semblable aux ou-

prononcé que toutes ses œuvres étoient bonnes et très-bonnes, quel est l'insensé qui vient accuser leur auteur et calomnier son ouvrage? Que l'on dise tant qu'on voudra : Dieu a créé la lumière, oui ; mais il a mis les ténèbres en opposition avec la lumière ; le jour, et à la suite du jour, la nuit ; les plantes et les arbres utiles, les animaux paisibles, oui ; mais il a créé les plantes et les arbres nuisibles, les animaux sauvages et formidables à l'homme : non-seulement les pluies et les vents rafraîchissans, mais les grêles et les tempêtes ; répondez : *Dieu vit que toutes les choses qu'il avoit faites étoient bonnes.* Quel raisonnement peut entrer en balance avec un semblable témoignage ? à quelle autorité convient-il de se rendre mieux qu'à celle du Créateur lui-même, quand il apprécie son ouvrage, et qu'il en porte un si favorable jugement ? Pour des intérêts humains vous en croyez bien à la parole d'hommes

vriers mortels, lesquels, comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises, et craignent toujours pour l'événement, sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès. Mais Moïse regardant les choses dans une pensée plus sublime, et prévoyant en esprit, qu'un jour les hommes ingrats nieront la Providence qui régit le monde, il nous montre dès l'origine combien Dieu est satisfait de ce chef-d'œuvre de ses mains, afin que le plaisir de le former, nous étant un gage certain du soin qu'il devoit prendre à le conduire, il ne fût jamais permis de douter qu'il n'aimât à gouverner ce qu'il avoit tant aimé à faire, et ce qu'il avoit lui-même jugé si digne de sa sagesse. » (Bossuet, *Serm. sur la Providence ; Serm. choïs.*, pag. 57, 58.)

recommandables par leur gravité; leur opinion devient pour vous un oracle que vous préférez à votre propre sentiment; et ici vous refuseriez de vous soumettre au témoignage rendu par celui qui a tout fait? Bien loin donc de vous arrêter à de misérables chicanes, concluez avec assurance que rien n'a été fait sans dessein, et que toutes les œuvres de la création réunissent le double caractère de la sagesse et de la bonté (*).

Élevez vos pensées, et réfléchissez attentivement sur ces paroles. Lorsque vous entendez le récit de la création; que l'on vous dit que Dieu a créé pour votre usage le ciel et la terre, les eaux, l'air, les étoiles et les deux astres de lumière qui brillent au firmament, les planètes, les animaux de tant d'espèces différentes, quel motif de consolation pour vous! quel sujet d'aimer un bienfaiteur aussi puissant! quelle matière à réfléchir sur sa bonté à l'égard d'un être aussi foible qu'est l'homme! pensez avec quelle magnificence il a pourvu à nos besoins, à l'abondance et à la délicatesse de notre table. Pensez surtout quel inestimable bienfait c'est pour vous d'avoir été créé à l'image de Dieu! Et sa magnificence ne s'est pas arrêtée aux bornes étroites de cette terre qu'il vous a donnée pour empire; il

(*) Hom. x *in Gen.*, tom. iv Bened., pag. 77; Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 766 et seq.

nous destine encore son paradis pour être la récompense d'une âme raisonnable et immortelle (*).

Tout dans la nature est lié l'un à l'autre par un besoin réciproque (1)... Dieu seul n'a point besoin d'une assistance étrangère; il parle, et tout est fait; il commande, et tout obéit. Vous ne direz pas du soleil qu'il puisse se suffire à lui-même; il ne peut rien faire sans les éléments qu'il chauffe. Les éclipses qu'il subit, les vapeurs qui l'interceptent, les nuages qui l'absorbent prouvent assez la dépendance où il est de tout ce qui l'environne. Sa chaleur ne seroit plus qu'un fléau si elle n'étoit corrigée par les pluies et par les rosées (2). Les frimats de l'hiver nous disputent ses bienfaits; un homme

(*) Hom. VII *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 86, 87; Morel, *Opusc.* tom. I, pag. 94, 95.

(1) « Tout se lie, tout s'unit dans l'univers, etc. » (Fénelon, *Existence de Dieu*, édit. d'Aimé Martin, pag. 17.) « Une chaîne universelle et non interrompue, rassemble et réunit toutes les substances matérielles et tous les êtres : les espèces diverses, les différents genres sont liés entre eux par des intermédiaires, de telle sorte que, si une de ces espèces venoit à manquer, le vide seroit à peine sensible : on ne trouve dans la nature, ni lacunes, ni disparates; elle ne produit rien d'isolé. » (Buffon, dans le livre intitulé : *La religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, pag. 102, édit. in-8°. Paris, 1787. Principe fécond, développé dans les intéressantes Études de Bernardin de Saint-Pierre, de Sturm et Cousin Despréaux, sur cette matière; et dans le cinquième livre du *Génie du Christianisme*, par M. de Châteaubriant.

(2) Nieuwentit, *Exist. de Dieu*, liv. II, chap. IV, pag. 253.

Jos. x. 12.

Isa. xxxviii.

Ps. xv. 2.

lui commande comme à son esclave, témoin Josué quand il ordonne au soleil de s'arrêter sur Gabaon, à la lune de n'avancer point sur la vallée d'Aialon; ils obéissent. Isaïe, du temps du roi Ézéchias, fait rétrograder l'astre du jour. Moïse exerce sur toute la nature un souverain empire. La terre ne seroit plus qu'une vaste solitude sans les eaux qu'elle reçoit de la mer et des rivières. Le spectacle de l'univers nous ramène donc incessamment à Dieu, et par l'admiration de ses beautés, et par le sentiment de sa dépendance. Dieu est le seul dont il soit vrai de dire : qu'il n'a besoin de rien, qu'il ne dépend de personne. Auteur de tout bien, il ne trouve nul obstacle à ses volontés; il remplit le ciel et la terre. *J'ai dit à mon Seigneur vous êtes mon Dieu parce que vous n'avez pas besoin de mes biens*, ainsi parloit David. Et saint Paul, pour nous faire voir que ce qui constitue l'Essence divine, c'est de donner tout aux hommes et de n'en rien attendre, s'exprime ainsi : *Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'a besoin d'aucune de ses créatures, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses* (*).

O hommes qui interrogez avec tant d'inquiétude

(*) Hom. x ad popul. Antioch., tom. II Bened., pag. 111, 112; Morel, Opusc., tom. I, pag. 123.

Nieuwentit : « Première contemplation : De la vanité de toutes le

les secrets de Dieu et de sa Providence, rendez-moi raison des choses qui sont faites pour l'homme? pourquoi tant de variétés dans la nature? pourquoi les pôles glacés du nord et les climats brûlants du midi? tant d'autres phénomènes qui sont sous nos yeux et nous environnent de toutes parts? Vous n'avez rien à me répondre; c'est là le mystère de la Providence. M'expliquerez-vous davantage ce qu'est l'homme lui-même? J'aurois à vous faire là-dessus cent questions, auxquelles vous resterez également muet (1). Vous me demandez à votre tour pourquoi tel est dans l'indigence, tel autre dans les souffrances; et vous concluez que ce sont là des maux. Je ré-

choses du monde. » (Dans son *Traité de l'exist. de Dieu*, pag. 34; développé éloquemment par l'ancien évêque de Senez, *Serm.*, t. 1, p. 135.)

(1) « Est-il surprenant que nous ne soyons pas en état de comprendre » les dispensations spirituelles du Tout-Puissant, lorsque ses ouvrages matériels ne sont pas moins incompréhensibles pour nous? La vue de notre » raison ne peut pénétrer dans les grandes propriétés de la matière, la » gravitation, l'attraction, l'élasticité et l'électricité, ni dans l'essence de » la matière elle-même. La raison peut elle nous dire comment, etc., etc. » Peut-elle nous apprendre comment il peut se former une union entre des » essences matérielles et immatérielles? Que toutes ces merveilles existent, » c'est ce dont nous avons la démonstration visible, et ce qu'il ne nous est » pas possible de contester. Mais comment peut-il se faire qu'elles existent » ainsi? C'est ce qui est aussi incompréhensible pour nous, que les mystères les plus abstraits de la révélation. En un mot, nous voyons une » partie si bornée du grand Tout; nous savons si peu de chose sur la relation que peut avoir la vie présente avec l'état qui l'a précédé, et l'état » futur qui doit la suivre; nous avons des lueurs si foibles sur la nature de » Dieu, sur ses attributs et sur la forme de son existence; nous comprenons

Job. XXXVIII.
2.

ponds moi que ce ne sont point là des maux ; que je n'en connois qu'un seul, vraiment redoutable, qui est le péché. Cependant c'est là l'unique mal auquel nous ne pensons point ; et notre esprit s'égaré sur mille autre sujets. On ne songe pas même à s'informer ce que c'est que le péché ; s'il est au pouvoir de chacun de nous de ne pas pécher. Qui est-ce qui se demande à soi-même : ai-je triomphé de cette passion ; ai-je étouffé ce ressentiment ? et dans quel esprit ? Là-dessus nulle curiosité ; on se plonge dans un vague d'idées, ou, comme parle Job, *On laisse les desseins de Dieu dans l'obscurité, en tenant à des discours qui sont sans intelligence.* Que cet homme soit pauvre ou infirme, que vous importe ? Dieu vous a-t-il ordonné de chercher à en pénétrer la cause ? Vous ne connoissez point les procédés qu'emploie tel ouvrier dans son travail ; les blamez-vous pour cela ? Un peintre commence par tracer sur sa toile des lignes et des contours qui ne vous offrent encore rien de bien distinct ; ce n'est

» si peu de choses du plan physique, et beaucoup moins encore du plan
 » moral sur lequel l'univers a été établi, ou du principe sur lequel il roule
 » et continue de subsister ; que si une révélation de l'Être suprême sur de
 » pareils sujets, étoit en tout familière à nos esprit, et conforme à notre
 » raison, nous aurions lieu de suspecter la divinité de son autorité. Si cette
 » révélation avoit été moins incompréhensible, on peut, en quelque sorte,
 » assurer qu'elle auroit été plus incroyable. » (Jennings, membre de la
 chambre des communes d'Angleterre, *Évidence de la religion chrétienne*,
 traduit de l'anglois, pag. 109, 110. Paris, 1797.)

que quand il a appliqué ses couleurs que vous admirerez son ouvrage(1). Portez les yeux sur un autre théâtre. Dites-moi comment l'abeille compose son miel ; comment la fourmi bâtit ses greniers ; comment l'araignée file sa toile : et puis vous me direz comment la Providence de Dieu opère. Si vous ne pouvez répondre sur l'un, ne m'interrogez pas sur l'autre. Vouloir tout savoir, folie, extravagance. Dites-moi : De deux hommes, de qui l'un viendrait vous affirmer qu'il sait combien il y a de gouttes d'eau dans la mer, et l'autre conviendrait n'en rien savoir, le second assurément vous paroîtroit plus savant dans son ignorance que l'autre avec tout son savoir. Pourquoi ? c'est que du moins il sauroit qu'il est impossible de mesurer toute l'étendue de l'eau de la mer (*).

La terre ne produit rien d'inutile. Ici du fer, là

(1) Bossuet : « Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines, confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux, où la première vue ne nous montre que des traits informes et un mélange confus de couleurs, ou l'essai de quelque apprentif, ou le jeu de quelque enfant, plutôt que l'ouvrage d'une main savante. Mais, etc. » (*Serm. sur la Providence, Serm. chois.*, pag. 61. Paris, 1803.) « Il en est ainsi de ce monde : quand je le considère dans sa propre vue, je n'y aperçois que désordre : si la foi me le fait regarder, par rapport au jugement dernier et universel, en même temps j'y vois reluire un ordre admirable. » (*Serm. du troisième dimanche après Pâques, Serm.*, tom. VII, pag. 292.)

(*) Hom. XIX in *Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 139, 140 ; Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 1029, 1030.

de l'airain ; celle-ci les mines d'or, l'autre des mines d'argent. Ici croissent les parfums , là les plantes qui conservent ou réparent la santé. Dans tous les lieux de la terre ; des eaux diverses par leurs qualités , des montagnes avec leurs sources d'eaux vives, et les arbres dont se fabriquent nos maisons , et les animaux qui servent à notre usage. Entrerai-je dans le détail ? parlerai-je des eaux en particulier ? Telles que les épouses devenues mères , épanchent de leurs mamelles des fontaines de lait destinées à la nourriture de leurs enfants , telle la terre fait sortir de son sein des fleuves et des sources dont elle alimente les campagnes , vastes jardins où elle étale ses trésors (*).

Le Prophète invitait toutes les créatures à louer le seigneur qui les a faites , s'arrête plus particulièrement sur celles qui nous paraissent inutiles et dangereuses. *Montagnes et collines , serpents , dragons , animaux féroces , louez , bénissez le Seigneur.* Les premières inutiles, dites-vous ? Les productions qu'elles nous donnent servent aux besoins journaliers de la vie. Les autres dangereuses ? Elles ne l'ont pas toujours été. Il fut un temps où l'homme ne les fuyoit pas , mais il habitoit familièrement avec elles. C'est

(*) *Expos. in Psalm. ix* , Morel , *Opusc.* , tom. III , pag. 108.

Ceux qui désirent connoître ces détails en naturalistes , liront , avec autant de fruit que de charme , les excellents chapit. de Fénelon (*Exist. de Dieu* , p. 57) , de Nieuwentit , p. 237 et suiv. , de Cousin Despréaux , etc.

la désobéissance d'Adam qui les a dégradées. A la vue de ce lion, de ce serpent terrible, rappelez-vous l'histoire de nos premiers parents, de Daniel, de saint Paul piqué par une vipère, dont il ne ressent aucun mal. Quelle source abondante de salutaires réflexions ! Vous admirerez la divine Providence qui a relégué ces dangereux animaux loin de nos habitations, et leur a assigné les déserts, où ils vivent comme des esclaves tremblants à l'aspect de leur maître ; foible reste, mais toujours précieux de notre antique domination sur ces fiers animaux, qui ne pensent à nous attaquer que quand ils sont provoqués par nous. — Mais ils vous font du mal. — Il vous est facile de les éviter. L'éloignement où ils vivent de vous ne les met guère dans le cas de vous nuire. Ils vous font du mal. Pensez donc que l'homme, votre semblable, vous en fait souvent bien davantage (*) (1).

(*) *In Psalm. cXLVII*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 444, 445.

(1) Réponse éloquente à cette objection dans le sermon sur la Providence du P. de La Rue (pag. 335, 336). Il la termine par cette image : « Toutes ces créatures importunes, tous ces objets qui nous font peur, entrent dans le concert de louanges que lui offre l'univers. Les dragons le louent, dit David, le feu, la grêle, les tempêtes ; ils le louent en obéissant à sa voix. Tout cet appareil de terreur est peu convenable, dites-vous, à la majesté divine ! Il est convenable à votre penchant au mal. Le monde seroit plus parfait sans ce mélange importun. Plus parfait, selon vous, qui êtes rempli d'amour-propre ; imparfait selon Dieu, qui embrasse tout d'un amour universel. » Fénelon : « Tout m'étonne, jusqu'aux moindres moucheron ? Si on les trouve incommodes, on doit remarquer que l'homme a besoin de

Qu'est-ce que l'homme? demande le Prophète. A ne considérer que l'homme en lui-même : il n'est rien que bassesse et néant. A voir les tendres soins que Dieu en a pris : le Prophète s'étonne, il admire la divine Providence qui en a fait l'objet de tant de soins. Réfléchissez ; en effet, que c'est pour lui qu'a été fait tout ce que vous voyez (1). Pour lui le ciel, la terre, les mers ; pour lui la terre et tout ce qu'elle renferme ; les astres qui roulent dans le ciel, le soleil, la lune, les révolutions du ciel et de la terre. Dieu lui a donné l'âme qui l'anime, la raison qui le distingue, l'empire et la domination. Pour lui il a envoyé sur la terre ses Anges et ses prophètes d'abord, puis son propre Fils. Pour lui, le Fils de Dieu s'est fait homme ; il a subi la mort, a été enseveli dans le tombeau ; pour lui tous les miracles qui ont signalé la gloire de sa résurrection. Pour lui, tant de prodiges de miséricorde ou de justice ; car l'estime et l'affection ne se déterminent pas moins par les châtimens que l'on inflige que par les récom-

quelques peines mêlées avec ses commodités ; il s'amolliroit ; il s'oublieroit lui-même, s'il n'avoit rien qui modérât ses plaisirs et qui exerçât sa patience. « (*Exist. de Dieu*, pag. 110.) Bullet : « Murmurer de ce grand nombre d'insectes, c'est reprocher à Dieu qu'il a multiplié les merveilles jusqu'à la profusion. » (*Existence de Dieu*, pag. 74.)

(1) « Dieu n'a rien de plus cher que l'homme qu'il a fait à sa ressemblance ; rien, par conséquent, n'est mieux ordonné que ce qui touche cette créature chérie, et si avantagée par son Créateur. » (Bossuet, *Serm.*, tom. VIII, pag. 288.)

penses que l'on décerne. Et vous ne vous écriez pas avec le Psalmiste : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé ?* Mais que votre reconnaissance ne s'arrête pas aux bienfaits communs et généraux ; rappelez-vous tant de grâces particulières que vous en avez reçues. La calomnie flétrissoit votre réputation ; il a fait éclater votre innocence. Vous fûtes surpris par des voleurs qui vous attaquèrent au milieu des ténèbres de la nuit ; et vous avez été sauvé de leurs mains. Une maladie grave menaçoit votre vie, vous avez été rappelé à la santé. Repassez surtout le cours des années que vous avez vécu jusqu'ici. Pas une, ce n'est pas dire assez, pas un seul jour où vous ne comptiez quelque bienfait de la Providence. Et si Dieu éclairoit notre intelligence sur le nombre des bienfaits que nous en avons reçus, sans le savoir, sans le soupçonner même, nous ne suffirions pas à leur énumération. Si chaque fois que vous avez encouru sa disgrâce par vos péchés, sa justice avoit éclaté ; il y a bien long-temps que vous ne seriez plus : témoin l'oracle du Prophète : *Seigneur, si vous observez à la rigueur nos iniquités, qui subsistera devant vous (*) ?*

Ps. cxv. 12.

Ps. cxxix. 3.

(*) Hom. in Psalm. viii, Morel, Opusc., tom. iii, pag. 100 ; in ps. xli, ibid., pag. 133, 134 ; in ps. xlviii, pag. 238.

Magnifiquement développé par Bourdaloue, sur les afflict. des justes et les prospérités des pécheurs, Dominic., tom. i, pag. 157.

Je compare la Providence à un grand fleuve qui , se partageant en divers canaux , se répand dans une vaste région qu'il arrose de ses eaux abondantes , s'épanchent dans tous les lieux de l'univers , et tous les biens avec elles (*).

Si le charme que vous font éprouver les biens présents vous amène à reconnoître la divine Providence , à plus forte raison l'espérance des biens futurs , qui leur sont incomparablement préférables , et par leur excellence et par leur immortelle durée. Parce que vous êtes ici-bas riche et heureux , vous n'avez nulle peine à vous soumettre à la foi de cette même Providence : combien plus les richesses et les félicités du Ciel doivent vous y attacher davantage ! Peut-être m'allez-vous dire qu'elles ne sont qu'en espérance , et qu'elles ne se découvrent point encore ici-bas. Je réponds que l'espérance , appuyée sur le solide fondement de la foi , nous les rend non moins manifestes que celles de la terre ; nous avons en faveur de leur certitude l'infailibilité de Dieu lui-même. Mais pourquoi ne sont-elles point aussi l'apanage de la vie présente ? Pourquoi ? parce que c'est ici le temps des combats et des épreuves ; le temps des couronnes et des récompenses est réservé à l'autre vie. Combien dans ce partage la divine Providence se montre bienfaisante et généreuse ! les travaux et

(*) *In psalm. XLV, Mor., Opusc., tom. III, pag. 205 : tom. V Bened., pag. 184.*

les épreuves , elle les a bornés au cercle étroit de cette vie d'un moment ; les couronnes et les récompenses , elle les destine à la vie qui ne finira jamais. Ce n'est pas que dès maintenant elle n'accorde parfois des récompenses sensibles et terrestres à ceux dont elle ménage la foiblesse. Telle fut sa conduite à l'égard du peuple hébreu. Les saints oracles promettoient à la fidélité des richesses, des prospérités constantes, l'exemption de tous les fléaux, la victoire sur ses ennemis, les douceurs de la paix, la gloire des succès, une nombreuse postérité, en un mot les biens de qui l'on fait dépendre le bonheur de ce monde (1). Mais depuis que Jésus-Christ Notre Seigneur est venu nous appeler à un royaume céleste, seul digne de toutes nos affections, nous persuader que nous ne devons avoir que du mépris et de l'éloignement pour tout ce qui tient à ce monde, ce qu'il nomme ses biens a perdu tous ses droits sur nos cœurs. Appelés à plus de perfection, ils appartiennent tout entiers aux célestes espérances, et ne connoissent plus d'autre richesse. Il falloit à un peuple enfant les hochets du premier âge ; parvenus à l'adolescence, nous aspirons à de plus nobles prix. Laissons-donc ce que l'enfance désire pour mériter

(1) La Rue, *sur la Providence*, pag. 341 et suiv. ; Mouchon, *Causes des murmures*, pag. 38 ; Joli, *Serm. du quatrième dimanche de Carême, Dominic*, tom. II, pag. 155, où il développe doctement les paroles de saint Jean Chrysostôme ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. V, pag. 279.

ce que le Ciel nous promet. Réservez votre admiration pour d'autres biens que ceux qui s'écoulent et qui passent (1).

Toutefois, la même Providence ne vous laisse pas dans la privation totale de ceux-là. Parce qu'elle nous a donné un corps assujetti à des besoins, elle a bien voulu pourvoir à ces mêmes besoins. C'est pourquoi le Prophète, après avoir embrassé dans ses sublimes méditations cette magnifique économie de la Providence, dans la distribution de ses bienfaits, et s'être écrié : *Seigneur, vous avez fait naître la joie dans mon cœur*, poursuit en ces termes : *ils se sont accrus et enrichis par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile* ; voulant dire par là qu'elle se fait également reconnoître par ses bienfaits sensibles. Par ces expressions : *Ils se sont accrus et enrichis par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile*, il entend les pluies vivifiantes, cette douce température qui amène l'abondance, en fécondant le sein de la terre ; ce mouvement si ré-

Ps. IV. 8.

(1) « Ah ! s'écrie saint Augustin, si un monde aussi parfait a été donné à une créature aussi imparfaite, quelles seront donc les récompenses des élus ! qu'est-ce que Dieu donnera à ceux qu'il a prédestinés à la vie, s'il donne ces choses à ceux qu'il a prédestinés à la mort ! si l'éternel a embelli la terre, s'il a peuplé les cieux de soleils, pour un homme de poussière, jugez de ce qu'il fera pour une âme vertueuse et immortelle. » (*De civit. Dei*, lib. xxxi, cap. xxiv.)

gulier des années et des saisons, ces arts divers, fruits de l'industrie qui nous a été donnée; tous les bienfaits dont le concours est nécessaire pour servir les besoins de l'homme, et lui procurer les ressources de l'abondance (1). S. Paul insinue la même vérité dans son discours à l'Aréopage où, traitant de la Providence, il déclare *qu'elle n'a laissé jamais les hommes sans témoignage, leur faisant du bien, leur dispensant les pluies du ciel, et les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie.* S'il est des temps où elle se montre moins libérale: alors même ne croyez pas qu'elle s'éloigne de nous; elle ne veut que nous réveiller de notre engourdissement, et, en nous faisant sentir le besoin que nous avons de son secours, nous engager à le lui demander (*).

Act. xiv. 16.

Les objets les plus admirables, ne sont tels que pour celui qui sait les apprécier. Par exemple, le soleil, foyer de clarté et de lumières, répand ses rayons sur tout le monde; celui dont les yeux sont malades n'en juge pas ainsi: est-ce la faute du so-

(1) « Tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme existe. Il lui falloit du pain, du feu, de l'eau pour soutenir son corps; Dieu les lui a donnés.» Fénelon, *de l'existence de Dieu*, pag. 80.)

(*) *In psalm. iv*, Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 27, 28; tom. v *Bened.*, pag. 22, 23. Voy. l'article: *Oraison dominicale*.

leil , ou plutôt de celui qui le regarde ? Dites la même chose de celui qui se permet de censurer les œuvres de Dieu. L'insensé , il ne voit nulle part rien qui mérite ses hommages , et ses yeux , s'ils étoient sans préventions , trouveroient à chaque objet de quoi admirer sa Providence.

Le spectacle de la nature non-seulement nous fait connoître son auteur ; il sert encore à régler notre vie. Tout est leçon pour qui sait lire dans cet admirable livre. L'ambitieux qui voit avec quelle docilité le jour cède la place à la nuit , et le soleil cède à la lune l'empire du ciel , apprendra , dans la condition la plus haute à ne point s'élever sur les débris de ceux qui sont au-dessous de lui. L'adultère , à l'aspect d'une mer irritée , brisant tout à coup ses vagues sur le rivage , et s'arrêtant à un grain de sable , faisant un retour sur lui-même , enchaînera ses désirs impétueux ; la crainte des jugements de Dieu , parlant à son cœur , en comprimera les saillies orageuses , et le fera rentrer dans les bornes du devoir. Allez dans nos campagnes : ce grain de blé , jeté dans la terre , où il se dissout et se corrompt , pour fructifier avec abondance ; le cep de vigne , que l'hiver dépouille de ses feuilles , et qui ne vous semble qu'un bois mort et desséché , pour reverdir au printemps d'après , et s'enrichir de ses précieux dons ; ces plantes , ces arbustes qui ne meurent que pour renaître , vous donneront les présages

de la future résurrection de nos corps. Il n'y a pas jusqu'aux insectes qui ne puissent nous servir de maîtres; la fourmi et l'abeille vous invitent par leur exemple au travail, aux vertus sociales, à l'esprit de communauté. Considérez les oiseaux du ciel, quelle sublime philosophie vous allez recueillir à leur école; c'est le Sauveur lui-même qui nous y appelle : *Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans des greniers; mais votre père céleste les nourrit.....* Que si des animaux sans raison ne s'embarrassent pas de leur nourriture, quelle raison avez-vous de compter moins qu'eux sur la Providence? Vous vous livrez à la recherche de la parure : Jésus-Christ vous renvoie encore aux fleurs des champs. Considérez comment y croissent les lys : ils ne travaillent point, ils ne filent point : et cependant je vous déclare que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux (*) (1).

HOMÉLIE XXI. *Sur saint Matthieu.*

Le Sauveur des hommes, dans le dessein de détacher ses disciples des affections terrestres, fait porter la plupart de ses discours sur le mépris des

T. VII Bened.
Pag. 268.

(*) *In ps. cx, Mor., Opusc., tom. III, pag. 295—299; tom. v Bened., pag. 268 et seq.*

(1) Bossuet, *sur la Providence, Serm. choisis*, pag. 67.

richesses. Ce qu'il en dit a bien de quoi nous effrayer. Comme un sage médecin qui avertit son malade du bien qu'il recueillera de sa docilité à suivre ses ordonnances, et du danger qu'il court à les négliger, il nous met dans l'alternative ou de remplacer par le plus dur esclavage l'aimable joug de Jésus-Christ, ou bien de lui témoigner notre amour par le généreux mépris que nous faisons des biens périssables. L'inconvénient de l'affection aux richesses n'est pas seulement d'exposer ceux qui les possèdent aux attaques des voleurs, de répandre dans leur esprit d'épaisses ténèbres qui les jettent dans l'aveuglement ; c'est surtout de nous soustraire à l'empire et au service de Jésus-Christ, de nous asservir à la tyrannie de maîtres insensibles, de rompre les liens qui nous attachent à Dieu, et par là de nous enlever le bien qui nous soit le plus nécessaire. Deux maux également à redouter pour celui qui place son trésor là où la rouille peut l'atteindre et le corrompre, au lieu de le déposer dans le seul asile où la possession en soit assurée : le premier de nous éloigner de Dieu, le second de nous assujettir au Démon de l'avarice.

Pag. 269.

Matth. vi. 19.

Ibid. 24.

Il commence par établir ce principe général : que *nul ne peut servir deux maîtres*, c'est-à-dire deux maîtres qui commandent deux choses toutes contraires ; car s'ils ne commandoient qu'une même chose, il n'y auroit pas d'opposition. Il peut se ren-

contrer grand nombre de personnes sans qu'il y ait division. Les premiers fidèles formoient déjà une assemblée nombreuse, et il n'y avoit parmi eux qu'un cœur et qu'une âme. Jésus-Christ ne s'en Act. iv. 32. tient point à cette proposition générale, mais développant sa pensée; *Car, ajoute-t-il, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre*, et conclut par cette sentence: *Vous ne pouvez tout ensemble servir Dieu et l'argent.* Quelle honte pour des chrétiens de forcer Jésus-Christ à leur tenir un pareil langage, à mettre sur une même ligne Dieu et l'argent! Vous ne pouvez, mes frères, l'entendre sans frissonner d'horreur: et des chrétiens ne rougissent pas de le faire! des chrétiens sacrifient la crainte du Seigneur à la passion de l'or! Quoi donc! un si honteux asservissement étoit-il toléré chez les anciens? jamais. Pourtant, m'allez-vous dire? Abraham, Job furent riches, étoient-ils moins vertueux? Parlez-moi donc de leurs vertus, non de leurs richesses. Job avoit possédé des richesses, se laissoit-il posséder par elles? non; il en étoit le maître, non l'esclave; il en usoit pour les partager avec les indigents, non pour s'en faire des instruments de violence; elles étoient dans ses mains comme un dépôt dont il croyoit n'être que le dispensateur. Il ne s'en faisoit point un sujet de joie; lui-même le déclare dans ces termes: *Vous savez si je* Job. xxxi. 25. *me suis réjoui de mes grandes richesses.* Aussi, quand

il vint à les perdre , ne voyez - vous point qu'il les ait regrettées.

Pag. 270.

Ce ne sont pas là les riches de nos jours. L'argent est pour eux un tyran , le plus impérieux de tous , dont ils se font les misérables tributaires. Maître de leur cœur , il y règne souverainement ; il s'y retranche ainsi que dans une citadelle d'où il commande à ses esclaves , qu'il pousse aux plus criminelles actions ; et tous lui obéissent. Personne qui ait le courage de s'affranchir de ce joug. N'opposez donc point de vains raisonnements à l'oracle que vous venez d'entendre. Jésus-Christ a dit qu'il est impossible de servir deux maîtres : ne donnez pas le démenti à Jésus-Christ. Point d'accord légitime entre deux maîtres aussi opposés que Dieu et l'argent (1). L'un vous dit d'accroître votre bien de ce qui appartient à autrui ; l'autre de vous dépouiller de ce que vous avez pour en enrichir votre frère qui n'a rien ; l'un vous engage à satisfaire tous vos goûts , l'autre à les réprimer ; l'un appelle votre admiration sur les riches ameublements , l'autre vous prescrit de n'en faire aucun cas ; l'un vous invite au plaisir , l'autre vous commande la pénitence ; l'un ne vous parle que de jouissances pour la vie présente , l'autre vous ordonne de sacrifier toutes les affections ter-

(1) Voyez La Colombière, serm. LVIII, qu'on ne doit servir qu'un maître. (*Serm.*, tom. III, pag. 415 ; La Rue, sur la Provid., pag. 340).

restres pour vous attacher à la vraie philosophie : quelle transaction supposez-vous possible ?

Jésus-Christ donne à l'argent le nom de *maître*, pourquoi, parce qu'il assujettit, et bien misérablement, ceux qui le recherchent, comme l'Apôtre appelle le ventre *un dieu*, dans ce sens que l'intempérance en fait une idole, à laquelle on se sacrifie : culte malheureux qui fait le premier supplice de ceux qui s'y abandonnent. Sans compter le châtement qu'ils encourent dans l'avenir ; dès la vie présente, que de maux à quoi l'on s'expose ! punition bien légitime : on déserte le service du plus doux des maîtres ; on tombe sous le joug du plus cruel tyran. De là les procès, les animosités, les chagrins et les inquiétudes, les embarras de toute sorte, l'aveuglement spirituel, et, ce qu'il y a de pire, la perte des biens célestés. Phil. III. 19.

Jésus-Christ ne se contente pas de nous recommander le mépris des richesses ; il nous en indique le moyen : quel est-il ? *Pour cela*, nous dit-il, *ne vous mettez point en peine pour votre âme, où vous trouverez de quoi boire et de quoi manger, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps.* Vers. 25. Car on pouvoit lui répondre : mais si nous renonçons à tout, comment pourrons-nous vivre ? Il prévient l'objection : *Pour cela* ; c'est-à-dire : d'un côté, effrayés des maux que produit l'amour des richesses, du danger où il met votre salut ; de l'autre, invités

Pag. 271.

à les mépriser par le fruit que vous en recueillerez pour la possession des vrais biens : *Pour cela je vous le dis, ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi boire et manger.* Le motif, Jésus-Christ le prend dans ce qui nous touche de plus près : *L'ame n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement?* Or, celui qui vous a donné le plus, ne vous donnera-t-il pas aussi le moins? Puisque vous tenez de lui un corps qui a besoin d'aliment, vous refusera-t-il l'aliment nécessaire au soutien de votre corps? Il unit dans un même intérêt l'ame et le corps, comme l'objet de comparaison le plus sensible. La première, une fois unie au corps, n'est point susceptible d'accroissement; l'autre en reçoit tous les jours. Celui-ci a donc besoin de secours journaliers qui l'entretiennent; et la divine Providence y a pourvu. L'Apôtre a parlé dans le même sens quand il a dit : *Celui qui plante n'est rien; celui qui arrose n'est rien; mais tout est de Dieu, qui donne l'accroissement.*

I. Cor. III. 7.

Descendant à des similitudes plus familières :

Vers. 26.

Considérez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers; mais votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas sans comparaison plus excellents qu'eux? Si sa Providence se montre si libérale envers des êtres d'une moindre importance, que ne fera-t-elle pas pour vous? Voilà comme il parle à un peuple entier qui

l'écouloit, pour témoigner qu'il étoit sensible à ses nécessités. Il tiendra au Démon un autre langage : *L'homme, lui dit-il, ne vit pas seulement de pain ;* Matth. iv. 4. *mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Ici, qu'il veut seulement reprocher aux hommes leur peu de foi, il se contente d'opposer à leur défiance l'exemple des oiseaux du ciel.

Quelques personnes ont trouvé dans cette comparaison un défaut de justesse ; elles n'ont prouvé que leur manque de goût et de respect pour la parole de Dieu. Les oiseaux, a-t-on dit, ne font qu'obéir à un instinct naturel ; quel rapport y a-t-il entre eux et les hommes, qui agissent par un mouvement libre et volontaire ? à quoi je réponds que nous sommes bien libres de faire par notre volonté propre ce que des animaux font par la simple impulsion de leur instinct. Jésus-Christ ne nous dit pas de leur ressembler dans ce qui est propre à leur nature, Pag. 272. comme de voler, mais dans ce que nous pouvons imiter de leurs habitudes, comme de ne pas s'inquiéter de la manière dont ils se nourrissent, ce qui dépend de notre libre arbitre. L'exemple des Saints qui ont vécu selon ce précepte en est une preuve. Notre sage législateur pouvoit bien, s'il l'eût voulu, prendre parmi les hommes ses témoignages ; nous renvoyer, par exemple, à l'école d'un Elie, d'un Moïse, d'un Jean-Baptiste et d'autres saints personnages, qui ne s'occupaient guère de ce qu'ils

auroient à manger. L'exemple qu'il choisit étoit bien plus propre à faire sur l'esprit de ses auditeurs une vive impression. Qu'il eût proposé celui de ces illustres Saints, on pouvoit lui répondre : Nous sommes bien loin encore d'une si haute perfection ; en leur substituant les oiseaux du ciel, il nous laisse sans excuse (1).

Il imitoit en cela le langage de l'ancien Testament, où nous voyons souvent les hommes renvoyés à l'exemple de l'abeille, de la fourmi, de la tourterelle, de l'hirondelle ; et certes ce n'est pas un déshonneur pour l'homme de pouvoir faire, par le choix libre de sa raison, ce que les animaux ne peuvent faire que par la contrainte de la nécessité. Si donc le Seigneur prend un tel soin des êtres qu'il a créés pour nous, combien plus n'en prendra-t-il pas de nous-mêmes ! s'il veille tant sur les serviteurs, combien veillera-t-il plus sur le maître ! *Regardez les oiseaux du ciel.* En quoi ? Il n'ajoute point que ces oiseaux ne s'occupent pas à des commerces et à des trafics injustes, la loi ancienne s'étoit prononcée

(1) « Ah ! les oiseaux n'abusent point des dons de la Providence, ils se contentent de leurs besoins, et vous portez tout à l'excès. Ils suivent la loi de l'instinct, qui leur prescrit leur devoir ; et la religion ni la raison n'ont point de voix pour vous apprendre le vôtre : ils chantent ses louanges, et vous déshonorez son nom. Ils lui obéissent, en un mot, et vous n'usez de votre liberté que pour vous écarter de l'obéissance. » (La Rue, pag. 357.)

là - dessus avec assez d'énergie ; il dit seulement :
Qu'ils ne sèment et ne moissonnent point.

Quoi donc, m'allez-vous dire, voulez-vous nous empêcher de semer ? non ; Jésus-Christ ne le défend pas. Ce qu'il ne permet pas c'est d'y donner trop de soin. Il ne nous ordonne pas de ne point travailler, mais il ne veut pas qu'on travaille avec défiance et que l'on se rende malheureux par l'excès des précautions. Il permet, il commande même que l'on

pourvoie à la nourriture de son corps, mais non que l'on se tourmente pour la recherche des aliments (1).
 Ce que dit ici Jésus-Christ, David l'avoit insinué il y avoit déjà long-temps par ces paroles : *Vous ouvrez* Ps. CLXIV. 16.
votre main, et vous remplissez de bénédiction tout ce qui a vie. Ailleurs : Dieu donne aux animaux et Ps. CXLVI. 9.
aux petits des corbeaux la nourriture qu'ils lui demandent.

Mais où trouver des hommes qui portent dans les nécessités de la vie un désintéressement aussi absolu ?

Ceux que je vous citois tout à l'heure les avez-vous donc déjà oubliés ? A ces exemples ne pouviez-vous pas ajouter celui du patriarche Jacob, sorti nu de la maison de son père, en disant : *Puisque Dieu* Gen. XXVIII.
sera avec moi, qu'il me protégera par le chemin par 20.
lequel je marche, qu'il me donnera du pain pour me

(1) Imité par La Rue, pag. 230 ; et Joli, *Dominic.*, tom. II, pag. 167.

nourrir, et des vêtements pour me couvrir. Ce qui marque assez qu'il n'attendoit point sa subsistance de ses soins, mais de Dieu seul. C'est ce que les Apôtres ont fait depuis en quittant tout et ne s'inquiétant de rien. L'Évangile nous en fournit encore d'autres témoignages dans ces cinq mille hommes d'abord, puis dans les trois mille qui suivoient le Sauveur au désert. Si après tant d'exemples, vous ne pouvez vous résoudre encore à rompre les chaînes qui vous accablent, du moins concevez combien tous ces embarras vous profitent peu : *Car qui est celui d'entre vous qui puisse, avec tous ses soins, ajouter à sa taille naturelle la hauteur d'une coudée?* L'exemple est sensible; il ne dépend de personne au monde de rien ajouter à sa taille, pas une ligne; étendez ce raisonnement aux besoins de la vie: vous croyez qu'il dépend de vous d'y pourvoir: vous vous abusez. C'est la seule Providence qui vous fournit ces moyens dont vous faites honneur à votre propre génie; sans elle à quoi aboutiroient tant de sollicitudes et de travaux à quoi vous vous livrez? Qu'elle vînt à vous abandonner, tout s'anéantit pour vous.

Ne venez donc pas nous dire que les commandements de la loi sont impossibles à exécuter. Nous avons sous les yeux la preuve du contraire. Combien aujourd'hui encore parmi nous de chrétiens qui les observent fidèlement (1)! Si vous l'ignorez je ne m'en

(1) « Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; dan-

Vers. 27.

Pag. 273.

étonne pas. Un Prophète avoit la prétention de se croire seul juste : le Seigneur lui répondit : *Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal.* Oui, nous comptons encore un assez grand nombre d'hommes dignes des temps apostoliques, dont ils nous retracent la sainteté. Si nous ne le croyons pas, ce n'est pas faute de modèles, c'est manque de courage à les imiter. Combattez la passion du vin, celle de l'impureté : on vous répond qu'elle est dans la nature, qu'il est impossible de se vaincre. Comment donc font ces milliers de solitaires qui ne boivent que de l'eau, et encore avec mesure ; de personnes des deux sexes qui vivent dans un célibat continuel ? Tel homme qui ne pense qu'à s'enrichir du bien d'autrui, ne comprend pas comment on peut donner aux autres le sien propre ; de même parce que l'on est absorbé par tous les embarras du siècle, on ne croit pas qu'il soit possible d'abandonner à la Providence seule la conduite de ses affaires ; c'est là, nous dit-on, une perfection impossible, quand l'expérience journalière réclame contre cette prétendue impossibilité.

Toutefois, mes frères, nous nous estimerons heureux d'obtenir de vous d'éviter l'avarice, de

gèreux artifice de l'amour-propre, pour nous entretenir dans une vie même déréglée. » (Bourdaloue, *sur la sainteté, Avent*, pag. 261 ; Massillon, *serm. sur la tiédeur, Carême*, tom. III, pag. 69 ; le P. Lenfant, *foiblesse naturelle*, etc., *Serm.*, tom. VII, pag. 300 et suiv.)

LUC. III. 13.

pratiquer l'aumône , de consentir à faire part de vos biens à ceux qui n'en ont pas. Commencez par observer fidèlement ces préceptes ; et les autres ne vous coûteront plus. Renoncez à vos superfluités , ne sortez pas des bornes de la médiocrité , ne cherchez pas ailleurs que dans un travail légitime l'acquisition de ce qui vous est nécessaire. Le saint Précurseur ne recommançoit aux publicains et aux gens de guerre qui venoient le consulter , pas autre chose que de se contenter de leur propre paye. Il eût bien voulu sans doute les amener à une philosophie plus relevée ; mais des conseils d'un ordre supérieur eussent été en pure perte pour des hommes aussi peu propres à goûter de plus austères leçons ; et ce qu'il y avoit de plus facile eût été sacrifié. C'est dans la même appréhension que nous n'exigeons pas davantage de votre foiblesse. Nous ne savons que trop combien un entier dépouillement seroit au-dessus de vos forces ; bien que parmi les Grecs il s'en soit rencontré qui ont exécuté à la lettre ce que nous vous disons , quoiqu'avec des vues bien différentes de celles que nous cherchons à vous inspirer. Que si vous ne faites pas même les premiers pas , à quelle excuse pourriez-vous prétendre de rester au-dessous de la vertu des infidèles , quand vous êtes appelés à surpasser celle des justes de l'ancienne loi (*) ?

Pag. 274.

(*) Tom. vi Bened., pag. 267—274. Morel , *Nov. Testam.* , tom. II, pag. 179—186.

Extrait de l'HOMÉLIE XXII, sur saint Matthieu; *Considérez comment croissent les lis des champs.... je vous déclare que Salomon même, avec toute sa magnificence, n'a jamais été paré comme l'un d'eux* (VI, 29).

A quel dessein cette riche parure dont le Seigneur a revêtu une simple fleur, ce lis de nos campagnes, qui brille un moment, et qui le soir sera cueillie pour être jetée au feu ? Pourquoi cette profusion de beautés, dont il s'est plu à les décorer, jusque-là que Salomon, dans toute la gloire de sa pourpre, n'a rien qui leur puisse être comparé ? Dieu a voulu manifester tout ensemble sa sagesse et sa puissance. Ce n'est pas le ciel seulement qui raconte la gloire du Créateur ; la terre aussi le célèbre avec non moins de magnificence. Le Psalmiste l'exprime par ces mots : *Louez le Seigneur, ô vous, arbres fruitiers, avec tous les cèdres.* Tous le loueront à leur manière ; les uns par la douceur de leurs fruits, les autres par la pompe de leur feuillage et l'étendue de leurs rameaux. Puisqu'il a répandu tant d'ornements sur de simples fleurs, condamnées à mourir si près de l'instant qui les a vues naître, seulement pour montrer sa toute-puissance, comment refuseroit-il à la plus noble de ses créatures ce qui lui est nécessaire pour le soutien de son existence?... Pag. 275.

Pag. 277.

Vers. 32.

Dieu ne dédaigne pas de s'appeler , lui-même , notre père : un père a-t-il jamais délaissé ses enfants ? Si les hommes eux-mêmes ne négligent pas ceux à qui ils ont donné le jour , pouvez-vous supposer que Dieu ne vous accorde pas les mêmes soins pour ce qui vous est nécessaire ? *Vous avez besoin* , nous dit-il , *de toutes ces choses*. Ce ne sont pas là des choses superflues , et dont sa providence puisse vous laisser manquer. Ces riches couleurs dont il pare les fleurs de nos campagnes , n'étoient pas choses nécessaires ; et pourtant sa main libérale les leur a prodiguées. — Vous m'allez dire : Puisque je ne puis m'en passer , je dois chercher à me les procurer. — Je vous répondrai. C'est pour cela même qu'il vous est défendu de vous en inquiéter. Quand elles seroient superflues , vous ne devriez pas même alors concevoir nulle défiance , mais espérer que la bonté de Dieu ne laissera pas de vous les accorder. Mais étant absolument nécessaires , vous ne devez pas mettre en doute qu'elles ne vous soient données. N'est-ce pas lui qui est le Créateur de la nature ? or , il connoît son ouvrage , et mieux que vous peut-être , qui avez ces nécessités , puisque c'est lui qui les a ordonnées. Il ne contredira pas ses propres lois , en vous plaçant d'un côté sous le joug de ces nécessités , et de l'autre vous privant du moyen d'y satisfaire. Que vous vous inquiétiez ou non , toujours ne pouvez-vous rien obtenir que de lui. Après cela , que

vous reviendra-t-il de vos défiances, rien que le chagrin de vous y être livré sans motif ? Quand vous êtes invité à un banquet, vous informez-vous quel sera le festin ? Vous avez soif, et voilà une fontaine qui s'offre à votre bouche altérée : vous ne demandez pas si vous y trouverez de quoi apaiser votre soif ; ce riche banquet, cette source inépuisable, vous l'avez, c'est la Providence.

Jésus-Christ nous donne ce commandement : Vers. 33.
Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu, et toutes ces choses vous seront données comme par surcroît. Après que nos âmes sont dégagées de toutes sollicitudes, il les dirige vers la pensée du ciel : c'étoit là l'objet de sa mission ; Jésus-Christ n'est descendu sur la terre que pour renouveler le monde, abroger tout ce qui fut ancien, et nous appeler à une patrie meilleure. Tout son Évangile n'a d'autre but que de nous détacher des affections de la terre, par opposition avec la morale du paganisme, concentrée tout entière dans les pensées terrestres, sans s'occuper jamais qu'il y eût un royaume du ciel à mériter après la vie présente. Pour le chrétien, son royaume est ailleurs. Nous ne sommes pas dans le monde pour boire, pour manger et nous vêtir, mais pour plaire à Dieu, et nous rendre dignes des biens éternels. Comme donc les biens présents doivent tenir le dernier lieu dans nos pensées, qu'ils tiennent aussi le der-

nier rang dans nos prières. *Commencez par chercher le royaume du ciel, et toutes ces choses vous seront données comme par surcroît.* Remarquez bien ce mot : *par surcroît*, c'est-à-dire que n'y ayant aucune comparaison légitime à établir entre les biens présents et les biens à venir, ceux que nous devons demander de préférence à tout, sont les biens futurs, avec l'espérance que les autres nous viendront à la suite, même pour le temps présent. Cherchez les biens à venir, et vous recevrez les biens présents; ne désirez point les choses d'ici-bas, et vous ne manquerez pas de les posséder. Il est indigne du chrétien de solliciter le souverain Seigneur de toutes choses pour des objets qui le méritent si peu; réservez vos sollicitudes pour les biens qui seuls en méritent le nom. C'est nous ravaler que de borner nos souhaits et nos empressements à des biens aussi fragiles que ceux de ce monde. Quand il nous ordonne de lui demander le pain nécessaire à notre subsistance, c'est avec l'attention d'ajouter le mot *aujourd'hui*. Ne vous mettez point en peine du lendemain. Jésus-Christ vous laisse le droit de demander le nécessaire de chaque jour : rien au-delà (1). En nous offrant le plus, c'étoit s'engager à nous donner le moins. « Si je vous commande de dépouiller toute sollicitude, et de restreindre

(1) La Rue, *Serm. sur la Provid.*, pag. 330.

vos demandes à un seul objet, ce n'est pas pour que vous vous abandonniez de vous-mêmes aux plus dures extrémités de la misère, c'est au contraire pour que vous ne manquiez de rien. » Quel attrait pour ses disciples ! Ainsi, quand il leur enjoit de faire l'aumône, mais en secret et en évitant les regards des hommes, un des plus puissants motifs dont il appuie le précepte qu'il en donne, est celui-ci : *Parce que votre Père qui voit ce qu'il y a de plus caché, vous en rendra la récompense publiquement, en présence de tout le monde.* De même ici, en condamnant tout empressement pour les biens d'ici-bas, il nous promet de satisfaire d'autant plus à toutes nos nécessités, que nous nous mettrons moins en peine de les rechercher. Je vous défends de vous inquiéter de ces choses, non pour qu'elles vous manquent, mais au contraire pour que rien ne vous manque ; pour que vous les obteniez, mais de la manière la plus convenable à vos véritables intérêts ; pour vous affranchir des sollicitudes et des embarras qui vous tourmentent et vous éloignent des seuls biens auxquels ils vous convienne d'aspirer (1). *Ne vous mettez donc point en peine du lendemain, car à chaque jour suffit son mal ; c'est-à-dire son affliction et sa misère ; hélas ! n'est-ce pas assez de*

Pag. 279

Matth. vi. 4.

(1) Voy. tous les discours sur la confiance en Dieu, dont la matière se confond avec celle de la Providence.

Gen. III. 19. *manger votre pain à la sueur de votre visage?* Pourquoi à la misère de votre condition, ajouter encore le pénible tourment des soucis et des inquiétudes, quand il dépendroit de vous de soulager le poids de la première? Vous êtes inquiet aujourd'hui, demain vous le serez encore : loin de diminuer le fardeau que vous aurez à porter le lendemain, vous l'aggravez encore par la surcharge que vous y ajoutez aujourd'hui.

Pag. 280.

C'est notre Législateur, notre Juge qui a prononcé ces oracles ; par là combien il anime nos espérances ! Lui-même il nous déclare que la vie présente n'est qu'un cercle de travaux et de misères, qu'à chacune de nos journées appartient son tribut d'épreuves et d'afflictions : n'en est-ce pas assez pour nous en détacher, et diriger toutes nos pensées vers le Ciel⁽¹⁾. Cependant nous faisons tout le contraire de ce qu'il nous commande. Jésus-Christ nous ordonne de chercher avant tout le royaume du Ciel ; c'est ce dont nous nous occupons le moins. Il nous commande de ne pas nous inquiéter des choses présentes ; et nous n'avons d'affection que pour elles ; mais une aussi coupable indifférence ne restera pas toujours impunie. Nous y aurons persévéré dix ans, vingt ans, un siècle entier, si vous voulez ; (au

(1) Segaud, *Carême*, t. 1, p. 381 ; La Rue, sur la Providence, p. 340. Bourdaloue, Massillon, etc. Tous les sermons sur la pensée du Ciel.

bout du compte il faudra la quitter cette terre, et tomber sous la main du souverain Juge. Ce qui vous rassure et vous console, c'est, dites-vous, que vous en êtes loin encore. L'étrange consolation que d'être sous le joug d'une sentence capitale; que d'attendre à chaque jour le moment de l'exécution!

Dangers du délai de la conversion. Rien de dur ni de pénible dans la loi de Jésus-Christ. Efficacité de la pénitence. Fruits de la prière. Exemple de la Cananéenne de l'Évangile. Ingratitude du pécheur envers la miséricorde divine (*).

Pag. 281.

« J'ai une cédule en main, dit saint Chrysostôme, qui me répond de tout ce qu'il m'a promis, et qui me rend ma confiance inébranlable (1). »

Vous voyez un père châtier son fils; bien loin de l'en blâmer, vous l'en complimentez; c'est par là qu'il se montre vraiment père. Et quand Dieu se venge, vous le trouvez mauvais! D'autres fois, quand il ne punit point, vous l'accusez d'une excessive indulgence! Du moins accordez-vous avec vous-même: tantôt il est trop sévère, tantôt il est in-

(*) Tom. vii Bened. pag. 274—283.

(1) La Colombière, *Serm.*, tom. iv, pag. 89. « Ainsi vous parle dans la religion votre céleste Législateur. C'est une lettre d'assurance qu'un puissant ami vous envoie pendant les jours de son absence: c'est comme un engagement authentique pour prévenir vos impatiences sur son éloignement. » (Mouchon, *Serm.*, tom. i, pag. 53.)

différent (1). Mais, d'abord, savez-vous ce qui est bien, ce qui est mal, pour juger que Dieu fait bien ou mal (2)? Vous voudriez qu'il punît aussitôt ceux qui attentent au droit d'autrui; voudriez-vous qu'il se vengeât de vous-même, à l'instant que vous prévariquez contre lui? Vous oubliez donc bien vite vos propres iniquités? Vous mesurez la conduite de Dieu à la vôtre: pensez donc qu'il y a entre Dieu et l'homme un intervalle immense, et que rien ne peut franchir. Dieu est-il obligé de déployer à la fois tous les ressorts de sa toute-puissance? ne lui suffit-il pas de la manifester en détail? Prétendriez-vous connoître l'ensemble de sa Providence? Rien de ce qui fut créé n'en sauroit comprendre toute l'étendue. Elle ne se découvre en partie qu'à ceux qui sont dégagés de toute passion; et à ceux-là, bien

(1) La Rue: « Vous murmurez de la conduite inégale de Dieu, dans la distribution des châtimens et dans l'économie de sa justice: tantôt trop d'indulgence, et tantôt trop de rigueur. » (Pag. 337; Réponse éloquente, *ibid.*; et Mouchon, *Causes des murmures*, pag. 42; Bourdaloue, *Dominic.*, tom. 1, pag. 154.) « Approche, ô toi qui murmures en voyant la prospérité des pécheurs: ah! la terre les devrait engloutir. « Tu ne songes pas au secret de Dieu. » (Bossuet, tom. viii, pag. 293.)

(2) « Pour cela, il est nécessaire de philosopher en peu de mots de la nature du mal. Mais je m'abuse d'abord; et il est vrai que le mal n'a point de nature, ni de substance. Car qui ne sait qu'il n'est autre chose qu'une simple privation, un éloignement de la loi, une perte de la raison et de la droiture? Ce n'est donc pas une nature, mais plutôt la maladie, la corruption, la ruine de la nature. De cette vérité, qui est si commune, le docte saint Jean Chrysostôme en a tiré cette conséquence, etc. » (Bossuet, *Serm.*; tom. iv, pag. 473.)

qu'ils n'en puissent saisir le système entier, elle se montre avec une clarté plus vive que les rayons du soleil; et le peu qu'ils en aperçoivent leur suffit pour admirer le tout et lui en rendre grâces. (*)

Elevée par la grâce de l'Esprit Saint au-dessus 1. Reg. 1. des pensées terrestres, la mère de Samuel dirigeoit ses yeux vers le ciel; et, dans les tribulations qui l'affligoient, n'attendoit que de Dieu, ne sollicitoit que de Dieu sa délivrance. Elle savoit, à n'en pouvoir douter, que tous les dons qui viennent de la main des hommes ressemblent à ceux qui les font, et que le secours du Seigneur ne nous manquera jamais, si nous voulons donner un solide appui à nos espérances. Devenue mère, elle en rapporte à Dieu le bienfait et la reconnoissance: « Personne, s'écrie-t-elle, n'est saint comme Ibid. II, 2. le Seigneur; il n'y a point de juste comme notre Dieu; il n'y a que lui de saint; ses jugements sont irréprochables; les décrets de sa providence immuables, infaillibles ». Voilà le langage de la piété reconnoissante. Elle ne se dit pas à elle-même: que m'a-t-il donné de si grand? quelle grâce m'a-t-on faite? Ce n'est qu'après bien des larmes, et des soupirs, et des sollicitations sans fin que j'ai pu obtenir ce qui s'est présenté de soi-même, et avec prodigalité à mes compagnes. Pleine de confiance dans

(*) *In psalm. cxvii*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 354; tom. v Bened., pag. 318. Voy. au volume précédent les pages 216, 321, etc.

la Providence divine, elle ne demande point au Seigneur compte de ses apparentes prédilections, comme on n'est que trop dans l'usage de le faire avec une témérité qui ose citer Dieu à son tribunal. — Pourquoi celui-ci est-il riche, et celui-là

I. Cor. iv. 5. pauvre? — Que faites-vous, ô mortel! l'Apôtre ne vous permet pas de juger votre frère; et vous, vous appelez Dieu en jugement! vous voulez qu'il vous rende raison de ce qu'il fait, quand vous êtes investi de toutes parts des témoignages de sa providence, qu'elle se découvre à vous chaque jour, à chaque heure de votre vie (*):

Il est des hommes qui osent attribuer aux démons la conduite des choses de ce monde (1). Que leur dirai-je? Heureusement Dieu est bon; il aime mieux souffrir qu'on le déshonore par des blasphèmes, que de permettre aux démons de vous faire éprouver de quelle manière ils gouverneroient le monde. Vous l'apprendriez bientôt par une déplorable expérience. Il leur fut permis un jour d'en faire l'essai.

Matth. viii. 28. Nous lisons dans l'Évangile que deux possédés du Démon vinrent se présenter à Jésus-Christ; ils sortoient des sépulcres. Les démons demandèrent au Seigneur qu'il leur permît d'entrer dans un troupeau de porcs; Jésus le permît; ils s'en saisirent,

(**) Sermon v de Anna, tom. iv Bened, pag, 745; Morel, Opusc., t. II, pag. 836.

(1) Voy. plus haut, p. 7, note. Pluquet, Dict. des Hérés., t. II, p. 240.

et allèrent aussitôt se précipiter avec eux dans la mer. Voilà comme agissent les démons. Eh que leur faisoient ces animaux? rien. Mais l'homme, à qui ils ont déclaré une guerre implacable, que de maux ne lui feroient-ils pas s'ils avoient sur lui l'empire? Le maître de tout permit que les démons exerçassent sur des animaux sans raison leur frénétique violence, pour vous faire voir à vous-même ce que vous auriez à en attendre. Lorsque vous avez sous les yeux un possédé du Démon, vous avez la double preuve, et de la tyrannie du Démon, qui agite sa victime avec tant de fureur, et de la bonté de Dieu, qui met des bornes à sa rage en ne lui permettant pas de se livrer aux dernières violences contre ce malheureux, comme il fit à l'égard du troupeau qu'il jeta dans la mer. *Ibid. 32.*

L'histoire de Job nous en offre encore un autre exemple. Dieu lui permit d'éprouver ce saint patriarche : en un moment il extermine ses troupeaux, il enlève à ce malheureux père tous ses enfants, il frappe tout son corps d'une plaie horrible. Voilà la providence des démons; providence de sang, de ruines et de carnage; ils ne ménageroient pas plus le monde qu'ils n'ont fait les pourceaux, qu'ils ne font les possédés; ils nous feroient encore moins de grâce, dans la supposition où ce seroient eux qui gouvernassent les choses de ce monde (*). *Job. I. II.*

(*) Tom. II Bened. , p. 255, 256 ; Morel, *Opusc.* , t. v , p. 699 , 700.

*Désordres physiques et moraux ; mélange des bons
et des méchants.*

Dieu avoit empreint l'univers d'assez éclatantes marques de sa puissance et de sa sagesse : cependant combien n'en est-il pas qui ont méconnu l'ouvrage de ses mains ? Les uns ont porté l'excès de leur adoration jusqu'à en faire un Dieu ; les autres se sont aveuglés sur ses beautés au point de n'y voir que des défauts qui le rendroient indigne d'avoir un Dieu pour auteur ; et ils en ont fait honneur à je ne sais quelle malfaisante matière. Insensés qui se sont égarés dans leurs vains raisonnements ; et, en se combattant les uns les autres, ont assez vengé la divine Sagesse ! O hommes ! comprenez mieux le dessein de Dieu dans la création de l'univers. Il y a mis un caractère de grandeur et de magnificence tel qu'il ne peut point paroître indigne de la sagesse du divin ouvrier qui l'a fait ; d'autre part il y a laissé des vides et d'apparentes défauts, pour prouver combien peu il pouvoit se suffire à lui-même, et qu'il lui falloit nécessairement un secours étranger pour se conserver (*).

(*) Hom. XXI in II *Epist. ad Corinth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 696, 697 ; Massillon, *Paraphrase sur les ps.*, pag. 291 et suiv.

Bossuet : « Dieu nous a introduits dans le monde, où il nous fait voir un ordre admirable, pour montrer que son ouvrage est conduit avec sa-

Le Païen , par excès d'admiration , a vu partout des dieux ; le Manichéen ne voit Dieu nulle part. A l'en croire , ce n'est pas un Dieu bon qui auroit fait le monde. D'après son système il faut accuser même les meilleures choses. Quoi de plus beau que le soleil ! Toutefois cet astre dont la lumière est à la fois si vive et si douce , ne blesse-t-il pas les vues délicates ? et quand ses rayons dardent avec trop de chaleur , il dessèche la terre , il cause les fièvres , il brûle les moissons , il dépouille les arbres de leurs fruits , il rend une partie du globe inhabitable. Faut-il pour cela condamner le soleil (*) ?

J'entends demander souvent : Qui nous fera voir Ps. iv. 6,
les biens dont on nous parle ? Je réponds avec le Prophète : *La lumière de votre visage brille sur nous, Seigneur.* Quels sont les hommes dont les doutes attaquent la divine Providence ? Ce ne sont pas , pour l'ordinaire , des hommes vertueux , sincères , de vrais philosophes ; c'est un vulgaire ignorant , des insensés vivant au gré de leurs passions , sans règle et sans frein. Voilà ceux qui attaquent la Providence. Ou bien , des hommes esclaves de l'ambition , de l'amour des richesses et des plaisirs. Ils vous de-

gesse ; où il laisse de dessein formé quelque désordre apparent , pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. » (*Serm. sur la Provid. , Serm. chois. , pag. 65*)

(*) *Ad Stagir. , Morel , Opusc. , tom. iv , pag. 153 ; Hayer , de l'Existence de Dieu , chap. xxii , pag. 109 ; Leibnitz , Théodicée , pag. 116.*

manderont où sont les biens que donne le Seigneur. Il n'y a, vous diront-ils, que désordres dans la vie. Je suis, moi, dans la misère, accablé d'infirmités, dans l'abjection et dans l'opprobre; tandis que tel vit heureux, au sein de l'abondance, des plaisirs, des grandeurs. Il n'y a pour eux d'autres biens que ceux-là; et, en conséquence de ce préjugé, ils concluent qu'il n'y a point de Providence, parce qu'elle semble les avoir oubliés dans la distribution de ces prétendus biens(1). Aveugles qui, au milieu du jour, demandent où est la lumière! Le Prophète tranche la difficulté par cette réponse : *La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur.* Il ne dit pas qu'elle s'est fait voir, ni qu'elle a brillé; mais *est gravée*, comme une marque que l'on porteroit sur le front se feroit reconnoître à tous les yeux, sans qu'il fût possible de la cacher; comme les rayons du soleil percent les ténèbres. Ainsi, dit-il, de la Providence. Elle éclate, elle se manifeste par les secrets avertissements que nous portons au fond du

(1) « Si ces murmures venoient de quelques pauvres matelots, exposés sur la mer à toutes les révolutions de l'atmosphère, ou de quelque paysan accablé des mépris de la société qu'il nourrit, je ne m'en étonnerois pas. Mais nos athées sont pour l'ordinaire bien à l'abri des injures des éléments, et surtout de celle de la fortune... Quant aux maux de la société, ils ont bien tort de s'en plaindre; car ils jouissent de ses plus doux hommages, après en avoir rompu tous les liens par leurs opinions. » (*Études de la nature*, par Bernardin de Saint-Pierre, dans *la Religion considérée comme base*, etc., pag. 116.) Cambacérès étend la récrimination sur tous les incrédules de nos jours. *Scrm.*, tom. 1, pag. 199.

cœur sur la conduite des mœurs, par ce précieux don de la raison qui nous élève à la connoissance de Dieu, qui nous apprend à distinguer les biens véritables et ceux qui n'existent que dans l'opinion (*).

On se plaint des désordres particuliers que l'on remarque dans la nature, parce qu'on les envisage hors du tout dont ils constituent l'harmonie (1). On ne voit pas que plus ces désordres sont grands, plus les éléments dont se compose le monde sont opposés l'un à l'autre, plus ils en devroient accélérer la dissolution. Par une conséquence ultérieure, plus l'alliance qui les enchaîne, et qui de leur opposition même fait ressortir l'ordre le plus majestueux et le plus constant, devient la plus forte preuve d'une Providence souverainement intelligente qui l'a établi et qui le maintient (**).

(*) *In psalm. ix*, tom. v Bened., p. 21; Morel, *Opusc.*, t. iiii, p. 28. Développé par Bourdaloue, *Serm. sur la Provid., Carême*, t. ii, p. 259.

(1) « Avez-vous jamais compris le fond de malignité qui est dans l'homme? C'est de réduire tout à lui, de se regarder comme seul au milieu du monde, comme le seul objet digne des regards de Dieu. » (La Rue, *Serm. sur la Provid.*, pag. 333.) « Nous ne voyons dans l'univers qu'une très petite partie de l'ouvrage, et nous voulons juger du Tout. Si nous avions la vue assez étendue pour considérer le monde en son entier, ce qui nous paroît un défaut dans sa partie, nous paroîtroit un ornement dans le tout; mais notre vue est courte et trompeuse. » (D. Jamin, *Pensées théolog.*, p. 16.) « Il faut savoir que tout est lié dans chacun des mondes possibles: l'univers, quel qu'il puisse être, est tout d'une pièce, comme un Océan. » (Leibnitz, *Théodicée*, p. 117.)

(**) Hom. ix *ad popul. Antioch.*, tom. ii Bened., pag. 103, 104.

« Sur quoi le mondain fonde-t-il ses doutes touchant la Providence d'un Dieu ? Sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres. Et c'est pour cela même, dit saint Chrysostôme, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une Providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein sont-ils des désordres ? et pourquoi lui paroissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre, et qu'ils répugnent à l'ordre ? or qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence?... S'il y avoit, nous dit-on, une Providence, arriveroit-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés ? Et moi je réponds : Mais de ce que les hommes eux-mêmes sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique en faveur de la Providence qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles passent, et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses (1) ? »

Pourquoi ces vents qui bouleversent la terre et les eaux ? Pourquoi ? pour les purifier et les renouveler, pour tempérer les chaleurs de l'été, pour nourrir les semences et entretenir les plantes, pour aider à la fois la navigation et l'agriculture (*).

L'obscurité des nuits ne sert pas moins que la lu-

(1) Bourdaloue, *sur la Provid.*, *Carême*, tom. II, pag. 259; Montargon; *Dictionn. apostol.*, t. V, p. 251; Houdry, *Biblioth.*, t. V, p. 660.

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 773.

mière du jour à justifier la Providence. Dieu nous a donné la nuit pour reposer nos corps fatigués, et les préparer au travail du lendemain. Elle fait trêve aux sollicitudes et aux soins du jour; dans les maladies, elle calme les ardeurs de la fièvre par un doux sommeil, bienfait supérieur à toutes les découvertes de l'art, et tellement nécessaire, que si l'on en est privé, le jour suivant est à peu près perdu, tant pour l'homme que pour les animaux (*).

Pourquoi les animaux féroces? d'abord pour vous faire voir la dépendance où vous êtes à l'égard de celui qui les a créés, et vous rendre humbles devant lui; pour abaisser votre fierté naturelle, quand elle se voit obligée de trembler devant un être sans raison; pour exercer votre courage par les combats où ils vous engagent (1). Ajoutez que

(* *Ibid.*, pag. 773 et 774. Les Manichéens attribuoient au mauvais principe la création de la lumière et des ténèbres.)

« Le jour est le temps de la société et du travail. La nuit, enveloppant de ses ombres la terre, finit tour à tour toutes les fatigues, et adoucit toutes les peines; elle suspend, elle calme tout; elle répand le silence et le sommeil; en délassant les corps, elle renouvelle les esprits. Bientôt le jour revient pour rappeler l'homme au travail, et pour ranimer toute la nature. » (Fénelon, *de l'Existence de Dieu*, pag. 82, 83.)

(1) La Rue, *sur la Provid.*, pag. 336. « L'utilité des animaux féroces dans la nature a été parfaitement démontrée par M. Virey, dans plusieurs articles du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, et par le célèbre Linnée. (Note de M. Aimé Martin, pag. 106, du traité de Fénelon, *de l'Existence de Dieu*, chapitre *des animaux*. Voy. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*; Cousin Despréaux, Valmont de Bomare, Nieuwentit, *Exist. de Dieu*, 2^e partie, chap. vii.)

plusieurs vous fournissent des remèdes utiles dans vos maladies. Demander pourquoi il y a dans la nature de ces sortes d'animaux, c'est comme si l'on demandoit pourquoi, dans le corps humain, ces matières dont l'effervescence en se mêlant au sang les enflamme, et lui communique une chaleur qui souvent fait de l'homme un animal plus redoutable et plus nuisible à lui-même que la bête féroce. Nous les avons pour les combattre, pour en triompher. Si avec une constitution si frêle et si dépendante, sans cesse menacée par la violence des mouvements que nous nous permettons, nous nous laissons aller à l'orgueil, à l'emportement, que seroit-ce si ce frein ne nous eût pas été donné (*)?

Dieu, après avoir créé le monde, arrête avec complaisance ses regards sur l'ouvrage tout entier qu'il vient de produire? Qu'y a-t-il vu? qu'a-t-il donc admiré? La lumière et les ténèbres, des fruits et des épines, des arbres productifs et des arbres sauvages, des campagnes riantes, des montagnes, des collines et des vallons arides; non-seulement des hommes faits à son image, mais des reptiles vénémeux; des mers qui s'ouvriront aux navigateurs, et d'autres assiégées par des frimats impénétrables; dans leur sein, des poissons utiles et des monstres dévastateurs; le soleil, la lune, les étoiles, des

(*) *In psalm. viii, Morcl, Opusc., tom. III, pag. 103.*

foudres et des tourbillons enflammés, des vents favorables et des tempêtes homicides; d'innocentes colombes et les chantres mélodieux des bois, mais aussi des milans, des éperviers, des vautours, et autres qui se nourrissent de carnage; des animaux qui servent aux travaux de l'homme, et des loups, des tigres, des peuples d'animaux féroces. A côté des plantes salubres et nourricières, d'autres dont les sucs empoisonnés donnent la mort. Dieu a vu tout cela; il a entendu d'avance les murmures de l'hérésie, pour qui ce mélange devoit être un sujet de scandale, et il n'en a pas moins admiré son ouvrage, tant dans l'ensemble que dans les détails. Par l'expression de sa louange il a voulu fermer la bouche à l'orgueilleuse curiosité, et ne lui laisser que la témérité de ses objections, et l'inutilité de ses recherches (*).

Vous voyez tel homme s'abandonnant à tous les excès, en rejeter la cause sur la fatalité, et sur une force supérieure, par laquelle le Démon le tient enchaîné. A l'entendre, il n'y a pas de sa faute; et c'est Dieu, c'est l'auteur de la nature qui le veut ainsi. Parlez-lui de la Providence, il n'y croit point. Fermez-lui la bouche en lui opposant, non des

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 773 et 774. Voyez la note, pag. 33 de ce volume.

raisonnements , mais un fait palpable , l'exemple de tel autre homme , dont la vie est régulière ; il ne vous faut pour cela ni syllogismes , ni une grande érudition , ni discours étudiés. Dites-lui : N'êtes-vous pas de même nature , homme comme lui , lui comme vous , habitant du même monde , composé des mêmes éléments : pourquoi donc cette différence dans la manière de vivre ? D'un côté des mœurs sages et régulières , de l'autre une conduite dont la dépravation vous expose au blâme général. Dieu permet que les bons et les méchants soient mêlés indifféremment. Il n'a point assigné aux méchants une terre spéciale , qui ne dût être habitée que par eux ; il n'a point fait de ceux qui sont bons une sorte de colonie qu'il relègue dans un monde à part ; non , il les laisse vivre les uns avec les autres. Pourquoi ? afin d'éprouver les bons , d'exercer leur vertu par l'exemple , par les tentations même qu'ils reçoivent de la part des méchants. C'est en ce sens

I. Cor. xii. 19. que l'Apôtre nous dit *qu'il doit y avoir des hérésies, afin que l'on découvre ceux qui ont une vertu éprouvée.* Si la vertu de Noé nous paroît admirable, c'est moins parce qu'il étoit juste , remplissant avec fidélité tous les devoirs , que parce qu'il l'étoit au milieu d'une génération perverse et toute corrompue. Que d'efforts ne lui falloit-il pas pour résister au torrent qui avoit tout entraîné autour de lui ! Les méchants , eux-mêmes , ne gagnent pas moins à ce

mélange. Les bons exemples des justes ne laissent pas de faire impression sur les cœurs les plus obstinés dans le mal ; c'est pour le crime un frein qui l'arrête, une accusation permanente, un aiguillon qui fait pénétrer le remords dans les consciences coupables, et sauve du moins les scandales, en obligeant le pécheur à se renfermer dans l'ombre. L'aspect de l'homme de bien est toujours, pour celui qui ne l'est pas, un reproche, et souvent un commencement de conversion (*).

Il n'y a, a proprement parler, qu'un seul mal réel ; c'est le péché. Pauvreté, maladies, infirmités, outrages et affronts, la mort elle-même, que l'on regarde comme le plus grand des maux, n'en sont pas. Une saine philosophie ne s'y méprend point. L'unique mal qui soit vraiment à redouter, encore une fois, c'est le péché (**).

Dieu fait tout servir à sa gloire ; il n'y a pas jusqu'au péché lui-même, tout injurieux qu'il soit à sa majesté souveraine qui, dans les vues de sa Provi-

(*) *Contra ignaviam*, Morel, *Opusc.*, tom. II ; pag. 883, 884.

Bourdaloüe ; « On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera ; mais ces désaveux, ces remords, cette confusion, sont, dans ces actions là même, autant d'arguments en faveur de la Providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie n'en tireroit-il pas, si l'on ne les désavouoit plus, si l'on ne s'en cachoit plus, si l'on n'en rougissoit plus ? » (*Sur la Providence, Carême*, tom. II, pag. 259, 260.)

(**) Hom. v *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 61 ; Hom. IV *advers. Anom.*, tom. I, pag. 480 ; *In illud : de dormientibus*, tom. I Bened., pag. 767.

dence, n'ait son utilité, et ne contribue à la gloire du Seigneur (*) (1).

Lettre à Calcidie (2).

Daigne la bonté divine vous récompenser, et dès la vie présente et dans la vie future, des témoignages touchants du respect et de la tendre affection que vous voulez bien m'accorder. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en ai la preuve. Il y a long-temps déjà que j'étois convaincu de vos sentiments pour moi. L'éloignement où je suis de vous, plus encore la contrée sauvage où je suis relégué, les dangers auxquels je m'avois journellement exposé, les fréquentes et continuelles excursions des barbares, la foiblesse de ma santé et le défaut de secours, rien de tout cela ne m'empêche d'avoir toujours présente à la mémoire la douceur de votre commerce; ces ob-

(*) *Passim, in illud : diligentibus*, tom. III Bened., pag. 150 et seq.; Morel, *Opusc.*, tom. VI, pag. 297.

(1) « C'est une vérité certaine que, quoique le péché, dans le fond de son être, soit essentiellement une injure faite à la majesté de Dieu, il ne laisse pas néanmoins de servir à sa grandeur. Dieu ne le souffriroit pas, remarque saint Jean Chrysostôme, s'il n'étoit capable d'y contribuer par sa malice même; et il anéantiroit plutôt tous les pécheurs du monde, que d'en voir un seul dont il ne pût tirer quelque titre de gloire. » (Bourdaluë, *de la société des justes avec les pécheurs, Dominic.*, tom. I, pag. 208 et 209.)

(2) On conjecture qu'elle étoit la mère (ou la sœur) du prêtre Constance, célèbre dans l'histoire de saint Jean Chrysostôme, par son dévouement à la cause du saint patriarche. (Voy. Tillemont, *Mém.*, tom. XI, pag. 406 — 476.)

stacles mêmes ne font que resserrer les liens d'amitié qui m'unissent à vous et à votre maison ; et il n'y a ni temps ni distance qui puissent les affaiblir. La véritable amitié ne vieillit point. Vous êtes affligée des disgrâces qui m'arrivent. Au nom de votre sagesse et de votre religion, je vous en conjure, loin de vous laisser abattre par le sentiment de mes peines, supportez-les avec un généreux courage. Ce qui m'arrive à moi vous est arrivé à vous-même. Vous le savez, combien depuis votre première jeunesse jusqu'à l'âge où vous êtes parvenue, combien d'épreuves de tout genre n'avez-vous pas eues à subir ! La carrière de la patience s'ouvre encore aujourd'hui à vous, marchez-y comme vous l'avez toujours fait, pour mériter les brillantes couronnes auxquelles les combats que vous avez déjà soutenus vous donnent tant de droits. Vous m'allez dire que cette persécution est plus violente qu'aucune autre ; mais la couronne sera aussi plus glorieuse. Dans cette espérance, ne vous laissez ébranler par aucune des contrariétés, tout amères qu'elles puissent être, qui vous surviennent. Plus l'orage gronde, plus les flots se soulèvent et deviennent menaçants, plus aussi nous aurons à gagner ; la récompense qui nous attend est bien au-dessus des épreuves qui nous l'auront méritée. L'Apôtre l'a dit : *Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous.*

ROM. VIII. 18.

La vie présente est un chemin où les biens et les maux passent également, sans qu'il y ait dans les uns et dans les autres rien de fixe et de permanent. Ce sont des ombres légères qui se montrent et s'évanouissent; et comme le voyageur ne s'abandonne point à la joie quand il marche à travers des prairies, pas plus qu'à la tristesse quand il lui faut gravir des rochers, mais qu'il passe indifféremment par les uns et par les autres, sachant bien qu'il est voyageur, et non pas citoyen, de même devons-nous marcher vers le terme du voyage, sans nous attacher à ce qu'il y a d'agréable sur la route, sans nous laisser abattre par ce qui s'y rencontre de triste et de pénible, poursuivant notre course, et ne nous occupant que de nous ouvrir courageusement l'entrée de notre bienheureuse patrie, puisque c'est là seulement qu'est le bien permanent, solide, immortel (*) (1).

(*) *Epist. ccv ad Calcidiam*, tom. III Bened., pag. 650, 651.

(1) « Je vous demanderai si, à l'égard des avantages de la vie et des espérances que vous y pouvez concevoir, la religion vous a jamais trompés? Vous a-t-elle dit que ce monde dût jamais être le séjour d'un parfait bonheur, ou qu'il pût exister un état de vie dont le malheur n'approcheroit jamais? Ne vous a-t-elle pas, au contraire, sans cesse répété que cette vie est un *train de guerre*, qu'un même accident y arrive, soit au juste, soit au méchant; que vous aurez des afflictions dans ce monde; que vous habitez ici dans une *vallée de combats et de larmes*? Ne vous a-t-elle pas, en conséquence, exhortés sans cesse à ne donner votre confiance, ni au bras de la chair, roseau trompeur qui, en se brisant, vous perce la main, ni à des espérances fondées sur le sable, ni à des biens que leur nature

Sur les paroles du prophète Isaïe : *C'est moi, moi le Seigneur, qui ai fait la lumière et les ténèbres, moi qui fais la paix et qui crée les maux* (XLV. 7). T. VI Bened.
pag. 150.

Ainsi parle le prophète Isaïe ; et un autre a dit, dans le même sens : *Est-il, dans la cité, un mal que le Seigneur n'ait pas fait?* Amos. III. 6. Que veulent dire d'aussi étranges paroles ? Pénétrons en le sens. Parmi les choses humaines, les unes sont bonnes, d'autres sont mauvaises, les autres intermédiaires, indifférentes ; sans être mauvaises en soi, elles passent pour telles, et, dans le préjugé commun, on les compte au nombre des maux. La pauvreté, par exemple, est estimée généralement un mal : l'est-

périssable vous rendoit incertains. Colonnes des palais, ou foibles appuis des chaumières, tout est représenté dans nos livres sacrés comme soumis à des forces majeures, qui font de l'univers une scène toujours mouvante, un théâtre perpétuel de révolutions et de changements. Si, à ces différents égards, la religion vous avoit trompés, vous pourriez vous plaindre de la Providence. Mais lorsqu'elle a pris soin de remplir chaque page de nos livres sacrés de la vanité des choses humaines, de la nécessité de n'y point fixer notre cœur ; la rendez-vous responsable encore de votre obstination dans l'erreur qu'elle a voulu détruire ? Et persévérer dans vos plaintes contre elle, n'est-ce pas vous soulever criminellement contre l'immutabilité des lois de la nature qu'elle a sagement établies, exiger en votre faveur des exceptions injustes et déraisonnables, demander compte enfin à la religion, de ce qu'elle ne vous a jamais ni annoncé, ni promis ? » (Mouchon, *Causes des murmures*, *Serm.*, tom. 1, pag. 43—45.) Secret de la conduite de Dieu dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs : Bourdaloue, *Dominic*, tom. 1, pag. 45 ; Segaud, *Carême* ; tom. 1, pag. 310 ; Bossuet, en vingt endroits de ses sermons, tom. v, pag. 19, 20 ; tom. VIII, pag. 224, etc.

elle? Non. Avec de la prévoyance et de l'attention sur soi-même, on la corrige. L'on donne à la richesse le nom de bien ; quoiqu'elle ne le soit pas essentiellement, elle le devient par le bon usage. Si, de sa nature, elle étoit un bien, tous ceux qui en jouissent seroient bons. S'il n'en est pas ainsi, il devient évident que la richesse n'est pas intrinsèquement un bien, mais qu'elle ne sert que d'instrument et d'exercice à la vertu. Rendons ce principe plus sensible par des images. La blancheur n'est pas une substance, elle n'en est qu'une qualité, un accident à quoi il faut un objet qui le détermine. Ainsi de l'infirmité ; elle n'existe point par elle-même ; on ne la conçoit que par son application à un corps. Si la richesse faisoit la vertu, si elle étoit un bien, tous les riches seroient donc vertueux ; comme aussi, si la pauvreté étoit un mal, tous les pauvres seroient nécessairement méchants : ce qui est contre l'expérience. Mais il est des pauvres qui blasphèment parce qu'ils sont pauvres : dites plutôt parce qu'ils ne savent pas être pauvres, parce qu'ils n'ont pas le courage de l'être. Ce n'étoit point Job qui blasphémoit : tant s'en faut, lui qui, plongé tout-à-coup dans un abîme de misère, bénissoit le Seigneur : *Dieu me l'avoit donnée, Dieu me l'a ôtée ; que le nom du Seigneur soit béni à jamais.* Il est des riches qui, non contents de leur richesse, attentent encore sur celle d'autrui ; n'en accusez

pas la richesse elle-même, mais l'abus que l'on en fait. Elle fournissoit aux saints patriarches l'occasion Pag. 151. d'exercer l'hospitalité envers les étrangers. Abraham, au sein de la richesse, accomplissoit tous les devoirs; Lazare, au sein de la pauvreté, méritoit la gloire du ciel. La richesse et la pauvreté sont deux choses indifférentes par elles-mêmes. Il en est de même de la santé et de la maladie, de la vie, et de la mort, de la gloire, des honneurs, de la servitude et de la liberté (1). Qu'elles surviennent au sage, sa vertu ne fera que s'en accroître. La maladie? si elle étoit un mal, qu'auriez-vous à penser de Timothée travaillé de douleurs cuisantes, à qui saint Paul permettoit l'usage d'un peu de vin, pour for- I. Tim. v. 23. tifier son estomac, et soulager ses infirmités habituelles; ce qui ne l'a pas empêché d'arriver aux plus magnifiques récompenses. La mort et la vie? Ce ne sont pas plus des biens que des maux; la vie ne sera un bien qu'autant que l'on en fait un bon usage; la mort, bien loin d'être un mal, sera le

(1) « Bossuet : Désabusons-nous, chrétiens, et entendons aujourd'hui la différence des biens et des maux. Il y en a de deux sortes; il y a les biens et les maux mêlés, qui dépendent de l'usage que nous en faisons. Par exemple, la maladie est un mal; mais qu'elle sera un grand bien, si vous la sanctifiez par la patience! La santé est un bien; mais qu'elle deviendra un mal dangereux en favorisant la débauche! Voilà les biens et les maux mêlés, qui participent de la nature du bien et du mal, et qui touchent à l'un et à l'autre, suivant l'usage où on les applique. » (*Sur la Provid.*, *Serm. choisis*, pag. 61; Nicolle, *Essais de morale*, tom. II, pag. 39.)

plus grand des biens, par exemple, pour les martyrs qu'elle a conduits au triomphe; pour l'Apôtre
 Phil. I. 23. soupirant avec ardeur après la dissolution de son
 corps, afin de se voir uni enfin à Jésus-Christ; pour
 Pag. 152. le Prophète, quand il disoit : *La précieuse mort aux*
 Ps. cxv. 15. *yeux de Dieu que celle de ses saints*; parlant, non
 de toutes sortes de morts, mais de celle du juste;
 Ps. xxxiii. 22. car il est dit ailleurs : *La mort du pécheur est désolante*. La mort prend donc un caractère divers, en
 raison de ceux qu'elle frappe. C'étoit dans le même
 sens que le sage Salomon, balançant les avantages
 Eccle. iii. 4. et les inconvénients des choses humaines, disoit : *Il*
y a temps de rire et temps de pleurer, temps de naître
et temps de mourir; c'est-à-dire qu'il n'est pas
 toujours avantageux, qu'il peut même être nuisi-
 ble de se réjouir, comme il n'est pas toujours bon
 de s'affliger; que c'est quelquefois un mal et un
 très grand mal. Le milieu, entre l'un et l'autre,
 Phil. iii. 1. saint Paul nous l'indique : *C'est de se réjouir, mais*
dans le Seigneur. Il est donc des maux qui peuvent
 devenir des biens, et des biens qui peuvent devenir
 des maux. La richesse est un bien, quand, par
 exemple, l'aumône en est la dispensatrice; tout ce
 qui n'est point analogue à cet emploi, voilà ce qui
 est mal, comme la licence, la dureté, l'oubli de
 Pag. 153. Dieu et les excès qui en sont la suite, l'intempérance
 et la débauche. Non pas que l'homme qui
 s'en est rendu coupable ne puisse s'en corriger, et

être bon par la suite , ni que celui qui s'en est préservé ne puisse y tomber , et devenir méchant ; mais , dans ce cas , ce sont les hommes qui changent , non les choses elles-mêmes. Résumons : Il y a des biens qui ne peuvent jamais cesser de l'être , parce qu'ils le sont par leur nature , tels que la tempérance , la compassion envers les pauvres ; il y a des maux qui le seront toujours , tels que la débauche , la dureté envers les indigents ; d'autres qui deviennent biens ou maux , relativement à l'usage que l'on en fait : telles sont la richesse et la pauvreté. On s'abuse communément sur leur nature ; et delà les plaintes contre la Providence. Le peuple hébreu s'étoit abandonné à toutes sortes de prévarications. A la voix du prophète Élie , des maîtres sévères arrivent du ciel : c'est la sécheresse , la famine et la pauvreté : le peuple revient à son Dieu. Ces mêmes hommes qui couroient adorer les idoles , et sacrifioient leurs enfants à Baal , font justice de ses prêtres sacrilèges ; plus de plaintes , plus de blasphèmes ; la famine les a changés , et d'horribles fléaux sont devenus des bienfaits. Qu'étoit ce même peuple avant la captivité ? Que fut-il durant la captivité ? Tant qu'il avoit joui de sa liberté , au sein d'une cité tranquille , mais coupable , ses prophètes ne cessoient de lui reprocher le crime de son idolâtrie , la transgression de toutes les lois , l'oubli de tous les commandements de Dieu. Transportés dans

III. Reg. xviii.
40.

Pag 154.

une terre étrangère et barbare, vous les entendrez s'écrier en gémissant tristement, assis sur les bords des fleuves de Babylone : « Nous avons versé » des larmes au souvenir de Sion. Nous avons suspendu nos instruments de musique aux saules qui sont au milieu de Babylone, parce que ceux qui nous avoient emmenés captifs nous demandoient de leur chanter des cantiques. Ceux qui nous avoient enlevés nous disoient : Chantez-nous quel qu'un des cantiques de Sion. Comment chanterons-nous un cantique dans une terre étrangère (1). » Voyez quel merveilleux changement a opéré la captivité ! Sourds, auparavant, à la voix des prophètes, quand ils leur remettoient sous les yeux la loi du Seigneur, aujourd'hui les voilà scrupuleux observateurs de la loi qui leur défend de chanter le cantique du Seigneur dans une terre étrangère. Parlerai-je des trois jeunes hommes et de Daniel, pour qui la captivité, non-seulement ne fut pas un mal, mais une source de gloire ? de Joseph, qui trouva dans les malheurs de sa captivité le principe de son élévation, par où il fut porté au comble de l'opulence et des honneurs ? Et sa barbare maîtresse, en possession de tant de trésors, qu'a-t-elle gagné à sa su-

(1) Belle imitation dans le sermon du P. de La Rue, *sur les souffrances des pécheurs, Carême*, tom. III, pag. 49. Applicable à tous les sermons *sur l'utilité des souffrances, les dangers de la prospérité*. Voy. Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. V, pag. 287.)

perbe indépendance ? rien que d'être la plus misérable des femmes, pour avoir abusé des biens qu'elle avoit reçus (1) ?

Quel est donc le sens des paroles d'Isaïe : *C'est moi, moi, le Seigneur, qui ai fait la lumière et les ténèbres, moi qui fais la paix, et qui crée les maux.* Il veut dire que Dieu, toujours miséricordieux, toujours lent à punir, ne voulant pas encore châtier les Juifs de leurs dérèglements, leur a envoyé des prophètes, pour les rappeler à lui par la terreur de ses châtimens, comme il fit à Ninive, qu'il menaça de détruire. Ainsi, un père tendre fait retentir la menace de son courroux à un fils prévaricateur, qu'il essaie de ramener par la crainte d'une sévère correction (2). Mais le Démon jaloux, furieux de voir que la crainte salutaire des jugemens de Dieu alloit lui enlever ses sujets, suscitoit de faux prophètes, dont les prédictions contraires flattoient un peuple crédule de l'espérance de la paix, de l'abondance d'une parfaite félicité ; ce que leur reprochoient les véritables prophètes, en leur disant : *Ils vous parlent de paix, et où est-elle, cette paix ?* Et pour peu qu'on ait lu, dans nos livres

Pag. 155.

Jerem. IV. 10.
VI. 14.

(1) Le P. de La Rue allègue le même exemple, auquel il ajoute d'autres non moins frappants, sur la *Provid.*, 2^e part., art. iv, pag. 358—360; Segaud, sur la *confiance en Dieu*, Carême, tom. 1, pag. 300 et suiv.

(2) Développement plein de chaleur dans les sermons de La Rue, sur la *nécessité de la pénitence dans les maux publics*, Carême, tom. 1, p. 379 et suiv.; de Saurin, sur le *jeûne de 1720*, tom. v, pag. 383 et suiv.

saints , l'histoire des révolutions du peuple juif , on sait quelles furent celles des prédictions que l'événement justifia. Isaïe , voulant donc prévenir les séductions de ces faux prophètes , fait entendre l'oracle de Dieu , qui seul *créa la lumière et les ténèbres , seul fait la paix et les maux*. Et quels maux ? Ceux dont nous avons parlé : la captivité , la servitude , maux purement accidentels ; non pas la fornication , la licence , l'amour des richesses , maux réels , les seuls qui soient à craindre. Ne croyez pas à vos faux prophètes , qui vous plongent dans une sécurité funeste ; croyez au seul Dieu , qui seul peut vous donner la paix et vous envoyer en captivité , comme étant celui qui fait la paix et qui crée les maux. Il avoit commencé par dire que c'est lui seul qui a fait les ténèbres et la lumière , si fort opposés l'un à l'autre. Lors donc qu'il parle de paix , pour l'opposer aux maux , il est clair qu'il entend par ces maux les châtimens dont il frappe les coupables. Il est des hommes qui accusent les ténèbres de la nuit , s'en plaignent comme d'un mal : est-ce à dire pour cela qu'elle le soit ? Eh ! s'il n'y avoit pas de nuit , trouverions-nous le jour si agréable ? La nuit nous repose de nos fatigues , elle répare nos forces pour le travail du lendemain. Il en est ainsi de ce que l'on appelle les maux : ils réveillent notre mollesse , abattent notre présomption (1). Ce n'est pas la vertu

Vers. 156.

(1) « L'homme a besoin de quelques peines , mêlées avec ses commo-

qui les redoute , elle n'est enchaînée ni par la servitude , ni par la captivité , ni par l'indigence , ni par la mort elle-même , bien que celle-ci soumette tout à son pouvoir ; témoins , encore une fois , nos généreux confesseurs , témoins les patriarches , le bienheureux Lazare , et ce grand Paul , à qui tout l'essaim des maux qui venoient fondre sur lui , les chaînes et les fers , les séparations , les morts , les naufrages , et tant d'autres épreuves impossibles à raconter , ne purent faire aucun mal (*).

Pourquoi Dieu en agit-il ainsi ? Pourquoi permet-il des effets contraires , ce semble , à ses promesses ? Pour deux fins également utiles : la première , de nous tenir dans la dépendance de son pouvoir souverain , qui , des situations mêmes les plus désespérées , peut amener à des résultats supérieurs à toutes les espérances ; l'autre de nous apprendre à nous confier aveuglément à sa Providence , jusque dans

T. I. Bened.
pag. 169.

dités ; il s'amolliroit , il s'oublieroit lui-même , s'il n'avoit rien qui modérât ses plaisirs , et qui exerçât sa patience. » (Fénélon , *de l'Existence de Dieu*, pag. 110. Voyez Bossuet , *de la nécessité des souffrances*, *Serm.*, t. VIII.)
Magnifique étude offerte à l'émulation du prédicateur.

(*) Tom VI Bened. , pag. 147—156. Morel , *Opusc.*, tom III, pag. 781—789.

Bossuet : « Il ordonne les ténèbres aussi bien que la lumière ; c'est-à-dire qu'il rapporte aux desseins secrets de sa Providence , non moins les complots criminels que les actions vertueuses ; et , quelque effort que les méchants fassent pour se retirer de lui , ils retombent d'un autre côté dans l'ordre de sa Providence et de sa sagesse. » (*Serm.* , tom. VII , p. 491.)

l'apparente opposition des faits avec les promesses, assurés qu'elle ne permettra jamais que celui qui s'attache à elle sans réserve soit confondu. Vous croyez à la parole de ceux à qui vous donnez votre confiance, lorsqu'ils vous promettent des biens fragiles comme eux; et vous n'en agiriez pas ainsi avec le Dieu qui vous promet des biens immortels? Que vous promet-il pour ce monde? des peines, des tribulations. Qu'avez-vous donc qui doive vous troubler, et vous porter à soupçonner Dieu d'être infidèle à ses promesses (1)? Quand vous vous plaignez de lui, jusqu'à prétendre qu'il vous abandonne, après que vous avez renoncé au monde pour lui, vous manifestez clairement que vous manquez de foi, que vous doutez de ses promesses, que vous l'accusez de vous avoir trompé (2). C'est vraiment là être dans

Pag. 170.

(1) Voyez plus haut la note de la page 84.

(2) « Si le Fils de Dieu avoit dit, dans son Évangile, que ceux qui s'attacheroient à le suivre, et qui marcheroient après lui, seroient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrâce, comblés de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y auroit de chagrins et de traverses que pour les impies, alors, je l'avoue, notre foi pourroit s'affaiblir. A la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élevation, il me seroit difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtroient dans mon cœur: pourquoi? — Parce que je me croirois trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverois tout le contraire de ce qu'il m'auroit promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu Sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement, et sans équivoque,

la possession de l'esprit des ténèbres, se rendre digne de l'éternel châtement. — Mais on voit des mondains vivre tranquilles et heureux. — Jésus-Christ ne l'a-t-il pas prédit? *En vérité, en vérité, je vous le dis, vous serez, vous, dans la tristesse et dans les pleurs, mais le monde sera dans la joie.* Mais c'est là l'histoire de tous les siècles. Babylone, où Dieu n'étoit pas connu, étoit riche et puissante; Jérusalem captive, opprimée. Lazare, aujourd'hui en possession du royaume du ciel, et de ses immortelles félicités, avoit, sur la terre, à lutter sans cesse contre la faim, et son corps, couvert d'ulcères, n'avoit de soulagement à ses plaies, que la langue des chiens qui venoient les lui lécher; le riche, considéré, au milieu d'un nombreux domestique, vivoit dans les délices, loin de tout embarras: à quoi lui servit, dans les enfers, son opulence et tout son luxe? Lazare, au contraire, eut-il à regretter, et ses privations, et ses plaies, et cette foule d'adversités qui s'étoient accumulées sur lui, durant sa vie? Non. Mais semblable à l'athlète courageux qui a lutté contre l'ardeur des étés et le froid des hivers, il a vaincu avec gloire, et triomphé au sein de l'immortalité. Le Sage l'a dit: *Mon fils, lorsque vous entrez au service de Dieu, prépa-*

Joann. XVI.
20.

Luc. XVI. 20.

Eccel. II. 1
et seq.

à ses disciples: *Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse.* (Voy. la suite, Bourdaloue, sur les afflict. des justes, Dominic., tom. 1, pag. 171 et suiv.)

rez votre âme à la tentation ; humiliez votre cœur et attendez avec patience , et ne vous hâtez point au temps de l'obscurité. De même , ajoute-t-il , que l'or et l'argent s'épurent par le feu , ainsi les hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens , s'éprouvent

PROV. III. 11.

dans le fourneau de l'humiliation. Et ailleurs : *Mon fils , ne rejetez point la correction du Seigneur , et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie* (1). — Mais si la tentation est telle qu'elle m'abatte et m'écrase. —

I. COR. X. 13.

S. Paul vous répond : *Dieu est fidèle , il ne permettra pas que vous soyez tenté au-delà de vos forces , mais il vous fera tirer avantage de la tentation même , afin que vous puissiez persévérer. C'est par tendresse que l'on châtie ; peu importe quoique vous fassiez à celui qui ne vous aime pas. Un même cœur ne peut à la fois aimer et haïr , châtier et abandonner. Comment donc se fait-il qu'il en est tant qui succombent ? c'est qu'ils s'abandonnent eux-mêmes ; ce n'est pas Dieu qui commence : Ceux qui s'éloignent du Seigneur , est-il dit , périront. Or , qu'est-*

PS. LXXII. 27.

(1) « Que la vertu doit être éprouvée comme l'or dans la fournaise, c'est une vérité connue, et très souvent répétée dans les saintes lettres ; mais afin d'en entendre toute l'étendue, il faut observer ici que le feu opère deux choses à l'égard de l'or ; il l'éprouve et le fait connaître ; s'il est véritable, il le purifie et le raffine. Et c'est ce que font bien mieux les afflictions , à l'égard de la vertu chrétienne. Je ne craindrai point de le dire : jusqu'à ce que la vertu soit éprouvée dans l'exercice des afflictions , elle n'est jamais assurée. » (Bossuet , *Serm.*, tom. VII, pag. 202 ; Massillon , *Mélange des bons et des méchants*, Carême, tom. II , pag. 349.)

ce que s'éloigner du Seigneur ? c'est ne pas se soumettre à ses corrections, murmurer, se révolter contre la main qui nous châtie, comme les enfants mutins que l'on voit fuir l'aspect de leurs parents, s'en éloigner, lorsque ceux-ci veulent les plier sous le joug de la discipline ou du travail, leur infliger des punitions, sans en recueillir d'autres produits que de s'exposer à de bien plus fâcheux contre-temps, et d'aller dans une contrée étrangère, courir le risque inévitable d'y rencontrer la disette, les maladies, la faim, l'opprobre et la servitude. De même, que gagne-t-on à murmurer contre la Providence, à se révolter contre ses décrets de rigueur ? Rien que de nouvelles calamités (1).

LUC. xv. 13.

Vous vous comparez avec les autres, pour dire que vous avez plus à souffrir.

Dans les écoles, les maîtres qui les dirigent n'observent pas à l'égard de tous un régime uniforme ; ils rangent les foibles avec les foibles, et ne laissent les forts se mesurer qu'avec leurs pareils. On auroit beau s'escrimer un jour entier avec moins fort que soi, on ne s'en trouveroit pas plus avancé.

Pag. 171.

(1) « Mais je gémis dans la vie présente, et je suis accablé de maux. Eh bien ! abandonnez-vous à l'impatience : en serez-vous plus soulagé, quand vous aurez ajouté le mal du chagrin, et peut-être celui du murmure aux autres qui vous tourmentent ? Profitez du moins de votre misère, etc. » (Bossuet, *Serm.*, tom. vii, pag. 219 ; l'abbé Clément, *sur les souffrances, Carême*, tom. i, pag. 312.)

Du moins , reprenez-vous , ceux qui exercent la même profession , pourquoi ne pas les soumettre au même régime ? Pourquoi ? parce que Dieu n'en est pas réduit à n'avoir qu'un seul mode d'exercice à proposer ; parce que tous ceux qui ont les mêmes besoins ne sont pas dans la même situation. Pour être affligé de la même maladie , on n'est pas susceptible des mêmes remèdes ; le traitement varie selon les constitutions (1). Voilà pourquoi la Providence diversifie ses épreuves , envoyant à celui-ci de longues infirmités , à celui-là l'indigence , à tel autre des persécutions sourdes ou éclatantes dans son honneur , dans ses biens , des morts qui moissonnent coup sur coup ses enfants et ses proches ; les humiliantes distinctions qui vous rejettent au dernier rang de la société , ces injurieux mépris qui vous désolent ; et pourtant ces disgrâces ne sont rien , me dites-vous , auprès des vôtres. Mais tout le monde en dit autant des siennes. Et si c'étoient là celles dont vous eussiez à vous plaindre , vous les trouveriez bien plus pénibles , bien plus insupport-

(1) « Quelle variété dans la manière dont Dieu gouverne tous les êtres ! Pour me restreindre aux hommes seuls , ne comble-t-il pas les uns de ses faveurs , n'accable-t-il pas les autres de ses jugements ?.... Mais s'il y a diversité dans la conduite de Dieu , c'est toujours diversité de sagesse. En tout temps , en tout lieu , il agit en Dieu : il n'a qu'un principe , c'est l'ordre. Il y a une harmonie dans ses perfections qui ne se dément jamais. Il y a dans sa conduite une uniformité qui est le grand caractère de ses actions. Sa variété est toujours sagesse. » (Saurin , *Serm.* , tom. VII , p. 296.)

tables que les vôtres. Je suppose toutefois que vous ayez raison , que faut-il en conclure ? que plus il y a d'épreuves, plus il y a matière à récompense , plus il y a de motifs d'espérer et de se reposer entièrement sur Dieu. Personne a-t-il jamais eu plus à souffrir que saint Paul ? fut-il jamais un plus grand saint ? en est-il qui l'égale ? croyez - vous valoir mieux que lui , pour être dispensé d'être mis au même creuset ? Il en est qui en sortent sans être épurés : qu'ils s'en prennent à eux seuls , non à l'intention du Seigneur , qui les vouloit éprouver ; Que le malade s'accuse soi-même , et non le médecin. S'il y en a qui , s'étant montrés fidèles avant la tentation , sont venus à succomber après , et d'autres qui ont vécu dans le crime , sans avoir jamais connu l'adversité , d'autres enfin , constamment vertueux , dont la vie entière ne présente qu'un long cercle d'infortunes, il n'y a point à tout cela de quoi nous surprendre , moins encore nous décourager. A la bonne heure, peut-être, si nous connoissions tous les ressorts de la Providence ; mais si l'homme pour qui cette divine économie n'eut rien de caché , si l'Apôtre qui fut élevé jusqu'au troisième ciel , s'arrête sur les bords de cet immense océan des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ; s'il ne témoigne que de l'étonnement , et se renferme aussitôt dans le silence, pourquoi nous opiniâtrer à des recherches vaines ? pourquoi cette

Pag. 172.



curiosité qui court après des secrets éternellement impénétrables ? Un médecin nous prescrit des ordonnances contraires à nos idées , sans que nous y opposions de résistance , sans que nous ayons même la pensée de nous prévaloir du droit naturel où nous serions de lui demander compte de ses théories : pourquoi ? parce que nous avons d'avance la conviction qu'elles sont dirigées par les principes de son art , bien que nous le voyons se tromper souvent (1) ; et Dieu , à qui il est impossible de se tromper , Dieu dont les voies sont si fort éloignées

(1) « Lorsque Dieu afflige les fidèles , il ne le fait pas comme un juge sévère qui puniroit des criminels ; mais comme un sage médecin qui veut guérir des malades , ou comme un père qui châtie ses enfants pour les empêcher de pécher. Les châtimens de Dieu sont donc plutôt des effets de son amour , que des témoignages de sa haine : lorsqu'il veut laisser périr quelqu'un , il le laisse s'abandonner à toutes ses passions , jusqu'à ce qu'il l'accable de ses fléaux et le précipite dans l'abîme. Mais lorsqu'il veut sauver ses enfants , il les châtie pour les corriger de leurs défauts ; car si le châtiment ne semble d'abord propre qu'à inspirer de la tristesse , il produit bientôt un fruit secret de justice à ceux qui le souffrent et en profitent : c'est par les afflictions que Dieu est glorifié , que l'Église est édifiée , et que les fidèles sont honorés. Qu'y a-t-il en effet de plus glorieux pour eux , que de souffrir constamment pour le service et la gloire de Dieu ? La constance que Dieu leur donne alors , est une couronne de gloire qu'il place sur leurs têtes. » (Ch. Brousson , dans *Morc. chois. des protest.*, p. 147.)
 « *Le monde se réjouira , et vous , ô justes , vous serez tristes. Le monde se réjouira ; mais ce sera certainement d'une joie telle que le monde la peut avoir , trompeuse , inconstante et imaginaire ; vous , ô justes , vous serez tristes ; mais c'est votre médecin qui vous parle ainsi , et qui vous prépare cette amertume : donc elle vous sera salutaire.* » (Bossuet , sur la *Provid.*, *Serm.*, tom. VIII , pag. 285.)

des nôtres, Dieu, qui est la sagesse par essence, nous nous permettons de porter sur ses œuvres un œil curieux, de sonder témérairement des conseils dont il est dit : *Vos jugements, ô mon Dieu, sont des abîmes sans fond !* (*)

Vous étiez riche, tout à coup vous avez perdu vos biens ; et vous vous en prenez au Seigneur, vous murmurez, vous accusez la Providence. Insensé, vous regimbez contre l'aiguillon : vous allez vous ensanglanter les pieds ; vous jetez des pierres contre le ciel et elles retombent sur votre tête. Je pourrois vous répondre : c'est pour votre bien que Dieu vous a enlevé vos richesses ; mais je vous adresserai un autre langage : ces richesses dont il vous a dépouillé, à qui appartenoient-elles ? N'étoit-il pas toujours maître de reprendre ce qui était à lui ? L'on vous a prêté de l'argent ; l'échéance venue, vous le rendez en remerciant celui qui vous l'avoit prêté ; et vous ne trouvez pas mauvais que votre créancier reprenne son bien, et ne le laisse pas dans des mains étrangères : est-ce que Dieu n'a pas le même droit ? le lui contester, c'est démence (1). Le saint patriarche Job nous apprend que nous avons à remercier Dieu,

(*) *Ad Stagir. de Providentia*, lib. I, cap. VI, VII, pag. 167—172 ; Moriel, *Opusc.*, tom. III, pag. 155—159.

(1) Bourdaloue, *Serm. sur les richesses, Carême*, tom. II, pag. 98. Voyez l'article *Patientiae dans les afflictions*.

Job. I. 21.

non-seulement quand il nous enrichit, mais quand il nous dépouille : *Le Seigneur me l'avoit donné, le Seigneur me l'a ôté; que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles.* Si nous lui devons des remerciements, dans l'une et l'autre circonstance, parce qu'il ne sert pas moins nos vrais intérêts quand il nous donne que quand il nous prive, combien ne devenons-nous pas criminels de refuser notre reconnaissance aux tendres soins que sa main vigilante donne à la culture de nos âmes, aux bienfaits que nous prodigue ce maître si compatissant, si empressé pour tous nos besoins, ce médecin si plein de sagesse, ce juge si équitable dans ses jugements! murmurer contre ses décrets, quand nous devrions les adorer (*)!

T. IV Bened.
pag. 744.

Nous n'aurions pas d'autre preuve d'une Providence divine : la seule inégalité des biens parmi les hommes en devient la démonstration la plus sensible. S'il n'y avoit point de pauvres, il n'y auroit plus de société, puisqu'il n'y auroit plus aucune de ces professions utiles, nécessaires aux besoins de la vie, et qui font toute l'harmonie de l'ordre social(1).

(*) *Dæmones non gubernare mundum*, tom. III Bened., pag. 255. Bourdaloue sur la Provid., Carême, tom. II, pag. 276.

(1) « C'est la diversité des conditions qui rend les hommes nécessaires les uns aux autres. C'est le sentiment du besoin que nous avons de nos semblables, qui est le plus fort lien qui nous attache à eux, et qui nous porte à les secourir, dans l'espérance que nous retirerons à notre tour des secours dans nos indigences.... De ce que *c'est Dieu qui nous a faits tous*,

Or c'est la pauvreté qui les entretient, c'est elle qui, bon gré mal gré, enfante le travail et l'industrie. Qu'il n'y ait que des riches, tout le monde vivra dans l'oisiveté, et tout s'en ira dans la confusion et dans le désordre : tout périra.

Vous faites un crime à la Providence d'un partage inégal qui laisse celui-ci dans l'abondance, celui-là dans la pauvreté ; et vous voudriez que tout fût commun parmi les hommes. Mais si, dans les points les plus essentiels, les plus nécessaires à la vie, la Providence s'est montrée la même à l'égard de tous les hommes, elle est vengée de ce reproche. Vous n'avez à produire contre elle d'autre inégalité que celle des richesses ; mais s'il est évident que l'égalité se retrouve non dans un seul objet, et qui n'est pas des plus importants, mais dans la plus grande et dans la meilleure partie des usages de la vie, vous serez forcé de rendre hommage à la Providence. Examinons donc en quoi le riche est privilégié sur le pauvre. Est-ce en ce que le premier boit des vins délicieux et savoure avec volupté des liqueurs apprêtées par l'art ? Mais la Providence a mis à la disposition du pauvre comme du riche l'eau des fon-

Pag. 745.

suit-il que le riche et le pauvre soient égaux ? De même, Dieu n'est pas moins l'auteur d'une fourmi que du plus sublime génie qui soit parmi les hommes. De ce que c'est l'Éternel qui a fait cette fourmi et ce sublime génie, suit-il que ces deux êtres soient égaux ? » (Saurin, *Serm. sur l'égalité des hommes*, tom. VI, pag. 266—271.)

taines. Vous riez peut-être de m'entendre parler de cette sorte ; mais un moment de réflexion vous ramènera à ma pensée, et vous fera comprendre que la vraie richesse est ici pour le pauvre. S'il n'y avoit point de vin, qui est-ce qui y perdrait ? rien que les malades. Qu'il n'y eût point de fontaines ni de rivières, la terre ne seroit plus qu'un désert inhabitable ; les arts seroient taris dans leur source ; le genre humain tout entier seroit condamné à la plus cruelle mort. Dans ce qui fait les nécessités de la vie, le pauvre n'a donc rien à envier au riche ; je dis plus, et je vais vous surprendre : il est mieux traité. Combien ne voyons-nous pas de riches dont l'aisance où ils vivent ruine leur santé, tandis que le pauvre, réduit à ne boire que de l'eau, trouve dans ses privations mêmes une source abondante de plaisirs vrais et qui jamais ne se refusent à ses désirs (1) !

Parcourons les autres bienfaits que la Providence distribue également à tous. Le feu, plus utile que tous les trésors et que toutes les richesses du monde, l'air que nous respirons, la lumière du soleil, ne

(1) La Rue, *sur la Provid.*, pag. 348, 349. Un moderne prédicateur, plus sévère encore : « S'il y a des pauvres, ce n'est point à la Providence qu'il faut s'en prendre, c'est à la dureté des riches... C'est à l'indolence des médiocres, qui, pourvus de talents et de doigts, aiment mieux être à charge à eux et aux autres, que d'employer leur industrie. C'est enfin à la défiance du pauvre, qui n'a pas plutôt obtenu un médiocre salaire, ou mendie une légère aumône, que l'intempérance l'engloutit. » (Beauregard, *sur la Provid.*, pag. 260.)

sont-ils pas des biens communs à tous les hommes ? il semble même que le pauvre ait pour en jouir des sens plus délicats que le riche , parce qu'ils sont moins partagés , moins blasés sur la contemplation des œuvres du Créateur. De là vient encore que le sommeil , présent accordé à tous les hommes par une Providence bienfaisante , est mieux goûté du pauvre que du riche. Celui-ci dort comme il mange , comme il boit , sans que la nécessité le contraigne , et le prive par là du plaisir que la nature attache à ces besoins : c'est la faim , c'est la soif qui fait l'assaisonnement du repas ; ce n'est point le duvet qui fait mieux dormir , mais la fatigue qui amène le sommeil , et lui donne ses délices , quelque part que l'on dorme ; et tout cela est le partage du pauvre. Disons la même chose de la santé , et en général de tout ce qui détermine la bonne disposition du corps. Dira-t-on que les pauvres soient toujours malades , et les riches toujours bien portants ? L'expérience prouve le contraire. Ce ne sont pas les pauvres qui sont les plus sujets à ces longues et cruelles infirmités que vous voyez s'acharner sur le riche ; elles épargnent ceux dont la vie active est exercée par des travaux journaliers , et n'assiègent en général que ces corps délicats chargés d'essences et nourris dans l'oisiveté. Tel riche , environné de domestiques dociles au moindre de ses ordres , enchaîné par la souffrance sur sa couche voluptueuse , porte envie

Pag. 746.

à ce mendiant qu'il entend crier par les rues d'une voix forte demandant l'aumône, et désirer de lui ressembler avec la santé, plutôt que de languir comme il fait, avec ses infirmités, au sein de son opulence. Le mariage donne également au riche et au pauvre plus ou moins d'enfants : qu'ils n'en aient pas, l'avantage se trouve du côté du pauvre, qui s'en console aisément, tandis que la privation en est bien plus douloureuse pour le riche, qui voit avec chagrin ses biens passer à des étrangers. La succession du premier ne lui fait point d'envieux ; elle se transmet paisiblement à ses enfants quand il en a, du moins à ses parents ou à ses amis ; celle du riche, toujours convoitée, passe communément à des ennemis. L'expérience journalière de ce qui arrive à l'égard des autres, lui fait présager avec douleur ce qui l'attend lui-même ; il voit la mort frapper également le riche et le pauvre, ses coups imprévus tomber sur les palais comme sur les chaumières, et réduire au même néant le corps du potentat et du sujet. La seule différence, c'est que l'un a des obsèques, et l'autre n'en a pas. Mais pour qui en est le profit ? est-ce pour ce cadavre que vous chargez de riches draperies ? non : tout le luxe de sa pompe funèbre n'a fait qu'irriter l'envie, provoquer la clameur universelle, armer la haine, qui ne lui pardonne pas de conserver, même par-delà la mort, cette insatiable cupidité des richesses dont il

fut dévoré durant sa vie ; donner l'éveil aux voleurs qui viendront lui enlever sa dépouille dans son sépulcre, et fournir plus de pâture aux vers et à la corruption. Le pauvre n'a pas besoin que la sienne soit défendue par tant de portes, de serrures et de geoliers qui n'intimident pas les violateurs des tombeaux ; sa cendre repose en paix au fond de sa modeste retraite, et n'a pas à craindre qu'elle soit outragée ni par la calomnie ni par la profanation. Ces richesses tant enviées, que procurent-elles à ceux qui les possèdent ? des peines et des inquiétudes, des alarmes et des dangers. Avec la pauvreté, mais une pauvreté vigilante, nous gagnons bien davantage et pour le temps présent et pour la vie future. Comme elle a moins d'occasion de pécher, elle a aussi plus d'espérance de se sauver. Gardons-nous donc d'imiter les serviteurs ingrats qui sont toujours à se plaindre de leur maître. Remercions Dieu de tout ; n'estimons de mal que le péché, de bien que la justice. Avec de telles dispositions, il n'y aura ni maladies, ni privations, ni injustices de la part des hommes qui nous puissent troubler ; mais faisant de nos adversités mêmes la matière de nos actions de grâces et d'une joie pure, nous mériterons les biens futurs par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui, etc. (*).

(*) Tom. iv Bened., pag. 744—747 ; Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 337—341.

Extrait de l'homélie LIII sur saint Matthieu.

T. VII Bened.
Pag. 542.

L'homme est si inconstant et si foible, qu'il ne peut se passer d'épreuves. Telle a toujours été la conduite de la Providence : elle mélange les biens et les maux, les tempère les uns par les autres, et ne permet pas que le bonheur ou le malheur dominent perpétuellement; elle les entremêle et fait succéder alternativement l'un à l'autre, comme le jour succède à la nuit, l'hiver à l'été, afin que nous ne soyons ni enorgueillis par la prospérité, ni abattus par la disgrâce. Ne vous étonnez donc point des infirmités qui vous surviennent, lorsqu'en état de santé vous devez au contraire vous étonner d'être bien portants, ni d'être éprouvés par la douleur, quand, si quelque chose doit vous surprendre, c'est de n'avoir rien à souffrir.

Mais je ne suis jamais sans souffrir. Vous le dites, vous le croyez; mais ne vous abusez pas : un état continu de souffrances aussi aiguës que celles que vous supposez, n'est pas possible; la nature n'y résisteroit pas. Dites plutôt que vous vous prétendez toujours dans un état de souffrance, parce que vous voudriez n'avoir jamais rien à souffrir. Or l'un est aussi impossible que l'autre.

Figurez-vous en effet deux hommes dans une situation toute différente : l'un, c'est un esclave, un pauvre

artisan , mangeant son pain à la sueur de son front ; d'autre part, un riche, un roi, si vous le voulez, vivant dans l'opulence, nageant dans les plaisirs, heureux du moins en apparence. D'où vient que la plus légère contrariété, une marque de mépris de la part de ceux qui sont au-dessus de lui, un manque de réussite dans une chose qu'il désire fortement, la voix publique qui accuse l'excès de ce luxe ou les abus de cette autorité, le tourmente et le consume, sans parler de tant d'autres peines inévitables dans cette condition : les chagrins, les sollicitudes, les ennuis, les pièges et les faux rapports, cette foule d'ennemis publics ou secrets, lesquels jaloux d'une fortune à laquelle ils ne sauroient atteindre, cherchent toujours à la traverser par mille artifices. Ce pauvre, cet esclave, au contraire ; a des jouissances que l'autre avec son diadème, ses trésors, ne connut jamais. Il est sans inquiétudes ; il n'a rien à perdre. Rien ne trouble son sommeil ni sa tranquille sécurité. Il n'est pas sans douleur, mais il n'est pas sans plaisir ; tandis que le plaisir est exilé du cœur des premiers, et que leur vie n'est qu'une mort de tous les jours.

Pag. 543.

Il ne dépend que de nous d'être toujours dans la joie. Soyons vertueux. La vertu remplit des plus douces espérances ceux qui la possèdent ; elle leur concilie la bienveillance de Dieu et des hommes, et leur donne d'ineffables consolations. Elle a ses diffi-

cultés sans doute , mais le témoignage d'une bonne conscience et la paix de l'âme sont une source féconde de félicités supérieures à tout langage humain.

Pour preuve , allez voir à son lit de mort ce vieillard qui fut opulent et vertueux. Parlez-lui des honneurs dont il a joui , des plaisirs qu'il a goûtés , rappelez aussi les bonnes œuvres qu'il a faites , et demandez-lui quels sont , à ce moment , les souvenirs dont la pensée le flatte plus agréablement , et lui donne les plus délicieuses consolations. Sa réponse ne sera pas équivoque. Il regrettera amèrement les joies auxquelles il a pu s'abandonner , pour fonder toutes ses espérances sur ses bonnes œuvres. Ezéchias , sur le lit de la souffrance , ne s'occupe ni de gloire , ni de royaume , ni de festins opulents ; toutes ses pensées portent sur les œuvres de justice : *Souvenez-vous , Seigneur , s'est-il écrié , que j'ai marché devant vous dans la vérité , et que j'ai toujours fait ce qui étoit bon et agréable à vos yeux.* Avec quelle noble assurance l'Apôtre se rend à lui-même ce témoignage : *J'ai livré un glorieux combat , j'ai achevé ma course , j'ai gardé la foi !* N'avoit-il pas , m'allez-vous dire , d'autres titres de gloire à vanter , et , ce semble , plus honorables , par exemple , le crédit dont il jouissoit dans l'Eglise , le nombre toujours croissant de ses disciples empressés à suivre leur maître , lui qui écrivoit aux

fidèles de Galatie : *Vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu, comme Jésus-Christ même.* Non, il ne tient compte que des travaux qu'il a soufferts, que des combats qu'il a livrés, et des couronnes qu'ils lui ont méritées, et certes avec raison ; car ce sont là les seuls biens réels qui nous restent (*).

L'impunité dont nous voyons trop souvent le crime jouir au milieu de nous, a donné lieu plus d'une fois à des murmures contre la Providence (**). On se trompe : la justice divine n'a laissé jamais le crime impuni. Si elle ne s'en venge pas toujours dans la vie présente, c'est qu'elle en réserve le châtement à un temps futur (***). Vous vous plaignez de ces fléaux qui se déchaînent sur les villes et les campagnes, et frappent tout un peuple ; de ces maladies qui dévorent lentement les principes de la vie, anticipant sur les jours de la vieillesse, et livrant les corps à une sorte de décrépitude anticipée ; de ces disgrâces inattendues, de ces revers éclatants qui, du sommet de l'opulence, précipitent dans l'abîme de la mi-

(*) Tom. vi Bened., pag. 542—545 ; Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, pag. 586 et suiv.

RAPPROCHEMENTS : Cambacérès, *sur l'aumône, Serm.*, tom. 1, p. 352 ; Massillon, La Rue, Segaud, La Colombière, etc., etc., même sujet, tous les sermons *sur le danger des prospérités, sur le bon usage des afflictions, sur l'état du chrétien et du pécheur mourants*, la plupart des péroraisons de Saurin.

(**) *Chrysost. passim. ad Stagir*, tom. 1 Bened., pag. 173, 184, 226.

(***) *De perfecta caritate*, tom. vi Bened., pag. 298 ; Hom. xxv in *Epist. ad Roman.*, tom. ix, pag. 708, 709.

sère : ce sont autant de coups de la justice céleste. Remontez au principe ; c'est le crime qui les a provoqués (*) : souvent le péché d'un seul homme retombe sur tout le peuple (**). C'est le péché qui a fait tous les maux dont la société gémit. Non , le vice en général , ne peut échapper tôt ou tard à la punition qu'il mérite , punition toujours équitable , et merveilleusement assortie aux fautes et aux crimes. Dieu l'a voulu ainsi : c'est la leçon morale qu'il donne aux hommes par l'expérience. Que chacun se rappelle avec détail sa vie passée , il trouvera que toutes ses bonnes actions, tous ses sacrifices vertueux ont eu leur récompense ; que tous ses égarements ont été punis. Qu'on lise l'histoire : ces grands exemples y sont présentés d'une manière plus frappante encore. Tel est l'ordre des choses ; mais cette loi n'est que générale , elle n'est point absolue ; et c'est encore ici que brille avec éclat la Sagesse divine du suprême Législateur : il a voulu que dans tous les temps il y eût des exceptions à cette loi , afin de prouver aux hommes de tous les siècles qu'il existe une autre vie où le criminel impuni dans celle-ci trouvera des châtimens , et l'innocent opprimé des récompenses. Et par un décret de la Pro-

(*) *In terræ motu* , tom. I Bened. , p. 775.

(**) *In illud : Vidi Dominum* , tom. VI Bened. , pag. 104 ; Hom. XXXIV in Joann. , tom. XIII , pag. 216.

vidence, digne de toute notre admiration, ces exceptions sont assez fréquentes pour démontrer dans tout leur jour ces importantes vérités ; et, en même temps, elles sont trop rares pour pouvoir troubler l'ordre général, et pour détruire ces grands principes si vrais et si salutaires : que le vice est nuisible autant que méprisable ; que le seul intérêt personnel doit en éloigner, et que la vertu est aussi utile qu'elle est belle (*).

Explication du psaume III : *Seigneur, pourquoi le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort augmenté* (vers. 1)? (*Psaume de David lorsqu'il fuyoit devant son fils Absalon.*)

Après une victoire, on érige d'ordinaire des monuments en l'honneur de ceux qui les ont remportés ; on dresse des statues, on érige des colonnes qui transmettent à la postérité les noms de ceux qui eurent la plus grande part au succès. La plume des écrivains célèbre leurs panégyriques. Tous les arts sont mis à contribution, et enchérissent à l'envi sur la louange du vainqueur. Mais jamais on n'a vu un monument consacré en mémoire d'une fuite, ainsi

T. v Benel.
pag. 1.

(*) Hom. XXIII in Act. apostol., tom. IX, pag. 190; *Toto lib. I, ad Stagir.*; traduit en substance par Joli, évêque d'Agen, *Malheur des prospérités mondaines, Dominic.*, tom. I, pag. 336 et suiv.; Mouchon, *Causes des murmures*, pag. 34; l'abbé Clément, *sur les souffrances, Carême*, tom. I, pag. 315; Massillon, *Carême*, tom. I, pag. 63; *De la Région considérée comme base*, etc., pag. 111, 112.

que nous le lisons en tête de ce psaume. David, en le composant, se proposoit de donner à tous les hommes une instruction salutaire; c'étoit de leur apprendre à respecter la loi divine, à ne jamais rien se permettre qui puisse leur attirer la même disgrâce que celle dont il avoit eu lui-même à gémir. Il fuyoit devant son fils Absalon, en punition du crime dont son père s'étoit souillé. Infidèle à la loi de Dieu, violateur de la sainteté du mariage, il rend par sa fuite témoignage à l'oracle qui avoit dit : Tu ne convoiteras point la femme d'autrui. Parce qu'il osa

attenter à la brebis du pauvre, l'enlever à son maître, souiller ses mains du sang de celui à qui elle appartenoit, il avoit mérité de trouver dans son propre fils un vengeur de son crime. Le Seigneur ne le lui laisse pas ignorer. Le Prophète envoyé de sa part à David lui dit : « Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu » d'Israël : Je vous ai sacré roi sur Israël, et je vous » ai délivré de la main de Saül. Je vous ai rendu » maître de toute la maison d'Israël et de Juda. Que » si cela paroît peu de chose, je puis y ajouter encore » beaucoup d'autres bienfaits. Pourquoi donc avez- » vous méprisé ma parole jusqu'à commettre le mal » devant mes yeux? Vous avez fait perdre la vie à » Urie Héthéen; vous lui avez ôté sa femme, et » l'avez prise pour vous, et vous l'avez tué par l'épée » des enfants d'Ammon. C'est pourquoi l'épée ne » sortira jamais de votre maison. » Vous avez plongé

Fag. 2.

II. Reg. XII. 4.

Ibid. 7—20.

au sein d'une maison étrangère le glaive de la division ; le glaive de la division restera sanglant au sein de votre maison. J'armerai contre vous les mains de vos propres enfants ; la vengeance ne viendra pas d'ailleurs , mais du sein de votre famille. Le châti- ment sortira du même lieu d'où le crime est sorti.

David en déplorant sa fuite nous en révèle la cause. En nous mettant sous les yeux l'histoire de la chute d'un juste , il nous apprend à nous tenir sur nos gardes , de peur d'encourir le même châti- ment. Nous n'aurons pas , comme lui , à craindre de la part de nos proches une révolte déclarée ; bien que pourtant nous voyons tous les jours au sein des fa- milles des discordes intestines ; celui-ci aux prises avec une épouse , celui - là en guerre avec ses en- fants ; un autre est sous le joug d'un frère , d'un do- mestique : personne qui n'ait à gémir et à combattre , personne qui n'ait à soutenir une guerre intérieure ; et l'on ne veut pas remonter au principe. L'on ne songe pas que les épines proviennent d'une malheu- reuse semence que l'on y a laissée croître ; on ne voit point que cet incendie ne s'est allumé que faute d'en éteindre les premières étincelles.

Ce sont nos propres péchés qui causent ces dé- sordres ; et la justice divine n'a pas besoin de cher- cher ailleurs qu'autour de nous les exécuteurs de ses vengeances. La preuve en est à chaque page de nos saintes Écritures , ce dépôt infaillible de la vérité.

Pag. 3.

Votre épouse vous met sans cesse aux prises avec son humeur farouche ; elle ne vous aborde que pour vous glacer de frayeur ; sa langue est un glaive dont elle vous perce ; quel supplice de trouver son ennemie dans celle où l'on espéroit trouver son soutien ! Mettez la main sur votre conscience ; elle vous reprochera les coupables intrigues de votre jeunesse. Etonnez-vous après cela que Dieu emploie la main d'une femme pour venger l'honneur d'une femme que peut-être vous avez outragée. Cette femme querrelleuse qui fait le tourment de votre vie , elle ne sait pas qu'elle est l'instrument auquel Dieu a confié le soin de vous punir et de châtier votre égarement ; mais Dieu le sait. Le remède est amer ; mais le médecin l'a choisi pour vous guérir et vous ramener au bien.

Ps. cv. 25.

Je sais bien qu'il n'en faut pas toujours conclure que les disgrâces des justes ne leur arrivent qu'en punition de leurs péchés. Joseph est persécuté par ses frères et ne l'avoit pas mérité. Job l'est également par sa femme ; et Job était juste. Ces exemples particuliers ne prévalent point contre l'expérience générale. Dieu a sur ses serviteurs des vues secrètes que lui seul connoît. Quelquefois il permet que la haine remplace l'affection, comme nous le voyons au psaume cent quatre , où il est dit : *Qu'il changea le cœur des Égyptiens afin qu'ils haïssent son peuple.*

C'est qu'il jugea que l'affection d'un peuple ido-

lâtre lui devenoit funeste, et que les effets de sa haine serviroient bien mieux la vertu de ses serviteurs. Généralement parlant, il ne permet la révolte des créatures contre ses serviteurs qu'en punition des fautes dont ils se sont rendus coupables. Adam, avant son péché, voyoit tous les animaux dociles à sa voix : rien ne lui disputoit son empire. A peine a-t-il péché, ses sujets, jusque-là si obéissants, ne reconnoissent plus leur maître défiguré à leurs yeux par la souillure de son iniquité. Ses esclaves les plus soumis lui déclarent la guerre, semblables à cet animal domestique qui, accoutumé au visage de son maître, ne s'en approche qu'avec respect et reconnoissance pour les soins qu'il en reçoit ; mais que l'on se présente à lui sous un masque, il ne reconnoît point son maître, et ira même jusqu'à l'attaquer et le menacer (1). Ainsi d'Adam; tant que

Pag. 4.

(1) L'on rencontre, dans un ouvrage moderne, cette judicieuse observation, que saint Jean Chrysostôme a développée dans vingt endroits : « L'homme ingrat, déchu, dégradé, l'homme criminel fut justement banni de ces lieux enchanteurs, où la terre fertile, sans culture, ne produisoit que des fruits délicieux et des plantes salutaires, où les animaux, dociles et soumis, obéissoient sans effort à celui que le Créateur leur donna pour maître. Quelle admirable proportion entre la punition de l'homme et son crime ! Si Dieu, en l'exilant sur la terre, eût daigné lui expliquer ses desseins : Je t'ai formé de la poussière, auroit-il dit, et tu as voulu devenir mon égal ! A une créature innocente, animée de mon souffle divin, il falloit un séjour enchanté, une terre toujours féconde ; j'avois créé pour toi une nature parfaite, et des animaux qui n'avoient pour instinct qu'une constante obéissance à tes desirs ; mais tu as osé te révolter contre ton bien-

son innocence lui avoit conservé l'empreinte auguste de sa ressemblance avec son divin Créateur, les animaux lui rendoient l'hommage d'une entière dépendance ; ils ne secouent le joug de l'obéissance que quand lui-même a secoué le joug du Seigneur. Le juste Daniel est respecté par les lions. Le prophète dont nous lisons la tragique histoire au troisième livre des Rois, viole la défense du Seigneur : Ce n'est plus le Prophète, c'est un autre homme ; un lion vient qui le dévore.

III. Reg. xiii.
21.

Il est pour chacun de nous un ennemi, le plus formidable de tous, parce que, loin de nous en défier, nous sommes toujours liés avec lui d'affection et d'intelligence, c'est notre chair, ennemi qui nous attaque par les maladies et les infirmités, par les accidents divers, et châtie par le fouet de la souffrance l'âme quand elle déchoit de son empire pour se mettre sous la dépendance des sens.

Il est donc vrai de dire que c'est à nos péchés

facteur et ton père; et j'ai révolté la nature entière contre toi. Créature dégradée, mais que le repentir et mon amour peuvent relever encore, le séjour où je t'exile est conforme à ton nouvel être. Comme toi, offrant et réunissant les contraires, renfermant dans son sein les sources inépuisables et du mal et du bien, la terre, sur laquelle tu vas régner, produira les poisons et les fruits bienfaisants. On y verra des gouffres profonds, d'horribles précipices et des vallées fertiles et délicieuses, des animaux utiles et des serpents venimeux, des tigres féroces et des lions altérés de sang.... Tel est désormais l'empire qui te convient; tout doit à jamais y retracer à tes yeux ma justice et ton châtimement, ma puissance et ma bonté. » (*De la Religion considérée comme base*, etc., pag. 107, 108.)

qu'il faut nous en prendre des maux que nous éprouvons. David envahit la femme d'autrui ; son fils envahira son royaume. La violence amène la violence. Son adultère fut enveloppé des ombres de la nuit ; la honte de sa fuite sera éclairée par la lumière du jour. Ainsi s'accomplira la parole du Seigneur : Vous avez commis le mal dans les ténèbres ; moi je vous punirai à découvert, à la face de ce soleil que vous voyez. II. Reg. XII.
12.

Il est vrai qu'Absalon lui-même ne jouit pas beaucoup du fruit de sa révolte. Son exécration parricide n'appeloit pas moins les vengeances du Ciel. Son arrêt étoit porté ; Joab en fut l'exécuteur. Dieu le livra à l'épée d'un autre meurtrier. Ainsi dans une arène, voyons-nous des animaux féroces donner et recevoir la mort. Tout, dans les circonstances de sa mort, avoit de quoi frapper l'attention. Il demeurait suspendu entre le ciel et la terre, le ciel qui le réprouvoit, la terre qui refusoit de le porter. Joab le perce au cœur de trois flèches, parce que c'étoit dans son cœur qu'avoit été conçu son perfide attentat contre son père ; et David, pour célébrer son trépas, chante cet hymne funèbre : « J'ai vu l'impie au » comble de l'élévation, pareil au cèdre du Liban : » j'ai passé, et voilà qu'il n'étoit plus. » Il fuyoit donc, non qu'il le craignît : ce n'étoit que pour l'empêcher de porter une main sacrilège sur la personne de son père. Son cœur paternel vouloit sauver l'ingrat ; Ibid. XIII.
14.
Pag. 5.
Ps. XXXVI. 35. *

ceux qui accompagnoient leur maître ne virent dans Absalon qu'un rebelle.

Pendant que le prince fuyoit, et que Semeï le chargeoit d'outrages, il attendoit avec patience le secours du Ciel. Ses ennemis disoient : Dieu l'a abandonné comme autrefois Saül. Il n'est plus avec David, il s'est rangé du parti d'Absalon. David les entend : ces blasphèmes insolents percent son ame d'un trait plus vif que la rébellion de son fils. S'adressant à Dieu même : *Pourquoi, Seigneur, le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort multiplié?* Les disgrâces m'assaillent de toutes parts, je n'aperçois autour de moi que des sujets d'affliction ; le nombre de mes ennemis grossit comme les eaux du torrent qui s'est débordé ; les vents déchaînés soufflent contre mon foible asile, et menacent dans leur tourbillon de m'emporter loin de vous ; mais je tiens à la roche ferme sans craindre d'être ébranlé ; prosterné à vos pieds, que j'apprenne pourquoi se sont si fort multipliés ceux qui en veulent à ma vie. Mon peuple, à la suite d'Absalon, s'est soulevé contre moi ; mon armée m'abandonne ; je gémiss, mais moins sur moi que sur les malheurs de ceux qui se sont rendus coupables (*).

Page 6.

(*) Tom. v Bened., pag. 1—6 ; Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 1 et suiv.

Homélie sur le Destin et la Providence (*).

HOMÉLIE 1.

La vie humaine est un cercle continuel d'agitations, qui nous jettent dans le trouble et le découragement. Ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est qu'au lieu de travailler à en prévenir l'atteinte par les précautions qui sont en notre pouvoir, ou bien à en corriger l'impression par la patience et le courage à les supporter, nous nous y abandonnons; et leur amertume empoisonne notre vie. Vous entendez celui-ci accuser la pauvreté, celui-là les souffrances où il vit; un autre déplorer les embarras que lui donne le soin d'un établissement; un autre se plaindre des peines que lui donne l'éducation de ses enfants, ou gémir de les avoir perdus. Etrange bizarrerie! ce n'est point pour le même sujet, mais pour des causes toutes contraires, que les hommes font retentir les mêmes plaintes. Que conclure de cette diversité dans les jugements? Qu'ils ne portent point sur la nature des choses; autrement ils s'accorderoient mieux sur leur valeur.

T. II Bened.
pag. 752.

Pag. 753.

La pauvreté est, dit-on, un mal insupportable. S'il en étoit ainsi, celui qui n'en connoît point les rigueurs devrait être heureux. C'est un mal d'être

(*) Voyez la note de la page 2 de ce volume.

sans enfants. Celui qui a une nombreuse famille , devrait être au comble de ses souhaits. Qu'il faille compter parmi les biens les emplois publics, les distinctions, les magistratures : ceux qui mettent leur bonheur dans la vie privée, dans l'éloignement des affaires, ne sont plus que de dangereux modèles et de mauvais citoyens. Pourquoi donc entendez-vous le riche se plaindre tout aussi bien que l'homme obscur , et souvent plus encore ? Pourquoi le magistrat, le père, entouré d'une famille florissante, s'accusent-ils de n'être pas heureux ? De qui vient le désordre ? de la chose elle-même, ou plutôt de la fausse opinion dont on s'est prévenu. Non, ce n'est pas dans le fait lui-même, qu'est le principe du trouble et de l'agitation auxquels on s'abandonne, mais dans sa disposition personnelle. Qu'elle soit sage, vous avez beau être assailli par les tempêtes, vous n'en êtes pas moins dans le port ; qu'elle ne le soit pas, vainement vous aurez tout à souhait, vous portez la tempête dans votre cœur. Il en est du moral comme du physique. Une constitution vigoureuse, non-seulement supporte sans altération les intempéries de l'atmosphère, mais contracte une force nouvelle par l'exercice, et l'habitude même de les braver. Un corps grêle et valétudinaire habitera sous le ciel le plus tempéré, sans en retirer aucun profit ; souvent même l'état de foiblesse dont il est affecté, ne fera que s'ag-

graver par la douceur de la température. Un estomac sain et robuste soutient sans peine les aliments de la plus difficile digestion, et change dans un chyle nourricier, même des sucs malfaisants; au contraire, un estomac débile et malade, bien loin de se fortifier par les sucs les plus substantiels, s'en fait un poison. Ce n'est donc pas à Dieu qu'il faut nous en prendre de ces événements qui nous jettent dans le trouble : ce n'est point là guérir le mal, mais aigrir la plaie (1). Gardons-nous bien d'attribuer aux Démons le gouvernement des choses humaines; de croire qu'il n'y ait point de Providence qui en règle le cours, de les rapporter à je ne sais quel destin : toutes doctrines impies et sacrilèges. Le véritable désordre n'est point dans les choses, mais dans le cœur.

Nous ne manquons pas d'exemples choisis dans les temps anciens ou modernes, pour prouver ce que j'avance. Combien de personnes dans l'indigence la supportent avec courage, et n'en sont pas moins empressées à rendre grâces à Dieu ! combien de riches, au milieu de leur abondance, non-seulement oublient de remercier le Seigneur, mais ne

(1) Bourdaloue, *sur la Provid.*, *Carême*, tom. II, pag. 60. La Rue : « Un des obstacles aux justes dispositions de la Providence, c'est l'impatience et l'empressement de notre esprit. » (*Sur la Provid.*, tom. III, pag. 337 ; Bossuet, *Serm. chois.*, pag. 71, et *Serm. du 3^e dimanche après Pâques*, tom. VIII, pag. 290—297.)

s'occupent que de l'outrager ! combien aussi n'en est-il pas qui calomnient la Providence, même sans avoir été éprouvés par l'adversité ! combien passent toute leur vie dans de continuelles alarmes, qu'ils supportent avec plus de calme, que ceux qui n'en ont point à redouter ! Vous voyez par là que la différence vient ici uniquement de la manière dont on s'affecte de la chose, plutôt que de la chose elle-même. Si donc l'on s'appliquoit soigneusement à la culture de son âme, on ne ressentiroit pas ces troubles, ces chagrins dont on fait tant de bruit; eussent-ils l'impétuosité des flots d'une mer agitée. Entendez un saint Paul rendre à Dieu de continuelles actions de grâces. Une vie constamment vertueuse l'a élevé par-dessus toutes les traverses de la vie. Quel amour pour la justice ! et pourtant qui jamais eut plus à souffrir que lui ? Prenez modèle sur ce grand homme ; et quand vous verrez un méchant dans l'opulence, dans les honneurs, foulant sous ses pieds ses ennemis, environné de flatteurs, attirant à lui toutes les grâces, tandis que vous, dans une situation toute contraire, abreuvé d'outrages et de calomnies, vous ne marchez qu'au milieu des pièges : mettez un saint Paul à votre place, et vous sentirez votre confiance se ranimer. Son exemple vous apprendra que ce qui établit la différence entre l'ami de Dieu, et son ennemi, ce ne sont pas plus les prospérités que les adversités. Vous verrez que ce

qui fait le bonheur, c'est de bien vivre, c'est de triompher des passions qui sont les maladies de l'âme, d'exercer la piété. Quoi! le bonheur dans les fers, au fond d'un cachot, sous le joug d'un maître dur et barbare, dans les chaînes de l'indigence et de la servitude! Oui, le bonheur même au sein de la lente agonie que font éprouver les plus affreuses tortures. A côté, voilà un homme de qui les journées se comptent par ses crimes; le voilà au faite des honneurs, sur le trône et sous la pourpre: gémissiez, et prononcez avec assurance qu'il est malheureux. A quoi lui servent toutes ses richesses, quand il est vide de vertu? De commander à tant d'hommes, quand on ne sait être maître ni de soi ni de ses passions? Ce riche du siècle peut-il, avec tout son argent, éloigner de sa personne les maladies qui l'entraînent au tombeau? Vous le plaignez alors d'autant plus, que ses richesses le rendent plus considérable. Et vous avez raison; car l'abondance où il vit, ne fait que lui rendre plus sensible la perte de ce qui lui manque: le pauvre, accoutumé aux privations, s'en console bien plus aisément. Quel travers d'esprit, d'appeler malheureux ce riche parce qu'il souffre dans son corps, quand le plus précieux des biens, l'âme est malade! de l'appeler heureux, parce qu'il possède quelque peu d'argent, des dignités fragiles et périssables, quelque'un de ces frivoles avantages qu'il faut quitter avec la vie, quand

ils ne vous quittent pas avant la mort ! Et voilà pourtant ce qui fait murmurer contre la Providence ; voilà ce qui porte à juger qu'elle ne se mêle point des choses d'ici-bas, et que tout y marche au hasard. Ah ! si l'on étoit bien persuadé que dans cette vie il n'y a de bien réel que la vertu ; de mal véritable, que l'injustice, et le péché, qui corrompt l'âme ; on ne se plaindrait point de la pauvreté, de la maladie, de la perte de la réputation, ni d'aucun de ces accidents que l'on n'envisage qu'avec horreur ; on ne tiendrait pas le langage pu-sillanime que l'on entend chaque jour ; on ne confondrait pas, comme on le fait, les idées de bonheur et de malheur ; en un mot, on ne prononceroit pas si à la légère sur les choses humaines. Dire que l'on soit heureux, parce que l'on a une table opulente, des formes agréables, un sommeil paisible, c'est réduire l'homme à la condition des brutes ; c'est le ravalier au-dessous ; car elles n'ont pas comme lui la raison pour régler leur appétit.

Excellence de l'homme par-dessus les animaux. Noble-
blesse de son origine et de ses destinées. Il n'est pas fait
pour la terrestre félicité des animaux (*).

(*) Tom. II Bened., pag. 752—755 ; Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 516
—519.

HOMÉLIE II *sur le Destin et la Providence.*

Celui qui dit du mal de son père ou de sa mère, Exod. xxi. 19.
dit le Seigneur, *sera puni de mort*. Pag. 756. Cette ordonnance fut portée sous l'ancien Testament, à une époque où la législation divine n'avoit pas encore son perfectionnement, où la Divinité ne s'étoit pas encore fait connoître tout entière. Alors les simples éléments donnés à l'enfance ; la nourriture du premier âge ; lumière naissante ; ombre et figure. Aujourd'hui que nous sommes sous la loi de grâce, que nous jouissons de la réalité et de la connoissance pleine des choses ; quelle opinion devons-nous concevoir de ceux qui disent du mal, non d'un père et d'une mère charnels, mais du souverain Maître de l'univers ? quels supplices n'encourent-ils pas ? Quel châtiment sévère, quel fleuve de feu, quel ver immortel, quelles ténèbres extérieures, quelles chaînes étroites, quels pleurs et quels grincements de dents expieront le crime de leur attentat ? Réunissez les tortures diverses qui s'exercent aujourd'hui, à celles qui pourront exister dans la suite des siècles, tout cela est sans proportion avec une aussi monstrueuse iniquité. Le blasphème est assurément de tous les péchés le plus énorme ; il n'en est point d'égal à celui-ci ; car il rassemble tous les autres. Quels sont-ils donc ceux qui s'en rendent coupables ? Ceux-

là qui nient la Providence de Dieu, et enveloppent leur incrédulité des expressions vagues de destin, de fatalisme et de nécessité. Que les infidèles, stupides adorateurs d'idoles de bois et de pierre, aient donné dans de semblables travers, on le conçoit; mais que des hommes appelés par une adoption privilégiée à la connoissance du vrai Dieu, du souverain arbitre de toutes choses, affranchis par là de l'ignorance où étoit le paganisme, émancipés de la servitude où il étoit plongé, retombent de gaîté de cœur dans cette extravagance; c'est là en effet la plus déplorable de toutes les calamités. Et ils se diront encore les adorateurs de Jésus-Christ (1)! Et, au mépris des révélations sublimes auxquelles ils ont été admis, des oracles de la divine Sagesse qui leur ont été communiqués, de l'honneur que Dieu a daigné leur faire, vous les voyez, se dégradant eux-mêmes jusqu'à descendre à la plus dure servitude, imaginer une je ne sais quelle tyrannie, se dévouer bassement à ses caprices, abjurer les légitimes espérances qu'ils devoient concevoir, et sapper jusques aux fondemens de toute vertu!

(1) La doctrine du fatalisme paroît avoir pris sa source dans l'opinion des deux principes que Manès adopta, et répandit dans l'Orient. Elle s'insinua dans les écoles de l'hérésie. Manès avoit essayé de l'unir au christianisme. Trois siècles après, Mahomet, fanatique ignorant, sans lumière et sans vues, l'a fait recevoir à la moitié de l'Asie. Bayle l'a reproduite dans plusieurs des articles de son Dictionnaire. Leibnitz, Derham, Nieuwentit, Pluquet l'ont victorieusement combattue.

Furieux de voir que , grâces aux progrès de la la lumière évangélique , les faux systèmes de la théologie grecque étoient abandonnés , que l'on parloit sur le culte dû à la divinité un langage plus digne d'elle , et que , par suite d'un aussi heureux changement , la vertu étoit mieux pratiquée , le vice décrédité ; le Démon n'a plus osé combattre à découvert le christianisme , et dire à haute voix : laissez-là Jésus-Christ et sa morale ; il n'a prêché que des fables ; son joug est dur et insupportable. Un pareil langage n'auroit fait que le rendre plus odieux , et diminuer encore le nombre de ses sectateurs. Changeant ses batteries , il marche à l'ombre , par des voies détournées , répandant avec adresse le poison de ses doctrines impies , ménageant en apparence la foi des chrétiens , pour l'attaquer mieux dans ses fondements , ébranler les principes de la vérité , et se faire de nouveaux partisans en les empoisonnant de calomnies contre Dieu. De là , cette doctrine meurtrière d'une destinée à quoi l'on ne peut échapper ; laquelle anéantiroit notre croyance sur la Providence divine (1) ; ces idées fausses qu'il cherche à

(1) Bossuet : « Ne parlons plus de hasard , ni de fortune , ni de destin , ou parlons-en seulement comme de noms dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard , à l'égard de nos conseils incertains , est un dessein concerté dans un conseil plus haut , c'est-à-dire , dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. » (*Disc. sur l'Hist. univers.* , pag. 537 , édit. in-4^o , 1681.) « Les hommes se sont formé une certaine idole de fortune , que nous accusons tous de

Gen. 1. 5.

répandre sur la Divinité, qu'il représente aux hommes d'aujourd'hui comme autrefois à Adam, sous l'image d'un être envieux et méchant. Dieu, avoit-il dit à nos premiers parents, *sait bien que vos yeux seront ouverts, que vous allez être d'autres dieux*, et il a été jaloux de votre gloire. S'il n'a pas formellement articulé ces derniers mots, ils étoient la conséquence naturelle des premiers. Tel fut l'artifice de ses manœuvres : après avoir ébranlé leur obéissance, par l'insidieuse promesse que leurs yeux alloient s'ouvrir, qu'ils seroient égaux à Dieu, qu'ils possèderoient toute science ; il s'est bien gardé d'ajouter qu'il y avoit de la part de Dieu une méchanceté jalouse dans la défense qu'il leur avoit faite, c'eût été là une hostilité manifeste ; il n'a l'air que de leur donner un simple conseil, à l'aide duquel s'insinuant dans leur confiance, il réussit bientôt à les éloigner de Dieu. Et voilà encore de quelle manière il s'y prend à l'égard de Jésus-Christ. Pour nous enlever à son héritage, il ne nous arrache pas

nous être injuste, et, sous le nom de fortune, c'est la sagesse divine dont nous accusons les conseils, parce que nous ne pouvons en savoir le fond. » (Le même, *Serm.*, tom. v, pag. 215.) « Ce que nous appelons fortune, n'est autre chose que la Providence de Dieu, attentive au choix des moyens les plus propres à nous sauver. » (La Rue, *Avent*, pag. 20.) « On veut relever cette divinité bizarre, la fortune : elle n'est une idée que pour ceux qui se contentent des mots. La fortune, c'est la Providence ; la nature, c'est la Providence ; le hasard, c'est la Providence. » (Beauregard, *sur la Provid.*, analyse, pag. 258.)

avec violence de sa maison ; mais abusant de notre simplicité , de notre inexpérience , il nous engage à des actions qu'il sait bien être de nature à provoquer le courroux de notre Père , et à nous exclure des biens promis à ses enfants . Car il est impossible qu'avec la doctrine du fatalisme (1) on arrive jamais au ciel ; elle ne conduit qu'aux enfers . Elle détruit à la fois l'autorité de Dieu et la liberté de l'homme . Dieu nous dit : *Si vous voulez m'écouter, vous serez rassasiés des biens de la terre ; que si vous ne voulez pas, et si vous m'irritez contre vous, l'épée vous dévorera ; car c'est le Seigneur qui l'a prononcé de sa bouche.* Ainsi parle le souverain législateur . En disant *si vous voulez, si vous ne voulez pas*, il nous laisse maîtres de faire ou de ne pas faire , de choisir entre la vertu et le vice ; il n'enchaîne pas en nous le libre arbitre , il ne commande pas à notre volonté . Que dit l'opinion contraire ? Ce qui est une fois arrêté par le destin , l'est invinciblement ; et l'on ne peut aller à l'encontre , qu'on le veuille ou que l'on ne le veuille pas . *Si vous voulez m'être fidèles, nous*

Isa. I. 19. 20.

Pag. 758.

(1) « Vous , qui n'admettez qu'une irrésistible fatalité , qui ne me montrez que les portes obscures de ma prison , fermées par la main d'une insurmontable destinée ; vous , qui me peignez Dieu comme une divinité barbare , se jouant , du haut d'un trône inaccessible , de la vie de ses misérables enfants , qui ne portâtes jamais vos regards sur la récompense de mon épreuve , et sur les couronnes du siècle à venir : Ah ! cessez de m'adresser des consolations désespérantes. » (Mouchon , *le vrai christianisme, Serm.*, tom. I, pag. 321.)

dit le Seigneur, *vous jouirez des biens de la terre.* L'autre : Vous auriez beau le vouloir, si le destin s'y oppose, votre volonté est nulle. *Si vous ne voulez pas m'écouter, le glaive vous dévorera.* Voilà l'oracle de Dieu. L'on vient nous dire : Ne le veuillez pas : si le destin n'a pas marqué votre châtement, vous n'avez rien à craindre de la vengeance de Dieu. Laissons ces extravagances aux Gentils : ils nous sont étrangers ; ce n'est pas ici le moment de les combattre. Ceux qui m'écoutent, ce sont les membres, les enfants de l'Eglise, l'héritage de Jésus-Christ, formés à la science du salut dans la maison du Père de famille, rendus participants à une doctrine céleste, réservés aux plus glorieuses espérances. Et qu'il y en ait parmi eux qui s'associent à des doctrines de corruption et de mort, c'est là pour mon cœur un sujet d'affliction qui le déchire et l'accable. Essayons de les ramener, non par de longs raisonnements, mais par quelques observations simples.

Dieu nous dit : *J'ai mis devant vous l'eau et le feu, la vie et la mort, afin que vous portiez la main du côté que vous voudrez.* L'ennemi du salut vous dit : Ne l'en croyez pas ; car il ne dépend pas de vous de porter la main où vous voulez. C'est la nécessité qui dirige et contraint tous vos mouvements. A qui ajouterez-vous foi, ou à Dieu, qui vous aime jusqu'à donner pour vous son propre fils, un fils unique, le plus précieux des biens pour le cœur d'un père,

Eccli. xv. 17.

Pag. 759.

qui ne cesse pas de vous aimer, puisqu'il vous envoie ses apôtres pour vous conduire dans les voies du salut, qui ne ménage rien pour vous sauver ; ou au Démon votre ennemi, de qui vous n'avez nul bien à attendre, dont au contraire tous les efforts tendent à vous dépouiller des biens que vous avez reçus de Dieu ? La seule comparaison de l'un à l'autre ne suffit-elle pas pour vous faire apprécier la différence qui existe entre les conséquences de leurs doctrines ? Quoi ! dans tout autre intérêt, par exemple dans celui de la santé, qu'un médecin vous présente un remède, vous le prenez sans trop de curiosité, dans la confiance qu'il peut vous guérir ; en feriez-vous autant à l'égard de l'empoisonneur et du charlatan ? Non, vous ne daigneriez pas même l'écouter, dans la juste défiance où vous seriez de ses présents ; et quand c'est Dieu qui parle, ce n'est pas lui qui est écouté ; mais le fourbe, mais le meurtrier, mille fois plus dangereux que l'imposteur qui vous trompe ! Une telle démence ne se rencontreroit pas dans les animaux sans raison. L'Apôtre vous avertit que *les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.* L'entraînement n'est pas une excuse. Vous fuyez un lieu où est la peste ; et quelque habitude où vous fussiez d'y aller, la peur de la contagion vous en éloigne ; et vous fréquentez des écoles infectées de doctrines pestilentiennes ! Votre âme vous est-elle donc moins précieuse que votre corps ? Elle y périra

I. Cor. xv. 35.

Prov. ix. 18. si vous n'obéissez à l'avis du Sage : *Éloignez-vous , ne vous y arrêtez pas , point de délai.* Non que nous craignons rien de la doctrine elle-même ; c'est votre foiblesse qui nous alarme. Saint Paul ne se contente pas d'exhorter son disciple à prêcher la saine doctrine ; il veut qu'il évite les *questions vaines et les combats de paroles.* Le temps de la vie est court , nous n'avons que peu de moments pour fournir la carrière du salut. Si nous perdons en recherches frivoles et stériles , dangereuses même , le temps qui nous est donné pour nous former à la véritable science , où retrouverons-nous le moyen d'apprendre ce qu'il ne nous est pas permis d'ignorer ? La vie seroit beaucoup plus longue qu'elle ne l'est en effet , elle appartiendroit tout entière à l'étude des connoissances utiles ; renfermée comme elle est dans des bornes si étroites , n'est-ce pas le comble de la folie de la dissiper à charger notre esprit d'opinions qui ne servent qu'à le corrompre (*) ?

(*) Tom. II Bened. , pag. 756—760 ; Morel , *Opusc.* , tom. I , pag. 719 et suiv.

HOMÉLIE III *sur le destin ou la fatalité, et la Providence.*

(Analyse.)

L'absurdité du fatalisme est si palpable à tous les yeux, qu'il ne faut pas employer pour le combattre de longs raisonnements. L'homme est né libre, ce seul principe d'une incontestable évidence renverse la doctrine du fatalisme. «L'évidence intime de cette vérité est comme celle des premiers principes, qui n'ont besoin d'aucune preuves, et qui servent elles-mêmes de preuves aux autres vérités moins claires.»

Pag. 760.

C'est cette exemption, non-seulement de toute contrainte, mais encore de toute nécessité, qui fait que je suis inexcusable quand je veux mal, et que je suis louable quand je veux bien; voilà le fond du mérite et du démérite; voilà ce qui rend juste ou la punition ou la récompense: voilà ce qui fait qu'on exhorte, qu'on reprend, qu'on menace, qu'on promet; c'est là le fondement de toute police, de toute instruction, et de toute règle des mœurs. Tout se réduit dans la vie humaine à supposer, comme le fondement de tout, que rien n'est tant en la puissance de notre volonté que notre propre vouloir (1). Il n'y

Pag. 761.

(1) Fénelon, *de l'Existence de Dieu*, pag. 225, 226; Bourdaloue, *sur la prédestination*, établit en principe la liberté de l'homme, *Carême*, tom. 1, pag. 328.

a plus de crime là où il n'y eut pas de liberté. La jurisprudence humaine pardonne à celui qui n'a agi que sous le joug de la nécessité ; à plus forte raison à celui qui fut enchaîné par le destin. Tout le monde sait que le meurtre et l'adultère sont mal. Quiconque s'en rend coupable ne seroit pas reçu à dire pour sa défense qu'il n'a pu se dispenser de les commettre ; qu'il y a été contraint par la fatalité : il n'en seroit pas moins puni avec toute la sévérité des lois. En auroit-on le droit s'il n'avoit été qu'un esclave entraîné au crime par une inévitable fatalité ? non. Les lois seroient sans action contre un délit commis par défaut de liberté. Et nulle part le coupable ne seroit admis à en rejeter la faute sur le destin. Une semblable excuse ne feroit qu'aggraver le crime ; ce seroit accuser Dieu lui-même ; ce qui devient l'excès de l'iniquité. Or tel est l'artifice du Démon ; artifice par lequel il réussit trop bien à nous détacher de la vertu , à nous enfoncer dans nos dérèglements , à étouffer en nous le repentir et la haine du mal , à en rejeter l'odieux sur celui dont il ne fut pas l'ouvrage. Cette doctrine impie ouvre la porte à tous les crimes (1).

(1) Voyez plus bas à l'article *du libre arbitre*.

HOMÉLIE IV *sur le destin.*

Il ne m'est pas pénible, et il vous est avan- Pag. 563.
tageux que je vous écrive les mêmes choses,
 disoit saint Paul aux Philippiens. Si l'Apôtre ai- Phil. 1.
 moit à reprendre souvent les mêmes sujets d'en-
 seignement, lui favorisé d'une grâce spéciale de
 l'Esprit Saint, lui qui soumettoit avec empire les
 ennemis de la vérité, lui dont l'immense charité
 embrassoit toutes les langueurs de ceux qui souf-
 froient, que l'on écoutoit à l'égal non-seulement
 d'un Ange, mais de Jésus-Christ lui-même, si,
 dis-je, cet apôtre privilégié, croyoit avoir besoin
 de revenir continuellement sur les mêmes instruc-
 tions, à plus forte raison dois-je l'imiter moi qui
 suis si loin de tant de perfection. Votre intérêt à
 vous-même m'a fait un devoir de vous répéter fré-
 quemment les mêmes choses et dans les mêmes
 termes. Ne m'en faites donc point un reproche ;
 quand j'aurois lieu d'espérer que, dès la première fois
 qu'une vérité vous seroit exposée, vous agiriez en
 conséquence ; je ne laisserois pas de la reprendre,
 et je ne la quitterois qu'avec l'assurance qu'en étant
 bien pénétrés, vous vous seriez corrigés des vices
 que j'aurois combattus. Mais, hélas ! il n'en est pas
 ainsi. Bien loin d'avoir cette consolation, je sens
 plus que jamais la nécessité de revenir encore sur

les mêmes objets. Comment donc réussir aujourd'hui à guérir les défiances où vous êtes sur la Providence? C'est d'abord en vous adressant à Dieu par la prière; ensuite, en combattant, par les raisonnements que vous fournit la piété chrétienne, les préventions où vous jettent, sur le compte de la Providence, les prospérités des méchants. Parce que vous les voyez dans l'opulence, vous en concluez que les choses humaines marchent au hasard. Mais rappelez-vous l'histoire de Lazare et du mauvais riche. Celui-ci nage dans l'abondance; et l'Évangile nous le peint comme un homme sans entrailles et sans humanité, plus insensible que les animaux eux-mêmes, puisque les chiens témoignent de la compassion aux misères du pauvre Lazare, qu'ils sembloient l'assister, qu'ils ne refusoient pas de lécher ses plaies, tandis que lui consentoit à peine à lui abandonner les miettes tombées de sa table opulente. Cependant Lazare, dans son indigence, ne murmuroit pas contre Dieu; il ne s'emportoit point à des blasphèmes, il n'accusoit point la Providence, il ne s'en prenoit point au destin, de ce qui lui arrivoit; il n'alloit pas dire à autrui, il ne se disoit pas à lui-même: Moi, qui ne me suis point rendu coupable d'aucun crime, je me vois puni comme un malfacteur condamné au dernier supplice, dévoré par la faim, consumé par la souffrance, en proie à une longue et cruelle agonie. Cet homme, à côté de

Pag. 764.

LUC. XVI. 21.

moi, vit dans l'aisance, dans les délices, jouissant du spectacle de mes calamités, insultant à mes misères. Ce cœur dur, impitoyable, Dieu lui a donné tant de revenus ; et moi, à qui il n'a pas à reprocher la moindre parole offensante, il me laisse en proie à d'aussi cruelles tortures ! Comment un semblable contraste peut-il se concilier avec l'équité de ses jugements, avec sa Providence, et l'intérêt que chacune de ses créatures a droit d'en attendre ? non ; Lazare n'a rien dit de tout cela. Quelle inconséquence n'est-ce donc pas que des hommes exposés à tant de maux ne pensent qu'à bénir Dieu ; et que vous, étranger dans la cause, vous insultiez la Divinité pour les choses mêmes où d'autres ne voient qu'un motif de plus de la bénir ? Que dans la souffrance on laisse échapper quelque parole injurieuse : le sentiment de la douleur excuse, s'il ne justifie pas un premier emportement ; mais que de sang-froid, et sans être provoqué par aucun sujet de mécontentement personnel, on prenne en main la cause de celui qui souffre et qui n'en glorifie pas moins le Seigneur, c'est là ce qu'il est impossible de pardonner. Voilà les deux extrémités des conditions humaines ; d'un côté un juste (et la patience de Lazare, ainsi que sa récompense, prouvent assez qu'il l'étoit) en butte aux privations les plus rigoureuses, et à la plus dure humiliation ; mais agréable à Dieu, qui ne voit pas sans complaisance sa rési-

Pag. 765.

gnation ; d'autre part, un riche vivant au sein de l'abondance et de la mollesse, mais qui n'a pas un regard de pitié pour Lazare abandonné. Au lieu de vous scandaliser, attendez la fin ; car vous savez bien que tout ne se termine pas à la mort ; et à ce moment là, vous verrez quelle compensation attend l'un et l'autre (1). Ne vous troublez pas avant que le prix n'ait été décerné. C'est quand vous les verrez tous deux aux pieds du Juge recevoir leur arrêt que vous pourrez porter une décision saine. Tous les jours on dresse des embûches, on attaque les passants, on viole et les maisons, et les tombeaux, et le lit conjugal ; le fer et le poison sont dans les mains des méchants. Est-ce la faute du juge ? Si, quand il est sur son tribunal, il renvoyoit absous le voleur et l'assassin, s'il condamnoit leurs victimes, on crieroit, et avec raison, à l'iniquité. Mais avant que les parties ne soient appelées en jugement, avant que le procès ne s'instruise, n'anticipez point sur les arrêts du juge pour condamner sa personne. Mais, dit-on, puisque le crime est avéré, pourquoi ne point hâter le châtement ? Rentrez en vous-même, ô homme ! examinez votre propre conscience ; et bien loin d'appeler une si prompte justice, vous reconnoîtrez la bonté de Dieu dans ses lenteurs à punir (2).

(1) « Attendez au terme de la vie deux hommes, etc. » (M. l'évêq. de Langres, *Instruc. past.*, pag. 35.)

(2) Bossuet, *Serm. sur la Providence*, tom. VIII, pag. 293 et *Serm.*

Si la peine marchoit toujours à la suite du crime , il y a long-temps qu'il n'y auroit plus de genre humain. *Car qui peut se glorifier d'avoir le cœur entièrement pur ; qui peut se flatter d'être exempt de tout péché ?* Vous vous troublez , vous êtes tout hors de vous-même , il faut que tout retentisse de vos clameurs , parce que ce méchant homme regorge de biens qu'il n'a pas mérités , parce qu'il recueille les hommages de la multitude : mais n'entendez-vous pas le divin psalmiste vous dire : *Ne soyez point saisi de crainte en voyant un homme devenu riche , et sa maison comblée de gloire , parce que lorsqu'il sera mort il n'emportera point tous ses biens , et que sa gloire ne descendra point avec lui.* N'entendez-vous pas le Prophète vous crier : *Toute chair n'est que de l'herbe , toute la gloire de l'homme n'est qu'une fleur des champs ?* Et l'expérience de tous les jours ne le dit-elle pas aussi haut ? *Je suis sorti nu du sein de ma mère , et j'y rentrerai nu ,* a dit Job. Et saint Paul : *Nous n'avons rien apporté dans ce monde , et nous n'en emporterons rien.* Et voilà l'homme dont vous vantez le bonheur , celui qui n'a pu emporter avec lui rien de ce qu'il lui falloit pour le jour du jugement ! Mais , dites-moi , quel malheur comparable à celui de se voir dans l'abîme de l'igno-

PROV. XX. 9.

PS. XLVIII. 17.

ISA. XL. 6.

JOB. I. 21.

I. TIM. VI. 7.

chois. , pag. 68 ; La Rue , sur la Provid. , tom. III , pag. 338 ; Bourdaloue , sur la Provid. , tom. II , pag. 275 , Société des justes , Dominic. , tom. I , pag. 215 ; Montargon , Dictionn. apostol. , tom. II , pag. 276.

minie, après que l'on a vécu au comble de l'opulence ! Que quelqu'un de ces riches orgueilleux que vous voyez aujourd'hui s'offrir avec faste aux regards publics, revêtu d'honneur, escorté de parasites, vienne, au retour de cette marche triomphale, à être tout à coup dépouillé, précipité dans l'abjection, dans l'indigence, et dans l'excès de la pauvreté, diriez-vous encore : voilà un homme heureux ?

pag. 766.

Mais il est des hommes qui, en entendant ce langage, nous répondent : les uns, qu'il ne reste rien de nous après la vie ; qu'il n'y a donc point de compte à rendre, ni de jugement à redouter à la mort ; d'autres, que dans tous les cas, le présent vaut bien que l'on s'en occupe de préférence à l'avenir. Peut-être les premiers ne méritent pas plus que les insensés qu'on leur réponde (1). Quel raisonnement faire à un homme qui viendrait vous dire qu'il n'est pas jour en plein midi ? Il y a divers degrés à franchir, avant d'arriver au dernier degré de la corruption. Une fois que l'on s'est abandonné aux insinuations de l'ennemi du salut, que l'on s'est laissé entraîner à l'intempérance, à l'injustice, à l'oubli de tous les devoirs, accoutumé à vivre dans le crime ; au lieu de réformer ses mœurs, on cherche à rejeter sur d'autres l'odieux de sa conduite. Pour cela, on se forge une chimère de fata-

(1) Commentaire éloquent de ce mot, dans le sermon de Saurin, sur le mauvais usage des richesses, tom. VII, pag. 367 et suiv. ; *ibid.*, p. 371.

lité malheureuse, que l'on accuse de ses fautes. Poussé hors de ce retranchement, on se replie sur les ténèbres de l'avenir, et l'on prononce qu'il n'y a point de résurrection des morts, point de vie future. Quoi ! il n'y auroit rien après la mort ? Seul, vous voudriez vous mettre en opposition avec le reste du monde ? car enfin le paganisme, avec toutes ses erreurs, n'a point contesté la vérité d'un ordre de choses à venir ; il parle lui-même de comptes à rendre, de jugements à subir, d'arrêts qui punissent ou récompensent dans les enfers, de supplices et de gloire. Juifs, hérétiques, tous, quels qu'ils soient, partagés d'opinion sur les détails, s'accordent sur le fond de la question. A vous entendre, cette imposante unanimité dans les suffrages, ne seroit que préjugé ; mais l'opinion d'un homme dans l'ivresse équivaut-elle à tout ce qu'il y a de raisonnable ? S'il n'y a point d'avenir, ajoutez aussi qu'il n'y a point de Dieu : l'un tient à l'autre ; et c'est à ce dernier blasphème que l'on vient nécessairement s'arrêter. Car s'il y a un Dieu, il est juste ; et sa justice veut que l'on rende à chacun selon ses œuvres. Mais s'il n'y a rien après la mort, que devient le partage des châtimens et des récompenses ? Maintenant, ces mauvais riches dont nous parlons, ils reçoivent leurs biens dans cette vie, honneurs, richesses, on en convient, tout est pour eux ; tandis que d'autres, irréprochables, traînent leur vie dans l'infortune,

comme des criminels condamnés au supplice. S'il n'y a rien après cette vie ; ces derniers n'auront été que malheureux , et l'auront été injustement ; les autres auront joui du bonheur , sans l'avoir mérité. Où est la justice ? Ce n'est pas dans la vie présente qu'elle s'exerce ; s'il n'y en a pas d'autre , Dieu n'est pas juste : disons plus , Dieu n'est pas ; blasphème impie , qui retombe sur ceux qui nous amènent à cette conclusion. Il y a un Dieu ; l'univers tout entier l'atteste : donc , il est juste. S'il est juste , donc il rendra à chacun selon ses mérites ; s'il doit rendre à chacun selon ses mérites , il y a un lieu destiné au châtiment , comme un lieu destiné à la récompense.

I. Petr. v. 8. *Soyez sobres , et veillez , mes très chers frères.*

Vous avez péché , ne péchez plus. Vous avez péché , renoncez au péché ; n'accumulez pas faute sur faute , en donnant accès à ces funestes opinions ; ne resserez pas , par de nouveaux nœuds , la chaîne qui vous lie. Vous avez péché , reconnoissez le Dieu plein de miséricorde et de clémence , qui veut vous guérir de vos infirmités , vous remettre votre dette ; souvenez-vous du débiteur de dix mille talents. Il les avoit consumés , et se voyoit hors d'état de les rendre. Son maître ordonna qu'il fût vendu , lui , sa femme et ses enfants : ce débiteur se jetant à ses pieds , les arrosa de ses larmes ; et son maître , touché de compassion , le laissa aller , et lui remit sa dette. Vous

Matth. XVIII.
24 et seq.

m'allez dire que ce ne fut pas pour long-temps , puisque la même histoire rapporte que bientôt après il fut livré aux bourreaux ; oui , et ce fut là encore de la part du maître une nouvelle preuve d'humanité. Le même sentiment de compassion qui lui avoit donné la liberté , la lui enleva , puisqu'après s'être montré miséricordieux envers lui , il le punit de ne l'avoir pas été à l'égard d'un autre. On n'est pas coupable seulement pour attenter au bien d'autrui ; on ne l'est pas moins pour être sans miséricorde. Ce débiteur impitoyable ne fut pas châtié pour avoir dissipé un bien qui n'étoit pas à lui , mais pour avoir exigé avec trop de dureté la restitution de son propre bien. Vous aussi , vous aviez une dette à payer. Pag. 768.

Comment votre maître en a-t-il agi à votre égard ? Les biens que vous aviez reçus de lui , vous les avez dissipés ; ils ne vous ont pas rendu meilleur. En vous châtiant , il vous donne un nouveau témoignage de sa clémence. Celui qui vous avoit confié dix mille talents , sait bien que vous serez dur et cruel ; mais il attend : il vous prévient des coups de sa vengeance ; il en diffère long - temps l'exécution ; il daigne en déférer la justice à votre propre tribunal.

Mon peuple , que t'ai-je fait ; en quoi t'ai-je donné Isa. 1. 2.
lieu de te plaindre de moi ? Et ce n'est pas seulement à des nations qu'il adresse ce langage , mais à chacun de nous : l'Écriture est pleine d'exemples qui l'attestent. Pénétrés de ces vérités , adorons , remer-

cions, servons le Seigneur ; croyons à sa Providence qui gouverne tout (*).

HOMÉLIE V *sur le Destin et la Providence.*

(Analyse.)

Dans cette homélie , notre saint patriarche combat encore l'influence que l'on attachoit au jour de la naissance sur la destinée.

Pag. 769.

Système impie, injurieux à la Providence : il bouleverse tout dans la morale et dans la société ; il anéantit toute révélation et toute loi divine et naturelle ; il enchaîne l'action de l'homme, et n'en fait qu'un misérable esclave. Ne parlez plus de devoirs à pratiquer : c'est vainement qu'il y a des lois et des tribunaux ; vainement que l'on avertit et que l'on corrige ; vainement que l'on a institué des châtimens et des récompenses pour prévenir le crime, et pour honorer la vertu ; tout ce que vous feriez seroit en pure perte. Livrez-vous à l'inaction, vous n'êtes point coupable (1). Si j'avois un vœu à former contre l'humanité, ce seroit qu'une semblable doctrine vînt à prévaloir un moment ; on ne tarderoit pas à faire la malheureuse expérience de ses désastreux résultats (2). Si c'est la nécessité

(*) Tom. II Bened. , pag. 763—769.

(1) « Otez la liberté, toute la vie humaine est renversée, et il n'y a plus aucune trace d'ordre dans la société. » (Fénelon, *Lettres sur la religion*, tom. IV, édit. Boullage, pag. 402.)

(2) Massillon, avec la même chaleur de sentiment : « Voilà le monde des

qui, bon gré malgré, détermine les événements, à quoi bon les travaux de l'agriculture, les sueurs et les sacrifices du laboureur? qu'il attende les bras croisés une récolte que le destin lui apporte en dor-
 mant. Disons la même chose de chacune des profes-
 sions qui entretiennent la vie civile. Plus d'écoles, Pag. 770.
 plus d'instructions, plus de maîtres : laissez votre fils aller dans la compagnie des méchants, et se pervertir avec eux ; il ne dépend pas de lui de faire bien ou mal. Du moins ne vous mettez pas en contradiction avec vous-même. Pourquoi les prêchez-vous, si tout se fait au hasard et par nécessité? Vous avez des domestiques dont vous voulez vous assurer le service et la fidélité : pour cela, vous les menacez, vous les effrayez, vous faites agir tous les ressorts, vous les punissez quand ils ont mal fait, vous les louez quand ils ont bien fait. Pourquoi? si dans l'un et l'autre cas ils n'ont fait qu'obéir machinalement à l'impulsion de la nécessité, à l'influence de leur étoile (1). Il n'y a pas plus

impies ; et si ce plan affreux de république vous plaît, formez, si vous le pouvez, une société de ces hommes monstrueux ; tout ce qui nous reste à vous dire, c'est que vous êtes digne d'y occuper une place.» (*Vérité d'un avenir, Carême*, tom. 1, pag. 219.)

(1) « Où en seroit, je ne dis pas le christianisme et la religion, mais même la police qui maintient tous les états? Quelle probité y auroit-il dans le commerce? quelle fidélité dans les mariages? quelle soumission dans les inférieurs? quelle modération dans les supérieurs? l'un droit : La colère m'emporte, et je ne puis me retenir; l'autre : La domination me révolte,

de bien que de mal ; pas plus de vertu que de crime ; pas plus de justice que d'improbité. Plaignez le criminel , ne le punissez pas. Quoi donc ! est-ce sa faute à lui, s'il s'est trouvé coupable, fût-ce même de parricide ? C'est le destin qui l'a poussé à l'être , et vous l'en punissez ; quelle inconséquence ! Le malheureux ! il a été précipité ; il n'étoit pas libre d'agir autrement. Cessez désormais de traduire en public et l'adultère , et le voleur et l'assassin : c'est le destin qui leur commanda de l'être. Bien loin de les punir , il faut les récompenser de la docilité qu'ils ont montrée à ses décrets. Ne vous mêlez plus de vos propres affaires , le destin y pourvoira pour vous. Opinion monstrueuse , qui ne peut avoir pris sa source que dans la lâcheté , le mépris de la loi de Dieu , et la peur des sacrifices à faire pour devenir vertueux.

Pag. 771.

Ici encore , vous me demanderez pourquoi tel vit dans l'aisance , et tel autre dans la pauvreté. Quand nous ne le saurions pas , toujours vaudroit-il mieux l'ignorer , que de chercher à l'expliquer par un système aussi étrange. Une louable ignorance est préférable à une science dont on ait à rougir.

et je ne suis pas né pour obéir ; celui-ci : Je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes ; celle-là : J'attends que Dieu me touche pour garder la fidélité conjugale : de là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs ! » (Bourdaloue, *sur la Prédestination, Carême*, tom. 1, pag. 328.)

Mais, grâces à Dieu, nous n'en sommes pas réduits là (1).

Conséquence de la doctrine du fatalisme, exposée par les arguments que l'on a vus dans les précédentes homélies.

On est riche, soit par héritage, soit par les produits de commerce, ou par les bénéfices de sa profession, soit par un établissement, ou par d'autres moyens plus ou moins légitimes. On est pauvre, parce qu'on l'est devenu tantôt par une violence étrangère dont on a été la victime, soit par sa faute, soit par de fausses spéculations, n'importe ; mais voilà la question : Ce riche est un prodigue, un dissipateur, un débauché ; ce pauvre, honnête homme, vertueux, irréprochable, n'a pas même le nécessaire. Pourquoi cette différence ? Pourquoi ? Parce que la divine Providence ménage à ce pauvre une couronne immortelle, en récompense de sa résignation ; à ce

Pag. 772.

(1) Bourdaloue presse le même raisonnement, avec sa vigueur de logique ordinaire. Il commence par établir que, dans cet apparent mystère de la conduite de Dieu, par rapport à l'inégalité des biens et des maux, comme dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni puisse ébranler notre foi. C'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses pour nous y soumettre, et n'en point prendre de scandale. Or nous avons mille preuves qui nous montrent que rien n'arrive que par la conduite de la Providence. Cette conduite de Dieu n'est pas néanmoins si obscure et si cachée, que nous n'en puissions découvrir quelques raisons qui suffisent pour la justifier, et les voici, etc. (*Serm. sur les afflict. des justes, Dominic., tom. 1, pag. 142.*)

riche, des châtimens, des supplices terribles, s'il ne change, s'il ne se corrige, et ne revient à Dieu. Le délai que Dieu met à le punir, ne fera qu'aggraver la punition qui l'attend. Au jour du dernier jugement, les fautes que l'un et l'autre auront commises, car les plus justes eux-mêmes n'en sont pas exempts, seront diversement jugées. Autant Dieu sera indulgent pour l'un, autant il sera implacable pour l'autre. Mais je vais plus loin; je les suppose tous deux coupables. Ce pauvre pourra s'excuser par sa pauvreté même; ce riche sera sans excuse.

IV. Reg. XII.
28.

Je vous avois comblé de biens, lui sera-t-il dit, comme autrefois aux enfans d'Héli; l'abus que vous en avez fait, en vous rendant plus criminel, vous expose à de plus sévères châtimens.

HOMÉLIE VI *du Destin.*

Pag. 773 —
778.

Celle-ci traite du crime et des suites de l'intempérance, et de la vie molle qui accompagnent d'ordinaire la richesse. D'où saint Jean Chrysostôme conclut que la Providence rétablit par les avantages de la sobriété, l'égalité que les richesses introduisent parmi les hommes.

Vous croyez à l'influence des astres, à la fatalité. Si vous étiez bien persuadé de l'existence de Dieu, de la justice de la Providence, de la vérité de nos saintes Ecritures, vous abjureriez ces funestes erreurs. Ou renoncez au christianisme, ou renoncez à cette doctrine impie.

Vous croyez à l'influence des astres , à une aveugle fatalité ; cessez de planter , de semer ; n'allez plus à la guerre ; condamnez-vous à une inaction totale , puisque , bon gré mal gré , tout ce qui fut arrêté dès votre naissance , ne peut manquer d'arriver. Qu'avez-vous besoin désormais de prier , d'exercer aucune pratique de religion ? Ce n'est plus votre faute d'y manquer.

D'où vient l'habileté dans les arts ? Est-ce de la destinée ? Oui , direz-vous ; et le destin a voulu que tel et tel n'y devînt habile , qu'avec beaucoup de travail. Montrez-moi donc quelqu'un qui ait appris un métier quelconque , sans l'étudier ? S'il le sait , c'est à son application qu'il le doit , non à son étoile.

Vous me demanderez : Pourquoi cet homme est-il riche , quoique ce soit un méchant et un scélérat , quoique son père ne lui ait laissé aucun bien ? Pourquoi cet autre est-il pauvre , quoiqu'il s'épuise par de continuel travaux ? car dans ces sortes de discussions , on met toujours en avant la pauvreté et la richesse ; jamais le vice et la vertu.

Croyez à un autre ordre de choses dans l'avenir , et tout sera résolu (*).

(*) Hom. I in *Epist. ad Timoth.* , tom. XI Bened. , pag. 563 ; Morel , *Nov. Testam.* , tom. VI , pag. 409. Voyez plus bas l'article *Solution des difficultés contre la Providence.*

Autres discours sur le même sujet.

Saint Jean Chrysostôme a plusieurs discours directs contre l'opinion, de son temps fort répandue, que les Démons avoient, comme les astres, une grande influence sur les actions des hommes. Le savant Isaac Vossius a très bien prouvé que la plus ancienne idolâtrie qui ait infecté le monde étant celle des deux principes du bien et du mal, avoit fait naître le culte des Génies et des Démons auxquels les écoles de Pythagore et de Platon donnèrent tant de crédit. Notre éloquent Patriarche s'est attaché à le combattre par les mêmes arguments qu'il a fait valoir contre la doctrine du fatalisme par lequel la liberté de l'homme est enchaînée. Ses principaux ouvrages à ce sujet sont le traité que les *Démons ne gouvernent pas le monde*, dont nous avons déjà donné divers extraits; l'homélie *du Démon tentateur*, où il répond à l'objection : Pourquoi Dieu n'avoit pas anéanti cet ennemi du genre humain, afin qu'il ne nous séduisît plus (*). Nous produisons les réponses péremptoires qu'il oppose à cette objection. Il l'attaque de même dans l'homélie qui a pour titre *Contre la lâcheté* (**), dont nous aurons également l'occasion de faire connoître les passages les plus éclatants, et dans l'homélie suivante; elle a pour titre :

Celui qui ne se fait point de mal à soi-même, n'en sauroit recevoir de personne.

T. II Bened.
pag. 444.

Je prévois bien que les esprits matériels, concentrés dans les intérêts du moment, et dans les affec-

(*) Tom. II Bened., pag. 260. Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 285.

(**) Tom. II Bened., pag. 267; Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 882.

tions de la terre qui les absorbent tout entiers, esclaves malheureux des voluptés des sens, qui les détournent des choses spirituelles, trouveront étrange la doctrine que je vais soutenir. Je les entends crier au paradoxe, rire aux éclats, et témoigner contre moi leur indisposition, au seul énoncé d'une proposition qui leur paroît contraire à toute vraisemblance. Moi, bien loin de me laisser intimider par leurs préventions, je n'y verrai qu'un motif de plus qui doit exciter tous mes efforts à démontrer ce que j'avance. Qu'ils consentent seulement à ne point m'interrompre par leurs murmures secrets, et à m'écouter jusqu'au bout. Je suis persuadé qu'ils finiront par se ranger à mon avis, et que, revenus de leur erreur, ils viendront me demander de la leur pardonner, me remercier même de les avoir détrompés, avec le même empressement que des malades qui ont recouvré la santé, en mettent à exprimer au médecin leur reconnoissance. Suspendez donc un moment votre opinion; attendez en silence le développement que je vais donner à ma pensée; et votre jugement, dégagé des nuages de l'ignorance, pourra se prononcer en connoissance de cause. Dans un procès, le premier qui parle a beau donner carrière à son éloquence; les suffrages des juges ne se déterminent qu'après avoir entendu la partie adverse; et quelque préjugé qu'un avocat ait pu inspirer en faveur de sa cause, on ne s'en croit

pas moins obligé de donner à l'autre toute son attention. L'arrêt n'est rendu que quand les raisons de part et d'autre ont été mûrement balancées.

C'est une opinion répandue assez généralement, adoptée sans beaucoup de réflexion ; mais qui , à force d'être répétée , comme ces lieux communs de rhétorique que l'on se passe de main en main , s'est accréditée profondément dans toutes les classes de la société : que le désordre et la confusion règnent partout ; que l'on est à tous momens en proie à l'outrage , à la calomnie , à la violence , aux spoliations ; que le foible est la victime du plus fort ; le pauvre , celle du riche ; qu'il seroit moins difficile peut-être de compter les vagues de la mer , que le nombre des infortunés qui gémissent sous le joug de la mauvaise foi , de l'injustice , de la persécution ; que ni la sévérité des lois , ni la crainte des tribunaux ne peuvent arrêter ce débordement , qui ne fait que s'accroître de jour en jour ; que l'on n'entend de toutes parts que plaintes , gémissemens , lamentations ; que les magistrats eux-mêmes , infidèles aux devoirs de leur charge , prêtent à la licence publique l'appui de leur autorité. D'où vient que , égaré par le malheur et le ressentiment , on s'abandonne à des transports furieux , jusqu'à s'en prendre à Dieu même , et calomnier la Providence. Comment accorder avec sa sagesse le tableau qu'on a sous les yeux des calamités de l'homme vertueux , si sou-

vent opprimé, égorgé, mis en pièces, et des prospérités de l'homme sans foi, sans conscience, sans honneur, lequel, grossissant par le crime l'héritage transmis par le crime, n'en parvient pas moins à la puissance dont il ne se sert que pour écraser ceux qui valent mieux que lui; et cela; dans les villes, dans les campagnes, dans les solitudes, partout. Telles sont les considérations qui m'ont imposé le devoir de descendre dans l'arène, pour venger la cause de la Providence. Si l'assertion que j'ai mise en avant, vous a présenté de quoi vous surprendre; l'importance de la discussion, l'intérêt que nous y avons tous, doit aussi me promettre de votre part une favorable attention. Ce que j'ai établi en principe (ne m'interrompez point par vos applaudissements), le voici : c'est que dans les injustices que l'on éprouve, personne ne peut recevoir de mal que celui qu'il se fait à soi-même.

Pour répandre plus de jour dans la discussion, commençons par examiner d'abord ce que c'est qu'injustice; quel en peut être l'objet; ensuite ce que c'est que la vertu; en quoi l'on peut lui faire tort; ce qui a l'air de nous porter préjudice, mais sans y réussir en effet. Empruntons des exemples; cette méthode facilite le raisonnement; elle le complète. Chaque chose a son contraire, de qui elle peut recevoir lésion. Le fer est entamé par la rouille, la laine par l'insecte qui la dévore, le troupeau par le

Pag. 446.

loup ; le vin , le miel s'aigrit et se déprave par le mélange de substances étrangères. Les mauvaises herbes étouffent le blé , le trop de chaleur le consume ; les insectes dévorants font la guerre à la vigne , aux arbres ; point de substance qui n'ait son genre de maladie : le corps humain a la sienne , comme tout le reste ; autant d'ennemis attachés à chacun des êtres physiques , qui nuisent à sa constitution. Considérons celle qui peut préjudicier à celle de l'homme. La multitude est là-dessus d'un sentiment bien contraire au nôtre. Il est à propos de parcourir les systèmes divers que l'on s'est fait à cet égard , pour les combattre ; et sur leurs ruines , établir la vérité de notre proposition.

L'on s'imagine donc communément que la pauvreté , les maladies , la perte de ses biens , de sa réputation , de la vie sont des maux. Dans cette persuasion , l'on s'afflige , l'on se désole ; et quand de semblables accidents surviennent à des personnes en faveur de qui l'on s'intéresse , on s'étonne , on gémit avec elles ; et l'on se dit , avec autant de surprise que de douleur : Qu'un tel est malheureux ! hier il étoit riche , le voilà aujourd'hui dans l'indigence. D'un autre : il est dangereusement malade , les médecins désespèrent de sa vie. On se lamente d'apprendre que tel de ses amis est dans les fers , loin de sa patrie , condamné à l'exil , au bannissement , dans la servitude ou la captivité , qu'il ait fait

naufnage , qu'il ait été incendié ou écrasé sous la chute d'une maison. Mais ceux qui vivent dans le mal , on ne songe guère à les pleurer ; et ce qui est pis encore , on va souvent jusqu'à dire qu'ils sont heureux. Voilà la source de tous les maux.

Prouvons qu'il n'y a dans tout cela rien de capable de porter à l'homme un préjudice réel ; parce que rien de tout cela ne va jusqu'à ce qui constitue l'homme, la vertu. Et d'abord définissons ce que c'est que la vertu dans l'homme. Je parle pour la multitude, j'emprunterai le langage le plus simple. Qu'est-ce que l'on nomme la vertu dans un animal, dans un cheval , par exemple ? Est-ce d'avoir un frein et des harnois dorés, des guides faites en tissus de soie, des housses travaillées avec art et magnificence, la crinière ornée de pierreries et de riches ornements ? Ne consiste-t-elle pas plutôt dans la force et la souplesse de ses membres, dans la régularité de ses proportions et de ses mouvements, dans l'ardeur de son courage, qui le rend propre à soutenir et les fatigues de la course, et les hasards des combats, de manière qu'il puisse en assurance porter son écuyer dans la mêlée, et l'aider dans sa retraite. Tout ce qui n'est qu'accessoire est indifférent à ses qualités réelles. Je pourrais étendre la comparaison sur les diverses espèces d'animaux au service de l'homme, ou de végétaux utiles à ses besoins ; tels que la vigne , l'olivier, dont vous ne direz pas que

le mérite consiste dans l'abondance du feuillage qui les couvre, mais dans celle des fruits qu'ils nous donnent. Portons le même jugement sur l'homme. Qu'appellerez-vous en lui vertu? sera-ce d'avoir de l'argent, pour craindre comme vous le faites la pauvreté? d'être bien portant, pour trembler au seul mot de maladie? de jouir de l'estime des autres, pour être toujours en défiance de ce qu'ils pensent de vous? de la liberté, pour échapper à la servitude? Est-ce simplement de vivre de manière ou d'autre, et de tant redouter de mourir? N'est-ce pas plutôt de s'appliquer à bien vivre et à former ses mœurs. Or voilà le vrai bien, celui que rien au monde, pas même le Démon, ne sauroit enlever à quiconque le possède et sait le conserver. Voyez Job : Le Démon, par sa barbare conspiration contre lui, réussit bien à le dépouiller de ses richesses, à le rendre pauvre, non murmurateur, ainsi qu'il se l'étoit promis, à accabler son corps, non à abattre son courage et à triompher de sa vertu. Que manquoit-il au succès de ses manœuvres? Du sein de l'opulence il l'avoit précipité dans la misère; et c'est là pour nous le plus grand des maux; d'heureux père, il le jette dans la plus déplorable solitude; il couvre son corps d'une plaie horrible, et lui fait subir des tortures plus cruelles que les bourreaux n'en pourroient exercer à la voix du préteur, puisqu'il le réduit à racle de ses propres mains ses chairs dévorées par les

Job. II. 5.

Ibid. 8.

vers formés dans ses plaies ; il l'expose aux outrages de la calomnie , et de ses amis mêmes lui fait des accusateurs. En détruisant sa maison , il ne lui laisse point l'asile que l'on ne refuse pas aux exilés ; lui , c'est un fumier qui lui reste pour domicile et pour lit. Et pourtant, bien loin de lui nuire, le Démon n'a fait que le rendre plus illustre ; loin de l'appauvrir, il n'a fait qu'enrichir sa vertu de nouveaux trésors , et la magnanimité du saint patriarche éclate en proportion de ses épreuves. Si Job attaqué corps à corps, non par un homme, mais par le Démon , bien plus formidable que tous les hommes ensemble, n'en a reçu nulle atteinte, quelle peut être l'excuse de ces hommes à qui nous entendons éternellement dire : Un tel m'a causé un grand préjudice? A qui doivent-ils s'en prendre de ce qu'ils souffrent, plutôt qu'à eux-mêmes?

Vous m'allez répondre : Si le Démon a échoué sur Job, il avoit triomphé d'Adam , qu'il a séduit et Pag. 448.
chassé du Paradis. Ne dites pas le Démon, mais Adam lui-même, qui s'est laissé séduire, et s'est perdu par sa lâche négligence. Malgré la perfidie et la violence de ses manœuvres, le Démon n'a rien pu contre Job ; il ne lui a pas fallu tant d'efforts contre Adam. Il n'a point attaqué celui-ci comme il avoit fait l'autre par la perte de ses biens et de son honneur ; s'il l'a vaincu, c'est qu'Adam s'est livré lui-même à l'ennemi. Les Apôtres n'ont pas été moins vivement combattus ;

et avec le secours de Dieu, ils ont tiré de leurs adversités mêmes plus de mérite et de gloire. Lazare, pauvre, infirme, couvert d'ulcères, abandonné, a recueilli de ses souffrances de plus brillantes couronnes. Joseph calomnié, vendu, emmené loin de son pays, en a-t-il été plus malheureux? c'est là même ce qui a fait sa prodigieuse élévation. Que parlé-je d'exil, d'indigence, d'outrages, de servitude? quel tort l'innocent Abel a-t-il éprouvé de mourir cruellement immolé, si jeune encore, par la main d'un frère? Parleroit-on de lui comme on le fait dans tout l'univers? Vous voyez que je vais au-delà des promesses que je vous avois faites; car je ne me suis pas contenté de vous prouver que ces prétendus maux n'avoient rien de nuisible; j'ai prouvé qu'ils étoient même avantageux à ceux qui savent en profiter.

Mais, va-t-on me demander, pourquoi des châtimens et des supplices? pourquoi ces tortures diverses inventées par les hommes, si l'on ne peut en recevoir du mal, pas plus que leur en faire? Je n'ai point dit, observez bien, que l'on ne pût faire du mal; j'ai dit seulement que l'on n'en pouvoit recevoir. Mais comment l'un peut-il aller sans l'autre? Ecoutez-moi. Les meurtriers de Joseph et d'Abel faisoient mal sans doute; ces saints patriarches en recevoient-ils du mal? non. C'est ce que j'ai démontré. Distinguez entre les châtimens et les adversités. Les châtimens, les supplices ont été institués contre

les malfaiteurs ; Dieu permet pour les justes les adversités. Il n'y a point de courage , point de vertu à subir le châtement provoqué par le crime ; il y en a à supporter les adversités qui viennent de la malice des hommes. Le châtement est une expiation ; l'adversité une épreuve qui appelle la récompense.

Vous êtes dépouillé de vos biens ? dites avec Job :

Je suis sorti nu du sein de ma mère , j'y rentrerai Job. i. 21.

nu. Avec l'Apôtre : *Nous n'avons rien apporté dans* I. Tim. vi. 7.

ce monde , il est certain que nous n'en rapporterons

rien. On vous calomnie ? rappelez-vous ce mot :

Malheur à vous , lorsque les hommes diront du bien Luc. vi. 26.

de vous : réjouissez-vous , félicitez-vous , lorsqu'ils

disent de vous toute sorte de mal. Vous êtes con-

damné à l'exil ? mais avez-vous ici-bas une patrie ?

et toute la terre n'est-elle pas pour vous , aux termes Pag. 449:

de l'oracle même de la Sagesse , un lieu de péleri-

nage ? Une maladie vient vous affliger ? dites comme

l'Apôtre : *Plus l'homme extérieur se corrompt en* II. Cor. iv. 16.

nous , plus l'homme intérieur se renouvelle et s'épure.

On vous menace d'une mort violente ? pensez au

saint Précurseur décapité , à cette tête sanglante

exposée dans un bassin sous les yeux de l'infâme

qui l'avoit demandée pour salaire de ses impudiques

complaisances. Pensez à la récompense promise au

sacrifice. Ce sont des disgrâces si l'on veut ; mais

quand on les souffre sans les avoir méritées , elles

deviennent et l'expiation du péché , et l'instrument

de la justice. Par là, combien d'avantages en résultent pour qui les endure avec courage !

Puis donc que ni la perte des biens, ni les outrages et les calomnies, ni l'exil et les souffrances, ni les tortures, et ce qui est le dernier terme du malheur, la mort elle-même, n'ont rien de nuisible, rien qui au contraire ne soit avantageux ; nommez-moi quelque chose après cela qui puisse faire tort à l'homme. Ce ne sont pas les victimes qui sont à plaindre, mais les oppresseurs. Eh ! quoi en effet de plus misérable que le fratricide Caïn ; de plus malheureux que cette Hérodiade qui fit couper la tête à Jean dans sa prison ; que ces frères de Joseph qui le vendirent et causèrent son exil ; que le Démon qui fit souffrir à Job tant de maux, et qui se voit condamné pour jamais, tant pour ses autres crimes, que pour les embûches extraordinaires qu'il tendit au saint patriarche ? Puisque ce n'est ni dans la richesse, ni dans la liberté, ni dans les autres commodités de la vie qu'est placée la vertu de l'homme, mais dans la rectitude de sa conduite ; il est donc évident que quand il vient à les perdre, il n'a rien perdu de lui-même, il n'a point reçu de préjudice réel.

Mais que sa vertu, le seul bien qui lui soit propre, vienne à se perdre ; ce n'est pas à autrui qu'il doit s'en prendre, mais à lui seul. Quoi ! à lui seul ? je m'explique. Vous vous vengez de celui qui vous a frappé, dépouillé, injurié ; votre ressentiment

s'exhale en menaces , en représailles : voilà un mal, et des plus graves que vous recevez , mais de qui ? de votre propre pusillanimité. Ce que j'ai dit déjà , je le répète. Le plus méchant des hommes ne peut pas faire plus contre vous que le Démon ne fit contre Job ; et il fut impuissant contre lui. Job avoit bien moins de ressource que vous ; car il vécut dans un temps où la loi de grâce n'avoit pas encore été donnée. Aurez-vous jamais à souffrir autant qu'un saint Paul , qui vécut dans les prisons , sous le poids des chaînes , traîné d'un lieu à un autre , flagellé par les Juifs , lapidé , le corps mutilé par les fouets , tantôt au fond de la mer , tantôt dans les mains des voleurs , le cœur en proie aux plus déchirantes sollicitudes ; persécuté à la fois , et par ses ennemis , et par ceux de qui il étoit simplement connu , toujours au milieu des pièges , toujours luttant contre la faim , contre la soif , contre la nudité , pas un moment de trêve ni de relâche , en un mot , mourant chaque jour ; et cependant l'a-t-on entendu jamais se plaindre ? Bien loin de là , il se réjouissoit au milieu de tant de souffrances ; il s'en glorifioit. Ce sont ses propres expressions. Et vous , qui n'en avez pas la millième partie , vous ne savez que murmurer. — Mais si je ne me plains , dépouillé successivement , réduit moi-même à la misère , je n'aurois pas une obole à donner. — Vain prétexte. Si c'est là le sujet de votre appréhension , rassurez-vous ; la pauvreté elle-même

Pag. 450.

Col. r. 24.
Rom. v. 3.

ne met point obstacle à l'aumône. Tout pauvre que vous soyez, pouvez-vous l'être plus que cette veuve à qui il ne restoit qu'une mesure de farine, et cette autre qui ne possédoit que deux oboles? Ce qui ne les empêcha point, l'une de venir au secours du prophète, l'autre de les jeter dans le tronc; effaçant par leurs aumônes l'éclat des plus abondantes largesses, puisque leur charité en devenoit plus méritoire. Ne craignez donc pas de vous appauvrir; mais croyez gagner beaucoup : le pauvre qui donne peu sera plus récompensé que le riche en donnant beaucoup.

III. Reg. xvii.

Marc. xi.

42.

Mais, au risque de nous répéter, attaquons plus avant la chimère de ces préventions. Des âmes sensuelles, enveloppées, parcequ'elles le veulent, dans tous les embarras de la vie, ne sauroient renoncer à la possession de ces jouissances vaines, fleurs d'un jour, ombres fugitives, dont le charme fascine même les plus sages selon le monde; esclaves plus ou moins misérables de ces dangereuses superfluités. Arrachons le masque, et montrons à nu ces trompeuses et mensongères jouissances. Cette vie toute occupée de la recherche des plaisirs, des richesses, des honneurs, vous ne comptez pas les sollicitudes et les bassesses, les déboires honteux et cuisants, les amertumes en un mot à quoi elle expose. On s'aveugle sur ses maux réels; on en veut à tout prix. Pour y arriver, on brave et les dangers, et les remords, et

les jalousies, et les inimitiés; tout ce que l'on y Pag. 451. gagne, c'est un cercle perpétuel de soucis et de dégoûts, qui se terminent par les châtimens et les supplices de l'éternité. Et avec tout cela on les convoite, ces prétendus biens, et on y place sa félicité; on n'estime heureux que ceux qui les possèdent; on leur porte envie. Est-ce à dire qu'ils fassent le bonheur? non; mais c'est l'ignorance d'enfants qui s'occupent de bagatelles, et ne conçoivent pas même les objets sérieux dont l'étude attache l'âge mûr. Ignorance pardonnable à un âge encore sans expérience; mais peut-on pardonner à des hommes faits de s'abaisser à des jeux d'enfants?

Car enfin, dites-moi quel est le motif qui vous rend si passionné pour les richesses, que pour la plupart vous en préféreriez la recherche au soin de la santé, de la vie, de l'estime publique, à l'amour de la patrie, de vos amis, de vos proches; que, semblable à un feu dévorant, la cupidité de l'or monte jusqu'au ciel, embrase la terre et la mer? Personne ne songe à éteindre cette flamme; tout l'attise au contraire, et la possession dans ceux qui en ont, et le désir dans ceux qui n'en ont pas. Hommes et femmes, libres et esclaves, riches et pauvres, c'est à qui lui fournira sans cesse de nouveaux aliments: flamme meurtrière qui, en allumant l'injustice et l'iniquité, consume bien plus que les corps. Elle s'accroît même de ce qu'elle dévore. Vit-on jamais un riche s'arrêter

dans ses projets de fortune, fût-il maître de toutes les richesses de l'univers? Les pauvres, qui le voient avec dépit, aspirent à monter encore plus haut. C'est une sorte de frénésie à laquelle il n'y a point de remède, une ivresse que rien ne modère, une maladie qui a gagné toutes les classes de la société. L'amour des richesses n'admet plus aucun autre sentiment; il veut régner en tyran dans les cœurs. Pour l'avare il n'y a ni amis ni parents; que dis-je? pas même sa femme, ses enfants, liens les plus forts qui unissent les hommes, tout est méconnu; tout est foulé sous les pieds; tant cette cruelle passion domine avec empire! Maîtresse barbare, impitoyable, sangsue publique, elle dévore tout ce qu'elle asservit. Et pourtant, avec ce cortège affreux de tous les crimes, qui rend son commerce plus dangereux que ne seroit celui des animaux les plus féroces, les plus sanguinaires, on ne s'en défie pas, on est dupe de son apparente douceur, on se livre à l'enchantement qu'elle exerce; et sans respect pour la dignité humaine, on met son bonheur à s'abrutir, à se dégrader à ce honteux esclavage, comme certains animaux qui mettent leur volupté à se rouler dans la fange impure où ils vivent.

Vous dites que les richesses aident à bien vivre, qu'elles attirent de la considération, qu'elles mettent à même de se venger de ses ennemis; c'est déjà convenir qu'elles ne s'allient point avec la tempérance,

avec la modération , la douceur et la sagesse , qu'il y a entre elles et les vertus une antipathie absolue ; et on le reconnoît bien à votre conduite. Le propre de l'amour des richesses est , non-seulement de ne donner dans l'âme aucun accès à rien de bien , mais de l'en repousser , d'en étouffer jusqu'au germe , d'y introduire ce qui lui est le plus opposé , le luxe , la présomption , les emportemens , l'orgueil , l'arrogance , la déraison. Mais parler de vertu et de morale à des hommes qui ne connoissent que le plaisir ! Bornons-nous à examiner si l'amour des richesses en produit de réels , si elles donnent une considération vraie.

Comparons , j'y consens , les tables du riche et du pauvre ; et voyons de quel côté se trouvent les plaisirs les plus délicats. Cet homme qui consomme ses journées dans les banquets , et ne quitte la table que pour la reprendre , il se ruine l'estomac , se déprave le goût , noie ses sens et sa raison dans les flots de vin dont il se charge ; ses pieds , ses mains , sa langue , engourdis sous un poids qui les accable , lui refusent leur service ; vous croiriez tout son corps enchaîné par des liens de fer. Le sommeil qui l'appesantit est agité par de pénibles rêveries , quand il n'est pas fatigué par des veilles plus pénibles encore. C'est une sorte d'aliénation la plus misérable de toutes. Ceux que le Démon possède sont moins à plaindre parce qu'ils ne l'ont pas cherché. Objet de

risée pour les domestiques qui se divertissent à ses dépens, ou de pitié pour ceux qui gémissent de le voir se donner en spectacle, il ne connoît personne, n'entend et ne voit rien, jusqu'à ce qu'il faille l'emporter de la table pour l'étendre sur son lit. Ceux qui ne mangent que pour vivre, n'ont pas ces sortes de plaisirs; le besoin fait l'assaisonnement de leurs repas; chez eux la sobriété entretient la santé; la vigueur du corps conserve celle de l'âme; ils n'ont point à craindre pour l'ordinaire ces maladies cruelles qui affligent l'intempérance, accélèrent la vieillesse, et condamnent à une vie languissante celui à qui il faut à tout moment le secours du médecin. Il n'est point de plaisir là où le désir ne marche point en avant et le profit à la suite. Aussi le malade n'a-t-il que du dégoût pour les choses les plus délicates, parce qu'il est sans appétit. Un sage qui se connois-

Prov. XVII. 7. soit en plaisirs, a dit avec raison : *L'âme rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel*, voulant dire que

Pag. 454. ce n'est pas la nature de l'aliment, mais la disposition personnelle qui fait que l'on y prend goût. Et

Ps. XXX. 17. tel est encore le sens de ces paroles du psaume : *Il les a rassasiés du miel sorti de la pierre*. Pourtant nous ne voyons nulle part ce prodige. Mais les Israélites, dans le désert, se trouvant fatigués par une longue route, et pressés par la soif, Moïse fit jaillir du rocher une source dont les eaux furent pour eux aussi délicieuses que le miel. N'insistons

Exod. XVII. 6.

pas davantage; et concluons, en faveur des pauvres, que leur table a des plaisirs bien plus vrais, parce qu'ils n'y rencontrent pas ce qui escorte celle du riche, l'ennui, le dégoût et la satiété.

Les richesses procurent de la considération; elles mettent à même de se venger de ses ennemis. Oui, mais pour cela elles fomentent en nous les passions les plus dangereuses, elles enflamment la colère, elles excitent un sentiment de vaine gloire dont le cœur se gonfle, dont l'orgueil se nourrit. En introduisant dans l'âme la hauteur, l'insulte, le mépris des autres, elles nous font paroître à leurs yeux, sans que nous y pensions, aussi haïssables que les bêtes féroces, et détruisent cette considération réelle, cette gloire véritable qui est le produit de l'estime générale. Si c'est là de la considération et de la gloire, appelez donc de la beauté le fard de l'artifice, et tout le manège qu'empruntent les femmes débauchées pour suppléer aux agréments qu'elles n'ont pas, et trouver encore des dupes; pour des hommages, et pour le tribut du sentiment les éloges donnés par la crainte ou par l'adulation; mais entrez dans le fond de la conscience, et vous verrez que ces trompeuses apparences ne font que masquer des accusateurs acharnés contre vous. Qu'une disgrâce, une révolution imprévue, en ruinant votre fortune, vienne les montrer à visage découvert, ces hommes à les en croire si dévoués à

Pag. 455.

vos service : vous ne tarderez pas à vous convaincre que leurs vrais sentiments n'étoient qu'un mépris profond pour votre personne , qu'une haine concentrée qui , plus d'une fois , se dédommagea de sa contrainte par d'insultantes railleries , et provoquoit par tous ses vœux la disgrâce qui vous arrive. Non , il n'est rien qui amène la considération comme la vertu , une considération libre , non commandée , qui vienne des suffrages du cœur , et qui résiste au temps et aux révolutions.

Matth. XVIII.
24.

Le moyen de vous venger ! Ah ! c'est pour cela même qu'il faut se défier des richesses. Elles mettent dans vos mains une épée dont la pointe se dirige contre vous-même , par les suites terribles où entraîne le plaisir de la vengeance , et le rigoureux châtiment que Dieu lui réserve. La vengeance est à ses yeux un si grand péché , qu'elle révoque les arrêts de sa clémence , et annule le pardon accordé aux autres fautes. Vous en avez la preuve dans l'histoire de ce débiteur à qui le père de famille avoit remis , sur sa simple prière , une dette de dix mille talents ; quand , rencontrant un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers , il le voulut contraindre par violence à les lui rendre. Inexorable à son tour , le père de famille le punit de sa dureté en le livrant aux bourreaux jusqu'au paiement de sa dette ; voilà les funestes effets de la vengeance produite par l'amour des richesses. Ennemies cruelles , elles ne

respirent que le sang. Vous allez accuser la pauvreté de ne pas conserver plus de modération, et de provoquer soit à des blasphèmes contre Dieu, soit à des entreprises criminelles. La lâcheté, oui; mais non la pauvreté. Lazare étoit pauvre, réduit à la dernière indigence, accablé d'infirmités pires encore que le dénuement, dans un abandon général, personne pour l'assister dans ses maux; sous ses yeux l'aspect journalier d'un riche vivant dans le luxe et les délices, passant et repassant vingt fois le jour près de lui, sans que le spectacle de tant de misères accumulées sur le pauvre, fît entrer dans son cœur le moindre sentiment de pitié; sans penser seulement à envoyer à ce pauvre les miettes tombées de sa table, ne songeant, pour rendre le contraste plus douloureux, ne songeant, dis-je, qu'à se réjouir, qu'à s'enivrer, qu'à se gorger de mets et de vins, qu'à s'entourer de parasites et de flatteurs associés à ses débauches. Lazare, cependant, pour qui la plus légère aumône du riche eût été un bienfait, ne s'emporte point, ne murmure point, mais n'en fait que mieux éclater sa vertu, comme l'or jeté dans la fournaise en sort plus brillant. Aucune de ces violentes émotions que la pauvreté soulève dans les cœurs des malheureux. J'ai parlé déjà de saint Paul. Eh! pourquoi n'en parlerai-je pas encore? Il étoit apôtre, m'allez-vous dire. — Mais Judas l'étoit aussi; comme saint Paul, il avoit été appelé par Jésus-Christ. Ce

LUC. XVI. 20.

Pag. 456.

Pag. 457.

ne fut pas l'honneur de sa vocation qui lui profita. Mais Paul luttant contre la faim, manquant du nécessaire, en butte à des tribulations journalières, fournissoit avec ardeur la carrière qui mène au ciel. Judas appelé avant lui à la faveur de l'apostolat, admis à la communication des mêmes grâces, à la participation de la table sainte et du redoutable banquet, à la familiarité du Sauveur, initié dans la connoissance des plus hauts mystères, investi, non moins que lui, du pouvoir de ressusciter les morts, de guérir les lépreux, de chasser les Démons, Judas, qui avoit si souvent entendu Jésus-Christ parler de la pauvreté, qui avoit sous les yeux l'exemple du Dieu pauvre, à qui avoit été confié le soin des pauvres, avoit livré son cœur à l'abominable passion de l'avarice. Jésus-Christ le savoit, il n'ignoroit pas que c'étoit cette passion qui lui causeroit la mort, et il ferme les yeux pour le moment ; il a la condescendance de le rendre dépositaire de sa bourse, pour que la facilité qu'il auroit à y puiser éloignât de sa pensée la tentation de se rendre criminel. Tout fut inutile. Judas voulut se perdre et n'y réussit que trop.

Sans attention sur soi-même, sans le concours de ses efforts personnels avec la grâce qui nous prévient, tous les biens sont en pure perte. Pourquoi l'histoire de l'ancien Testament nous a-t-elle été donnée? c'est pour nous offrir, dans le récit

intéressant de la vie des patriarches, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, une sorte de miroir où leurs actions viennent se retracer, et, du tableau de ceux qui échouèrent ou qui ont triomphé, faire ressortir cette conséquence : qu'à moins de se nuire à soi-même, on n'a rien à appréhender de personne au monde, eût-on pour ennemi l'univers tout entier. Ni la grandeur des obstacles, ni le choc des révolutions, ni les abus du pouvoir, ni la violence unie à l'artifice pour fondre sur sa victime, ni les flots de l'adversité qui s'accumulent sur elle, ne peuvent l'abattre. Celui qui succombe, n'est terrassé que par sa propre négligence ; et toutes vos précautions pour l'empêcher ne le rendront pas meilleur. Vérité d'expérience que nous donne à entendre cette parabole de deux hommes, dont l'un a bâti sa maison sur la pierre, et l'autre sur le sable. La pluie est tombée, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison ; elle n'est point tombée, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre ; mais l'autre, qui étoit bâtie sur le sable, a été facilement renversée. L'attaque a été la même pour toutes deux ; mais la première, bâtie sur un bon fondement, a résisté à tous les assauts ; c'est là l'image de la vertu. Rien ne l'ébranle, parce qu'elle se défend par sa propre force. L'autre, minée par sa propre foiblesse, c'est-à-dire la lâcheté, toujours vaincue avant même d'être attaquée, n'a laissé que des ruines.

Math. vii. 24.

Pag. 458.

Appelons en témoignage des peuples entiers. Que de miracles d'une Providence toute particulière en faveur de la nation juive ! Quels tendres soins ! Toute la nature sembloit être à l'ordre de ses besoins. Les événements les plus extraordinaires fournissoient à sa subsistance, la dispensoient du pénible travail de labourer et d'ensemencer la terre, l'affranchissoient de toutes les sujétions de la vie ; une manne tombée du ciel lui apportoit un pain qui n'avoit rien coûté ; la parole du Seigneur lui tenoit lieu de tous les arts, suppléoit également aux ressources de la nature, aux inventions de l'industrie, prévenoit tous les dangers, écartoit jusques aux maladies : *Il n'y avoit point de maladies dans les tribus*. Ce peuple sembloit avoir été transporté dans un autre monde, régi par de meilleures lois, où ils vivoient sous l'influence d'un nouvel astre dont les feux éclairoient et dirigeoient leur marche durant les ténèbres de la nuit, après que, durant le jour, une nuée, suspendue sur leurs têtes, tempéroit les ardeurs du soleil, les enveloppoit comme d'une tente qui marchoit avec eux. La mer elle-même étoit pour eux une terre ferme ; on l'avoit vu cette mer, contre toutes les lois de la nature, ouvrir son sein à ce peuple fugitif pour lui ménager un passage sûr à travers ses ondes élevées en un double amphithéâtre ; et rendue tout à coup à sa violence naturelle, s'abattre sur ses ennemis pour les ensevelir dans un vaste sépulcre.

Pag. 459.

Ps. civ. 37.

Exod. xiv. 19.
20.*Ibid.* 27.

Parlerai-je des rochers qui faisoient jaillir des sources d'eau vive? des nuées qui épanchoient sur la terre une multitude d'oiseaux destinés à la nourriture du peuple hébreu? des prodiges opérés et dans l'Égypte et au désert? de ces victoires qui ne coûtèrent pas aux vainqueurs une goutte de sang, victoires gagnées au son des instruments, comme si un jour de combat n'eût été pour Israël qu'un jour de réjouissance. Et cette foule de miracles avoit pour but, moins encore de subvenir à ses nécessités, que de lui inculquer plus fortement la loi que Moïse étoit chargé de lui donner. C'étoit là le langage que proclamoient et les flots de la mer, tantôt livrant passage à l'armée d'Israël, tantôt engloutissant l'armée de Pharaon, et les eaux du Nil changées en sang, et les essaims de calamités répandues sur l'Égypte, et ces prodiges du désert dont la mémoire devoit être immortelle. Et Pag. 460. toutefois, au mépris d'une Providence si attentive et si magnifique, vous le voyez, ce peuple ingrat et brutal, se prosterner aux pieds d'un veau d'or dont il s'est fait un Dieu.

A cet exemple d'une aussi monstrueuse ingratitude, opposons celui d'un autre peuple qui n'avoit pas été prévenu comme celui-là par d'aussi éclatants bienfaits. Etrangère à l'alliance, Ninive n'avoit vu aucun de ces miracles; elle n'avoit pas eu de législateur qui vînt lui apporter les commandements du Seigneur et les confirmer par la puissance de ses

œuvres. Mais au simple aspect d'un homme échappé du naufrage, à la seule voix d'un prophète qui, pour la première fois se montre dans ses murs, et vient lui crier : *Dans quelques jours Ninive sera détruite*, les habitants convertis, quittent leur mauvaise voie, et obtiennent par la sincérité de leur pénitence, que Dieu révoque son décret; la menace qui grondoit sur leur tête est détournée; la colère du ciel s'apaise, et Ninive est sauvée. Cependant ses iniquités paroissent portées au comble; *Car*, dit le Prophète, *la malice de ce peuple est montée jusqu'au Ciel*. Et néanmoins le Seigneur, ayant considéré qu'ils s'étoient convertis en quittant leurs mauvaises voies, la compassion qu'il eut d'eux l'empêcha de leur envoyer les maux qu'il avoit résolu de leur faire. N'ai-je pas eu raison d'avancer qu'il ne tient qu'à nous d'éviter les maux que Dieu et les hommes peuvent nous faire; et que rien ne peut sauver ceux qui veulent se perdre eux-mêmes? Les Juifs virent des milliers de miracles sans en profiter; les Ninivites n'en virent point, et ils se convertirent (*).

Suit l'histoire de Daniel et des trois jeunes Hébreux sauvés de la fournaise de Babylone; nous la reportons un peu plus bas, à l'article des *Patriarches* (1).

(*) Tom. III Bened., pag. 444—464; Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 498—522.

(1) Nous nous sommes fait une sorte de scrupule d'interrompre cet élo-

Extrait de l'HOMÉLIE LIX sur l'Évangile de saint
Matthieu. (Cap. XVIII. v. 7.)

On nous dit : pourquoi Dieu a-t-il fait l'homme méchant? Je nie le principe. Non, Dieu n'a pas fait l'homme méchant; autrement il ne l'auroit pas puni. Nous n'imputons pas à nos serviteurs des fautes qu'ils ne commettent que quand nous les avons provoquées; le souverain Maître de l'univers seroit-il moins juste? — Comment donc, m'allez-vous répondre, l'homme se trouve-t-il être méchant? — Parce qu'il le devient par sa faute (1). Oui, par sa propre faute. Vous en avez la preuve au fond de votre conscience. S'il n'est pas vrai que les méchants ne le soient que par leur propre faute; de quel droit châtiez-vous votre esclave quand il vous manque? de quel droit trouvez-vous mauvais que votre femme, votre fils, votre ami, oublient leurs devoirs? que votre ennemi cherche à se venger

T. VII Bened.
Pag. 595.

quent discours par des citations étrangères, ou par la traduction de quelques détails auxquels l'orateur s'abandonne. Ceux de nos lecteurs qui voudroient des objets de comparaison, trouveront de quoi satisfaire leur curiosité, dans les discours de Bourdaloue, de Bossuet, du P. de La Rue, de Joli, que nous avons déjà indiqués, dans tous ceux qui traitent des souffrances et du bon usage des prospérités, dans les sermons de Cambacérés, sur la vertu, du P. Lenfant, sur la loi de Dieu; de Pacaud, sur les passions; du ministre Saurin, tom. VII, pag. 357, où le prédicateur s'élève à la hauteur de Bossuet.

(1) « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des êtres : tout se dégrade et se dénature entre les mains de l'homme. » (J. J. Rousseau.)

du tort que vous lui avez fait? Ce n'est pas leur faute. Plaignez-les, ne les blâmez pas. — Voilà de la philosophie, et je ne saurois m'élever à cette hauteur. — C'est là pourtant ce que vous faites dans la pratique journalière. Que votre esclave n'exécute pas vos ordres parce qu'il est malade, loin de vous en plaindre, vous le plaignez lui-même : vous reconnoissez donc qu'il y a des fautes qui dépendent de lui, et d'autres qui n'en dépendent pas. Conséquemment à ce principe, s'il vous étoit démontré que l'homme est méchant par nature, et qu'il ne pèche que par nécessité, vous l'excuseriez, vous ne le blâmeriez pas. Car, sans doute, vous qui excusez votre esclave parce qu'il est malade, vous accorderiez une égale indulgence au méchant qui le seroit parce que Dieu l'auroit fait tel. Nous aurions encore bien d'autres arguments à fournir; la vérité n'en manque pas. N'employons que des exemples familiers. Vous ne faites pas un crime à ce même esclave de n'être pas beau de visage, d'être de petite taille, de n'avoir pas l'agilité du cerf. Pourquoi? parce que ces avantages, c'est la nature qui les donne; les défauts naturels ne furent jamais réputés crimes. Mais quand vous reprochez une action, vous faites voir par cela seul que vous en imputez le blâme, non à la nature, mais à la volonté seule; vous savez bien, quand il le faut, faire la part de l'une et de l'autre.

N'est-ce pas Dieu qui a créé tous les hommes?

répondez-moi. — Ce n'est pas là une question. — Pourquoi donc ne sont-ils pas tous également bons ou méchants ? d'où vient que les uns sont honnêtes , vertueux , les autres vicieux et pervers ? Si c'est là l'œuvre de la nature , et non de la volonté , pourquoi les uns feroient-ils le bien et les autres le mal ? Si les hommes étoient naturellement méchants , tous se ressembleroient , et il ne pourroit y en avoir de bons : s'ils étoient naturellement bons , il n'y en auroit point de méchants. Si la nature est une dans tous les hommes , les inclinations auroient dû être les mêmes dans tous , et non mauvaises dans ceux-ci , bonnes dans ceux-là. Si l'on dit que les uns sont naturellement bons , les autres naturellement méchants (ce qui ne peut se soutenir , comme nous venons de le prouver) , ces qualités ne devroient jamais changer dans ceux qui les auroient reçues de la nature , puisque la nature ne change pas. Par exemple , tous les hommes sont mortels et passibles ; et nul , quoi qu'il fasse , ne pourra jamais se rendre impassible et immortel. Nous voyons au contraire que plusieurs passent du vice à la vertu et de la vertu au vice , les uns par une suite de leur attention sur eux-mêmes , les autres par un effet de leur négligence ; preuve évidente que ces qualités ne viennent pas de la nature : toute qualité naturelle ne pouvant changer ni s'acquérir par nos soins et notre travail. Et comme nous n'avons besoin d'aucun effort pour voir et pour entendre ,

ainsi nous pratiquerions la vertu sans aucune peine, si nous étions naturellement vertueux. D'ailleurs, à quel dessein Dieu aurait-il créé des hommes méchants, lorsqu'il pouvoit les créer tous bons? Il répugne à son Essence de supposer qu'il les ait créés méchants.

Quelle sera donc la cause du mal? Demandez-le à vous-même. Quant à moi il me suffit d'avoir montré qu'il ne vient ni de Dieu ni de la nature. — Il seroit donc venu dans le monde par hasard. — Ce n'est là qu'un mot vide de sens? — Mais enfin il seroit donc sans principe et sans cause? — Dieu nous garde d'une pensée aussi extravagante qui irroit à l'élever au même rang que Dieu lui-même. Si le mal étoit comme lui sans principe et sans cause, il auroit une force que rien ne pourroit anéantir ni altérer, puisqu'il est évident que ce qui est sans principe ne peut perdre son existence.

Si le mal est si puissant, d'où vient qu'il y a tant d'hommes vertueux? comment de simples créatures pourroient-elles s'élever au-dessus d'un être que l'on supposeroit incréé, immortel?

Dieu, nous dit le Manichéen, le détruira. Mais comment pourroit-il détruire ce qui seroit sans principe comme lui, jouissant des mêmes privilèges et de la même puissance? Doctrine exécrationnable, digne des enfers d'où elle est sortie! chaîne odieuse de blasphêmes qui, sous prétexte d'honorer Dieu, l'outragent avec insolence! Parce qu'ils sentent bien

que le mal ne peut avoir Dieu pour principe , ils ont imaginé leur extravagante opinion qu'il n'y en a pas.

D'où vient donc le mal ? de ce que nous voulons ou ne voulons pas. Mais l'acte de vouloir ou de ne vouloir pas , d'où provient-il ? de nous - mêmes. Me faire toutes ces questions , c'est comme si après m'avoir demandé pourquoi nous voyons ou nous ne voyons pas , et que vous ayant répondu que c'est parce que nous ouvrons ou fermons les yeux , vous me demandiez d'où vient l'action d'ouvrir ou de fermer les yeux ; et que vous ayant dit qu'elle vient de nous-mêmes et de notre propre volonté , vous alliez me faire encore de nouvelles demandes. Il n'y a point d'autre mal dans le monde que de désobéir à Dieu.

Vous voulez savoir comment l'homme a trouvé ce mal. Etoit-il donc si difficile à trouver ? — Difficile ou non , qu'importe : je demanderai comment l'homme s'est trouvé porté à commettre ce mal en désobéissant à Dieu ? — C'est qu'il a été lâche et négligent ; et qu'étant maître d'obéir ou de n'obéir pas , il a préféré le dernier.

Si cette réponse ne vous semble pas décisive , et qu'elle vous laisse encore dans le nuage , j'aurai moi à vous proposer une autre question où il n'y a rien d'embarrassant. N'avez-vous pas quelquefois fait le mal , n'avez-vous pas quelquefois fait le bien ? Je m'explique : ne vous est-il pas arrivé de vaincre d'abord une passion , et ensuite d'y succomber ? de pas-

ser alternativement des excès de la débauche à la sobriété la plus exacte, de la colère à la modération, de l'indifférence pour le pauvre, à l'empressement pour le soulager? Dites-moi donc pourquoi toutes ces alternatives? Si vous refusez de répondre, je le ferai pour vous. Elles viennent de ce que vous avez été tantôt attentif et vigilant, tantôt négligent et lâche. Je ne parle pas à ces pécheurs opiniâtres dans le mal, livrés tout entiers à la corruption de leurs sens, et de qui l'emportement va jusqu'à leur faire perdre tout sentiment du bien. Leurs oreilles sont fermées à tout ce qui pourroit les ramener dans le sentier de la vertu. Ce n'est pas à de tels hommes que j'adresserai les leçons de notre philosophie chrétienne. Je parle à ces cœurs changeants, aujourd'hui pour le bien, demain pour le mal; et je leur dirai : vous avez usurpé quelquefois ce qui ne vous appartenait pas; et, après cela, touchés de l'infortune du pauvre, vous lui avez fait part de votre bien propre; d'où est venu ce changement en vous? N'est-il pas clair que c'est de votre volonté et de votre libre arbitre? vous ne me refuserez pas cet aveu; il est incontestable. Je vais droit à la conséquence : Veuillez être vertueux, et vous le serez. Plus de ces questions oiseuses. Ce que nous appelons mal ne sera tel, qu'autant que nous le voudrons (*).

(*) Tom. vii Bened. , pag. 595—598; Morel, *Nov. Testam.* t. i, p. 644 et seq. Voy. Lettres de Fénelon, *sur la relig.*, t. iv, p. 396, édit. Boullage.

*Providence tant générale que particulière , prouvée
par l'histoire du monde et des Patriarches.*

Bien que tout y soit dans la confusion et le désordre , que les calamités soient au comble , que la nature tout entière paroisse être en guerre avec elle-même , et conspirer contre ses propres lois , non-seulement nous ne nous laisserons pas abattre , mais pas même ébranler par la crainte. Eh ! pourquoi cette confiance ? Parce qu'il est au ciel un Dieu tout-puissant de qui vient notre secours , un Dieu bien-faisant qui ne nous permettra pas de succomber. C'est lui qui renverse , qui détruit à son gré , qui opère quand il lui plaît et comme il lui plaît tous ces grands changements. Il veut , et tout se fait ; tant sa puissance est souveraine (*).

Vous avez , Seigneur, dit le Prophète, une connoissance égale de ce qui n'est plus, et de ce qui n'est pas encore. Tout est présent à vos yeux , le passé et le présent, les principes des choses et leurs conséquences les plus éloignées (1). *C'est* Ps. CXXXVIII. 5.
 votre main qui a exterminé les nations, en a Ps. XLIII. 3.

(*) *In psalm. XLV* , Morel , *Opusc.* , tom. III , pag. 205. Éloquemment développé par saint Jean Chrysostôme dans les morceaux qui composent l'article de *la souveraine toute-puissance de Dieu* , vol. X de cette *Bibliothèque* , pag. 368 et suiv.

(1) Bossuet , *Polit. sacrée* , liv. V , art. IV , tome VII de la collection in-4° , pag. 431 ; Serm. anonyme , dans Montargon , *Dictionn. apostol.* , tom. V , pag. 267—269.

établi d'autres en leur place ; c'est vous qui avez affligé et châtié ces peuples. Quels combats ! quelles victoires ! quels trophées ! faut-il les parcourir en détail ? vos souvenirs m'ont déjà devancé : ils se rappellent tout ce qu'il a fait dans l'Égypte, dans le désert, dans la terre promise, pour y établir son peuple. De tant de milliers d'hommes sortis de l'Égypte, il n'y eut qu'un petit nombre qui arrivèrent jusqu'à la terre de Chanaan ; la plupart périrent dans le désert. Ainsi Dieu l'avoit-il ordonné. Ceux qui leur survécurent furent mis en possession de la terre promise. Fut-ce par la force de leurs armes ? non : les villes tombèrent au son de leurs instruments. Précédés par les lévites, ils marchaient, non pas à des combats, mais à des fêtes triomphales (*).

La loi naturelle dont Dieu a imprimé les éléments dans tous les cœurs, avoit été violée par la plupart des hommes. La Providence ne les abandonna point pour cela ; elle n'a point permis qu'ils restassent exposés au dernier des malheurs ; mais elle n'a cessé jamais de les instruire et de les rappeler par la voix de ses œuvres, de ses bienfaits et de ses châtimens ; par les témoignages que rendent à sa puissance et à sa sagesse l'ordre journalier et la constante harmonie de la nature, par les événements extraordinaires exécutés sous leurs yeux, par la vie des justes qui vécurent dès les commencemens. C'est dans ce des-

(*) *Expos. in Psalm. XLIII*, tom. v Bened., pag. 147, 148.

sein qu'il faisoit passer d'un lieu à un autre ces hommes admirables, autant de prédicateurs qui répandoient partout leur sublime philosophie ; appelant Abraham tantôt dans la Palestine, tantôt dans l'Égypte ; Jacob dans la Syrie ; Moïse, après lui, dans la même contrée, puis les trois jeunes Hébreux ; les prophètes Daniel, Ézéchiël dans la terre de Babylone ; Jérémie dans l'Égypte.

A la loi naturelle il a ajouté la loi écrite ; il a fait succéder les prophètes sans interruption ; tantôt châtiant son peuple, tantôt le faisant rentrer en grâce ; l'envoyant en captivité, ou le ramenant dans sa patrie. Enfin depuis le commencement du monde jusques à la fin des siècles, sa Providence n'a jamais cessé et ne cessera jamais de gouverner le genre humain (*).

Telle est la conduite ordinaire de Dieu à l'égard de ses saints (1). Il ne permet pas qu'ils soient constamment ni heureux ni malheureux ; mais il fait

(*) *Ad eos qui scandalis.*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 776, 777.
« La religion est un dessein que Dieu a constamment suivi dès le commencement du monde, auquel il a fait servir toutes les grandes révolutions, dans lesquelles il n'y a rien d'isolé, ni d'inutile. » (Bergier, *OEuvres*, t. 1, pag. 65, Besançon, 1820.)

(1) « C'est une vérité fondée dans toute l'Écriture, et autorisée par la bouche même de Jésus-Christ, que la Providence qui veille généralement sur toutes les créatures, a des soins plus tendres et plus particuliers des saints pendant leur vie que du reste des hommes. » (Fromentières, *Serm. pour la Translation*, etc., *Carême*, tom. II, pag. 472 ; La Rue, *sur la Provid.*, pag. 341 ; Bossuet, *Serm. choisis.*, pag. 83.)

de leur vie un mélange merveilleux d'afflictions et de prospérités, et tempère les unes par les autres (*).

*Extrait des consolations adressées au moine
Stagire.*

T. 1. Bened.
pag. 156.

Pag. 157.

En apprenant à quelles souffrances cruelles vous êtes exposé, je me suis senti moi-même, je ne vous le dissimulerai pas, saisi d'une tristesse sombre. Après que les premières impressions eurent commencé à céder au temps et à la réflexion, le monde tout entier se présentant à mes regards ne m'offrit plus ni peines ni plaisirs. Il y avoit long-temps déjà que j'avois pu m'accoutumer à envisager les vanités du siècle d'un œil qui m'avoit appris à les mépriser. Mais en vous sachant malheureux, j'ai senti en même temps que je vous en aimois encore davantage. Pourroit-on être indifférent aux peines d'un ami, quand la haine elle-même s'amollit en présence d'un ennemi malheureux? Si donc je viens vous offrir des consolations, ne croyez pas que mon cœur soit étranger aux chagrins qui vous affligent. Tant s'en faut; je les partage, j'en appelle à toutes les âmes qui savent aimer. Votre douleur est la mienne. Seulement ne nous laissons point abattre, cherchons à en alléger le fardeau. Souvent, ce qui paroît au premier aperçu impossible à supporter, s'adoucit

(*) Hom. VIII in Math., Morel, Nov. Testam., tom. 1, pag. 93.

quand on l'examine de plus près ; et la raison vient bientôt dissiper les prestiges de l'imagination. Je ne désespère pas d'obtenir cet heureux résultat. Ne vous abandonnez pas vous-même ; et n'allons point , cédant à de vains préjugés , donner des forces nouvelles à notre commun ennemi.

Si j'avois affaire à un infidèle qui s'imaginât que tout marche au hasard ou par l'impulsion d'un mauvais principe , j'aurois plus de peine à le persuader. Car il faudroit d'abord le convaincre de la fausseté de sa maxime , et , après avoir établi la vérité de la Providence , travailler à réformer ses mœurs et à guérir ses blessures. Mais , grâce à Dieu , formé comme vous l'êtes dans la connoissance de nos saintes Ecritures , pénétré , dès votre plus tendre enfance , de la vérité de nos dogmes saints , fidèle au dépôt qui vous en a été transmis par vos religieux parents , vous ne doutez nullement que tout n'arrive par la permission de Dieu , et qu'il ne prenne un soin particulier de ses serviteurs. Laissons donc ces préliminaires pour reprendre la question sous un autre point de vue.

Remontons jusqu'à la naissance des choses. Après que Dieu eut créé les Esprits célestes , avant même leur création , Dieu existoit seul sans avoir eu de commencement. Indépendant , n'ayant besoin d'aucune chose , puisant dans sa propre Essence toutes ses divines perfections , il tira du néant , par le seul

mouvement de sa libéralité, comme par le seul effet de sa toute-puissance, les Anges, les Archanges, et toutes les autres substances spirituelles et immortelles. Après quoi il créa le monde avec toutes les magnificences dont il s'est plu à l'enrichir, et l'homme pétri du limon de la terre, à qui il n'en donna pas moins sur les choses de ce monde la même suprématie que lui-même possède dans les cieux; car telle est la dignité dont il a été investi par ces paroles : *Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance*. Et voulant lui donner le témoignage de son empire, après l'avoir placé dans un paradis de délices, comme on introduit un monarque dans sa royale demeure, il amena devant lui tous les animaux pour qu'il donnât à chacun son nom. Ayant ainsi fait de l'homme un être à part dans la création, intermédiaire en quelque sorte entre le ciel et la terre; parce qu'il n'y avoit dans la multitude des êtres rien de semblable à lui, il créa la femme, marquant la dépendance où elle est de l'homme par cela seul qu'elle fut créée après lui et pour lui, ce qu'exprime l'Apôtre quand il dit : *L'homme n'a pas été fait pour la femme, mais la femme pour l'homme*. Indépendamment de tant d'autres avantages, Dieu lui donna le privilège spécial de la parole (1), la fa-

Pag. 153.

Gen. I. 26.

Ibid. II. 39.

I. Cor. XI. 9.

(1) « L'homme rend, par un signe extérieur, ce qui se passe au-dedans de lui; il communique sa pensée par la parole : aucun des animaux n'a ce

culté de le connoître, de converser familièrement avec lui, autant du moins que sa nature peut le permettre. Il lui promit l'immortalité, remplit son esprit d'intelligence, et le combla des dons de sa grâce, bien qu'il n'eût aucun droit à tant de faveurs. Que fit l'homme? ingrat envers son bienfaiteur, rebelle à ses commandements, il aima mieux en croire aux promesses d'un ennemi jaloux qu'à celles de Dieu, à qui il étoit redevable de l'existence et de tant de biens. Il lui préféra le Démon qui ne demandoit qu'à le perdre, à le dépouiller de ses augustes prérogatives, le Démon, de qui il n'avoit pas reçu le plus léger service. Cependant Dieu ne se détermina point à l'anéantir cet ingrat, ce rebelle qui marquoit par une aussi coupable révolte ses premiers pas dans la carrière; et certes la justice sembloit demander un semblable châtement. Il n'en continua pas moins de lui faire du bien. Tant il est vrai que nous avons beau l'offenser: sa Providence ne nous abandonne pas; miséricordieuse pour le pécheur qui se convertit, sévère pour le pécheur impénitent! Quand il lui défendoit de toucher à l'arbre de vie, qu'il le chassoit du paradis, et qu'une sentence de mort devenoit le prix de sa désobéissance, Dieu avoit l'air de le traiter avec rigueur, de le châtier: ne vous

signe de la pensée: ce n'est pas, comme on le croit communément, faute d'organe, etc. » (Buffon.)

y méprenez pas , c'étoient bien plutôt des marques de sa bonté, et non moins signalées que les actes de sa libéralité. Cette proposition vous surprend. Comment concilier dans un même sentiment deux procédés en apparence aussi disparates ? vous m'accordez sans peine que les premiers bienfaits dont l'homme avoit été prévenu avoient pour objet de servir ses intérêts et sa gloire. Il vous paroît difficile de concevoir en quoi son châtiment a pu lui devenir utile et avantageux. Écoutez : je suppose que nos premiers parents n'eussent pas été punis de la sorte, et que, trompés par la promesse du Démon, il fussent restés ce qu'ils étoient auparavant : qu'arrivoit-il ? Ils se faisoient de Dieu l'idée qu'il étoit jaloux, injuste et menteur ; ils voyoient dans le Démon, qui les avoit séduits, leur bienfaiteur, leur ami ; immortels, ils auroient été éternellement pécheurs ; trois erreurs funestes dont leur châtiment les a sauvés. Que le médecin néglige une plaie, elle s'envenime ; qu'il y applique le remède, il arrête les progrès du mal.

Gen. III. 17. Mais ce n'est pas tout. Pourquoi en aggraver le châtiment par les travaux et les sueurs à quoi Dieu les a condamnés ? parce qu'il n'y a rien de moins compatible avec la nature de l'homme que de n'avoir rien à faire. Même avec la nécessité du travail, nous ne cessons pas de pécher ; que seroit-ce, et jusqu'où la méchanceté humaine ne se seroit-elle pas portée,

si Dieu, en plaçant l'homme au sein de l'abondance, eût permis que pour vivre il ne lui en coûtât rien ? L'oisiveté mène à tous les crimes : l'expérience, l'histoire l'attestent. *Le peuple s'est tenu assis pour boire et pour manger, et s'est levé pour s'abandonner aux divertissements*, est-il dit au livre de l'Exode. Exod. xxxvi. 6.

Et ailleurs : *Ce peuple, aimé de Dieu, s'étant plongé dans la bonne chère, chargé de graisse et d'embonpoint, s'est révolté contre lui ; mais, quand vous les avez frappés de mort, ô mon Dieu, alors ils pensoient à vous rechercher, ils revenoient à vous, et ils venoient à vous dès le matin.* David s'appliquant à lui-même cette vérité : *Il m'a été, dit-il, avantageux que vous m'ayez humilié, afin que j'apprissse vos ordonnances pleines de justice.* Ps. cxviii. 71.

Animé du même esprit, le prophète Jérémie a dit : *Il est bon que l'homme ait porté le joug dès sa jeunesse, il s'assoiera, il se tiendra solitaire, et il se taira, parce qu'il a mis ce joug sur lui :* Il supplie le Seigneur de ne lui épargner pas les contradictions ni les adversités. Le bienheureux Paul, malgré tant d'éclatantes faveurs reçues d'en-haut, élevé par elles au-dessus de la nature humaine, n'en reconnoissoit pas moins la nécessité de ces rigoureuses, mais, salutaires épreuves, puisqu'il disoit : *Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me donner des soufflets.* II. Cor. xii. 7. *C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Sei-*

Pag. 160.

Matth. vii.
13.

gneur, afin que cet ange de Satan se retirât de moi. Et il m'a répondu : Ma grâce te suffit ; car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse. Les apôtres pouvoient s'acquitter de leur ministère, et prêcher l'Évangile sans avoir à essuyer des persécutions, des entraves de toute sorte ; mais Jésus-Christ ne l'a point jugé à propos ; il entendoit bien mieux leurs intérêts. Aussi le leur avoit-il annoncé : *Vous serez affligés et persécutés dans le monde.* C'est que les afflictions et les épreuves ne signalent pas moins que les succès la Providence divine. Si donc l'homme fut puni après son péché, c'est que, dans le cas où il seroit demeuré impuni, il auroit persévéré dans le crime de sa désobéissance.

Après Adam, figurez-vous Caïn jouissant des délices du paradis terrestre. A quels excès ne se fût-il point porté, lorsque vous le voyez, exilé de cet heureux séjour, ayant sous les yeux le supplice de son père, être si peu corrigé par l'expérience, qu'il conçoit et exécute le projet du premier des meurtres qui ait ensanglanté la terre. Et encore avec quelles circonstances ! Ce n'est point progressivement, et à la suite d'un long apprentissage dans le crime qu'il s'est familiarisé avec le plus horrible des forfaits. Non, le voilà aussitôt parvenu au dernier degré de l'iniquité ; sa victime, c'est son frère, l'innocent Abel, qui avoit sucé avec lui le même lait, à qui il n'avoit pas à faire le moindre reproche,

à moins que ce ne soit un crime d'honorer le Seigneur. Et ici encore admirez la bonté divine. Dieu paraît insensible aux outrages personnels qu'il en reçoit : il n'emploie que des paroles de douceur et de consolation pour le ramener au devoir. Il ne sévira contre lui que quand sa fureur aura éclaté sur son frère. Jusque-là Caïn s'étoit rendu assez criminel pour mériter d'être puni, et même avec plus de rigueur. Car enfin qu'un serviteur se réservât pour lui ce qu'il y a de meilleur, et ne donnât à son maître que la moindre part, vous regarderiez sa conduite comme souverainement coupable. L'est-on moins pour outrager Dieu que les hommes? Mais ce n'est pas là le seul tort de Caïn. Dieu voyoit dans son cœur la sombre jalousie dont il étoit dévoré contre Abel. Sur ce visage abattu, il lisoit, non pas l'expression du repentir qui auroit attiré la miséricorde, mais le farouche désespoir méditant son cruel attentat, mais cette rage intérieure qui s'en prenoit à Dieu même de ce qu'il ne répondoit pas à ses outrages par des faveurs, et ne préféroit pas les fureurs de son emportement à la piété pacifique d'Abel. Et quoique assurément de pareils délits méritassent punition, Dieu le traite avec bonté; il veut calmer ses transports, et prévenir l'effervescence de cette jalousie orgueilleuse dont sa prescience avoit bien calculé les déplorables effets. Que s'il ne l'a pas arrêtée à sa naissance par l'anéantissement du coupable, c'est

Pag. 161.

pour fermer la bouche aux ingrats de tous les temps, quand ils allèguent le prétexte mensonger, qu'avant de donner carrière à sa vengeance, Dieu peut bien, à moins d'une cruelle inflexibilité, avertir et reprendre le coupable, l'effrayer par la menace, et ne le punir que dans le cas d'une résistance opiniâtre. Or, c'est là ce qu'il a fait à l'égard de Caïn et d'Adam. Disons-nous que Caïn ait péché par ignorance? Mais tout ce que savoit Abel, qui n'avoit pas son expérience, Caïn pouvoit-il l'ignorer? Par ignorance? soit: avant d'avoir entendu la voix de Dieu, avant d'avoir été pardonné; mais après? quoi! par ignorance devenir parricide, ensanglanter la terre, bouleverser les lois de la nature! Dites, dites plutôt noirceur de cœur, et la plus monstrueuse scélératesse. Aussi quel en fut le châtement? *Tu seras fugitif et tremblant sur la terre.* Le châtement est-il proportionné au crime? non, sans doute: reconnoissez donc la bonté de Dieu, qui, non-seulement ne le punit pas en raison de son forfait, mais qui par le caractère même du châtement, en fait une leçon utile à tous. Qu'il l'eût frappé de mort à l'instant même, on eût eu peine à croire à l'atrocité du fratricide, mais sa présence dans tous les lieux où la fuite le portoit, y propageoit et perpétuoit pour toujours le témoignage de son crime. La clémence de son juge lui ménageoit la ressource du repentir, comme à nous l'appréhension des supplices de l'éter-

Gen. iv. 12.

Pag. 162.

nité, nous fait passer par-dessus les peines de la vie présente. Je ne le dis que d'après l'autorité des livres saints. Dans la parabole du mauvais riche et de Lazare, que Jésus-Christ racontoit à ses apôtres, le premier demandant à Abraham de lui envoyer Lazare pour tremper son doigt dans l'eau, afin d'apaiser tant soit peu l'ardeur de la soif dont il brûloit; le patriarche lui répond : Souvenez-vous, mon fils, que vous avez reçu vos biens durant la vie, et que Lazare n'y a eu que des maux; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation et vous dans les tourments. Et saint Paul, toutes les fois que je cite cet Apôtre, c'est toujours Jésus-Christ lui-même dont vous entendez les oracles, exprimés par sa bouche; saint Paul donc écrivant aux Corinthiens, leur prescrit la conduite à tenir à l'égard de l'incestueux : *Qu'il soit, dit-il, livré à Satan, pour mortifier sa chair, pour que son âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Luc. xvi. 27.

I. Cor. iv. 4. 5.

En poussant les choses encore plus avant, on me demandera pourquoi Dieu a laissé subsister l'antique séducteur si funeste à nos premiers parents. Je réponds, d'après le même principe, que Dieu l'a fait pour notre bien. Si sa puissance étoit insurmontable, nous aurions droit de nous plaindre; si elle ne l'est pas, et qu'il dépende de nous d'éluder ses séductions et d'en triompher, pourquoi vouloir que Dieu nous eût enlevé l'occasion de la victoire, et

les moyens d'obtenir avec gloire le prix du combat? Qu'il fasse succomber ceux qui ne lui résistent pas et qui ne demandent qu'à lui céder le champ de bataille, c'est notre faute; mais s'il en est aussi, et en grand nombre, qui se montrent supérieurs à ses artifices, pourquoi les priver de l'honneur et de la récompense due au courage de leur persévérance? Eh! n'en voyez-vous pas qui, après avoir été vaincus par lui, se relèvent de leur défaite et en triomphent à leur tour? C'est là, pour les démons, une confusion plus humiliante que tous leurs supplices. — Mais, insistez-vous, tous n'auront pas ce bonheur. — Qu'importe? il entroit bien mieux dans les desseins de la Sagesse divine, et dans les intérêts de la vertu des justes, qu'il y eût des épreuves offertes à leur mérite; et que les lâches n'eussent à accuser que leur négligence. Si, dans un combat gymnique, où se présenteroient ensemble deux athlètes, dont l'un, plein d'ardeur, brûleroit de se mesurer avec son adversaire, et de mériter la couronne; l'autre, effrayé d'une lutte qui lui feroit présager une résistance laborieuse, regretteroit sa vie oisive et molle; si, dis-je, on alloit les renvoyer tous deux sans leur permettre d'en venir aux mains, vous vous plaindriez avec raison d'une injustice qui priveroit le premier de ses légitimes espérances, à cause de la lâcheté d'un rival peu digne de lui. Sur qui retomberoit le blâme? sur le lâche, sans doute, et non sur le brave.

C'est ici la même chose par rapport à la permission donnée au Démon de nous tenter. S'en prendre à la Providence, c'est étendre l'acte d'accusation sur tout ce qui fut créé. Les yeux, la bouche peuvent être, et ne sont que trop souvent les instruments du crime. Que d'adultères, que de calomnies et de blasphèmes ! que d'impiétés ! Falloit-il créer l'homme sans bouche et sans yeux ! Faudra-t-il lui couper le pied et la main, lorsqu'il les fait servir au meurtre, à l'iniquité ? Allons plus loin. Condamnons également, et l'usage de la nourriture, parce que l'on en abuse ; et le ciel, la terre, la mer, le soleil, les astres, la lumière, toute la nature enfin ; et que l'homme dégradé, mutilé, ne soit plus qu'un misérable avorton jeté dans un chaos informe. Voilà les ridicules et absurdes conséquences de ce système qui voudroit qu'il n'y eût point de Démon. S'il est le principe du mal, c'est pour lui-même, non pour l'homme. Ses artifices, bien loin de nous nuire, nous deviendront utiles si nous le voulons. Son plus cruel enfer, c'est de nous voir vertueux, convertis, résister généreusement aux manœuvres qu'il emploie pour nous perdre ; en garde contre ses pièges ; impénétrables à ses violences ; sobres, vigilants, toujours occupés du service de Dieu. Écoutez l'Apôtre exhortant les Ephésiens : *Nous avons à combattre, non pas, dit-il, contre les hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, contre les puis-*

Ephes. VI. 12.

sances , contre les princes du monde , c'est-à-dire de ce siècle ténébreux , contre les esprits de malice répandus dans l'air. Il parle ainsi pour animer ses auditeurs, non pour les décourager. Et saint Pierre :
 Pag. 164. *Soyez sobres , vigilants , parce que le Démon , votre ennemi , tourne autour de vous comme un lion rugissant , cherchant ce qu'il pourra dévorer. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi.* La présence de l'ennemi redouble le courage, et l'empressement à se rapprocher de Dieu pour en obtenir le secours dont on a besoin. Ainsi, à l'aspect de l'objet qui l'épouvante, l'enfant court se jeter dans les bras de sa mère, il se serre contre elle, pour s'en faire un rempart auquel il se tient fortement attaché, tandis que loin du danger, il s'en éloigne, sourd à la voix qui l'appelle, indifférent même aux caresses maternelles.

Avec plus d'impartialité dans nos jugements, nous conviendrons que ce n'est pas le Démon qui cause tous nos maux. Nous ne lisons pas que ce soit lui qui ait engagé Caïn dans son exécrable fratricide. Il réussit bien à faire tomber Ève dans ses pièges en paroissant converser avec elle ; je ne nierai point qu'il ait pu suggérer à Caïn quelques mauvaises pensées, mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'avoit dépendu que de celui-ci de repousser ces mauvaises pensées, et de ne point donner dans son

cœur accès à la funeste passion dont il devoit être le maître au lieu de s'en faire l'esclave.

La même Providence qui se manifeste dans l'histoire de Caïn, voyons-là exercer sa bienfaisante miséricorde, non plus sur un seul homme, mais sur le genre humain tout entier quand il fut châtié par le déluge.— Quoi? ce fléau qui engloutit tant de générations! — D'abord il ne vint pas fondre brusquement et sans être attendu sur la terre; il avoit été annoncé par des prédictions, non d'un jour, mais de plus d'un siècle. Parce qu'à force d'être répétée, l'impression de la menace pouvoit s'affoiblir dans la mémoire des hommes qui cessent de craindre ce qu'ils n'ont pas sous les yeux; Dieu faisoit construire en leur présence l'arche qui leur prophétisoit leur ruine prochaine. Cependant les hommes ne s'en convertissoient pas davantage; et, rebelles à tant d'avertissemens, ils se creusoient eux-mêmes leur tombeau. C'étoit malgré son cœur que Dieu les menaçoit, et finit par les accabler sous les eaux du déluge; et c'est malgré lui encore qu'il nous menace des feux de l'enfer. Car *ce n'est pas lui qui a fait la mort, et il ne se fait pas une joie de la perte des vivans. Je ne veux pas*, dit-il lui-même, par la bouche de l'un de ses prophètes, *la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.* Si nous refusons de nous convertir, et que nous périssions, la faute en est à nous seuls et non pas à Dieu, qui n'é-

Pag. 165.

Sap. I. 13.

Ezech. XII. 24.

pargne rien pour nous sauver. Le fléau même du déluge eut ses avantages, et pour ceux qui périrent, et pour ceux qui devoient les remplacer. Il mit fin aux désordres des premiers; il ôta aux autres des exemples pernicieux. Les hommes, hélas! ne sont que trop portés par eux-mêmes à mal faire. Qu'auroit-ce été s'ils avoient eu constamment sous les yeux ces maîtres d'erreur, ces pervers dont le Ciel fit alors une si éclatante justice (*) ?

Retenez bien ce que vous allez entendre, et ne l'oubliez jamais. La bonté et la libéralité de Dieu ne se manifeste pas seulement par ses bienfaits, elle éclate jusque dans les châtimens qu'il inflige. Oui, les punitions, les fléaux qu'il déchaîne sur le monde sont de sa part autant de bienfaits, et les témoignages signalés de sa Providence. Lors donc que vous voyez fondre la famine, la mortalité, les sécheresses, les inondations, le dérangement des saisons, quelque une en un mot de ces calamités dont il punit la race humaine, ne vous livrez point au murmure, à l'empyement, mais adorez la main souveraine qui les épanche, et reconnoissez à ces traits le soin qu'il prend de l'univers. Car c'est Dieu qui dispose de tous les événemens, Dieu qui châtie nos corps pour

(*) *De Provid. ad monach. Stagir*, lib. 1, tom. iv, pag. 140—150, edit. Morel. Tom. 1, pag. 157—165, edit. Bened.

sauver notre âme. — Dieu, auteur de ces maux, va-t-on me dire? — Oui, Dieu, Dieu lui-même. Et dût toute cette capitale s'étonner d'une semblable proposition, dût l'univers tout entier, s'il étoit présent à ce discours, en murmurer, je suis loin de la rétracter. Que n'ai-je une voix plus retentissante que la trompette! j'irois m'élever sur le sommet d'une montagne pour faire entendre à tous les peuples cette parole : Dieu a fait tout cela. Ce que j'avance ce n'est point une opinion qui me soit personnelle ; j'ai en sa faveur l'autorité d'un prophète : *Il n'arrive* Amos. III. 6. *dans la ville aucun mal qui ne vienne du Seigneur*, a dit Amos. Expliquons ce mot : le mal, véritablement mal, c'est l'idolâtrie, l'adultère, l'avarice, et autres semblables, qui provoquent les plus rigoureux châtimens (1). On appelle encore mal ce qui passe pour tel, mais qui ne l'est pas, la famine, la peste, les maladies, que l'opinion seule et le préjugé rangent parmi les maux ; biens réels, puisqu'ils corrigent notre présomption, nous réveillent de notre engourdissement, et raniment notre vigilance. Ce que le prophète entend ici par *mal*, c'est celui-là qui nous réforme, qui développe notre vertu, nous met en défiance de nous-mêmes, nous mène à la véritable philosophie ; mal désirable, mal qui nous est donné pour être le correctif de l'autre. Mais parce que le

(1) *Supr.*, pag. 84.

langage commun les a confondus l'un et l'autre dans une même dénomination , le Prophète s'est servi de l'expression générale : il n'est point, dit-il, arrivé de mal qui ne vienne de Dieu, dans le même sens que ces paroles d'Isaïe : *C'est moi, dit le Seigneur, qui fais la paix et qui crée les maux*, c'est-à-dire les calamités dont il châtie les méchants ; et celles-ci que nous lisons dans l'Évangile : *A chaque jour suffit son mal*, c'est-à-dire son chagrin, sa misère. Or, qu'ils viennent de Dieu, c'est la marque de sa providence. Ne faites vous cas du médecin que quand il vous ordonne d'aller à la campagne respirer la fraîcheur des jardins, de prendre les bains, de vous nourrir de sucs délicats ? lui accorderez-vous moins d'estime quand il vous met au régime ou à la diète, qu'il vous enchaîne sur votre couche, qu'il transforme votre maison dans une sorte de cachot, qu'il vous défend jusqu'à la lumière du jour, dont il intercepte les rayons sous d'épais rideaux ; quand il emploie pour vous guérir le fer, le feu, et les remèdes les plus désagréables ? Quoi ! vous appelez le médecin avec l'effrayante escorte des maux dont il marche accompagné ; et quand Dieu vient avec la famine et la mort, vous le repoussez, vous vous emportez ; vous demandez où est le gouvernement de l'univers ? Insensé ! c'est là le vrai médecin, celui qui guérit l'âme et le corps. Les juges de la terre n'ont pas toujours de l'argent et des couronnes à distribuer ; sou-

vent ils sont obligés de punir. Pour cela ils ordonnent; et le glaive se déploie, les prisons s'ouvrent, et les instruments de supplice attendent et frappent les victimes que la loi réclame. Dieu a de même à ses ordres la famine et la mort, exécuteurs de ses vengeances, mais exécuteurs bienfaisants qui nous ramènent des sentiers du vice. Dieu fait à notre égard ce que fait le cultivateur à l'égard de sa vigne. Il ne se contente pas d'en bien couvrir les racines, de l'enclorre tout entière; mais, le fer à la main, il l'émonde, il la taille; afin que ce qu'elle a de moins retourne au profit de ce qui reste. J'insiste sur la comparaison, pour inculquer mieux les vérités que j'avance dans l'esprit de ces hommes toujours prêts à murmurer contre la Providence; aveugles qui regimbent contre l'aiguillon au risque d'ensanglanter leurs pieds, et jettent contre le ciel la pierre qui retombe sur leurs têtes (*).

Il arrive fréquemment que, dans le délire où les jettent leurs passions, les hommes s'en prennent à Dieu lui-même des fautes qu'ils commettent. Dieu veut bien condescendre à se justifier, et ne dédaigne pas d'entrer en jugement avec eux. Nous en avons cent exemples dans l'Écriture (**).

(*) *Dæmones non gubernare mundum*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 696—699; tom. II Bened., pag. 253—255. Voyez au volume précédent les pages 424, 439. Excellemment développé par Bourdaloue sur la *Provid.*, pag. 275.

(**) *Expos. in psalm. cxii*, tom. v Bened., pag. 451.

Ps. CVIIF. 16.

Le ciel le plus élevé est pour le Seigneur, mais il a donné la terre aux enfants des hommes. Est-ce à dire que Dieu, en se réservant le ciel pour domicile, se soit exclu de la terre, l'ouvrage de ses mains, pour la donner aux enfants des hommes? non; car, dit-il lui-même: *Je remplis le ciel et la terre.* Ainsi en se faisant un peuple privilégié, il n'a point exclu les autres peuples de sa domination et de sa Providence. Il est le souverain et le père commun de tous les hommes. L'histoire seule de ce peuple juif en est la preuve. C'est à tous les peuples qu'il a donné son soleil, la terre, la mer, et les autres biens communs à tous. Il choisit parmi les Perses Abraham, qu'il transporte dans une autre région pour instruire, par l'organe de ce patriarche, et les Égyptiens et les habitants de Chanaan, et les Perses. Ainsi fit-il servir la puissance de Moïse à l'instruction des mêmes Égyptiens, et permit-il le séjour du peuple juif dans la terre de Babylone, pour propager la connoissance de sa loi (*).

Jerem. XXIIF.

24.

La Providence divine éclate également et dans les biens qu'elle donne et dans ceux qu'elle enlève. En plaçant l'homme dans le Paradis, elle avoit fait preuve de tendresse pour lui. L'homme, en se faisant bannir d'un lieu de délices, et ne devant attribuer qu'à lui seul sa disgrâce, fit encore éclater la

(*) *In ps. CXIV, Morel, Opusc., tom. III, pag. 335, 336.*

bonté divine. Appliquons à Caïn ce que j'ai dit d'Adam : Qu'auroit-il fait s'il fût resté dans le paradis? S'il a pu se porter à un aussi coupable égarement depuis l'arrêt qui l'avoit condamné au travail et à la mort, qu'auroit-il fait quand il n'avoit pas à craindre le châtement? L'exemple d'Ève sera une preuve nouvelle de ma proposition. Durant son séjour dans le paradis, elle se laisse prendre aux artifices du Démon, à qui elle accorde plus de confiance qu'au Seigneur; l'aspect de l'arbre défendu excite en elle une coupable curiosité; elle viole la loi qui lui fut donnée. Chassée du paradis, voyez comme son châtement lui a profité. Devenue mère, elle se souvient du Seigneur pour lui faire hommage de son nouveau-né. *Je possède*, dit-elle à cet instant, Gen. iv. 1. *un homme par la grâce de Dieu.* Elle a recours à ce même Dieu qu'elle avoit méprisé. Elle ne rapporte point cet enfantement à la nature, ni à l'union conjugale, mais à l'auteur de la nature. Le nom qu'elle donne au premier de ses enfants, devient à la fois le témoignage de sa reconnoissance, et une leçon qui rappellera à ce fils ses devoirs envers le Dieu qui lui donna la naissance. Même langage à la naissance de son troisième fils : *Le Seigneur m'a donné un autre* Ibid. 25. *filz au lieu d'Abel que Caïn a tué.* Elle se souvient de son malheur, elle le sùpporte courageusement, remercie le Seigneur, et lui donne comme au premier un nom qui exprime sa reconnoissance, plus

heureuse dans ses privations qu'elle ne l'avoit été dans sa jouissance. Elle perd le Paradis, mais elle est ramenée à la connoissance de Dieu. Il a donc été utile à nos premiers parents de s'en voir déchus. En le leur donnant, Dieu avoit manifesté sa bienfaisance; en le leur ôtant, il n'a pas moins signalé sa miséricorde. Il tient à notre égard la conduite d'un père envers son fils, qu'il garde près de lui, lui faisant partager toutes les douceurs de la maison paternelle; que ce fils abuse de sa complaisance, il l'éloigne de sa table, de sa présence, de sa maison, afin que les privations et la honte, lui inspirant de nouveaux sentiments, lui ménagent son pardon et son retour. Aussi un jour viendra-t-il où il lui fera entendre ces paroles : *Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis*. S'il n'en eût été exilé, il ne s'en seroit jamais rendu digne (*).

LUC. XXIII. 43.

T. I Bened.
pag. 185.

ABEL. Remontons jusqu'à la première famille du genre humain. Arrêtons les yeux sur Abel, cet innocent agneau, l'image de Jésus-Christ. Quel reproche avoit-on à lui faire? aucun. Et pourtant, il a eu le sort des plus infâmes scélérats. Nous, quand nous ressentons les coups de l'adversité, c'est Dieu qui nous punit de nos fautes; mais Abel ne souffre

(*) *Dæmones non gubernare mundum*, Morel, *Opusc.*, tom. v, p. 694, 695; tom. II Bened., pag. 250, 251. Voyez au volume précédent l'article *Accord de la bonté et de la justice divines*, pag. 439 et suiv.

que parce qu'il est juste. Tant que sa vertu ne trouva pas l'occasion d'éclater ; il n'eut rien à craindre de son frère. Mais depuis que ses sacrifices l'eurent rendu agréable au Seigneur, et que sa vertu eût Gen. iv. 4. commencé à se montrer dans tout son jour, alors la jalousie aveugla Caïn jusqu'à lui faire méconnoître la voix de la nature. Peut-être seroit-ce là le motif qui a provoqué contre vous la rage du Démon ; jaloux de votre vertu, peut-être c'est lui qui vous suscite ces combats (1). Vous riez de la comparaison ; j'en sais gré à votre modestie, mais je m'en tiendrai à mon opinion. Si Abel, qui offroit à Dieu la graisse de ses agneaux, trouva grâces à ses yeux, nul doute que celui qui, au lieu de victimes étrangères, se donne à Dieu tout entier, devenu par là plus agréable au Seigneur, n'irrite le Démon avec encore plus de fureur. Dieu lui a permis de se déchaîner contre vous, comme il permit autrefois le meurtre d'Abel. Il pouvoit l'arracher aux mains du fratricide ; il ne l'a pas voulu. Pourquoi ? pour ne point frustrer sa justice de l'honorable récompense qu'elle avoit méritée. C'est peu de chose que de mourir, m'allez-vous répondre, et je voudrois être quitte à ce prix du mal qui me tourmente. Vous le dites aujourd'hui ;

(1) Stagire, à qui saint Jean Chrysostôme adresse son Apologie de la Providence, avoit à souffrir des maux qui ne peuvent aujourd'hui encore s'expliquer que par une possession réelle, comme Dieu a permis qu'il s'en exerçât sur Job et d'autres saints.

mais vous n'avez pas toujours tenu ce langage. Il fut un temps où la mort vous paroissoit être de tous les maux le plus à craindre, et de tous les supplices le plus cruel. Aussi la loi de Moïse punit-elle de mort les grands crimes, parce qu'après elle il n'y a plus de pardon ni d'espérance. Même législation chez tous les peuples, quels qu'ils soient; la mort seule leur paroît à tous en proportion avec l'énormité des crimes qu'il faut venger. Et c'est là le traitement que le juste Abel essuie; et Dieu permet que son propre frère soit son bourreau!

Pag. 186.

Gen. vi. 2.

NOÉ est compté de même parmi les personnages d'une vertu et d'une justice accomplie. Au milieu de la corruption générale, il se conserva pur et agréable au Seigneur. Toutefois de combien d'épreuves sa vie ne fut-elle pas traversée! Il ne fut pas, comme Abel, enporté par une mort violente; il n'a point été victime d'une jalousie étrangère. Mais une aussi longue vie, mêlée de tant d'amertumes, n'est-elle pas un fardeau bien plus pesant qu'une prompte mort qui, à votre avis, délivre en un moment de tous les maux? Enfermé durant un an entier dans l'arche comme dans une prison, habitant au milieu des bêtes féroces et des serpents, dont il ne pouvoit s'éloigner, dans quelles angoisses devoit encore le jeter le mugissement des tonnerres et le bruit des tempêtes sans cesse retentissantes autour de lui! Suspendu entre

deux abîmes, il voyoit sous ses pieds les eaux s'échapper des antres souterrains ; sur sa tête, les eaux du ciel se précipiter avec fureur pour former une mer immense où il se voyoit tout seul avec quelques enfants. Il est vrai qu'il avoit dans la protection de Dieu de quoi se rassurer ; mais d'aussi tristes spectacles portoient dans son âme les frayeurs d'une sorte d'agonie. S'il nous est difficile, au sein de nos cités et de nos maisons si solidement construites, de nous défendre d'une crainte involontaire, quand des orages extraordinaires surviennent et se prolongent, Noé pouvoit-il être plus aguerri dans une aussi frêle enceinte, dans sa lugubre solitude, à l'aspect de cette tourmente épouvantable, et de tant de ruines amoncelées sous les eaux ? La vue d'une seule ville, d'une simple maison engloutie par une inondation, suffiroit pour nous glacer de terreur ; ici c'est l'univers tout entier qui périt enseveli dans le déluge. Ce furent pourtant là les transes et les chagrins dont il fut si long-temps affligé. Quand le fléau eut cessé, et que le patriarche sortit de l'arche, s'il n'y eut plus de crainte qui l'agitât, la douleur dont il étoit déjà frappé n'en dut avoir que plus d'énergie, lorsque ses yeux se portant sur cette vaste solitude et sur l'immense champ de carnage qui l'environtoit de toutes parts, y découvroient les cadavres des humains confondus pêle mêle avec ceux des animaux : Bien que ce fussent des pécheurs, ce n'en avoient

pas moins été des hommes ; Noé l'étoit. Et pouvoit-il refuser des pleurs au désastre de ses semblables ? Le saint prophète Ezéchiel avoit vu les abominations dont les Israélites s'étoient souillés ; Dieu l'avoit préparé par des révélations particulières au spectacle des effroyables vengeances dont il alloit châtier les crimes de son peuple ; cependant quand il les vit éclater, il n'en fut pas moins saisi d'une profonde douleur,

Ezech. ix. 8. au point que se roulant à terre il s'écrioit : *Ah ! Seigneur, vous exterminerez donc les restes d'Israël.*

Pag. 187. Noé n'avoit pas un cœur plus insensible qu'Ezéchiel, que Moïse affecté si douloureusement à la vue des désordres de sa nation. C'étoient des pécheurs ; eh ! c'est pour cela même qu'ils s'affligeoient davantage de sa ruine, et toujours bien plus amèrement que les coupables eux-mêmes. Encore ces saints personnages n'eurent-ils à déplorer que des morts : mais

Gen. ix. 22. Noé eut bientôt à souffrir de la part de son propre fils les plus sanglants outrages. Les peines qui nous

Pag. 188. viennent de l'infidélité d'un ami pénètrent bien plus avant que celles qui nous sont faites par un ennemi ; à plus forte raison quand c'est un fils qui en est l'auteur.

Gen. xi. 1. Dieu avoit donné à la société humaine un même langage. Les hommes ne surent pas profiter de ce bienfait ; l'orgueil de leur égarement obligea le Seigneur à le leur retirer. Parce qu'ils s'entendoient

tous, ils se communiquèrent le projet insensé de bâtir une tour qui allât jusqu'au ciel. Le ciel lui-même n'étoit pas à l'abri de leur chimérique et non moins criminelle audace. Dieu les en punit. Il leur envoya la confusion des langues. Vous m'allez demander en quoi éclate ici sa bonté. Suivez le récit que nous en fait l'écrivain sacré : Dieu dit : *Ils ne sont tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage, et ils ont commencé à faire cet ouvrage.* Pourquoi Dieu n'exécute-t-il pas à l'instant la vengeance qu'il médite ? Pourquoi semble-t-il délibérer et entrer en cause, comme pour se défendre ? Est-ce qu'il a besoin de justifier ses actions ? Est-ce que personne a droit de lui dire : qu'avez-vous fait ? et n'est-il pas maître d'agir au gré de sa volonté souveraine ? Oui, sans doute ; mais il veut nous donner une leçon de bonté et de clémence ; car si le Dieu du ciel daigne se justifier auprès de ses sujets, et de ses sujets coupables, à plus forte raison sommes-nous obligés à une condescendance mutuelle dans les offenses même les plus graves que nous puissions recevoir. *Maintenant qu'ils n'ont qu'un seul et même langage, ils ont commencé à faire cet ouvrage.* Comme s'il disoit : que l'on ne m'accuse pas de la confusion que va introduire dans le monde la diversité des langues ; elle n'est pas mon ouvrage ; je n'en avois fait qu'une pour l'usage commun des peuples. Mais si je les laissois faire, poursuit le texte sacré,

uniés entre eux comme ils le sont par l'uniformité du langage, *ils ne quitteront point leur dessein, qu'ils ne l'aient achevé entièrement* ; ils ajouteront crimes sur crimes. Prévenons les ravages de la flamme à sa première étincelle. C'est donc par bonté que Dieu rompt l'unité de langage ; il veut, en introduisant sur la terre la diversité des langues, prévenir de plus grands désordres (*).

T. I Bened.
pag. 183.

ABRAHAM. On croit volontiers qu'Abraham a été toute sa vie tranquille et heureux ; on le prend communément pour le modèle de ceux dont on veut retracer les constantes prospérités. Voyons les choses de plus près, et interrogeons son histoire. Elle me montre à moi une suite de souffrances plus pénibles que Noé, qu'Abel lui-même n'en avoient eu à essuyer. Pour justifier cette opinion, je m'en rapporte à l'examen des faits. Il est difficile de prononcer avec certitude sur ce qu'il eut à souffrir durant son séjour dans la Perse, et jusqu'à ce qu'il fût parvenu à sa soixante-quinzième année ; nous n'avons rien à cet égard de précis dans l'histoire que Moïse nous a laissée de la vie des patriarches. Ce qui concerne Abraham ne commence à dater que de cette époque. Jusque-là il est raisonnable de conjecturer qu'il n'a pas eu moins à souffrir que Noé, qui se voyoit

Pag. 189.

(*) *Damones non gubernare mundum*, tom. II Bénédict., pag. 252, 253.

seul fidèle au culte du Seigneur au milieu de l'idolâtrie et de la corruption générale. Ce n'est point là une simple conjecture, mais un fait inconteste, et dont l'évidence ne sauroit échapper aux esprits même les moins observateurs. Mais passons par-dessus ces préliminaires, pour le prendre à sa sortie de la Chaldée, et à son voyage dans la terre de Chanaan. Dans ce long trajet, quelles ressources avoit-il pour soutenir les besoins et les fatigues du voyage? Comment, à des distances si éloignées, les hommes d'alors pouvoient-ils communiquer les uns avec les autres? comment subvenir aux nécessités de la vie? Parce qu'Abraham obéit à l'instant même à l'ordre du Seigneur de quitter le lieu de sa naissance, on compte pour rien les obstacles. Moïse n'ayant à présenter les faits principaux que dans un simple abrégé, ne s'arrête pas aux détails. On diroit que, par la rapidité de son récit, il a voulu imiter la promptitude de son obéissance. Il suffit de quelques paroles pour raconter un événement; il n'en est pas de même pour l'exécution. Il ne faut pas juger de la manière dont on voyageoit dans ces temps-là d'après celle dont on le fait aujourd'hui. Les routes ne se trouvoient point marquées comme à présent, peuplées d'habitations, semées de voyageurs allant et venant, défendues nuit et jour par des milices bien organisées, munies en un mot de tout ce qui peut contribuer tant à la sûreté qu'à la commodité. Rien

Gen. XII.

de tout cela n'existoit encore. Une solitude affreuse, des chemins âpres et difficiles, aujourd'hui encore impraticables, même avec le secours des plus forts animaux, à moins que l'on n'ait eu d'avance la précaution d'exhausser les terres par des chaussées, de combler les ravins creusés par la chute des torrents. Des montagnes à traverser et des précipices à franchir, des peuplades différentes de langage et de mœurs à parcourir. Encore s'il eût été seul; mais il menoit avec lui son père, sa femme, le fils de son frère, un assez grand nombre de domestiques. Si tant de soins l'occupaient, du temps qu'il étoit paisible dans ses foyers, combien plus alors qu'il les avoit entraînés avec lui dans ce lointain voyage, et que toutes les sollicitudes venoient se réunir sur lui seul! Si du moins il eût su où il alloit, mais il lui avoit été dit vaguement : Venez, non pas dans telle ou telle contrée, mais en la terre que je vous montrerai. Son imagination ne pouvant se reposer sur aucun point déterminé, parcouroit des espaces sans fin, et ne s'arrêtoit qu'aux bornes du monde, bien résolu du reste à poursuivre sa marche partout où le conduiroit le Dieu par qui il étoit dirigé. Mais cette incertitude n'en étoit pas moins pour lui un poids accablant. Dans les maux auxquels on est condamné, on souffre moins quand on en connoît la nature et la durée, que quand une ignorance absolue, égarant l'esprit dans un flux et reflux

Pag. 190.

Gen. XII. 5.

Ibid. XII. 1.

de pensées contraires, ouvre un champ également libre à la crainte et à l'espérance.

Enfin, arrivé dans la Palestine, Abraham a dû croire qu'il touchoit au port : de nouveaux orages l'y attendoient. Le sentiment de la douleur n'est jamais plus vif que quand, au moment de la voir finir, on s'y trouve replongé tout à coup. On croit alors souffrir pour une première fois. Trompé dans son espérance, on manque du courage nécessaire pour Pag. 191.

diminuer la violence du mal en s'y préparant. Quelle étoit donc cette épreuve nouvelle ! La terre où il vient d'arriver étoit désolée par la famine ; il est aussitôt Ibid. 10.

contraint de s'en éloigner, et de tourner ses pas du côté de l'Égypte. A peine il y arrive, qu'il tombe dans un nouveau danger, et pense y perdre la vie. Pour échapper au péril où l'expose la beauté de sa femme, il est réduit à feindre ; c'est par l'extrême nécessité où il se trouve alors, qu'il faut expliquer ces paroles : « Je sais, dit-il à Sara, Ibid. 13.

» que vous êtes belle, et que quand les Égyptiens
 » vous auront vue, ils diront : C'est la femme de
 » cet homme-là, et ils me tueront, et ils vous réserveront pour eux : dites donc, je vous supplie,
 » que vous êtes ma sœur, afin que ces gens-ci me
 » traitent favorablement à cause de vous, et qu'ils
 » me conservent la vie en votre considération. »

L'homme qui parloit ainsi avoit donné assez de preuves de sa courageuse résignation en la Provi-

dence , pour nous donner le droit d'affirmer qu'il n'en manqua point dans cette circonstance ; mais qu'au lieu de s'emporter à des plaintes éclatantes , il préféra tout endurer , et dissimuler l'outrage que l'on pouvoit faire à sa femme....

Gen. xiii. Il échappoit à tant d'embarras , lorsque la guerre vient remplacer la famine. Je ne parlerai pas des démêlés entre les pasteurs , du partage des troupeaux , de l'ingratitude et de l'injustice qu'il a à souffrir de la part de Loth ; chagrins domestiques dont son cœur n'étoit pas moins vivement affecté. Il se vit obligé de soutenir la guerre contre cinq rois perses. Ceux-ci, enflés de leurs premiers succès , portoient partout la mort et la désolation ; ceux qui n'avoient pu se sauver par la fuite étoient emmenés captifs. Abraham n'avoit rien à craindre pour lui-même ; il pouvoit ne pas prendre parti : tant d'autres soins dont il étoit embarrassé lui fournissoient une excuse légitime. Mais non. A la nouvelle de ce qui Gen. xiv. s'est passé , il se détermine à partir , au risque d'attirer sur lui les mêmes calamités , et de s'exposer à une mort qui sembloit inévitable. Car vouloir seulement avec un peu plus de trois cents des siens , combattre un ennemi bien plus nombreux , et lui arracher la victoire , c'étoit courir au-devant des fers , au-devant de la mort , et la plus cruelle. Mais la divine Providence veilloit sur lui. Il part et revient vainqueur , ramenant avec lui et tout le butin

fait par l'ennemi, et Loth son neveu au nombre des prisonniers.

Mais la joie de cette victoire restoit empoisonnée par le chagrin de n'avoir point d'enfants, et de mourir sans savoir à qui laisser son riche héritage. C'est dans cette douce espérance que l'homme s'unit à la femme; et quand elle est frustrée, c'est pour les époux une affliction qui obscurcit pour eux toutes les jouissances de la vie, et ferme leurs cœurs à tout sentiment de plaisir. Quand l'âme d'Abraham n'eût pas été flétrie déjà par tant de chagrins, la seule privation d'enfants devoit être pour lui une source d'amertumes. A la vérité Dieu lui promit d'en avoir; mais quand cette promesse lui fut faite, il touchoit au dernier âge de la vie, à une époque où l'on désespère aisément de la voir s'accomplir. Jusque-là il en avoit désiré vainement; et plus il voyoit ses biens s'augmenter, plus il s'affligeoit de n'avoir point d'héritier. Mais quelle angoisse pour ce même cœur; quand il entendit ces paroles : « Sachez dès
 » maintenant que votre postérité demeurera dans
 » une terre étrangère, et qu'elle sera réduite en ser-
 » vitude, et accablée de maux pendant quatre cents
 » ans. »

Gen. xv. 2.

Ibid. 3.

La sensibilité du saint patriarche fut mise encore à de nouvelles épreuves par la conduite de Sara sa femme envers Agar et le fils qu'il en avoit eu. Car, avec tout le courage que donne la seule crainte de

Pag. 193.

Dieu, Abraham n'en étoit pas moins homme; et tant de contrariétés devoient faire sur son âme une vive impression. La naissance de ce fils avoit été pour lui un sujet de joie, mais d'une joie mêlée de tristesse; car il étoit le fils de l'étrangère, et il lui avoit été prédit que celui-là ne seroit point son héritier; or, jusque-là, rien dans les promesses ne concernoit encore la légitime épouse. Lorsqu'enfin la naissance d'Isaac lui fut annoncée, et que Sara le portoit déjà dans son sein, son cœur commençoit à peine à s'ouvrir à l'espérance, quand survint l'embrasement de Sodôme, dont il ne put être témoin sans en ressentir la plus profonde affliction. Ce qui le prouve, c'est la prière qu'il adresse au Seigneur en faveur de ses habitants. Elle ne put fléchir le ciel irrité. Abraham en vit tomber une pluie de feu qui bientôt eut embrasé cette ville infâme et n'en fit qu'un monceau de cendres. A cette vue, il ne fut plus maître de sa douleur. Il nous suffit de voir de loin quelques maisons en proie à un incendie pour nous sentir vivement émus, et pénétrés à la fois d'horreur et de tristesse. Mettons-nous à la place d'Abraham ayant sous les yeux le spectacle de deux villes avec leurs habitants et toute la contrée, dévorées par une flamme à quoi rien ne pouvoit être comparé. Ai-je eu tort de dire que toute la vie de ce patriarche eut les agitations d'une mer dont les flots ou s'abaissent ou se soulèvent, et montent aussi haut que des montagnes?

Gen. xv. 4.

Gen. xix.

Les cendres de Sodôme fumoient encore. Le roi Gen. xx. de Gérare donne à Abraham les mêmes inquiétudes qu'il avoit éprouvées de la part du Pharaon d'Égypte, et l'oblige à recourir au même artifice ; et sans le secours de Dieu , le crime se consommoit. La naissance d'Isaac répand la joie dans toute sa famille ; Gen. xxi. lui seul ne peut partager l'allégresse générale. Les ordres du Ciel lui imposent le pénible devoir de chasser de sa maison le fils qu'il avoit eu d'Agar. Bien que la naissance d'Ismaël fût flétrie par la condition de sa mère , Abraham étoit père ; et l'on sait ce qu'il Pag. 194. en coûte aux entrailles paternelles pour se résoudre à un pareil sacrifice. Aussi son épouse l'avoit - elle exigé vainement ; jamais il n'y eût consenti , si la crainte du Seigneur n'avoit prévalu sur les affections de la nature.

A quelles épreuves plus douloureuses encore elles Gen. xxii. alloient être soumises, puisque l'objet en étoit plus légitime ! Car n'allez pas croire qu'Abraham fût insensible, et, pour exagérer sa philosophie, lui dérober son plus beau titre de gloire. Que des scélérats vieilliss dans le crime soient sous nos yeux traînés à l'échafaud pour y subir l'expiation de leurs forfaits, nous n'avons pas besoin de les avoir jamais connus pour être émus de pitié, pour nous attendrir sur leur sort , même jusqu'à verser des larmes ; et l'on voudroit qu'un père vît couler froidement le sang d'un fils unique et bien-aimé qui lui fut donné contre

toute espérance, d'un fils si long-temps désiré, accordé seulement à son extrême vieillesse ; qu'il se déterminât, parce que tel est l'ordre du Ciel, à immoler de ses propres mains ce fils dans la force de l'adolescence, sans payer quelque tribut à la nature, à l'humanité? Une telle assertion seroit le comble du ridicule. Il auroit eu le cœur de rocher ou de bronze, ou d'autre matière plus dure encore, qu'il lui eût été impossible de ne s'amollir pas à l'aspect d'un fils dans la fleur de l'âge, dont les paroles étoient si mesurées et la piété si délicate.

Vers. 7.

S'adressant à son père : *Voici*, lui demande Isaac, *le bois et le feu. Où est l'agneau du sacrifice?* On lui répond : *Dieu y pourvoira.* Isaac n'en demande pas davantage. Abraham insensible! Un ennemi, un animal féroce ne l'eût pas été. *Dieu y pourvoira.*

Vers. 8.

Il aura soin de fournir lui-même la victime qui lui doit être offerte en holocauste. Quel profond sentiment dans ces paroles! quel effort sur soi-même pour contenir sa douleur! Et il met dans la disposition du sacrifice le même empressement que le pontife en met dans celui d'une victime indifférente.

Gen. xxiii.

Il est vrai qu'il n'eut que le mérite de sa bonne volonté; et il ramena son fils à sa mère. Mais celle-ci mourut peu de temps après. Nouveau chagrin pour Abraham. Plus il avoit long-temps vécu avec Sara, plus il fut sensible à sa perte. Il le témoigna bien par les larmes et les gémissements dont il accompagna

Vers. 2.

ses funérailles. Je ne poursuivrai pas plus loin ce récit : il y en a bien assez pour demeurer convaincu que la vie de ce saint patriarche ne fut qu'un long enchaînement d'adversités. Vous m'allez dire qu'elles étoient adoucies, en ce qu'il souffroit pour l'amour de Dieu. Eh ! n'est-ce pas là ce qui vous doit aussi consoler vous-même ? Persuadez-vous que les maux que vous endurez , c'est Dieu qui vous les envoie comme à lui (1).

Pag. 195.

Même sujet.

ABRAHAM étoit parvenu à une vieillesse avancée qui ne lui laissoit point d'espérance de devenir père : le poids des ans sembloit à cet égard le reléguer au nombre des morts. De plus, il avoit pour femme Sara, accablée comme lui par la vieillesse et stérile, lorsque Dieu lui promit de le rendre père d'une famille aussi nombreuse que les étoiles du firmament. Tant d'obstacles insurmontables à la

T. III Bened.

pag. 487.

Gen. xv. 5.

(1) Nos modernes prédicateurs ne citent pas assez les faits héroïques, que l'histoire de l'ancien Testament offre à nos études ; ils ont renoncé à une source intarissable de richesses. Pourquoi sommes-nous contraints d'avouer que les sermonnaires étrangers en ont su mieux profiter que nous ? Le sacrifice d'Abraham a fourni à Abbadie le sujet d'un discours entier, qui se lit avec le plus touchant intérêt ; à Saurin , quelques-uns de ses plus pathétiques élans. Par exemple, dans son *Serm. sur les dispositions qu'on doit apporter au culte public* : « Quels hommes que ceux qui composent nos assemblées , auprès du père des croyants, auprès de cet Abraham, etc. » (Tom. VIII, pag. 394 et suiv.)

nature, n'affoiblirent point en lui la foi à la pro-
 Rom. iv. 19. messe. *Il ne considéra point*, dit l'Apôtre, *qu'étant*
âgé de cent ans, son corps étoit déjà comme n'étant
 plus, et que la vertu de concevoir étoit éteinte dans
 celui de Sara. Remarquez cette expression : *La vertu*
de concevoir éteinte dans celui de Sara, pour dire
 que non-seulement sa caducité, mais surtout sa stérilité naturelle repousoient tout principe de génération. Sa foi perce à travers toutes les difficultés. Il sait que la parole de Dieu prévaut sur les lois de la nature, sur toutes les impossibilités humaines, qu'elle s'en fait même des instruments pour arriver à ses fins; et le saint patriarche ne se permettra pas même de demander ni comment la chose arrivera, ni pourquoi si tard. Aussi saint Paul lui donne-t-il
 Ibid. 18. ce singulier éloge : *Qu'il a espéré contre toute espérance même qu'il seroit père de plusieurs générations.* Que veut dire *espérer contre toute espérance*? contre toute espérance humaine; par la seule espérance en Dieu, laquelle est victorieuse de tout, qui peut tout, qui surmonte tout obstacle. Il a cru, non-seulement qu'il seroit père, mais qu'il le seroit d'un grand nombre de nations, malgré la vieillesse et l'impuissance qui lui étoient communes avec Sara; il l'a cru d'une ferme foi; et s'élevant par-dessus toute considération humaine, il glorifie le Seigneur; il rend grâce à la divine Providence, sans rien comprendre de ses secrets.

Que d'objections se seroient présentées à un esprit moins pénétré de la foi qui est due aux promesses du Seigneur! comment n'être pas scandalisé d'un pareil commandement? Est-ce bien le Seigneur qui peut ordonner de tels sacrifices, se plaire à des victimes humaines, faire à un père le devoir de devenir parricide, de plonger ses mains dans le sang de son fils, d'en abrégér les jours? Dieu vouloir que son autel soit ainsi ensanglanté, qu'un père immole son fils unique, qu'un homme qui ne connut jamais que les lois de la justice, dispute en cruauté avec des assassins! Son cœur pouvoit-il se défendre de ces vives et tumultueuses émotions qu'excitoit naturellement la pensée que non-seulement il étoit père, mais un père plein de compassion et de tendresse; et que ce fils, dont on lui demande le sacrifice, est un fils unique, l'objet de ses plus chères affections et de toutes ses complaisances; un fils à la fleur de l'âge, dans l'éclat de sa vertu, unissant tous les charmes à toutes les qualités. Ce fils lui avoit été donné contre toute espérance. Et vous savez quelle tendre prédilection les pères donnent à ceux de leurs enfants qu'ils obtiennent après les avoir long-temps désirés, et par une sorte de grâce particulière.

Pag. 448.

Cependant son âme, élevée au-dessus de toutes les idées rampantes de la terre, ne s'arrête à aucune de ces considérations. Abraham ne sait qu'obéir; il immole son fils, il plonge dans le sang son glaive

et ses mains , sinon en réalité , du moins dans son cœur (*).

T. 1 Bened.
Pag. 168.

Dieu avoit promis à Abraham qu'Isaac son fils seroit le père d'une nombreuse postérité ; et Dieu lui commande d'immoler ce même fils. Un pareil ordre déconcertera-t-il le saint patriarche ? nullement. Malgré l'apparente contradiction entre le commandement et la promesse , il n'hésite point. Vous ne l'entendez pas dire : Dieu m'avoit engagé sa parole que de ce fils naîtroit une nombreuse suite d'enfants ; et c'est ce même fils dont on me demande le sacrifice ! Que devient l'arbre coupé à sa racine ? L'on m'a trompé ; l'on s'est joué de mes espérances. Non. Rien de semblable n'est sorti de sa bouche , n'est entré dans sa pensée. Du moment où Dieu a engagé sa parole , les obstacles auroient beau se multiplier , et rendre la chose impossible en apparence : croyez bien qu'elle n'aura pas moins son exécution. Jamais la puissance divine ne se signale avec plus d'éclat , que quand elle triomphe malgré tous les obstacles. Abraham le savoit ; et c'est là le glorieux témoignage que lui rend l'Apôtre quand il dit : *C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac , lorsque Dieu le voulut tenter ; car c'étoit son fils unique qu'il offroit , lui qui avoit reçu les promesses de Dieu (**).*

Pag. 169.

Hebr. xi. 17.

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt* , Morel , *Opusc.* , tom. v , pag. 781 et seq. ; *et homil. de dormientibus* , tom. 1 Bened. , pag. 769.

(**) *Ad Stagir.* , Morel , *Opusc.* , tom. iv , pag. 154.

La foi d'Abraham me semble supérieure à celle des patriarches qui l'avoient précédé. Ceux-ci n'avoient à combattre que des motifs humains; Abraham voyoit le Seigneur dans une opposition apparente avec lui-même. Dans lui la foi combattoit la foi; l'ordre qu'il recevoit contredisoit les promesses. Dieu lui a dit : d'Isaac sortira la race qui sera appelée de votre nom; et ce même fils dont la postérité doit couvrir tout le monde, on lui ordonne de l'immoler. Abraham n'est point ébranlé; il ne soupçonne pas même que Dieu puisse le tromper. Pouvons-nous donc l'en accuser, nous à qui il n'a pas promis comme à lui des récompenses temporelles, quand, au contraire, ce qu'il nous promet ce sont des adversités, des afflictions dans le monde, parce que, a-t-il dit, Luc. xiv. 27. qui ne porte pas ma croix n'est pas digne de moi. Ce qu'il nous a promis, il le tient. La foi d'Abraham l'élève au-dessus de toutes les pensées humaines et des affections de la nature. *Dieu l'a tenté*, nous dit Gen. xxii. 1. l'Écriture : il voulut éprouver sa foi, non pas qu'il ne l'eût bien prévu, mais afin d'exciter la nôtre par l'exemple de la sienne (*).

ISAAC. J'ai déjà parlé d'Isaac. Voulez-vous con- T. 1 Bened. pag. 195.
noître son histoire, ouvrez le livre de la Genèse :
le tableau de ses adversités sera pour vous un grand

(*) Hom. xxv in *Epist. ad Hebr.*, tom. xii Bened. , pag. 225—228.

sujet de consolation dans vos maux. Isaac ne fut pas, comme son père, obligé de faire de longs et pénibles voyages, et d'abandonner la terre natale; mais il eut, comme lui, long-temps à craindre de mourir sans postérité; ce qui est le plus grand des malheurs. Dieu lui accorda des enfants; mais dont la naissance pensa coûter la vie à leur mère, et causa au cœur de leur père les plus déchirantes perplexités. Poursuivi par la famine, il n'alla point comme Abraham en Egypte, mais Gérare fut pour lui une autre Egypte où il ne se vit pas moins exposé au danger de perdre sa femme. Abraham vécut respecté des peuples voisins; il n'en fut pas ainsi d'Isaac: traité en ennemi, environné d'embûches, il ne pouvoit pas compter sur le fruit de ses travaux. Ses enfants, qui devoient être l'appui et la consolation de sa vieillesse, ne lui donnèrent que des chagrins. L'aîné choisit pour femme une étrangère, contre le vœu de son père: mariage qui, comme il n'arrive que trop souvent, introduisit dans sa maison une foule de dissensions. Ce que l'Écriture fait assez entendre par ce mot: *Elle étoit sans cesse en brouillerie avec Rebecca et Isaac*. A ces chagrins domestiques ajoutez la perte de la vue, privation dont on ne peut bien parler, à moins d'avoir à la souffrir, et la supercherie de sa femme qui obtint pour le cadet la bénédiction de l'aîné. Ce que la fable raconte d'OEdipe, de ses enfants, de ses malheurs, peut, jusqu'à

Pag. 196.

Gen. xxvi.

Ibid. 35.

Gen. xxvii.

certain point, s'appliquer à l'histoire de ce patriarche.

JACOB. Que sa vie n'ait pas moins été traversée, c'est ce dont on ne peut douter d'après sa réponse à Pharaon : « Il y a cent trente ans que je suis voyageur » sur la terre, et ce petit nombre d'années, qui n'est pas » venu jusqu'à égaler celui des années de mes pères, » a été traversé de beaucoup de maux. » Abraham, dans ses longs voyages, étoit soutenu du moins par la pensée que c'étoit Dieu qui le vouloit ainsi ; mais Jacob s'exilant pour échapper aux fureurs d'un frère qui en vouloit à sa vie, étoit bien plus à plaindre. Son aïeul avoit abondamment de quoi fournir à tous les besoins de sa vie : Isaac étoit heureux quand il avoit seulement de quoi se vêtir et ne pas mourir de faim. À la suite de ses laborieuses courses, retourné enfin dans son pays ; il se vit obligé de servir dans la maison de son beau-père, lui dont la jeunesse s'étoit écoulée dans l'abondance de tous les biens. Les travaux de la vie pastorale n'eurent pour lui que des peines, ainsi qu'il le déclaroit lui-même à Laban : *J'étois brûlé par la chaleur durant le jour, et transi de froid pendant la nuit, et le sommeil fuyoit de mes yeux ; je vous ai servi aussi dans votre maison l'espace de vingt ans.* Parcourez les principales actions de sa vie, pas une qui ne soit mêlée d'afflictions. Il a choisi Rachel pour épouse : il ne l'obtient qu'à la condition d'en prendre une autre pour femme. Il

Gen. xxxii.
11.

Pag. 197.

Gen. xxxi. 39.

Pag. 199.

Gen. xxxv.
18.*Ibid.* XLIX. 3.

ne s'échappe aux poursuites de son frère, que pour venir chercher auprès de Laban des persécutions nouvelles, qui l'obligent à revenir à ce même frère; et à peine il s'est réuni à lui, qu'il est contraint de s'en séparer. L'enlèvement de Dina, le massacre de ses ravisseurs, l'accablèrent encore de tribulations.

« Vous m'avez rendu odieux aux Chananéens et aux » Phéréséens qui habitent ce pays, dit Jacob à Simon » et à Lévi; nous ne sommes que peu de monde, et ils » s'assembleront tous pour m'attaquer, et me per- » dront avec toute ma maison.» Ce qui n'eût pas manqué d'arriver, si Dieu n'avoit calmé leur fureur. A peine commençoit-il à respirer, après d'aussi vives frayeurs, qu'il perdit sa chère Rachel, au moment où elle devenoit mère d'un nouvel enfant, à qui elle donna en mourant le nom *de fils de ma douleur*. L'outrage que lui fit l'aîné de ses enfants en souillant la couche de son père par un mariage incestueux, laissa dans son cœur une plaie si vive, que le patriarche, assemblant ses fils près de son lit de mort pour annoncer à chacun d'eux ses futures destinées, rappela cet événement dans ces termes : « Ruben, » mon fils aîné, vous étiez ma force, et vous êtes » devenu la principale cause de ma douleur. Vous » deviez être le plus favorisé dans les dons et le plus » grand en autorité et en commandement; mais » vous vous êtes répandu comme l'eau. La préémi- » nence s'est évanouie pour vous, parce que vous

» avez monté sur le lit de votre père, et que vous
 » avez souillé sa couche. »

Il voyoit croître sous ses yeux un fils dont l'image Pag. 200.
 lui rappeloit celle de l'épouse si tendrement chérie
 qu'il avoit perdue, et chaque jour il est témoin des
 persécutions que l'envie suscite à ce fils bien aimé
 de la part de ses propres frères. Il reçoit de leurs
 mains la tunique ensanglantée de ce cher fils, et Gen. XXXVII.
 pleure sa mort. Combien de circonstances pour 33.
 rendre plus amer le sentiment de sa perte ! C'étoit
 le plus excellent de ses fils, le plus tendrement
 aimé, et il meurt à la fleur de l'âge, loin de sa
 maison, loin des yeux de son père dont il n'a pu
 recevoir les dernières bénédictions ; dévoré tout
 entier par une bête féroce, sans rien laisser après soi ibid.
 que les mains paternelles puissent rendre à la terre.
 Jacob l'a perdu dans un temps où ses forces, affoiblies
 par la vieillesse, ne lui permettent guère de suppor-
 ter un aussi affreux malheur. Spectacle vraiment
 lamentable ! Ce vénérable patriarche se couvrant la
 tête de cendre, déchire ses habits, se revêt d'un
 cilice, s'abandonnant à une douleur qui repousse
 toute consolation ; telle est la peinture que les livres
 saints nous ont tracée de l'affliction de Jacob. Je ne
 cesserai, dit-il, de le pleurer, jusqu'à ce que je
 descende avec mon fils au fond de la terre.

Ses malheurs n'étoient pas finis. Une famine
 horrible survint, qui désola toute cette contrée.

Ses enfants le quittent, à l'exception d'un seul, pour aller en Egypte, y acheter du blé. De retour près de leur père, il sembloit que Jacob n'avoit qu'à se féliciter du succès de leur voyage. Ils ne reviennent que pour lui demander Benjamin, dont la compagnie étoit l'unique consolation offerte à sa douleur depuis la mort de Rachel et l'absence du fils que la bête féroce avoit dévoré. Consentirait-il à se séparer d'un fils qui lui est si nécessaire, et

Gen. XLII. 38. à le laisser partir dans un âge si tendre? « Non, a-t-il » répondu, mon fils n'ira point avec vous : son frère » est mort, et il est demeuré seul. S'il lui arrive quel- » que malheur au pays où vous allez, vous accablerez » ma vieillesse d'une douleur qui m'emportera au » tombeau. » A la fin, vaincu par la famine qui se fai- » soit sentir de plus en plus, il se soumet à la nécessité; et leur remettant Benjamin : « Menez, leur dit-il, » votre frère avec vous, et allez vers cet homme de » l'Egypte qui vous le demande. Je prie mon Dieu, le » Dieu tout-puissant, de vous le rendre favorable, » afin qu'il renvoie avec vous votre frère qu'il tient » prisonnier, et Benjamin, que je vous confie; cepen- » dant je demeurerai seul comme si j'étois sans en- » fants. » Cette séparation nouvelle avoit quelque chose de plus déchirant encore que celle de Joseph. L'on s'afflige plus violemment, mais aussi l'on se console plus aisément d'une perte à laquelle il n'y a plus de remède; mais quand l'espérance vient se joindre

Pag. 201.

Gen. XLII. 13.

à la privation, la crainte qui s'y mêle et l'incertitude de l'avenir jettent et entretiennent dans l'ame une anxiété qui l'aigrit et en bannit le repos.

Enfin il lui fut donné de revoir ce Joseph qu'il avoit tant pleuré; et quel bonheur pour lui de le retrouver! Mais c'étoit à un âge où le cœur glacé par la vieillesse n'est plus guère susceptible des impressions de la joie. On ne rend plus la fraîcheur et le mouvement à des membres que le feu a consumés; ainsi la douleur avoit en quelque sorte calciné son âme.

Berzellaï, pressé par David de se rendre à sa cour, lui répond : « Suis-je maintenant en âge d'aller avec » le roi à Jérusalem? Ayant, comme j'ai, quatre- » vingts ans, peut-il me réster quelque vigueur dans » les sens pour discerner ce qui est doux d'avec ce » qui est amer? puis-je trouver quelque plaisir à » boire et à manger, ou à entendre la voix des mu- » siciens et des musiciennes? Pourquoi votre servi- » teur seroit-il à charge à mon seigneur et à mon » roi? »

II. Reg. xix.
32.

JOSEPH. Que dirons-nous de ce patriarche? Son histoire se rapproche beaucoup de celle d'Abraham; car Dieu lui avoit fait comme à l'autre de magnifiques promesses; et les faits présentoient un caractère tout opposé. Il lui avoit été promis en songe que ses frères se prosternerøient à ses pieds; ce qui avoit été marqué par les deux visions prophétiques des

T. III Bened.
pag. 489.

Gen. xxxvii.
7. 9.

étoiles et des gerbes; et les événements qui survinrent se trouvoient en contradiction absolue avec les prédictions. D'abord il vit se former contre lui une guerre furieuse dans la maison paternelle, et ces mêmes frères, violant les droits du sang, rompant les liens de l'amitié fraternelle, foulant sous les pieds tous les sentiments qu'inspire la nature, se sont déclarés ses ennemis, plus acharnés que les animaux féroces ne le sont contre une timide proie enlevée au troupeau. C'étoient tous les jours de nouveaux pièges tendus à l'innocent Joseph; ses visions elles-mêmes étoient le prétexte d'une conspiration ourdie par l'envie, poursuivie par un ressentiment profond qui couvoit dans ces cœurs ulcérés, et devoit éclater par la plus violente explosion, comme la flamme long-temps concentrée. Parce que la maison de leur commun père étoit pour lui un asile où il étoit défendu contre leurs attaques par l'affection de Jacob, ils emploient la calomnie et l'imposture, dans le dessein d'aliéner de lui le cœur paternel, et de l'envelopper plus sûrement dans leurs pièges. A la fin, l'ayant un jour surpris loin des yeux de Jacob, dans un lieu désert où il étoit venu leur apporter de quoi manger, également ingrats et perfides, ils tirent leurs glaives, disposés à le tuer, sans avoir à lui faire d'autres reproches que ses vertus mêmes. Lui, sans défiance, étoit le premier à les aller chercher. Tout pleins de leur féroce projet, ils alloient se porter contre lui

Pag. 490.

Vers. 17.

aux dernières extrémités ; et il ne tint pas à eux que le lâche et cruel assassinat ne fût exécuté. Mais admirez ici les conseils de la divine Sagesse, qui sait trouver des remèdes aux choses les plus désespérées. Au moment où le crime alloit être consommé, où Joseph n'avoit sous les yeux que l'image de la mort, la Providence le sauva des mains de ses bourreaux. Sur l'avis de l'un d'entre eux de ne point tremper Vers. 22 leurs mains dans le sang, elle fléchit ces ames farouches, et ne permit point le meurtre que l'on avoit médité. Mais ce n'étoit là qu'une trêve d'un moment, qui suspendoit et ne faisoit qu'envenimer leur fureur. Parce qu'il n'avoit point dépendu d'eux d'égorger la victime, la passion forcenée qui animoit ces cœurs implacables changea de direction. Ils le dépouillent de ses habits, le chargent de liens, Vers. 23. et le jettent dans une citerne. Puis ils se mettent à manger les viandes que ce même frère leur avoit apportées ; tandis que l'infortuné, au fond de la citerne, étoit en proie à toutes les horreurs de la plus cruelle mort. Ce ne fut point là le dernier acte de leur brutale fureur. Des marchands madianites, hommes de mœurs barbares, venus de loin dans cette contrée pour passer en Egypte, furent aperçus par les frères de Joseph, qui proposèrent à ces étrangers de le leur vendre, sans s'embarrasser qu'ils lui causoient une autre sorte de mort plus lente, plus insupportable, par toutes les misères qui l'ac-

Pag. 491.

Gen. xxxix. 7.

compagnent. Quelle situation, en effet, pour un jeune homme à peine entré dans l'adolescence, jusque-là indépendant, heureux, au sein de la tendresse paternelle, de se voir tout à coup arraché des bras de son père, de sa mère, de sa famille, emmené dans une terre lointaine et inconnue, condamné à la servitude, à l'esclavage, et à tout ce qu'il y a de plus dur dans cette déplorable condition! Que de motifs pour se désespérer! Un changement si brusque, si imprévu, si contraire aux douces espérances dont il se flattoit, à tout ce qu'il avoit droit d'attendre; un traitement si barbare, si peu mérité, à essayer, et de la part de qui? de frères qu'il aimoit, à qui il avoit fait tant de bien! Cependant le saint patriarche ne se laissa point abattre. On le conduit en Egypte. Là, ce jeune Hébreu, ce fils de tant d'illustres patriarches, à qui des songes prophétiques annonçoient une royale domination, captif, dépouillé, sans parents, sans patrie, est réduit aux dernières extrémités de la misère. Ce n'est pas tout. Un nouvel orage s'apprétoit à fondre sur lui, apportant avec soi, non-seulement la menace de la mort et des supplices, mais du déshonneur et de l'infamie. La femme de son maître, éprise pour la beauté de son jeune esclave d'une flamme criminelle; veut en faire le complice de sa passion. Elle met en œuvre tous les artifices pour l'entraîner dans ses projets adultères; et, un jour qu'elle

l'avoit trouvé seul, elle emploie toute sorte de violence pour l'engager à souiller le lit conjugal. Lui, insensible à des provocations que l'inexpérience de son âge, que l'ardeur naturelle à la jeunesse, que la seule impression de ces regards enflammés pouvoit rendre plus dangereuses encore, s'élançant comme l'aigle dans une région supérieure à la région du feu, aima mieux se laisser enlever ses habits que de consentir au crime; et s'échappe d'auprès de l'impudique, lui abandonnant son manteau, mais Vers. 12. revêtu de sa chasteté comme d'une pourpre royale. Nouvelles sources d'épreuves et de chagrins plus cuisans qu'aucun de ceux dont il avoit été jusque là affligé. L'amour irrité se changeant en fureur ne respire plus que vengeance; il lui faut le sang de la victime; et pour le punir de son invincible chasteté; elle arme contre lui la crédulité de son époux, à qui elle persuade, par un récit mensonger, que son esclave avoit voulu attenter à son honneur; et pour preuve de son accusation, produit sous ses yeux le manteau qui se trouvoit dans ses mains impures. C'en fut assez pour déterminer la conviction d'un Pag. 492. juge prévenu qui, sans autre examen, sans entendre ni interroger l'accusé, le fait jeter chargé de chaînes au fond d'un cachot. Voilà donc notre vertueux jeune homme, martyr de la continence, le voilà confondu dans une prison avec les malfaiteurs, violateurs de la cendre des morts, assassins couverts de crimes.

Gen. XL.

Impassible au sein de ces cruelles adversités , Joseph ne se dit pas à lui-même : Pourquoi ceci , et d'où vient cela ? moi à qui l'on promettoit l'empire sur mes frères , me voici accablé sous le poids des maux qu'ils m'ont faits ! Ma vie n'a été qu'un enchaînement de calamités ; outragé par la calomnie , pour prix de ma vertu je suis dans les fers. L'on vient sous mes yeux de rendre à la liberté cet échanson du roi , à qui j'avois si fidèlement promis son élargissement , d'après le songe dont je lui ai fourni l'explication ; et mes songes à moi où en est l'accomplissement ? où sont et ces étoiles et ces gerbes qui se courboient devant moi , et ce brillant avenir qui se termine à une prison d'où je ne sortirai que par la mort dont on punit l'adultère ? Voilà donc à quoi devoient aboutir tant de prédictions et de promesses (*) ?

Même sujet.

T. I. Bened.
Pag. 202.

C'est quelque chose de bien dur, et qui exige toute la force de l'héroïsme, de supporter sans se plaindre la calomnie, d'en être la victime; et de se voir dans les fers à la fleur de son âge, quand on étoit réservé par sa naissance à d'autres destinées; mais il y avoit ici quelque chose de plus difficile encore, c'étoit de se vaincre soi-même et de triompher de cette

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 784
—788.

effervescence qu'allume la jeunesse. Qu'à un autre âge, quand les sens ne sont plus accessibles à l'ivresse qui les enflamme, Joseph n'eût répondu que par du mépris à une passion adultère et à d'artificieuses caresses, sa résistance ne me paroîtroit pas aussi admirable. Car nous lisons : *Il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère ; il y en a qui se sont rendus eunuques pour gagner le royaume des cieux.* Là où il n'y a point d'effort ni de combat, il n'y a point non plus de victoire. En quoi donc sa conduite nous semble-t-elle si héroïque? le voici. Joseph avoit à peu près vingt ans ; il étoit à cette époque de la vie, où la flamme, qui d'elle-même s'allume dans les sens, n'a pas besoin d'être excitée par des causes étrangères pour y porter un incendie dont les ravages s'exercent avec tant de violence ; à plus forte raison, quand elle est attisée par la séduction des attraits et d'une parure qui rehausse encore les agréments naturels. Comment décrire et les combats, et les mouvements orageux, et les sentiments contraires que la nature devoit soulever dans ce jeune cœur ; quand tous les artifices s'unissoient à la beauté de l'Égyptienne pour faire triompher la séduction ? et cela, non pas dans un moment, non pas dans une longue suite de jours, mais durant un si long temps ? Je crois, moi, que non-seulement Joseph ne fut point sans alarme pour lui-même, mais qu'il ne la vit pas sans quelque com-

Matth. XIX.

Gen. XXXIX.

Vers. 8.
Pag. 203.

passion courir au précipice. Je le conjecturerois d'après la réponse même à la fois si grave et si modérée qu'il fit à cette femme : *Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses, qu'il ne sait pas même ce qu'il y a dans sa maison, qu'il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir, et que m'ayant mis tout entre les mains, il ne s'est réservé que vous seule qui êtes sa femme. Comment donc pourrois-je commettre un si grand crime, et pécher contre mon Dieu?* Au lieu de lui répondre avec le ton du reproche qu'elle avoit mérité, et avec une hauteur que sa foiblesse lui auroit pardonné, Joseph n'oppose à ses emportemens que le langage de la reconnoissance envers son maître, de la piété envers son Dieu; dans l'espoir sans doute de la ramener au devoir. Sa modération, et sa chasteté mise à d'aussi rudes épreuves, n'empêchèrent point l'œuvre de la calomnie : ainsi le permit la divine Providence. Jeté dans les fers, il ne se permit aucune révélation pour venger son innocence. Joseph ambitionnoit un plus noble prix. Ses compagnons de captivité recouvrèrent leur liberté; lui seul étoit oublié dans sa prison (*).

Joseph est vendu par ses frères. Quel crime avoient-ils à lui reprocher? pas autre chose qu'un songe qui Gen. xxxvii. lui prophétisoit sa gloire future. *Je voyois, leur*
7.

(*) *Ad Stagir.*, Morel, *Opusc.*, tom. iv, pag. 194.

avoit-il dit, *vos gerbes qui se courboient devant la mienne*. Eh! n'étoit-ce pas là même une raison de l'épargner, puisqu'on lui promettoit d'être la gloire de sa maison et l'illustration de sa famille? Mais telle est la malignité de l'envieux, qu'il s'aveugle sur ses propres intérêts, qu'il combat l'élévation des siens, et préféreroit s'exposer aux plus grands malheurs plutôt que de consentir à une gloire étrangère, dût l'éclat en rejaillir sur lui-même. Quoi de plus misérable qu'une pareille disposition? Les frères de Joseph l'éprouvèrent. L'ayant aperçu de loin, qui venoit à eux pour leur apporter de quoi manger, ils se dirent : *Allons le tuer, et voyons ce que deviendront ses songes*. Les voilà qui deviennent prophètes à leur tour sans le savoir. Car, s'ils ne s'étoient déclarés contre lui avec cette perfidie et cette violence sanguinaire, ils n'auroient pas justifié ses songes, et n'en auroient pas un jour reconnu la vérité. Que Joseph eût été porté sur les degrés du trône d'Égypte par tout autre moyen que par une aussi étrange disgrâce, son élévation seroit bien moins surprenante; mais il falloit cette envie et ces artifices pour le conduire en Égypte; il falloit qu'il y fût esclave pour y rencontrer cette femme dont l'amour furieux, en le précipitant dans les fers, lui ménagea l'occasion d'interpréter les songes, et d'arriver à la plus haute puissance. Et sans cette suite d'événements, ses frères ne fussent pas venus dans

Vers. 20.

l'Égypte se prosterner aux pieds de leur bienfaiteur. Ce fut donc leur fratricide qui accomplit la prophétie et leur mit sous les yeux l'explication du songe. Ils ne pensoient guère assurément à cette prospérité ni à cette gloire future. C'étoit Dieu qui, au milieu de ces conseils de mort, au sein de cet esclavage et de ces misères désespérées où ils le plongeient, se jouoit de la perversité des hommes pour l'élever et le glorifier.

Pag. 760.

Et pour que vous ne vous imaginiez pas qu'il y eût dans ces événements rien de fortuit, rien qu'il fallût rapporter à des causes humaines, à quelque révolution soudaine : ce sont les ennemis mêmes et les obstacles que Dieu fait servir à l'accomplissement de ses desseins ; pour nous faire comprendre que personne ne peut empêcher l'effet de ses résolutions. Lors donc que vous êtes en butte à la persécution, ne vous découragez pas, ne murmurez pas ; mais attendez la fin, et sachez que Dieu peut la faire tourner à votre avantage. Tout ce qu'il vous demande, c'est de la supporter courageusement. Regardez Joseph ; c'est la persécution de l'envie qui lui ouvre le trône, lui tresse un diadème, l'élève à la souveraine puissance. Il n'est victime de ses ennemis que pour les voir à ses pieds (*) (1).

(*) *De Lazaro concio* IV, t. I Bened., p. 759; Morel, *Opusc.*, t. V, p. 82.

(1) Voyez Segaud, *sur la confiance en Dieu, Carême*, tom. I, p. 300 et suiv. De La Rue : « Quel aveuglement, si l'on fût allé dire à Joseph

JOB. Vous êtes affligé par la souffrance , malade . assié­gé dans chacun de vos membres par des tor­tures cruelles : vous avez beau vous plaindre ; vous n'avez jamais eu à souffrir autant que le bienheureux patriarche Job (1). Vos douleurs, quelles qu'elles

dans sa prison : Voilà ce que vous a valu d'être trop fidèle. Si vous aviez été plus complaisant , moins attaché à vos devoirs , moins scrupuleux enfin, vous seriez moins misérable. Un exil, un esclavage , une prison, des fers, sont les fruits de vos vertus. Aveugles ! encore un moment : la liberté , les honneurs, les richesses , l'autorité , tout cela lui est préparé. Laissons pren­dre à Dieu sés mesures. » (La Rue , *sur la Provid.* , *Carême* , tom. III , pag. 360.) A cet exemple , l'éloquent jésuite a réuni d'autres traits , qu'il rend plus vifs encore par de savantes oppositions. Saurin suit la même mé­thode dans plusieurs de ses sermons , où il fait ressortir , par d'habiles con­trastes , les conseils de la Providence. Le P. Beaugard l'a imité dans ce passage :

« Qui auroit dit, voyant Joseph vendu par ses frères , passer de l'escla­vage dans un cachot , que c'étoit une route pour parvenir à cette éclatante prospérité , et être le sauveur de sa famille ? Qui auroit dit , en voyant Moïse exposé sur les eaux , que ce vaisseau fragile portoit le libérateur de son peuple ; que les flots le pousoient jusqu'au palais de Pharaon ? Qui au­roit dit , en voyant Jésus-Christ sur la croix , que son sang purifieroit le monde ? Qui auroit dit , en voyant les premiers chrétiens persécutés , que l'Église, etc » (Beaugard , *sur la Providence* , analyse , pag. 258.)

(1) « Je nesaurois passer sous silence ce que nous lisons dans saint Jean Chrysostôme , sur le sujet que je traite. Ce grand medèle des prédicateurs propose à ses auditeurs l'exemple de Job , pour les encourager à souffrir avec patience , avec une parfaite résignation les maux et les afflictions de cette vie. » (Laur. Chesnard , *Du bon usage des souffrances* , *Serm.* , tom. IV , pag. 353.)

Notre saint patriarche paroît croire que Job fut contemporain d'Abra­ham , et le suppose son neveu (tom. I , pag. 735). L'opinion la plus commune est qu'il précéda Moïse. « Quel entretien plus utile. (demande Bossuet) pouvoit donner Moïse au peuple affligé dans le désert , que celui

soient , ne sauroient entrer en comparaison avec les siennes. Il a vu périr à la fois , et ses troupeaux et ses enfants , jusqu'au dernier. Un seul jour l'a dépouillé de tout ce qu'il possédoit au monde ; sans que, ni le poids de tant de calamités, ni leur brusque irruption, et leur succession non interrompue, aient ébranlé sa constance. Ce n'est pas assez : à la suite de ces épreuves, il est frappé dans son corps d'une plaie incurable. Dévoré par les vers, réduit au plus affreux dénucement, il n'a pour lit qu'un fumier; spectacle déplorable à tous les yeux, lui, si renommé par l'innocence de ses mœurs, par son amour pour la vérité, par la ferveur de sa piété, par sa rigoureuse fidélité à fuir tout ce qui avoit l'apparence du mal. Jour et nuit, enchaîné à la souffrance, il n'a pour substantier sa misérable existence, et pour apaiser la faim dont il est tourmenté, il n'a, pour nourriture, que ce qu'en un

Job. vi. 7.

de la patience de Job, qui, livré entre les mains de Satan, pour être exercé par toutes sortes de peines, se voit privé de ses biens, de ses enfants, et de toute consolation sur la terre; incontinent après, frappé d'une horrible maladie, agité au-dedans par les tentations de blasphème et de désespoir; qui néanmoins, en demeurant fermé, fait voir que l'âme fidèle, soutenue du secours divin, au milieu des épreuves les plus effroyables, et malgré les plus noires pensées, que l'esprit malin peut lui suggérer, sait, non-seulement conserver une confiance invincible, mais encore s'élever par ses propres maux à la plus haute contemplation, et reconnoître dans les peines qu'elle endure, avec le néant de l'homme, le suprême empire de Dieu et sa sagesse infinie. » (*Disc. sur l'Hist. univers.*, pag. 206.)

autre temps il auroit eu horreur de toucher : exposé aux insultes et aux reproches des passants. Jusqu'à ses domestiques, tout s'est armé contre lui ; durant la nuit , des songes sinistres qui l'accablent de terreurs ; un flux et reflux de pensées diverses , qui l'entretiennent dans une perplexité cruelle. Survient sa femme , qui tente son courage par ce conseil désespéré : *Quoi ! vous demeurez encore* , lui Job. II. 7. dit-elle, *dans votre simplicité ? maudissez Dieu , et puis mourez.* Cèdera-t-il à pareille proposition ? Bien loin de là : sa foi , fortifiée par les contradictions , ramènera au devoir cette femme qui s'en écarte. Le saint patriarche préfère endurer des maux encore plus grands , et se dévouer à toutes les tortures , plutôt que de chercher dans le murmure quelque adoucissement à ses peines (*).

Même sujet.

Job survit tout à coup à ses enfants, tous mourant dans le même jour ; *Le Seigneur me les* Job. I. 21. *avoit donnés , le Seigneur me les a enlevés ; qu'il soit fait selon sa volonté.* Réponse vraiment héroïque. Entrons dans quelques développements. Le Démon , par la permission de Dieu , ne frappe pas une partie de ses enfants pour lui en laisser d'autres ; il le prive de tous à la fois , sans ébranler sa constance ; il dépouille l'arbre de tous ses fruits ; l'arbre tient par sa

(*) *Advers. Judæos , orat. VIII . tom. I Bened. , pag. 682.*

racine. Tous les flots soulevés agitent le vaisseau ; le vaisseau n'enfoncé pas. Assailli d'une grêle de traits , Job reste invulnérable. Figurez-vous ce que c'est pour un père d'avoir sous les yeux le spectacle de tous ses enfants sans mouvement et sans vie , de les perdre à la fois dans un même moment ; et des enfants dans la fleur de l'adolescence , sur qui reposoit un si doux espoir, tous immolés par un accident aussi tragique ; tous si tendrement chéris. Perdre des enfants à qui l'on eût eu des vices à reprocher, on peut s'en consoler plus aisément ; mais quand ils n'ont recueilli jamais que d'honorables témoignages, leur perte laisse dans l'âme un trait profond, un souvenir ineffaçable, et une inconsolable douleur. La nature d'abord, puis l'estime de leurs vertus aigrissent sans cesse la blessure. Qu'il en reste d'autres après ceux que l'on a perdus ; l'aspect du moins de ceux qu'on a sous les yeux, adoucit le chagrin que l'on doit à leur perte. Mais quand ils disparaissent tous, quelle effroyable solitude, quelle vide dans cette famille autrefois si nombreuse ! Encore s'ils n'avoient péri qu'à de longs intervalles l'un de l'autre ! leur malheureux père auroit eu le temps de prévoir la calamité qui le menaçoit ; un malheur prévu tombe sur l'âme avec moins de poids. Mais les perdre tous si inopinément, dans un âge si peu avancé, par un événement aussi affreux que celui de la chute d'une maison qui les a écrasés sous ses

ruines ! aller sous ses ruines sanglantes arracher de ses mains les cadavres mutilés de ses enfants , retirer de dessous les décombres les diverses parties de leurs corps séparées les unes des autres , tantôt une main , tantôt une autre tenant encore la coupe du festin au milieu duquel la mort est venue les surprendre , et chercher vainement à les reconnoître ; tant leurs blessures les ont défigurés !.. ce seul spectacle présenté à votre imagination vous émeut , il fait couler vos larmes ; jugez donc de la douleur d'un père (*).

MOÏSE ET SES SUCCESSEURS ; DAVID ET LES
PROPHÈTES.

Ce que vous avez lu dans les deux livres précédents (1) pourroit suffire pour guérir la sombre mélancolie qui vous consume , et rendre le calme à votre esprit. Mais pour vous pénétrer davantage des motifs propres à vous consoler , j'ai jugé à propos de vous adresser encore ce livre , que je commencerai par cette demande :

T. 1 Bened.
Pag. 204.

(*) Abrégé d'après les nombreuses descriptions , que saint Jean Chrysostôme nous a laissées de la patience de Job ; entre autres dans ses Homélies iv et v au peuple d'Antioche , tom. 11 , pag. 51—59 ; dans l'Homélie xxxviii sur saint Matthieu , tom. viii , pag. 383 ; les Homélies xxviii sur l'Épître aux Corinthiens , tom. x , pag. 252 , et viii sur l'Épître aux Philippiens ; dans le Discours contre la vie molle (*contra ignaviam*) , t. 11 , pag. 273 ; Recueil des Homélies inédites , tom. xii , pag. 340 ; et les quatre Discours sur Job , tom. iv , pag. 557.

(1) Du *Traité de la Providence* , adressé au moine Stagire.

Si l'on vous proposoit un royaume dans ce monde, mais à la condition qu'avant de faire votre entrée dans la ville destinée pour votre couronnement, il vous fallût séjourner quelque temps dans une hôtellerie pleine d'immondices et de fumée, embarrassée par la foule d'allants et venants, toujours sur le *qui vive* de la part des voleurs, où vous n'eussiez pas un moment pour respirer; ces désagrémens là vous feroient-ils renoncer à une aussi belle perspective? ou plutôt ne les mépriserez-vous pas? ne les compteriez-vous pas pour rien? Mais si l'espérance d'une royauté terrestre suffit pour élever le courage au-dessus de toutes les contradictions dont on auroit à souffrir; n'est-il pas déraisonnable, quand il s'agit d'un royaume céleste, de se laisser abattre et désespérer par les contre-temps divers qui viennent nous assaillir dans le lieu de passage où nous sommes? Je ne vois guère de différence entre l'hôtellerie dont je parle, et ce monde. Tous nos saints patriarches ne s'en étoient pas fait une autre idée, eux qui s'appeloient étrangers sur la terre, voulant par ces expressions nous apprendre à recevoir, avec une égale indifférence, les divers événements qui se rencontrent dans la vie, agréables ou fâcheux, n'importe; à nous élever au-dessus des choses de la terre, pour diriger toutes nos affections vers le Ciel. Reprenons donc l'histoire de ces saints personnages; et de Joseph où nous nous sommes arrêtés, passons à Moïse.

Quand il naquit, le peuple hébreu avoit à souffrir toutes sortes de maux. Enlevé à ses parents qu'il ne connut jamais, il fut livré aux mains des barbares qui prirent soin de son enfance; situation pénible pour un jeune Hébreu dont la sagesse avoit devancé les années. Il passa bien souvent pour être le fils du roi; mais loin que cette illusion eût pour lui rien de flatteur, il n'y voyoit qu'une source de chagrins. Ce qui les aigrissoit encore, c'étoit la vue de l'oppression où gémissaient ses compatriotes. Cet homme qui pour le salut de ses frères auroit consenti à mourir, *et à voir son nom effacé du livre du Seigneur*, Exod. xxxv. 32. pouvoit-il être sensible aux charmes d'une cour ennemie, d'où partoient des ordres si violents contre sa nation? A ce prix, il n'eût pas même voulu de la royauté. Aujourd'hui encore, après tant de siècles, que nous lisions, que nous entendions le récit du massacre des enfants hébreux, nous n'en sommes pas moins vivement émus que si nous y avions un intérêt direct. Quelle devoit donc être la douleur de ce saint homme attaché à tout son peuple par des liens si étroits, quand ses yeux étoient journellement témoins de leurs calamités qu'il falloit dévorer en silence, obligé qu'il étoit d'honorer comme ses parents les auteurs de tant de maux! Je n'ai nulle peine à Pag. 205. croire qu'il n'ait donné au moins autant de larmes à la mort de ces malheureux enfants, que ceux mêmes de qui ils avoient reçu le jour; la suite le fit

bien voir. Car désespérant d'obtenir, soit par insinuation, soit autrement, la révocation des ordres barbares donnés par le prince qui lui tenoit lieu de père, il aima mieux s'associer à la commune infortune des siens. Ce n'est pas là ce qui m'étonne le plus dans sa conduite. Ce que j'admire bien davantage, c'est la force d'âme avec laquelle il a pu si long-temps retenir son chagrin concentré en lui-même. Ce qui me porte à juger ainsi, c'est l'énergie qu'il déploya quand il eut trouvé l'occasion de manifester ses sentiments contre les Egyptiens, en se vengeant contre l'un d'entre eux qu'il mit à mort. Le lendemain même de cette action le reproche qu'il s'en entendit

Exod. 16. 14. faire par un de ses compatriotes : *Voulez-vous, lui dit celui-ci, me tuer comme vous avez fait hier cet Egyptien ?* l'obligea à pourvoir à sa sûreté, et à prévenir, en quittant l'Égypte, la colère du roi, qui cherchoit à le faire mourir. Le voilà donc proscrit, fugitif, contraint d'échanger la vie molle et paisible à laquelle il étoit accoutumé, contre les hasards et les dangers d'un exil commandé par la nécessité. L'asile où il fut reçu fut la maison d'un prêtre d'idoles, qui lui confia la garde de ses troupeaux ; il y demeura l'espace de quarante ans. Jugez des ennuis et des peines qu'il eut à souffrir, par celles qu'éprouvent, je ne dis pas ceux qui s'éloignent et se cachent, cédant à la peur du châtement, mais qui se condamnent à un exil volontaire, où les sou-

tient l'espérance de se retrouver un jour au sein de leurs foyers. Moïse, poursuivi par la crainte d'être découvert, n'avoit point dans ses tribulations, l'espoir d'un plus heureux avenir. Il s'occupoit de la conduite d'un troupeau. Mais ici rappelez-vous ce que disoit Jacob à Laban de cette profession : *Je ne vous ai point rapporté en compte ce qui avoit été pris par les bêtes ; je prenois sur moi tout ce qui avoit été perdu, et vous en tenois compte : j'étois brûlé par la chaleur durant le jour, et transi de froid pendant la nuit ; le sommeil fuyoit loin de mes yeux.* Telle, et bien plus pénible encore, fut la vie qu'il mena durant une si longue suite d'années, le pays de Madian étant bien plus inculte et sauvage que celui de la Mésopotamie où étoit Jacob. Quant aux inquiétudes dont il étoit nécessairement agité, comme l'esclave qui s'étant soustrait par la fuite à la domination d'un maître cruel, en croit toujours voir l'image, on n'en sauroit douter d'après l'affliction qu'il en témoigne à Dieu, quand il en reçoit l'ordre de retourner en Égypte, affliction qui ne cède qu'à l'assurance que ceux qui vouloient lui ôter la vie sont morts. Il obéit, laissant sa femme et ses enfants. Dans l'Égypte, il retrouve de nouvelles persécutions, tant de la part du prince qui y régnoit, que de celle du peuple même, à qui il ne fait que du bien. *Pourquoi, lui demande Pharaon, vous et Aaron détournez-vous le peuple de ses travaux ?* Les Israélites de leur côté :

Gen. xxxi, 39.
40.

Pag. 206.

Exod. v. 4.

Ibid. 21.

Que le Seigneur voie ceci et en soit le juge. Car vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs ; et vous lui avez donné une épée pour nous tuer. Il a beau leur promettre la liberté, l'affranchissement de tous leurs maux. On le regarde comme un imposteur ; on fait retomber sur lui l'odieux des mauvais traitements, dont la tyrannie les accable. Sensible comme il devoit l'être à cet excès d'ingratitude, Moïse ne se déconcerte point. Rien ne l'ébranle, pas même l'apparente contradiction que les premiers événements offroient avec les promesses. Seulement il s'en afflige dans son cœur ; et se plaignant au Seigneur que les effets répondissent si mal à ses espérances : Pourquoi, Seigneur, s'est-il écrié , retenez vous votre peuple dans l'affliction ? Pourquoi m'avez-vous envoyé ? Car depuis que je me suis présenté devant Pharaon , pour lui parler en votre nom , il a tourmenté encore plus votre peuple , et vous ne l'avez point délivré. Rassuré de nouveau par la parole du Seigneur , il renouvelle aux Hébreux les mêmes promesses : mais on refuse de l'écouter , à cause de l'extrême affliction et de l'excès de travaux dont ils étoient accablés. Il ne paroît devant Pharaon , avec les prodiges qu'il fait éclater en sa présence, que pour en être insulté. Il s'arrache enfin , lui et tout Israël , des mains des Egyptiens , et se croit en sûreté, lorsque , moins de trois jours après cette délivrance, il voit

Ibid. 23.

Exod. XIV.

Pag. 207.

une armée innombrable de barbares fondre sur lui de toutes parts. Surpris dans leur fuite, les Israélites, tremblants, se voient en présence de leurs maîtres, pour se retrouver au cœur de l'Égypte, dans les liens de la captivité, au sortir d'un songe où ils s'étoient crus libres, et d'un songe perfide, qui, en leur donnant une liberté d'un moment, les plonge dans le plus cruel désespoir, tant la consternation est profonde! Mais c'étoit surtout au cœur de Moïse qu'elle devoit se faire sentir le plus vivement; car il n'avoit pas seulement à faire face aux Égyptiens, qui se préparoient à l'envelopper, mais aux Israélites qui lui reprochoient leur danger. Nous en avons assez de preuves dans tout le cours de cette histoire. Un seule suffit : c'est le reproche que Dieu lui-même fait à Moïse : *Qu'avez-vous à crier vers moi?* Parce qu'il s'excusoit d'exécuter les ordres du Ciel; parole qui nous fait bien voir tout ce qu'il avoit à souffrir. *Ibid.* 15.

Durant toute leur marche dans le désert, le peuple hébreu en usa avec lui avec plus de dureté que n'en auroit fait l'Égypte et son roi. Il vouloit à toute force qu'on lui rendît les aliments dont il se nourrissoit en Égypte. Ingrats! ils n'avoient que dégoût pour ce qui étoit dans leurs mains, et regrets pour ce qu'ils n'avoient plus. Moïse n'avoit pas seulement à gémir des injustices personnelles dont il étoit l'objet, mais des maux qu'ils s'attiroient par *Exod.* xvi. 3.

leurs désordres et leurs révoltes continuelles. Un peuple comblé de tant de biens , qu'il aimoit comme un père , se rendre aussi criminel ! c'étoit là pour Moïse la pensée la plus douloureuse qui pût opprimer son cœur. Qu'avant le miracle de la manne , descendue du ciel , ils se fussent montrés si peu reconnoissants : mais depuis , mais au milieu même des prodiges les plus éclatants , les mains chargées des présents que le Ciel leur envoyoit si abondamment , s'abandonner à tant de perversités , à des murmures éternels , à une si monstrueuse ingratitude envers le Seigneur : quelle source de chagrins et d'afflictions ! Ils se firent un veau d'or , dansant et se livrant à la débauche aux pieds de leur idole. Moïse , qui pressentoit la colère du Seigneur , auroit voulu que toute la vengeance retombât sur lui seul ; il ne cessoit de demander grâce pour les coupables. Dans le désordre où sa propre indignation l'avoit jeté , il laisse tomber de ses mains les tables de la loi , et les brise. Le crime fut bientôt expié. — Comment ? — Par une sanglante exécution qui dut encore lui coûter bien des larmes. Il eût fallu avoir un cœur de rocher , pour voir , de sang-froid , vingt-trois mille des siens égorgés par leurs frères et par leurs proches. Jugeons-en par nos propres cœurs , lorsque nous sommes obligés de sévir contre nos enfants , qui ont provoqué de notre part un châtement sévère. Dieu , de plus en plus irrité ,

Pag. 208.

Exod. XXXII.

19.

*Ibid.**Ibid.* 23.

menace de ne plus épargner son peuple , mais de l'abandonner. Moïse , dans son désespoir , répond à Dieu : Si vous ne marchez vous-même devant nous, vous ne me ferez pas sortir de ce lieu. Dieu se laisse fléchir , mais sa bonté , pas plus que sa colère , ne peut triompher des mutineries de ce peuple. Moïse ne peut plus supporter ces ingrats. Vaincu par sa douleur, il pense à les quitter ; il aime mieux mourir que de vivre au sein de tant d'amertumes. Laissons-le parler lui-même : « Pourquoi , Seigneur , avez-
 » vous affligé votre serviteur ? Pourquoi ne trouvé-je
 » point grâce devant vous ? Et pourquoi m'avez-
 » vous chargé du poids de tout ce peuple ? Est-ce
 » moi qui ai conçu toute cette grande multitude ,
 » ou qui l'ai engendrée , pour que vous me disiez :
 » Portez-les dans votre sein , comme une nourrice
 » a accoutumé de porter son petit enfant , et menez-
 » les en la terre que j'ai promise à leurs pères avec
 » serment ? Où trouverai-je de la chair pour en
 » donner à un si grand peuple ? Ils pleurent et crient
 » contre moi , en disant : Donnez-nous de la viande ,
 » afin que nous en mangions. Je ne puis porter scul
 » tout ce peuple , parce qu'il m'est devenu à charge.
 » Que si votre volonté s'oppose en cela à mon désir ,
 » je vous conjure de me faire plutôt mourir , et que
 » je trouve grâce devant vos yeux , pour n'être point
 » accablé de tant de maux. »

Exod. XXXIII.
15.

Pag. 209.

Num. XI. 11.
15.

Son attachement le retint auprès d'eux ; le peuple

ne se corrigea point. On attenta à sa vie ; on vouloit le lapider ; Moïse pria le Seigneur pour ceux qui cherchoient à le mettre à mort. Malgré ses défenses , on combat contre les Amalécites. Israël est vaincu ; juste châtiment de son intempérance ; *Car*, dit le psalmiste , *les viandes étoient encore dans leur bouche , lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux.* Elle éclata par plus d'un genre de supplices. Les uns furent dévorés par des flammes allumées inopinément ; d'autres engloutis dans les entrailles de la terre , qui s'ouvrit tout à coup sous leurs pas ; quinze mille furent immolés dans une seule circonstance ; un grand nombre périt déchiré par les serpents , dont les ravages auroient été poussés beaucoup plus loin , sans les prières de Moïse. Ils venoient d'être bénis par Balaam , ou plutôt par Dieu lui-même , dont ce prophète n'étoit que l'organe , lorsqu'ils tombent dans la fornication avec les filles de Moab , et se consacrent au culte de Béelphegor. La douleur de Moïse est à son comble ; dans son indignation , il dit aux juges d'Israël : Que chacun tue ceux de ses proches qui se sont consacrés au culte de Béelphegor. Ainsi , dans un mal violent dont on veut arrêter le progrès , après avoir inutilement employé le fer et le feu , on se résout à couper et à consumer ce qui reste. Ce tableau des souffrances de Moïse est bien loin d'être complet ; car je ne parle pas de toutes celles qu'il a consignées dans ses

Ps. LXXVI. 30.

Pag. 210.

Num. XXIII. 8.

Ibid. XXV.

Ibid. 5.

écrits, telles que les guerres à soutenir, les résistances de l'ennemi, les voyages de long cours, la conduite outrageuse de sa sœur, et la douleur qu'il ressentit de son châtement ignominieux. Encore le saint législateur ne nous a-t-il pas tout raconté. Il suffit d'avoir à commander à quelques domestiques, pour être embarrassé journellement de difficultés sans nombre. Quelles devoient être les sollicitudes de Moïse, chargé pendant quarante années de la conduite de tant de milliers d'hommes, dans un désert où ils n'avoient pas les ressources les plus indispensables de la vie! Que d'ennuis, que de chagrins et pour les vivants et pour les morts! De tous ceux qu'il avoit emmenés d'Egypte, deux seulement méritèrent d'entrer dans la terre promise; tout le reste étoit mort; lui-même il n'eut le bonheur de ne l'apercevoir que de loin, du haut de la montagne de Nébo. Il mourut sans avoir pu y entrer. Et, ce qu'il y avoit de plus désolant, c'est qu'en mourant il emportoit avec lui dans le tombeau la douleur de savoir, par la révélation qui lui en fut faite; que son peuple s'abandonneroit à des cultes idolâtres; qu'il seroit emmené en captivité, et puni par des fléaux sans nombre. Tout se réunissoit donc pour l'accabler à ses derniers moments; et les souvenirs du passé, et les pressentiments de l'avenir. Il mourut comme il avoit vécu, dans les disgrâces et la douleur.

Num. xiv. 38.

Deut. iv. 21.
xxxii. 50.

JOSUÉ. Josué, qui le remplaça dans la conduite du peuple hébreu, avoit déjà fait avec Moïse, pour ainsi dire, l'apprentissage du malheur. Si quelque fois il avoit dû à sa grande jeunesse l'avantage d'y échapper, sa mort ne fit qu'en aggraver le poids.

Pag. 211. Moïse vivoit encore : on l'avoit vu, dans sa douleur, déchirer ses vêtements, se couvrir la tête de cendre. Après la mort du saint législateur, Josué n'eut pas de moins pressants motifs pour faire éclater son

Jos. VII. 6-9. chagrin; vous l'entendez s'écrier : « Hélas, Seigneur, » mon Dieu! Avez-vous donc voulu faire passer à ce » peuple le fleuve du Jourdain pour nous livrer aux » mains des Amorrhéens, et pour nous perdre? Il eût » été à souhaiter que nous fussions demeurés au-delà » du Jourdain, comme nous avons commencé d'y de- » meurer. » Et en disant cela, il déchira ses vêtements, se jeta le visage contre terre, et demeura prosterné avec tous les anciens du peuple, jusqu'au soir, et ils se mirent de la poussière sur la tête. Josué ajouta : » Que dirai-je, ô Dieu, mon Seigneur, en voyant » Israël prendre la fuite devant ses ennemis? Les Cha- » nanéens et tous les habitants du pays l'entendront » dire, et en s'unissant ensemble, ils nous envelop- » peront et extermineront notre nom de dessus la » terre. » Dieu lui révéla pourquoi cette défaite avoit eu lieu; encore ne satisfaisoit-elle pas pleinement à la vengeance du Seigneur, puisque après, il en coûta la vie, non-seulement aux coupables,

mais à tout ce qui leur avoit appartenu. Sévérité *Ibid.* 25.
 non moins affligeante pour lui , que le seroit pour
 nous la punition de ceux que nous aimons. L'artifi-
 cieuse conduite des Gabaonites, et des tribus par- *Ibid.* 15. 22.
 delà le Jourdain ; les guerres qu'il eut continuelle-
 ment à soutenir, ne lui laissèrent pas un moment
 de repos. Il en sortoit vainqueur ; mais le plaisir
 de la victoire lui étoit disputé par des combats tou-
 jours renaissans.

Dans le dessein que j'ai de mettre sous vos yeux
 le tableau des tribulations qu'ont eus à essayer tous
 les fidèles serviteurs de Dieu , je ne vous parlerai
 point des disgrâces du grand prêtre Héli , parce
 qu'elles furent moins des épreuves que des punitions
 auxquelles l'exposèrent moins, peut-être , les désor-
 dres de ses enfans, que sa coupable négligence à
 les en corriger. Ce qu'il reconnut par ces paroles :
Dieu est le souverain Seigneur : qu'il fasse ce qui I. Reg. III.
est agréable à ses yeux. Passons à Samuël. 18.

SAMUEL fut élevé dans le temple, dès sa plus ten-
 dre enfance ; il vécut toujours cher et agréable au
 Seigneur. Sa vertu s'étoit fait connaître avec tant
 d'éclat, qu'avant d'avoir atteint l'âge viril, on le
 comptoit déjà au nombre des plus grands prophètes,
 à cause des révélations qu'il avoit reçues dans un
 temps où *la parole du Seigneur étoit rare et précieuse,* *Ibid.* 1.

Dieu ne se découvrant point clairement. La mort déplorable d'Héli, qui avoit été son maître, l'affligea vivement, comme on devoit l'attendre de sa reconnaissance et de l'affection d'un tel disciple. Il eut bientôt à déplorer les calamités de son pays. Ses propres enfants, si peu dignes de l'héritage que leur père devoit leur laisser, ne cessèrent de l'affliger par le désordre et les scandales de leur conduite. L'étrange demande des Israélites, quand ils voulurent changer leur gouvernement, acheva de l'accabler ; il fallut que Dieu l'en consolât, en lui disant : *Ce n'est pas vous qu'ils ont rejeté, mais moi.* Samuël oublia cette injure, et son intérêt pour ce peuple ne se refroidit point. *A Dieu ne plaise que je pêche et que je cesse de prier pour vous.* Les malheurs de sa nation, les crimes qui les avoient provoqués, ne permettoient point à son cœur de s'ouvrir à aucun sentiment de joie. La coupable indulgence dont Saül usa envers le roi des Amalécites, sa désobéissance à l'ordre du Seigneur, la mort de ce prince, lui causèrent un chagrin tel, qu'il se bannit du commerce des hommes, et passa le reste de ses jours dans les larmes.

Pag. 212.

I. Reg. viii. 7.

Ibid. xvi. 1.

Ibid. viii. xii.
xxv.

DAVID. Dois-je le faire parler lui-même, en produisant sous vos yeux les tristes cantiques où il ne cesse de déplorer ses malheurs ; ou bien, vous laissant à vous-même le soin de les méditer dans vos

loisirs , me bornerai-je à vous donner un précis de ses calamités? Elles commencent avec son histoire. Ses premiers exercices furent ceux de la vie pastorale, vie laborieuse, comme nous l'avons remarqué au sujet de Jacob, exposée qu'elle est à toutes les intempéries des saisons, et à des luttes fréquentes contre les animaux féroces, comme il le dit lui-même à Saül, parlant de sa victoire sur un lion et sur un ours. *Ibid.* xxv. 34. Bientôt il eut à combattre de plus dangereux ennemis, et trouva, dans Saül, un rival plus formidable que ne l'avait été pour lui ce terrible Goliath, sur qui il remporta une si éclatante victoire. *Ibid.* xvii. Car on ne l'attaquait plus à visage découvert ; c'était sous le masque de l'amitié, et avec l'air de se déclarer son protecteur, que l'on tramait, contre sa vie les plus noires conspirations. Vous l'entendez sans cesse exhaler la douleur où il était de voir que ses serviteurs se fussent rendus suspects à son prince et ne fussent reconnus que par des persécutions. David ne chercha jamais à s'en venger; bien qu'il se rencontrât souvent avec son ennemi sans défense, et qu'il eût le commandement de ses armées. Poursuivi par Saül, et n'ayant que quatre cents hommes à opposer à toute l'armée de son roi, *Pag.* 213. *Ibid.* xxii. 2. il n'a d'autre retraite que les déserts et les cavernes. Maître de la ville de Cèila, qu'il avait prise sur les Philistins, il est obligé d'en sortir, sur l'avis que lui donne le grand-prêtre, que s'il y restoit, il tom-

Ibid. XXIV. 12. beroit dans les mains de son ennemi. Ce grand-prêtre étoit le même qui, échappé au massacre de Nobé, étoit venu se réfugier auprès de David; et, à cette triste nouvelle, celui-ci s'étoit écrié : *C'est moi qui suis cause de la mort de toute la maison de votre père*; il s'attacha à David; mais sa présence même n'étoit-elle pas pour ce prince une source de chagrins toujours renaissants, puisqu'elle lui rappeloit cet horrible carnage, dont il s'accusoit d'avoir été l'occasion? Nabal l'insulte, lui reprochant de n'être qu'un fugitif, un esclave, un révolté contre son maître. A la cour d'Achis, il est réduit à contre-faire l'insensé, ce qui n'empêche pas la jalousie des Philistins d'éclater; leurs princes viennent à bout de prévenir le roi contre lui. « Que cet homme-là s'en » retourne, lui disent-ils, qu'il demeure au lieu où » vous l'avez mis, et qu'il ne se trouve point avec » nous à la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre » nous, quand nous aurons commencé à combattre. » Car, comment pourra-t-il autrement apaiser son » maître que par notre sang? » Et David est contraint de s'éloigner. Il ne revient à Siceleg que pour y apprendre que sa femme et ses enfants avoient été emmenés captifs, et voir des ses propres yeux la flamme de l'incendie et les traces du carnage. Lui-même est emmené par les habitants du pays, qui veulent venger, par sa mort, les pertes qu'il leur a fait essuyer; bientôt il a à déplorer celle de Jo-

I. Reg. XXI. 22.

Ibid. XXIX. 1.

Ibid. 4.

Ibid. XXX. 1.

Page. 214.

nathas et d'Abner. La douleur que la première surtout lui causa, fut telle que lui-même la compare à celle d'une mère qui pleure la perte d'un fils unique. Celle de l'autre ne lui fut pas moins sensible. *II. Reg. I. 26.*

« Alors, dit le texte sacré, David éleva sa voix et » pleura sur son tombeau; et il dit à tout le peuple : » Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs. » Et *Ibid. III. 31.*

le roi, témoignant son deuil par ses larmes, dit ces paroles : « Abner n'est point mort comme les lâches » ont coutume de mourir. Vos mains n'ont point été » liées, et vos pieds n'ont point été chargés de fers ; » mais vous êtes mort comme les hommes de cœur qui » tombent devant les enfants d'iniquité. » Les mal- *Ibid. 33.*

heurs qui survinrent à la suite de ces tristes événements, surpassèrent tous ceux qu'il avoit déjà essuyés ; et laissèrent bien loin derrière eux ceux que racontent les poètes, ou que l'on représente sur la scène. La passion incestueuse de l'un de ses fils pour sa propre sœur, ses violences, l'aversion qu'il conçut pour celle dont il avoit abusé ; la vengeance qu'Absalon tira de ce crime ; la révolte de ce dernier, étoient, pour l'infortuné prince, autant de sujets de la plus profonde affliction. David, obligé de fuir devant un fils parricide, insulté dans sa *Pag. 215.*

fuite, poursuivi à coups de pierres, accablé des plus sanglants outrages par les rebelles, complices de son fils Absalon ; obligé de combattre contre lui, et d'engager une guerre où il étoit également dou-

loueux de vaincre ou d'être vaincu; fût-il jamais prince plus malheureux? Si la mort de ce fils dénaturé fut pour la nation un sujet de joie et de triomphe, le cœur de David ne pouvoit que s'en affliger.

Ibid. XVIII.
33.

Pag. 217.

Mon fils Absalon, s'écrie-t-il, qui me donnera de mourir à votre place? La famine s'unit à la guerre pour désoler son État; la peste mit le comble à tant de maux: en moins d'un jour, elle avoit enlevé soixante-dix mille personnes. L'Ange du Seigneur tenoit encore son glaive suspendu pour frapper de nouvelles victimes: C'est moi, s'écrie David, qui suis le coupable, c'est moi qui ai péché. Qu'ont fait ceux-ci, qui ne sont que des brebis? Que votre main, je vous prie, se tourne contre moi et contre la maison de mon père.

Ibid. XXIV. 17.

Ps. LXXXIX.
10.

Au reste, il seroit impossible de raconter ce nombre infini d'épreuves qui agitèrent la vie de ce prince. Outre que toutes ne sont point parvenues jusqu'à nous, nous pouvons conjecturer ce qu'il eut à souffrir, par ce mot de l'un de ses psaumes: *Le cours le plus ordinaire de notre vie est de soixante et dix ans; si les hommes les plus robustes vont jusqu'à quatre-vingts ans, on peut dire que le reste n'est que travail et que misère.*

Pag. 218.

Si vous dites qu'il est parlé ici en général des misères humaines, vous m'accordez plus que je ne demande; et vous tranchez de vous-même toutes les objections, en avouant que tout ce qu'il y a d'hommes

sur la terre compte bien plus de jours malheureux que de jours heureux ; et que la pensée de David ne fait que confirmer ce qu'avoit dit, avec encore plus d'énergie, un autre patriarche : *J'ai peu vécu, et j'ai beaucoup souffert.* Gen. XLVII. 9.

Je passe aux prophètes des temps postérieurs, quoiqu'ils ne nous aient point transmis les mémoires de leur vie. Un seul mot de l'Apôtre suffit pour nous retracer ce qu'ils ont eu à souffrir. *Tous ont, dit-il, essuyé les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons ; ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toute manière ; ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils étoient vagabonds, couverts de peaux de chèvres, étant abandonnés, affligés, persécutés.* Ce qui rendoit encore leur détresse plus accablante, c'étoit la vue des désordres, toujours croissans, qui avoient lieu autour d'eux ; c'est ce dont se plaignoit le plus amèrement l'un d'entre eux : *Les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin, l'adultère, se sont répandus comme un déluge sur la terre, et l'on y a commis meurtres sur meurtres.* Osée. IV. 2.

Malheur à moi, s'écrie un autre, parce que je suis réduit à cueillir des raisins après que la vendange a été faite ; voulant dire, par là, que l'on ne trouve plus sur la terre de gens de bien. Isaïe, à la vue des iniquités qui souillent toute la terre, se refuse à toute consolation ; il s'écrie : *Retirez-vous de moi,* Isa. XXXII. 22.

laissez-moi pleurer amèrement. Peut-on lire, sans verser des larmes, les éloquents plaintes que Jérémie mêle à ses prophéties, et dont plusieurs s'adressent à lui-même; tantôt: Qui donnera, dit-il, de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer sur ce peuple nuit et jour? Qui me fera trouver, dans le désert, une cabane de voyageur, afin que j'abandonne ce peuple, et que je me retire du milieu d'eux; car ce sont tous des adultères? Tantôt, dans l'excès de son indignation: Hélas! ô ma mère, que je suis malheureux! Pourquoi m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre? Ailleurs: Maudit soit le jour où je suis né! Que le jour où ma mère m'a enfanté ne soit point béni! Ezéchiel, Daniel, ne furent pas plus épargnés; tous deux vécutrent dans la captivité. Ce dernier n'eut point à souffrir les disgrâces qui accompagnent la servitude; mais l'obligation de vivre parmi les barbares, ennemis de son culte et de son pays, étoit pour lui un supplice pire que la servitude; témoins les prières qu'il adressoit à Dieu, les jeûnes dans lesquels il vivoit. La connoissance qu'il avoit de l'avenir joignoit par avance les maux de l'avenir à ceux du présent. Sa nation n'étoit pas encore délivrée de la servitude sous laquelle il gémissoit. Le prophète la voyoit retomber dans une autre captivité, plus rude encore; la ville, qui n'étoit pas en-

Jerem. ix. 1.

Ibid. xv. 10.

Pag. 219.

Dan. ix.

core rebâtie, détruite de fond en comble; son temple profané, renversé; le lieu saint anéanti.

Je ne sais pourquoi il m'est échappé de ne pas parler de cet autre prophète qui a vécu sur la terre, comme si déjà il eût été dans le ciel; cet homme, III. Reg. XIX. qui ne présentait aux regards rien de terrestre que la burre grossière dont il étoit vêtu. Il paroît devant Achaz pour lui parler avec cette généreuse liberté que vous savez. Il fait tomber le feu du ciel, réduit au silence les prêtres de Baal, ouvre et ferme le ciel à son gré; et, après tant d'actions merveilleuses, Pag. 220. accablé d'une douleur qu'il ne peut contenir, il s'écrie : *Seigneur, c'est assez; retirez mon âme de mon corps, car je ne suis pas meilleur que mes pères.* Ainsi s'exprime cet homme, qui n'est pas encore au nombre des morts. Son disciple hérite, à la fois, de l'esprit de son maître et de ses infortunes. L'Apôtre, parlant de ces grands hommes et de leurs adversités, disoit : *Que le monde n'étoit pas digne de les* Hebr. XI. 58. *posséder.*

Le nom de saint Paul est venu bien à propos se retracer à ma mémoire. La seule inspection des souffrances que cet apôtre a endurées à la suite de tous les autres, est un puissant motif de consolation. Quelle douleur ne doit pas céder à la comparaison avec les siennes? Je ne raconterai point ce qu'il eut à souffrir de la faim, de la soif, de la nudité, des naufrages, de la solitude, des alarmes et des

dangers, des prisons, des fouets, des veilles, des morts multipliées qui l'accompagnèrent durant la prédication de l'Évangile ; ces épreuves portoient avec elles leur adoucissement ; mais quand il voyoit les Asiatiques se séparer de lui , les Galates renoncer à la foi à laquelle ils s'étoient montrés si dociles , les Corinthiens déchirer son Église par le schisme ; c'étoient là pour son âme les plus vives , les plus profondes afflictions. Il ne permet pas de s'y méprendre , puisque , dans son Épître aux Corinthiens , il leur dit : *Je vous écrivis alors dans une extrême affliction , dans un serrement de cœur , et avec une grande abondance de larmes.* Et dans celle aux Galates : *Mes petits enfants , pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfement , jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vous.* Encore n'étoient-ce pas là les seules causes de sa tristesse ; il avoit à gémir des combats qu'il lui falloit livrer contre lui-même ; ce qu'il exprime par cet aiguillon de sa chair , qui lui a été donné , dit-il , pour le tourmenter , demandant souvent à Dieu d'en être délivré. Pouvoit-il respirer un moment ce cœur , pour qui l'absence d'un frère étoit un supplice : *Je n'ai point eu l'esprit en repos , parce que je n'avois point trouvé (dans la Thrace) mon frère Tite.* A l'occasion de la maladie d'Epaphrodite : *Dieu a eu pitié de lui , et non-seulement de lui , mais de moi , afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.* Au

II. Cor. II. 4
et seq.

Gal. IV. 19.

II. Cor. VII. 7.

Ibid. II. 13.

Phil. II. 27.

sujet de quelques séducteurs prêchant un autre Évangile : « Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait » beaucoup de maux. Le Seigneur lui rendra selon » ses œuvres. » Outre ces maux extérieurs, qui ne lui laissoient pas un instant de relâche, il avoit, comme il le déclare lui-même, la sollicitude de toutes les églises, qui attiroit sur lui une foule d'affaires, dont il étoit assiégé. *Qui est foible, demandoit-il, sans que je m'affoiblisse avec lui? Qui est scandalisé, sans que je brûle?* S'il brûloit pour tous ceux qui étoient scandalisés, on peut bien croire que cette flamme le brûloit sans cesse; et que, bien loin de s'éteindre, les scandales toujours renaissants lui fournissoient un aliment continuel. Ce zèle alloit jusqu'à lui faire désirer d'être anathème, séparé de Jésus-Christ, s'il eût fallu, à ce prix, acheter le salut de ses frères; c'est-à-dire que l'homme, à qui son ardente charité faisoit préférer un tel vœu, souffroit plus dans son cœur du malheur de ses frères séparés de Jésus-Christ, que les réprouvés eux-mêmes qui sont dans l'enfer (*).

(*) *Ad Stagir. Morel, Opusc.*, tom. iv, pag. 216, 217.

DANIEL ET SES COMPAGNONS.

T. III Béhed.
pag. 460.

Pag. 461.

Dan. III. 38.

Vous allez voir si leur vertu a souffert des maux dont il furent accablés. Emmenés en captivité jeunes encore; à peine sortis du premier âge, ils avoient à endurer l'amertume des plus douloureuses séparations, loin de leur patrie, de leur famille, de leur temple; plus d'autel où ils pussent sacrifier, plus d'exercice public ni privé de leur religion, pas même la consolation de faire retentir leurs pieux cantiques au sein d'une terre étrangère: jetés au milieu d'un peuple barbare, livrés en proie à des vainqueurs plus durs que les animaux féroces, abandonnés à tous les hasards de l'inexpérience, puisque, disent-ils eux-mêmes: *Il n'y a plus maintenant parmi nous, ni de prince, ni de chef, ni de prophète, ni de lieu pour offrir à Dieu nos prémices, et réclamer ses miséricordes*; détenus dans le palais du roi comme dans une prison magnifique et riante, il est vrai, en apparence, mais par là même plus funeste, puisque leurs mœurs s'y trouvoient exposées au plus déplorable naufrage, sans guide pour les diriger à travers tant d'écueils. Supérieurs à toutes les séductions, dont la faveur du roi les environnoit, leur piété ne pouvoit, sans les compromettre, s'abandonner à ses sublimes mouvements. Pressés de manger des viandes que la loi leur dé-

fendoit, et résolu de mourir plutôt que d'y être infidèles, que feront-ils? Peut-être que la nécessité, la tyrannie, la contrainte où ils vivent prévaudront contre la loi, et leur fourniront des prétextes pour y manquer. A Dieu ne plaise! plutôt tout perdre que de commettre le péché. Essaieront-ils de gagner leurs maîtres par de l'argent? Ce sont de pauvres captifs. Par des caresses? Étrangers, on ne les connoît pas. Par l'autorité? Ils n'en ont aucune; ce sont des esclaves. Par le nombre? Ils sont trois. Ils s'adresseront bien à l'officier chargé de la surveillance de leurs personnes; nouvel obstacle. Cet homme, bien que prévenu en leur faveur, tremble pour lui-même, s'il n'exécute à la rigueur les ordres qu'il a reçus. *Je crains*, avoit-il répondu à Daniel, *le roi, mon Seigneur, qui a commandé qu'on vous servît des viandes et du vin de sa table; car s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes hommes de votre âge, vous serez cause que le roi me condamnera à la mort.* Les Israélites, fidèles, ne cèdent pas : Dieu fait le reste.

Dan. 1. 10.

Pag. 462.

Au sortir de ce premier combat, où leur fidélité fut couronnée par la glorieuse victoire qu'ils remportent sur le tyran et sur le Démon, de nouvelles épreuves, et bien plus redoutables, les attendoient. Le prince les menace de les jeter dans une fournaise ardente; lui-même est présent à la barbare exécution qui s'appête. Son armée tout entière l'accompagne,

et toute la puissance de l'empire se déploie comme si l'on avoit eu à combattre un peuple ennemi. L'artifice s'unit à la violence : d'un côté, le son des instruments, pour amollir leurs cœurs; de l'autre, l'appareil du plus affreux supplice, pour ébranler leur courage : quelle sera l'issue du combat? Daniel et ses jeunes compagnons ne se sont point manqué à eux-mêmes; ils n'auront rien à perdre et sortiront de la lutte, avec de plus honorables couronnes que celles qu'ils ont déjà moissonnées. Nabuchodonosor les fait lier et précipiter dans la fournaise ardente; il n'a fait que leur ménager un plus glorieux triomphe. Du milieu des flammes, ils font entendre l'admirable cantique que nous chantons encore aujourd'hui par tout l'univers, et qui le sera dans tous les siècles. Il est donc vrai, comme je l'ai dit déjà tant de fois, qu'il n'est point de force qui tienne contre celle de la vertu.

Vous m'allez répondre que Dieu fit un miracle en faveur de ces trois jeunes hommes, en les préservant de la flamme; cela est vrai. Et vous aussi, si vous êtes fidèles, la grâce du Ciel ne vous manquera pas. Ce qui excite le plus ici mon admiration, ce que je regarde comme le suprême bonheur, ce n'est pas de voir nos jeunes héros, invulnérables dans la fournaise, triompher de ses feux, mais soutenir avec cette intrépide constance la cause de Dieu et de la religion. Leur victoire avoit commencé avant le combat;

elle avoit éclaté par la noble liberté de leur réponse aux menaces de Nabuchodonosor : *Il n'est pas besoin, ^{ibid.} 16. ô roi, que nous vous répondions à ce sujet; car le Dieu du ciel, que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flammes de la fournaise, et nous délivrer, ô roi, d'entre vos mains. Que s'il ne veut pas le faire, nous vous déclarons, ô roi, que nous n'honorons point vos dieux, et que nous n'adorons point la statue d'or que vous avez fait élever.* Une aussi authentique déclaration est une victoire. L'effet répond à la promesse, puisque vous les voyez courir à la mort, et mériter l'honneur du martyr. L'homme a fait tout ce qu'il a dû faire. Si la flamme épargne leurs corps, et qu'elle perde sa dévorante activité pour se changer en une douce et bienfaisante vapeur, c'est là le miracle que Dieu réserve à sa puissance. Que vous reste-t-il, après cela, à dire pour vous-même? Que vous êtes condamné au bannissement? Daniel et ses trois compagnons, sont loin de leur patrie. Que vous gémissiez sous le joug de la captivité, asservi à des maîtres durs! Les Babyloniens l'étoient-ils moins pour les Juifs? Que vous n'avez personne qui s'intéresse à vous, qui vous dirige et vous aide de ses leçons! Avoient-ils plus de secours? Que vous êtes dans les fers, menacé des hûchers, de la mort? c'est là ce qu'on peut alléguer de plus terrible : nos jeunes Israélites ont passé par toutes ces épreuves; et elles leur ont valu les récompenses immortelles.

Les Juifs n'en avoient pas été plus fidèles, du temps qu'ils avoient un temple, un autel, leur arche avec ses Chérubins, son propitiatoire, son voile et tous ses prêtres; du temps où le culte du Seigneur s'exerçoit librement jour et nuit; où la voix des prophètes retentissoit continuellement au milieu d'eux; lorsque le souvenir, toujours subsistant des miracles opérés en Égypte et dans le désert, et les monuments en foule qui les attestoient, retraçoient sans cesse sous leurs yeux le Dieu qui leur avoit fait tant de bien. Et pourtant, bien loin d'en tirer avantage, ils ont fait tourner ces bienfaits à leur perte, par le culte des idoles portées jusque sur l'autel du Seigneur, par l'immolation sacrilège de leurs fils et de leurs filles, sacrifiés aux fausses divinités, par les impiétés dont la Judée tout entière fut le théâtre. Concluez, de ces divers exemples, et de tous ceux que nous fourniroient encore nos saintes Écritures, que nous devons nous en prendre à nous seuls, et non à des causes étrangères du mal que nous souffrons; parce qu'il n'est de mal réel que celui qui blesse la vertu; et qu'aucune puissance, pas même le monde tout entier conjuré, ne peut rien contre elle. Soyons sobres, veillons sur nous-mêmes, supportons avec courage toutes les adversités; par là, nous mériterons d'être mis en possession des vrais biens immortels, dans notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soit à jamais la gloire et l'empire, mainte-

nant et toujours, et dans les siècles des siècles.
Amen (*).

Après que Nabuchodonosor se fut assuré, par le témoignage de ses propres yeux, que la flamme ne les avoit pas atteints : *Serviteurs du Dieu très haut*, s'écria-t-il, ramené à d'autres sentiments, *sortez et venez*. Mais, quel est donc ce nouveau langage? Vous disiez, il n'y a que quelques moments : *Qui est ce Dieu qui vous puisse arracher de mes mains?* Que s'est-il passé de si extraordinaire? Vous avez vu ceux qui étoient hors de la fournaise, dévorés par le feu, et ceux qui étoient dedans n'en point ressentir de mal. Quel changement! Avant d'être maître de leurs personnes, il blasphémoit contre leur Dieu; maintenant qu'il les a fait jeter dans cette fournaise, ses paroles respirent la sagesse. Dieu abandonnoit le tyran à toutes ses fureurs, pour apprendre que toute force est vaine contre ceux qu'il protège; il renouvelle, dans cette occasion, ce qu'il avoit déjà fait à l'égard de Job. Alors, il avoit permis au Démon d'exercer toute sa puissance contre le saint patriarche; et quand il a épuisé sur sa personne tout ce qu'il a de violence et d'artifice, Dieu fait sortir, avec gloire, son athlète du combat. Ici, c'est le même dessein dans sa Providence. Nabuchodonosor assiège Jérusalem; Dieu le laisse faire; il la

T. II Bened.
Pag. 80.

Dan. III. 93.

Ibid. 15.

Job. I. 12.

(*) *Quod nemo læditur nisi a se ipso*, tom. III Bened., pag. 460—464; Morel, *Opusc.*, tom. IV, pag. 517—521.

détruit ; il emmène Daniel et ses compagnons , prisonniers à Babylone ; là il les fait charger de liens , précipiter dans la fournaise , dont il ordonne que la flamme soit redoublée ; Dieu permet tout cela ; et quand le prince est au bout de sa cruauté et de son pouvoir , c'est alors que Dieu manifeste et sa puissance et la résignation de ses serviteurs. Le tyran se voit lui-même contraint de la reconnoître par ces paroles , qu'il leur adresse : *Serviteurs du Très-Haut , sortez et venez*. Admirez , en effet , leur magnanimité. Avant le commandement du prince , ils ne songent point à sortir de leur prison , on auroit pu croire qu'ils en avoient peur. Rendus à la liberté , ils ne s'opiniâtrent pas à la refuser ; on les auroit accusés d'une ostentation vaine. Puisque vous avez rendu hommage au souverain maître que nous servons , nous sortirons pour être les hérauts de sa divine puissance. Leur propre ennemi les a prévenus ; c'est lui-même qui , de sa propre bouche et par les lettres écrites de sa main , proclame à la fois et la générosité des athlètes et la force du Dieu qui les a rendus vainqueurs. Et de même qu'en déclarant quels sont ceux qui ont remporté la victoire dans les jeux du cirque , on associe à leurs noms celui de la ville à qui ils appartiennent ; ainsi , le prince unira-t-il le nom du Seigneur à ceux de nos jeunes Hébreux : *Sidrach , Misach , Abdenago , serviteurs du Dieu très haut , sortez et venez*. Eh ! d'où vient

Ibid. 98.

Pag. 81.

qu'il leur donne ce titre : les serviteurs de Dieu ? Mais n'étoient-ils pas les vôtres ? Oui ; mais ils ont triomphé de ma domination ; ils ont foulé sous les pieds mon orgueil. Les faits ont montré quel est le maître qu'ils servent. Si ce n'étoit qu'un homme, la flamme n'auroit pas reculé à leur aspect. Dans son admiration, il s'écrie : *Béni soit le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdenago, qui a envoyé son Ange et a délivré ses serviteurs.* Son premier hommage s'adresse à l'auteur du prodige. *Ses serviteurs, qui ont eu confiance en lui, qui ont résisté au commandement du roi, aimant mieux livrer leur corps au supplice, que de servir et d'adorer aucun autre Dieu que le leur.* Avant qu'ils n'eussent dit : *Sachez, ô roi, que nous n'honorons point vos Dieux,* le prince n'avoit eu d'autre sentiment que celui de l'indignation.

Après qu'ils ont bien témoigné, par leurs œuvres, qu'en effet ils ne reconnoissoient point ces divinités étrangères, non-seulement sa colère s'apaise, mais il est le premier à les louer de ne lui avoir pas obéi ; tant la vertu sait commander le respect et l'admiration à ses ennemis mêmes ! Nabuchodonosor ne tient nul compte de ces satrapes, ni de ces rois qui rampoient à ses pieds ; il n'a des hommages que pour trois captifs qui ont bravé ses ordres tyranniques (*).

(*) Hom. vi *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 88, 89. Bossuet : « Tous les saints patriarches et les prophètes de l'ancien Tes-

Pourquoi des ténèbres dans la connoissance que nous avons de la Providence ?

T. III Bened.
pag. 487.

A quelle cause faut-il rapporter nos découragements ? A un esprit de curiosité , à une sorte d'impatience qui veut connoître tous les ressorts qui font agir les choses humaines , approfondir tous les secrets dans lesquels s'enveloppe une sagesse supérieure à toutes les recherches de notre intelligence. Qui jamais pénétra plus avant dans ses conseils , qu'un saint Paul ? Dites-moi ; Dieu n'en avoit-il pas fait un vase d'élection ? La grâce de l'Esprit Saint ne s'étoit-elle pas répandue sur cet Apôtre avec une plénitude ineffable ? N'étoit-il pas l'organe de Jésus-Christ , qu'il possédoit dans sa personne ? N'étoit-il pas entré dans une communication étroite des plus grands secrets de Dieu ? Seul de tous les mortels n'eut-il pas le privilège d'entendre des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de raconter ? N'a-t-il pas été enlevé dans le paradis ? N'avoit-il pas parcouru toute l'étendue de la terre et de la mer ? N'avoit-il pas initié les peuples barbares dans la science d'une philosophie

II. OR. XII. 4.

tament ont été contredits et maltraités ; et tous nous ont fait voir par leur exemple que , si l'infirmité de l'ancien peuple demandoit en général d'être soutenus par des bénédictions temporelles , néanmoins les forts d'Israël , et les hommes d'une sainteté extraordinaire étoient nourris dès lors du pain d'affliction , et buvoient par avance , pour se sanctifier , dans le calice préparé au Fils de Dieu , calice , d'autant plus rempli d'amertume , que la personne de Jésus-Christ étoit plus sainte. » (*Disc. sur l'Hist. univ.* , p. 218 , édit. in-4°. Paris , 1681.)

céleste? Ne reconnoissoit-on pas, à sa conduite, les diverses opérations de l'Esprit Saint? N'avoit-il pas à gouverner des cités et des nations entières? Dieu n'avoit-il pas mis tout l'univers entre ses mains? Et néanmoins, ce grand homme, à qui tant de sagesse et de puissance, tant d'excellents dons, avoient été départis, quand il vient à considérer la divine Providence, non pas dans l'ensemble de ses œuvres, mais dans une seule de ses parties, ébloui, hors de lui-même, dans les transports de son admiration il ne trouve plus de parole que pour avouer que tant de mystères le confondent et surpassent toute son intelligence.

Durant ses sublimes méditations, songeoit-il à considérer de quelle manière Dieu conduit les Anges et les Archanges, les Chérubins, les Séraphins et les autres puissances invisibles, ni comment s'opèrent les mouvements du soleil et de la lune, de la mer et de la terre; ni quelle est l'organisation de ce genre humain tout entier, ni quel est le mécanisme auquel obéissent et les animaux, et les plantes, et les semences, et l'atmosphère, et les vents, et les eaux des lacs et des fontaines; ni quelle force naturelle préside à la naissance, à l'accroissement, à l'entretien des choses; et toutes questions semblables; mais s'arrêtant à une seule partie de ce vaste tableau, et n'y envisageant que l'économie de la Providence à l'égard des Juifs et des Gentils, sujet unique de

celle de ses épîtres, où il entreprend de montrer comment Dieu avoit appelé, du milieu de la gentilité, certains peuples; comment il en avoit rejeté d'autres, sortis de la nation juive; et par quel secret de son adorable miséricorde, il avoit opéré le salut des uns et des autres; à l'aspect de l'immense horizon qui se déploie sous ses yeux, et ne se sentant point assez de force pour en embrasser l'étendue, saisi d'effroi, il recule et s'écrie : *O abîme des richesses, de la sagesse et de la science de Dieu!* Et de suite, pour témoigner qu'il entrevoit bien quelque chose dans ces obscures profondeurs, quoique sans pouvoir percer jusqu'au fond, il ajoute : *Que ses jugemens sont impénétrables, et combien il est impossible même; remarquez son expression, impossible même, dit-il, de rechercher les traces et les vestiges de ses voies!* Bien loin de les pouvoir découvrir, impossible d'arriver jusqu'au dénouement, puisqu'il l'est même d'apercevoir le nœud, et d'aboutir à quelque solution, puisqu'on ne peut entrevoir le simple commencement de son action. Et il termine par le cantique de la reconnoissance, en ces termes : *Qui a connu les pensées du Seigneur, ou qui a été son conseiller? Qui lui a donné quelque chose le premier, pour en prétendre récompense? C'est de lui, par lui et en lui que sont toutes choses. A lui donc honneur et gloire au siècle des siècles. Ainsi soit-il.*

Rom. xi. 33.

Pag. 468.

Ibid. 34.
et seq.

Ne recherchez point, nous dit le Sage, des choses dont la difficulté et la force sont au-dessus de votre portée. Contentez-vous de faire réflexion sur celles qui vous sont prescrites; car vous en avez vu plusieurs qui surpassent l'intelligence et la capacité des hommes. Comme s'il disoit : Ce n'est point de votre propre science que vous tenez ce que vous pouvez connoître; les forces de votre nature sont trop faibles pour cela; et ce que vous savez, c'est, en grande partie, une lumière supérieure qui vous l'a appris. Pourquoi donc, avec un esprit aussi borné, vouloir scruter des secrets aussi relevés; vous, qui n'avez rien que d'emprunt, et qui ne vous ait été donné? *Qu'avez-vous, demande l'Apôtre, que vous n'avez reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi en tirez-vous vanité, comme si vous ne l'aviez point reçu?* Abstenez-vous donc de ces disputes stériles et vaines, et soumettez-vous à cet avis si sage, que nous donne l'Écriture, par ces mots : *Ne dites point : qu'est-ce que cela, ni à quelle fin cela, puisque tout a été créé pour l'usage et le service de l'homme (*)?*

C'est un effet de la sagesse et de la Providence de Dieu, de nous cacher les causes de la plupart des événements que nous voyons. Si nous en connoissions toujours le dessein et les ressorts, notre obéis-

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt, Morel, Opusc., tom. v, pag. 758—760.*

sance seroit sans mérite , notre foi sans épreuves ; au lieu qu'en nous soumettant , avec une affection toute filiale, à chacun de ses décrets, alors même qu'ils nous laissent dans la plus profonde obscurité, notre résignation devient pour nous une source de bienfaits. Ce dont nous devons être intimement persuadés, c'est que Dieu ne veut que notre bien, dans tout ce qu'il fait à notre égard ; quant au mode, ne nous en embarrassons point, et ne témoignons nul chagrin de n'en rien savoir. Il ne nous est ni possible, ni utile de le connoître ; et parce que nous sommes mortels, et parce que la connoissance nous précipiteroit dans l'orgueil. Il nous arrive souvent de tenir, à l'égard de nos enfants, une conduite, en apparence, contraire à leurs intérêts, bien qu'elle n'ait point d'autres vues ; et ils ne pensent pas même à nous en demander la raison, pas plus que nous à les prévenir de nos motifs. Tout ce que nous leur recommandons, c'est qu'ils doivent obéir à leurs parents, quels que soient les ordres qu'ils en reçoivent, sans pousser plus loin leur curiosité. Si telle est notre déférence envers nos parents, qui ne sont point d'une autre nature que nous ; quelle inconséquence n'est-ce pas d'oser interroger Dieu et murmurer de l'ignorance où il nous laisse de plusieurs de ses secrets ; lui, si fort élevé au-dessus de la nature de l'homme ? N'est-ce pas là même une impiété réelle, et contre laquelle saint Paul a bien raison de récla-

mer, quand il dit : *O hommes, qui êtes-vous, pour contester avec Dieu ? Le vase de terre dit-il à celui qui l'a fait : pourquoi m'avez-vous fait de la sorte ?* Rom. ix. 20.
 Je n'opposois, moi, que l'exemple des enfants dans leurs rapports avec leurs pères. L'Apôtre va plus loin : Cette terre, façonnée par la main du potier, se prête à toutes les formes qu'on lui veut imprimer, image fidelle des dispositions où nous devons être, par rapport à la domination souveraine que Dieu a sur nous. Pag. 173.

Nous ne sommes point les seuls pour qui la Providence ait des secrets impénétrables. Job disoit bien : *Pourquoi y a-t-il sur la terre des impies qui y vieillissent dans l'abondance ?* Et David : *J'ai été un peu ébranlé, en voyant, avec amertume, le bonheur tranquille dont jouissent les méchants, parce qu'ils n'envisagent point leur mort, et que les plaies dont ils sont frappés ne durent pas ; ils ne participent point aux travaux et aux fatigues des hommes, et n'éprouvent point les fléaux auxquels les autres hommes sont exposés.* Jérémie, après eux : *Si je dispute avec vous, Seigneur, ce n'est pas que je ne sache que vous êtes juste ; permettez-moi, cependant, de vous faire ces justes plaintes : pourquoi les méchants marchent-ils avec tant de prospérité dans leur voie ?* Eux aussi, ils ne savent comment expliquer l'énigme ; ils se plaignent au Seigneur ; mais non dans le sens des impies, pour censurer Dieu et ca-

lonnier sa justice. Au contraire, David ajoutoit :
 Ps. xxxv. 6. *Votre justice est par-delà les plus hautes montagnes ; vos jugements sont un abîme sans fond.* On a dit de
 Job. i. 32. *Job : Qu'il ne dit rien contre Dieu, qui fût indiscret.*
 Jérémie avoit commencé sa plainte par cette profession de foi : Je sais que vous êtes juste, ô mon Dieu, que vous faites tout avec équité. Mais comment vous y prenez-vous ? voilà ce que j'ignore. Que savoient-ils donc de plus que nous ? pas autre chose, sinon que tout vient se réduire à ce mot du Psalme : *J'ai songé à vouloir pénétrer ce secret, mais un grand travail s'est présenté devant moi* (1). Dieu n'a point jugé à propos de leur en apprendre davantage, afin que leur exemple instruisît les autres hommes à ne pas se permettre même de l'interroger. Observez, toutefois, que les recherches de leur curiosité n'alloient pas au-delà de cette simple demande : Pourquoi les impies vivent ici-bas dans l'abondance des richesses ? au lieu qu'aujourd'hui, il n'est point de secrets qu'on ne veuille pénétrer témérairement. Laissons-en toute l'économie à celui qui connoît toutes choses, même avant qu'elles ne soient produites (*).

(1) Bourdaloue, *Serm. sur les afflict. des justes*, etc., *Dominic.*, tom. 1, pag. 142.

(*) *Ad Stagir. de Provid.*, Morel, *Opusc.*, tom. iv, pag. 156 ; La Rue, *sur la Provid.*, Carême, tom. III, pag. 358 ; Bossuet, même sujet, t. v, pag. 15.

Si vous avez tant d'inquiétude et d'empressement à vouloir connoître la conduite de la Providence, du moins attendez la conclusion, donnez-vous le temps de voir arriver le dénouement, et ne vous précipitez pas dès l'abord, dans la défiance et dans les alarmes. Entrez dans l'atelier d'un fondeur, sans en connoître les procédés : en le voyant fondre son or, y mêler des cendres et de la paille, vous allez croire qu'il a dessein de tout gâter. De même encore, je suppose un homme qui, étant né dans un vaisseau et ne connoissant que la mer, n'auroit nulle idée de la manière dont on enseme la terre ; transportez-le sur le continent, et que là, il voie un laboureur tirer de ses greniers, bien fermés, le blé qu'il y gardoit avec précaution, pour le défendre de l'humidité, le porter dans son champ, l'y jeter et l'épandre, l'abandonner en pleine terre à la discrétion de tous les allants et venants, s'embarrasser peu s'il se trouve là exposé à l'humidité ; bien plus, le couvrir de fumier et de fange, à la merci de tout ce qui peut en arriver ; sa première pensée ne sera-t-elle pas que ce laboureur est un insensé qui veut perdre son grain ? Qui aura tort, du laboureur ou de l'ignorant, pour qui c'est là une chose nouvelle et tout-à-fait inconnue ? Qu'il attende l'été, qu'il retourne voir ces épis flottants, et qui appellent la faucille ; ce blé, jeté au hasard, abandonné, corrompu, pourri dans la terre, mainte-

nant ressuscité, multiplié, avec une merveilleuse fécondité, qui s'élève avec vigueur, se soutient avec majesté, et qui, après avoir réjoui l'œil qui le contemple, fera l'aliment de l'homme et la richesse du cultivateur; quel ne sera pas son étonnement de voir que ce qu'il appelait une perte, une ruine réelle, a été le principe du merveilleux effet qu'il a sous les yeux? Et vous aussi, ô homme, ne précipitez donc point votre jugement, quand il s'agit des œuvres de Dieu. Laissez passer l'hiver; ne vous embarrassez pas que le blé confié à la terre ait à souffrir de la froide saison; attendez le temps de la récolte, laissez faire le cultivateur public, et de toute la terre, et de nos âmes. Et quand je parle de dénouement, je n'entends pas simplement ce qui regarde les choses de la vie présente, bien que souvent nos doutes s'éclaircissent dès maintenant, mais surtout de ce qui est réservé à la vie future; l'économie de l'une et de l'autre s'enchaîne à une même fin, notre salut et notre gloire; et quoique distinguées par la différence des temps, elles se réunissent dans l'unique but qu'elles se proposent. De même que nous voyons ici-bas l'hiver et l'été se succéder l'un à l'autre, mais concourir à un seul but, qui est la maturité des grains; de même en est-il de la vie de l'homme, considérée dans les rapports du temps présent avec la vie à venir (*).

Pag. 486.

(*) *Ad eos qui scandalis. sunt*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 780. « La

Quelle est donc cette téméraire démente qui s'é- Pag. 469.
 gare dans une curiosité vaine et s'épuise en coupables efforts pour surprendre à Dieu ses secrets? Que ne déférez-vous plutôt à saint Paul, quand il dit : *O homme ! qui êtes-vous pour répondre et pour contredire à Dieu ! L'argile dit-elle au potier : pourquoi m'avez-vous donné telle forme ?* Rom. ix. 20. Vous voyez à quelle soumission il nous oblige, quel silence il commande. Non pas que l'apôtre veuille, par là, attenter à votre libre arbitre; nullement. Tout ce qu'il prétend par ces paroles, c'est que, quiconque s'engage dans ces hautes spéculations, doit être aussi muet que l'argile, tellement souple et maniable sous la main du potier, qu'elle prend toutes les formes qu'il lui plaît de lui donner; et, qu'à son exemple, nous devons nous interdire toute résistance, toute curiosité. Et remarquez bien qu'ici la distance du potier à l'argile est bien loin d'être la même que celle qui sépare Dieu de l'homme. Dans cette comparaison, les substances sont les mêmes; mais quand il s'agit de Dieu, c'est l'immensité dans l'Essence, dans la science, dans toutes les perfections, comparée à quoi? à de la boue, à un peu de cendre et de poussière, à une vaine fumée, à de l'herbe et à cette fleur de l'herbe qui passé en un moment. Telles sont les images

fin que Dieu s'est proposée en nous créant, n'est pas remplie dans l'économie actuelle; il faut donc quelle le soit dans un meilleur monde. »

(J.-J. Rousseau.)

qu'empruntent les prophètes, quand ils veulent nous donner une idée de la vanité de notre nature ; et voilà celui qui veut soumettre à sa curiosité l'immortel, l'immuable, l'indépendant, l'Être souverain, qui n'eut pas de commencement et n'aura jamais de fin, dont la nature ineffable, incompréhensible, surpasse et les pensées et les paroles, non pas seulement de l'homme, fût-il apôtre ou prophète, mais des Vertus et des intelligences spirituelles, pures, invisibles, qui siègent à ses côtés dans le ciel (*).

Solution de toutes les difficultés sur la question de la Providence.

T. 1 Bened.
pag. 173.

Que s'il fallait absolument satisfaire à la curiosité de ces personnes qui sont toujours à nous demander pourquoi Dieu permet que le juste soit dans la souffrance et le méchant dans les plaisirs, je leur répondrai, autant du moins que me le permettent les lumières de mon intelligence. Je dirai donc d'abord : qu'il me paroît inconvenant de faire de semblables questions, depuis qu'il nous a été révélé qu'il y a un royaume du ciel, et des récompenses, dans un autre ordre de choses, où chacun sera traité selon son mérite. Cela posé, que nous font les disgrâces ou les prospérités de la vie présente ? Est-il surprenant que Dieu traite ses plus fidèles serviteurs

(*) *Ibid.*, Morel, *Opusc.*, pag. 760.

comme des athlètes courageux qu'il endureit par la fatigue? Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de force ni d'ardeur, qui ne supporteroient pas de violents exercices, il se contente, de leur part, de quelques bonnes œuvres. Toutefois, il n'est pas rare de voir des justes, et en assez grand nombre, couler des jours tranquilles, et ne manquer pas de considération dans le monde; d'autre part, des méchants vivre dans l'abjection, dans l'indigence, dans l'infortune; ce qui détruit l'objection, que la vertu soit toujours ici-bas malheureuse, et le crime triomphant. C'en est assez pour démontrer que Dieu ne nous gouverne pas toujours de la même manière; mais que sa miséricorde et sa puissance savent diversifier, pour nous, les moyens de salut. Pour confondre ceux qui nient la vie à venir et la future résurrection, il leur fait voir, dès la vie présente, une anticipation de ses jugements, par le châtimement des méchants et les récompenses des bons. Car si, d'une part, on ne voyoit jamais de méchants punis, ni de bons récompensés, ceux qui regardent la résurrection comme impossible, en tireroient prétexte pour accuser la vertu de n'être bonne à rien, qu'à rendre malheureux ceux qui la mettent en pratique, et faire au crime l'honneur de n'amener après soi que des succès et des jouissances. Si, d'autre part, tout étoit égal ici-bas entre les bons et les méchants, on ne croiroit plus à la nécessité et à la vérité d'un juge-

ment à venir. Donc, pour en confirmer la certitude, et prévenir le dérèglement des mœurs, où l'ignorance de ce dogme entraîneroit la plupart des hommes, Dieu se plaît quelquefois à faire éclater sa vengeance contre les pécheurs, pour réveiller les autres de leur assoupissement, par le salutaire effroi de ces exemples, qui leur présagent les rigueurs de sa justice; comme aussi il se plaît à tirer les gens de bien de leur obscurité, à les produire au grand jour, à récompenser solennellement leur vertu, pour montrer que s'il ne le fait pas toujours, c'est qu'il se réserve de les récompenser tous dans un autre temps. Puisque Dieu est juste, et qui peut lui refuser cette perfection? sa justice peut-elle voir, d'un œil indifférent, les méchants impunis, les bons affligés, sous le joug de l'infortune, à moins qu'il n'y ait une vie future, où cette étrange inégalité disparaîtra? Voilà la vraie solution de l'énigme (1); nous en avons le témoignage dans plus d'un passage de nos livres saints. Que l'on fasse bien, que l'on

Pag. 175.

(1) « Adoptons là-dessus le raisonnement simple de saint Jean Chrysostôme : s'il n'y a point de vie future, Dieu n'existe pas ; s'il existe, il est juste ; et s'il est juste, il distribue les peines et les récompenses à chacun, suivant ses œuvres, mais il laisse souvent les méchants achever le cours de leurs jours dans la prospérité, tandis que les justes vivent et meurent dans le mépris ou dans la douleur. Nécessairement la punition des uns et la récompense des autres sont réservées à une autre vie, puisque dans celle-ci, le bonheur attaché à la vertu, si l'on en jouit quelquefois, n'est point proportionné à son excellence, et que la peine infligée de temps en temps

fasse mal, il semble que Dieu ne s'en embarrasse point durant cette vie : c'est que ce n'est pas ici le temps du jugement. Jésus-Christ, lui-même, n'en donne point d'autre raison aux Juifs, à l'occasion des Galiléens qui périrent ensevelis sous les ruines de la tour de Siloë, et dont Pilate avoit mêlé le sang à celui des sacrifices. *Pensez-vous*, leur répondit-il, *que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de la Galilée, parce qu'ils ont été ainsi traités ? Non, je vous en assure ; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux. Croyez-vous aussi que les dix-huit hommes, sur qui la tour de Siloë est tombée, et qu'elle a tués, fussent plus redevables à la justice de Dieu que tous les habitants de Jérusalem ? Non,*

Luc. XIII. 4
et suiv.

Pag. 175.

je vous en assure ; mais je vous déclare que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous sans exception. C'est pour leur en ménager le temps, que Dieu diffère ses vengeances. S'il ne punit pas tous les coupables à la fois, c'est pour donner aux autres, dans l'exemple de ceux sur qui tombe le châtiement, un présage de ce qui leur est réservé, s'ils

au crime, ne répond jamais à son atrocité. » (*De l'évidence de la religion chrétienne*, pag. 137, trad. de l'anglais de Jennings, ancien membre de la chambre des communes d'Angleterre ; Nicolle, *Essais de morale*, tom. VI, pag. 215 ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. V, pag. 290 ; Joli, *Dominic.*, tom. I, pag. 366, citant saint Jean Chrysostôme ; Bossuet, *sur la Provid.*, *Serm.*, tom. VIII, pag. 290 et suiv. (Le discours entier.)

ne se convertissent. Ces principes irrécusables peuvent servir à la solution de toutes les difficultés contre la Providence. On s'étonne, on s'inquiète pourquoi telles personnes, et en assez grand nombre, consomment, dans les disgrâces, leur vie entière, depuis le berceau jusqu'au tombeau; je réponds encore, qu'elles sont punies pour les fautes qu'elles ont commises, et pour servir d'exemples. Il en est ici, comme de ceux qui meurent avant d'avoir atteint l'âge de la raison. Sont-ce des coupables pour être punis? Mais Dieu prévoyoit qu'ils le deviendroient; et en les arrêtant dès les premiers pas dans la carrière, il a prévenu les chutes qu'ils devoient y faire. Leur mort prématurée n'est pas inutile à leurs frères, à leurs parents, qu'elle ramena plus d'une fois à des salutaires réflexions(1). Outre que cette sévérité, en apparence si rigoureuse, les a défendus contre des écarts bien plus graves; elle sauva les autres en les intimidant et les rendant plus précautionnés sur leurs propres dangers. Reste l'objection, pourquoi des hommes qui avoient bien vécu, avant les épreuves de l'adversité, changent de conduite après qu'ils sont devenus malheureux. — Ils étoient vertueux, dites-vous. — Qui le sait? si ce n'est celui-là seul qui a fait nos cœurs, et qui connoît bien

Pag. 176.

(1) Bourdaloue, *Serm. sur les afflict. des justes*, Dominic., tom. 1, pag. 153.

chacune de nos actions. Hélas ! il n'est que trop commun de rencontrer des hommes qui, avec tous les dehors de la vertu, sont souillés de vices honteux. Le siècle où nous sommes a vu plus d'une fois ce scandale; il ne faut qu'une occasion, qu'une nécessité malheureuse pour démasquer ces hypocrites vertus. Mais au jour où le Dieu qui scrute les cœurs et les reins, le Dieu vivant et tout puissant, dont l'œil plus pénétrant que la pointe du glaive le plus acéré, percera tous les replis des consciences, mettra à nu et les actions et les pensées les plus secrètes, au grand jour du dernier jugement; alors, combien de ces prétendus gens de bien paroîtront à tous les regards ce qu'ils sont réellement; alors plus de peaux de brebis pour déguiser ces loups! plus de sépulcres blanchis, au-dedans desquels siège la corruption; plus de ténèbres, plus d'obscurités pour l'œil de celui qui viendra exercer le jugement; mais tout est à nu et à découvert à ses yeux; c'est ce que saint Paul écrivoit aux Corinthiens : *Ne jugez point, leur dit-il, avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui produira à la lumière, ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs* (*).

Mais ne parlons pas de ces cœurs faux et dissimulés; et tenons nous-en à ceux qui mènent en effet une conduite régulière. Ils sont, si vous voulez,

(1) La Rue, sur la *Provid.*, Carême, tom. III, p. 338—343.

vertueux sur tout le reste; mais qui nous assure qu'il n'y a pas un orgueil secret caché sous ces bonnes œuvres? Dieu, qui les voit sans humilité, les laisse sans secours, pour leur faire voir que, par eux-mêmes, ils ne pouvoient rien; mais que c'étoit la grâce de Dieu qui faisoit toute leur vertu. Dieu permet qu'ils tombent pour leur apprendre à s'humilier; et qui s'humilie après sa chute, se relèvera bientôt, et reconnoîtra ce qu'il a perdu. Mais l'homme qui, avec de l'orgueil, se prétend vertueux, n'aura pas même le sentiment de sa faiblesse, tant qu'il ne sera point éprouvé par l'adversité; sa sécurité l'enfoncera dans le mal; il ne se doutera pas même qu'il est vide de bonnes œuvres, et sortira de la vie comme sortit du temple l'orgueilleux Pharisien, qui se croyoit, dans l'abondance de tout bien, plus pauvre en effet que l'humble publicain (*).

Pag. 177.

T. VII Bened.
Pag. 392.

C'est à une autre vie que Jésus-Christ renvoie la dispensation des biens et des maux. *Qui me confessera devant les hommes, et moi aussi je le reconnoîtrai devant mon Père, qui est dans le ciel; comme aussi quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai, moi aussi, devant mon Père, qui est dans le ciel.* Pour ceux qui auront renoncé Jésus-Christ, supplices par-delà tout ce que l'on pourroit souffrir ici-bas; pour ceux qui l'auront reconnu,

Matth. x. 32.
33.

(**) *Ad Stagir.*, lib. 1, p. 160—164, t. IV; Morel, *Opusc.*, et tom. V, pag. 701 et seq.

récompenses supérieures à tout ce que l'on pourroit imaginer dans le monde. Et de même que le juste s'applaudira d'avoir quelque peu souffert pour éviter un éternel supplice, de même le méchant regrettera bien amèrement quelques fausses jouissances, punies par un supplice d'autant plus rigoureux, qu'il aura été plus différé. Avec cette assurance, pourquoi ces sollicitudes et cette précipitation de jugement? Pourquoi chercher ici votre récompense, vous qui, comme parle saint Paul, *êtes sauvés par l'espérance*? Si vous faites quelque bien dont vous ne receviez point ici la récompense, ne vous troublez pas; mais réjouissez-vous plutôt de ce que l'on vous en réserve une autre bien plus magnifique. Comme aussi, ô pécheur, parce que vous n'êtes point puni ici-bas des crimes que vous commettez, ne comptez pas échapper au châtement: il sera épouvantable, à moins d'être prévenu par la pénitence (*).

Viendra le jour où le Seigneur jugera l'univers avec une souveraine équité. Ce seul mot donne l'histoire du présent et de l'avenir, et la solennelle apologie de la Providence. Vous vous étonnez que tous les gens de bien ne soient pas récompensés sur la terre; vous avez tort. Le Seigneur tient en réserve un jour où il jugera tout l'univers. Jusque là, nous

(*) Hom. xxxiv in *Matth.*, Hom. xxxv, Morel, *Nov. Test.*, pag. 410.

sommes sur le champ de bataille, destinés aux épreuves, aux combats. Ce n'est point encore le temps de la récompense pour la vertu, ni du châtiement pour le crime; l'un et l'autre sont réservés pour l'avenir. Chacun aura son tour (1). La vie présente est donnée par la miséricorde au repentir; après elle il n'y en a plus à espérer. L'assassin qui jouit encore de sa liberté, peut changer de vie et se dérober au supplice. Une fois qu'il est mis dans les mains de la justice, plus d'autre perspective que l'échafaud et la mort (*).

CONCLUSION.

T, III Bened,
Pag. 484.

Après que la divine Providence s'est manifestée par la foule de témoignages que nous fournissent les histoires de l'ancien et du nouveau Testament, la vie présente et la vie future, les faits journaliers

(1) « Mais quoi ! serons-nous toujours dans le temps des ombres et des ténèbres ? Y aura-t-il toujours un voile entre le parvis et le sanctuaire ? Dieu nous conduira-t-il toujours à travers les gouffres et les abîmes ? Ah ! mes frères : ce sont là précisément les élans : ce sont les transports que nous voudrions vous inspirer ; et c'est ce que nous vous disons. Les profondeurs divines nous montrent la folie de l'homme de chair et de boue , qui n'aime que cette vie. Bientôt cette nuit, cette sombre nuit sera dissipée. Bientôt nous entrerons dans ce temple, où il n'y plus de soleil , parce que l'agneau en est lui-même la lumière. Dans le ciel , nous connoissons la nature , la Providence , la grâce , la gloire ; dans le ciel , nous verrons Dieu face à face. » (Saurin , *sur les profondeurs divines* , tom. 1 , p. 229.)

(*) *Expos. in Psalm. 1x* , Morel , *Opusc.* , tom. III , pag. 113.

et ceux qui sont réservés à la succession des siècles , le commencement , le cours et le progrès des événements , l'ordre de choses qui ne doit plus changer , l'organisation physique de nos corps et l'économie de la religion ; quand des milliers de voix éloquentes la proclament de toutes parts autour de nous ; comment seroit-il possible d'en douter encore ? Non , vous n'en doutez pas ; vous croyez qu'il y a une Providence qui régit le monde ; vous en êtes persuadé : Cessez donc , à l'avenir , de vous inquiéter ; pénétré , comme vous l'êtes , de l'opinion que vous avez un maître souverain qui vous aime avec plus de tendresse qu'un père , dont le cœur veille sur vous avec plus d'empressement qu'une épouse , qu'une mère , sur l'époux , sur l'enfant le plus chéri , qui fait , de votre salut , l'objet de ses plus ardentes sollicitudes , qui fait ses propres délices de votre conservation , qui s'affecte de vos dangers plus douloureusement que vous-mêmes. Rassemblez , ainsi que je l'ai fait , et les comparaisons et les images les plus propres à peindre la tendresse ; allez encore au-delà , vous n'aurez qu'une foible idée des soins de la Providence. Il faut sortir du langage humain pour exprimer dignement cette bonté ineffable , cette miséricorde sans bornes , au-dessus de toutes les conceptions de notre intelligence. Cessez de l'interroger , avec trop de curiosité , sur des secrets que vous ne pouvez comprendre. Et puisque vous êtes assuré que

la sagesse du Seigneur est infallible, et que sa clémence est infinie, ne seroit-ce pas la plus téméraire inconséquence de douter qu'il ne veuille et ne puisse sauver tous les hommes (*)?

ARTICLE III.

Ame humaine. Ses facultés.

I. RAISON ; INTELLIGENCE.

I. Le corps de l'homme fut créé d'abord; l'âme ne l'a été qu'après. Pourquoi? même dessein que dans celui de la création. Dieu a commencé par produire le ciel, la terre, les animaux, le monde tout entier, avant de former l'homme, à qui il en réservait le souverain domaine: afin que ce roi futur de l'univers trouvât à son avènement dans son royal apanage tout ce qui était nécessaire à son service. Ainsi, Dieu a fait précéder par la formation du corps celle de l'âme, comme étant d'une nature plus excellente; afin qu'au moment d'entrer en possession du corps, l'âme y trouvât tous les organes nécessaires à ses opérations (**).

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 778 et 779.

(**) Hom. XIII in cap. II in *Genes.*, tom. IV, pag. 102, edit. Bened. (Voy. plus haut, pag. 21, 22, et vol. XI, pag. 413, 414.)

Après avoir formé du limon de la terre le corps de l'homme, la même puissance qui venoit de produire les substances spirituelles, dégagées de toute matière, voulut que ce corps fût doué d'une âme également spirituelle, raisonnable, qui imprimât à chacun de ses membres leur principe de vie et en dirigeât les mouvements. Jusque là ce n'était qu'une matière inerte, sans action; instrument muet, incapable de rendre des sons par lui-même; inutile dans les mains de son maître, il lui faut pour l'animer, l'impulsion que les doigts ou le souffle du musicien peuvent seuls lui donner. Dieu, dit le texte sacré, *répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.* Gen. II. 7. Par une distinction toute particulière du souverain Créateur, l'homme reçoit un esprit de vie qui, d'une matière brute, en fait une substance animée, agissante par l'organe des sens.

Faites ici attention à la différence entre cette création privilégiée, et celles qui l'avaient précédé. « Quand Dieu créa les bêtes, il dit : *Que l'eau produise les poissons*; et il créa de cette sorte les monstres marins et toute âme vivante et mouvante qui devoit remplir les eaux. Il dit encore : *Que la terre produise toute âme vivante, les bêtes à quatre pieds et les reptiles.* C'est ainsi que devoient naître ces âmes vivantes d'une vie brute et bestiale, à qui Dieu ne donne pour toute action que des mouvements dé-

pendants du corps. Dieu les tire du sein des eaux et de la terre » : *La vie des animaux, c'est leur sang*, dit Moïse ; dans l'homme, son principe de vie, c'est son âme, esprit pur, incorporel, immortel (*) (1).

La noble prérogative de l'homme, celle qui le distingue le plus éminemment d'avec les animaux, c'est l'âme qui lui a été donnée ; produite, non du limon de la terre comme tout le reste, mais par un souffle de vie que Dieu a tiré de sa bouche pour l'animer ; et c'est par là que l'homme a été fait à l'image de son divin Créateur.

(*) Homil. XIII in *Genes.*, cap. II, tom. IV, pag. 101, 102, edit. Bened.

(1) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, 2^e part., pag. 155, edit. in-4°. Paris, 1691. « La supériorité de l'homme sur les animaux n'a jamais pu être contestée, que par ceux dans qui la raison, abruti par l'ivresse des sens, se ravale volontairement au-dessous des animaux. »

« On conviendra que le plus stupide des hommes suffit pour conduire le plus spirituel des animaux ; il le commande, et le fait servir à ses usages ; et c'est moins par force et par adresse que par supériorité de nature, et parce qu'il a un projet raisonné, un ordre d'actions et une suite de moyens, par lesquels il contraint l'animal à lui obéir ; car nous ne voyons pas que les animaux qui sont plus forts et plus adroits, commandent aux autres, et les fassent servir à leur usage. » (Buffon.)

« Si les animaux étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espèce de progrès, ils acquéreroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art et de solidité, que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite. » (Le même, et saint Jean Chrysost., page 20 de ce volume.)

Cette âme, il ne nous est pas donné d'en expliquer la nature. En savons-nous moins qu'elle existe? Nous ne savons pas dans quelle partie du corps elle réside. Dira-t-on qu'elle est répandue dans toute la masse du corps? Mais que les pieds et les mains soient coupées; l'âme demeure tout entière, sans être altérée par cette mutilation du corps. Cependant, si elle n'est pas répandue dans tout le corps, peut-elle être renfermée dans quelque'une de ses parties? Le reste de ses membres seroit donc mort nécessairement, puisque tout ce qui n'est pas vivifié par l'âme est absolument mort. On ne peut donc dire ni l'un ni l'autre. Nous savons que notre âme réside dans notre corps. Comment? c'est ce que nous ne savons pas. Dieu nous a refusé cette connaissance, afin de nous confondre abondamment, de nous contenir dans les bornes de notre foiblesse naturelle, et de nous apprendre à ne pas porter un œil curieux sur les mystères qui surpassent l'intelligence humaine (*) (1).

(*) Hom. v *de incomprehensib. Dei adv. Anomæos*, tom. 1 Bened., pag. 485; Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 343.

(1) « Il y a quelque chose de bien étonnant dans ce composé qu'on appelle homme. On voit en lui l'union de deux substances, entre lesquelles il n'y a aucune relation naturelle, du moins qui nous soit connue, je veux dire, l'union du corps avec l'âme. J'aperçois bien une liaison naturelle entre les diverses facultés de l'âme, entre la faculté de penser et la faculté d'aimer... Mais quelle est donc la relation entre une petite portion de matière et un esprit, qu'il faille qu'il n'y ait aucune pensée dans cet esprit, qui

Dieu nous a donné la raison , pour qu'elle dissipe l'ignorance de l'esprit, règle le jugement, lui apprenne à ne pas se méprendre sur la valeur des choses ; il nous l'a donnée comme une lumière qui doit nous diriger , comme une armure qui nous défende contre les divers accidents de la vie. Ce don précieux de la libéralité divine , nous le méconnoissons ; nous en corrompons la sublime institution. Nous le mettons sous le joug des plus frivoles dissipations. L'âme qui en est le siège est comptée pour rien. Mais à quoi servent des soldats couverts d'armes éclatantes

n'excite incontinent quelque mouvement dans cette portion de matière ; et qu'il ne s'excite aucun mouvement dans cette portion de matière, qui ne fasse naître quelque idée, ou quelque sensation dans cet esprit ? Cependant cette union étrange d'un corps avec un esprit, c'est ce qui constitue l'homme. On diroit que la Divinité, après avoir fait une créature aussi excellente que l'âme, voulut pourvoir à ce qu'elle ne fût point éblouie de sa propre excellence, et que ça été la raison pour laquelle il l'a unie à une matière brute, incapable d'idées et de desseins. » (Saurin , *sur la véritable liberté*, *Serm.*, tom. vi, pag. 322, 323. Voyez le même, *Serm. sur les profondeurs divines*, tom. i, pag. 199.) « L'âme est une substance spirituelle qui est dans le corps ; elle ne croît et ne diminue point avec le corps ; ses lumières même s'augmentent à mesure que le corps s'affoiblit ; elle n'est point blessée avec le corps, elle reste tout entière quand le corps perd un de ses membres ; elle conserve sa vue quand le corps est privé de la sienne. Nos sens sont offensés par la force des objets : la vue, par une trop grande lumière ; l'ouïe, par un son trop éclatant ; le goût, par l'aigreur ; l'odorat, par une odeur piquante ; et le toucher, par le feu : mais plus un objet est intelligible et relevé, plus l'âme en reçoit de vigueur et de contentement. » (Dav. Eustache, dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 310 ; Niewentit, *Existence de Dieu*, pag. 116 ; Fénelon, *Exist. de Dieu*, pag. 186 et suiv.)

d'or, quand le général est emmené prisonnier ? Vous décorez le vaisseau de magnifiques peintures ; et vous souffrez que le pilote soit submergé (*) !

Quest-ce que l'homme ? Les philosophes nous répondent que c'est un animal raisonnable, sujet à la mort, capable d'intelligence et de discernement. Ce n'est point là l'école où nous devons aller chercher la vraie définition de l'homme. Demandons-la à nos saintes Écritures. « Il y avoit, nous diront-elles, Job. I. 2. un homme juste, vrai, pieux, s'abstenant de toute œuvre mauvaise. » Voilà l'homme que je cherche. Je lis encore : « L'homme est quelque chose de grand ; l'homme miséricordieux est un précieux trésor. » Tout ce qui n'est point cela, quelque doué qu'il soit de raison et de capacité pour apprendre, l'Écriture ne le range point parmi les hommes ; mais elle le confond avec les divers animaux dont les mœurs présentent de l'analogie avec leurs perverses inclinations (**).

L'homme que vous avez élevé à tant d'honneur Ps. XLVIII. 13.
n'en a pas eu l'intelligence ; il n'en a pas tenu compte.
 Comment élevé à tant d'honneur ? David nous l'explique dans un autre de ses psaumes : *Vous ne l'avez,* Ps. VIII. 6.

(*) Hom. xx in *Matth.*, edit. Bened., tom. vii, pag. 264 ; Morel, *Nov. Testam.*, cap. vi, tom. i, pag. 259.

(**) Hom. xiii in ii *Epist ad Timoth.*, tom. xi Bened., p. 622 ; Morel, *Nov. Testam.*, tom. vi, pag. 491, 492. Beau commentaire dans le sermon du P. Lenfant, sur *l'existence de la loi de Dieu*, tom. v, pag. 611 et suiv.

dit-il, *qu'un peu abaissé au-dessous des Anges ; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur ; vous avez mis toutes choses sous ses pieds et les lui avez assujetties.* C'est pour lui assurer cet empire qu'une âme lui a été donnée, faite à l'image de Dieu, prérogative la plus éminente de toutes et qui lui donne une si haute supériorité dans la nature.

Comparez la taille de l'homme avec celle de certains animaux : quelle disproportion ! Par le privilège de sa raison, combien il l'emporte sur tous ! C'est là ce qui le distingue éminemment. C'est par cette faculté précieuse qu'il a bâti les cités, traversé les mers, fécondé la terre, fait un si grand nombre d'utiles découvertes, dompté les animaux les plus féroces. Par elle, il a fait plus encore, il s'est élevé à la connoissance de son divin auteur, et à la pratique de la vertu. Par elle il discerne ce qui est bien, ce qui est mal. Seul, de tous les êtres créés, il communique avec Dieu par la prière ; il pénètre des secrets cachés profondément ; il perce jusque dans les cieux. C'est pour lui que fut créé l'univers tout entier ; pour lui que les prophètes et les apôtres ont été envoyés dans le monde ; que les Anges mêmes sont venus quelquefois habiter la terre ; que la loi fut donnée à nos pères ; qu'un jardin de délices reçut nos premiers parents ; que les eaux du déluge couvrirent la surface de la terre. Dieu a prouvé le cas qu'il faisoit de l'homme par les fléaux dont il l'a

châtié, comme par les bienfaits dont il l'a prévenu dans les temps les plus reculés. Qu'ajouterai-je? car il me seroit impossible de tout dire. C'est pour lui que le Fils du Très Haut s'est fait homme, qu'il a subi la mort; qu'il est sorti glorieux du tombeau; qu'il viendra un jour, dans la pompe de sa majesté, juger ce genre humain, qu'il a régénéré dans les eaux du baptême, et qu'il appelle à l'héritage d'un royaume céleste, immortel (*).

Avant le péché de notre premier père, tous les animaux, reconnoissant leur dépendance, lui demeuroient soumis, et dociles à sa voix, comme à leur souverain. Ils révéroient dans sa personne l'image auguste du Créateur, qu'ils y voyoient éclater

(*) *Expos. in ps. XLVIII*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 239; tom. V Bened., pag. 214, 215.

« O homme ! être sublime par ta raison , compagnon des Anges , et co-héritier des saints ! Pourquoi ton Dieu te couronne-t-il de gloire et d'honneur ? Pourquoi te donne-t-il une âme qui , s'élevant de lumière en lumière , et de vertu en vertu , franchit dans ses déserts immenses le temps et l'univers pour chercher en Dieu son bonheur ? Pourquoi , lorsque cette âme eut perdu de vue le flambeau mourant de sa raison , l'éclaira-t-il du flambeau divin de son Évangile ? Pourquoi daigna-t-il la racheter du sang précieux de son propre Fils ? Et maintenant encore , pourquoi ces remords , toutes les fois que les sens satisfaits par le crime devroient encore ramener en ton cœur l'aise et le contentement ? Pourquoi tout cela ? si ce n'est parce qu'une invisible main te dirigeant , même malgré toi , vers tes hautes destinées , te fait sentir que ta gloire ne peut être que dans la vertu ; qu'elle doit être éternellement ton partage , si sa perte ne fait éternellement tes regrets. »
(Mouchon , *le vrai christianisme*, *Serm.* , tom. 1, pag. 339.)

avec l'innocence de ses mœurs. Devenu pécheur, il devient tout à coup méconnaissable à leurs yeux : de serviteurs obéissants qu'ils étoient, ils se sont changés en ennemis. Adam, défigurés par son crime, n'est plus pour ses anciens sujets qu'un étranger, pour lequel ils n'ont que de la haine (*).

II. INDUSTRIE.

Dieu nous a donné la substance des choses, il en a abandonné les modifications à notre travail et à l'industrie de l'homme. Par exemple, il a fait croître le blé, c'est à l'homme à le changer en pain. Dieu nous donne la vigne, il ne nous donne pas le vin; la laine qui sert à nous vêtir, c'est à nous à faire le vêtement; la pierre, et non l'édifice. Parce qu'il créa l'homme à son image, il semble l'associer à l'œuvre de la création. C'est lui qui a produit les matériaux; c'est par les mains de l'homme qu'il achève la création et embellit la nature. Tout puissant, parce qu'il est Dieu, il a fait éclore, du sein du néant, chacune des substances génératrices; l'homme fait naître de leur sein ce qui n'existoit pas. Reportez-vous par la pensée, jusqu'à la naissance des arts. Qu'étoit-ce que l'homme? Qui le premier inventa la charrue, apprit à fendre le bois, à le façonner, à le transformer en moyeu, à l'affermir par

(*) *Expos. in ps. III*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 6; Molinier, *Serm. chois.*, t. XIII, p. 33; et dans le volume précédent, les pages 417 et 434.

des liens étroitement enlacés, à fabriquer le joug sous lequel alloient se courber les animaux, compagnons de ses labeurs? Le bois et le fer existoient, mais bruts encore. Qui donc enseigna à l'homme qu'il falloit tout cela pour composer une charrue; que la dureté du fer s'amollissoit par le feu, et que, d'un bloc aussi compact, pouvoit sortir l'aiguille la plus délicate? Dites-moi, ô homme, qui vous apprit à réduire cette masse énorme de pierre à des proportions si ingénieusement combinées? Vous m'allez répondre, que pour qui ne le sait pas, cela tient du prodige. Quoi, vous dirai-je à mon tour, vous avez sous les yeux l'image de Dieu, et vous hésitez à répondre! Voilà, ô mon frère, le principe auquel remontent toutes les inventions diverses que le génie de l'homme, imitateur de Dieu, a ajoutées au domaine de la nature; vraiment admirable, quand il s'arrête à de justes bornes, condamnable, du moment où il les passe (*).

III. CONSCIENCE.

Nous avons examiné, dans nos précédents discours, comment Dieu a pourvu, dès les commence-

T. IV Bened.

Pag. 701.

(*) *De dicto Abraham*, serm. iv, Morel, *Opusc.*, tom. vi, pag. 37 et 38. Voyez pag. 416 du volume précédent (tome second de saint Jean Chrysostôme); Fénelon, *de l'Exist. de Dieu*, p. 185; Lenfant, *Serm.*, t. v, pag. 518; et, mieux encore que tout cela, Bossuet, dans son sermon de la 4^e sem. de Carême, *sur la mort et l'immortalité*, t. v, p. 438, l'un des chefs-d'œuvre de cet orateur sublime, le Chrysostôme des temps modernes.

s. ci. 6.

ment, au gouvernement de la société humaine; comment la Providence lui avoit ménagé les instructions nécessaires dans un temps où l'on ne connoissoit point l'usage des lettres et de l'écriture; nous avons prouvé que la seule contemplation des beautés répandues dans la création, auroit suffi pour amener les hommes à la connaissance du Créateur. Je vous ai promenés, en quelque sorte, sur ce vaste théâtre de l'univers; et à l'aspect de ses magnificences, nos voix se confondoient, pour nous écrier tous ensemble, avec son prophète : *Seigneur, que vos ouvrages sont admirables! vous avez tout fait avec sagesse.* Mais en admirant et la prodigieuse variété, et la richesse des aspects que nous présente l'œuvre de la création, nous n'avons pas laissé d'y remarquer les traces sensibles de la foiblesse qui s'y trouve mêlée : savante économie, par laquelle le Créateur a voulu nous en faire sentir la dépendance et la caducité, pour attirer et fixer sur lui seul nos regards et nos affections. La corruption même qui attaque tout ce qui fut créé, non-seulement sans le détruire, mais en le perfectionnant, nous a fait reconnoître plus vivement encore cette ineffable toute-puissance qui, seule, a pu produire, du sein de ces éléments corruptibles, des corps aussi éclatants de beauté que le sont les cieux, le soleil et les étoiles; et que, quand autour de nous, à commencer par nous-mêmes, tout vieillit, tout s'altère et s'use avec

les années, tout cède aux chocs des révolutions; eux seuls conservent leur première splendeur et leur éternelle jeunesse.

Cependant nous avons à combattre une conséquence abusive que l'on voudroit tirer de nos principes : on nous dit que ce qu'il en faudroit conclure, c'est que l'homme seroit de pire condition que les autres créatures, puisque le soleil et les étoiles subsistent depuis tant de siècles, et que l'homme, après un si petit nombre d'années, se dégrade et périt. A quoi je répons d'abord : qu'il n'est pas vrai que l'homme périsse tout entier ; que la seule partie animale qui est en lui, est bien la proie de la corruption ; mais qu'il y a aussi dans l'homme une partie plus noble, plus essentielle de son être, à savoir une âme immortelle, contre laquelle les vicissitudes du corps ne peuvent rien ; et que ce partage est pour lui une nouvelle source de gloire. Ce n'est pas sans raison ni sans dessein que son divin auteur l'a assujetti aux diverses épreuves dont sa vie est traversée ; il falloit châtier et humilier son orgueil. Si Dieu l'avoit voulu

Pag. 703.

confondre avec les autres animaux, non ; certes, il ne lui aurait pas fait le présent d'une âme faite pour l'immortalité. Ce n'est point par impuissance qu'il a fait ce misérable corps tributaire de la mort ; lui, qui a donné au soleil un principe de vie ; qui le soutient à travers tant de vicissitudes. Ne vous étonnez pas de cette différence. L'astre du jour ;

tout brillant qu'il est, n'a ni âme, ni sentiment, ni liberté capable de bien à récompenser, de mal à punir. Si le corps de l'homme périt, un jour viendra où lui-même sera revêtu de gloire, quand la lumière du soleil sera anéantie.

Mais indépendamment de ce premier témoignage que les objets extérieurs nous donnent de l'existence de Dieu et de sa sagesse, nous avons observé que chacun de nous en porte au-dedans de soi la démonstration par le langage secret de la conscience, qui nous apprend à discerner le bien et le mal, nous avertit de ce qu'il faut faire ou éviter, accuse le coupable par le trouble et la honte qui le saisit en présence d'un témoin de son crime, et l'en punit par les remords dont son cœur est agité. « Que personne donc, conclut saint Jean Chrysostôme, ne s'écarte des routes de la vertu, sous prétexte qu'il les ignore. Dieu a donné à tous un guide qui les leur enseigne; et au moment même de l'existence de l'homme, continue le saint docteur, la connoissance de ses devoirs fut enracinée dans son âme. *Simul cum formatione hominis implantata est scientia faciendorum* (*). »

Il est peu de sermons modernes sur la conscience, où les textes divers de saint Jean Chrysostôme ne se trouvent

(*) *De anna*, serm. 1, Morel, *Opusc.*, t. II, p. 989. Le P. Lenfant, *sur la conscience*, *Serm.*, tom. IV, pag. 211.

rapportés. « La conscience est un flambeau intérieur, qui
 » nous éclaire sur ce que nous devons faire ou éviter, dé-
 » sirer ou craindre. Elle nous propose la vertu, sous les
 » images les plus propres à la faire aimer, et peint au con-
 » traire le vice sous ses véritables couleurs. Rien de si
 » éclairé qu'elle, pour discerner le bien et le mal; rien de si
 » fidèle à nous le montrer; rien de si pressant pour nous por-
 » ter à embrasser l'un et à fuir l'autre. Cette conscience,
 » c'est la voix de la raison, c'est notre propre jugement;
 » c'est ce que nous estimons le plus raisonnable; et c'est
 » pourquoi Dieu ne nous condamnera que sur le juge-
 » ment que nous aurons fait nous mêmes de nous-
 » mêmes (1). » « Chaque homme, dit un écrivain célèbre,
 a, au milieu du cœur, un tribunal où il commence à se
 juger soi-même, en attendant que l'arbitre souverain
 confirme la sentence. Si le vice n'est qu'une consé-
 quence physique de notre organisation, d'où vient cette
 frayeur qui trouble les jours d'une prospérité coupable?
 Pourquoi le remords est-il si terrible, qu'on préfère sou-
 vent de se soumettre à la pauvreté, et à toute la rigueur
 de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes?
 Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole
 dans la pierre (2)? Le tigre déchire sa proie, et dort;
 l'homme devient homicide, et veille; il cherche les lieux
 déserts, et cependant la solitude l'effraie; il se traîne
 autour des tombeaux, et cependant il a peur des tom-
 beaux. Son regard est mobile et inquiet; il n'ose regarder
 le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y voir des

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, article *Conscience*, tom. II, pag. 5.

(2) Ces images ne sont que la traduction de ces paroles de l'Écriture, *Sanguis de terra clamat. Lapis de pariete clamabit.* (Gen. IV. 10. Ha-
 bac. II. 11.)

caractères funestes. Tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter : il voit, au milieu de la nuit, des lueurs menaçantes ; il est toujours environné de l'odeur du carnage ; il soupçonne le goût du poison dans les mets qu'il a lui-même apprêtés ; son oreille, d'une étrange subtilité, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence, et, en embrassant son ami, il croit sentir, sous ses vêtements, un poignard caché (1). »

« Et certes, quand la conscience a convaincu dans le désert un homme d'avoir violé audacieusement les lois de la raison, de quelle paix, de quelle joie peut-il jouir ? De quelle gloire peut-on se vanter, quand on est agité au fond de l'âme de cruelles inquiétudes, et qu'on entend cette voix intérieure, qui prononce cet arrêt : Tu es digne de mort, tu es dans la condamnation : les jugements de Dieu sont sur toi ? Il ne s'agit pas ici de faire l'intrépide, ni de se donner des airs d'audace ; la conscience va toujours son train, et ne se paie point de ces trompeuses apparences, ni de cette fausse bravoure : si quelquefois elle demeure dans l'assoupissement et le silence, elle se réveille au moindre bruit ; et toujours on la retrouve, lors même qu'on y pense le moins, assise sur le tribunal que Dieu lui a érigé dans le cœur de l'homme, pour y prononcer ses arrêts (2). »

« Les salutaires impressions de la conscience avant le

(1) M. de Châteaubriant, *Génie du Christianisme*, tom. 1, pag. 237 : 238, édit. Paris, 1803.

(2) Massillon, *Évidence de la loi*, 1^{re} part., *Carême*, tom. v, pag. 4 et suiv. ; *La religion considérée comme base du bonheur*, chap. III, p. 45 ; Laur. Chesnard, *sur les remords de conscience*, *Serm.*, tom. 1, pag. 36 ; La Rue, *Carême*, tom. III, pag. 537.

péché, sont donc une grâce signalée de la miséricorde divine, pour nous empêcher d'y tomber ; comme les reproches qu'elle nous adresse après le péché, deviennent encore un nouveau bienfait de cette même Providence pour amener au repentir (1). »

La conscience est donc l'organe, l'interprète de Dieu. C'est Dieu qui nous parle par la voix de la conscience ; c'est Dieu qui nous dirige par la règle de la conscience ; c'est Dieu qui se plaint par les reproches de la conscience ; c'est Dieu qui nous menace par les terreurs de la conscience ; c'est Dieu qui nous applaudit par la paix de la conscience ; c'est Dieu qui nous fait entrevoir ses jugements par les jugements de la conscience.

Mais il arrive trop souvent que nous formons notre conscience au gré de nos passions ; et nous croyons avoir tout gagné, pourvu que nous puissions nous tromper nous-mêmes. « Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs, parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées. On est rigoriste pour autrui, indulgent à l'excès pour soi-même. De là ce que l'on appelle fausse conscience (2). » Sous ces divers aspects, la méditation de saint Jean Chrysostôme fournira toujours les plus riches développements au génie des prédicateurs.

Pour juger une action criminelle, il n'est pas nécessaire d'avoir une juridiction, un tribunal et des

(1) Bourdaloue, *sur les remords de conscience*, *Dominic.*, tom. III, pag. 123 et suiv.

(2) Bourdaloue, *sur la fausse conscience*, *Avent*, p. 122 ; et Bossuet, *Serm.*, tom. VI, pag. 224.

licteurs. Personne qui n'en porte son jugement, dans les sociétés, dans les salons, dans le for intérieur de sa conscience. Vous ne rencontrerez nulle part personne qui vous dise que l'adultère, par exemple, soit une chose innocente et qui ne mérite pas d'être punie. On s'absout soi-même ; on n'en condamne pas moins les autres. Par cela seul que vous le blâmez en autrui, vous vous faites le procès à vous-même. Vous pourrez échapper à la sévérité des jugements humains ; vous n'échapperez pas à celle de Dieu (*).

Ps. XI. 16.

Le pécheur a été pris dans les œuvres de ses mains. Le Psalmiste ne dit pas dans les mains de Dieu, mais dans les siennes propres. Dieu diffère quelquefois son châtimement ; la conscience du pécheur ne le laisse point sans vengeance. Ne vous flattez donc pas de l'impunité, quand vous faites mal ; le piège que vous tendez au prochain, c'est contre vous qu'il est dressé ; vous y tombez le premier (**).

Nous sommes exposés au blâme de ceux même qui nous ressemblent. Dieu lui-même a établi au fond de nos cœurs un tribunal qu'il est impossible de corrompre et d'anéantir, lors même que l'on donneroit dans les plus coupables désordres. D'où vient

(*) Hom. v in *Epist. ad Roman.*, tom. IX Bened., pag. 461, 462.

(**) *Expos. in psalm. IX*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 120.

que les méchants sont les premiers à se condamner eux-mêmes. Qualifiez-les ce qu'ils sont, ils sont forcés d'en rougir ; ils y voient une injure qu'ils repoussent avec chaleur, bien qu'au fond ils s'y reconnoissent et se fassent les mêmes reproches. Les précautions qu'ils prennent pour n'être pas surpris dans leurs criminelles actions, témoignent assez qu'elles ne sont pas légitimes.

Telle est la nature du mal, que ceux même qui le commettent ne peuvent s'empêcher de le censurer ; tandis qu'une action vertueuse est toujours sûre d'obtenir l'hommage de ceux même qui seroient incapables de la produire. Le libertin vante la continence et la chasteté ; l'avare ne fait pas grâce dans ses discours à ceux que cette passion lâche porte à des calculs usuraires ; le vindicatif donne des louanges à la magnanimité qui pardonne. Pourquoi donc font-ils ce qu'ils blâment ? ce n'est pas qu'ils croient bien faire ; ils n'ont pas le courage de faire autrement ; ils n'en sentent pas moins le tort qu'ils commettent (*) (1).

(*) Hom. xxiv in *Epist. ad Hebr.*, tom. xii Bened., pag. 220.

(1) « Mon âme, disoit si bien saint Jean Chrysostôme, mon âme conserve encore, malgré les mauvais penchants qui l'entraînent, de précieux restes de son excellence. Le vice lui paroît odieux ; et mes passions elles-mêmes rendent témoignage à la sainteté de la loi. » (Pacaud, *Vérité d'un avenir*, *Serm.*, tom. 1, pag. 90 ; Massillon, *sur l'évidence de la loi*, *Carême* ; t. iv, pag. 31, 32.)

Ce ne sont pas seulement les hommes vertueux, mais ceux-là même qui ne le sont pas qui rendent hautement hommage aux gens de bien; comme aussi ce ne sont pas seulement ces derniers, mais les méchants eux-mêmes qui blâment ceux qui vivent mal et qui s'en éloignent. Par exemple, je demanderai volontiers à un avare s'il approuve tel homme qui lui ressemble! à tous deux s'ils s'estiment réciproquement. Bien loin de là, vous les entendrez dire de l'un et de l'autre autant de mal que s'ils étaient ennemis déclarés, se faire réciproquement le procès sur la misérable passion qui les obsède, se la reprocher comme une infamie, bien qu'ils s'en rendent également coupables, et s'en offenser comme de l'accusation la plus flétrissante (*).

T. vii. Bened.
Pag. 455.

C'est pour vous un besoin de juger? Vous avez en vous-même de quoi y satisfaire, non-seulement avec impunité, mais avec avantage; votre conscience est votre tribunal. Déférez-lui toutes les fautes que vous avez commises. Faites comparoître votre âme à ce tribunal intérieur; qu'elle lui rende un compte exact de chacune de ses actions, et dites-lui: Pourquoi avez-vous fait telle et telle chose? Que si elle vient à se perdre elle-même de vue, pour s'égarer sur ce que les autres ont fait, ramenez-la sur ses propres œuvres en lui disant: ce n'est pas là ce dont

(*) Hom. xxxi in *Matth.*, tom. vii Bened., pag. 780.

il s'agit ; vous n'êtes chargée ni de l'apologie ni de la censure des autres. Qu'un tel vive bien ou mal , peu vous importe. Mais vous , pourquoi ce manquement que vous vous êtes permis ? Justifiez-vous , si vous le pouvez , sans vous embarrasser d'autrui. Intimidez ainsi votre âme ; tenez-la dans la crainte et dans la frayeur ; si elle n'a rien à vous répondre , ou qu'elle cherche à vous échapper par de vaines défaites , faites taire l'orgueilleuse ; confondez ses prétextes , répliquez-lui qu'elle auroit évité cette faute si elle l'avoit voulu , qu'elle l'auroit pu comme tant d'autres , exposés aux mêmes tentations , et qui savent mieux y résister. Faites taire l'orgueilleuse ; remettez-la sous la chaîne ; prononcez l'arrêt ; soyez à-la-fois et l'exécuteur et le juge (1). Châtiez-la sans pitié ; ne laissez passer aucun jour sans lui faire subir son interrogatoire ; mettez-lui sous les yeux cet étang enflammé , ce ver immortel , ces supplices sans nombre qui attendent l'âme criminelle. Pour cela , renfermez-vous avec elle dans une solitude où vous n'ayez de témoin que Dieu , où rien ne puisse vous troubler ni vous distraire. Choisissez le silence de la nuit , le prophète vous y invite par ces paroles : *Soyez touchés de componction dans le repos de vos* Pag. 456.

Ps. IV. 5.

(1) Bossuet , par un mouvement semblable : « Conscience captive , parle , il est temps de rompre ce silence violent que l'on t'impose. Raconte à cette impudique toutes ses dissolutions ; à ce traître . toutes ses paroles violentes , etc. » (*Serm. sur l'Évangile de la Madeleine* , tom. VI , pag. 243.)

lits, sur les choses que vous méditez au fond de vos cœurs. Punissez-vous des moindres négligences ; c'est le moyen le plus sûr pour éviter les fautes graves. Si vous vous faites de cet examen un devoir auquel vous soyez journellement fidèle, vous n'aurez rien à redouter des rigueurs du dernier jugement (*) (1)

C'est surtout aux approches de la mort que l'aiguillon du remords se fait sentir plus vivement à la conscience coupable. De là le trouble violent, les cruelles perplexités, les craintes et les épouvantes, les combats déchirants, les alternatives d'espérance et de désespoir qui viennent l'assaillir à ce moment fatal. Dans aucun temps elle n'avoit joui d'un calme parfait : mais, quelquefois assoupie, elle s'éveille alors qu'elle va comparoître aux pieds du redoutable tribunal, en présence du souverain Juge. Alors et ces rapines, et ces artificieuses manœuvres, et ces per-

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, pag. 483, 484.

(1) « Pour nous déterminer sûrement, il faut suivre la conscience : j'entends cette conscience droite, qui émane de Dieu même : vérité fondamentale, que l'Écriture nous enseigne en termes si précis et si énergiques : *Dans toutes vos œuvres, nous dit-elle, écoutez votre âme, soyez lui fidèle ; car c'est ainsi qu'on garde les commandements.* Vous voulez savoir s'il est permis d'assister aux spectacles, si la morale de l'Évangile peut s'accommoder avec vos divers amusements ; si les usages du monde ne pourroient pas les autoriser. Ah ! pourquoi vous fatiguez-vous à chercher, sur ce point, des docteurs et des casuistes ? Vous trouverez en vous, quand vous voudrez, la décision toute formée ; consultez votre conscience, etc. » (Soanen, dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 11, pag. 50.)

sécutions suscitées contre l'innocence, ces haines et ces vengeances exercées sans motif, tout ce long tissu d'une vie criminelle vient se reproduire, s'étaler sous les yeux du pécheur mourant pour l'accabler de mille traits à la fois. Les malfaiteurs, renfermés au fond de leur cachot, y languissent continuellement dans les alarmes et la souffrance; plus ils sentent approcher le jour où l'on doit les en faire sortir pour les amener devant le juge et recevoir leur arrêt, plus leur frayeur redouble; ils croient déjà l'entendre, et ressentir le coup de la mort. Voilà l'image du pécheur: Tant qu'il fut sous le joug du péché, sa conscience étoit en proie à des angoisses déchirantes: elles n'étoient rien auprès de celles qui l'attendent à son lit de mort (*).

(*) *De Lazaro concio* II, tom. I Bened. , pag. 279.

Nous connoissons tous les sermons admirables de Massillon et du P. de La Rue, sur l'état du pécheur mourant. On connoît moins les belles pages, qui se rencontrent fréquemment dans Saurin sur le même sujet. C'est là que se déploie son génie vraiment pathétique. Bornons-nous à deux citations :

« De toutes les craintes, la plus violente, la plus insupportable est celle qui naît d'une conscience alarmée de ses crimes. Sur quels objets ne porte-t-elle pas sa pensée? Quels bourrellements n'est-elle pas capable de causer? Quelles images effrayantes ne trace-t-elle pas? Des livres ouverts, des trônes dressés, une suite de pensées vaines, de paroles inutiles, d'actions criminelles, sorties du sein des ténèbres des siècles passés, et pesées à la balance du sanctuaire, des sentences prêtes à être prononcées, un Dieu fulminant, un juge inexorable, les exécuteurs de la justice, prêts à se saisir de leur proie, un enfer ouvert, une voix irrévocable, portant le désespoir

T. XI Bened.
Pag. 689.

Oh s'il m'étoit donné d'exposer à nu à vos yeux l'âme de tel scélérat que poursuivent les remords de son crime ! L'horrible aspect que celui qui se découvrirait à vous ? vous la verriez pâle, tremblante, abîmée dans la honte, déchirée par ses angoisses, s'accablant elle-même de reproches. Vous auriez beau être tombé au dernier excès de l'iniquité, il seroit impossible d'étouffer le jugement intérieur qui la condamne. Jamais vous n'avez entendu dire à celui qui fait le mal, que son action soit bonne ; il cherche des prétextes, des excuses, des palliatifs : la conscience a

dans l'âme de celui à qui elle est adressée : *Allez, allez, maudits, au feu éternel.* Mon Dieu ! quelle situation, que celle d'un homme livré aux craintes qu'excite la conscience ! quelle situation que celle d'une âme qui, n'apercevant aucun tribunal de grâce où avoir recours, n'a plus de ressource que dans les vains efforts qu'elle fait, pour se soustraire au tribunal de la justice, implore l'assistance des montagnes et des rochers, qui n'ont ni oreilles pour l'entendre, ni cœurs pour être sensibles à sa voix. » (*De la tranquillité qui naît de la parfaite charité, Sermon, tom VI, pag. 520, 521.*)

« Le période de la crainte, c'est le période de la mort. La mort est le roi de la crainte, ou le *roi des épouvantements.* (*Job. XVIII. 14.*) L'appareil en est si lugubre, l'approche en est si redoutable, les symptômes en sont si violents, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner si la conscience humaine cède à de si lugubres objets. Mais quelle est la désolation d'un mourant, qui redoute mille et mille fois plus encore l'état où il va entrer, que celui où il se trouve actuellement ? Quelle est la désolation d'une âme qui n'ose jeter les yeux sur cette économie où elle touche, et dont les gouffres sont déjà prêts à engloutir ! Quelle est la désolation d'une âme qui a lieu de désirer que les tourments qu'elle endure ne finissent point, parce qu'ils ne doivent finir que pour la livrer à des tourments, incomparablement plus terribles encore ! » (*Même discours, pag. 525.*)

réponse à tout. Les artifices du langage , l'ivresse du pouvoir , la basse adulation des courtisans pourront élever des nuages ; mais ne sauroient pénétrer jusqu'au fond de la conscience. Il n'y a point là ni de flatteur qui nous trompe , ni de séduction qui nous corrompe. Jusque dans son sommeil , le coupable entend la voix accusatrice sortir du tribunal secret que Dieu a lui-même placé dans l'âme de chacun de nous. Des songes inquiets siègent avec lui sur la couche où il repose ; le souvenir de son forfait vient sans cesse assiéger sa pensée , et bannir tout repos de son âme. S'il croit à un jugement futur , cette idée le poursuit , et l'enchaîne au désespoir ; s'il n'y croit pas , il n'en est pas moins tourmenté par la honte : mais que dis-je ? Non , il n'est personne , Juif , payen , hérétique , n'importe , à qui la pensée de ce futur jugement n'inspire de la crainte ; et pour cela il n'est pas nécessaire qu'il s'enfonce dans les ténèbres de l'avenir. Sans sortir Pag. 690. du cercle de la vie présente , que de sujets de terreur ! il tremble pour ses biens , pour ses enfants , pour ses domestiques , pour sa propre vie. Et combien de fois n'avons-nous pas vu ces sinistres pressentiments justifiés ! Parce que la pensée de la résurrection des morts et du jugement qui doit la suivre n'agit pas toujours sur nos esprits avec assez de force pour les ramener efficacement au bien , Dieu nous en donne les annonces par les arrêts sévères

de la justice qu'il exerce de temps en temps dès la vie présente. Cet avare meurt sans avoir d'enfants ; cet autre est emporté sur un champ de bataille ; celui-ci traîne un corps languissant ; celui-là survit à un fils qui faisoit son espérance.

Ces images vivement retracées à l'imagination du coupable, deviennent pour lui un sujet de continuelles frayeurs. Vous ne savez pas, non vous ne savez pas tout ce qu'ont à souffrir les méchants. Eh ! n'est-ce pas assez déjà de ce seul mal pour le punir ? Quand il s'étourdirait là-dessus, peut-il échapper à la censure générale qui l'accuse, à la haine universelle qui le poursuit ? Il n'y a pas jusqu'à ceux qui lui ressemblent qui ne portent sur son compte les plus sévères jugements. On lui prodigue les odieuses qualifications de ravisseur, d'homme dur et insatiable, d'homme exécrationnable ; c'est à qui le comparera avec les animaux les plus féroces.

Qu'une maladie vienne menacer leurs jours, je défie le plus incrédule, quand il touche à ses derniers moments, de ne pas faire un secret retour sur lui-même, alors qu'il voit s'échapper tous les secours humains, et de ne pas porter un œil inquiet sur ce terrible avenir qui s'avance. Tant que l'on fut plein de vie, l'âme, bercée par les plaisirs, ne s'arrêtoit pas sur ces lugubres pensées ; mais alors qu'elle se sent prête à se séparer de ce corps tombant en ruines, l'unique pensée qui l'absorbe, c'est celle de

ce formidable jugement auquel elle va comparoître. Le malfaiteur, enfermé dans sa prison, vit au jour le jour; il ne pense pas au dénouement; mais que la voix de l'exécuteur se fasse entendre; qu'on l'amène en présence de l'instrument du supplice; vous le voyez abattu, glacé d'effroi. Ainsi, ces hommes si braves loin du danger, quand ils voient la mort de près, commencent à réfléchir et à n'être plus si indifférents sur ce que leur âme va devenir. Ce qui les occupe, à cette extrémité, ce n'est plus ni le soin d'amasser des richesses, ni ces beautés pour qui l'on se passionna. La vérité se présente, dégagée des nuages qui l'avoient obscurcie; la souffrance a amolli ces cœurs durs et impitoyables. L'on se retrace alors, et avec quel effroi! tels et tels, dont on a pillé les biens, ruiné la fortune, dont on a fait les victimes de ses injustices. A la place de ces biens, dont on fut si avide, et qui vont passer dans d'autres mains; des châtimens auxquels il deviendra impossible d'échapper! Tels sont les pressentimens qu'éveille la maladie qui est venue le saisir; et, avec elle, les terreurs sombres et les anxiétés cruelles dont l'âme est tourmentée. Quelle amertume soudaine a succédé à ces brillantes prospérités, sans parler des châtimens qui se préparent dans le monde nouveau où l'on va entrer! Ceux-là, n'essayons pas même de les crayonner; quelles tortures! que de douleurs! quel enchaînement de supplices! Nous

Pag. 69r.

vous entretenons souvent de ces tristes vérités ; il le faut bien , puisque vous ne vous corrigez pas. Les dissimuler, et ne pas vous présenter les remèdes capables de vous guérir, seroit une brutale et cruelle indifférence (*).

T II Bened.
pag. 92.

Adam, après son péché, n'a pas encore entendu la voix du Seigneur ; mais il a entendu celle de sa conscience ; c'étoit Dieu qui, dans sa bonté, faisoit naître en lui cette honte secrète de sa faute, qui lui faisoit croire qu'enfuyant il pourroit se soustraire à la voix de son accusateur (1). Dieu lui donnoit le temps

(*) Hom. v in II *Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened, pag. 689- 691 ; Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 572.

(1) Voy. tom. XI de cette *Bibliothèque*, pag. 439.

« Tranquilles dans le premier moment de notre révolte, rarement le sommes-nous dans celui qui le suit. Adam n'éprouve aucun trouble au moment de sa désobéissance : a-t-il touché au fruit défendu, la rougeur sur le front, le repentir dans le cœur, Adam fuit, et cherche les ténèbres. » (Cambacérés, *sur la loi de Dieu*, tom. II, pag. 55.) « Avant ce jugement et l'enfer, le pécheur est déjà produit et accusé, jugé et condamné, puni et exécuté: 1° produit et accusé ; vous croyiez peut-être que les ténèbres de la nuit vous cacheroient ; mais votre conscience étoit avec vous. Adam, pourquoi vous cachez-vous ? Pourquoi ces craintes ? — C'est, répond ce premier des pécheurs, que j'ai entendu la voix de Dieu. — Eh mais ! n'est-ce pas la voix de Dieu, de votre créateur, de votre bienfaiteur ? Vous étiez accoutumé à l'entendre. Qu'y a-t-il donc de si surprenant ? — Eh ! sa voix est bien différente. — Mais a-t-il fait entendre une voix terrible ; retentir dans les arbres du paradis le cri de la vengeance ? — Non ; c'est une voix douce et sans terreur. — Qu'est-ce donc qu'il avoit dans le fond de son cœur ? — La conscience de son péché. C'est elle qui le saisit, le traduit, le traîne au trône de la justice et de la colère de Dieu. Elle est son accusatrice. Vous êtes dans les compagnies, et cependant vous ne vous réjouissez

de fuir, de se cacher, de se reprocher à lui-même sa criminelle désobéissance, d'écouter les remords de sa conscience. Il ne paroîtra donc en présence de son juge, qu'avec l'attitude humble et suppliante du coupable qui veut en implorer la miséricorde; et voyez comme il s'effraie, comme il tremble! Il a soupçonné la marche de quelqu'un qui se promenait. D'où lui vient ce pressentiment? Mais voilà le pécheur. Tout lui devient suspect; une ombre, un léger bruit l'épouvante; c'est la nature tout entière qui conspire pour sa ruine. Cette personne, occupée de ses affaires, qui vient à sa rencontre, c'est lui qu'elle cherche. Cette troupe assemblée, et qui n'y pense pas, c'est de lui, de son crime, qu'elle s'entretient (1). Il n'est pas nécessaire que l'on ait des

pas, dans les plaisirs, et vous ne les goûtez pas; vous ne vous supportez pas dans les délices, et vous ne vivez pas; tout vous inquiète et vous accable.» (Beauregard, *sur le péché*, analyse, pag. 118.) « Il y a une vue de Dieu qui porte à s'unir à lui, et à s'exposer à la lumière de ses yeux divins; et il y en a une autre qui porte à le fuir et à se soustraire, autant que l'on peut, à sa présence. Adam et Caïn éprouvèrent ce mouvement après leur crime, et il porta l'un à se cacher dans le paradis terrestre, et l'autre à fuir vagabond dans le monde, pour éviter le remords de sa conscience, qui ne lui donnoit point de repos. Ce sentiment, attaché au crime, n'est pas un sentiment de crainte et de frayeur, c'est un sentiment de rage et de désespoir. On ne peut souffrir de voir celui que l'on a offensé, et que l'on hait, parce que sa vue est un reproche continuel.» (Nicole, *Essais*, tom. 1, pag. 86, 87.)

(1) « Quoique personne ne songe à lui, il croit, dit saint Jean Chrysostôme, que tout le monde connoît son péché, qu'on le lit sur son visage, qu'on s'en entretient dans toutes les assemblées, qu'il y a des embuscades

Pag. 93. témoins, le pécheur témoigne contre lui-même; que la voix du dénonciateur s'élève contre le coupable; lui-même s'est dénoncé à l'avance. Le péché rend timide, ombrageux; ce n'est pas là le caractère que donne l'innocence. Écoutez l'oracle du Sage: Prov. XVIII, 1. *L'impie, dit-il, fuit sans qu'on le poursuive; le juste, au contraire, a l'assurance intrépide du lion. D'où vient cette différence? C'est qu'il y a dans la conscience du premier un secret accusateur qui, partout, s'attache à ses pas, le poursuit, le fouet à la main, sans qu'il puisse s'en détacher, enfonçant dans son cœur le trait dont il ne pourra jamais guérir (*)*.

Pouvez-vous rien voir de plus malheureux que Caïn, après son crime? Il en étoit venu à ses fins: son frère est sa victime; il en a triomphé; ses ressentiments sont satisfaits; il jouit de son crime. Sa main barbare s'est trempée à loisir dans le sang d'un frère. Tout son corps tremble, livré à la souffrance, en proie aux plus cruelles tortures. Quel étrange dénouement! O la merveilleuse victoire! ô le singulier triomphe! Ce corps, gisant à ses pieds, sans

dressées dans tous les coins pour le surprendre. Si on le caresse, c'est que l'on veut cacher le dessein qu'on a de le perdre; si on le reçoit plus froidement, c'est qu'on est averti de son infamie; il se défie de ses propres serviteurs, des complices de son péché.» (La Colombière, *De la conscience, Sermon*, tom. III, pag. 507.)

(*) Hom. VIII *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 101, 102.

mouvement et sans vie, c'est celui qui reçoit la palme de la victoire. L'autre, resté maître de la personne de son ennemi qu'il a immolé, est enchaîné à d'éternels supplices. Toute muette qu'elle est, la voix d'Abel accuse son meurtrier. Ce sang glacé suffit tout seul à la vengeance. Appréciez, par cet exemple, l'empire de la vertu même après la mort, la faiblesse du crime même durant la vie. Et quand il y a de si magnifiques récompenses attachées à la première, encore sur le champ de bataille; pensez à celles qui l'attendent pour le temps où elle sera mise en possession des biens qui surpassent tout langage humain (*).

Nous en avons encore un exemple non moins mémorable dans Judas. Ce traître ne peut résister aux reproches de sa conscience; accablé de remords, il va se pendre et termine sa vie par un nouveau crime. Lorsqu'il stipulait son infâme marché, qu'il demandoit à la synagogue : *Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai*, il étoit loin de rien appréhender. — Quelle opinion pouvoit-on se faire

Matth. xxvi.
15.

(*) *Epist. vii ad Olympiad.*, tom. iii Bened., pag. 589.

Voyez à la page 470 du volume précédent. « Saint Jean Chrysostôme expliquant le chapitre x de la Genèse, et faisant réflexion sur l'effroi qui nous saisit tous les jours à la vue d'un mort, malgré l'expérience de tant de siècles, se représente avec douleur quel devoit être l'étonnement de Caïn, lorsqu'il vit le corps de son frère Abel, toniber palpitant à ses pieds, et remarqua, pour la première fois, ce que c'étoit que la mort. » (La Rue, *sur l'état du pécheur mourant, Carême*, tom. iii, pag. 537.)

d'un disciple assez perfide pour machiner contre son maître un semblable complot? — Cette considération ne l'avoit pas arrêté durant tout le temps écoulé entre le jour où il en conçut le projet et celui où il l'exécuta; rien ne paroissoit troubler sa joie. Tout entier à son exécrationnable complot, il jouissoit de l'espérance du prix qu'il en alloit recevoir; il n'éprouvoit encore aucun remords de conscience: A peine l'a-t-il accompli, l'or qu'il a reçu perd à ses yeux son attrait; sa conscience se fait entendre; elle accuse le coupable, bien que pas une voix ne se soit élevée contre lui; que personne ne lui eût représenté l'atrocité de son action. C'est lui-même qui, de son propre mouvement, sans aucune instigation étrangère, va rendre à ceux de qui il le tient, cet argent qu'il doit à son forfait; et reconnoît publiquement son crime, en disant: *J'ai péché en livrant à mort l'innocent*. C'est qu'il lui est devenu impossible de supporter le poids de sa conscience qui l'accuse. Telle est la nature du péché; avant qu'on ne s'y abandonne, il enivre l'âme; après qu'on l'a commis, le plaisir que l'on avoit espéré s'évanouit. Il ne reste que le témoin accusateur, le juge inflexible, l'exécuteur impitoyable qui s'acharne sur sa proie (*) (1).

Matth. xxvii.
4.

(*) *Epist. vii ad Olympiad.*, tom. iii Bened., pag. 589.

(1) « Saint Jean Chrysostôme réduit tous les offices de cet impitoyable témoin, et néanmoins plein de charité, a trois: le premier est de déclarer,

Telle est la nature du crime : avant qu'il ne s'exécute et ne se consume, il répand dans l'âme une vapeur sombre qui en offusque la lumière naturelle. A peine est-il commis, il se montre avec toute sa difformité. Un plaisir d'un moment nous coûte de longues, de continuelles douleurs ; il ôte à l'âme toute son assurance, et jette le coupable dans le trouble et la confusion. Bonté paternelle de Dieu,

mais d'une voix haute et claire, au pécheur, la turpitude et la malice de son péché ; le second office de ce témoin intrépide, est de le lui reprocher incessamment ; et le troisième et dernier est, qu'après l'avoir déclaré au pécheur, de peur qu'il ne l'oublie, il décrit le nombre de ses péchés, et il met cet écrit devant ses yeux, lui faisant ainsi connoître les peines horribles qui lui sont préparées dans l'enfer pour punir ses crimes. » (Laur. Chesnard, *sur les remords de conscience, Disc. de morale*, tom. 1, pag. 25.)

« Quel témoin que la conscience ! C'est un témoin qu'on ne peut ni fuir, ni récuser, ni corrompre. Témoin intérieur, il nous suit partout, dans la solitude comme dans les villes, de nuit comme de jour ; dans les lieux les plus écartés comme dans les endroits les plus fréquentés. On ne peut le récuser ; il sait tout, il voit tout ; et de tous les yeux fixés sur le pécheur, le sien propre est celui qui l'incommode davantage. C'est enfin un témoin, mais incorruptible ; les autres parlent en hommes, celui-ci parle comme chargé de la commission de Dieu : les témoins, par leurs dépositions favorables, procurent des consolations aux plus coupables ; celui-là, toujours sincère, et à l'épreuve de toute vénalité, porte le trouble au milieu des plus riants plaisirs. » (Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 11, pag. 48.)

« Caïn est intrépide ; et, de sang-froid, il égorge son frère ; l'instant d'après Caïn est un misérable, qui ne sauroit supporter les reproches de sa conscience, et qui fuit jusqu'à son ombre. » (Cambacérés, *sur la loi de Dieu, Serm.*, tom. 11, pag. 55 ; Bourdaloue, *sur les remords de conscience, Dominic.*, tom. 111, pag. 131.)

qui ne nous laisse jamais seuls abandonnés à nous-mêmes; elle a placé dans la conscience un secret accusateur, dont la voix infatigable s'élève contre nous et nous châtie de nos prévarications. L'expérience l'atteste. Un fornicateur, un adultère, tout autre coupable, quel qu'il soit, pourroit échapper à tous les yeux; il n'échappe point aux remords de sa conscience. Toujours soupçonneux, tremblant d'être découvert, une ombre lui fait peur; il appréhende et ceux qui le connoissent et ceux qui ne le connoissent pas. Son âme, en proie à une continuelle agitation, ressemble au vaisseau battu par la tempête, et poussé par des vagues contraires. Le sommeil est pour lui sans douceurs, et n'apporte avec soi que des images effrayantes. Ni les plaisirs de la table, ni les entretiens de l'amitié, ne sauroient charmer pour toujours cette plaie profonde qui le dévore. Partout il traîne avec lui un bourreau implacable, sans cesse acharné à sa victime, qui la poursuit, qui l'obsède et la déchire; et bien que personne au monde n'ait connoissance du crime qu'il a commis, il lui suffit de lui-même pour être son témoin, son accusateur et son juge (*) (1).

(*) Tom. xx *in cap. 14 Genes.*, Morel, *Opusc.*, pag. 193 et 194.

(1) Bourdaloue : « Par ce remords de notre conscience, Dieu s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu : il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels, en faisant dire à notre conscience : J'ai péché;

Lamech rassemble ses femmes pour leur dire : *Femmes de Lamech, entendez ma voix, écoutez ce que je vais vous dire.* Bien que personne ne se portât pour accusateur, c'est lui qui se dénonce lui-même. Écoutez-moi ; ce que je vais vous apprendre, ce n'est pas un fait parvenu à la connoissance publique ; c'est la révélation d'un crime que tout le monde ignore, et qui n'eut pour témoins que moi seul, et l'œil de celui qui ne dort point ; d'un crime que je tremble à la fois et m'empresse de vous découvrir, et qui a trouvé son châtiment dans les supplices horribles dont je n'ai cessé d'être pour-

Gen. vi. 23.

il y répand avec empire la terreur de ses jugements. » (*Sur les remords de la conscience, Dominic.*, tom. III, pag. 134.) « Cependant une horreur involontaire le retient encore malgré lui ; son esprit dépravé lui fournit des raisonnements qui le rassurent ; mais quelque corrompu qu'il puisse être, il n'a point l'habitude du crime, et dans cet état il ne sauroit se soustraire aux remords qui le poursuivent. En vain il les regarde comme une espèce de folie, comme une foiblesse, il les méprise ; il est obsédé, déchiré, il ne peut étouffer cette voix formidable, qui dans tous les instants lui crie au fond de son cœur, etc. » (*De la Religion considérée comme base, etc.*, pag. 45 et suiv.)

« Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église, faisant le portrait d'une conscience dérégée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure ? C'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'Esprit d'amour, et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force, et comme la cruauté d'un bourreau, pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. » (Bourdaloüe, *sur les remords de conscience, Dominic.*, t. III, pag. 142 ; le P. Texier, dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 8, 52.)

suivi. Ce crime, le voici : *J'ai tué un homme de la blessure que je lui ai faite ; j'ai assassiné un jeune homme du coup que je lui ai porté. Si l'on n'a pu tuer Caïn sans être puni sept fois, en tuant Lamech on le seroit septante fois sept fois.* Non content de manifester son crime, il prononce contre lui-même sa sentence, par la comparaison qu'il en fait avec celui de Caïn. Quelle grâce, en effet, pouvoit espérer un meurtrier, coupable de deux homicides, qu'il a commis au mépris de ce qui venoit de se passer à une époque si récente ? Mais bien plus à plaindre que ceux à qui j'ai ôté la vie, je me suis précipité dans un abîme de maux auxquels il m'a été impossible d'échapper ; et mon attentat, plus énorme que celui du fratricide, ne me laisse point espérer de pardon. Lui, du moins, pouvoit ignorer encore, faute d'avoir vu de semblables exemples, ce que c'étoit que de donner la mort à un homme et à un frère ; il pouvoit ignorer quel épouvantable châtiement il attiroit sur sa tête ; mais moi, j'avais pour leçon son expérience ; elle ne m'a pas rendu plus humain.

Dieu nous a donné la pleine liberté de choisir entre le bien et le mal : c'est par notre faute que nous succombons. Avec de l'attention sur nous-mêmes, nous éviterions de pecher ; nous avons sous les yeux la règle du devoir. Car, je vous le demande, d'après l'exemple que je viens de vous citer,

qui est-ce qui a contraint Lamech à s'accuser lui-même? Sa seule conscience, témoin et juge incorruptible. À peine il a commis son crime, sa conscience s'est soulevée contre lui, le lui reprochant à grands cris, étalant à ses regards et son forfait, et le châtement qu'il a encouru. Auparavant, le bandeau étoit sur ses yeux; le voilà tombé: il reconnoît manifestement à quel étrange mécompte il s'est exposé; il satisfaisoit sa passion; sa passion satisfaite n'a fait que l'engager dans un cercle de maux sans fin. Plus de paix, plus de sécurité. La confusion est son partage; et c'est là encore un bienfait de la miséricorde divine d'avoir placé au fond des consciences coupables le remords qui y veille sans cesse, pour leur reprocher leurs crimes et les en punir (*).

Considérez ce que fit, dans la personne d'Achab, le remords de son injustice envers Naboth. Achab étoit roi et un roi très absolu; il ne vouloit être contredit de personne, et il prétendoit que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de la conscience qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre sans lever les yeux ni regarder le ciel; jamais il ne parut plus humble ni plus petit devant Dieu. Qui opéroit en lui ce changement? Le remords de son péché.

(*) Hom. xx in *Genes.*, tom. iv Bened., pag. 173—175.

Ce remords étoit donc une grâce? Oui, mais c'étoit une grâce impérieuse, par où Dieu traitoit Achab en esclave et non en roi, avec la sévérité d'un juge, et non avec les caresses d'un père. Et c'est ainsi que cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu, comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres (*).

T. 1 Bened.
p. 757 et seg.

Pourquoi, au fond de notre âme, ce secret tribunal érigé par l'auteur de notre être pour juger nos actions? je parle de la conscience. En avez-vous parmi les hommes dont la justice s'exerce d'une manière et plus constante et plus rigoureuse? Les autres juges peuvent se laisser gagner par l'argent, suborner par la flatterie, intimider par la crainte, surprendre par tant de causes diverses qui corrompent leurs jugements; mais le tribunal de la conscience, il n'est ni violence humaine, ni séduction qui puisse en intervertir les arrêts. Elle poursuit le crime jusque dans la pensée; et quiconque se rend coupable se condamne lui-même à défaut de tout autre accusateur, non pas une fois ni deux, mais à chaque faute que l'on commet; mais jusqu'au der-

(*) Hom. 1 in *Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. III, pag. 15. Traduit par Bourdaloue, sur les remords de conscience, *Dominic.*, t. III, pag. 134 et 135. C'est à cette belle pensée du saint docteur, que se rapporte toute la première partie du sermon de l'éloquent jésuite, où il prouve que le remords du péché est une grâce de la miséricorde de Dieu envers le pécheur; grâce, comme étant un secours qu'elle nous donne pour nous convertir.

nier souffle de la vie. Le temps lui-même ne sauroit prescrire contre le sentiment du crime. Au moment où on le commet, avant, après, la conscience est là; accusateur inexorable, juge sévère, surtout après l'action. Car l'ivresse de la passion peut quelquefois endormir la conscience; elle se réveille avec le remords et le repentir, plus déchirante que les douleurs de l'enfantement. Le cœur plein de ses coupables conceptions a pu s'étourdir et trouver quelque charme à satisfaire son emportement: mais a-t-il enfanté le péché, a-t-il produit ce fruit malheureux, c'est alors qu'effrayé de la difformité, il se sent en proie à de plus vives angoisses que n'en éprouvent les mères dans le travail de l'enfantement. Celles-ci du moins ne souffrent qu'avant le terme; dès que l'enfant est sorti des entrailles, les douleurs vives et cruelles qu'elles avoient à supporter, cessent et sont sorties, pour ainsi dire, avec le nouveau-né. Il n'en est pas de même dans le péché. Plus de calme, plus de repos quand il est commis.

La vertu nous fait jouir, avant même que d'obtenir les récompenses, éternelles du plaisir incomparable de la bonne conscience et de l'espoir du bonheur futur.

Évitez donc, c'est là le premier et le plus salutaire conseil qui puisse vous être donné; évitez de donner au péché aucun accès dans votre cœur. Et si vous avez eu le malheur de l'y introduire, hâtez-vous

Pag. 758.

d'étouffer ce germe de corruption ; donnez-lui la mort à l'instant même par l'accusation , par la condamnation de votre péché , accompagnée des larmes de la pénitence.... C'est pour nous y rappeler que Dieu nous a donné la conscience , en cela plus libéral que le plus tendre père. Car lorsqu'un père voit son fils persévérer dans ses égarements au mépris des avertissements et des reproches multipliés qu'il lui en fait , perdant l'espoir de le ramener , il l'abandonne , le chasse de sa compagnie , et le retranche de sa famille. Plus indulgente , la conscience nous auroit mille fois avertis inutilement ; elle ne cesse pas , jusqu'à notre dernier soupir , de faire entendre sa voix , en secret ou en public , dans la solitude ou devant témoins. A votre table , jusque dans votre sommeil , elle poursuit le coupable et se présente à lui sous les plus terribles images. Et reconnoissez ici la sagesse de la Providence , elle n'a point permis ni que la conscience fût sans cesse armée contre le pécheur , il n'auroit pu en supporter le poids , sans se précipiter dans le découragement et le désespoir qui donne la mort à l'âme ; ni qu'elle s'aneantît après une ou deux corrections , ce qui en détruiroit le bienfait (*).

La mauvaise conscience nous avilit à nos propres yeux et produit le désespoir ; la bonne conscience

(*) *De Lazaro concio* iv , Morel , *Opusc.* , tom. v , pag. 79 et suivantes.

s'humilie de ses fautes, et amène le repentir qui naît de la confiance (*).

Mais ce n'est point seulement lorsque nous péchons nous-mêmes, que la conscience nous parle avec autorité, mais lorsque nous voyons les autres commettre les mêmes fautes. Un débauché, un adultère, un ravisseur du bien d'autrui peuvent-ils entendre les reproches faits à d'autres sans se les appliquer à eux-mêmes? et comme les gens de bien jouissent pour leur propre compte des éloges et des récompenses données à ceux qui ont fait des actions vertueuses, de même le méchant est puni lui-même par le blâme dont on couvre les actions injustes qu'un autre a commises. Imaginez-vous rien de plus misérable que le pécheur ainsi en butte à la vengeance qui s'exerce contre autrui, et de plus heureux que l'homme de bien qui trouve une récompense pour lui-même jusque dans les éloges décernés à d'autres qu'à lui? C'est donc un effet de la sagesse de Dieu, un témoignage non équivoque de sa Providence, de nous avoir ménagé dans les remords de la conscience une ancre sacrée qui nous arrête et qui empêche que notre âme se plonge sans ressource dans l'abîme du péché.

T. III, Bened.
Pag. 758.

Ce n'est pas seulement au moment même où nous

Pag. 759.

(*) *In ps. xli*, tom. v. Bened. pag. 138. Lenfant, *sur la conscience*, *Serm.*, tom. iv, pag. 264 et suiv., ce qui amène l'éloquent prédicateur à la différence, judicieusement développée, entre le *repentir* qui produit l'humble confession de ses péchés et le remords farouche qui provoque le désespoir.

commettons le crime que la conscience se fait sentir ; elle nous en punit long-temps encore après qu'il a été commis. L'Écriture nous en donne un exemple frappant dans les frères de Joseph qui le vendirent par envie. Bien des années après, les voilà poussés par la famine exécutrice des vengeances divines qui les traînoit jusque dans l'Égypte, pour les amener, sans qu'ils s'en doutassent, aux pieds de ce même Joseph devenu gouverneur de cette contrée. Leur intention étoit d'y acheter du blé. Le gouverneur les traite d'espions. A ce reproche, qu'avoient-ils à répondre ? Nous venons, se disent ils en eux-mêmes, pour chercher des vivres ; et nous voici exposés au danger de perdre la vie ! oui, et certes avec raison. Quand vous conspiriez autrefois contre la vie de votre frère, c'étoit au moment où il vous apportoit de la nourriture ; et ce qu'il avoit à craindre de vous c'étoit un danger trop réel ; tandis que ce n'est ici de sa part qu'une simple menace. Car il s'en falloit bien que Joseph conservât du ressentiment ; il ne vouloit que découvrir par eux ce qui se passoit dans la maison de son père. Craignant pour les jours de Benjamin, puisque l'on avoit si peu respectés les siens, il commande à ses frères de retourner dans leur pays avec le blé qu'ils ont acheté, pour lui amener le jeune Benjamin, en retenant un d'entre eux pour ôtage, les menaçant de la mort s'ils revenoient sans lui. A ce mot : que se disoient-ils l'un à l'autre ? *C'est*

Gen. XLII. 3.

Ibid. 9.

Ibid. 20.

*justement que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère, que nous ne l'avons pas écouté lorsqu'il nous supplioit. Vous le voyez ; après tant d'années écoulées, ils se rappellent leur ancienne faute. Alors ils avoient dit à Jacob : Une bête féroce a dévoré Joseph. Et les voilà qui, en présence de Joseph, confessent leur crime à lui-même. Personne ici ne les accuse ; eux-mêmes se dénoncent ; point de charges, point de témoins ne déposent contre eux ; et ils sont les premiers à publier ce qui s'est fait secrètement. Dites-moi qui leur a persuadé, qui les a forcés d'exposer au grand jour un forfait exécuté il y a si long-temps ? N'est-il pas vrai que c'était leur conscience, juge muet, mais éloquent, qui parloit à leur âme, la tenoit dans un trouble continuel, plaçoit sous leurs yeux l'image sanglante de ce frère égorgé, la plaçoit sur le tribunal où il siégeoit pour leur faire entendre par sa bouche ses oracles sévères, bien que Joseph ne leur exprimât rien qui eût trait à son assassinat, et que toutes ses inquiétudes eussent pour objet le plus jeune de ses frères. C'était l'un d'entre eux qui, pour s'excuser soi-même du crime de tous, disoit : *Ne vous ai-je pas dit alors : Ne faites pas de mal à cet enfant, ne commettez pas un si grand crime contre votre frère ? et voilà qu'aujourd'hui Dieu nous redemande son sang.* Mais Joseph ne dit rien de semblable ; ce sont eux seuls qui s'accusent et qui se condamnent.*

Gen. XXXVII.

33.

Gen. XLII. 22.

Pag. 761.

Si nous ne devons pas un jour rendre compte de ce que nous aurons fait de mal, Dieu n'auroit point placé au-dedans de nous ce tribunal salutaire de la conscience. Mais par cela seul qu'il nous l'a donné pour nous avertir de nos manquements et pour nous en corriger; écoutons sa voix, conformément à l'avis de saint Paul, pour éviter les rigueurs du dernier jugement : *Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur* (*).

Act. vii. 5.

« Saint Etienne reproché aux Juifs leur résistance à la grâce, c'est-à-dire aux inspirations de l'Esprit Saint : *Esprits rebelles*, leur dit-il, *âmes dures et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu*. Comment cela? en refusant d'entendre le remords de leur conscience qui leur reprochoit de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort. Et, non contents de cela, au lieu de reconnoître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entière aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurecissez contre l'esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*. Or, n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement

(*) *De Lazaro concio* iv, Tom. i Bened., pag. 759—761; Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 83—86; et *Epist. vii ad Olympiad.*, tom. iiii Bened., pag. 585.

de la passion qui le possède ? La conscience lui dit : cela est défendu , c'est une injustice , c'est une vengeance , c'est une perfidie , c'est un attentat contre la loi de ton Dieu : mais il n'importe , répond-il , je me satisferai , et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle et un mépris plus exprès et plus outrageant ? *Vos semper Spiritui Sancto resistitis* (*). »

La conscience n'est pas la seule voix que Dieu emprunte pour nous instruire de nos devoirs. Il parle aux enfants par la voix de leurs pères et de leurs précepteurs ; aux serviteurs par celle de leurs maîtres ; aux épouses par celle de leurs époux ; aux subordonnés par celle des législateurs et des magistrats ; il nous parle même par celle de nos amis. Il n'y a pas jusqu'à nos ennemis dont nous ne puissions recevoir des leçons plus utiles souvent que celles de nos amis. La censure qu'ils font de nos défauts , bien que fâcheuse à notre amour-propre , sert à la correction de nos mœurs. Il a multiplié ces sources d'instruction , pour faciliter la connoissance et la pratique de ce qui nous est le plus utile. Si nous méprisons nos parents , la peur du magistrat nous ramènera à l'obéissance. Si nous nous mettons au-dessus de celui-ci , nous en serons punis par les

(*) Bourdaloue , *Serm. sur les remords de conscience, Dominic.* , t. III , pag. 146 ; d'après saint Jean Chrysost. , *Hom. II de prodit. Judæ* , tom. III , pag. 393.

inévitables remords de notre conscience. Que si nous en repoussons le reproche intérieur, le cri de l'opinion publique peut nous faire rentrer en nous-mêmes; si nous en bravons les arrêts, les lois sauront bien nous forcer à les craindre. Les juges et les magistrats remplissent auprès des hommes faits l'office des pères et celui des maîtres auprès des jeunes gens. En un mot, nous rencontrons de toutes parts des digues salutaires qui nous empêchent de nous laisser facilement entraîner dans le mal. A tous ces moyens, ajoutez les maladies, l'embarras des affaires, la pauvreté, les disgrâces, les pertes d'argent, les dangers de toute sorte; autant de freins qui nous arrêtent. Non-seulement nos propres adversités, mais celles qui arrivent à d'autres nous deviennent profitables; les punitions que nous voyons infliger, tournent aussi à notre avantage, et l'exemple d'une bonne action nous invite à l'imiter (*) (1).

« Pourquoi, dit saint Chrysostôme, se fait-on dans le monde une fausse conscience? si non parce qu'on

(*) Hom. XIII *ad popul.* *Antioch.*, tom. II Bened., pag. 158; Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 153, 154.

(1) Un prédicateur éloquent, mais peu connu, même dans sa communion, a dit: « Il faut distinguer quatre sortes de voix de Dieu, la voix de sa Providence, la voix de sa loi, la voix de son Évangile, la voix de ses châtimens. La voix de la Providence est celle qui se fait entendre par la bouche de ses créatures, dont les plus muettes expriment admirablement ses perfections infinies. La voix de la loi est celle qui parloit aux Juifs,

a des intérêts à sauver, et auxquels, quoi qu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer. Dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'odieux que nous n'approuvions et que nous ne goûtions; nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment. Mais est-il question de notre intérêt, se présente-t-il une occasion où par malheur l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble, vous savez combien l'on est ingénieux à se tromper. Alors les lumières s'affoiblissent, la sévérité se dément: on ne voit plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle, parce qu'il y va de notre intérêt. Ces opinions, qui nous sembloient relâchées, ne nous paroissent plus si larges; ces probabilités insoutenables ne nous paroissent plus si odieuses;

cette grande voix, comme parle Moïse, qui leur fut adressée avec tant de pompe et d'éclat sur le mont Sinaï. La voix de l'Évangile est celle qui résonne aux oreilles des chrétiens, cette voix de l'époux, cette voix du bon pasteur. Enfin, j'ai remarqué une quatrième voix de Dieu, c'est celle des châtimens. Ah! mes frères, c'est cette voix que nous entendons depuis long-temps; la voix des châtimens de l'Éternel retentit contre nous; elle tonne, et nous ne l'avions point encore entendue pousser des éclats pareils à ceux dont elle nous effraie, etc.» (Dubosc, dans *Morc. chois. des protestants.*, pag. 80.)

ce que nous regardions comme injuste, change de face et nous paroît plein d'équité ; et, par un changement bien étonnant, cette passion d'intérêt fait prendre à la conscience tel pli qu'il nous plaît de lui donner (*).

Ce qui donne la paix de l'âme, ce ne sont ni les dignités, ni les richesses : c'est la bonne conscience. Avec elle, soyez dans l'indigence, dans le dénûment le plus complet ; vous serez plus heureux que le méchant qui nage dans l'abondance. Saint Paul, assiégé jour et nuit par la faim, par la nudité, par les persécutions, jouissoit plus délicieusement qu'aucun des monarques sur leur trône. Achab, sous la pourpre, gémissoit et séchoit de tristesse. Le sang de Naboth, égorgé, retentissoit sans cesse à son oreille. Point d'autre secret, pour être heureux, que d'éviter le mal et de faire le bien (**).

III. Reg. xxii.
4.

Matth. ix. 2.

Jésus-Christ, guérissant le paralytique, *mon fils*, lui dit-il, *ayez confiance, vos péchés vous sont remis*. Il joint l'œuvre aux paroles ; non content de guérir le corps, il purifie son âme ; il plonge jusque dans sa conscience, et calme les mouvements orageux de son cœur, en le lavant du péché qui les suscite ; et par la confiance qu'il lui inspire, il en ban-

(*) *De verbis apostol. : Eumdem habentes*, tom. III Bened., p. 268 ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 24, 25.

(**) Hom. I *in Epist. ad Roman.*, tom. IX Bened., pag. 435, Morel, *Nov. Testam.*, tom. III, pag. 15. Voyez l'article *Paix*.

nit tout sentiment de crainte. Car il n'y a rien qui nous entretienne dans la crainte, comme la conscience de nos péchés ; rien non plus qui engendre le plaisir vrai, et donne une noble assurance comme la pureté de l'âme (*),

IV. LOI NATURELLE. DISTINCTION DU BIEN ET DU MAL.

Dieu, en formant l'homme, imprima dans son T. II Bened. âme la loi naturelle ; et qu'est-ce que cette loi naturelle ? c'est la conscience intime que la nature pag. 127. nous donne du bien et du mal. Nous n'avons pas besoin de maître pour nous instruire que la forni- Pag. 128. cation est un mal, et que la continence est un bien ; nous le savons par nous-mêmes ; en voici la preuve. Dans le temps où la loi fut proclamée, le législateur qui a dit : *Vous ne tuerez pas*, n'a point ajouté : *car l'homicide est un mal* ; il dit simplement : *Vous ne tuerez pas*. Il défend, il ne disserte pas : pourquoi ? parce que la conscience l'avoit dit avant le législateur ; que la nature est le premier maître qui apprend aux hommes ce que tous savent à cet égard (1). Qu'il s'agisse d'une autre ordonnance, sur quoi la conscience ne s'explique pas, il ne se

Deuter. v. 17.

(*) *In paralytic. per tectum*, etc., tom. III Bened., pag. 420 ; Saurin, sermon sur ce texte : *Que la parfaite charité bannit la crainte*, tom. VI, pag. 520. Mieux encore Bourdaloue, *sur la paix chrétienne*, Carême, tom. III, pag. 371—373, d'après saint Jean Chrysostôme.

(1) « Il existe au fond du cœur de l'homme un principe et un sentiment

contente pas de porter une défense, il la motive. Par exemple, à l'occasion du sabbat, pour en commander l'observation, après avoir dit : *Le septième jour vous ne ferez nul ouvrage*, il en donne la raison : parce que le septième jour, Dieu s'est reposé du travail de la création. Ainsi, du précepte de la charité envers les étrangers : *Parce que vous-mêmes avez été étrangers et esclaves en Égypte*. Pourquoi donc alléguer ici des raisons, et n'en pas donner pour justifier les défenses du vol, de l'homicide, de l'adultère ? C'est que les préceptes du sabbat, de l'hospitalité, ne sont pas des lois antérieures aux conventions sociales, des lois qui naissent avec nous,

Exod. xx. 10.

Deut. xxiv.
22.

qui nous rappelle tous à la dépendance de l'Être-Suprême. Il y a une loi ancienne, primitive, universelle, antérieure à la révélation même, savoir la loi de la conscience, cette voix impérieuse de l'ordre et de la justice, qui se fait entendre dans toutes les langues et parle à tous les hommes, sans en excepter le sauvage même, qui cherche son Dieu et sa loi jusque dans l'idole et la religion que son cœur s'est formée. Delà, continue le saint docteur (prenez garde à cette pensée, elle est digne de remarque), de là ce silence de Dieu dans le Décalogue même, où il ne rend aucune raison des préceptes qu'il fait à l'homme. En défendant l'adultère et l'homicide, il ne dit point : parce que ce sont de grands maux ; en commandant l'amour des parents, il n'en donne point pour raison la justice qu'il y a d'aimer ceux qui nous ont donné le jour ; en nous ordonnant de l'aimer lui-même et de le servir, il ne nous dit point que ce soit là un commandement nouveau. Pourquoi ? C'est que Dieu avoit déjà mis dans le cœur de l'homme, en le formant, ces premiers principes ; la nature les lui avoit appris avant la loi, et la conscience avant la religion : *Quoniam præveniens conscientia hæc omnia nos docuit.* » (Cambacérès, *la loi de Dieu*, *Serm.*, tom. II, pag. 50, 51.)

et se trouvent dans la conscience ; c'étoient des commandemens particuliers et temporaires , tandis que les autres sont des lois primordiales , essentielles , des commandemens sur lesquels repose toute la société humaine. Adam , après son péché , court se cacher : l'auroit-il fait s'il n'eût point su qu'il avoit fait mal ? Il n'existoit alors ni loi , ni livre , ni décalogue. Qui donc lui avoit appris qu'il avoit péché , pour aller chercher les ténèbres ? Non-seulement il se cache ; mais il rejette sa faute sur autrui. *La femme que vous m'avez donnée , m'a présenté du fruit de l'arbre et j'en ai mangé.* De son côté , la femme rejette la faute sur le serpent.

Caïn et Abel offrent à Dieu les prémices de leurs travaux ; car indépendamment de la connoissance Pag. 129. du mal , la nature seule nous donne aussi celle du bien. L'exemple d'Adam prouve la première vérité , celui d'Abel , la seconde. Qui lui fait un commandement de consacrer au Seigneur les premiers nés de son troupeau ? qui lui a parlé de sacrifices ? d'où sait-il que l'on fait bien d'honorer l'Être bon qui nous a créés , de le remercier de tout ? Gen. iv. 4. Le monde n'avoit encore ni codes , ni juges , ni prophètes , puisqu'il n'y avoit d'hommes qu'Adam et ses fils. Caïn l'imité en cela , parce que la nature lui parle le même langage ; mais l'intention de son sacrifice est bien différente. Son cœur , en proie à une Ibid. 3. jalousie secrète , voit avec peine l'honneur que reçoit

- ibid.* 8. son frère; il conçoit le projet de l'assassiner : il se masque sous ces artificieuses paroles : *Allons aux champs*. A l'entendre, il est plein de tendresse; pénétrez son cœur, il médite un fratricide. Si Caïn n'eût pas su qu'il faisoit mal, qu'avoit-il besoin de dissimuler? Le crime exécuté, quand Dieu l'interroge : *Où est ton frère Abel? Je n'en sais rien*, répondit-il. *Suis-je le gardien de mon frère?* Pourquoi mentir? Si ce n'est que sa conscience l'accuse et le condamne? Pour échapper à ses reproches, Adam s'étoit caché. Celui-ci ment. Ils se sont donc sentis coupables; Caïn ne tarde pas à le reconnoître : *Mon crime est trop grand*, dit-il au Seigneur, *pour en pouvoir obtenir le pardon*.
- ibid.* 13.

Indépendamment de l'autorité de nos livres saints, le seul témoignage de la raison nous découvre l'existence d'une loi naturelle. Saint Paul n'emploie pas d'autre argument contre ceux qu'il réfute. Il n'est pas vrai, disoit-il, qu'il y ait une loi naturelle, siégeant dans la conscience, imprimée par Dieu lui-même, au fond de nos cœurs. Qui donc, leur demanderai-je à mon tour, avoit pu donner aux législateurs des peuples, l'idée des lois promulguées par eux sur le mariage, sur les testaments, sur les dépôts et les contrats, sur les devoirs qui lient les citoyens entre eux; sur les délits qui troublent la société? Peut-être on dira qu'ils les tenoient de ceux qui avoient vécu avant eux, comme

ceux-ci de leurs ancêtres. Mais, en remontant jusques aux plus anciens ; qui les avoit appris à ceux-ci ? N'étoit-ce pas dans la conscience qu'ils en avoient trouvé le code primitif, antérieurement à tous les oracles des prophètes, à toutes les conventions sociales, à toutes les institutions humaines (*) (1) ?

Qu'il y ait une loi naturelle, d'après laquelle nous connaissons le bien et le mal, chacun de nous en porte la preuve en dedans de soi. Il n'est personne qui n'éprouve de la honte à pécher, même devant ses inférieurs. Tel maître, au moment d'entrer dans un lieu de débauche, et rencontrant un

T. II Bened.
pag. 136.

(*) Hom. XII *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 141 et seq.

(1) « La loi naturelle est ainsi nommée, parce que les devoirs qu'elle prescrit prennent leur source dans la nature de l'homme, et dans les relations qu'il soutient, soit avec son auteur, soit avec ses semblables. Cette loi, émanée de la raison souveraine, est nécessaire, immuable, universelle. Elle embrasse tous les temps et tous les climats ; elle commande au sujet et au monarque ; elle se fait entendre au sein de la barbarie, comme parmi les nations policées ; elle n'a besoin, pour être connue, ni de héraut, ni d'interprètes : sa lumière pénètre d'elle-même dans tous les esprits ; ses preceptes sont gravés dans tous les cœurs. Les hommes ne peuvent rien contre elle, parce qu'elle n'est point l'ouvrage des hommes ; nulle autorité ne peut l'absoudre, ni même en dispenser. Tout ce qu'elle ordonne est essentiellement bon ; tout ce qu'elle défend, essentiellement mauvais : les lois civiles, les conventions des particuliers ne sont justes, qu'autant qu'elles ne lui sont pas contraires. » (Du Voisin, *Essai polém. sur la relig. natur.*, pag. 188 ; Abbadie, *De la vérité de la religion chrétienne*, 1^{re} part., sect. 11, pag. 155 et suiv.)

Pag. 137.

de ses esclaves, tant soit peu honnête, a rougi, et n'a pas été plus loin. Que l'on nous applique quelque une de ces qualifications injurieuses qui supposent une méchante action, nous sommes sensibles au reproche, nous en appelons par devers les tribunaux, preuve que nous savons bien discerner ce qui est vice, ce qui est vertu. Aussi, notre divin Législateur, voulant justifier la déclaration faite par lui, qu'il n'y avoit dans sa loi rien de nouveau, ni au-dessus des forces de notre nature, mais qu'il en avoit imprimé les éléments au fond de tous les cœurs, à la suite de maximes diverses établies pour le bonheur de la société humaine, ajoutoit : *Faites aux autres hommes ce que vous voulez qu'ils vous fassent.* Il ne vous faut pas ni de longs discours, ni un code de lois compliquées, ni un grand nombre de préceptes. Toute la loi consiste à vouloir. Voulez-vous que l'on vous fasse du bien? faites du bien aux autres. Vous voulez que l'on soit touché de vos maux, donnez l'exemple. Pour obtenir la louange, ne la refusez pas à autrui. Voulez-vous être aimé, estimé et distingué des autres? prévenez-les. Soyez-vous à vous-même votre juge, votre législateur. Par la même raison, ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait à vous-même. L'intention de ce second précepte est de nous détourner du mal, comme celle du premier est de nous engager au bien. Ce qui vous fait peine à vous,

ne le faites pas à votre prochain. Vous n'aimez pas que l'on vous injurie, n'injuriez pas; que l'on vous porte envie, ne soyez pas envieux; que l'on vous trompe, ne trompez personne. En un mot, que cette double maxime soit la règle universelle de votre conduite; il ne nous faut plus d'autres préceptes. Dieu nous a donné le sentiment et la connoissance de ce qui est bien; il en a laissé à notre volonté l'exercice et la pratique.

Éclaircissons la question par quelques détails. Pour comprendre si la tempérance est une vertu, Pag. 138. faut-il de pénibles efforts et des recherches si laborieuses? Personne qui n'en tombe d'accord, et l'on n'a songé jamais à en révoquer en doute l'excellence et l'utilité, pas plus que l'on ne conteste si l'adultère est un mal. Nous honorons la vertu, lors même que nous ne la pratiquons pas, et nous blâmons sévèrement le vice auquel nous nous abandonnons. C'est là, de la part de la divine Providence, une attention toute bienfaisante, attachée à notre conscience et à notre volonté antérieurement à l'acte lui-même, un sentiment qui nous rend la vertu aimable et le vice haïssable. Ainsi, je le répète, la connoissance de l'une et de l'autre est gravée dans l'âme de tous les hommes, et nous n'avons pas besoin de leçons pour apprendre à les distinguer. C'est la pratique qui demande nos efforts et le choix de la volonté. Pourquoi! C'est que si Dieu eût tout

laissé à la nature, nous n'aurions mérité ni couronnes, ni récompenses. Il en eût été de l'homme comme de la brute, dont les actions, déterminées par le seul instinct, ne méritent ni éloge, ni récompense, et dont les qualités naturelles ne supposent que la libéralité de la main divine qui les leur a départies, et non le concours d'aucune volonté de leur part. La nature ne fait donc pas tout dans l'homme, ni la volonté non plus; c'eût été leur imposer à l'une et à l'autre une charge trop pesante, qui eût rendu la vertu impraticable; la nature, éclairée par la conscience, enseigne ce qu'il faut faire, la volonté l'exécute. La nature indique d'elle-même le devoir de bien vivre; elle nous apprend que la tempérance est une chose louable; mais l'exercice de la tempérance, c'est la volonté qui la détermine; et pour cela, il lui en coûte des sacrifices et du travail.

Outre ce secours, Dieu a encore jeté dans nos âmes des germes naturels de vertus. Il nous est naturel à tous d'éprouver le sentiment de l'indignation en voyant des malheureux qu'on opprime, de prendre parti en leur faveur contre ceux qui les persécutent, bien que nous n'y ayons aucun intérêt. Il nous est naturel de nous réjouir du secours que nous voyons porter aux affligés, de nous attendrir sur l'infortune de ceux qui souffrent, de trouver du charme dans l'affection réciproque que nous nous

portons les uns aux autres; et bien que ces sentiments paroissent s'affoiblir dans certaines circonstances, il n'en respirent pas moins au fond de tous les cœurs : le Sage l'a dit : *Tout animal aime son semblable; ainsi tout homme aime celui qui lui est proche* (*).

Si le vice ou la vertu tenoient à la constitution de l'homme, ils se transmettroient par succession des pères aux enfants; ce qui est contre l'expérience. On voit fréquemment des enfants vertueux nés de parents vicieux; des pères pleins de vertu, donner le jour à des enfants pleins de vices. Ce n'est point à la nature qu'il faut s'en prendre, mais à la volonté individuelle (**).

Adam n'eut-il la science du bien et du mal qu'après avoir mangé du fruit de l'arbre défendu? ne l'eut-il qu'après? Je réponds avec assurance qu'elle lui avoit été donnée en naissant. S'il ne l'avait pas eue, il eût été d'une condition moindre que celle des animaux. En effet, ne seroit-il pas absurde de prétendre qu'elle lui a été refusée, quand la brebis et la chèvre avoient été formées avec la faculté de connoître parmi les simples celles qui leur sont utiles ou contraires, et que leur instinct ne les trompe jamais sur le discernement qu'elles doivent faire des

T. II Bened.
pag. 755.

(*) Hom. XIII *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 151 et seq.

(**) *De Anna*, serm. VI, Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 782.

Pag. 756.

unes et des autres? Il eût mieux valu pour lui de naître sans yeux, ou d'être condamné à un éternel aveuglement. Anéantissez cette faculté dans l'homme, il n'y a plus dans la vie que désordre et confusion; l'homme est anéanti.

C'est là le caractère essentiel qui nous distingue des animaux, qui fonde les titres de notre supériorité. Ce n'est pas un privilège particulier, il est commun à tous; le Scythe et le Barbare le partagent avec nous. C'est surtout avant le péché du premier homme qu'il avait toute son énergie. Pourquoi le combler de tant d'honneurs, le créer à l'image et à la ressemblance de Dieu, le prévenir de tant de bienfaits, s'il n'eût dû être qu'un orphelin, abandonné à l'ignorance, manquant du bien sans lequel il n'y en a plus d'autres? Il n'y a que ceux qui n'ont ni raison ni jugement qui ignorent ce que c'est que le bien ou le mal.

Qu'Adam eût un grand fonds de sagesse et de connoissance, l'Écriture ne permet pas d'en douter.

Gen. II. 19. *Dieu, lisons-nous, amena devant lui les animaux, afin qu'il leur donnât les noms qui leur conviendroient le mieux, et ces noms leur sont toujours demeurés. Quelle étendue de connaissances ne falloit-il pas pour pénétrer la nature de tant d'animaux divers, d'espèces et de caractères si multipliés, et de leur imposer des noms déterminés avec tant de justesse, que Dieu, qui les approuva, n'a point permis qu'ils*

fussent changés, même depuis son péché. Ce seul témoignage suffit pour décider la question (1).

Après cela, Dieu lui amena la femme. A son aspect, Adam reconnoît celle qui lui est destinée pour compagne, comme étant de la même nature que lui: *Voici l'os de mes os et la chair de ma chair.* *Ibid.* 23. Pag. 757.
Il se garde bien de la confondre avec aucun de ces mêmes animaux que Dieu venoit un peu auparavant de faire passer devant lui.

Si Adam ignoroit ce qui est bien, ce qui est mal, comment Dieu lui auroit-il imposé une défense? On ne prescrit point un commandement à celui qui ne croit pas que ce soit un mal de le transgresser; on ne le menace pas de le punir en cas de désobéissance.

Un argument invincible en faveur de la Providence, c'est la loi naturelle que Dieu lui-même a gravée dans le cœur de l'homme. Quelle est-elle cette loi naturelle? la connaissance du bien et du mal que tous nous portons au fond de notre âme (*).

Maître intérieur qui nous instruit, préside à nos

(1) « L'Écriture, substantielle et courte dans son expression, nous indique en même temps les belles connoissances données à l'homme, puisqu'il n'auroit pu nommer les animaux sans en connoître la nature et les différences, pour ensuite leur donner des noms convenables, selon les racines primitives de la langue que Dieu lui avoit apprise. » (Bossuet, *Élévat.*, tom. x, Collect. in-4°, pag 80.)

(*) Hom. VI *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 127—129; *Expos. in psalm.* CXLVII, tom. V Bened., pag. 186.

pensées, comme le pilote au navire qu'il gouverne, l'écuyer au cheval dont il tient la bride; loi préparatoire à celle que Moïse et les prophètes, Jésus-Christ et ses apôtres devoient promulguer par la suite. Dieu se seroit-il donc déclaré aussi solennellement le législateur des hommes, s'il abandonnoit l'homme au hasard, s'il n'y avoit pas de Providence (*) ?

Qu'est-ce qu'il faut entendre par le bien et le mal ?

(*) *Ad eos qui scandalisati sunt*, tom. III Bened., pag. 486.

« Dès que l'homme est l'ouvrage de Dieu, l'homme ne peut plus vivre que conformément à la volonté de son auteur; et dès que Dieu a fait de l'homme son ouvrage, et son ouvrage le plus parfait, il n'a pu le laisser vivre au hasard sur la terre, sans lui manifester sa volonté, c'est-à-dire, sans lui prescrire ce qu'il devoit à son créateur, aux autres hommes, et ce qu'il se devoit à lui-même. Aussi, en le tirant de la boue, il imprima dans son être une lumière vive, sans cesse montrée à son cœur, qui régloit tous ses devoirs. Mais toute chair ayant corrompu sa voie, et l'abondance de l'iniquité qui avoit prévalu sur la terre, n'ayant pu à la vérité effacer entièrement cette lumière du cœur des hommes, mais ne leur permettant plus de rentrer en eux-mêmes et de la consulter, et ne paroissant plus même se maintenir encore en eux, que pour les rendre plus inexcusables, Dieu voulut bien graver sur des tables de pierre cette loi, que la nature, c'est-à-dire que lui-même avoit gravée dans nos cœurs. Il mit devant nous la loi que nous portions au-dedans de nous-mêmes. Cependant le peuple qui en fut le premier dépositaire, l'ayant encore défigurée par des interprétations qui en alteroient la pureté : Jésus-Christ, la sagesse et la lumière de Dieu, est venu enfin sur la terre lui rendre sa première beauté, la purger des altérations de la synagogue, dissiper les ténèbres, qu'une fausse science et des traditions humaines y avoient répandues, en développer toute la sublimité, en appliquer les règles à tous nos besoins; et, en nous laissant son Évangile, ne laisser plus d'excuse, ni à l'ignorance, ni à la malice de ceux qui en violent les préceptes. » (Massillon, *Évidence de la loi*, t. IV, p. 21, 22.)

Le bien c'est l'obéissance; le mal c'est la désobéissance. Confirmons ces définitions par l'autorité infaillible de nos livres saints. *Qu'est-ce*, demande un prophète, *que le bien; et que demande de vous le Seigneur? C'est que vous agissiez selon la justice et que vous aimiez le Seigneur votre Dieu.* Deut. x. 12. Voilà le bien; il consiste dans l'obéissance qui naît de l'amour. Venons au mal. *Mon peuple*, dit Jérémie, *a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau.* Jerem. 1. 13. Le mal est donc désobéissance. En défendant à Adam de manger du fruit appelé de la science du bien et du mal, Dieu vouloit éprouver son obéissance ou son manquement. Déjà instruit que l'obéissance était un bien, et la désobéissance un mal, il l'apprit avec encore bien plus de certitude par sa malheureuse expérience. Caïn, avant son crime, n'ignoroit pas davantage quel mal c'étoit d'être le meurtrier d'un frère; la preuve en est qu'il commence par surprendre la bonne foi d'Abel, en l'emmenant avec lui dans la campagne. Car enfin, pourquoi, ô homme féroce, l'arracher d'entre les bras de son père, l'entraîner loin de tous les yeux au fond de cette campagne solitaire, sans autre compagnie que celle d'un fratricide? Pourquoi dissimuler son forfait? Il craint donc de le commettre; il sait donc

combien est monstrueux l'attentat qu'il projette. Et pourquoi, après qu'il s'est rendu coupable, sa brusque réponse et son mensonge au Seigneur? Oui il le savoit; et il apprit bien mieux encore à le connoître, quand il lui fallut entendre ce foudroyant arrêt : Tu seras fugitif et tremblant sur la terre. De même nous savons que nous faisons mal, même avant d'agir; nous le savons plus clairement encore après, et surtout quand nous en sommes châtiés; comme nous savons avant d'être malades que la souffrance est incommode, et que la santé est un bien; mais nous n'en sommes jamais plus convaincus que quand nous souffrons (*).

P. 1 Bened.
pag. 165.

Une prétendue sagesse, disons mieux, une raison en délire, trop pusillanime pour les sacrifices qu'exige la vertu, nous arrête à chaque pas par des questions oiseuses, voulant rejeter sur Dieu la cause de ses désordres. Si, nous dit-on, Dieu ne l'eût permis, le Démon n'eût point tenté nos premiers parents, et n'aurait point triomphé de leur crédulité. Mais Adam n'aurait point connu le bonheur de sa première situation; faute d'en pouvoir faire la comparaison avec celle où son péché l'a réduit, il eût persévéré dans son orgueil. Car, après l'audace qu'il avoit eu de se prétendre égal à Dieu, à quelle insolence ne se seroit-il pas porté, s'il n'eût été puni comme il le méritoit? Supposons que le Dé-

(*) Serm. vii in Genes. Morel, *Opusc.*, pag. 761, 762.

mon n'eût rien fait pour séduire Adam et sa compagne, en auroient-ils moins péché pour cela? Je ne le crois pas; car on peut conjecturer, de la facilité avec laquelle il se rend au désir criminel de sa femme, que même, indépendamment des suggestions du Démon, il n'eût pas tardé de se précipiter de lui-même dans l'infidélité, et, par là, d'encourir un châtiment encore plus sévère. Ne rejetons pas, sur le Démon seul, tout le crime de la séduction. Ève fut la dupe et la victime de sa propre concupiscence. Elle s'arrêta à considérer que le fruit de l'arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau Gen. III. 6. et agréable à la vue. En ayant pris, ajoute le texte sacré, elle en mangea et en donna à son mari, qui en mangea. Non pas que je veuille disculper le Pag. 166. Démon des pièges qu'il leur tendit; ce que je prétends seulement, c'est que s'ils n'avoient pas succombé volontairement, ils n'auroient pas cédé à une impulsion étrangère. Vous vous pressez de recevoir d'une main ennemie un breuvage empoisonné; votre coupable complaisance retombe sur vous-même. Avec un peu plus de courage, vous auriez évité la mort. Le Démon n'auroit pas obtenu ce déplorable triomphe, s'il les eût trouvés sobres et sur leurs gardes.

Mais à quoi bon leur prescrire un commandement, quand Dieu savoit bien qu'il alloit être violé? Question impie, et qui ne devrait se trouver que

sur les lèvres du Démon. C'étoit, de la part de Dieu, une Providence bien plus attentive, de leur prescrire ce qu'il savoient à faire, que de le leur laisser ignorer. Qu'il n'y eût point eu de commandement fait à Adam ; avec la tiédeur dans la volonté et la coupable négligence où vous le voyez : la vie heureuse, l'exemption de tous maux dont il jouissoit dans le jardin de délices, l'auroit-elle maintenu dans son innocence, ou bien l'auroit-elle engagé dans la prévarication ? Je prononce hardiment qu'elle n'eût été, pour sa négligence, que l'occasion des plus grands désordres. Car enfin, si, dans un temps où il n'avoit pas encore la certitude de l'immortalité où l'espérance ne s'en montrait à ses yeux que comme à travers un nuage, il s'oublie et s'égaré au point de croire qu'il peut être Dieu ; et cela, sur une simple promesse hasardée, et sans fondement ; que seroit-il arrivé, s'il eût pu compter sur le privilège de ne pouvoir mourir ? A quels excès l'orgueil ne l'eût-il pas porté ? Quand est-ce qu'il auroit consenti à reconnoître en Dieu son souverain ? Ceux qui trouvent mauvais que Dieu ait fait à Adam ce commandement, devroient l'être aussi, qu'il ait défendu la fornication et l'adultère, parce que tant de gens y tombent malgré sa défense. Si Dieu n'eût fait à Adam aucune défense, le Démon auroit eu bien moins encore de peine à le gagner, puisque les ordres du Seigneur, si manifestement exprimés,

n'eurent pas la force de l'arrêter. Il n'auroit pas même pensé qu'il eût un maître à qui il devoit obéissance.

On demande à quoi cette défense lui a servi. Mais à qui la faute? Ou à Dieu, qui l'avoit averti, ou à notre premier père, qui ne tint nul compte de l'avertissement? Pourtant, même après son péché, Adam y a gagné, témoin la crainte qui lui fait chercher à se cacher, l'aveu de son crime, le désir d'être trouvé moins coupable, en rejetant la faute, lui sur sa femme, celle-ci sur le serpent, tous indices des salutaires remords qui s'éveillent dans leur conscience, et de l'hommage rendu à l'autorité de Dieu. Auparavant, ils pensoient être égaux à Dieu; maintenant, ils s'humilient, ils tremblent, ils confessent leur péché (*) (1).....

On pouvoit objecter à l'Apôtre : D'après quelle loi seront jugés les hommes d'avant la loi écrite, du temps qu'il n'y avoit ni législateur, ni prophète, ni envoyé du Ciel? Saint Paul prévient l'objection, en déclarant qu'il y avoit pour eux une loi naturelle, dont la lumière brilloit à leurs yeux et les dirigeoit dans la conduite à tenir. Ecoutez ses paroles : « Lors donc que les Gentils qui n'ont point la loi, font naturellement les choses que la loi commande; n'ayant point la loi, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de loi »; fai-

T. II Bened.
Pag. 129.

Pag. 130.

Rom. II. 14.

(*) *Ad Stagira a Demone vexatum.*

(1) Voy. au vol. XI, l'article *Prescience divine*, pag. 356.

sant voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur, comme leur conscience en rend témoignage par la diversité des réflexions et des pensées qui les accusent ou qui les défendent, au jour où Dieu jugera par Jésus-Christ selon l'Évangile que je prêche, de tout ce qui est caché dans le cœur des hommes. En un autre endroit, le même apôtre assure que « ceux qui ont péché, sans avoir reçu la loi, périront aussi sans être jugés par la loi, et que tous ceux qui ont péché étant sous la loi, seront jugés par la loi ». Qu'est-ce à dire, *périront sans être jugés par la loi*? C'est-à-dire qu'ils ne seront point cités au tribunal de la loi, mais à celui de leur conscience; autrement, ils seroient injustement punis. A défaut de loi écrite, ils avoient celle de la nature; ils avoient la conscience qui leur montrait la règle de tous les devoirs, et en prévenoit ou châtioit l'infraction par ses avertissements et ses remords. Et ce qui le prouve invinciblement, c'est que partout il y eut et des lois et des tribunaux institués contre ceux qui y manquoient. Saint Paul en prend acte pour inférer qu'au sein même de l'ignorance universelle, ce qu'il y avoit de justice humaine rendoit hommage à la justice divine, par les peines capitales décernées contre les malfaiteurs et leurs complices (1). Or, d'où savoient-ils, encore

(1) La Vulgate et les interprètes modernes traduisent : Quoi qu'ils aient connu la justice de Dieu, il n'ont pas néanmoins compris que ceux qui

une fois, que la justice divine demande la punition des méchants? Car enfin, si vous ne croyez pas que le meurtre, l'adultère, les autres actions qui troublent la société, soient des crimes, pourquoi les défendez-vous aux autres, vous qui vous les permettez si souvent à vous-mêmes?... Est-il raisonnable que les mêmes délits ne soient pas réprimés par les mêmes châtimens? Croyez-vous, poursuit l'Apôtre, pouvoir échapper à la justice de Dieu? Non. Le jugement que vous prononcez contre autrui, Dieu le portera contre vous-même : Dieu n'est pas moins juste que vous. Si vous punissez les infracteurs de vos lois, Dieu ne permettra pas que vous les violiez impunément (*).

Ibid. II. 3.

Qu'un homme vive bien, qu'il s'éloigne du mal et pratique la vertu, Dieu ne sauroit l'abandonner; et, fut-il dans l'erreur, nul doute que Dieu ne lui fasse bientôt connoître la vérité (**) (1).

font ces actions méritent la mort, etc. : *Quia cum justitiam Dei cognovissent, non intellexerunt quoniam*, etc. Saint Jean Chrysostôme n'a point traduit dans ce sens, parce que ces derniers mots ne se trouvent point dans le grec vulgaire.

(*) Hom. xxi *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, pag. 143 et suiv.

(**) Hom. xxv *in Matth.*, tom. vii Bened., pag. 300.

(1) Cette doctrine est celle de saint Augustin, celle de saint Thomas, de Fénelon, de Bossuet, de toute notre Église catholique, si odieusement calomniée dans les interprétations faites du principe sacré que, hors de l'Église, il n'y a point de salut. Voici comme s'est exprimé l'oracle de l'Afrique, et de nos dix-huit siècles chrétiens : « La volonté de Dieu n'a jamais manqué de se faire connoître aux hommes justes et pieux; et si, parmi divers peuples unis dans une même religion, il se trouve diversité

T. VIII Bened.
Pag. 81.

Dieu a toujours prévenu les hommes par ses bienfaits. C'étoit déjà une grâce de nous avoir créés, en nous tirant du néant. A ce premier bienfait,

de culte, il importe beaucoup de savoir jusqu'à quel point elle s'étend... Tous ceux qui, ayant cru en lui depuis le commencement du monde, et en ayant eu quelque connoissance, ont vécu dans la piété et dans la justice en gardant ses préceptes, ont été sans doute sauvés par lui, en quelque temps et quelque lieu du monde qu'ils aient vécu : *Quando libet et ubi libet fuerint, per eum procul dubio salvi facti sunt.* Et, quoique la diversité des temps fasse qu'on annonce maintenant l'accomplissement de ce qui n'étoit alors que prédit, on ne peut pas dire pour cela que la foi ait varié, ni que le salut soit autre; et parce qu'une chose est annoncée ou prophétisée sous divers signes sacrés, on ne doit pas y voir des choses différentes, ni diverses sortes de salut.... Ainsi, quoique la religion ait paru autrefois sous un autre nom, et sous une autre forme; qu'elle ait été autrefois plus cachée, et qu'elle soit maintenant connue d'un plus grand nombre d'hommes, c'est toujours la même et véritable religion, annoncée et observée, comme l'Écriture Sainte en marque quelques-uns dès le temps d'Abraham, et qui n'étoient point de sa race, ni originairement Israélites, ni associés à ce peuple, auxquels cependant Dieu fit part de ce mystère; pourquoi ne croirions-nous pas qu'il y en a d'autres dans les nations répandues çà et là, quoique nous ne lisions point leurs noms dans les saints Livres ? *Cur non credamus etiam in cæteris hac atque illac gentibus alias alios fuisse, quamvis eos commemoratos in eisdem auctoritatibus non legamus* (1) ?

Dieu ne demande pas l'impossible, a dit la Faculté de théologie (2) : il est souverainement juste et équitable, et n'exige que l'emploi du talent qu'il a confié. Il ne peut demander à l'homme, qu'à proportion de ce que l'homme a déjà reçu de lui. Les vertus surnaturelles qu'il demande, étant impossibles aux seules forces naturelles de la volonté, surtout depuis que la volonté est devenue, par le péché d'Adam, malade et affoiblie, Dieu seroit

(1) *Epist. cii ad Deókrat. quæst. 11, tom. 11 Bened., pag. 277; Fénelon, Entretien avec M. de Ramsay, pag. 179, Paris, 1801.*

(2) *Censure d'Emile, pag. 24 et suiv.*

il a ajouté celui d'une loi qui nous apprend à connoître ce que nous devons pratiquer ou éviter ; loi que nous puissions dans la nature, loi qui repose sur l'incorruptible tribunal de la conscience. Autre bienfait de sa part : cette loi s'étoit corrompue ; Dieu l'a rétablie par la loi écrite. Il étoit juste et raisonnable de livrer au supplice et à la vengeance, ceux qui avoient défiguré la loi, qui leur avoit été une fois donnée. Dieu ne l'a point fait ; mais en

injuste de punir l'homme de ce qu'il n'a pu connoître ni pratiquer. Mais quelles sont les dispensations de sa grâce, pour suppléer ce qui manque à cette connoissance. C'est là le mystère sur lequel saint Paul lui-même s'écrie : *O altitudo*. Bornons-nous à répondre avec saint Thomas, expliqué par Fénelon, qu'il est hors de doute que Dieu veut sauver tous les hommes ; son Écriture nous le dit à chaque page ; qu'il a infiniment plus de moyens d'agir, que nous n'en connoissons et n'en pouvons connoître. Nous n'irons point sonder, critiquer ses décrets, prescrire ses voies ; il nous suffit de savoir qu'il est souverainement équitable, et qu'il ne punira jamais la seule ignorance, lorsqu'elle est forcée, invincible. Si donc des sauvages, par exemple, fidèles à la loi par la grâce, n'ont pas la connoissance extérieure de l'Évangile, la raison nous dit que les voies du Seigneur sont sages, profondes, variées à l'infini ; qu'il sait conduire les cœurs et éclairer les esprits par des ressorts inconnus à la prudence humaine ; qu'un jour il en manifestera l'ensemble et l'équité. « Il n'est permis à aucun chrétien de préjuger la damnation de qui que ce soit. La charité, qui espère en tout, prescrit cette sage retenue, à l'égard des infidèles et des hérétiques les plus obstinés. Seulement ce n'est pas prévenir le jugement de Dieu que d'assurer, sur l'autorité de sa parole, que des erreurs damnables (et volontaires) feront périr éternellement quiconque les porte jusqu'au tombeau (τ). »

(1) *Instruct. pastor.* de M. l'évêque du Puy, sur la prétendue philosophie des incrédules modernes, pag. 191, in-4°. Paris, 1763.

donnant aux prévaricateurs le temps de faire pénitence, il leur a ménagé un pardon qu'il ne leur devoit point, mais qui est un don gratuit de sa miséricorde (*).

T. 1 Bened.
Pag. 827.

La nature est notre premier législateur. Nous savons, sans avoir de maître qui nous l'apprenne, ce que c'est que le bien et le mal. Dieu a imprimé, au fond de tous les cœurs, une loi non écrite qui les éclaire. Personne n'est en droit de dire : Je ne connoissois pas la loi ; je n'avois point lu la loi. Couvrez vos manquements à la loi humaine du prétexte d'ignorance, tant que vous voudrez ; la loi naturelle n'admet point cette excuse. Voulez-vous vous en convaincre ? Pourquoi, dans le commerce ordinaire de la vie, ne se rencontre-t-il personne qui, même en commettant le mal, ne craigne de se l'entendre reprocher : Je m'explique. Vous trahissez le nœud conjugal : que l'on vous appelle adultère, vous rougissez. Dites à un autre : tu es un adultère ; quelque charme qu'il trouve dans sa passion, vous l'allez confondre ; à un parjure : tu as menti à ta conscience, il s'en offensera comme d'une injure. S'ils ne croyoient pas qu'il y eût du mal, pourquoi s'en fâcher ? pourquoi éluder ces qualifications ? C'est que la nature leur crie que cela est mal, et

(*) Hom. XIII in Joann., Morel, *Nov. Testam.*, cap. 1, tom. IX, pag. 91.

contraire à l'œuvre de Dieu(1). Ce qui vient de Dieu est bien ; il l'est si essentiellement , qu'il se retrouve jusque dans les consciences criminelles , et force le vice à rougir en présence de la vertu. Au contraire, dites à l'homme vertueux qu'il est chaste , ami de la justice , parce qu'il met son bonheur à l'être , il ne rougit pas de s'entendre appeler de la sorte. Sa modestie pourra bien se refuser à l'éloge ; mais son cœur et ses œuvres rendent témoignage aux vertus qui le lui méritent. Parcourez le théâtre des crimes qui se commettent dans le monde. Le vice ne s'y montre guère tel qu'il est ; il n'y paroît que sous un

(1) Abbadie développe ainsi ce raisonnement : « L'expérience nous apprend que nos désirs nous portent avec plus d'ardeur aux choses défendues ; non-seulement aux choses défendues par les autres , mais encore aux choses défendues par notre propre raison. Il y a donc une espèce d'opposition entre la raison de l'homme , agissant par ces maximes d'équité et de justice qui , naturellement gravées dans son esprit , le portent au bien , et les penchans déréglés de la nature , qui le portent et l'entraînent , par manière de dire , vers ce qu'on nous fait regarder comme un mal , c'est-à-dire qu'il y a un combat entre la loi naturelle et nos passions , que les païens mêmes ont reconnu..... Qui est-ce qui sera juge dans cette dispute ? Ce sera l'homme lui-même. Car , puisqu'il pratique les devoirs de la loi naturelle avec satisfaction , et qu'il ne s'abandonne aux mouvements de la cupidité qu'à regret , il s'ensuit que la première est plus digne de l'homme que la seconde ; ou , puisqu'il se blâme d'avoir suivi les vues de la cupidité , et qu'il s'applaudit au contraire d'avoir obéi à ce que nous appelons la loi naturelle , il est clair que c'est cette dernière , et non l'autre , qui est sa véritable destination. Cette décision du cœur , qui consent à la loi naturelle malgré lui , est la plus forte et la moins suspecte qui fut jamais. »
(*De la vérité de la relig. chrét.* , tom. 1 , pag. 166 , 168.)

Matth. vii.
15.

masque de vertu. Par exemple, le menteur ne viendra pas vous dire qu'il ment; il prend, pour vous tromper, un air de vérité. L'homme injuste, quel qu'il soit, oppresseur hypocrite, adultère, calomniateur, ne se montre pas à découvert, il ne manifeste pas ses criminels desseins, mais il les déguise sous des dehors dont on ne se défie pas; ils ont l'air de vous protéger, de vous caresser, de rendre témoignage à la vérité, ces loups ravissants. Ils ont bien soin, dit le Sauveur, de se couvrir sous des peaux de brebis. De quelque attachement au mal que notre âme soit pénétrée, elle aime à s'entendre dire amie du bien. Vous voyez tous les jours des avarés, ne respirant qu'injustice et que rapines, se laisser amollir par la prière du pauvre qui les implore, se relâcher de leurs droits à l'égard d'un débiteur, pardonner aux offenses réelles ou imaginaires qu'ils ont reçues. Allez trouver un grand dont vous connoissez à fonds tous les défauts, vous vous garderez bien, en l'abordant, de lui dire ses vérités; vous vous insinuez auprès de lui, en lui prêtant les qualités qu'il n'a pas. Vous lui supposez des vertus, vous vantez la bonne renommée dont il jouit, les bonnes œuvres dont l'opinion publique le gratifie. La prière ne craint pas de descendre à cet artificieux langage; pourquoi? Pour le gagner à la faveur de la louange, pour le sauver d'une méchante action, et ménager à la vertu une victoire sur le mal, par

le plaisir de s'entendre louer ; car, il n'y a point d'homme, si méchant qu'il soit, qui aime à s'entendre dire qu'il l'est ; et la nature revendique toujours ses droits, alors même que la volonté la contredit (*).

Une loi fut donnée à Adam ; il ne la reçut point par le ministère d'un Ange : ce fut Dieu lui-même qui la lui donna, et en personne : double prérogative qui sembloit garantir son inviolable fidélité. Comment donc est-il tombé ? N'accusons que sa lâcheté. La preuve, c'est que d'autres, moins favorisés que lui, ont persévéré, et même ont fait plus que la loi ne sembloit exiger d'eux (**).

Dites-moi, je vous prie, quels ont été les prêtres

T. III Bend.
Pag. 495.

(*) *De fide et lege natur.*, Morel, *Opusc.*, tom. vi, pag. 180, 181.

Par une conséquence immédiate du même principe : « Le propre de la vertu est de plaire. Un sentiment vertueux, on le goûte ; une conduite vertueuse, on lui applaudit ; un homme vertueux, on l'estime ; le malheur d'une personne vertueuse, on le déplore. Il est des traits de vertu qu'on ne se borne pas à approuver, on les admire, on en est touché, pénétré, ravi, extasié ; et qui, mes chers auditeurs ? Tous les hommes, ceux mêmes qui sont plongés dans le vice ; et comment ? Par l'impression la plus naturelle, la plus subite, la plus involontaire et la plus forte. Et dans quels climats ? Partout où il y a des hommes. Ils peuvent abandonner la pratique de la vertu, ils peuvent en défigurer les devoirs, ils peuvent en vaincre la voix, mais ils ne peuvent pas en déraciner le principe et en étouffer le sentiment. Et c'est ce sentiment lui-même, que je défie le plus scélérat de désavouer ; c'est ce sentiment qui vous montre, ainsi que le dit saint Paul, les œuvres de la loi écrites jusques dans vos cœurs. » (Le P. Lenfant, *Exist. de la loi de Dieu*, *Serm.*, tom. v, pag. 523.)

(**) *In Gens.*, serm. ix, Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 772.

qui ont prié pour Abraham, et les maîtres qui l'ont formé à la vertu? Quelles leçons, quels avertissements, quelles instructions lui étoient données, alors qu'il n'y avoit ni loi écrite, ni prophètes envoyés du Ciel; qu'il voguoit, pour ainsi dire, sur une mer jusque là fermée à tout navigateur, et marchoit sur un terrain nouveau; né dans une terre infidèle, sorti de parents livrés à l'aveuglement de l'idolâtrie? Cependant, ce ne furent point là, pour lui, des obstacles; et sa vertu brilla d'un éclat tel, qu'elle semble offrir une image anticipée de celle qui devoit se produire dans les siècles postérieurs, dans les prophéties et dans cette loi nouvelle, que Jésus-Christ devoit apporter au monde et confirmer par ses miracles. Vous le voyez se signaler par une charité sincère et fervente, par le désintéressement, par les plus tendres soins pour ceux qui lui étoient unis par les liens du sang, par le mépris de tout faste, d'une vie molle et délicate. Toute sa vie a été autrement austère que celle des solitaires qui passent maintenant leurs jours sur le sommet des montagnes; car il n'avoit pas de maison. La seule ombre d'un feuillage lui servoit de plancher et de couverture. Il ne se faisoit pas, de sa qualité d'étranger, un titre pour refuser de remplir les devoirs de l'hospitalité. Au contraire. Que Dieu lui commande de quitter son pays pour un autre; de voyager encore, sans connoître ni le motif, ni le terme de tant

Pag. 496.

Gen. XII. I.

de courses : nulle résistance , nulles plaintes. Abraham ne sait qu'obéir. De quel prêtre , encore une fois , de quel docteur , de quel prophète avoit-il reçu cette leçon ? J'en dis autant de Noé. Comment est-ce qu'il devint si juste et si parfait ? Quelle a été l'école de Job ? Sans le secours d'aucun maître , ni d'une loi écrite , ce saint patriarche a été un modèle de toutes les vertus. Il partage ses biens avec les pauvres , reçoit les voyageurs avec charité ; et sa maison semble appartenir plus aux autres qu'à lui-même. Il impose silence aux médisants par sa seule prudence , et sa voix paroît être tout évangélique. En effet , si Jésus-Christ a prononcé que : Heureux sont les pauvres d'esprit ; les miséricordieux : Heu-
Matth. v. 3. 7
14.

reux sont ceux qui pleurent , ceux qui sont affamés et altérés pour la justice , qui souffrent persécution pour la justice ! Job , au milieu des plus cruelles épreuves , a mis constamment ces maximes et ces vertus en pratique. Il l'a dû au seul effort de sa vertu naturelle (*).

En se faisant un peuple privilégié , Dieu n'a point délaissé les autres nations de l'univers ; il a donné au peuple juif une loi écrite ; il a donné à tous les autres une loi naturelle. Le jour où Dieu créa l'homme , il dressa au fond de son cœur le tribunal

(*) *De Anna* , serm. vi , Morel , *Opusc.* , tom. ii , pag. 780 , et *Ad eos qui scandalisati sunt* , Morel , *Opusc.* , tom. v , pag. 788 , et Tom. iii Bened. , pag. 498 (Abrégé).

incorrupible de la conscience. Ce que les Juifs ont reçu de particulier, ça été le bienfait d'une loi écrite pour la conduite des mœurs ; les autres n'ont point eu un Moïse pour législateur, ni les prodiges du Sinaï ; mais tous ont reçu la loi de la conscience, qui suffit pour les diriger. Ce qui rend les Juifs plus condamnables, c'est que, outre la loi naturelle, ayant reçu une loi écrite, ils ont également violé l'une et l'autre (*) (1).

V. LIBRE ARBITRE.

Avec la raison, Dieu a fait à l'homme présent de la liberté (**). Ce n'est point un esclave enchaîné à une nécessité impérieuse, contraint par la violence ;

(*) *In psalm. cxlviii*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 536.

(1) « La lumière, qui éclaire tout homme venant au monde, n'a jamais manqué à personne. Cette sagesse souveraine a parlé différemment selon les différents temps et les différents lieux ; aux uns, par une loi surnaturelle et par les oracles des prophètes ; aux autres, par la loi naturelle et par les merveilles de la création. Chacun, dit saint Augustin, selon la loi qu'il a connue, et non selon celle qu'il a ignorée. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a su, pour mériter d'en connoître davantage. » (Fénelon, *Entretiens avec M. de Ramsay.*)

(**) Hom. XIX *in Genes.*, tom. IV Bened., pag. 161.

« Dans l'usage ordinaire, la liberté se prend pour le pouvoir de faire ce qu'on veut. Ainsi je suis libre de sortir ou de demeurer, de m'asseoir ou de marcher, de parler ou de me taire, si nul obstacle n'arrête l'épreuve de mes forces naturelles ; ainsi encore, dans l'ordre civil, je suis libre de vendre ou d'acheter, de disposer de mes biens et de ma personne, si les lois n'ont pas restreint à cet égard le droit et le pouvoir que je tiens de la na-

non. L'homme est né libre (*). Quand nous péchons, ce n'est point parce que nous sommes sous le joug d'une puissance irrésistible qui nous entraîne au péché, soit parce que nous le voulons, soit faute d'avoir pris les précautions convenables pour éviter l'occasion du péché et nous soustraire à notre propre foiblesse; c'est par le mouvement réfléchi d'une volonté libre qui, d'elle-même, se détermine au mal et préfère une vaine satisfaction d'un moment aux sacrifices qu'exigeroit l'obéissance (**).

Et combien n'en est-il pas parmi nous qui donnent dans cette erreur, compromettent, par là, leur salut et le plus précieux intérêt de la vie présente; qui se livrent à la folle superstition des augures, au

ture; mais dans le sens rigoureux et philosophique, la liberté est le pouvoir de vouloir ou de ne vouloir pas. Pour qu'un acte soit libre, il ne suffit pas qu'il émane de la volonté; il faut de plus que la volonté ait pu le produire, ou ne pas le produire. Tout acte libre est volontaire, mais tout acte volontaire n'est pas libre..... La nécessité est opposée à la liberté: l'homme ne seroit pas libre, si antécédemment au choix de la volonté, il existoit, soit dans l'impression d'une force étrangère, soit dans la constitution même de l'âme, un principe nécessaire de ses actions et de ses déterminations. Il est libre, au contraire, si la volonté trouve en elle-même la force qui la modifie; s'il est en notre pouvoir de diriger notre attention sur cet objet, plutôt que sur un autre, de suspendre ou de continuer nos délibérations, de vouloir, en un mot, ou de ne pas vouloir, sans y être déterminés que par notre volonté. » (Du Voisin, *Essai polém. sur la relig. natur.*, chap. II, pag. 116.)

(*) Hom. XVII in *Genes.*, tom. IV Bened., pag. 140; Hom. XX in *Genes.*, *ibid.*, pag. 174.

(**) *De Lazaro concio* II, tom. I Bened., pag. 729.

mépris de la loi de Dieu qu'ils outragent, s'exposent, pour tout dédommagement, à des maux qu'il leur seroit facile d'éviter, et abandonnent lâchement le parti de la vertu, rebutés par le travail qu'elle impose! Tel est l'artifice du Démon, de leur persuader qu'il ne dépend pas d'eux de se déterminer pour le bien, pas plus que pour le mal; qu'ils n'ont pas reçu en partage la liberté : par où il parvient à les dépouiller, en effet, de ce glorieux privilège, et à les détourner de la carrière laborieuse de la vertu (*) (1). Tout dépend donc de notre volonté, après la grâce de Dieu. Elle nous a laissés maîtres d'obéir ou de n'obéir pas, de mériter ou de démériter, de choisir ou les peines de l'enfer ou les récompenses du royaume céleste. Tel est l'ordre qu'a établi sa volonté souveraine. Autrement, nous l'aurions accusé de tyrannie; nous aurions quelque droit de nous en prendre de nos fautes

(*) *In Esaiam*, cap. 11, tom. vi Bened., pag. 27.

(1) « Au lieu d'écouter la nature, qui se fait entendre à tous les hommes, des sophistes pointilleux ont voulu soumettre la question de la liberté à des discussions métaphysiques; et de vaines subtilités ont prévalu dans leur esprit sur le témoignage de leur propre conscience : d'autres, plus coupables, n'ont rabaisé l'homme à la condition des bêtes, que pour le soustraire à l'autorité des lois; ils n'ont combattu la liberté que pour introduire la licence. Enfin, les matérialistes, fidèles à leurs principes, ont été forcés d'en conclure que l'homme est aussi peu maître de ses actions, que la matière de ses mouvements. Telles sont les trois sources du fatalisme enseigné dans les écoles de la philosophie moderne. » (Du Voisin, *Essai polém. sur la relig. natur.*, chap. 11, pag. 120.)

à lui-même, comme étant entraînés par la force irrésistible de la nécessité (*). S'il n'en étoit pas ainsi, pourquoi, par exemple, du temps de Noé, les uns s'abandonnoient-ils au crime avec tant de licence, au risque des vengeances de la colère céleste, dont ils savioient bien être menacés, tandis que le saint patriarche marche constamment dans le devoir de la vertu, et qu'en s'éloignant de la société des prévaricateurs, il échappe au commun châtiment? N'est-ce pas là une preuve manifeste que tous agissoient en vertu de leur volonté propre, tous étoient également libres de choisir entre le crime et la vertu? Sans cela, il devenoit injuste, de la part de Dieu, de punir les uns, de récompenser les autres (**).

Extrait de l'Homélie, sur les paroles du prophète Jérémie : *Seigneur, je sais que la voix de l'homme ne dépend point de l'homme, et que l'homme ne marche point et ne conduit point ses pas par lui-même.* (Chap. x, vers. 23.)

Je me propose de vous expliquer ces paroles du prophète Jérémie, dont vous venez d'entendre la lecture : *Seigneur, je sais que la voix de l'homme ne dépend pas de l'homme, et que l'homme ne marche*

T. VI Bened.
Pag. 159.

(*) Hom. XXI in Genes., tom. IV Bened., pag. 194.

(**) Hom. XIV in I Epist. ad Corinth., tom. X Bened., pag. 120.

point et ne conduit point ses pas par lui-même. Accordez-m'oi votre attention accoutumée; la question est importante, et mérite un sérieux examen. C'est là le sujet de toutes les controverses qui s'agitent en public et en particulier, à la ville et dans les campagnes, sur terre et sur mer; au loin comme de près vous entendez partout répéter ces objections, que l'on appuie sur l'Écriture : L'homme n'est point le maître de ses voies ; la chose ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court. Si le Seigneur ne construit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent vainement. On se fait, de ces propositions, un voile dont on couvre sa négligence, un écueil où viennent se briser le salut et l'espérance chrétienne. L'unique but où tendent ces difficultés est de persuader que nous ne sommes maîtres de rien. Avec cela tout est désespéré ; c'est en vain que l'on nous promet le royaume du ciel, en vain que l'on nous menace des peines de l'enfer : lois, châtimens, supplices, conseils, tout devient inutile. A quoi bon donner des préceptes à qui n'est pas maître de les suivre? promettre à qui est incapable de mériter? Que l'on fasse bien, que l'on fasse mal, tout est indifférent, quand on n'est pas libre de ses actions.

Persuadez aux hommes une semblable morale, personne qui veuille désormais pratiquer la vertu et se garantir du vice. Quoi! tandis que nous fai-

Rom. ix. 16.

Ps. cvl. 1.

sons chaque jour retentir les menaces d'un feu éternel et la promesse d'un royaume céleste ; que nous ne cessons d'animer au bien par la double perspective de châtimens et de récompenses au-dessus de toute conception humaine ; que nous pressons, que nous conjurons par tous nos discours ; à peine réussissons-nous à obtenir d'un si petit nombre les sacrifices qu'exige la vertu : il nous en coûte tant pour leur faire oublier les attraits du vice ; que sera-ce , quand' on les aura livrés comme des vaisseaux à l'aventure , à la merci des vagues , privés de l'ancre sacrée qui les soutient , battus par tous les orages , exposés à un naufrage inévitable (1) ?

De toutes les manœuvres de l'ennemi du salut , celle qu'il poursuit avec le plus d'ardeur , est d'amener les hommes à croire qu'en faisant mal , ils ne seront point punis , pas plus qu'en faisant bien , ils seront récompensés. Par là , il décourage les bons ,

(1) « Dieu, en faisant l'homme libre, lui a donné un merveilleux trait de ressemblance avec la Divinité, dont il est l'image. C'est une merveilleuse puissance dans l'être dépendant et créé, que sa dépendance n'empêche point sa liberté, et qu'il puisse se modifier comme il lui plaît. Il se fait bon ou mauvais, à son choix ; il tourne sa volonté vers le bien ou vers le mal ; et il est, comme Dieu, maître de son opération intime... L'homme est à lui ; il délibère, il décide, et il a un empire suprême sur son propre vouloir ! il est certain qu'il y a dans cet empire sur soi, un caractère de ressemblance avec la Divinité qui étonne. » (Fénelon, *Lettres sur la relig.*, pag. 409, 410 ; Bossuet, *Élev. sur les mystères*, tom. x de la Collect. in-4°, pag. 85.)

il entretient les tièdes dans leur mollesse et les enfonce dans leur coupable négligence.

Examinons attentivement les paroles dont il s'agit : il est facile d'en abuser et de se perdre, si l'on se méprend sur leur véritable sens. Car, disons-nous, que le prophète se soit trompé, l'accusation retomberoit sur Dieu lui-même, dont il n'est que l'organe. Examinons ce qui suit et ce qui précède : car il ne suffit pas de citer au hasard un texte de l'Écriture, isolé et détaché de tous les accessoires, pour le détourner ensuite à un sens arbitraire : témérité coupable qui, de nos jours, a donné lieu à des dogmes pernicious, introduits faute de bien étudier le passage en entier, dont on retranche ou auquel on ajoute à volonté; et de là les nuages dont on couvre la vérité. Avec cette méthode, on fera dire à David qu'il n'y a point de Dieu, qu'il détourne son visage des actions des hommes, parce qu'en effet, ces mots se trouvent dans ses psaumes; mais qui les profère? l'impie, dont il répète le blasphème pour le couvrir de son indignation et nous en inspirer la haine. Par des réticences artificieuses, on confond l'objection avec le principe qui la réfute, l'erreur avec la vérité qui la combat, et on prête à nos écrivains sacrés, à un David, à un saint Paul, des opinions qu'ils n'expriment que pour les condamner où les expliquer. Ai-je tort de réclamer dans l'interprétation de nos livres saints, la même précaution, la

Ps. XIII. 1.
X. 11.

Pag. 161.

même bonne foi que l'on exige dans les tribunaux humains? Là, bien qu'il ne s'agisse que d'intérêts temporels, on veut, pour l'application d'une loi, que les faits soient exposés avec sincérité; que les circonstances soient discutées, approfondies; et, dans une cause aussi grave que celle du salut, on se croiroit en droit d'alléguer vaguement un texte de l'Écriture, que l'on ne s'est pas donné la peine d'étudier; de mutiler la loi divine, de la mettre en lambeaux, quand on seroit répréhensible de le faire à l'égard d'une loi humaine, et surtout de la loi du prince!

Pag. 162.

Ces préliminaires vous semblent peut-être prolixes; ils ont leur motif: j'ai voulu vous prémunir contre un abus passé en habitude.

Établissons d'abord ce principe: Dieu, en créant l'homme, l'a fait à son image, à sa ressemblance. Que veulent dire ces paroles: *A son image et à sa ressemblance*. Faut-il entendre par là: Que l'homme soit fait seulement pour boire et pour manger? S'il en étoit ainsi, il eût été fait à l'image des animaux. Nous fûmes créés à l'image de Dieu, pour lui ressembler, non par les besoins du corps, car Dieu n'a point de corps à nourrir, à vêtir, mais pour nous élever jusqu'à lui, par les vertus qui composent sa divine Essence; donc pour être justes, miséricordieux, bien-faisants, en un mot, pour pratiquer la vertu.

Pag. 163.

Gen. 1. 27.

Ce principe posé, entrons dans l'explication des

paroles du prophète Jérémie, en nous arrêtant un moment sur les circonstances de sa prophétie : il offroit à Dieu ses prières en faveur des Juifs, dont l'incurable ingratitude avoit provoqué les vengeances du Seigneur, irrité jusqu'au point de lui répondre : *Ne me priez pas pour ce peuple; car je n'écouterai point vos prières.* C'étoit, selon l'opinion de plusieurs, dans le temps où Nabuchodonosor se préparoit à leur porter la guerre, à détruire leur ville et à les emmener en captivité. Jérémie déclare à sa nation que ce n'étoit point par un pouvoir qui lui fût propre, que ce prince alloit fondre sur eux; mais qu'il n'étoit que le ministre du Seigneur qui les châtoit pour leurs péchés; ce qu'il insinue par cette proposition générale : *Je sais, Seigneur, que l'homme n'est point le maître de ses voies, qu'il ne marche point, et ne conduit point ses pas par lui-même.* Comme s'il disoit : La voie par où ce roi barbare traîne tout son attirail de guerre, ce n'est point lui qui se l'est ouverte; ses prospérités et ses victoires ne sont point son ouvrage; et sans votre puissance qui nous a livrés entre ses mains, ô mon Dieu, il n'eût jamais remporté sur nous aucun avantage. Du moins, puisqu'il en est ainsi, exaucez ma prière et mes supplications; du moins, modérez la vengeance : *Châtiez-nous, Seigneur; mais que ce soit dans votre justice et non dans votre fureur.*

Jerem. vii. 16.

Pag. 164.

Que si l'on ne veut point admettre cette explication, mais s'en tenir à la proposition générale, les adversaires de la liberté de l'homme n'y gagneront pas davantage. Car, reportons-nous sur le même chapitre du prophète; il prioit pour des pécheurs en faveur de qui il lui avoit été défendu souvent de prier. Jérémie, n'obtenant rien par ses prières, demande que la ville pécheresse commence par fléchir la colère céleste par ses pleurs; et la substituant à soi-même, il la présente au Seigneur, lui disant : « Hélas ! malheureuse que je suis ; je me sens toute » brisée; ma plaie est maligne et incurable. Mais » je me suis dit à moi-même : c'est moi qui suis l'unique cause de mon malheur, il est juste que je » le souffre. Mes tentes ont été renversées, tous mes » pasteurs ont agi d'une manière insensée; ils n'ont » point cherché le Seigneur. Un grand bruit s'entend de loin, un tumulte effroyable, qui vient de » la terre de l'aquilon, pour réduire les villes de » Judée en un désert. » A la suite de cette pathétique description, viennent ces paroles : *Seigneur, l'homme n'est point le maître de ses voies, il ne marche point, et ne conduit point ses pas par lui-même.* C'est-à-dire nos actions ne dépendent pas uniquement de nous; elles dépendent aussi de la volonté de Dieu. Ce qui dépend de nous, c'est de bien choisir, c'est de vouloir faire le bien, de nous y attacher, quoi qu'il en puisse coûter; ce qui dépend de

Jerem. XVIII.

22.

Pag. 165.

Matth. xx. 6.

Dieu, c'est de seconder nos efforts, c'est de soutenir notre volonté, c'est de couronner notre persévérance; et voilà l'œuvre de la grâce d'en haut. Dieu partage avec nous le bien que nous faisons : il ne nous laisse pas tout faire par nous seuls, de peur que nous tombions dans la présomption; et il ne veut pas aussi tout faire par lui seul, de peur que nous ne nous abandonnions à l'indolence : seulement, dans ce partage, il nous laisse la moindre partie de l'œuvre; et en prend pour lui la plus considérable. L'histoire du Pharisien nous apprend quel risque nous aurions à courir, s'il n'en étoit pas ainsi; combien nos bonnes œuvres auroient été, pour nous, une source féconde d'orgueil, d'insolence, de la complaisance la plus fastueuse pour nous-mêmes, la plus injurieuse pour les autres.

C'est là toute la pensée du prophète; il ne songe nullement à ôter à l'homme son libre arbitre; la preuve, c'est qu'il ajoute immédiatement : *Châtiez-nous, Seigneur; mais dans votre justice et non pas dans votre fureur.* Mais, où seroit la justice de Dieu, de châtier là où il n'y auroit pas eu de liberté (1)? En

(1) « J'avoue que, quand on se représente des hommes sans liberté pour le bien, à qui Dieu demande des vertus qui leur sont impossibles, cet abandon de Dieu fait horreur; il est contraire à son ordre et à sa bonté; mais il n'est point contraire à l'ordre que Dieu ait laissé au choix de l'homme, secouru par la grâce, de se rendre heureux par la vertu, ou malheureux par le péché; en sorte que, s'il est privé de la récompense céleste, c'est qu'il l'a rejetée lorsqu'elle étoit pour ainsi dire dans ses mains.

priant le Seigneur d'adoucir les châtimens que les Juifs méritoient par leurs péchés, c'est déclarer positivement qu'ils avoient été libres de les commettre. Autrement, il ne demanderoit pas que leur punition fût mitigée; il demanderoit pourquoi Dieu les punit; ou plutôt il ne s'occupoit pas de prier du tout; car Dieu n'a pas besoin qu'on le prie pour des hommes qui ne sont point coupables.

Même sens, dans les paroles de saint Paul : *La chose ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court.* Rom. ix. 16. Eh! pourquoi courrois-je, pourquoi voudrois-je, si la chose ne dépend pas de mon libre arbitre? Mais tout en voulant, tout en courant, il faut encore le secours de Dieu; donc, implorer son assistance, s'assurer sa protection, pour que sa main tutélaire vous fasse arriver jusqu'au bout. Autrement, Dieu Pag. 166. vous délaisse. Ecoutez ce qu'il dit à Jérusalem : *Combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfans, comme une poule fait ses petits sous ses ailes! et tu ne l'as pas voulu. Le temps approche où tes maisons demeureront désertes.* Matth. xxiii. 37. C'est donc parce qu'ils n'ont pas voulu, que Dieu s'est retiré d'eux. Ainsi Jérémie ne dit-il pas que le succès dépend de nous, mais de Dieu. Ce qui tient à notre libre arbitre, c'est de choisir.

En cet état, l'homme ne souffre aucun mal, que celui qu'il se fait lui-même, étant pleinement maître de se procurer le plus grand des biens. »
(Fénelon, *Lettres sur la relig.*, édit. Boullage, tom. iv, pag. 409.)

On va me répondre : Si le bon ou le mauvais succès de nos actions dépend de Dieu, nous n'en sommes donc point responsables. Lorsque j'aurai fait tout ce qui étoit en moi, si la chose ne réussit pas, il faut s'en prendre à celui qui pouvoit la faire réussir.

Gardez-vous bien de le penser ; car il est impossible que Dieu vous manque si vous faites tout ce qui étoit en vous, pour choisir, vouloir et faire. S'il met tant d'empressement à exhorter, à solliciter ceux mêmes qui ne veulent pas ; combien, à plus forte raison, en mettra-t-il à seconder les efforts de ceux qui se portent volontairement d'eux-mêmes ! C'est lui-même qui l'affirme : *Examinez, nous dit-il, ce qui s'est passé dans les générations qui vous ont précédés ; aucun de ceux qui ont espéré en Dieu n'a été confondu ; il n'a point rejeté ceux qui ont été fidèles à ses commandements* (1).

Dieu ne contraint et ne violente personne. Ce qu'il faisoit durant son séjour parmi les hommes,

(1) « En disant que je suis libre, je dis que mon vouloir est pleinement en ma puissance, et que Dieu même me le laisse pour le tourner où je voudrai ; que je ne suis point déterminé comme les autres êtres, et que je me détermine moi-même. Je conçois que, si ce premier Être me prévient pour m'inspirer une bonne volonté, je demeure le maître de rejeter son actuelle inspiration, quelque forte qu'elle soit, de la frustrer de son effet, et de lui refuser mon consentement. Je conçois aussi que, quand je rejette son inspiration pour le bien, j'ai le vrai et actuel pouvoir de ne la rejeter pas. Les objets peuvent me solliciter, par tout ce qu'ils ont d'agréable, à les vou-

il le fait encore aujourd'hui. Ceux qui refusoient de l'écouter, et qui se retiroient de lui, il les laissoit aller; ceux qui lui demeuroient fidèlement attachés, il les éclairoit, il levoit leurs doutes et leur donnoit l'intelligence des choses cachées (*).

Pag. 167.

L'âme est essentiellement libre. Elle n'obéit à Dieu qu'autant qu'elle veut; car Dieu ne veut pas la rendre belle et vertueuse malgré elle, par force et par contrainte, parce que ce ne seroit point là une vertu. Mais il veut la persuader librement et volontairement de devenir vertueuse et belle (**).

On rejette sur Dieu la cause de ses infidélités. Mais à qui l'infidèle doit-il s'en prendre, ou à Dieu qui l'appelle, ou à lui-même qui se refuse à la voix de Dieu? On nous répond: pourquoi Dieu ne lui fait-il pas une salutaire violence? De la violence pour vous faire consentir à recevoir un royaume et des couronnes! Quand fallut-il vous traîner comme des forçats à un banquet, à une fête? C'est alors que

loir; les raisons de vouloir peuvent se présenter à moi, avec ce qu'elles ont de plus vif et de plus touchant; le premier Être peut aussi m'attirer par les plus persuasives inspirations; mais enfin, dans cet attrait des objets, des raisons, et même de l'inspiration d'un Être supérieur, je demeure encore maître de ma volonté pour vouloir ou ne vouloir pas. » (Fénelon, *Exist. de Dieu*, pag.

(*) *In illud: Domine, non est in homine, etc.*, tom. vi Bened., p. 159 — 167; Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 789 et seq. Voyez plus haut, pag. 131 et suiv.

(**) Hom. xi in cap. 1 Joann., Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 78.

vous auriez raison de crier à la violence. La justice de Dieu a ouvert les enfers pour les réprouvés et les y plonger en dépit d'eux-mêmes; mais pour son royaume, il y invite, il n'y fait pas entrer de force. — Pourquoi donc ce nombre infini d'hommes qui s'en excluent? — Accusez leur lâcheté toute seule. — Mais cette lâcheté, Dieu ne pouvoit-il pas l'empêcher? — Aussi que n'a-t-il pas fait pour cela? ne fait-il pas retentir assez haut, dès les commencements, les témoignages de sa toute-puissance bienfaisante par la voix des cieux qui nous racontent sa gloire, de ses prophètes qui publient ses oracles, de ses miracles, de ses apôtres, de son divin Fils? Ne nous a-t-il pas donné les préceptes de sa loi, consignée tant dans nos cœurs que dans son Évangile? N'en a-t-il point voulu assurer l'obéissance tant par les plus terribles menaces que par les récompenses les plus magnifiques et par la facilité même de l'exécution? *Qu'ai-je pu faire de plus à ma vigne, nous dit-il, que je ne lui ai fait?* (*) (1)

(*) Hom. II in II Epist. ad Corinth., tom. X Bened, pag. 12; Hom. V in Epist. ad Ephes., tom. XI, pag. 34, 35; Hom. VI in Epist. ad Philipp., tom. XI, pag. 239. (En substance.)

(1) « Faut-il s'étonner si Dieu n'a pas fait la volonté de l'homme aussi parfaite qu'il auroit pu la faire? Il est vrai qu'il auroit pu la faire d'abord impeccable, bienheureuse, et dans l'état des Esprits célestes. En cet état, les hommes auroient été, je l'avoue, plus parfaits et plus participants de l'ordre suprême; mais l'objection qu'on fait resteroit toujours tout entière; puisqu'il y a encore au-dessus des Esprits célestes qui sont bornés, des

Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas fait nâtre vertueux? — Qui est-ce qui nous fait cette demande? est-le gentil ou le chrétien? Tous les deux; mais par des motifs différents. Adressons-nous particulièrement au chrétien : nos frères nous touchent de plus près que les étrangers. Que voudroit le chrétien? — Dieu auroit dû imprimer en nous la connoissance de la vertu. — Aussi l'a-t-il fait. Autrement, d'où saurions-nous ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter? Pourquoi y a-t-il des lois et des tribunaux? — Je le sais bien; mais ce n'est pas là ce que je demande; ce que je demande, c'est de pratiquer. — Mais si Dieu faisoit tout, de quoi mériteriez-vous d'être récompensé? Dites-moi, lorsqu'un chrétien et un gentil péchent, Dieu les punit-il également? non, m'allez-vous répondre

T x Bened.
pag. 12.

degrés infinis de perfections, en remontant vers Dieu, dans lesquels le Créateur auroit pu créer des êtres supérieurs aux Anges. Il faut donc, ou conclure que Dieu ne peut rien faire hors de lui, parce que tout ce qu'il feroit seroit infiniment au-dessous de lui, et par conséquent infiniment imparfait, ou avouer de bonne foi que Dieu, en faisant son ouvrage, ne choisit jamais le plus haut de tous les degrés d'ordre et de perfection. L'homme libre est bon en soi, conforme à l'ordre, et digne de Dieu, quoique l'homme impeccable soit encore meilleur. Mais Dieu, en faisant l'homme libre ne l'a point abandonné à lui-même : il l'éclaire par la raison; il est lui-même au-dedans de l'homme, pour lui inspirer le bien, pour lui reprocher jusqu'au moindre mal, pour l'attirer par ses promesses, pour le retenir par ses menaces, pour l'attendrir par son amour. Il nous pardonne, il nous redresse, il nous attend, il souffre nos ingratitude et nos mépris; il ne se lasse point de nous inviter jusqu'au dernier moment, et la vie entière est une grâce continuelle. » (Fénelon, *Lettres sur la religion*, tom. iv, édit. Boullage, pag. 408.)

avec toute l'assurance que donne la connoissance du vrai Dieu. — Si l'on vous disoit que vous et le gentil recevrez la même récompense, quoiqu'ayant une connoissance de Dieu si différente, ne le trouveriez-vous pas mauvais ? — Oui, sans doute ; et la raison, ajouteriez-vous, c'est que le Gentil pouvant acquérir par lui-même la connoissance de Dieu, ne s'en est pas mis en peine. Que celui-ci, à son tour, vînt à vous répliquer que Dieu auroit bien dû lui suggérer naturellement cette connoissance, ne l'écouteriez-vous pas avec pitié ? ne lui diriez-vous pas : Pour quelle raison n'avez-vous pas cherché Dieu comme moi, et ne vous êtes pas appliqué à le connoître ? Vous lui diriez avec la plus grande confiance que c'est le comble de la folie de se plaindre que Dieu n'ait pas imprimé dans notre âme la connoissance de son nom. Vous le diriez parce que vous, vous n'avez rien négligé pour parvenir à cette connoissance. Mais si vous aviez apporté un soin égal à régler votre vie selon vos lumières, vous ne penseriez pas à nous faire de semblables questions. Pourquoi les faites-vous ? parce que vous êtes sans fidélité et sans courage dans l'exercice de la vertu. De bonne foi, si nous n'étions vertueux que par la nécessité de l'être, il s'ensuivroit que les bêtes auroient pu disputer avec nous de vertu, puisqu'il y en a qui sont plus réglées que les hommes. — J'aimerais mieux, dites-vous, être bon malgré moi, et n'avoir point à

prétendre de récompense, plutôt que d'être méchant avec mon libre arbitre , au risque d'en être puni. — Bon, malgré vous : ce seroit ne plus l'être. Si c'est par ignorance que vous ne l'êtes pas , au moins dites-le moi , et je tâcherai de vous apprendre à le devenir. Mais si vous savez que l'impudicité est un mal , pourquoi n'en fuyez-vous pas l'occasion? — Je n'en ai pas la force , répondez-vous. Tant d'autres qui l'ont fait , et plus encore , vous accuseront par leur exemple , et ne manqueront pas de preuves pour vous réfuter et vous fermer la bouche. Vous avez une femme et vous n'êtes pas chaste ; tel autre qui n'a point de femme est un modèle de chasteté. Où est votre excuse de faire moins quand un autre fait plus ? — Je ne suis pas organisé comme lui ; ma nature n'est pas portée à être chaste. — Dites que vous ne le voulez pas , non que vous ne le pouvez pas. Et voici comme je démontre qu'il dépend de chacun de nous d'être vertueux. Ce qu'un homme ne peut faire , il ne le pourra pas , quand même on voudroit l'y contraindre. S'il le peut lorsqu'on l'y contraint ; quand il ne le fera pas , ce sera la faute de sa volonté. Par exemple , il est absolument impossible à un corps lourd et pesant de voler , de s'élever dans l'air. Eh bien ! je suppose qu'un prince l'ordonnât à tous ses sujets sous peine d'être décapités , jetés au feu , n'importe ; lui obéirait-on ? personne : parce que la chose est impraticable de sa nature. Que le même prince

fît une ordonnance qui oblige de garder la chasteté, menaçant des peines les plus sévères quiconque y manqueroit ; ne s'empresseroit-on pas d'obéir ? — Peut-être, m'allez-vous dire, car nous lisons déjà cette ordonnance qui défend la fornication ; et il s'en faut bien que tous l'exécutent. Non pas que l'on n'en craigne point les conséquences, mais on espère que le crime restera caché. Que si l'on étoit sous les yeux du législateur et du juge, alors la crainte prévau-droit sur la passion ; et le plus fougueux emportement sauroit bien se commander à soi-même. Ne disons donc pas : un tel est naturellement bon, un tel est naturellement méchant. Si un homme étoit naturellement bon, il ne pourroit jamais devenir méchant ; s'il étoit naturellement méchant, il ne deviendrait jamais bon ; ce qui est contre l'expérience. Nous voyons tous les jours de ces changements subits du bien au mal ou du mal au bien. L'Écriture nous fournit mille exemples d'impies qui deviennent justes, et de justes qui se pervertissent. L'Évangile nous présente des publicains qui deviennent apôtres, des apôtres qui deviennent traîtres, des brigands qui se sanctifient sur la croix, des magés qui adorent Jésus-Christ dans la crèche ; exemples qui se renouvellent journellement dans le monde ; ce qui n'arriveroit pas, si c'étoit la nature qui déterminât nos vices ou nos vertus. Elle nous a fait susceptibles de toutes les impressions : nous

aurons beau faire, jamais nous ne parviendrons à être impassibles. Or ce qui est de sa nature ce qu'il est, ne change pas. Il est dans notre nature de dormir, d'avoir faim, d'être sujet aux maladies, à la mort. Quoi qu'on fasse, on ne s'affranchira jamais de ces nécessités. Voilà pourquoi ce ne sont pas là des crimes; et l'on ne s'est jamais avisé d'en faire la matière d'un reproche; ce ne seroit point une injure à un homme de l'appeler mortel et passible; c'en seroit une de l'appeler fornicateur et adultère. On n'est point traduit en justice pour avoir faim; on ne l'est que pour s'être rendu volontairement coupable. Concluons: il dépend de nous d'être vertueux; notre seule conscience nous l'atteste; tant d'exemples de vertu nous le prouvent. Pourquoi donc chercher à nous abuser nous-mêmes par de vaines raisons et de frivoles défenses qui, loin de nous excuser, ne font que nous mériter davantage une éternelle condamnation (*)?

Croyez vous, dites-moi, qu'il y ait des gens de bien dans le monde? S'il n'y en avoit pas, que voudroit dire le mot de vertu; pourquoi les éloges qu'on lui décerne? pourquoi cherchez-vous vous-même à les mériter? Or, s'il y en a, en effet, il est indubitable que ces gens de bien ne sauroient approuver les méchants, qu'ils en blâmeront hautement la con-

(*) Hom. xiii in 1 Epist. ad Corinth., Morel, *Nov. Test.*, pag. 15—17.

duite. Mais de quel droit, si ceux-ci ne le sont que parce que le défaut de liberté les contraint à l'être? Ce sont eux, à leur tour, qui deviennent injustes et méchants. Car enfin, c'est l'être que de faire des reproches à qui n'est pas coupable. Et pourtant c'est une vertu aux yeux mêmes des plus insensés, que de reprendre le vice (*).

T. X. Bened.
Pag. 120.
Isa. I. 19.

Vous avez dans les mains la vie et la mort, le paradis ou l'enfer. Dieu vous en laisse le choix. *Vous avez, nous dit-il, l'eau et le feu; portez la main où vous voudrez.* Et encore : *Si vous voulez m'écouter, vous mangerez les fruits de la terre.*

Prov. XVIII.
21.

Oui, je le veux, me dira quelqu'un. Car où est l'homme assez insensé pour dire qu'il ne le veuille pas? Mais il ne me suffit pas que je le veuille. Pardonnez-moi; il suffit que vous le vouliez; pourvu cependant que vous le vouliez comme il faut, et que vous agissiez en conséquence de votre volonté. Maintenant, non, vous ne l'avez pas cette volonté. Permettez que je vous oppose à vous-même dans les autres intérêts qui enflamment votre volonté. Dites-moi : celui qui veut prendre femme se contente-t-il d'un simple acte de volonté? Point du tout. Il cherche, sollicite, intéresse ses amis, amasse de l'argent. Voyez le commerçant qui veut s'enrichir; se contente-t-il d'en avoir le désir? reste-t-il oisif

(*) Hom. LIX in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 598.

dans sa maison ? il va, il court, équipe un vaisseau, se pourvoit des hommes et des provisions nécessaires, fait valoir ses fonds, s'informe avec exactitude du prix des terres et des marchandises. N'est-il pas déraisonnable d'être si empressé pour les choses de la terre ; et quand il s'agit des biens du ciel, de se contenter de dire qu'on veut les gagner ? Mais ce que l'on veut, on fait des efforts pour l'obtenir, on prend tous les moyens pour y arriver. Vous n'attendez pas pour apaiser votre faim, que les aliments tombent d'eux-mêmes dans votre bouche ; vous vous les faites préparer. Faites-en autant pour le ciel ; et vous l'aurez.

C'est pour cela que Dieu vous a donné le libre arbitre ; il n'a pas voulu que vous eussiez à l'accuser de vous avoir fait l'esclave de la nécessité, mais que tout dépendît de la volonté. Mais un aussi honorable privilège ne fait qu'exciter vos plaintes ; on nous dit souvent : pourquoi Dieu m'a-t-il laissé maître du bien que je dois faire ? Il falloit apparemment qu'il vous laissât tranquillement vous plonger dans le sommeil, dans les plaisirs, dans toutes vos sensualités pour vous porter ainsi dans le Ciel ? Dans cette hypothèse, en auriez-vous été plus vertueux ou plus méchant, lorsque vous n'auriez pas eu le double aiguillon de la crainte des châtimens et de l'espoir des récompenses qui pourtant ne vous empêchent pas encore d'être vicieux ?

Plaignez-vous de Dieu , à la bonne heure , si , en vous proposant la récompense , il ne vous a pas donné les moyens de l'acquérir ; mais non , il vous a prodigué les secours. Vous dites qu'il en coûte pour être vertueux , et que le vice a des attrait dont il est difficile de se défendre. Oui , la voie qui conduit à l'un est large et spacieuse ; la vertu n'a qu'un sentier étroit et resserré. Mais répondez : s'il se présente à vous deux chemins , dont l'un aboutît à une fournaise ardente , l'autre à un jardin de délices , le premier large et spacieux , l'autre étroit et difficile ; lequel choisiriez-vous ? Quelque travers d'esprit où l'on soit , on ne balancera pas de prendre celui des deux dont le commencement est pénible , mais dont le terme est si désirable. Partout les premiers pas sont laborieux , mais on en est bien dédommagé par les résultats. Dans les arts , par exemple , et dans les sciences , que n'en coûte-t-il pas pour apprendre ! Mais on ne s'y engage pas , dit-on , sans avoir quelqu'un dont l'autorité y contraigne. Qu'un jeune homme soit maître de lui-même , il préférera vivre d'abord dans l'aisance , au risque d'amasser pour l'avenir mille fâcheuses incommodités. La comparaison est exacte , puisque vous me parlez d'une jeunesse imprudente , livrée à elle-même , conservant encore l'insouciance du premier âge ; je parle , moi , de tout ce qui ne ressemble en rien à tout ceci , de sagesse , de vertu , de

grandeur d'âme. Nous sommes, dans notre conduite, des enfants qui nous croyons émancipés ; nous oublions que nous avons un père, nous repoussons le frein de la conscience, qui nous réveillerait de notre assoupissement, et nous porteroit à courir et à combattre (*).

Sur ces paroles de l'Apôtre : *Je ne connois pas ce que je fais ; car je ne fais pas comme je veux, mais je fais ce que je condamne.* Que veulent dire ces paroles : *Je ne connois pas, j'ignore ce que je fais ?* Quel en est le sens ? Personne n'a jamais péché, sans savoir qu'il faisoit mal. Autrement, il y auroit de l'injustice à le punir. Eh ! comment, ô bienheureux apôtre, pouviez-vous dire que vous ne connoissez pas ce que vous faites ? Cette ardeur qui vous porte vers le bien, cette aversion que vous avez pour le mal, les avez-vous sans les connoître ? Ce qu'il veut dire, c'est qu'une nuit sombre l'enveloppe ici-bas, et menace de le faire tomber. Combats, inquiétudes sans fin, révolte de la chair contre l'esprit. Il connoît bien les tourments qu'il endure ; il ne sait pas comment ils arrivent. Ainsi, disons-nous familièrement : j'ai été volé ; mais comment le voleur s'y est-il pris ? nous ne le savons pas. *Je ne sais pas ce que je veux.* Est-il question d'une nécessité qui ôte le

T. IX Bened.
Pag. 558.

Rom. VII. 15.

(*) Hom. XIV in *Epist. 1 ad Corinth.*, Hom. XV, Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 144.

libre arbitre? Nullement; car, après avoir dit : *Je ne fais pas ce que je veux*, il auroit ajouté : *Mais je fais ce que je ne veux pas, et ce que je suis malgré moi contraint de faire* ; il dit simplement : je fais ce que je ne veux pas, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'exprime immédiatement, *je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je hais ; mais tout en faisant ce que je ne veux pas, je consens à la loi, et je reconnois qu'elle est bonne*. Ce n'est point là l'intelligence qui est corrompue ; elle conserve sa lumière naturelle jusque dans les ténèbres qui l'offusquent. Même en faisant mal, elle rend témoignage à la vertu, par le blâme intérieur qu'elle donne au mal ; en quoi la loi naturelle ne cède pas à la loi écrite. Je m'accuse moi-même lorsque je n'y obéis pas, et je ne puis la violer sans haïr le mal qui me l'a fait violer (*).

Rom. vii. 16.

Pag. 559.

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. iv, pag. 167.

Tous les moralistes ont senti cette perpétuelle contradiction dans l'homme, ces deux *moi*, qui le partagent et se disputent l'empire. Les anciens philosophes avoient cherché inutilement à résoudre le mystère, il n'y a que le christianisme qui l'explique par le dogme du péché originel. L'homme n'est plus une énigme pour lui-même. Nous ne sommes plus étonnés de ces contradictions fréquentes, qui sembloient supposer en nous deux natures opposées. Ce mystère concilie tout, la supériorité des maux sur les biens avec la sagesse suprême, qui distribue les uns et les autres ; l'inépuisable bonté du Créateur, avec les infirmités qui nous poursuivent de la naissance à la mort ; la soif ardente du bonheur, avec l'expérience soutenue du malheur ; les forces de nos désirs, avec la faiblesse de nos moyens ; l'amour inné qui nous porte vers la vertu, avec le penchant ra-

V. IMMORTALITÉ DE L'ÂME; SON EXCELLENCE.

Saint Jean Chrysostôme suppose partout le dogme de l'immortalité de l'âme établi et reconnu sans nulle contestation, lié intimement à la croyance des châtimens et des récompenses après la mort. Toute la prédication chrétienne n'a point d'autre objet que d'apprendre à éviter les uns, et à mériter les autres.

Le premier argument qui se présente dans cette cause, est celui de l'universalité du consentement : *Permanere animas arbitramur consensu omnium nationum*, avoit dit Cicéron. En effet, si j'étudie l'histoire du monde, j'y vois les hommes se partager la terre; j'y vois les tribus séparées par des limites impénétrables, isolées par la diversité de mœurs et de langages, ne plus s'entendre, ne plus se connoître; je vois partout l'esprit humain sujet à toutes les erreurs, esclave de tous les préjugés, livré à tous les dérèglements; tour à tour les nations sont plongées dans la barbarie, l'ignorance et la corruption. Tout est confondu. Le grand ordre établi par la Providence, ne paroît à mes yeux qu'un abîme dans lequel va s'engloutir la nature humaine. Mais du fond des ténèbres jaillit toujours un rayon de lumière; mais du sein de ce chaos s'élève la chaîne des vérités primor-

pide qui nous entraîne vers le vice. C'est là ce que Pascal expose avec tant d'énergie et d'éloquence, dans le chap. III de ses *Pensées*, où il prouve la vérité de la religion par les contrariétés qui sont dans l'homme, et par le péché originel, pag. 30 et suiv. Bossuet l'a développé avec une égale force de dialectique, dans son *Traité de la concupiscence*, et Massillon, dans son sermon sur l'évidence de la loi, où il peint énergiquement les combats de la passion et de la conscience.

diales de l'existence de Dieu , de la distinction du vice et de la vertu , de l'immortalité de nos âmes , des châti-
ments et des récompenses après la mort. Cette croyance, ou plutôt ce profond sentiment que la main de Dieu a gravé dans le cœur des hommes est , dit un écrivain moderne , comme le phare placé sur une mer orageuse pour en signaler les écueils.

Nous avons déjà rapporté (1) un passage où le saint patriarche pose les fondements du dogme de l'immortalité et en combat l'adversaire avec énergie :

« Quoi ! il n'y auroit rien après la mort ? Vous vou-
» driez , seul au monde , vous mettre en opposition avec
» le monde tout entier ! Car enfin le paganisme , avec tou-
» tes ses erreurs , n'a point contesté la vérité d'un ordre
» de choses à venir. Quelqu'étranger que vous soyez à
» nos doctrines , fussiez-vous livré aux superstitions du
» paganisme , il y a jusque dans les cultes idolâtres une
» croyance d'une vie quelconque qui doit remplacer celle-
» ci ; on y croit qu'il y aura des comptes à rendre , un
» jugement à subir , un enfer avec des supplices , un sé-
» jour de récompense où l'on ne peut être introduit qu'en
» conséquence des honnes actions qui les auront méritées.
» A vos yeux seuls tout cela ne seroit que chimère ; et tout
» entier à l'égarement qui vous aveugle , vous vous opi-
» niâtez à vivre au gré de vos passions , sans inquiétude
» du lendemain ! La raison peut-elle se faire entendre à
» des cœurs si dépravés ? Non. Adressons-nous à ceux
» qui ne partagent point ce délire. Quiconque croit qu'il
» n'y a rien après la mort , ne croit pas davantage à l'exis-
» tence d'un Dieu ! Je le répète : les erreurs s'enchaînent,

(1) A la page 143 de ce volume.

» et toujours de principes erronés naissent , par degrés ,
 » des conséquences plus funestes encore. Point d'avenir ,
 » point de Dieu ; car s'il y a un Dieu , il est nécessaire-
 » ment juste. S'il est juste , il doit rendre à chacun selon
 » ses œuvres. Mais s'il n'y a rien à craindre , ni à espérer
 » après la vie , le moyen qu'il soit rendu à chacun selon
 » ses œuvres (1) ? »

Dans son *Traité du Sacerdoce* , il avoit dit :

« L'âme , mortellement blessée par le péché , ne devient
 » point insensible comme le corps que la mort a frappé.
 » Elle commence , après sa chute , à sentir les remords
 » d'une conscience persécutrice qui devient son premier
 » bourreau ; et , à sa sortie de ce monde , elle n'est pas
 » plutôt jugée , qu'elle est condamnée au supplice éternel
 » qu'elle a mérité. »

Saint Jean Chrysostôme fait partout , de ce dogme , la preuve la plus décisive en faveur de la Providence (2).

Ses autres aperçus ne sont pas moins lumineux.

Substance simple , immatérielle , impalpable aux sens , et , par là , semblable à Dieu lui-même. Ce que nous en connoissons , c'est la foi toute seule qui nous le découvre ; la raison humaine n'y voit que des ténèbres (*).

(1) S. Chrysost., Hom. v *de fato* , tom. XII Bened. , pag. 766.

(2) Argument qui fait la base de tous nos discours *sur la certitude d'une vie à venir*. Voyez les sermons de Massillon , de Pacaud , de Le Chapelain , de l'ancien évêque de Senez , de Bossuet , à ce sujet.

(*) Hom. v *in Epist. ad Coloss.* , tom. XI Bened. , pag. 362.

Fénelon : « Il s'agit de savoir si l'âme a en soi des causes naturelles de destruction , qui fassent finir son existence après un certain temps , et si on

Le dogme de la résurrection de la chair s'unit intimement à celui de l'immortalité de l'âme. L'une et l'autre sont la conséquence naturelle du spectacle que nous assure ici-bas la vertu malheureuse, à côté du vice en possession des joies et des biens de ce monde. Non, tout ne se termine point à ce cercle étroit de la vie humaine (*) (1).

T. IV Bened.
Pag. 702.

A l'aspect de ces corps célestes qui roulent, éclatants de lumière, par-dessus nos têtes, et subsistent depuis tant de siècles, on se plaint de la Providence qui a renfermé la vie de l'homme dans un si petit nombre d'années. On auroit droit de se plaindre, si l'homme étoit condamné à périr tout entier; mais non. La plus noble partie de lui-même, celle

peut démontrer philosophiquement que l'âme n'a point en soi de telles causes. En voici la preuve négative. Dès qu'on a supposé la distinction très réelle du corps et de l'âme, on est tout étonné de leur union; et ce n'est que par la seule puissance de Dieu, qu'on peut concevoir comment il a pu unir et faire opérer de concert, deux natures si dissemblables. Les corps ne pensent point; les âmes ne sont ni divisibles, ni étendues, ni figurées, ni revêtues de propriétés corporelles.... La distinction réelle, et l'entière dissemblance de nature de ces deux êtres, étant ainsi établies; on ne doit nullement s'étonner que leur union, qui ne consiste que dans une espèce de concert ou de rapport mutuel entre les pensées de l'un et les mouvements de l'autre, puisse cesser sans qu'aucun de ces deux êtres cesse d'exister.» (*Lettres sur la relig. et la métaphys.*, tom. IV, pag. 374 et 375.)

(*) Hom. I *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 13. Hom. XXXVI *in Genes.*, tom. IV, pag. 371.

(1) Voyez l'article *Résurrection de la chair.*

qui est le principe de son existence, celle sans qui il n'y a point d'homme, n'est point sujette à la mort. La substance de son âme est inaltérable. La mort n'a de prise que sur la moindre partie de son être; l'autre ne fait que gagner à la destruction de notre corps. Si nous souffrons, si nous sommes tributaires des maladies, des infirmités de la vieillesse; pécheurs et par l'héritage de notre premier père et par notre propre foiblesse, toujours enclins à l'orgueil, nous avons mérité d'être châtiés, et nous avons besoin de l'être pour nous humilier et nous purifier. Ce n'est point par indifférence que Dieu nous traite de la sorte. S'il ne s'étoit pas occupé de nous, il ne nous auroit pas fait une âme immortelle; comme ce n'est point par impuissance qu'il a laissé notre corps assujetti à tant de misères. S'il n'étoit qu'impuissant, auroit-il imprimé aux astres du firmament, à ce globe de la terre, un principe de vie qui les maintient, sans altération, au milieu des vicissitudes attachées à tout ce qui a pris naissance? Il n'a point permis que les corps célestes fussent accessibles aux ravages du temps, à tant d'autres causes de destruction; ils n'ont ni âme, ni liberté; ils ne peuvent ni pécher, ni mériter. Ils n'ont donc pas, comme nous, besoin de l'aiguillon des maladies et des infirmités, pour être ramenés à l'ordre, et contenus dans les bornes de l'humilité et de l'obéissance. Un jour viendra, où, à la suite des

épreuves de cette vie terrestre, nos corps eux-mêmes sortiront de leur corruption, pour entrer dans la gloire, et l'éclat dont ils seront revêtus dans une vie nouvelle, surpassera celui du soleil et des astres les plus lumineux (*).

La constitution que Dieu nous a donnée, celle que nous partageons avec toutes les espèces d'animaux divers répandus dans le monde, avec les substances même inanimées, supposent nécessairement une main créatrice qui a tout produit, une main conservatrice qui soutient tout. Et à la vue de ce merveilleux enchaînement, vous osez dire que le Dieu tout-puissant qui, pour vous, a déployé tant de magnificences, vous abandonnera au dénouement de votre vie, qu'il confondra votre poussière avec la vile cendre des animaux stupides; qu'il ne tiendra pas compte de vos travaux et de vos sacrifices, lui qui en a tant fait pour vous attacher à lui par le lien d'une religion sublime qui vous élève à toute la hauteur des célestes intelligences! La raison seule réproouve un pareil doute (**).

(*) *De Anna*, serm. 1, Morel, *Opusc.*, tom. II, pag. 788.

(**) *Hom. XIII in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 177.

« Admettre l'existence d'un Être suprême, dont le souffle anime l'univers, lui attribuer toutes les perfections, et restreindre néanmoins la vie de l'âme à quelques instants, au séjour passager que nous faisons sur la terre, c'est concevoir une bien petite idée de l'Être adorable, qui réunit les perfections dans un souverain degré. » (Extrait d'un ouvrage intitulé : *L'immortalité de l'âme, ou Essai sur l'existence de l'homme*, pag. 15, Dijon, 1781.)

Que devient l'âme après la mort? La parabole du Lazare et du mauvais riche nous l'apprend. L'âme, LUC. XVI. 22. séparée du corps, ne demeure point sur la terre; elle va habiter un autre séjour. Ecoutez l'oracle sacré. « Il arriva que Lazare mourut, et il fut emporté par les Anges. N'y a-t-il que l'âme du pauvre qui passe à un autre lieu? Lisons ce qui suit. Ce riche voyant l'ample récolte que lui avoient donnée ses campagnes, s'étoit dit à lui-même : *Que ferai-je?* Ibid. XII. 18. *Je détruirai mes greniers et j'en construirai de plus vastes.* Déplorable aveuglement! Toutefois il a dit vrai. Il a bien réellement détruit ses greniers, ceux-là qui ne se bâtissent point avec des pierres et ne sauroient tomber au pouvoir des voleurs, à savoir les pauvres qu'il refusa d'assister dans leurs besoins pour se livrer tout entier à ses orgueilleuses constructions. Que lui répond le Seigneur? *Insensé!* Ibid. 28 *cette nuit même on viendra te redemander ton âme.* Les Anges sont venus aussi saisir l'âme du pauvre, pour la conduire triomphante au sein d'Abraham. L'âme du riche, on vient la redemander, la réclamer, la traîner prisonnière. Qui? Sans doute les Démons envoyés à cet effet (*).

Toutefois, notre savant patriarche convient que, jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, la foi de l'immortalité des âmes étoit restée enveloppée de nuages (1) : c'é-

(*) *De Lazaro concio* 11, Tom. 1 Bened., pag. 729.

(1) Chrysost., *Epist. 11 ad Olympiad.*, tom. III Bened., pag. 545.

loit à la révélation chrétienne qu'étoit réservé l'honneur de les dissiper, et d'établir le dogme de la résurrection et de l'immortalité sur les bases les plus solides, en leur donnant pour garantie la propre résurrection de Jésus-Christ et l'infaillible promesse qu'il nous en a donnée (1).

Pourquoi, je vous demande, le paganisme n'a-t-il pu rien découvrir de fixe dans le dogme de l'im-

(1) « Voyez la doctrine d'une autre vie, ce monument précieux des anciennes traditions, ce témoignage éclatant de la Providence, que Dieu n'a point voulu laisser périr entièrement parmi les hommes, remonter dans toutes les nations aux premiers temps connus, perdre le souvenir de son origine dans l'obscurité qui les couvre, précéder partout les lumières et la civilisation, s'affaiblir ensuite par degrés, à mesure qu'elle s'éloigne de sa source : défigurée d'abord par les fables du paganisme, elle devient un problème dans les écoles de la philosophie; absolument rejetée dans les unes, elle n'est enseignée dans celles qui l'adoptent que comme l'opinion la plus vraisemblable, présentée plutôt comme un désir que comme une croyance. C'est à Jésus-Christ que l'univers a l'obligation de voir enfin le dogme important de la vie future, rendu à sa pureté primitive. Il a banni tous les doutes, en ajoutant au principe de l'immortalité des âmes, le dogme de la résurrection des corps; il a dissipé toutes les obscurités en fixant la nature et l'éternité de ses récompenses et de ses peines. » (M. l'évêque de Langres, *Instruct. dogmat. sur la relig.*, pag. 55 et 56.)

L'écrivain du dernier siècle, le plus célèbre par la fécondité de son esprit, autant que par l'abus qu'il en a fait, a essayé d'infirmier l'argument du témoignage par des exceptions. A l'en croire, le peuple de Dieu n'auroit été initié que bien tard dans la connoissance du dogme de l'immortalité; et son législateur auroit borné à des biens purement temporels, les récompenses qu'il promettoit à la fidélité. Cette assertion est démentie par les textes les plus clairs des livres de l'ancien Testament, bien long-temps avant la captivité de Babylone, époque à laquelle M. de Voltaire assigne l'origine de cette créance parmi les Juifs. Les apologistes du dogme chrétien,

mortalité (1)? Manquoit-il des ressources de la sagesse humaine? Pourquoi n'ont-ils pas pu réduire au silence de misérables pécheurs et des hommes de la lie du peuple? N'est-ce point parce que le paganisme s'appuyoit uniquement sur ses propres lumières, parce qu'il vouloit puiser tout dans une raison foible, et qu'au contraire nos Apôtres laissoient tout à la foi, et ne vouloient être éclairés que de sa seule lumière. C'est en conséquence qu'ils ont laissé si loin derrière eux les Platon, les Pythagores, tous ces aventuriers de philosophie qui l'al-

des diverses communions, ont répondu victorieusement à M. de Voltaire. Warburton, entre autres, et l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire* (l'abbé Guénée), ont porté la démonstration au plus haut degré d'évidence. (Voy. ce dernier ouvrage, écrit avec tout le charme de l'atticisme, et toute l'autorité de la raison, Lettre iv du tom. II, pag. 214 et suiv., édit. de Paris, 1815.)

Il reste néanmoins incontestable que, comme l'observe notre saint patriarche, la question de l'état futur des âmes n'a été complètement éclaircie que par les oracles du nouveau Testament. « La loi de Moïse ne donnoit à l'homme qu'une première notion de la nature de l'âme et de sa félicité; mais les suites de cette doctrine, et les merveilles de la vie future ne furent pas alors universellement développées; et c'étoit au jour du Messie que cette grande lumière devoit paroître à découvert. » (Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, pag. 281.)

(1) Nous l'avons vu dans tout cet ouvrage. Un des reproches les plus pressants et les plus ordinaires, que les premiers apologistes de la religion faisoient autrefois aux Païens, c'étoit l'instabilité de leur morale; et les variations éternelles de leur doctrine. » (Massillon, *Évidence de la loi, Carême*, tom. IV, pag. 43.) « Que peut-on voir de plus foible et de plus insoutenable, que les preuves de Socrate sur l'immortalité de l'âme? » (Fénelon, *Lettres sur la religion*, tom. IV, édit. Boulage, pag. 447.)

loient chercher si loin sans la trouver nulle part. Ils sont venus prêcher que l'âme est immortelle, et non seulement ils l'ont dit, mais ils l'ont persuadé. Les prétendus sages de la Gentilité ne savoient pas ce que c'est que l'âme, ou, après avoir reconnu qu'elle existe, ils se sont partagés entre eux sur sa nature. Les uns ont dit qu'elle est incorporelle, d'autres qu'elle est corporelle, qu'elle se dissout et périt avec le corps (*).

T. IX Bened.
pag. 581.

Rom. VIII. 20.

Eccl. XIV. 18.

Ps. CI. 17.
Isa. LI. 6.

L'homme a péché; tout ce qui fut créé sur la terre a porté la peine de son crime. En conséquence, *Toute créature*, dit saint Paul, *a été assujettie à la vanité*, c'est-à-dire est devenue corruptible. Le corps de l'homme est devenu tributaire de la mort et de la souffrance; la terre, frappée de malédiction, a été condamnée à produire des ronces et des épines. Tout vieillit. *Le ciel lui-même*, dit le Prophète, *se consumera, dissipé dans une vaine fumée, et la terre deviendra comme un vêtement usé, mais pour reprendre un nouvel être et des formes nouvelles*. Tout périra, non pour être anéanti, mais pour être changé; et la mort ne sera qu'un germe d'immortalité. Ne me demandez plus pourquoi toutes les créatures ont été assujetties à la vanité. Qu'avoient-elles fait pour mériter de subir le châtement d'une

(*) Hom. LXII in Joann., tom. VIII Bened., pag. 379; Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 407.

faute étrangère ? Etoient-elles coupables , non , sans doute ? L'homme seul le fut. Comme elles avoient été créées pour l'homme , faut-il s'étonner que pour punir l'homme par elles , Dieu les ait faites assujetties à la corruption ? Mais , puisqu'elles ont partagé son châtiment , un jour viendra où elles seront de même associées à son renouvellement. Ecoutez l'Apôtre : *Avec espérance* , ajoute-t-il , *d'être déli-* Pag. 582.
vrées de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté et à la gloire des enfants de Dieu. Rom. VIII. 21.
 Nouveaux cieux , nouvelle terre. Ce ne sera pas vous seul , ô homme , qui serez affranchi des liens qui vous enchaînent à la mortalité , à la corruption ; toutes les créatures le seront avec vous , régénérées Pag. 583.
 comme vous à une existence nouvelle. Elles ont participé à votre servitude ; elles participeront à votre liberté. Devenues corruptibles avec vous , elles deviendront avec vous incorruptibles. La terre , nourrice de l'homme , fut enveloppée dans sa disgrâce. Réhabilitée avec son royal pupille , elle recouvrera sa première magnificence au jour où , transformé lui-même , rappelé au trône de Dieu son père , il sera rendu à son antique gloire. Ainsi , quand un roi veut célébrer la pompe nuptiale de son fils , il renouvelle tout ce qui fut à son usage , afin que la gloire de son élévation rejaille sur tout ce qui l'environne. Ah ! quand les créatures insensibles elles-mêmes *soupirent* , selon la pensée

Rom. VIII. 22.

de saint Paul, dans l'attente de leur transformation, quand elles sont, pour ainsi parler, *dans le travail de l'enfantement*, vous seul, ô homme, vous, créature raisonnable et douée de sentiment, vous pourriez trouver quelque repos et concentrer ici-bas vos espérances dans cette terre étrangère où vous êtes exilé (*) (1) ?

T. VIII Bened.
pag 468.

Sujets d'un roi qui a vaincu la mort, et nous aussi nous pouvons comme lui triompher de la mort. Comment cela ? m'allez-vous dire : est-ce que nous ne mourrons pas ? S'il n'en étoit pas ainsi, Jésus-Christ n'auroit point vaincu la mort. Un guerrier n'acquiert de la gloire, il ne devient illustre que lorsqu'au combat il terrasse son ennemi, et non pas lorsqu'il n'a point combattu. Ce qui nous fait

(*) Hom. XIV in Epist. ad Roman. (Abrégé), Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 198, 199.

(1) Notre véritable destination n'est point pour un monde de poussière. Dieu, qui a placé l'homme si près de lui par la pensée, l'en éloigneroit-il pour toujours à l'heure de la mort ? La tombe engloutiroit-elle tant de vertus sublimes, tant de prières célestes, tant de désirs immortels ? Le génie de l'homme s'étonne des phénomènes les plus simples de la nature, et il auroit imaginé le plus surprenant des phénomènes ? Assis sur les tombeaux des générations antiques, en présence de la fleur qui se flétrit, de l'arbre qui tombe, de l'homme au déclin de ses jours, au milieu des scènes de la mort, comment avons-nous entrevu une vie éternelle ? Un Dieu seul peut nous en avoir instruits, et si, comme le disent les métaphysiciens, toutes les idées nous viennent des sens, quel est donc le sens qui nous a fait penser l'immortalité ? (Aimé Martin, dans Fénelon, *Exist. de Dieu*, pag. 81.)

mortels, ce n'est point le combat, mais c'est la victoire qui nous rend immortels. A la bonne heure, si nous demeurions toujours sous l'empire de la mort, il n'y auroit en nous que mortalité. Qui doit ressusciter après la mort, n'est point, à proprement parler, mortel. Parce que vous aurez rougi ou pâli durant quelques moments, on ne dira pas que la couleur de votre visage soit rouge ou pâle, quand elle ne l'est pas habituellement; ce ne sont là que des accidents passagers. De même, ne nommez point mortel, ce qui ne doit mourir que pour un temps. Il faudroit le dire aussi de ceux qui dorment, puisque dans le sommeil on est sans action. — Mais la mort corrompt et dissout le corps. — Qu'importe? On ne meurt pas pour se corrompre; on ne meurt que pour devenir incorruptible (*).

Il semble que dans les anciennes lois les espérances n'étoient pas réservées à l'avenir, et que les saints personnages recevoient dès la vie présente la récompense de leurs vertus. Toutes les promesses des législateurs paroissent se borner aux biens de la terre. Le Seigneur l'avoit déclaré par la bouche de Moïse : *Si vous aimez le Seigneur votre Dieu, tout vous réussira; il multipliera vos troupeaux; vous ne souffrirez ni langueurs, ni maladies; le ciel ver-*

T. III, Bened.
pag. 285.

Deuter. vii.
13.

(*) Hom. LXXVIII in Joann., Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 504 et 505. Voyez Nicole : *Preuves du dogme de l'immortalité, Essais* tom. II, pag. 20; *Conséquences, ibid.*, tom. I pag. 222.

sera les pluies fécondes sur vos champs; votre vengeance et votre moisson seront abondantes.

Les premiers fidèles, alarmés des persécutions qu'ils avoient à souffrir de la part des Juifs comme des Païens, pouvoient comparer leur situation avec celle des anciens patriarches, et se croire moins bien partagés que ceux-ci ne l'avoient été, comme ayant joui dès la vie présente des promesses dont le chrétien n'espère l'accomplissement qu'après la mort. Pour répondre à l'objection, saint Paul établit que les justes de l'ancien Testament ont eu le même esprit de foi que ceux de la nouvelle alliance: il allègue les paroles de David: *J'ai cru, voilà pourquoi j'ai parlé.* Paroles qui témoignent que ce grand prophète avoit bien d'autres espérances que celles qui se terminent aux biens de la vie présente. Autrement il n'auroit pas dit *j'ai cru*; j'ai eu la foi. La croyance, la foi, se rapportent aux choses que l'on espère, non à celles que l'on voit et que l'on a sous les yeux; on n'a plus besoin de l'attendre. Il n'a donc cru que parce qu'il ne possédoit pas encore réellement, mais parce qu'il espéroit posséder un jour. D'où saint Paul

Pag. 286.

Ps. cxv. 10.

II. Cor. iv. 13.

Hebr. xi. 37.

conclut avec raison que *nous avons le même esprit de foi, ainsi qu'il est écrit.* Quelle a été, en effet, poursuit-il, la vie de ces anciens justes? Vous les voyez, *tous ces hommes, dont le monde n'étoit pas digne, errants dans les déserts et les montagnes, abandonnés, affligés, persécutés.* Où sont les récompenses

qu'ils aient reçues? Aucune sur la terre. Pourtant *tous ces saints sont morts dans la foi, n'ayant point* *ibid.* 38. *reçu les biens qui leur étoient promis, mais les voyant et les saluant comme de loin.* Ils les voyaient des yeux de la foi, qui percent les cieux, et anticipent la jouissance de la possession par la contemplation des vrais biens qui les y attendoient. Dieu ne les leur montrait comme à nous que dans une perspective reculée, pour exercer et soutenir leur courage. Pour les hommes grossiers et charnels, il les attiroit par l'espérance d'autres biens différents de ceux qui s'offroient aux justes d'une vertu plus solide et par avance initiés dans la nouvelle alliance : à ceux-là les biens temporels, la santé, la prospérité de leur famille, l'abondance et les commodités de la vie. Il suffisoit à un peuple rampant sur la terre, des avantages de la terre ; mais des hommes tels qu'un Elie et son disciple ; un Jérémie, un Isaïe, généralement tous les prophètes et tous les justes de l'ancien Testament, c'étoit vers les biens du ciel qu'ils dirigeoient leurs regards et leurs espérances. Aussi l'Apôtre ne parle-t-il que de ceux-ci, dans la longue énumération qu'il fait des adversités dont leur vie tout entière fut traversée, *tous morts dans la foi, sans avoir reçu alors l'effet de la promesse ; Dieu ayant voulu, par* *ibid.* 39. 40. *une faveur particulière, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. (*)*

(*) Hom. III de Verb. Apost. habentes, Morel, Opusc., t. v, p. 326—328.

Nos âmes sont d'un prix tel, qu'il n'est rien qui mérite d'entrer en comparaison avec elles. Cette vérité s'est fait jour à travers les ténèbres dont le paganisme étoit enveloppé. Il n'y a rien, a dit un poète de la Gentilité, qui puisse contre-balancer l'âme (*).

Telle est cette âme humaine; d'un prix en effet si grand que le monde tout entier ne la paieroit pas. *Que serviroit à l'homme de gagner tout le monde*, a dit Jésus-Christ, *s'il vient à perdre son âme* (1)? Elle vaut

Matth. XVI.
28.

(*) *Ad Theodor.*, tom. 1 Bened., pag. 39.

« Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des Esprits; car il conçoit tout cela, et soi-même; et le corps, rien. » (Pascal, *Pensées*, pag. 97. Paris, 1714.)

(1) Cet oracle du Sauveur, qui sert de base à tous les discours sur la nécessité du salut, s'y trouve développé avec force dans plusieurs des sermons de Bourdaloue, dans toutes ses *Pensées* et dans toutes les *Retraites*. Nous proposons pour modèle sur ce sujet particulier, le sermon de Saurin, *sur le prix de l'âme*, dans son troisième volume, depuis la page 32 jusqu'à la fin du discours: « Pour bien concevoir le prix de cette âme, allez l'apprendre dans le ciel; allez l'apprendre dans toutes les économies qui ont précédé le sacrifice de Jésus-Christ. Allez l'apprendre sur le calvaire.... Il falloit que ces âmes fussent bien précieuses, aux yeux de Dieu, puisqu'il les a rachetées par un si grand prix... Si Dieu, si le juste appréciateur des choses à tant estimé nos âmes, les estimerons nous si peu?... Non, après tout ce que nous venons d'entendre, nous ne devons plus trouver une ombre d'exagération dans cette parole de Jésus-Christ: Que servira-t-il à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme? Je ne sais pas précisément comment le Sauveur du monde l'a entendu; mais je sais bien que ces paroles sont véritables, même dans le sens le plus étendu. (L'orateur suppose un homme qui obtiendrait la domination du monde tout entier, et pour toute sa durée, jusqu'à la consommation des

donc mieux que tout l'univers? Aussi, pour la racheter, qu'a fait Jésus-Christ? A-t-il donné en échange une terre, un monde? non; mais son propre sang. *Vous avez été rachetés d'un grand prix;* I. Cor. vi. 20. *ne vous rendez pas esclaves des hommes*, nous dit son apôtre. Prenez donc garde de la perdre, cette âme; car Jésus-Christ ne peut plus mourir une seconde fois pour la racheter encore (*).

Les belles formes d'un corps bien proportionné vous séduisent et vous enchantent. A quoi se réduit cette beauté extérieure? Déchirez l'enveloppe: qu'y a-t-il au-dessous? Sans attendre même que la vieillesse vienne flétrir cette fraîcheur, et faire évanouir tout cet éclat, qu'est-ce autre chose, sinon un sépulcre blanchi; tant il n'y a par-dessous que misère et corruption! La vraie beauté appartient à l'âme; beauté qui l'emporte sur celle du corps, d'autant que le ciel s'élève au-dessus de la terre (**).

siècles, mais en sacrifiant son âme; dans cette hypothèse, éloquemment développée par le prédicateur, à la suite du morceau fameux sur Saladin mourant). Ce qu'un tel conquérant auroit gagné, lui donneroit-il l'échange de ce qu'il vient à perdre? (Par un retour habile sur son auditoire): Mais est-ce là notre cas? Est-il en notre pouvoir de gagner tout le monde? Est-ce à ce prix que nous vendons nos âmes? O honte de la nature humaine! ô lâcheté! etc. »

Tout le reste est de la plus grande force.

(*) *Expos. in ps. XLVIII*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 234, tom. V Bened., pag. 210.

(**) *Ad Theodor.*, tom. I Bened., pag. 22.

Est-ce bien nous que nous aimons ou plutôt ce qui nous entoure? Nous en agissons avec notre âme, comme avec notre femme et nos enfants. Nous disons les aimer; c'est-à-dire que nous nous occupons de leur donner un nombreux domestique, de riches héritages, de pompeux habillements; mais tout cela n'est ni votre femme, ni vos enfants. Ainsi de notre âme: ses langueurs et ses infirmités nous touchent peu; qu'elle soit livrée à la colère, à l'envie, aux illusions de la vaine gloire, à la fougue des passions les plus désordonnées; peu nous importe, pourvu que nous ayons de riches ameublements, et des domestiques qui nous servent. Nous pensons à élever la maison quand elle tombe en ruines (*).

Si quelqu'un vous offroit d'orner les murailles de votre maison de riches tapisseries brodées d'or, mais à la condition de n'avoir pour vêtements que des haillons, pour lit qu'un cilice, y consentiriez-vous? Non; vous ne verriez dans une pareille offre, qu'une insultante dérision. Ce n'est pas un autre, c'est vous-même qui faites, avec votre âme, cet étrange partage. Ce corps, qui en est le domicile, vous l'ornez magnifiquement, et vous ne laissez à votre âme que des haillons et un cilice, vous souffrez qu'elle soit nue et déchirée. Mais c'est le maî-

(*) Pensées du saint, Hom. xxiv in *Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 653 et 654.° Voyez plus bas, l'article *Indifférence pour le salut.*

tre et non la maison qu'il faut parer ; le prince , non la cité qu'il faut revêtir. A la bonne heure, que le lin soit pour votre corps : que la pourpre et le diadème soient pour votre âme. Elle est la souveraine ; ne la faites pas déchoir de son trône. Vous ne vous occupez que des dehors ; et cette âme, pour qui est faite le commandement, vous la réduisez à l'obéissance, vous la mettez sous le joug de mille passions (*).

Nous ne sommes, dans ce monde, que comme des soldats sous la tente. Celui qui n'est que campé ne s'avise pas de se bâtir une maison dans le lieu où il est aujourd'hui, pour n'y être plus demain ; y prétendre établir un domicile, ce seroit donner une bien foible idée de sa fidélité et de son courage. Il n'y est que pour se tenir prêt à combattre. A la bonne heure, quand il sera de retour dans sa patrie, il s'occupera de bâtiment ou de commerce. Que faisons-nous dans le monde, qu'y combattre ? Quand nous serons rendus à la patrie céleste, nous penserons à nous y faire notre établissement, à nous y enrichir. Ou plutôt, le Roi de cet empire a pourvu à ce que nous n'y manquions de rien. Il nous y prépare d'assez abondantes richesses. Ne nous occupons dans la terre de l'exil et de la milice, qu'à nous y faire de bons retranchements contre l'ennemi. Il ne nous

(*) Hom. LXX in *Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, p. 748.

faût ici qu'une tente et point de maison. Vous avez entendu dire que les peuples nomades de Scythie passent leur vie sur des charriots qui les transportent d'un lieu à un autre, sans avoir de domicile fixe. Tel doit être le chrétien; il a bien assez à faire, aux prises comme il est avec les Démons, pour ne s'occuper pas d'un autre intérêt que de celui de se défendre lui-même, ou d'avoir à défendre les autres contre les attaques de ces ennemis du salut. Vous vous construisez de magnifiques habitations, ô mon frère! Est-ce donc pour vous lier à la terre par des chaînes plus pesantes? Vous amassez des trésors que vous cachez soigneusement; est-ce pour attirer l'ennemi par l'appât d'une proie? Vous bâtissez des murailles; est-ce pour vous y emprisonner (*)?

Jésus-Christ, dans l'Évangile, appelle les Phari-
 siens *sépulcres blanchis, pleins au-dedans de corruption et d'iniquité*, et trompant les yeux par de beaux dehors. Combien encore, parmi nous, de ces Pharisiens! On donne tous ses soins à l'extérieur: pureté apparente; au-dedans corruption, iniquité. Tout pour le corps, rien pour l'âme. Soulevez toutes ces consciences; vous y verrez la pourriture et les vers; une infection épouvantable, c'est-à-dire les vices et les désordres les plus honteux. Ce qui

Matth. xxiii.
27.

(*) Hom. lxx in Matth., Morel, Nov. Testam., tom. 1, pag. 749 et 750.

étoit bien déplorable, sans doute, pour les Phari-siens, l'est plus encore pour des chrétiens, dont la grâce de la régénération a fait les temples du Saint-Esprit, les sanctuaires de Dieu lui-même. On relègue, avec grand soin, les sépulcres loin de nos cités. Sépulcres où réside la pourriture du péché, pouvez-vous bien prétendre à la cité céleste (*) ?

Ca, venez, et faites-moi voir que vous êtes véritablement un homme. Vous êtes homme; c'est là le nom de l'espèce; ce n'est pas là ce qui fait la sagesse. Si vous n'agissez pas conséquemment à la raison qui vous fut donnée, à quelle classe vous assignerai-je, à celle de l'homme ou à celle des animaux ? Vous ravissez le bien d'autrui; vous agissez avec fraude et par artifice, débauché, sans pudeur et sans frein, incrédule et fermant les yeux à la lumière; c'est parmi les animaux malfaisants, à côté des loups et des serpents, à côté de la pierre insensible et dure qu'il faut marquer votre place. Encore apprivoise-t-on les plus féroces animaux. Mais vous, rien ne dompte ces passions indociles. Ajoutez que chaque espèce d'animaux malfaisants a son vice qui le caractérise; mais l'homme méchant ne se borne pas à un seul; il les réunit tous. Homme, vous vous dites roi de la nature; mais je ne vois sur

(*) HOM. LXXIV in *Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, pag. 780 et 781.

Gen. 1. 26. votre front ni couronné, ni diadème; où donc est la marque de votre empire? L'Écriture me l'apprend: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Connoissez donc à l'image de qui vous avez été fait, et ne vous ravalez pas à la bassesse des animaux (*).

Pourquoi, dans cette âme humaine, tant de grandeur et de bassesse à la fois? Dieu ne l'a point condamnée à la mort; non, sans doute: elle est immortelle. Mais quel cortège de maux! L'aveuglement, l'ignorance, les chagrins, les soucis rongeurs: pourquoi ce mélange? Dieu l'a voulu ainsi, pour empêcher que le ressouvenir de sa première dignité ne lui fît concevoir de l'orgueil. Car s'il est des hommes qui, malgré ce misérable composé, la qualifient une portion de la substance divine, que n'auroient-ils pas osé dire s'ils n'avoient pas eu à lui reprocher ses bassesses (**)?

Ce corps, formé de la terre, Dieu ne nous l'a pas donné pour que notre âme rampe avec lui sur la terre, mais pour que nous nous l'élevions lui-même vers le ciel. Ce corps n'est, il est vrai, qu'une

(*) *In ps. XLVIII*, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 690 et 691.

(**) *Hom. XI ad popul. Antioch.*, tom. II *Bened.*, pag. 117.

« Ne croyons pas que notre âme soit une portion de la nature divine, comme l'ont rêvé quelques philosophes. Dieu n'est pas un tout qui se partage. L'âme est faite, et tellement faite, qu'elle n'est rien de la nature divine, mais seulement une chose faite à l'image et ressemblance de la nature divine. » (Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, pag. 166.)

matière terrestre; mais il ne tient qu'à moi de le rendre tout céleste. Quel honneur pour l'homme! Quelle auguste prérogative pour son âme! Il est dit de Dieu : *Qu'il fait tout, qu'il change et transfère les choses à son gré*; il a donné à l'homme un pouvoir égal au sien. *C'est moi*, nous dit-il, *qui ai fait le ciel et la terre*. O homme, tu peux, toi aussi, transporter le ciel sur la terre! Je t'ai fait un corps brillant de beauté; achève l'ouvrage en parant ton âme de vertus. J'ai dit, au premier des jours : *Que la terre produise de l'herbe et toutes sortes d'arbres fruitiers*; commande à ta chair, toute terrestre qu'elle est, de produire des fruits; et elle obéira à ton commandement. C'est moi qui fais les orages et les tempêtes; j'ai créé les vents et ce dragon, dont je me joue, dans ma toute-puissance. Ce dragon, c'est le Démon. Nous pouvons, mes frères, prendre sur lui l'empire, le vaincre et nous jouer de ses fureurs, comme on fait des résistances d'un timide passereau. Je fais luire mon soleil sur les bons et sur les méchants : imite-moi, dit le Seigneur, en faisant du bien à tes amis et à tes ennemis. J'ai allumé, à la voûte du firmament, ces astres qui répandent la lumière; à mon exemple, fais luire le flambeau de la vérité aux yeux de ceux qui sont dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance. Connoître Dieu est un bien plus grand que celui de voir le soleil. S'il est hors de ta puissance de créer un

Dan. II. 21.

Amos. v. 8.

Gen. II. 11.

homme ; tu peux du moins le rendre juste et agréable aux yeux de son créateur (*).

Le saint docteur a tracé, dans un de ses discours, l'analyse de toute sa doctrine sur l'immortalité de l'âme et des conséquences qui en dérivent.

Ne pensons pas que tout se termine à ce cercle étroit de la vie ; mais croyons qu'il y aura un jugement où chacun recevra la récompense ou la punition de ses œuvres. Vérité si manifeste, si incontestable, que tous les hommes, Juifs, hérétiques, n'importe, en tombent d'accord. S'ils n'ont pas tous une idée saine de la résurrection, du moins tous s'accordent sur un jugement à venir, sur des châtimens réservés aux coupables, sur l'existence d'un tribunal qui prononcera sur les destinées futures, en raison de la conduite que l'on aura tenue. Eh ! s'il n'en étoit pas ainsi, pourquoi ce beau ciel que Dieu a déployé par-dessus nos têtes ? pourquoi auroit-il créé les abîmes des mers et le fluide de l'air pour les besoins de l'homme ? pourquoi, en un mot, cette Providence si libérale, si, après nous avoir comblés de tant de biens, il devoit nous abandonner à l'instant du trépas ? Combien d'hommes, après avoir vécu dans l'exercice

(*) Hom. xv in 1 ad *Timoth.* Morel, *Nov. Testam.*, tom. vi, pag. 514, 515 ; tom. xi *Bened.*, pag. 640, 641.

de la vertu et dans des traverses continuelles, ont quitté la vie sans avoir connu un seul moment de bonheur ! D'un autre côté, combien aussi meurent souillés de crimes, chargés de rapines, riches des dépouilles de la veuve et de l'orphelin, après avoir vécu jusqu'au dernier moment dans l'opulence et les délices, dans l'absence de tous les maux ! Quand donc les premiers recevront-ils la récompense de leur vertu, les autres l'expiation de leurs crimes, si la mort vient les anéantir tout entiers ? S'il existe un Dieu, comme il n'est pas possible d'en douter, c'est une conséquence nécessaire qu'il soit juste. Or, s'il est juste, il est également impossible de nier qu'il ne doive traiter les uns et les autres selon leurs mérites. Si donc, ce n'est point dans la vie présente que les justes auront été récompensés, ni les méchants punis, il est évident qu'il reste après la mort un autre temps où la justice s'exercera à l'égard de tous (*).

(*) *Videsis eclog, de anima, de providentia, de futuro judicio*, tom. XII Bened., pag. 485, 496 : 618. Les sermons de Massillon, *Carême*, tom. I, pag. 209, 221 ; Le Chapelain, *Serm.*, tom. V, pag. 207 et suiv. ; Molinier, *Serm. choisis*, tom. XIV, pag. 133. L'ancien évêque de Senez, *Serm.*, tom. I, pag. 166.

ARTICLE IV.

Du culte qui est dû à Dieu.

« Cet Être suprême, que nous nommons Dieu, ne peut, dit Fénelon, avoir créé les êtres intelligents pour lui, qu'en voulant que ces êtres emploient leur intelligence à le connoître et à l'admirer; et leur volonté à l'aimer et à lui obéir....

« Nous ne saurions douter que les hommes ne connoissent Dieu, et que plusieurs d'entre eux ne l'aiment ou du moins ne désirent de l'aimer; il est donc plus clair que le jour, que Dieu a voulu se faire connoître et se faire aimer; car si Dieu n'avoit pas voulu nous communiquer sa connoissance et son amour, nous ne pourrions jamais ni le connoître, ni l'aimer. Je demande pourquoi est-ce que Dieu nous a donné cette capacité de le connoître et de l'aimer? Il est manifeste que c'est le plus précieux de tous ses dons. Nous l'a-t-il accordé d'une manière aveugle et sans raison, par pur hasard, sans vouloir que nous en fissions aucun usage? Il nous a donné des yeux corporels, pour voir la lumière du jour. Croirions-nous qu'il nous a donné les yeux de l'esprit, qui sont capables de connoître son éternelle vérité, sans vouloir qu'elle soit connue de nous (1)? Aussi n'a-t-il jamais existé aucun peuple dans le monde, qui n'ait eu

(1) *Lettres sur la relig. et la métaphys.*, tom. iv, pag. 356—367, édit. Boullage. Paris, 1821.

un culte, une religion. Si l'homme, sans la religion est une énigme, la Divinité sans culte est une chimère.

Dieu a fait l'homme tout entier; il ne l'a fait que pour lui. C'est donc un devoir pour l'homme d'honorer Dieu par toutes les parties de son être. Son âme lui doit son hommage; son corps seroit-il dispensé de lui présenter le sien (1).

Si nous étions de purs esprits, notre religion seroit comme celle des Anges, tout intérieure; mais nous sommes des esprits unis à des corps; chaque partie de nous-mêmes doit honorer Dieu à sa manière (2).

Ce qu'on nomme religion, demande des signes extérieurs qui accompagnent le culte intérieur. Ces signes extérieurs sont des assemblées, des pasteurs qui y président, une subordination, des prières communes, des cérémonies. Il faut à la foiblesse, des exemples qui la soutiennent; à la simplicité, une pompe solennelle qui élève ses pensées; à l'ignorance, des rites extérieurs qui gravent dans la mémoire les instructions religieuses. L'apôtre saint Paul demande que la confession publique

(1) D. Jamin, *Pensées théolog.*, pag. 39; Abbadie, *Traité de la vérité de la relig. chrét.* tom. 1, pag. 154, 155.

(2) L'évêque de Langres (cardinal de La Luzerne): « Un culte purement intérieur ne convient point à cette vie: il est réservé aux bienheureux qui, dégagés des sens, fixent leurs regards sur le soleil de justice. Leurs hommages passent immédiatement de leurs cœurs à l'Éternel: c'est la religion du ciel; mais il faut à la religion de la terre des signes sensibles, qui l'empêchent de s'ancantir ou de s'égarer. » (*Instruct. pastor.*, p. 67, et il cite, dans ses notes, saint Jean Chrysostôme; L'abbé Clément, *sur le culte chrétien, Carême*, tom. II, pag. 142; Cambacérés, *Serm.*, tom. I, pag. 177.)

manifeste la foi intérieure. Il ne suffit pas de croire et d'aimer; il faut confesser de bouche (1).

Cependant ces cérémonies, tout ce spectacle du culte extérieur, quelque nécessaires qu'ils soient à la religion, ne sont pas la religion: ils en sont, pour ainsi dire, le corps; mais il y faut l'âme qui vivifie. Ils sont la figure et l'expression du culte intérieur: si l'intérieur même n'est religieux, l'extérieur ne figurant, n'exprimant plus rien de réel, devient inutile (2). Dieu, qui est *Esprit*, veut être adoré en *Esprit et en vérité*. La nécessité et les conditions du vrai culte ont pour base et pour règle les divines perfections de Dieu. « L'adoration religieuse consistera donc à reconnoître en Dieu la plus haute souveraineté, et en nous la plus profonde dépendance (3); » sentiment qui se manifeste par la prière, par l'amour et par la crainte, par tous les hommages de la reconnoissance, surtout par l'obéissance sans bornes à tous les commandements de sa loi (4).

Obéissons à Dieu dans tout ce qu'il nous commande. Écoutons sa parole avec une entière soumission, dans les choses mêmes qui semblent le plus

(1) *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem.* (Rom. x. 10.)

(2) Fénelon, *supr.*, pag. 423—420; saint François de Sales, Massillon, *Du véritable culte, Carême*, tom. 11, pag. 389 et suiv.

(3) Bossuet, *sur le culte dû à l'Être suprême, Sermon*, tom. v, pag. 207.

(4) « L'Être infiniment parfait nous a créés pour lui; c'est-à-dire, afin que nous soyons occupés de son admiration, de sa louange et de son amour. » (Fénelon, *supr.*, pag. 414. « L'adoration, en esprit et en vérité, renferme l'obéissance à tous les préceptes. » (Nicolle, *Essais*, tom. v, pag. 190—195.)

contredire notre raison et notre intelligence. Donnons aux mystères qu'il nous propose une pleine confiance, sans nous arrêter au témoignage de nos sens, nous attachant à sa seule parole. Nos sens nous trompent aisément; sa parole, jamais. Il nous dit : *Ceci est mon corps*. Soumettons-nous; croyons, voyons le présent par les yeux de la foi. Jésus-Christ nous a donné dans ses sacrements rien qui apparaisse à nos sens. Tout est spirituel, jusque dans les apparences extérieures qui se montrent à nos sens. Dans le baptême, par exemple, l'eau, élément sensible et spirituel, nous confère une grâce spirituelle, c'est-à-dire, qui agit sur l'âme par la régénération et le renouvellement qu'elle imprime. Si vous étiez sans corps; il vous auroit fait parvenir ces dons sous une forme incorporelle, sans intermédiaire et sans voile; mais tenant du Créateur une âme unie à un corps, les dons spirituels que sa bonté nous dispense, nous parviennent par l'entremise des sens (*).

Qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai aussi en présence de mon père. En confessant Jésus-Christ devant les hommes, vous reconnoissez que vous ne pouvez rien faire pour Dieu; mais quand Jésus-Christ vous reconnoîtra devant Dieu son père, ce sera pour vous décerner une félicité immortelle. En

T. VI Bened.
Pag. 787.

(**) Hom. CLXXII in *Matth.* L'évêque de Langres, notes de son *Instruct. dogmat. sur la relig.*, note 280, pag. CXXVIII.

le renonçant devant les hommes, quel mal lui pouvez-vous faire? pas le moindre. Mais qu'il vous désavoue en présence de Dieu son père, sa bouche vous condamne à un supplice éternel. Dans cette alternative, est-il une âme assez ennemie d'elle-même pour ne pas désirer que Jésus-Christ lui rende un témoignage favorable? Il est beau, il est glorieux de rendre témoignage à Jésus-Christ, mais recevoir celui de Jésus-Christ, est-il une plus belle gloire? Jésus-Christ, par ces paroles, confond les chrétiens lâches et infidèles qui, dans une persécution, diroient : En confessant ma foi publiquement, j'aurai à souffrir, j'y renoncerai à l'extérieur, sauf à la conserver dans mon cœur. Ce n'est pas là ce que vous dit Jésus-Christ: *Devant les hommes*, l'entendez vous? Non pas simplement dans le cœur. Qui ne le confesse pas devant les hommes, peu importe ce qu'il croie au fond de lui-même; et qui nie de bouche, ne croit guère dans son cœur. Le christianisme a son principe, sa racine dans le cœur. C'est de la racine de l'arbre que proviennent ou des branches, ou des feuilles (1). Qu'il ne s'en montre pas, vous prononcez sans nulle difficulté que la racine est desséchée dans la terre. Image naturelle de la foi qui est vivante dans un cœur, elle se manifeste au-dehors

(1) « C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles; c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues. » (Bourdaloue, sur les œuvres de la foi, Dominic., tom. II, pag. 238.)

par la confession des œuvres : que les œuvres n'en présentent point le caractère, concluez avec certitude que la foi est desséchée dans le cœur. *On croit de cœur pour être justifié*, nous dit l'Apôtre, *et on confesse de bouche pour être sauvé*. Il est impossible de séparer l'un de l'autre. (1). Il seroit inutile de confesser de bouche, si l'on ne croyoit de cœur ; il ne sert pas davantage de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche. S'il suffisoit de croire de cœur, sans être tenu de confesser de bouche, l'hypocrisie cesseroit d'être un crime, et l'infidèle qui ne croit pas pourroit impunément se couvrir du masque de chrétien. Si Jésus-Christ veut bien se contenter de la connoissance qu'il a de vos dispositions secrètes sans exiger la profession publique de vos sentiments ; à la bonne heure, démentez votre foi par vos œuvres. Autrement, s'il ne vous suffit pas, pour obtenir grâce, que Jésus-Christ vous connoisse, il ne lui suffira pas à lui-même que vous ayez cru. Si vous n'aviez besoin que d'un cœur pour croire à Jésus-Christ, il ne vous auroit donné qu'un cœur ; il ne vous auroit pas donné une bouche (*) (2).

(1) L'abbé Clément, *sur la foi, Carême*, tom. II, pag. 111.

(*) *Opus imperfect. in Matth.*, Hom. XXI, tom. VI Bened., pag. 112.

(2) « Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher ? » (Bourdaloue, *sur les œuvres de la foi, Dominic.*, tom. II, pag. 341.)

HOMELIE XX sur l'Épître aux Romains.

T. IX. Bened.
Pag. 656.

Je vous conjure, mes frères, par cette miséricorde qui vous a distingués dans la masse des Juifs et des Gentils, pour vous appeler à la foi, de vous conduire comme une offrande vivante, sainte et pure, agréable à ses yeux, et la seule qui puisse l'honorer. (Chap. XII, vers. 1.) (1)

Saint Paul avoit développé avec étendue les preuves de la bonté de Dieu, de son ineffable Providence, de son infinie miséricorde, si fort supérieure à toutes nos conceptions humaines; il y revient encore pour exciter de plus en plus dans les cœurs le sentiment de la reconnoissance, et engager les fidèles à qui il s'adresse, de répondre par leur conduite à de si magnifiques bienfaits. Il ne dédaigne pas lui, un apôtre comblé de tant de grâces, de descendre à la supplication : *Je vous conjure*. Ne vous étonnez point qu'après avoir tracé, comme il vient de le faire, le tableau des miséricordes de son maître, il s'en rapproche par un langage plus affectueux. Je vous conjure par cette miséricorde qui vous a sauvés. On rougiroit parmi les hommes de refuser une grâce à celui de qui l'on auroit reçu beaucoup. Ne refusons pas à Dieu ce qu'il nous demande au nom des bienfaits dont il nous a prévenus. Eh ! que demande-t-il ? *Que vous lui offriez vos corps*

(1) Traduction de M. de Noé, évêque de Lescar.

comme autant d'hosties vivantes, saintes et agréables à ses yeux, pour lui rendre un culte raisonnable et spirituel. N'entendez point par ce mot d'hosties, les victimes sanglantes dont on rougissoit les autels dans les anciens sacrifices. De peur que l'on ne s'y méprenne, l'Apôtre ajoute *des hosties vivantes*. Pour distinguer mieux encore le culte que Dieu demande, il le caractérise par ces paroles : Des hosties saintes, les seules agréables à Dieu, c'est-à-dire, un dévouement absolu à sa volonté sainte (1). Culte en effet bien supérieur à celui des Juifs, tout charnel, et qui ne pouvait plaire au Seigneur. *Qui a recherché les sacrifices de vos mains ?* avoit-il demandé déjà par la bouche d'Isaïe. Aussi combien de fois ne les avoit-il pas formellement rejetés ? Le seul qu'il ne rejetât point, et qu'il admettoit, au contraire, c'est celui dont il est ici parlé, le même dont le psalmiste avoit dit : *Le sacrifice de louange m'honorera*, et ailleurs : *Je louerai le nom de Dieu par des cantiques de louanges*, qui lui deviendront *plus agréables que l'immolation d'un jeune taureau*. Isa. 1. 12.

Bien loin d'agréer ces sortes de sacrifices, Dieu les réprouve (2) : *Mangerai-je la chair des taureaux*, Ps. XLIX. 23.
Ps. XXXIX. 32.

(1) Commentaire éloquent de ces paroles, dans le sermon du P. de La Rue, sur le bon usage des maladies, Carême, tom. III, pag. 285.

(2) « On observoit avec soin les cérémonies légales ; mais on ne songeoit pas à purifier son intérieur, et se faisant en quelque sorte un rempart des cérémonies de la loi contre ses préceptes moraux, on se croyoit autorisé à

et boirai-je le sang des boucs? ajoutant : *Offrez à Dieu un sacrifice d'actions de grâces, et rendez vos vœux au Très-Haut.* C'est dans cet esprit que sont conçues les paroles de l'Apôtre : *offrez vos corps à Dieu comme une hostie vivante.* Pour cela que faut-il faire? Que vos sens immolent leurs convoitises; que vos yeux s'éloignent de tous les objets capables d'alarmer la pudeur : c'est là le sacrifice qui leur est ordonné; que votre langue s'abstienne de toute parole deshonnête; que vos mains ne se prêtent à aucun ministère dont vous ayez à rougir : voilà les victimes et l'holocauste que Dieu demande. Ce n'est là encore que la moitié : A la fuite du mal ajoutez la pratique du bien : que vos mains ne s'ouvrent que pour faire l'aumône, votre bouche que pour bénir, vos oreilles que pour entendre la parole du salut. Ce sont là les prémices agréables au Seigneur; celles qui sont pures à ses yeux, et non pas celles qui, comme parle le prophète, ressemblent aux festins des funérailles, lesquelles rendent impurs ceux qui y participent. Les sacrifices du Juif donnoient la mort aux victimes qu'ils offroient; les nôtres donnent la vie. Ce n'est que par la mortification de nos sens que nous acquérons la vie. Nouveau genre d'immolation que la nouvelle alliance a fait connoître au monde. Le

Pag. 657.

Osc. ix. 4.

violer les commandements quand on avoit exactement observé les pratiques. » (M. l'évêque de Langres, *Instruct. dogmat.*, 3^e part., pag. 70; Massillon, *Du véritable culte, Carême*, tom. II, pag. 397.)

feu qui les consume est également d'une espèce nouvelle. Il ne faut point à celui-là de matière palpable sur laquelle s'exerce son activité. Il s'entretient de lui-même; et, bien loin de dévorer les substances qui lui sont soumises, il les vivifie (*).

Autant Jésus-Christ l'emporte sur Aaron, le sacrifice de la nouvelle alliance sur le sacrifice lévi-

T. XII Bened.
Pag. 124.

tique, autant le chrétien doit l'emporter sur le Juif par la pureté de son culte. Ce n'est point à la terre, mais à une région bien supérieure, qu'appartiennent et la victime qui s'offre sur nos autels, et le prêtre qui l'immole, et le sacrifice qui s'y consomme. Ayons donc l'attention de n'y déposer que des of-

frandes qui soient dignes d'un aussi auguste sacrifice. Il n'est plus là question de chair d'animaux égorgés, de sang et de la graisse des victimes. Tout cela a

Pag. 115.

disparu; et, à sa place, un culte raisonnable nous a été donné. Quel est-il? le culte qui est offert par l'esprit et par le cœur. *Dieu est Esprit*, nous dit

Joann. II. 24.

l'évangéliste, *et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité*. A quoi il ne faut ni corps, ni instruments, ni lieu déterminé. Ce que Dieu demande, c'est la tempérance, c'est la charité envers les pauvres, la résignation dans les maux, la douceur et la patience. *Offrez*, nous dit David, *des*

Ps. IV. 6.

(*) Hom. xx in *Epist. ad Rom.*, tom. ix Bened., pag. 656, 657; Morel, *Nov. Testam.*, tom. iv, pag. 288—292.

- Ps. XLIX. 14. *sacrifices de justice au Seigneur.* Je vous offrirai, Seigneur, un sacrifice de louanges! Le sacrifice agréable à ses yeux, c'est un cœur humilié. La seule chose qu'il veuille de vous, c'est votre obéissance.
- Ps. L.
- Hebr. x. 8. « Vous avez repoussé les holocaustes qui vous étoient » offerts pour les péchés. J'ai dit alors : Me voici dis- » posé à faire votre volonté ». Ailleurs, vous l'en- » tendez dire par la bouche de ses prophètes : « Pour- » quoi venez-vous brûler sur mon autel l'encens de » Saba? Loin de moi le bruit tumultueux de vos » cantiques; je n'écouterai point les airs que vous » chanterez sur la lyre. Le sacrifice que je demande, » c'est la miséricorde ». Voilà les victimes qui seules apaisent le courroux céleste. Il y avoit donc bien long-temps que le Seigneur avoit déclaré n'en plus vouloir; bien long-temps qu'aux sacrifices judaïques il avoit substitué celui de la nouvelle alliance. Ceux-là, pour les acquitter, il faut de l'or, de la richesse, et tous n'en ont pas; le nouveau ne demande que les vertueux sentiments du cœur; et il n'est personne qui n'en soit capable. La même supériorité qu'il y a entre l'homme et cet agneau que vous immolez, existe entre les antiques sacrifices et celui que je réclame en l'honneur de Dieu. C'est vous, votre âme, votre vie tout entière que vous lui offrez pour victime, sans parler des autres holocaustes non moins agréables à ses yeux, tels que les corps de nos saints martyrs où tout est saint, et l'âme et

le corps, d'où s'épand un parfum délicieux. Il ne tient qu'à vous de lui offrir encore ce sacrifice. Il n'est pas besoin de livrer votre chair aux flammes; vous en avez d'autres à votre disposition, à savoir la flamme d'une pauvreté volontaire, la flamme de la tribulation. Maître de vivre dans la mollesse et dans l'abondance, ou de mortifier votre chair par l'abstinence et le travail, vous l'êtes, par cela seul, de déterminer votre holocauste: mortifiez, crucifiez votre chair, et vous aurez droit à la palme qui couronne nos martyrs; armez-vous contre vous-même du glaive de la pénitence. Ne vous laissez point prendre à l'amorce de la cupidité; étouffez-là dans les premières étincelles. Combattez flamme par flamme, celle des passions par celle de l'Esprit-Saint. Glorieux sacrifice où il ne faut d'autre ministre que vous-même. Autrefois on voyoit le feu du ciel descendre sur la victime et la consumer; aujourd'hui le même prodige peut se renouveler et d'une manière plus merveilleuse encore, non pas en consumant les offrandes et les réduisant en cendres, mais en les transportant dans le ciel (*).

Le culte que la raison seule nous prescrit en l'honneur de Dieu, en quoi consiste-t-il? Dans l'assujettissement de l'esprit, dans la conformité des mœurs

(*) Hom. XI in *Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 808, 809.

à la vie de notre Seigneur. On exige de celui qui sert dans la maison de Dieu une vie plus pure, et l'on a raison. Par le même principe tout chrétien est tenu de régler ses mœurs comme étant tous ministres et prêtres de Jésus-Christ ; en lui offrant chaque jour l'hommage de ses biens ; en lui consacrant nos corps, en déposant sur son autel les vertus de l'âme, la douceur, la patience, la résignation. Tel est le sacrifice qu'il demande de vous, et qui constitue le culte spirituel qui lui est dû (*).

HOMÉLIE XXXIII *sur l'Évangile de saint Jean.*
(Chap. IV, vers. 21.).

(Extraits abrégés.)

T. VIII Bened.
Pag. 189.

Nécessité de la foi. Dangers qui menacent une téméraire curiosité. S'attacher à la foi comme à l'ancre du salut.

Pag. 190.

La Samaritaine à Jésus : *Comment vous autres dites-vous que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer ?* Et Jésus-Christ répondit : *Femme, croyez-moi : le temps est venu que vous n'adorerez plus le Père, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem. Vérité importante, que le Sauveur n'avoit pas encore révélée à aucun de ses disciples. La Samari-*

(*) Hom. xx in *Epist. ad Roman.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 291.

tainé prétendoit que son culte valoit mieux que celui des Juifs, et s'appuyoit de l'autorité de ses pères. Jésus-Christ ne s'arrête pas à discuter l'objection. Il tranche la difficulté en déclarant que le moment étoit venu où *les vrais adorateurs adoreroient le Père* Vers 23. *en esprit et en vérité.* Par ce mot *les vrais adorateurs*, Pag. 191. il donne l'exclusion également aux Juifs et aux Samaritains, indiquant un nouveau culte qui ne renfermeroit pas, comme celui des Samaritains, la Divinité dans un lieu circonscrit, et ne se borneroit pas, comme celui des Juifs, à des sacrifices d'animaux et à des cérémonies légales, mais rendroit à Dieu l'hommage véritable de l'esprit et du cœur, celui que l'apôtre désigne par ces mots : *Dieu que* Rom. I. 9. *je sers par le culte intérieur de mon esprit; dans l'Évangile de son Fils*, et encore : *Je vous conjure, mes* Ibid. XII. 1. *frères, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante et agréable.* Dieu, étant *Esprit*, veut un culte tout spirituel, qui l'honore par la partie de notre être qui se rapproche de sa divine Essence; à savoir, par la pureté de notre esprit et de notre âme, par opposition à celui de la synagogue, où l'on ne s'occupoit que de purifier le corps sans songer à l'âme. Ce que vous devez désormais offrir au Seigneur, ce n'est plus la chair des boucs et des agneaux; l'holocauste qu'il demande, c'est vous; c'est là offrir une hostie vivante et sacrifier en vérité.

Ce qui avoit précédé n'étoit qu'en figures, comme

la circoncision , les victimes , l'encens. Aux ombres de la loi ancienne, la loi nouvelle a substitué la vérité. La circoncision qu'elle vient établir, ce n'est point celle de la chair ; mais celle du cœur, celle des affections dérégées, celle de la concupiscence, se crucifiant, s'immolant soi-même.

La Samaritaine ne comprend rien encore à ce langage. Son esprit, enveloppé dans son culte charnel, ne peut s'élever tout d'un coup si haut ; elle hésite, elle doute ; elle dit : *Je sais que le Messie, c'est-à-dire le Christ, doit venir.* Jésus lui répond : *C'est moi-même qui vous parle.* Mais d'où les Samaritains attendoient-ils donc le Messie, eux, qui ne recevoient que Moïse ? Qui leur avoit appris que le Christ devoit venir ? Moïse, lui-même, dès le commencement et dans la suite de son histoire, les oracles des patriarches, qui tous prédisoient l'avènement du Christ.

Pourquoi donc, m'allez-vous dire, Jésus-Christ ne les rappelle-t-il pas à cette femme de Samarie, quand il a cité à Nicodème le serpent d'airain, à Nathanaël les prophéties ? La raison de cette différence, c'est que ceux-ci étoient des hommes versés dans la connoissance des saintes Écritures ; et que cette femme, simple, sans instruction, ne lui demandoit pas une science qui n'auroit pu lui paroître que vaine et à contre-temps. Jésus-Christ saura bien se faire connoître à elle sans tous ces

moyens, et l'attirer par sa seule grâce. Les Juifs s'étoient souvent rassemblés près de lui pour lui dire : *Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-le nous.* Il ne s'empressoit pas de satisfaire à une curiosité captieuse, dont il pénétrait bien le motif. S'ils n'avoient voulu que s'instruire, ils ne manquoient assurément pas de lumières. Sa doctrine, les Écritures, ses miracles leur en fournissoient assez. Ce n'étoit point dans de semblables dispositions que la Samaritaine interrogeoit le Sauveur. Elle lui parle avec simplicité, avec une franchise naïve, comme la suite le fit bien voir; puisque, après l'avoir entendu, elle crut, et engagea les autres à croire, unissant le zèle à la foi.

Joann. x. 14

Pag. 192.

Exhortation. Condescendance de Jésus-Christ envers cette femme de Samarie. Témoignage de l'humilité du Sauveur. Éloge de cette vertu. Vanité des richesses. Le saint docteur recommande l'aumône (*).

(*) Hom. xxxiiii in Joann., Morel, *Nov. Testam.*, Homel. xxxii, t. II, pag. 204 — 210.

HOMÉLIE XXV sur saint Matthieu. (Chap. VIII,
vers. 4.)

(Extraits.)

T. VII Bened.
pag. 308.

Jésus-Christ, après avoir guéri le lépreux, lui dit : *Allez vous montrer au prêtre, et offrez le don prescrit par Moïse, afin que ce leur soit un témoignage.* En même temps il défendoit à ce lépreux de publier le miracle de sa guérison. Étoit-ce par la crainte que les prêtres, à qui il le renvoyoit, ne le démentissent après un plus sérieux examen? Une telle pensée choqueroit également et la raison et la vérité, puisque la guérison étoit telle qu'il ne pouvoit rester aucun doute sur son intégrité. L'unique intention du Sauveur fut de manifester combien il étoit loin de tout sentiment humain, de vaine gloire et de retour sur lui-même. Il savoit bien que sa défense ne l'empêcheroit pas de la publier en tous lieux. Ailleurs, nous le voyons, dans une semblable circonstance, ordonner au malade qu'il guérit, d'en répandre la nouvelle. Pourquoi donc cette apparente contradiction dans sa conduite? Dans l'un et l'autre de ces deux événements, il nous donne une leçon également utile : dans le premier, il nous avertit de nous tenir en garde contre la vaine gloire et l'ostentation ; dans le second, de témoigner à Dieu notre reconnoissance pour les

Pag. 309.

Joann. XI. 14.

bienfaits que nous en recevons, et de l'exprimer par les chants de la louange. Il n'ignore pas combien les hommes les plus empressés à recourir au Seigneur, dans les accidents fâcheux qui leur arrivent, sont prompts à l'oublier après le danger passé. C'est pour cela qu'il recommande au possédé qu'il a guéri de rendre gloire à Dieu. Il en fait un devoir égal à ceux qui sont malades comme à ceux qui se portent bien. Pourquoi donc ordonner ici à ce lépreux d'aller se montrer au prêtre et d'offrir son présent ? Par respect pour la loi qui le prescrivait. Jésus-Christ ne s'astreint pas toujours à en suivre les ordonnances; tantôt il y obéit, tantôt il l'omet, afin, d'une part, de préparer les hommes à l'établissement de la loi nouvelle, et, de l'autre, de répondre aux calomnies de ses ennemis, et de ménager la foiblesse du peuple juif. Ne nous étonnons point de voir le Sauveur user d'abord de ce tempérament, puisque ses Apôtres ont suivi le même principe. Chargés par leur divin maître de prêcher aux Gentils et de répandre son Evangile par tout l'univers, pour lui substituer une loi nouvelle, vous les voyez dans le livre des Actes, imiter la conduite de Jésus-Christ, tantôt en accomplissant la loi, tantôt en s'en dispensant.

Ne perdons jamais de vue ce double précepte de Pag, 310. la loi : de nous rendre utiles au prochain dans tout ce qui dépend de nous, et de rendre à Dieu de continuelles actions de grâces. N'y auroit-il pas une cri-

minelle ingratitude de notre part , quand il ne cesse de nous combler de ses bienfaits , de ne pas lui en témoigner notre reconnoissance , au moins par nos paroles et nos cantiques , ne seroit-ce que pour le fruit que nous en devons recueillir ? Ce n'est pas lui qui a besoin de nos hommages , c'est nous qui avons besoin de son assistance. Le culte est pour nous tout à la fois un devoir et un avantage ; en nous ramenant sans cesse à Dieu , il nous pénètre de son amour , nous attache à ses commandements , nous excite à les observer. Aussi l'Apôtre nous donne-t-il cet important avis : *Soyez reconnaissants*. En se souvenant des bienfaits de Dieu , on se les assure ; et la continue action de grâces est la garde fidèle de toutes les grâces (1).

Coloss. III. 15.

Notre culte est tout entier un culte d'action de grâces. Tel est l'esprit des augustes mystères que nous célébrons dans chacune de nos assemblées , sous le nom d'Eucharistie ; mystères , sources de sa-

(1) « Ce n'est pas pour sa gloire qu'il exige nos adorations. Au sein de l'éternelle béatitude , quel bien Dieu peut-il retirer de nos hommages ? C'est nous qui avons besoin d'être reconnoissants de ses bienfaits , soumis à sa puissance , fidèles à ses préceptes. Rendons grâces à l'infinie miséricorde qui daigne recevoir nos vœux , nous les prescrire , nous en tracer la forme , y attacher ses dons , établir entre elle et nous une communication continue de sollicitations et de grâces , de prières et de bienfaits ; et par les adorations que nous lui rendons sur la terre , nous préparer et nous conduire au bonheur de l'adorer éternellement dans le ciel. » (M l'évêque de Langres (cardinal de La Luzerne), *Instruct. dogmat. sur la relig.*, 3^e part. , *Culte* , pag. 66 , édit. in-4^o.)

lut, où nous retraçons les bienfaits sans nombre que la charité divine nous a dispensés, et qui nous entretiennent dans un sentiment continuel de reconnaissance. Qu'un Dieu ait daigné naître d'une vierge pour le salut des hommes, quelle merveille ! L'évangéliste qui la raconte, exprime son étonnement et son admiration par ce mot : *Hoc autem totum factum est.* C'est là la plénitude des prodiges. Que le même Dieu consente à s'immoler pour eux, n'est-ce pas là quelque chose de plus surprenant encore... Matth. 1. 22.
 Le miracle de sa naissance combla tous les vœux du ciel et de la terre; que dirons-nous de ce qu'il a bien voulu être crucifié; qu'il a répandu son sang pour nous, et qu'il s'est donné à nous pour être la nourriture de nos âmes, dans son banquet eucharistique (1)? Rendons-lui donc de continuelles actions de grâces; que l'hymne de la reconnaissance commence et tous nos discours et toutes nos actions. Rendons lui grâces non-seulement pour nous-mêmes, mais pour les autres. Ce sentiment est le lien de la charité. Avec lui, elle n'est plus un vain nom; avec lui, plus de cette basse envie qui voit d'un œil chagrin le bien qui vous est fait : on vous pardonne d'être heureux quand vous êtes le premier à remercier Dieu de ce que les autres le sont. Telle est l'in-

(1) *Nam si nasci totum vocatur, crucifigi, et sanguinem pro nobis effundere, et se ipsum dare in cibum et convivium spirituale, quo nomine appellandum?*

tention dans laquelle le prêtre, immolant la victime sainte, l'offre pour le monde tout entier, pour ceux qui vécutent avant nous, pour tous ceux qui vivent avec nous, et pour tous ceux qui viendront après nous. Animés de cet esprit, nous ne tenons plus à la terre, nous devenons les habitants du ciel, associés à la nature des Esprits célestes. Les Anges, dans le ciel, unissent leurs cœurs pour remercier ensemble le Seigneur des biens qu'il nous fait, en chantant :
LUC. II. 14. *Gloire à Dieu, au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes chéris de Dieu.*

Voyez l'apôtre saint Paul : pas une de ses épîtres qui ne contienne l'expression de la reconnoissance, au nom de tout le genre humain. A son exemple, remercions le Seigneur, et pour nous et pour les autres, pour chaque bienfait, quelle qu'en soit la valeur : peu ou beaucoup, n'importe, tout est grand venant de la main de Dieu.

Pour ne point parler des bienfaits sans nombre que nous avons reçus de la miséricorde divine, que dirai-je du seul bienfait de la divine incarnation ? Que pouvoit-elle faire de plus que de nous donner son fils unique ? Elle l'a sacrifié, à qui ? à ses ennemis. Non contente de nous le donner une fois, elle en fait notre nourriture spirituelle. Nul sacrifice ne lui coûte pour nous témoigner son amour ; elle nous comble de ses dons, et veut bien encore diriger les mouvements de notre reconnoissance. Parce qu'elle

sait trop combien nous sommes portés naturellement à oublier les bienfaits, elle se substitue à notre place, et fait pour nous ce que nous devons faire nous-mêmes. C'étoit pour exciter la nation juive à la reconnaissance due au Seigneur, pour tant de faveurs signalées, qu'étaient instituées les fêtes attachées à certains lieux, à certaines époques, qui en devoient être la commémoration. De même parmi nous, grâces à l'institution du sacrifice perpétuel de la nouvelle alliance, où nous lui offrons, par son propre fils, de continuelles actions de grâces. Jamais on ne s'appliqua à épurer l'homme, à le perfectionner, à le rendre en tout agréable aux yeux du Seigneur, comme l'a fait notre divin législateur (1). Il nous fait même du bien malgré nous, et nous assiste de mille manières que nous ne connoissons pas. En voulez-vous un témoignage, choisi, non parmi des individus obscurs, mais dans l'histoire de l'un de nos plus illustres saints? Paul, affligé et pressé d'une tentation fâcheuse qui le mettoit en danger, avoit prié le Seigneur de l'en délivrer. Dieu considérant son avan-

Pag. 312.

(1) « De cette multiplicité pompeuse de cérémonies, que l'incrédulité et l'hérésie seréunissent pour combattre, il n'y en a aucune qui n'ait un but spirituel. Toutes ont pour objet, ou d'affermir les dogmes de la foi, ou de rappeler les préceptes de la morale. Nos rites sacrés tiennent à nos dogmes; ils en sont une profession de foi sensible et publique. Ils sont pour nous des monuments toujours subsistants, et sans cesse renouvelés des vérités que nous professons.» (M. l'évêque de Langres, *Instruct. dogmat.*, pag. 72.)

I. Cor. XII. 9. tage réel plus que sa demande, lui répond : *Ma grâce vous suffit; car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse de l'homme.* Il lui faisoit donc du bien malgré lui, sans qu'il le soupçonnât, avant même de lui en avoir fait connoître le motif. Est-ce donc être trop exigeant de nous demander que nous soyons reconnaissants de tant de bienfaits que nous prodigue sa divine Providence ?

Sap. XVI. 29. Ce qui a surtout provoqué le malheur de la nation juive, ça été le crime de son ingratitude. De là cette longue chaîne de maux qui ont pesé sur elle, et le déplorable aveuglement dont leurs âmes étoient frappées. Le Sage l'a dit : *L'espérance d'un ingrat est comme un brouillard d'hiver.* L'ingratitude flétrit l'âme et la glace, comme le froid de l'hiver engourdit les membres. Quelle en est la source ? l'orgueilleuse opinion où l'on est que l'on avoit droit au bienfait. Au contraire, un cœur contrit et humilié, pénétré du sentiment de son indignité, rend grâces, non-seulement du bien qui lui est fait, mais des maux mêmes qui lui surviennent (1). Quoi qu'il ait à souffrir, il ne croit jamais souffrir autant qu'il l'avoit mérité. Plus nous avançons dans la vertu, plus nous devons nous humilier. La vue la plus perçante

(1) « L'ingratitude est la fille de l'orgueil, qui l'engendre et qui la nourrit, en nous persuadant que tous nos avantages sont le prix mérité de nos talents et de nos vertus, tandis que la reconnaissance ne germe que dans les cœurs humbles. » (Mouchon, *Serm.*, tom. 1, pag. 119.)

est celle qui mesure avec le plus de justesse l'immensité qui sépare le ciel de la terre; de même, à proportion des progrès que nous faisons dans le bien, nous apprenons la distance infinie qu'il y a de Dieu à nous. Ce n'est pas la moins importante étude de la philosophie chrétienne, d'apprendre à nous bien connoître nous-mêmes, et l'on n'y atteint qu'avec l'intime conviction de son néant. Abraham, David, n'ont jamais été si humbles que lorsqu'ils ont été au comble de la vertu. *Je ne suis*, disoit le premier, Gen. xviii. 7. *que cendre et poussière*; l'autre se compare lui-même à un *ver de terre*. Tous les saints ont tenu le même Ps. xxi. 9. langage. Un cœur orgueilleux ne se connoît pas lui-même. C'est ce que nous disons tous les jours du vice de l'orgueil: et que peut-on connoître, quand on s'ignore soi-même? Avec la connoissance de soi-même, on est bien savant; qui ne se connoît pas lui-même, ne sait rien (*).

HOMÉLIE LXXIII *sur saint Matthieu.* (Chap. xxiii, vers. 13 et suiv.)

(Analyse et extraits.)

Jésus-Christ a commencé par reprocher aux pharisiens leur intempérance. Pour y satisfaire, ils mettent à contribution, non-seulement le superflu T. vii Bened. pag. 707.

(*) Hom. xxiv, Morel, *Nov. Testam.*

des riches, mais jusqu'au nécessaire des veuves, surchargeant l'indigence plutôt que de la soulager, dévorant la substance de la veuve et de l'orphelin (1).

Vers. 14.

De là le Sauveur passe au crime de l'hypocrisie, déguisée sous le prétexte de faire de longues prières. Le crime, quel qu'il soit, est odieux et punissable; mais quand il s'enveloppe des voiles de la piété, il l'est encore bien davantage.

Vers. 3.

Pourquoi donc ne pas les réprover par cela seul, et les déclarer déchus de leurs fonctions? Le moment n'en étoit pas encore venu. Il les laisse dans leur ministère; seulement il avertit les peuples de se tenir en garde contre la séduction de leurs exemples (2). Il recommande de faire ce qu'ils disent,

(1) Voyez l'abbé Clément, sur le culte extérieur, Carême, tom. II, pag. 160, 161.

(2) « Est-ce donc là un caractère qui doit être réproché? Non, sans doute, répond saint Jean Chrysostôme. Pourquoi donc Jésus-Christ frappe-t-il d'anathème chaque trait de ce tableau? *Væ vobis!* C'est, répond ce sage docteur, parce que dans les pharisiens tous ces désordres religieux n'étoient qu'un masque pour cacher, ou plutôt même un prétexte pour autoriser la transgression des préceptes les plus essentiels de la loi; et voilà le piège qui nous perd, ai-je dit, plus sûrement. » (L'abbé Clément, *ibid.*, pag. 159.)

« Quelle étoit la sévérité des pharisiens? Une sévérité tout extérieure, qui ne regardoit que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion; ils sanctifioient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme; mais ils ne sanctifioient pas l'homme. » (Bourdaloue, sur la sévérité chrétienne, Dominic, tom. II, pag. 273.) « Abus assez ordinaire dans la vertu, où l'on voit tant de personnes zélées

mais de ne point imiter ce qu'ils font; ce sont des œuvres d'iniquité qui en font le scandale et le fléau des peuples, et les mettent en opposition avec les vrais pasteurs, comme les ténèbres avec la lumière. Les pasteurs, les vrais docteurs des peuples sauvent les âmes confiées à leurs soins; ceux-ci ne savent que les perdre. Quand le maître est bon, l'on se contente de lui ressembler; quand il est méchant, on le devient encore davantage; la pente entraîne: on est bientôt pire que son modèle. Pag. 708.

Malheur à vous, docteurs de la loi et Pharisiens hypocrites qui payez la dîme de la menthe, pendant que vous négligez ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la foi. Vers. 23.

Non pas que ce soit mal de payer la dîme; elle est une aumône, et à qui a-t-il nui jamais de la faire? Aussi est-ce là un de ces devoirs d'une obligation rigoureuse, et que Jésus-Christ met au nombre de ceux qu'il faut acquitter; mais, ajoute-t-il, *sans omettre néanmoins les autres préceptes.* Ce qui ne regarde point les ordonnances légales sur les purifications extérieures. On ne s'expose pas beaucoup à négliger celles-ci; on ne peut, sans crime, omettre les autres. Le Seigneur ne les a prescrites que par rapport aux devoirs bien plus importants dont elles Pag. 709.

pour les œuvres de surcroît, et tranquilles sur l'oubli continuel de leurs obligations les plus essentielles.» (Massillon; *du véritable culte*, tom. II pag. 401.)

sont le symbole. Elles ne doivent pas être détachées : quelque fidèle que vous soyez aux premières, si vous manquez à ceux-ci, vous ne recueillez aucun fruit de salut. La pureté du corps n'est que l'indice de la pureté du cœur ; la première n'est que de surcroît, celle-ci de nécessité.

Antérieurement donc à la grâce, l'essentiel de la loi ne consistoit point dans le culte extérieur, mais dans le culte spirituel. Une loi d'un ordre bien plus relevé, nous a appris à placer ailleurs l'essence du culte.

Dans cette disposition d'esprit, « On se rassure parce qu'on se voit environné de tous les signes de la piété ; qu'on a pris tous les moyens extérieurs d'assurer son salut, et qu'on n'a oublié que celui de se changer soi-même (1) ». On se livre à des pratiques minutieuses, le reste on l'abandonne ; indulgent pour soi-même, on se permet tout, on ne pardonne rien aux autres ; on s'érige en réformateurs ; on veut passer pour être les oracles du peuple, et les seuls maîtres de la doctrine (2). *Aveugles, conducteurs d'aveugles*, dit Jésus-Christ ; lesquels, non contents d'aller se jeter eux-mêmes dans le précipice, y entraînent avec eux les imprudents qui les prennent pour guides. La source de cet égarement,

Vers. 24.

(1) Massillon, *supr.*, pag. 397 ; l'abbé Clément, *supr.*, pag. 162.

(2) Bourdaloue, *Sévérité*, pag. 278.

quelle est-elle ? une présomption orgueilleuse qui rapporte tout à ses seules lumières (1). On s'éloigne des règles de la foi, pour n'écouter que soi-même; on se fait une morale qui consiste toute dans les dehors; mais les sacrifices qui coûtent à la vertu, on les laisse pratiquer aux autres. C'est donc pour les rappeler aux vrais principes de la sévérité chrétienne, que Jésus-Christ leur parle de la miséricorde, de la justice et de la foi. La miséricorde qui, ouvrant nos cœurs à l'indulgence, au pardon, et les fermant aux conseils d'une inflexible rigueur, nous concilie la bienveillance du Seigneur et celle de nos frères, dont elle nous porte à soulager les souffrances. La justice qui étouffe tout levain de dissimulation et d'artifice. La foi qui, en assurant la docilité de l'esprit et la mortification du cœur, garantit l'entière observation des commandements; remplissant avec exactitude les plus importants, sans omettre ceux qui le paroissent le moins. Pag. 710.

Pour humilier l'orgueil des pharisiens, Jésus-Christ les appelle des *sépulcres blanchis*, tout blancs au-dehors, et au-dedans pleins de pourriture; Vers. 27.

(1) « Mais les œuvres extérieures souvent sont des fruits de l'amour-propre, loin de l'affaiblir et de le combattre : voilà pourquoi, non-seulement on borne là toute la piété, mais on les préfère même aux devoirs les plus essentiels. » (Massillon, pag. 401.) C'est aussi dans l'orgueilleuse présomption conçue de ses lumières et de ses vertus, que Bourdaloue découvre la source de désordres, si contraires aux principes de la vraie sévérité chrétienne, et que l'on reproche aux pharisiens anciens et modernes.

je veux dire de malices et d'iniquités, parce que, sous un voile de sévérité, ils cachent les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employoient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter (1).

Avant Jésus-Christ, les prophètes de cette nation n'avoient cessé d'accuser les mêmes désordres ; ils reprochoient à ces mêmes zélateurs prétendus de la loi, leurs rapines et leur avidité pour le gain ; l'iniquité et la corruption de leurs jugements dans les tribunaux où ils siégeoient. Ils déclaroient que le Seigneur ne vouloit pas de leurs sacrifices : « Ne comptez pas, leur disoient-ils, sur les victimes et les offrandes que vous venez présenter à l'autel ; ne vous confiez pas sur la multitude de vos œuvres et de vos observances légales ; ce que le Seigneur veut de vous, c'est un cœur pur, c'est une pénitence sincère, c'est la cessation de vos crimes, c'est un amour sincère de ses commandements ; c'est une vie sainte et innocente, c'est de déchirer vos cœurs et non vos vêtements, c'est d'ôter le mal qui est au milieu de vous (2). Ils enchérissoient encore sur l'expression de Jésus-Christ, quand il les compare à des sépulcres blanchis, puisque l'un d'entre ces prophètes ne craint pas de dire que leur bouche est

Isa. I. II.

LVI, 7.

Joël. II, 12.

(1) Bourdaloue, *Sévérité*, pag. 301.

(2) Massillon, *supr.*, pag. 397, 398.

un sépulcre ouvert, d'où s'exhalent la pourriture Ps. v. 10. et l'infection : image naturelle de ces nouveaux pharisiens, dont le cœur en apparence orné de vertus, et ne respirant, à l'extérieur, que piété, est toujours plein de jalousies, d'antipathies, de désirs d'élévation et de faveur. Leurs entretiens enflammés, à les entendre, du zèle ardent pour la gloire de Dieu, sont également assaisonnés d'amertume, de satire, de malignité envers leurs frères (1). Déchirez le masque, fouillez dans ces consciences : au fonds, pure hypocrisie, puanteur et corruption, insectes rongeurs ; c'est-à-dire passions honteuses. « Leur dévotion, pour la plupart, ne consiste qu'en paroles, c'est-à-dire, comme je l'ai déjà remarqué, longues prières, fréquentes lectures, méditations journalières ; ajoutez, si vous voulez, mille autres pratiques ; mais du reste on est aussi amateur de soi-même, jaloux de sa réputation, prévenu de son mérite, aveugle sur sa propre conduite, soupçonneux, envieux de celle des autres, précipité dans ses jugements, sensible à la moindre injure, âpre au gain, inflexible sur le moindre intérêt, vindicatif, intraitable (2).

A quelle déplorable nécessité nous réduit le spectacle de ce qui se passe encore au milieu de nous ! Combien de chrétiens d'aujourd'hui ressemblent à

(1) *Ibid.*, pag. 397.

(2) L'abbé Clément, *supr.*, pag. 163, 164.

ces pharisiens d'autrefois ! bien plus coupables encore , puisque nous sommes appelés à être les temples du Seigneur. Quoi ! de ces temples consacrés par l'Esprit Saint, faire des sépulcres et des cloaques dégoûtants ! Pensez , pensez donc au jour de votre baptême , à ce sceau de la régénération spirituelle qui fut imprimé sur vos personnes, à cette robe d'innocence et de sainteté dont vous y fûtes revêtu. C'est un usage établi parmi nous que pas un sépulcre ne réside dans cette cité. Sépulcre blanchi, de quel droit prétendriez-vous habiter la cité céleste ? Vous en seriez repoussé impitoyablement. Dites-moi : soutiendriez-vous de sang-froid l'aspect d'un cadavre ? Non, vous vous en éloigneriez avec horreur. Ce cadavre, vous l'êtes vous-même ! Puisque votre âme est sans vie, qui pourroit avoir pitié de vous, quand vous êtes sans pitié pour vous-même (*) ?

Ps. XVIII. 2. Puisque *les cieux*, par leur seul aspect, *racontent la gloire du Dieu créateur* ; et nous aussi rendons-lui gloire, non-seulement par l'hommage de notre publique reconnoissance, mais par un langage non moins éloquent que les paroles, par l'exemple d'une vie qui le fasse reconnoître et admirer à tous les yeux. *Que votre lumière luise devant les hommes*, dit l'Évangile, *afin que, témoins de vos bonnes*

(*) Morel. Nov. Testam. Homil. LXXIV.

œuvres, ils glorifient votre père qui est dans les cieux. L'infidèle, en vous voyant recueilli, modeste, paré de vertus, dira avec admiration : le Dieu des Chrétiens est vraiment grand. Quels hommes il sait faire, et de quelle bassesse il les élève ! il change leur nature dans celle des Anges mêmes. On les accable d'outrages, ils ne rendent point le mal pour le mal ; on les frappe, ils se taisent ; on leur fait tort, ils prient pour ceux qui les maltraitent. Ils ne connoissent point d'ennemi. Ils ne savent point garder de ressentiment ; ils ignorent ce que c'est que le mensonge ; leur horreur pour le parjure, va jusqu'à ne se pas permettre même le serment. Ils préfèrent la mort au blasphême. Forçons les infidèles à nous rendre ce témoignage.

Que vous mangiez ou que vous buviez, nous dit saint Paul, faites tout pour la gloire de Dieu. Vous m'allez demander ce que ces choses ont de commun avec la gloire du Seigneur. Je vais vous l'apprendre. Appelez un pauvre à votre table, vous y faites asseoir Jésus-Christ ; vous avez bu et mangé pour la gloire de Dieu. Vous pouvez intéresser à la gloire de Dieu chacune de vos actions, même les plus indifférentes : telles que celles d'aller à la place publique, ou de vous renfermer dans votre maison. Vous sortez de chez vous pour vous rendre à l'église ; vous y êtes priant, assistant à la prédication ; vous êtes solitaire dans vos foyers domestiques ; tout pour

T. I Bened.
Pag. 701.

la gloire de Dieu. Comment? Vous entendez retentir à votre oreille ces bruyantes acclamations qui accompagnent les fêtes du Démon, ce concours que le désœuvrement et la licence ramassent dans les voies publiques; fermez votre porte, évitez de vous mêler à ces joies profanes et déréglées: vous aurez agi pour la gloire du Seigneur (1). Quand vous louez ou que vous blâmez, que la gloire de Dieu préside à vos jugements. Comment? vous voyez passer sous vos yeux des hommes justement diffamés pour le désordre de leur conduite, marchant dans une attitude fière et hautaine, escortés d'un nombreux essaim de parasites et de flatteurs, revêtus d'étoffes précieuses et de ces magnifiques riens, pompe imaginaire, le produit de la subsistance de vingt familles qu'ils ont dépouillées, composant leur opulence de la misère publique; si vous entendez quelqu'un dire: voilà des hommes de distinction, qu'ils sont heureux! vous, démasquez l'idole, fermez la bouche à son panégyriste en lui montrant le vain éclat qui l'éblouit; donnez des larmes à la misère réelle de ces heureux du siècle; votre censure tournera à la gloire de Dieu, parce qu'elle sera une leçon de vertu et de morale religieuse profitable à ceux qui l'entendront, en leur apprenant à mieux apprécier les choses de ce monde. Demandez-leur:

Pag. 702.

(1) Ici nous indiquons un bon discours du P. Lenfant, sur la nécessité d'agir dans la vue de Dieu, *Serm.*, tom. 1, pag. 17 et suiv.

En quoi trouvez-vous donc la condition de tel homme si heureuse ? est-ce parce que le cheval qui le porte est vraiment beau et richement caparaçonné ? parce qu'il a autour de lui un cortège nombreux ? parce que l'habillement qui le couvre est somptueux ? parce que les vins et les mets abondent sur sa table ? Mais tout cela , c'est l'éloge de son cheval , de son équipage , de son habillement ; il n'y a rien là qui lui suppose un mérite personnel. Dites-moi , quelle pitié qu'il faille louer un cheval , un équipage , des étoffes et des esclaves , quand on n'a rien à dire de bon de celui à qui ils appartiennent ! A quel dénue-ment faut-il être réduit , pour que , à défaut de toute espèce de bien qui lui soit propre et personnel , on doive faire porter son éloge sur ce qui lui est étranger ! D'autre part , vous rencontrerez un pauvre , manquant de tout , consumant sa pénible existence dans l'humiliation ; et l'on s'écrie à vos côtés : voilà un homme bien à plaindre ; vous , tenez un langage contraire , et un langage que l'on n'entendra pas sans fruit ; dites hardiment que ce pauvre est à vos yeux le plus heureux des hommes , parce qu'il est l'ami de Dieu , parce qu'il n'a rien qui le détache de la vertu ; parce qu'il possède d'autres biens que des richesses périssables ; parce qu'il jouit d'une conscience pure. Il n'a point vos richesses sur la terre ; mais l'héritage du ciel lui est assuré.... Quelque chose que vous fassiez , agissez donc en tout pour

la gloire de Dieu : la colère devient légitime , quand elle est animée par ce motif. Par exemple, votre serviteur ou votre ami, quelqu'un de ceux qui sont près de vous, s'abandonne aux excès de l'intempérance ou de l'emporlement, vous quitte pour aller au théâtre, ou pour commettre quelque action criminelle, se permet des blasphèmes, des jurements ou des mensonges ; qu'alors un saint zèle enflamme votre voix ; remontrez-lui sa faute , rappelez-le à la loi du Seigneur ; c'est là agir pour la gloire de Dieu. L'offense ne s'adresse qu'à vous : on manque aux égards que l'on vous doit ; pardonnez-le, c'est également agir pour la gloire de Dieu. Hélas ! nous faisons tout le contraire ; juges sévères, inexorables dans les causes qui n'intéressent que nous ; nous sommes muets dans celles qui compromettent tout à la fois et la gloire de Dieu et le salut de nos frères.

De même faites-vous des amis pour la gloire de Dieu. Non de ces attachements humains calculés par l'intérêt, par le plaisir, par l'ambition de commander, mais des amis capables de vous diriger dans votre conduite par la sagesse de leurs instructions, de vous relever dans vos fautes par l'autorité de leurs remontrances, de vous assister auprès de Dieu, de vous ramener à lui par leurs prières et leurs avertissements.... Que vos paroles, que votre silence même aient Dieu pour objet. Vos paroles : point de ces conversations oiseuses, sur des sujets auxquels

vous êtes étrangers ou indifférents : quel est le magistrat élu ou disgracié ? pourquoi a-t-il été condamné à cette amende ? d'où vient à celui-ci cette prodigieuse fortune ? quelle succession celui-là laisse-t-il après lui ? d'où vient qu'il a déshérité celui-ci contre ses prétentions ? Laissez-là tous ces discours vains. Entretenez - vous de la religion , du monde à venir , des récompenses célestes. Votre silence : en n'opposant qu'une courageuse résignation aux injustices et aux adversités. Rapportez tout à Dieu , et vos douleurs et vos joies : En vous attristant sur les fautes de votre frère et sur les vôtres ; c'est le précepte de saint Paul : *La douleur qui est selon Dieu est, dit-il, une source féconde de salut*, en vous réjouissant du bien qui arrive aux autres , comme s'il vous arrivoit à vous-même. Les choses en apparence les plus indifférentes , si vous les faites dans la vue de Dieu , vous donneront droit à la récompense. Celui qui nous promet son royaume pour un simple verre d'eau donné en son nom , que ne fera-t-il pas pour les choses où il y aura eu quelques sacrifices à faire sur ses passions ? Quoi de plus indifférent en soi que la manière de se vêtir , de se chausser ? oui , quand on le fait pour la simple nécessité ; non , quand le luxe et l'excès de la délicatesse viennent s'y mêler.... Je ne poursuivrai pas plus avant ces détails (1). Prenons

Pag. 704.

I. COR. VII. 10.

Matth. 42.

Pag. 705.

(1) Notre saint patriarche n'avoit pas craint de s'y engager , et ils oc-

pour règle de chacune de nos actions le mot de saint Paul : *Tout pour la gloire de Dieu*. Qu'il soit notre soutien, notre armure, notre égide, notre trésor ; gravons-le dans notre cœur : Celui qui m'aura glorifié sur la terre, je le glorifierai dans le ciel, nous dit le Seigneur (*).

Pag. 706.

Luc. xiv. 26.

Ce corps, il n'est plus à vous, vous l'avez engagé au Seigneur, c'est à lui désormais qu'il appartient. Vous avez un cheval de bataille dont vous avez fait l'abandon au prince; il a cessé d'être votre propriété; vous n'avez plus de droit sur lui; il est au prince. Soldat de Jésus-Christ, engagé dans une lutte terrible contre le démon votre ennemi vous avez donné votre corps, votre personne tout entière, non pas à un homme, mais au Roi des rois, mais à Dieu même. Votre corps n'est plus à vous : vous l'avez livré pour servir de monture à votre prince; il ne vous est plus libre d'en disposer pour vous-même. Vous êtes sous sa main comme le coursier sous la main de son cavalier. C'est au cavalier à régler tous les mouvements de l'animal qui le porte (**).

cupent une assez grande partie du discours d'où ce fragment est tiré. La délicatesse de nos auditoires ne nous les permettroit plus.

(*) *In kalendas seu adversus eos qui novilunia observant, in edit. Bened. Hom. xxxii ad popul. Antioch., Morel, Opusc., tom. 1, pag. 268*
--275.

(**) *Hom. xx in Epist. ad Roman., tom. ix Bened, pag. 657; Morel, Nov. Testam., tom. iv, pag. 290. Voyez cette brillante image dévelop-*

I. AMOUR DE DIEU.

Le vrai culte de Dieu, c'est l'amour.

Dieu ne veut pas seulement que nous obéissions à ses commandements, mais que nous les pratiquions avec amour; que nous soyons passionnés pour sa loi; que nous l'aimions, moins pour la récompense promise à son accomplissement, moins par la crainte des châtimens dont elle menace les infracteurs que dans la vue de plaire au divin Législateur; que nous y goûtions de la douceur, que nous mettions, à l'observer, le même empressement et la même affection que nous mettions à pratiquer le mal (*).

Voyez les Apôtres. Ils ont entendu la voix de Jésus-Christ; et à l'instant ils ont tout abandonné pour le suivre. Voilà le caractère de l'amour (**).

Qui veut combattre ses vices doit être plus brûlant que la flamme. Jésus-Christ ne dit-il pas : *Je suis venu allumer un feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume?* Matth. ix. 49. Quand l'Esprit Saint descendit sur les Apôtres, ce fut en Act. ii. 3.

pée par Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Évangile*, et les réflexions qu'elle fournit à M. le cardinal Mauri, *Essais sur l'éloquence de la chaire*, tom. I, pag. 408. Paris, 1810.

(*) *In ps. cxl, Morel, Opusc.*, tom. III, pag. 308.

(**) Hom. XLIX *in Matth.*, tom. VII *Bened.*, pag. 410. Voy. à l'article *Charité. Amour envers Dieu, envers Jésus-Christ.*

Act. iv. 35.

forme de feu. Toutefois nous demeurons plus insensibles que les morts, plus froids que la cendre de leurs tombeaux. Vous parlerai-je d'un saint, s'élançant, dans les ardeurs de sa charité, jusque dans le ciel ; une si haute perfection est trop au-dessus de vous, du moins dans le langage de votre mollesse ; car enfin, qu'est-ce que saint Paul avoit de plus que vous, pour vous laisser croire qu'il vous soit impossible de l'imiter ? Pourtant, à la bonne heure, ce n'est pas là le modèle que je vous proposerai. Jetez les yeux sur les premiers chrétiens : Ils renonçoient à tous leurs biens, et avec eux aux sollicitudes et aux embarras de la vie, pour s'attacher exclusivement à Dieu, dans la méditation continuelle de sa parole ; voilà le caractère du divin amour. La flamme qu'allume l'Esprit Saint n'admet aucun alliage d'affections terrestres ; elle transporte, elle fait passer le cœur tout entier dans le saint amour. Fallût-il sacrifier tout ce que l'on a de richesses, fouler sous les pieds la gloire humaine, exposer sa vie ; rien ne coûte, tout devient facile. Pénétrée de ce feu sacré, l'âme ne connoît plus ni langueur, ni mollesse ; elle s'élève, elle plane, avec l'agilité de l'oiseau, par-dessus toutes les choses de la terre. Ses larmes font ses délices ; larmes bienheureuses qui l'unissent de plus en plus à son Dieu. Au sein des villes, elle se fait une retraite plus impénétrable que le creux d'un rocher, ou que les solitudes du désert. Ni le

tourbillon du monde, ni les vaines distractions des choses présentes, rien ne l'émeut, rien n'arrête le cours de ces douces larmes qu'elle répand, soit sur ses péchés passés, soit sur les péchés des autres.

Voyez Magdeleine pénitente; à peine une étincelle de ce feu divin est tombée dans son âme, elle n'est plus maîtresse de ses transports; il faut qu'elle les manifeste publiquement, qu'elle accoure aux pieds du Sauveur, qu'elle les arrose de ses larmes, y répande des parfums. Eh! combien encore les mouvements intérieurs de son âme, qui n'avoient que Dieu pour témoin, étoient plus passionnés que tout ce qu'elle laissoit paroître au-dehors (*)!

Tout ce que notre Dieu demande de nous, c'est de faire pour son service et par amour ce que nous ne pouvons nous dispenser de faire comme hommes et par nécessité. Condamnés à la souffrance, souffrons pour lui; il n'en veut pas davantage. Nous prêterions à un homme notre argent pour qu'il le fît valoir; prêtons-le à Jésus-Christ qui le fera bien mieux profiter, et qui ne nous trompera pas. Vous vous attachez au service d'un prince; combattez, nous dit Jésus-Christ, sous mes drapeaux : les récompenses que je vous promets sont d'un tout autre prix que celles que

T. VII Bened.
Pag. 738.

(*) Hom. VI in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 94, 95; Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 71, 72. Voyez Massillon, *Serm. sur la pécheresse* : « C'est donc l'amour qui fait les véritables pénitents, etc. » (*Carême*, tom. IV, pag. 196 et suiv.)

vous pouvez attendre des hommes. Pourquoi oser sacrifier indignement Jésus-Christ ? Pourquoi confiez-vous votre trésor à la terre ? mettez-le dans mes mains ; le maître de la terre ne vaut-il pas mieux que son ouvrage ? Les hommes peuvent-ils vous rendre autant que votre Dieu ? C'est moi , vous dit-il, qui suis votre père , votre frère , votre sœur , votre époux , votre nourricier ; je suis la maison où vous habitez , la racine qui vous soutient , le fondement qui vous porte et le vêtement qui vous couvre ; tout , en un mot , ce que vous voudrez que je vous sois. Avec moi , vous ne manquerez de rien , je consens à être votre serviteur ; car *le Fils de l'homme est venu*

Matth. xx. 28. *pour servir, non pour être servi.* Ne suis-je pas votre ami , le chef du corps dont vous êtes membre ? Je suis votre tout. Pour qui suis-je devenu pauvre ? pour vous. Pour qui me suis-je immolé sur la croix ? pour vous. Pour qui ai-je voulu mourir , et descendre dans le sépulcre ? pour vous ; pour vous enrichir , vous sauver , vous arracher à la mort et au tombeau. Pour vous , je suis monté au ciel , afin d'y être votre intercesseur auprès de mon père , comme j'en étois descendu pour venir sur la terre remplir la divine mission dont vous fûtes seul l'objet. Vous aussi , vous êtes tout pour moi , frère , ami , partie de moi-même , cohéritier de mon royaume. Que vous faut-il davantage ? Et vous n'avez pour moi que des dédains ; de l'indifférence pour

tant d'amour! Vous me préférez, qui? un monde fragile, périssable, un servage laborieux, des espérances toujours trompées, des biens qui s'épuisent à mesure qu'on les goûte! car enfin, prouvez-moi qu'il y ait quelque réalité dans ce que vous poursuivez avec tant d'ardeur; non, vous ne le pourriez point; car ici-bas *vanité des vanités et tout est vanité* (*).

Si le serviteur doit obéissance et fidélité à son maître, n'est-il pas bien juste que nous rendions à Dieu les mêmes respects, la même soumission, puisque nous sommes ses serviteurs? T. XI Bened.
Pag. 643.

Il y a réciprocité de devoirs entre les serviteurs et les maîtres. De la part des premiers, complaisances, empressements envers leurs maîtres, dévouement à leur personne; de la part des maîtres, douceur dans le commandement, soins envers leurs domestiques. Si le serviteur se rend utile à son maître, le maître l'est bien davantage à celui qui le sert; il le paie, il le nourrit, il pourvoit à tous ses besoins; mais Dieu, quel besoin a-t-il de nous? Étions-nous nécessaires à ce Créateur souverain, qui nous a tirés du néant? Que lui revient-il de notre service? Seigneur, dit son prophète, vous n'avez nul besoin de mes biens; que je sois juste, il Ps. XV. 2.

(*) Hom. LXXVI in *Matth.*, t. VII Bened., p. 738, 739; Hom. LXXVII, Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, pag. 812.

n'y gagne rien ; que je sois méchant , il n'a rien à perdre.

Quel maître sacrifia jamais son fils à son serviteur ! Pas un qui ne donnât tous les serviteurs du monde pour un seul de ses enfants. Le nôtre n'a pas craint de sacrifier son Fils pour nous , c'est-à-dire pour des ennemis , pour des ingrats.

Pag. 645.

Nous exigeons de nos domestiques les plus durs services ; et ils s'y prêtent sans murmure , avec résignation , même avec joie ; et qu'avons-nous à leur promettre en échange de leur dévouement ? Dieu ne nous appelle pas seulement ses serviteurs , *mais ses amis* ; il ne nous promet pas seulement la liberté et l'affranchissement , mais d'immortelles récompenses : nous le dédaignons. Plus il fait pour nous , plus nous le méconnoissons.

Joan. xv, 15.

L'Écriture , pour nous instruire , nous renvoie à des animaux sans raison : moi , je vous renvoie à vos propres serviteurs. Faisons au moins , par la crainte de Dieu , ce qu'ils font à notre égard , par la crainte du châtement.

Prov. vi. 6.

Vous m'allez dire que s'ils obéissent , c'est par nécessité. Tous les jours nous vous menaçons de l'enfer et de ses feux dévorants ; en êtes-vous plus fidèles ?

Pag. 646.

Chacun d'eux s'en tient à ce qu'il a ; il n'envahit point ce qui n'est pas à lui ; qu'ils se querellent entre eux , ils se garderoient bien de le faire en pré-

sence de leur commun maître : nous, sans respect pour la présence de Dieu , nous nous déchirons les uns les autres, nous pillons le bien d'autrui ; nous le convoitons sous l'œil du Dieu qui voit tout.

Ces serviteurs, ils ne sont pas d'une nature différente de la nôtre ; car Dieu leur a dit, aussi-bien qu'à nous : *Qu'ils dominent sur les poissons et sur les animaux de la terre.* La servitude n'est point dans la nature. Ils nous servent pourtant, et sans espoir de retour. Ils savent qu'ils ont besoin de nous ; mais Dieu a-t-il besoin de l'homme ? Non ; seul, il se suffit à lui-même. Servons Dieu pour lui, servons-le pour nous-mêmes (*).

L'Apôtre nous recommande de rendre à Dieu de continuelles actions de grâces, mais s'il vous afflige par la maladie, par la perte de vos biens ! Oui, alors même nous devons le remercier. Si l'ancienne loi en faisoit un devoir, à plus forte raison la nouvelle. Bien que vous ignoriez le secret de la conduite de Dieu à votre égard, vous ne devez pas moins le remercier. Qu'est-ce qu'être reconnoissant, quand on est heureux ? Le Démon savoit bien le dire au Seigneur : *Quelle merveille que Job vous serve avec fidélité ! Vous lui avez donné la prospérité comme un rempart qui le garde au dehors et au dedans ; mais*

(*) Hom. xvi in 1 Epist. ad Timoth., Morel , Nov. Testam. , tom. iv, pag. 519 et seq.

ôtez-lui ses biens, et vous verrez qu'il ne vous bénissoit que par intérêt. Quoique Dieu fasse, nous lui devons des actions de grâces. Rien qui ne soit pour nous un bienfait de sa Providence. Il n'y a pas jusqu'à l'enfer qu'il n'ait créé pour notre bien, puisque la crainte que nous en concevons devient un moyen de salut (*).

La plus douce récompense à attendre de l'amour que l'on porte à Dieu, est dans cet amour même. L'interroger avec inquiétude pour savoir quel autre prix on recueillera en l'aimant, langage servile, que ne connoît point le véritable amour. Aimons Dieu pour Dieu lui-même, non dans l'espoir d'en être récompensé; aimons-le comme il doit être aimé. Aimer Dieu, c'est être déjà au centre de la béatitude, déjà transporté dans le ciel: c'est là la source de toutes les délices, le comble de la gloire et des honneurs, le principe de la lumière et le commencement de la félicité. Point d'expression, point d'intelligence humaine capable de rendre et de bien concevoir un semblable bonheur (**).

I. Cor. XIV. I.

L'Apôtre nous dit : *Poursuivez la charité*. Remarquez l'énergie de l'expression : *Poursuivez*; recherchez-la avec l'ardeur de ceux qui, courant après l'objet qu'ils désirent, ne lâchent point prise, jus-

(*) Hom. XI in *Epist. ad Ephes.*, tom. IX Bened., pag. 136; Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 1026.

(**) Hom. V in *Epist. ad Rom.*, tom. IX Bened., pag. 470, 471.

qu'à ce qu'ils l'aient atteint. Non contents de leurs propres efforts, ils sollicitent ceux qui marchent en avant, pour se faire aider de leur secours. Une fois que vous l'aurez saisie, conservez-la bien, de peur qu'elle n'échappe (*).

Qui est bien pénétré du sentiment de l'amour de Dieu, n'attend rien des hommes : il ne regarde ni à la naissance, ni à la patrie, ni à la richesse; il ne s'embarrasse pas que ceux qu'il aime le paient de retour. On auroit beau le haïr, l'outrager, le mettre à mort; il ne cessera pas de les aimer, par cela seul qu'il aime Jésus-Christ, et que Jésus-Christ les a aimés, tout ingrats, tout perfides et criminels qu'ils étoient. La charité peut-elle, demande son Apôtre, aller plus loin que de donner sa vie pour ceux dont on est aimé? Lui, il l'a donnée pour des ennemis, pour les plus furieux persécuteurs. Du haut de sa croix, il supplioit encore son Père de leur faire grâce, parce qu'en le faisant mourir, ils ne savoient pas, disoit-il, ce qu'ils faisoient. Voilà le modèle que nous devons proposer à notre charité (**).

LUC. XXII.
34.

Vous voyez ceux qui sont engagés dans les liens d'une passion impure n'estimer rien de précieux ni d'honorable hors l'objet qui les enivre. Si un profane amour peut exercer sur le cœur un tel empire,

(*) Hom. XXXV in 1 *Epist. ad Corinth.*, tom. X Bened. pag. 320.

(**) Hom. LXI in *Matth.*, tom. VII Bened. , pag. 610.

combien, à plus forte raison, le feu sacré du divin amour ne doit-il pas épurer l'âme pour l'élever au-dessus de toutes les choses créées ! Ne vous étonnez pas que nous comprenions si peu un tel langage, nous qui sommes si loin de cette sainte philosophie. Tout homme dont le cœur brûleroit de cette vive flamme se trouveroit dans la même disposition où il seroit s'il étoit seul sur la terre ; tout lui deviendroit indifférent et la gloire et l'ignominie. Point de tentation qui l'effraie ; point de persécutions ni de supplices qui l'ébranlent ; elles l'atteindront, sans le blesser, comme si c'étoit un autre corps que le sien. Pas plus de sensibilité pour les plaisirs de la terre ; il ne présente à leurs amorces qu'une chair morte en quelque sorte. La servitude des passions n'a pas plus de prise sur lui que la rouille n'en a sur l'or le plus pur (*).

Non, qui aime Dieu comme il doit être aimé, n'est ému ni des biens ni des maux de la vie présente. Également supérieur à ses jouissances et à ses adversités, il ne goûte de délices que dans les biens immortels, qui sont de la nature de celui qu'il aime. L'amour des créatures passe bientôt, malgré toutes les promesses de la passion, à l'indifférence ; aussi fugitif que les biens misérables qui en sont l'objet. Mais cet amour spirituel et tout divin ne

(*) Hom. LII in *Act. apostol.*, t. IX Bened., p. 393, 394.

fait que se renouveler sans s'épuiser, Le charme qui s'y attache passe toutes voluptés terrestres, sans parler des récompenses qu'il amène; charme d'autant plus ravissant que rien n'est capable de l'anéantir (*).

Un cœur vivement épris des flammes du divin amour, ne peut se contenir; il ne sauroit taire le sentiment qui le remplit; il faut qu'il se répande au dehors : c'est le cerf altéré qui s'élançe vers les fontaines d'eaux vives. *O Corinthiens*, s'est écrié l'Apôtre dans les ardeurs de son amour, *nous vous parlons avec ouverture, et notre cœur s'est dilaté*. Qui aime Dieu, a besoin de le manifester : il emprunte à toute la nature les images et les similitudes les plus propres à peindre son amour; il en parle aux personnes qu'il rencontre; il voudroit en pénétrer tous les cœurs (**).

Jésus-Christ demande à S. Pierre s'il l'aimoit (1). Car ce qu'il demande le plus de nous, c'est que nous l'aimions. Pourquoi le Seigneur avoit-il commandé à Abraham de lui sacrifier son fils? c'étoit pour s'assurer qu'il l'aimoit souverainement. Or ce qui fait que

(*) *Ibid.*, pag. 138, 141, 142. (Abrégé.)

(**) *Expos. in psalm. xli*, tom. v Bened., pag. 134.

(1) On se rappelle le magnifique développement que notre saint docteur a donné à ces mêmes paroles de Jésus-Christ, à son apôtre saint Pierre : *Simon Joannis, diligis me ?* dans le second livre de son *Traité du Sacerdoce*. (*Bibliothèque chois.*, tom. x, pag. 219.)

Dieu veut qu'on l'aime avec ardeur, c'est qu'il aime
 Matth. x. 37. lui-même avec tendresse. *Qui aime son père ou sa mère plus que moi, dit-il à ses apôtres, n'est pas digne de moi.* Il n'admet point de bornes à l'amour qu'il a droit d'exiger, parce qu'il n'en a pas mis à celui dont il nous a prévenus. Seroit-il si jaloux de nos cœurs, s'il ne nous aimoit pas? Nous-mêmes, sommes-nous dans l'usage de témoigner une vive tendresse aux personnes que nous n'aimons pas, quelque puisse être leur rang et leur puissance? Mais quand nous aimons, rien ne nous coûte pour le témoigner; nous ne calculons pas même la bassesse de leur condition. D'où vient que Jésus-Christ a tenu à gloire, non-seulement d'être aimé de nous, mais encore de souffrir pour nous l'ignominie de sa passion et de sa croix? Sa gloire sans doute n'y gagnoit rien; son amour seul était satisfait. Au lieu que quand nous l'aimons, et que nous endurons quelque chose à son service, nos souffrances nous deviennent glorieuses, tant à cause de l'amour que nous lui portons que par rapport à la grandeur et à la majesté infinie du Dieu que nous aimons (*).

Nous ferions pour Dieu tout ce qu'il est possible de faire : ce seroit bien peu encore pour tous les biens dont il nous a prévenus. Tout ce que nous pouvons lui rendre n'est qu'une restitution, une

(*) Hom. x in *Epist. ad Roman.*, tom. ix Bened., pag. 538.

dette que nous payons. Mais Dieu n'étoit pas notre obligé ; tout ce qu'il a fait pour nous, est de sa part libéralité pure et gratuite (*).

La conséquence naturelle de l'amour que l'on a pour Dieu, est de faire ce qu'il commande. Que vous ayez pour quelqu'un une affection vraie, par cela seul que vous l'aimez, vous vous étudiez à lui plaire en vous conformant à ce qu'il désire. Doit-il vous en coûter davantage pour témoigner à Dieu que vous l'aimez, en accomplissant ses ordonnances, en ne vous permettant rien qui puisse lui être désagréable ? Jacob offre à Laban *de le servir sept ans pour avoir Rachel, la plus jeune de ses filles*. Gen. XXIX. 18. Sept ans entiers ne sont rien pour lui, parce qu'il aime. Quelle leçon pour nous, qui apportons tant de tiédeur dans le service de Dieu, après tant de bienfaits que nous en avons reçus, et les magnifiques promesses qu'il nous fait ! Ce n'est pas avec cette froideur que saint Paul aimait Dieu, lui dont le cœur enflammé, laissoit échapper ces brûlantes paroles : *Qui me séparera de la charité de mon Dieu ?* Rom. VIII. 35. Nommez-lui parmi les êtres visibles ou invisibles, quoi que ce soit, rien au monde ne sera capable de l'en séparer. L'affliction, l'angoisse, la faim, les persécutions, les glaives, les dangers de toute espèce, non, rien de tout cela. O saints transports de l'a-

(**) Serm. xxxiv in Genes., Morel, Opusc., tom. II, pag. 390.

mour ! quel homme aussi mérita jamais comme celui-là d'aimer Dieu et de l'aimer de cette manière ? Paul semble être affranchi déjà des liens du corps : il n'est plus sur la terre ; on le croiroit déjà dans le ciel , dont il exprime dans son langage les sublimes extases. Aussi voyez-le dans ses courses laborieuses, éprouvé par l'exil, par les flagellations, par les tortures, par les périls qu'on lui suscite de toutes parts ; à peine peut-il contenir la joie qui le pénètre (*).

Ps. LXXII.
25.

David exprimoit à Dieu son amour en ces termes : *Qu'ai-je à attendre dans le ciel, et que puis-je désirer sur la terre ?* Comme s'il eût dit : il n'y a rien ni dans le ciel ni sur la terre, rien que vous, qui soit digne de mon affection. C'est là véritablement aimer. Le cœur bien pénétré de ce sentiment se détache sans nulle peine du présent et de l'avenir. Le bonheur qu'il y goûte anticipe pour lui les jouissances du royaume céleste. Mais comment y parvenir ? en comparant ses bienfaits à nos infidélités. Qu'un roi de la terre daignât aimer un de ses sujets : combien celui-ci ne s'empresseroit-il pas de le payer de retour ! et nous, quand c'est le Dieu, beauté par essence, composé de toutes les perfections, le plus magnifique des souverains, qui veut bien nous prévenir par tous les témoignages de sa tendresse ; nous,

(*) Hom. LV in Genes., Morel, Opusc., tom. II, pag. 500, 601.

si méprisables de notre nature, n'est-ce point de notre part la plus monstrueuse ingratitude de ne lui pas rendre amour pour amour? Il n'a nul besoin de nous; et pourtant il ne cesse pas de nous aimer : nous ne pouvons nous passer de lui; et nous le dédaignons. Nous le sacrifions à des biens misérables, à des amitiés humaines, à de fausses délicatesses, à de criminelles sensualités, quand lui il nous donne ce qu'il a de plus précieux, tout jusqu'à son fils unique (*)!

II. CRAINTE DE DIEU.

Mes bien-aimés, la grande affaire que nous avons à traiter ici-bas, c'est le salut de notre âme; tous les autres intérêts ne sont rien auprès de celui-là. La perte de cette âme est ce qu'il y a de plus à redouter. Rien donc qui doive nous inspirer un sentiment d'effroi plus vif et plus profond. Nous avons affaire à un maître terrible dont nous avons mille fois provoqué la colère par nos manquements, à qui nous aurons à rendre un compte sévère. Nous sommes au temps de la pénitence : il n'est donc pas question de jeux et de plaisirs; ce n'est que par des larmes et des gémissements, par le rigoureux aveu de nos fautes, par l'assiduité des prières, que nous pouvons espérer de fléchir sa justice. Les plus justes eux-

(*) Hom. XIV in 1. Epist. ad Rom., tom. IX Bened., pag. 471.

mêmes tremblent de ne point obtenir grâce ; non pas qu'il soit dur, inexorable ; tant s'en faut : ce n'est que la grandeur de nos iniquités qui met obstacle à sa miséricorde (*).

Avec la crainte de Dieu, vous possédez un trésor supérieur à tous les biens du monde (**).

La crainte de Dieu désarme sa colère. Ninive, effrayée par la menace du prophète, s'humilie sous le sac et dans la cendre. Ninive est sauvée (***).

La crainte de Dieu, rempart qui nous protège contre les embûches dont nous sommes environnés de toutes parts. Embûches de la part de nos amis, leur bonheur excite nos jalousies secrètes ; de la part de nos ennemis, leur rencontre seule allume nos ressentiments ; embûches dans l'aspect de ce pauvre pour qui nous n'avons que des mépris et des rebuts insultants ; du riche à qui nous envions le bien qu'il possède ; de la beauté qui enflamme dans nos cœurs des désirs coupables. Embûches dans nos foyers domestiques, à notre table, dans nos conversations ; que de confidences indiscrètes, que de jugements téméraires, que de médisances qui mettent toute une maison en combustion ! Oh ! combien Salomon n'avoit-il pas raison de s'écrier : *Reconnaissez* (il ne dit pas : *Apprenez*) *que vous marchez au milieu*

Eccl. ix. 20.

(*) *De virginit.*, tom. I Bened., pag. 293.

(**) *Hom. in Kalend.*, tom. I Bened., pag. 700.

(***) *Hom. v ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 67.

des pièges. Au milieu, non à côté. Pièges d'autant plus dangereux, qu'ils sont couverts ; que l'on y trouve la mort dont on ne se défioit pas. Combien donc de précautions pour n'y pas donner ! quelle surveillance sur chacun de ses pas ! Si la crainte n'étoit pas une source de biens, Jésus-Christ ne nous l'auroit pas si fréquemment et si vivement recommandée. ()*

Heureux ; dit le prophète ; tous ceux qui craignent le Seigneur, tous, de quelque condition qu'ils soient. Ce riche qui s'entend appeler du nom d'heureux, n'a souvent que le masque du bonheur. Combien de fois, réduit à lutter vainement au milieu de ses trésors contre des infirmités cruelles, enviant en secret le bonheur de l'indigent robuste, il se plaint d'être le plus misérable des hommes ! Je le suppose bien portant, mais privé de ce qu'il appelle la gloire des distinctions et des honneurs ; repoussé par l'orgueil de ceux qui les possèdent, il gémit de sa condition qu'il compare avec celle des esclaves qui rampent aux pieds des grands. Je suppose plus encore : avec ses richesses, il a de plus les titres, les distinctions et les honneurs, la santé même ; mais il vit dans la défiance de tout ce qui l'entoure. Pièges cachés, ennemis jaloux, haines envenimées, délations, calomnies : le moyen qu'il soit heureux ? Non, le ti-

PS. CXXVII. 1.

(*) Hom. xv *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 154.

mide animal qui vit dans de continuelles alarmes est moins craintif, est moins malheureux que lui. Tout lui fait peur; tout l'importune et le désespère au sein de son prétendu bonheur. C'est une femme acariâtre et libertine, ce sont des domestiques infidèles qui le ruinent, des enfants débauchés, quand il en a; et quand il n'en a pas, des soupirs et des gémissements, comme s'il étoit seul au monde. De quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit que des écueils. Que dirai-je? Est-il rien dans la vie sur quoi l'on puisse compter? Rien qui ne vous échappe, quand vous fondez votre confiance sur les hommes. Il n'en est pas ainsi de celui qui craint le Seigneur. Tranquille, à l'abri des flots orageux du siècle, il est au port, il jouit d'un bonheur calme et inaltérable. Oh! combien le prophète a raison d'appeler un tel homme, le seul heureux sur la terre! Ce qui détruit le bonheur dans les autres hommes, est ce qui l'assure dans celui-ci. Rien ne l'ébranle, ni la pauvreté, ni l'humiliation, ni la souffrance et l'infirmité, ni les chagrins domestiques. Son âme est placée dans un lieu où les événements humains ne sauroient l'atteindre. Voyez Joseph dans la servitude, loin de sa patrie, sous le joug d'un cruel Egyptien: en proie à la plus infamante calomnie, il est heureux; ce sont les persécutions mêmes qu'il essuie, qui font sa gloire et son bonheur.

Voulez-vous d'autres exemples, choisissez parmi

ceux qui, après s'être long-temps souillés de crimes, revenus à de meilleurs sentiments, en ont secoué la chaîne. Connoissez-vous rien de plus à plaindre que le voleur mourant à côté de Jésus-Christ? Le voilà tout à coup au comble de la félicité. Un instant lui a suffi pour ouvrir son cœur à la crainte de Dieu : le ciel lui est ouvert. Madeleine, pécheresse publique, condamnée par sa diffamation à traîner la vie la plus misérable, Madeleine, convertie, craint le Seigneur ; elle est heureuse. La crainte du Seigneur est un feu qui amollit les cœurs les plus rebelles, purifie les âmes les plus invétérées dans le crime, leur imprime l'éclat le plus durable. *Heureux donc, n'écrierai-je encore avec le prophète, tous ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans les voies de ses commandements!* L'un est la conséquence de l'autre ; la crainte, sans la fidélité, ne seroit que des malheureux ; la crainte, accompagnée de l'obéissance aux commandements, est l'unique source du bonheur (*).

Pour le chrétien, point de sujet de crainte légitime, que de ne pas craindre assez le Seigneur. Mais la crainte n'exclut pas l'amour. Si c'est Dieu qui nous condamne, c'est Dieu qui nous justifie. Eh! qui pourroit nous condamner, quand il nous couronne, quand son amour pour nous l'a porté à

(*) *Expos. in psalm. cxxvii*, tom. v Bened., pag. 358-361.

nous donner son Fils, quand ce divin Fils intercède pour nous ? Non, en se rendant à la céleste gloire qui fait son naturel apanage, il ne nous a pas oubliés. Toujours même tendresse pour nous. Toujours nous avons dans le ciel un puissant intercesseur auprès de Dieu. C'est l'expression dont il daigne se servir lui-même, se rapprochant de notre langage humain, par amour pour nous. Assis à la droite de Dieu son Père, égal à lui en toute puissance, il ne dédaigne pas de faire pour nous l'office d'intercesseur. Ah ! quand son Esprit Saint pousse vers lui des gémissements inénarrables en notre faveur ; quand le Fils de Dieu s'est dévoué à la mort ; qu'il intercède continuellement pour nous ; quand le Père n'a pas épargné son propre Fils pour nous sauver ; qu'il a fait de nous son peuple élu, qu'il nous a justifiés ; qu'aurez-vous à redouter ? Pourquoi craindre, après qu'il nous a mis en possession de tant d'amour, prévenus par tant de miracles d'amour (*) ?

ROM. VI. 16.

(*) Hom. xv in *Epist. ad Rom.*, tom. ix Bened., pag. 597, 598.

(1) Fénelon a dit : « D'où vient que l'homme, si crédule pour tout ce qui flatte son orgueil et ses passions, cherche tant de chicanes contre les vérités qui devoient le combler de consolations ? L'homme craint de trouver un Dieu infiniment bon, qui veuille son amour, et qui exige de lui une société qui le rend bienheureux. Il craint de trouver que son âme ne mourra point avec son corps, et qu'après cette courte et malheureuse vie, Dieu lui prépare une vie céleste sans fin. On craint beaucoup plus de gêner un peu ses passions et sa vanité, pendant le petit nombre de jours qui nous sont comptés ici-bas, que de perdre le bien infini, que de renoncer à une

*Extrait de la quinzième homélie au peuple
d'Antioche.*

J'aurois dû, aujourd'hui et samedi dernier, faire porter mon instruction sur le jeûne; non pas, comme vous le pensez bien, que je croie nécessaire de vous y exciter; dans les jours qui lui sont consacrés, nous n'avons pas besoin d'en rappeler l'ordonnance: il suffit d'être prévenu des jours où ce devoir est imposé, pour se faire une sorte d'émulation d'y obéir; et les plus relâchés n'y manquent guères. Mais un autre abus, devenu trop commun, c'est d'y préluder par tous les excès de l'intempérance, comme des hommes menacés d'avoir un siège à soutenir, commencent par s'approvisionner; et quand ils se voient affranchis de la loi du jeûne, ils se mettent au large, ils se dédommagent amplement de leur longue abstinence; et, par leurs nouveaux désordres, perdent le fruit de la pénitence qu'ils ont faite. C'est contre cet abus que j'aurois dû aujourd'hui élever la voix, en vous parlant de la tempérance. Cependant, je n'en dirai rien aujourd'hui; je laisse parler à ma place la crainte que nous inspirent nos présentes calamités. Qui pourroit être assez abandonné, pour songer à s'en-

T II Bened.
pag. 151.

vie éternelle, que de se précipiter dans un éternel désespoir. » (*Lettres sur la relig.*, tom. iv, édit. Boullage, pag. 415.)

Pag. 152.

vrer au milieu d'une aussi effroyable tempête ? Où est l'insensé qui peut, dans le trouble et l'agitation où nous sommes, à la veille peut-être du naufrage qui s'apprête à nous engloutir, manquer à la sobriété, à la vigilance, et n'y pas être plus puissamment excité par le sentiment de nos malheurs que par tous les discours ? La crainte est donc le plus éloquent de tous les prédicateurs ; nous l'éprouvons dans ces circonstances. Combien d'instructions, combien d'avertissements n'avons-nous pas prodigués, pour vous détourner des spectacles et de la scandaleuse licence qui s'y attache ! mais sans succès. Toujours on a vu la même affluence se précipiter à ces jeux coupables que vous présentent vos bateleurs ; toujours des réunions profanes dirigées contre l'Eglise du Seigneur, à qui elles enlèvent ses enfants ; et nos psalmodies sacrées étoient interrompues par les bruyantes clameurs de vos théâtres.

Maintenant, nous n'avons plus besoin d'en parler ; ils se sont fermés d'eux-mêmes ; le cirque est désert ; et si nous avons la douleur de voir, parmi les fidèles, un grand nombre nous quitter pour courir à ses spectacles, nous avons aujourd'hui la consolation de voir tous ceux qui les fréquentoient se presser dans l'église autour de nous, pour confondre tous ensemble nos cantiques et nos prières. Reconnaissez maintenant les avantages que produit la crainte. Si elle n'étoit pas un bien, les pères ne

donneroient point des instituteurs à leurs enfants, les législateurs n'auroient point soumis les villes à l'autorité des magistrats. Concevez-vous rien de plus affreux que l'enfer? Mais aussi, quoi de plus profitable que la crainte de l'enfer? C'est cette crainte qui nous fait mériter les couronnes du royaume céleste. Avec la crainte, plus d'envie; plus d'attachement désordonné pour les richesses; plus de ces désirs déréglés, qui nous poussent au mal; plus de ces passions qui nous entraînent dans le désordre. La crainte est cette sentinelle sous les armes, dont le seul aspect écarte le voleur, et assure la tranquillité de la maison. A ces avantages précieux, j'en ajouterai d'autres, qui ne le sont pas moins.

Non-seulement la crainte bannit de nos âmes les criminelles affections; elle y introduit, elle y fait régner la vertu. Avec la crainte, le goût de l'aumône et de la prière s'insinue dans nos cœurs; l'unction et la ferveur viennent mouiller nos yeux de saintes larmes; et la compassion élève ses soupirs vers le Ciel. Non, rien de plus propre que la crainte à détruire le péché, à produire, à féconder la vertu. Qui ne vit pas dans la crainte, ne fera jamais rien de bien; comme avec la crainte, il n'y a plus de péché à redouter. Ranimez donc vos espérances, ô nos bien-aimés! et reconnoissez ici la profonde sagesse du Seigneur. Elle a fait servir à notre salut les moyens mêmes que le Démon avoit employés pour

Pag. 153.

nous perdre. Il espéroit bien, cet ennemi du genre humain, en irritant l'empereur par le crime qui a fait renverser ses statues, provoquer toutes ses vengeances contre notre ville (1). Dieu n'a voulu que nous inspirer une salutaire frayeur, en tenant le glaive suspendu sur nos têtes; et nous réveiller de notre funeste assoupissement. Aussi, voyez quel changement autour de nous! Vous n'entendez plus nulle part de ces chants efféminés et dissolus qui circuloient partout auparavant; plus de ces conversations où les mœurs étoient outragées; plus de ces joies évaporées qui insultoient à la décence. Antioche tout entière est dans le temple, et à tous les moments du jour les accents de la prière montent jusqu'au ciel, pour invoquer ses miséricordes. Aurions-nous obtenu jamais un aussi glorieux triomphe par de simples paroles? Que d'instructions, que d'avertissements, que de temps n'auroit-il pas fallu? C'est à la crainte que nous en sommes redevables.

Eccl. vii. 3. Ecoutez Salomon : *Il vaut mieux, dit-il, aller dans la maison du deuil que dans la maison de la joie. Qu'est-ce que ce langage? Quoi! préférer l'habitation des larmes, de la douleur et des gémissements, à celle où résident les danses et les concerts, l'allé-*

(1) Voyez l'histoire de cet événement dans la Vie du saint patriarche, que nous avons publiée au vol. x de cet ouvrage, pag. 87 et suiv. La traduction de ses belles homélies à ce sujet, est réservée pour la seconde partie de ses œuvres, dans cette Bibliothèque.

grosse et l'abondance, la volupté et l'intempérance ? Oui, mes frères, parce que l'une produit la licence, l'autre la modestie. Vous allez manger à une table plus opulente que la vôtre : vous ne trouvez plus le même plaisir à manger chez vous. Vous n'apportez, auprès de votre femme, de vos enfants, de vos domestiques, qu'un air chagrin et dédaigneux ; vous commencez à vous apercevoir que vous êtes pauvre ; et l'abondance qui règne en cette table étrangère, ne vous donne plus que des préventions contre la frugalité de la vôtre, sans parler d'une secrète envie qui vous aigrit contre ce riche lui-même, qui vous invite à ses festins. La maison du deuil ne vous présentera pas ces rians aspects ; mais elle sera pour vous une école de modestie et de sagesse. Entrez dans cette maison où la mort vient de frapper une victime ; montez à cet appartement que remplissent les images du deuil ; pénétrez jusqu'à ce mort étendu là, sans mouvement et sans voix. Près de lui, une épouse désolée, qui s'abandonne à tous les emportements de sa douleur : vous êtes saisi, ému profondément ; vous n'entendez sortir de la bouche des assistants que ces mots : que nous ne sommes rien, et tout ce que l'on peut dire de nous, c'est combien nous sommes misérables. Eh ! que pouvez-vous entendre de plus profitable pour la sagesse, que ces paroles qui vous rappellent à notre néant, à nos infirmités naturelles, à la vanité des choses de ce

Eecl. r. 27.

Pag. 154.

monde? C'est là ce qui faisoit dire au même Salomon que *tout est vanité*. Cette maison où vous vous rencontrez, celui qui l'habitoit fut votre ennemi : mort, il a cessé de l'être ; vous donnez des larmes à sa dépouille. Combien donc la maison du deuil est préférable à la maison de la joie ! Dans celle-ci, l'ami lui-même porte envie à son ami ; dans celle-là l'ennemi pleure sur celui qu'il n'aimoit pas. Le souvenir de nos fautes vient s'y retracer à notre esprit. On se transporte par la pensée au pied du redoutable tribunal ; on se représente et ce terrible jugement, et ces rigoureux châtimens que le trépas amène. Et dût-on avoir à se plaindre des autres hommes, eût-on des chagrins domestiques, occupé que l'on est de l'idée que bientôt soi-même on sera réduit au même état que ce mort, qu'il n'y a rien ici-bas de permanent, que tout passe, et les joies et les chagrins ; on remporte chez soi un cœur dégagé de tout sentiment d'envie et de tristesse ; et les affections douces se répandent sur tout le commerce de la vie pour nous rendre meilleurs, plus sensibles, plus charitables ; la crainte de l'avenir, en pénétrant votre âme, en absorbe les vicieuses inclinations. Combien donc, encore une fois, le Sage n'avoit-il pas raison de s'écrier : *Qu'il vaut mieux aller dans la maison du deuil que dans la maison de la joie* (*). (1).

(*) Hom. xv ad popul. Antioch., Morel, Opusc., t. 1, p. 168—171.

(1) Nous avons de Hugues Blair un discours de ce texte (*Sur les avan-*

Pénétrons-nous bien de la crainte du Seigneur : ayons-la continuellement devant les yeux. Car dès que nous ne tenons plus à cette ancre salutaire, nous sommes en grand danger de nous perdre. Si la présence d'un homme suffit pour arrêter la fougue d'une passion qui entraîne au péché, à plus forte raison la pensée fortement imprimée dans notre âme de la présence du Seigneur (*).

Certes, nous mériterions l'enfer, quand nous n'aurions point d'autre péché que celui de craindre l'enfer plus que Jésus-Christ lui-même (**).

tages de visiter les maisons de deuil, Serm., tom. III, pag. 123. Paris, 1807). Mouchon de Genève s'est bien mieux rapproché de la manière de saint Jean Chrysostôme, dans un sermon sur le jeûne, prononcé dans des circonstances peu différentes de celles où se trouvoit notre saint patriarche. (*Serm., tom. II, pag. 276 et suiv.*) Tous nos moralistes et prédicateurs ont traité le même sujet, sans parler d'une foule d'autres applications, qui s'en rencontrent dans les sermons analogues. Ceux de Bourdaloue, qui ouvrent son Carême (*Serm. du mercredi des Cendres et de la pensée de la mort*), nous paroissent supérieurs à tout ce que nous connoissons en ce genre.

(*) Hom. IV in *Epist. ad Roman.*, tom. II Bened., pag. 458; Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 43.

(**) Hom. V in *Epist. ad Roman.*, tom. IX Bened., pag. 470; Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 57.

ARTICLE V.

LE SAINT NOM DE DIEU. CRIME DU BLASPHEME.
CONTRE LES SERMENTS.

Ps. xcviij. 3.

Le nom du Seigneur est saint, il est terrible, dit son Prophète. Le psalmiste divin embrasse dans sa pensée les merveilles de sa Providence manifestées tant dans l'ancienne que dans la nouvelle alliance, par ses œuvres et par les préceptes de la loi, par cette foule de prodiges qui ont signalé sa toute puissance; et tout à coup frappé d'étonnement et d'admiration à l'aspect de cette majesté souveraine, dans le transport de l'enthousiasme qui le saisit, il termine par cet élan la prière et le cantique de louanges qu'il chante à sa gloire : *Le nom du Seigneur est saint et terrible*. C'est-à-dire que sa seule pensée pénètre l'âme d'une admiration mêlée d'effroi. Si le seul nom de Dieu est si grand, qu'est-ce donc que son Essence? comment donc est-il et si saint et si terrible? Voyez, il fait trembler les Démons et fuir les maladies. C'est par sa vertu que les Apôtres ont opéré la conversion de tout l'univers; c'est par cette invincible armure que David a terrassé le barbare Goliath, que tant d'admirables spectacles ont été donnés au monde; par lui que nous sommes initiés aux saints mystères. Le prophète a vu tout cela; il

a rappelé à sa mémoire, avec ces prodiges et ces bienfaits, les triomphes que l'invocation de ce nom nous a valu sur nos ennemis, les secours qu'il nous procure; en un mot, tout cet ordre de choses qui laissent si loin d'elles et les forces de la nature et toute la portée de l'intelligence humaine, et il s'écrie : Oh ! *que ce nom saint est terrible !* Que s'il est saint, combien doivent être saintes et pures les bouches qui célèbrent ses louanges (*).

Louez le nom du Seigneur : Pourquoi son nom ? Quelle gloire lui revient-il de nos louanges ? Nous, glorifier le nom du Seigneur ! Eh comment ? Par la sainteté de notre vie. Qu'attend-il de nos hommages ? A-t-il besoin que nous l'invoquions pour être béni à jamais dans les siècles des siècles ? Tout ce qu'il est il l'est de sa propre nature, grand, heureux, indépendant, au-dessus de toute louange. L'homme le glorifie, quand, fidèle à sa loi, il vit de telle sorte, que tous ceux qui sont les témoins de ses bonnes actions, soient excités par là à louer Dieu, à le bénir. C'est dans ce sens que l'Apôtre a dit : *Glorifiez le Seigneur dans votre chair et dans votre esprit ;* que Jésus-Christ lui-même nous traçant la formule de nos prières, nous commande de dire : *Que votre nom soit sanctifié.* Car de même que si nous vivons mal, nous fournissons à l'impiété le prétexte de se répandre en outrages et en blasphèmes contre lui,

I. COR. VI. 20.

MATTH. VI. 9.

(*) *Expos. in ps. cx*, tom. v Bened., pag. 275.

de même, si notre vie est bien réglée, nous donnons occasion de le glorifier, de le bénir, de le sanctifier (*).

Abstenons-nous de tous serments. Non-seulement le parjure, mais le serment est interdit au chrétien (**).

T. VII Bened.
pag. 228.

On veut vous contraindre au serment? Songez à la loi de Dieu qui le défend. On vous impose la nécessité de jurer. C'est une plus grande nécessité de craindre le Seigneur. Avec tous ces mots de contrainte, de nécessité, il n'y aura pas un commandement de la loi qu'on ne puisse éluder. Le divorce deviendra légitime; il suffira de dire: j'y suis contraint par l'humeur querelleuse et dépensière de ma femme. Que Jésus-Christ vous défende de porter

Pag. 229.

sur une femme un regard déshonnête? vous répondrez: Puis-je m'empêcher de voir? de dire du mal de votre frère, ce n'est pas ma faute; la vivacité m'emporte et je ne suis pas maître de ma langue. Et ainsi du reste. Les lois humaines admettent-elles de semblables excuses de la part de ceux qui y contreviennent? Bon gré mal gré, vous êtes contraint de vous y soumettre. Pour qui veut être le sujet fidèle de Jésus-Christ, il n'y a jamais nécessité de lui désobéir.... Jésus-Christ vous dit: *Contentez-vous de dire cela est, ou cela n'est pas*; le surplus

Matth. v. 28.

Ibid. 37.

(*) *Expos. in ps. cxii*, tom. v Bened., pag. 288.

(**) *Cateches. ad illumin.*, tom. v Bened., pag. 232.

vient d'un mauvais principe. Il est clair qu'il entend ici le serment et non le parjure; puisque ce dernier étant visiblement criminel, nous n'avions pas besoin de défense à cet égard; et Jésus-Christ ne l'appellerait pas une chose superflue, mais pernicieuse (1). Pag. 230.

Vous me direz : s'il est mal de jurer, pourquoi l'ancienne loi le permettoit-elle? elle permettoit aussi le divorce : aujourd'hui il est adultère. Une loi plus parfaite a remplacé l'autre. Jésus-Christ nous traite comme des hommes faits : ce qui fut bon pour le premier âge, ne l'est plus pour celui de la maturité : *Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel* (*). Ibid. 20.
Matth. v. 34.

Dieu vous dit : *Vous ne jurerez pas*, ne m'en demandez pas davantage; c'est là une ordonnance royale : celui qui vous le défend a ses raisons. Si

(1) « En ne jurant point du tout, on ne s'expose point au danger de se parjurer. Voici les paroles du saint docteur : *Non jurandum facile, quia plerumque multi casus accidunt ut non possimus implere quod juraverimus. Qui autem non jurat, atque non pejerat. Noli ergo jurare, ne incipias perjurare.* (Exhort. Virgin., t. 1, p. 297.) Et saint Isidore : *Assiduitas jurandi perjuri consuetudinem facit.* Vous jurerez dans la vérité, avec jugement, et dans la justice, a dit Jérémie : *Jurabis in veritate et in judicio, et in justitia.* Dans la vérité : il n'est donc jamais permis de jurer pour affirmer le mensonge : avec jugement, c'est-à-dire avec discrétion, après une mûre délibération ; dans la justice, c'est-à-dire que vous prendrez garde de ne rien assurer avec serment qui ne soit pour la gloire de Dieu et l'utilité du prochain. Voilà la règle. »

(*) Hom. XVII in Matth., Morel, Nov. Testam., tom. 1, pag. 217

ce n'étoit pour votre bien, il ne nous en auroit point intimé la défense. Les princes de la terre portent souvent des lois dont l'utilité peut être contestée ; ils sont hommes, et ne sont pas toujours justes appréciateurs du plus ou du moins d'utilité de leurs ordonnances ; ce qui n'empêche pas que l'on n'y obéisse. Si fidèles à exécuter des lois humaines, le serions-nous moins à obéir à celles qui ont Dieu pour auteur (*)?

Vous m'allèguerez l'exemple de personnes d'ailleurs respectables qui jurent. Respectables, dites-vous ? Parlez-moi d'un saint Pierre, d'un saint Paul, d'un Ange descendu du ciel : voilà ceux dont l'exemple fait loi. Je ne vous parle point, moi, d'une ordonnance qui vienne des hommes. La défense de jurer vient de Dieu. Quand on vous lit un décret émané d'un empereur, il n'y a plus de sujet, plus de rang subalterne qui soit compté pour quelque chose. Prouvez-moi que Jésus-Christ permette ou tolère le serment, je n'aurai plus rien à vous dire : mais s'il est si exact et si rigoureux à le défendre, ne m'objectez plus tel ou tel ; prévariquer n'est pas autoriser. Ce n'est pas à des hommes, c'est au Seigneur que nous sommes tenus d'obéir ; à lui seul que nous aurons à rendre compte. David, tout saint qu'il était, pécha. Nous est-il donc permis de pécher sans péril ? jamais. Ce que nous devons imi-

(*) Hom. XVI *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 183.

ter dans les saints, c'est leur vertu, et nous précautionner contre les foiblesses qui les ont fait pécher (*).

Sans le serment d'Hérode, la tête de Jean-Baptiste n'eût point tombé sous un fer homicide. Dans l'habitude où l'on est de jurer, on s'engage par des sermens téméraires, qu'on n'accomplira pas sans crime; on s'expose à devenir ou parjure en n'accomplissant pas ce que l'on a promis, ou barbare en l'accomplissant. Des deux côtés, écueil et précipice (**).

Il n'est rien qui irrite le Seigneur comme de blasphémer son saint nom (***) .

Ce n'est pas à Dieu que le blasphémateur peut nuire; quel mal peut-on lui faire? mais à soi-même (****).

S'il y a de magnifiques récompenses promises au bon exemple, il y a aussi les plus sévères châtimens pour le crime du blasphémateur (*****).

Que d'événemens fâcheux nous menacent à tous moments! quelle force de caractère ne faut-il pas pour ne point s'irriter des contradictions qui nous

(*) *Cateches. ad illum.*, tom. II Bened., pag. 132; Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 713, 714.

(**) *In saltation. Herodiadis.*, Morel, *Opusc.*, tom. VI, pag. 382. (En substance.)

(***) *Contra eos qui subintrod.*, etc.; tom. I Bened., pag. 240; Hom. I *ad popul. Antioch.*, pag. 16 et seq., edit. Bened.

(****) Hom. XXIV *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 345.

(*****) Hom. VII *in Genes.*, tom. IV Bened., pag. 50.

arrivent ; et, bien loin d'en concevoir quelque impatience , les endurer avec résignation , en bénir le Seigneur , l'en remercier , lui adresser nos hommages , par cela seul qu'il les permet ! Que de coups nous frappent sans que nous ayons pu les prévoir ! Que faut-il faire pour prévenir les saillies de l'humeur ? les étouffer dans leurs germes malfaisants , commander à sa pensée , ne pas permettre à sa langue de laisser échapper aucune parole injurieuse à Dieu. Ainsi Job , sous le poids des maux dont il étoit accablé , ne savoit que rendre grâces au Seigneur. Combien , au contraire , ne voyons-nous pas d'hommes qui , à la plus légère plaisanterie qui touche leur amour-propre , à la moindre indisposition qu'ils éprouvent , s'irritent et s'emportent jusqu'aux blasphèmes (1) ! Ils perdent les fruits que la patience leur promettoit , et n'ont que leur maladie de reste. Que faites-vous , ô mon frère , quand votre bouche exhale ces blasphèmes contre la main divine qui ne

Job. I. 21.

(1) Saurin : « Notre langue nous a paru foible , les termes de brutalité et de fureur nous ont paru peu énergiques , lorsque nous avons voulu vous désigner ceux sur lesquels porte ici notre pensée. Ces hommes , dirai-je , ou ces animaux féroces , qui ne sauroient être agités de la moindre passion , sans le témoigner au-dehors par des serments exécrables. Ames rétives , qui ne peuvent rencontrer le moindre obstacle à leurs vœux , sans s'en prendre à la Divinité même , sans la taxer de cruauté et d'injustice , sans lui disputer l'empire du monde , et qui , ne pouvant renverser son trône , l'attaquent par des murmures et par des blasphèmes. » (*Serm. sur les conversations*, tom. IV, p. 180.)

vous frappe que par par intérêt pour vous , que pour vous sauver ? Malheureux ! vous ne sentez pas que vous avez un abîme sous vos pieds , que vous vous y jetez de gaieté de cœur. En vous abandonnant à vos imprécations , soulagez-vous votre mal ? au contraire , vous l'aigrissez ; vous ne faites qu'accroître vos douleurs. C'est un appât que vous donnez au Démon qui ne manquera pas de les augmenter encore pour multiplier vos murmures , et vos outrages envers le Seigneur. S'il vous voyoit dans une attitude plus ferme , redoublant de piété à mesure que vous souffrez , il auroit bientôt cessé ses attaques. Vos impatiences sont autant de pâtures que l'ennemi de votre salut saisit avidement ; refusez-les à son insatiable voracité : il ira chercher ailleurs sa proie et vous débarrassera de ses importunités. « Peut-on se taire quand on souffre » ? A la bonne heure , parlez ; mais ne blasphémez pas : parlez pour louer le Seigneur , non pour l'outrager. Criez , criez au Seigneur , en le glorifiant , en implorant son secours qu'il ne vous refusera pas. C'est le vrai moyen de calmer vos douleurs. « L'habitude vous entraîne » ! Châtiez cette langue blasphématoire. Mieux vaut qu'elle souffre ici-bas , que d'être desséchée un jour dans les flammes , où pas une goutte d'eau ne viendra rafraîchir les ardeurs dont elle sera dévorée (*).

(*) *De Lazaro concio* III , tom. I Bened. , pag. 745—747.

Extraits des homélies sur le livre des Actes.

T. IX Bened.
Pag. 66.

Perdons l'habitude de jurer. Mettons un frein à notre langue. Que personne ne se permette de jurer par le saint nom de Dieu. Pour cela que peut-il en coûter ? rien. Quel sacrifice à faire ? pas le moindre. Il suffit de vouloir ; et l'on en viendra aisément à bout. L'habitude fera le reste. Je vous le demande pour toute grâce. Ne le refusez pas à mes instantes prières. Si je vous demandois quelque somme d'argent, pas un d'entre vous ne s'y refuseroit. Il y auroit une émulation générale à m'en offrir, chacun en proportion de ses moyens. Je serois dans un danger pressant, tous vous vous empresseriez de me secourir, même aux dépens de votre propre existence. Le vœu que j'exprime à ce moment n'a rien d'imaginaire. Je parle de dangers : je serois au fond d'un cachot, en proie à des tortures cruelles ; je n'aurois pas plus à souffrir. Accordez-moi donc assistance : je me jette dans vos bras. Jugez de l'excès de ma peine par le prix que j'attache au moindre service que vous puissiez me rendre. En présence du souverain Juge, qu'aurai-je à lui répondre ? Il me sera dit : pourquoi n'a-tu pas pressé ton peuple ? pourquoi n'avoir pas mis sous ses yeux les préceptes de la loi ? pourquoi n'as-tu pas réprimé sévèrement les infracteurs : — Seigneur, répon-

Pag. 67.

drai-je , je n'ai pas manqué de l'avertir. — Ce n'étoit pas assez ; il falloit toute la véhémence du zèle. Héli , non plus , n'avoit pas manqué d'avertir ses enfans criminels : *Mes enfans*, leur disoit-il, *pourquoi faites-vous toutes ces choses que j'apprends , les crimes détestables dont parle tout le peuple ?* Il les avertissoit , mais avec mollesse , mais sans les punir. Si la législation des Juifs s'est montrée si sévère envers les prévaricateurs , ne se contentant pas de simples ordonnances , mais les mettant à exécution par de terribles exemples (1) , comment est-il possible que l'on fasse ici si peu de cas de mes paroles ? N'allez pas croire que je parle dans le seul intérêt de ma considération personnelle ; l'unique considération que je recherche , c'est votre salut , c'est la ré-

I. Reg. II. 24.

Ibid. III. 13.

(1) Orateur évangélique qui traitez cette matière , trop négligée de nos jours , ne craignez pas de produire sous les yeux de votre auditoire les arrêts sévères , que le livre de la loi divine a rendus contre ces profanateurs du saint nom de Dieu , qui font suppléer la corruption de leur cœur et les blasphèmes de leur bouche aux bornes de leur génie , et qui ne pouvant suffire à lui faire la guerre par des raisonnemens spécieux , et par des sophismes qui aient quelque couleur , cherchent à lui révolter ses sujets , s'affligent de son pouvoir , voudroient , s'il étoit possible , lui ôter l'empire du monde. (Saurin.) Racontez l'histoire de cet Israélite , qui avoit osé prononcer des paroles contre l'Éternel. (Levit. XXIV. 11.) Racontez le châtiment que la vengeance du ciel tira de l'impie Rabsacès. (Isa. LXXVII.) Racontez l'ordonnance du roi saint Louis contre les blasphémateurs , voulant qu'il leur fût appliqué un fer chaud sur le front , afin que cette note d'infamie , appliquée sur un endroit si visible , fût un avertissement terrible d'éviter le commerce du blasphémateur.

gularité de vos mœurs. Pas un jour où ma voix ne se fasse entendre au milieu de vous. Toujours les mêmes avertissements contre le crime que je dénonce ; et tout est sourd. Je crains bien qu'un jour il ne me soit demandé un compte rigoureux d'une modération à contre-temps. Je le dis donc à haute et intelligible voix ; je le proclame ; que tous l'entendent : Quiconque profère ces abominables paroles, quiconque jure, je lui défends l'entrée de ce temple. Je vous donne tout ce mois pour vous corriger. N'allez pas me dire : « C'est la nécessité qui m'y contraint ; autrement on ne me croiroit pas. » Sous ce prétexte, l'habitude reviendrait, et les blasphèmes avec elle. Je m'attends à trouver des censeurs qui se vengeront de mon interdit par des plaisanteries. J'aime bien mieux leurs satires en ce monde, que les feux de l'enfer dans l'autre. Ils en riront les insensés ! Quel homme, avec tant soit peu de raison, trouva jamais matière à plaisanterie dans un précepte de la loi divine exposé sous ses yeux ! Qu'ils en raillent ; ce n'est pas sur moi que retombent leurs sarcasmes, mais sur la personne même de Jésus-Christ. Vous frémissiez ! je le vois. Oui, si c'étoit moi qui fusse l'auteur de l'ordonnance, les censeurs pourroient s'en prendre à moi. Si elle est l'ouvrage d'un autre législateur, c'est à lui que passe l'outrage. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Jésus-Christ est moqué, insulté, comblé d'outrages. Le voilà encore

exposé aux mêmes indignités ; et il consent à les endurer. Mais viendra le jour du châtement : viendra le lieu des supplices, et le ver immortel. Je le répète donc : Que l'on en rie, que l'on en glose tant que l'on voudra ; notre partage à nous c'est d'avoir à essuyer les risées, les insultes et les souffrances de toutes sortes : *nous sommes*, aux termes de l'Apôtre, *comme les balayures que tout le monde rejette*. Quiconque refusera de se soumettre à l'ordonnance, fût-il prince, revêtu de la pourpre et ceint du diadème, je le redis, et puisse ma voix retentir avec l'éclat de la trompette ! je lui défends de franchir le seuil de cette église. Ou faites-moi descendre de ce trône épiscopal, ou, si vous m'y laissez, détournez les périls qui retomberoient sur ma tête. Je n'oserois y reparoître, si mon ministère n'est signalé par quelque chose de grand. Si je ne parviens pas à l'obtenir, il vaut mieux que je reste dans les rangs inférieurs ; car je ne connois rien de plus à plaindre qu'un chef inutile à ceux qui lui doivent obéir.....

I. Cor. iv. 13.

Pag. 68.

Pour nous entretenir dans l'esprit de douceur qui nous est recommandé par Jésus-Christ : une méthode excellente est celle de s'abstenir de tout jurement, de réprimer les mouvements de la colère. Triomphez de la colère ; et vous n'aurez point d'ennemi. Bannissez le jurement ; vous coupez court à la colère, vous l'étouffez à sa racine. La colère et le jurement sont les vents qui enflent la voile ; la

Pag. 76.

voile ne sert plus à rien quand le vent ne souffle pas. Qu'il n'y ait ni jurement, ni clameurs, plus de mouvements de colère. Faites l'épreuve de ce que je dis, sur tel homme sujet à s'emporter; obtenez-en qu'il s'abtienne de jurer; et il ne vous faudra pas de longs discours pour l'engager à être doux. Grâce à cette méthode, il n'y aura plus de parjures, pas même de serments. Vous n'avez pas calculé dans quelle chaîne de maux vous vous engagez, sans pouvoir y échapper que par de laborieux efforts; sans compter les chagrins, les querelles, les malédictions qui viendront empoisonner votre vie. On succombe sous le poids. Menacez, ordonnez, mais sans colère et sans jurement; donnez-vous libre carrière, nous ne nous y opposons pas; aujourd'hui je vous tiendrai un langage moins sévère. Nos dernières exhortations ont opéré déjà quelque réforme; il nous reste à vous instruire comment cette mode de jurer s'est introduite parmi nous; je dois cette réciprocité à l'indulgence dont vous avez usé à notre égard. On doit se permettre ces sortes de discussions avec celui qui marche dans la bonne route; on ne doit rien avec celui qui s'en écarte.

Nous lisons dans l'histoire d'Abraham, qu'il fit plusieurs traités; qu'il sacrifia plusieurs fois des victimes et célébra des sacrifices. De son temps, on ne connoissoit pas l'usage des serments; il ne commença qu'avec l'idolâtrie, quand le désordre

et la corruption furent devenues générales. La simple parole ne suffisant plus pour obtenir créance, on se crut obligé d'appeler Dieu en témoignage de sa véracité. Le serment n'est autre chose qu'une garantie donnée à des assertions que la corruption des mœurs rend suspectes. Celui qui a recours au serment doit donc s'imputer à lui-même le tort de n'en être pas cru sur sa simple parole; pour se voir obligé à invoquer un témoignage le plus respectable de tous, celui, non pas d'un homme, mais de Dieu. Mais celui qui reçoit une pareille attestation, est-il moins répréhensible? Non, puisqu'il oblige un autre à y recourir, sous peine de ne point ajouter foi à sa promesse. Quel travers d'esprit! Se peut-il rien de plus injurieux à la Majesté souveraine? O homme! insecte rampant, ver de terre, comme nous le sommes, vous et moi, oser prendre à partie le suprême Dominateur! prétendre le contraindre à se faire votre caution! Dites-moi, qu'il survienne une querelle entre vos domestiques, où, des deux côtés, on s'accuse d'être un menteur, si quelqu'un, de même condition qu'eux, disoit qu'il faut tenir bon, jusqu'à ce qu'il plût à leur commun maître de se porter pour caution, un tel procédé ne l'exposeroit-il pas à être sévèrement puni, comme attentatoire à la dignité du maître (1)? Quelque

(1) Voy. Laur. Chesnard, *sur le jugement et le parjure*, *Disc. de mo-*

personnage que ce pût être, il y auroit toujours un manque de convenance criminel. Celui qui contraint au serment, sera puni plus rigoureusement que celui qui le prête ; il le sera à l'égal de celui qui jure sans nécessité. Mais aujourd'hui, l'on s'en fait un jeu, on jure pour le plus léger intérêt, pour un rien, pour une cause qui viole la justice. — Mais non la vérité, répliquez-vous. — S'il en étoit ainsi, il y auroit parjure. Tout alors seroit confondu; et la société humaine ne seroit qu'un cahos; plus la moindre différence entre l'homme qui consentiroit à prêter un pareil serment et celui qui l'exigeroit. — Pourtant n'est-il pas souvent nécessaire d'obliger au serment pour découvrir des choses qu'autrement on ne sau-

rale, tom. II, pag. 103. Il y a encore dans le même prédicateur un bon discours *contre le blasphème*, tom. III, pag. 132 et suiv. La péroraison surtout, qui commence à la page 145, est inspirée par un zèle éloquent et vraiment pathétique.

On ne traite pas assez cette importante matière. Nos jeunes prédicateurs la négligent. Ils ne trouvent pas dans nos recueils vulgaires de secours suffisants, et ils n'y suppléent guères par les ressources de leur génie ou de leurs méditations. Montargon ne traite celle-ci qu'en passant, à l'occasion du jeûne, et encore très succinctement dans son *Dictionn. apostol.*, vol. III de la morale, pag. 76, 77. Indiquons la conférence *sur le jurement*, dans les *Conférences* du P. de Graveron, tom. II, pag. 345 et suiv., et les belles pages de Saurin à ce sujet, *Serm. sur les conversations*, tom. IV, pag. 179 et suiv. On puisera également d'utiles réflexions dans un discours du P. Gaichiez, inséré à la suite de ses *Maximes* contre ce que l'on appelle demi-jurement (pag. 349 et suiv.); élocution basse, plus digne d'une soldatesque effrénée, que de ceux qui lui commandent, réprouvée par les seules bienséances, autant que par la morale et la religion.

roit pas? Je réponds que si vous le soupçonnez, vous avez tort de le demander. S'il y a de votre faute à ignorer, c'est vous seul que vous devez en punir. Mieux vaut ne pas savoir, que connoître à ce prix (1). Cette personne, que vous contraignez au serment, qu'en attendez-vous? qu'elle se parjure? Quel étrange mécompte! Le châtement en retombera sur votre tête. Périssent votre argent plutôt que son âme. Courir de sang froid à votre perte, outrager Dieu de gaîté de cœur! il y a à la fois et fureur et impiété. Pag. 78.

— Mais j'ai la confiance qu'il ne trahira pas la vérité par un parjure. — Croyez donc à sa parole sans serment. Vous insistez. « Combien de personnes ne se font pas scrupule de mentir avant qu'on ne les appelle au serment, et reculent au-devant du parjure!» Vous vous abusez, ô mon frère! Qui ne craint pas de tromper et de nuire à son prochain, ne s'embarrasse guère de se parjurer. Pour peu qu'on respecte le serment, on respecte bien davantage les lois sévères de la probité et de la vertu. — Il ne le fera qu'à contre cœur. — Pourquoi donc lui faire violence? Vous devez plus d'égards à sa délicatesse.

Mais ne parlons plus des serments prêtés devant les tribunaux. Que dirons-nous de ceux que l'on

(1) « Je dis, d'après saint Jean Chrysostôme, qu'il est des choses qu'il est glorieux d'ignorer, et qu'il seroit honteux de savoir : *Melius est aliquid ignorare quam turpiter scire.* » (Le P. Lenfant, *Serm.*, tom. v, pag. 357. (Ce qu'il applique aux mauvaises lectures.))

se permet dans les conversations journalières? ici la cause est bien différente. Là, pour quelques oboles, la carrière s'ouvre au serment et au parjure. Mais il n'est pas nécessaire que Dieu tonne, qu'il y ait une révolution dans la nature, pour que l'on s'emporte insolamment à prendre en vain le nom du Seigneur; et pourquoi? pour les choses les plus indifférentes. Parce que ses foudres ne tombent pas à l'instant sur la tête du profanateur, ne vous croyez pas à l'abri de la vengeance qu'il réserve à l'énormité de ce péché. Rendez-en grâces à sa miséricorde. Dans vos imprécations vous appelez tous les fléaux du Ciel... Jésus-Christ entend bien mieux vos intérêts, quand

Matth. v. 34. il vous défend de jurer par quoi que ce soit; et nous faisons si peu d'estime de la majesté de Dieu, que nous la traînons partout à notre suite! Vous ne savez donc pas ce que c'est que Dieu; et dans quels termes nous devons l'invoquer. Le nom de tel homme qui s'est distingué par des faits héroïques, vous ne le prononcez qu'avec respect; et le plus auguste de tous les noms, le nom au-dessus de tous les noms, celui-là que les démons n'entendent pas sans trembler, nous le prodiguons, nous l'osons profaner sans pudeur, quand il ne devrait paroître sur nos lèvres qu'avec un saint recueillement!... Chez les Juifs, ce nom étoit si fort révééré, que le grand-prêtre avoit seul le droit de porter ces sacrés caractères gravés sur la lame d'or de sa couronne; il n'é-

Exod. xxviii.
36.

toit pas permis à tous de le prononcer indistinctement (1). Jurer par ce saint nom, devient un crime qui unit l'audace au sacrilège. Telle est donc l'injonction précise que je vous fais. Plus de serments. Que l'on s'abstienne de jurer même par-devant les tribunaux. Ceux qui n'obéiront pas, qu'on me les amène : je le déclare en votre présence. Je charge de ce soin chacun des ministres de ces maisons de la prière ; je les exhorte , je les somme de ne pas souffrir qu'il soit proféré de ces serments indiscrets, ni que l'on jure de quelque manière que ce soit. Que le coupable me soit déféré, quel qu'il soit ; j'ai le droit d'en connoître ; et les rapports qui vous lient à votre Père spirituel , ne vous permettent pas de le lui laisser ignorer. J'aurois trop à rougir pour mes enfants, s'il falloit là-dessus leur apprendre leurs premiers devoirs. Quoi ! vous n'oseriez vous approcher de la table sainte sans avoir été initiés à nos mystères ! Et , depuis que vous l'êtes, vous ne craignez pas de venir vous y asseoir, le serment sur les lèvres..... Je le répète : que l'on m'amène ces prévaricateurs. Je serai leur arbitre, j'entendrai leurs débats ; et les deux parties me sauront gré d'avoir apaisé leurs différends. Que l'on y consente ou non , toujours je proclame la défense

Pag. 79.

(1) Imité par Laur. Chesnard , *sur le jurement* , *Disc.* , tom. II, pag. 103, Saurin , tom. IV, pag. 180, 181.

de jurer de quelque manière que ce soit. Quelle espérance de salut nous resteroit, si nous venions à cet insolent mépris de toutes les lois divines? N'a-t-il été institué des procédures et des tribunaux que pour y consommer la ruine de vos âmes? De bonne foi, qu'avez-vous plus à perdre ou à gagner? En exposant votre frère à se parjurer, qu'avez-vous fait? Vous vous êtes perdus l'un et l'autre. Il n'a point menti; à la bonne heure : vous êtes cause qu'il a violé un précepte de la loi. Ne vous imaginez pas qu'un tel attentat reste impuni; et qu'il soit indifférent de se jouer des commandements divins. Vous avez beau me dire : On ne m'en croira pas sur ma simple parole : il m'en faudra venir au serment, répété des milliers de fois. Ne vous en prenez qu'à vous seul, vous, à qui les serments ne coûtent rien. Car, si vous n'étiez pas dans cette misérable habitude; si l'on savoit généralement que jamais vous ne vous permettez de jurer : soyez-en bien assuré, votre simple déposition trouveroit plus de créance que tous les serments du monde. L'Apôtre bravoit la faim et la soif, plutôt que de manquer à un seul des commandements de la loi. Imitiez cet exemple; affrontez tous les dangers, plutôt que de jurer. N'êtes-vous pas assurés de la récompense? Faisons-nous reconnoître à ce signe; que ce soit là pour nous l'un des caractères qui nous distinguent des païens et de toute autre société. Que l'on vienne nous

dire : jurez ; répondez : Jésus-Christ me le défend , je ne jure point (*).

Vous ne vous permettriez pas de toucher au livre des saints évangiles , qu'après vous être lavé les mains ; vous ne les tenez qu'avec un profond sentiment de vénération : et le Dieu qui nous parle dans les évangiles , vous vous permettez de profaner son saint nom par des blasphèmes , de le proférer au hasard et sans respect ! Voulez-vous savoir avec quel respect , quel tremblement , quels transports d'admiration les chœurs des Anges prononcent ce nom adorable. Je voyois , dit Isaïe , le Seigneur assis sur un trône élevé ; il étoit environné de Séraphins qui s'écrioient , d'une voix éclatante : Saint, saint, saint est le Dieu des armées : la terre est toute remplie de la majesté de sa gloire. Et vous , ô mon frère , quand vous le priez , ce n'est qu'avec tiédeur ! Que dis-je ? Alors même que vous n'avez pas de motif d'alléguer ce redoutable nom , vous le prodiguez , vous le mêlez à de coupables serments (**) !

Je vous parlais ; il n'y a pas long-temps , de saint Jean-Baptiste mis à mort à cause du serment d'Hérode. Cette tête , détachée du tronc , et fumante encore du sang qui en découle à grands flots , relevez-là : que chacun de vous la prenne dans ses mains ,

(*) Hom. VIII et IX *in acta Apostol.*, Morel , *Nov. Testam.*, tom. III , pag. 78—94.

(**) Hom. XIV *ad popul. Antioch.*, tom. II *Bened.*, pag. 141, 142.

l'emporte dans sa maison ; et là , fixant sur elle vos regards , vous croirez encore voir cette bouche s'ouvrir ; vous l'entendrez vous crier : c'est le serment qui a été mon meurtrier ; détestez-le. Ce que ni la généreuse liberté du saint précurseur , ni la violente colère du prince qui se voyoit repris publiquement , n'avoient pu faire , la crainte mal entendue du parjure l'a fait. C'est le serment qui a tranché cette tête vénérable. Portez-là donc en tous lieux , montrez-là à tous les yeux , cette tête auguste qui fait de continuelles reproches aux blasphémateurs. Quelles que puissent être et vos tiédeurs et vos distractions , l'aspect de ces yeux animés d'un saint zèle , et menaçant de leurs sévères regards les indiscrets qui se permettent des serments , sera pour vous un frein salutaire , qui arrêtera votre langue et la détournera du blasphème.

Dans l'habitude où l'on est de jurer , on s'engage par des serments téméraires , que l'on n'accomplira pas sans crime. Un homme qui , la plupart du temps , ne sait ce qu'il dit , ni ce qu'il fait , emporté par la colère ou par l'ivresse , tiendra-t-il sa parole ? Il est manifeste qu'il faut qu'un blasphémateur soit parjure (*).

Cette proposition est confirmée par l'histoire de Jonathas , fils de Saül.

(*) Hom. XII et XIII *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. 1, p. 150
—156.

Je vais vous parler encore du serment, je rougis de la nécessité qui m'y contraint. J'en rougis, non pour moi, je ne me fais aucune peine de revenir sans cesse sur les mêmes sujets, mais pour vous, dont j'accuse par là votre incurable langueur, qui nous force à répéter nos avertissements, quand il vous seroit si facile de les rendre inutiles. Salutaires à ceux qui en profitent, ils ne sont plus que funestes à ceux qui n'en profitent pas. Plus ils sont répétés, plus ils amassent de vengeances contre celui qui n'y conforme pas ses mœurs. C'est là le reproche que le Seigneur faisoit à son peuple : *Je vous ai envoyé mes prophètes, je me suis hâté de les envoyer, et vous ne les avez pas écoutés.* Quant à moi, je n'ai rien épargné pour votre instruction; mais vous, je tremble qu'au jour du jugement ces mêmes instructions ne vous soient représentées. Quand un précepte est si peu coûteux, quand il ne cesse pas un moment de retentir à vos oreilles, quelle excuse peut-il y avoir à l'inobservation? Quel moyen d'échapper au châtement qui la menace? Quand vous rencontrez quelqu'un qui vous doit, vous n'oubliez pas de lui rappeler son engagement; faites la même chose quand vous entendez blasphémer. Rappelez le précepte, et souvenez-vous bien que vous ne pouvez négliger le salut de votre frère sans exposer le vôtre.

T. II Bened.
Pag. 131.

Jerem. XIX 9.

Pag. 132.

Ne me dites pas que plusieurs se sont corrigés. pag. 139.

Ce n'est pas assez ; ce que je demande , c'est que tous le soient. Tant que je ne le verrai pas , la vie m'est insupportable. Le pasteur de l'Évangile avoit cent brebis , et pour une seule qui lui manque , il oublie les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle qui est égarée , et la rendre à son troupeau. Peut-on être blessé dans la plus légère partie de son corps , sans que tous les membres ne souffrent ? Il n'en reste plus , m'allez-vous dire , qu'un petit nombre à corriger ; mais ce petit nombre suffit pour en gâter beaucoup d'autres. Pour un seul prévaricateur qu'il y avoit à Corinthe , Paul gémit aussi amèrement que si la ville entière eût été désespérée. Et certes , avec raison , parce qu'il savoit bien que le mal , introduit dans le corps , y fermente et corrompt bientôt les parties les plus saines....

I. Cor. v. 6. Nous avons pu réussir , à force de travaux , à obtenir la réforme d'un certain nombre d'entre vous ; mais bientôt le tourbillon des affaires qui vous enveloppe de toutes parts , nous les enlève au sortir de ce temple , et rend notre ministère plus pénible. Mais , je vous en conjure , secondez nos efforts. Dans l'intérieur de vos maisons , ne mettez pas moins d'intérêt que moi-même à vous sauver. Plût au Ciel que je pusse satisfaire à votre place , et faire quelque bonne œuvre dont la récompense fût pour vous ! je ne vous presserois pas , avec cette apparente importunité ; mais il n'est pas possible ; car *il*

Matth. XVIII.
12.

Pag. 140.

sera rendu à chacun selon ses œuvres. Comme une mère qui, voyant son fils en proie aux ardeurs de la fièvre, voudroit l'empêcher de souffrir en se substituant à sa place, et pouvoir recevoir dans son sein le feu qui le dévore ; ainsi, vous dirai-je : que ne m'est-il donné de vous rendre meilleurs au prix de mon propre bonheur ! Mais chacun répondra pour soi. La justice de Dieu ne lui permet pas de punir l'innocent pour le coupable (1). Ce qui me cause

(1) Il se rencontre, dans un prédicateur d'une communion étrangère, un mouvement d'une égale sensibilité. C'est un modèle de plus offert à l'émulation. « Nou, il n'y a qu'une profonde distraction à l'égard de l'avenir ; il n'y a que la malheureuse habitude que nous nous sommes formée de ne penser qu'au présent, qui puisse nous empêcher d'être frappés des objets qui faisoient de si profondes impressions sur l'âme de notre prophète. Envisagez-les comme lui, vous en serez bouleversés comme lui. Que les âmes les plus dures fassent l'essai de leur dureté, et qu'elles éprouvent si elles peuvent tenir contre cette pensée : cet ami, qui est mon conseil dans mes perplexités, mon soutien dans mes épreuves, ma consolation dans mes adversités ; cet ami, qui fait la plus grande douceur de ma vie, sera peut-être exclus pour jamais du bonheur céleste où tendent mes espérances ; quand je serai dans la société des Anges, il sera peut-être dans celle des Démons ; et quand il frappera aux portes de l'époux, qui vont m'être ouvertes, il recevra cette réponse : *Je ne vous connus jamais.* Cet enfant, pour lequel je sens que j'épuise tout ce que la faculté que j'ai d'aimer peut avoir de tendre ; cet enfant, dont le moindre cri perce mon âme, et qui ne ressent aucune peine que je ne sente mille fois plus que lui ; cet enfant sera saisi d'horreur, lorsqu'il verra venir sur les nuées du ciel, entouré de ses saints Anges, ce Jésus, dont la venue doit me combler de joie ; cet enfant cherchera alors son refuge dans les antres des coteaux, et dans les creux des montagnes ; il criera, dans les accès de son désespoir : *Montagnes, tombez sur moi ;* il sera accablé sous des chaînes d'obscurités ;

la plus vive douleur, c'est qu'au jour terrible du dernier jugement, je ne pourrai rien faire pour votre défense; surtout ayant tant de motifs d'en appréhender pour moi-même les rigueurs; et quand je ne les aurois pas, je ne suis pas plus saint que Moïse, et plus juste que Samuël, à qui il ne fut pas possible de fléchir en faveur des Juifs la colère du Seigneur, qu'ils avoient irrité (*).

Ce n'est pas assez de vous être corrigés vous-mêmes, empêchez encore les autres de jurer; défendez-le sévèrement à vos domestiques, à vos disciples. Je n'ai, me direz-vous, ni domestiques, ni disciples; mais vous avez des amis, travaillez à les en corriger....

On se moquera dans le monde de votre délicatesse; vous, de votre côté, déplorez l'aveuglement du monde. Combien d'hommes, au temps de Noé, se moquoient de ses préparatifs, lorsqu'il construisoit l'arche! Mais quand le déluge fut venu, Noé leur rendit le change; ou plutôt, l'homme juste n'insulta point à leur malheur, mais il pleura et gémit sur leur sort. Lors donc que vous voyez les mondains rire, songez qu'au jour des vengeances

il sera la proie du ver, qui ne doit jamais mourir, et la matière du feu, qui ne doit jamais s'éteindre, etc. » (Saurin, sur la douleur que cause l'égarement du pécheur, *Serm.*, tom. vi, pag. 472.)

(*) Hom. XII *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. 1, pag. 150.

ce rire se changera en grincements de dents, en pleurs, en gémissements lamentables ; ils se rappelleront alors, et vous aussi, leurs insultantes moqueries. Le mauvais riche insultoit aussi aux haillons de Lazare ; il rioit de sa misère ; mais lorsqu'ensuite il le vit reposer dans le sein d'Abraham, il gémit alors et pleura sur lui-même (*).

Rien n'est moins, selon Dieu et selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit dans les conversations, jusqu'aux choses les plus indifférentes, par de longs et fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non, mérite d'être cru ; son caractère jure pour lui, et lui attire toute sorte de confiance (**).

Extrait de l'Homélie xv au peuple d'Antioche.

Je me promettois hier de ne plus vous parler contre les serments, parce que je n'avois cessé d'en parler dans les jours précédents ; je croyois en avoir dit assez ; mon espoir a été trompé. Que faire, en conséquence ? Tant que je ne vous en verrai point corrigés, je me reprocherois de ne pas travailler à

(*) Hom. xxii *ad popul. Antioch.*, Morel, *Opusc.*, tom. i, pag. 262 et 263.

(**) Hom. ii *in Epist. ii ad Corinth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 877. Traduction fournie par La Bruyère, *Caractères*, chap. v, pag. 170, édit. Paris, 1691.

vous en détourner. Saint Paul écrivoit bien aux Galates : *Que l'on ne me parle plus d'autres travaux à supporter ; ce qui ne l'empêchoit point d'ajouter : Ne nous lassons point de faire le bien, puisque, si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.* Voilà les entrailles paternelles : on menace ses enfants de les abandonner, et l'on n'en fait rien ; on ne cesse de les en menacer, jusqu'à ce qu'on les voie corrigés. Vous venez d'entendre les paroles du Prophète ; elles s'appliquent aux serments : *J'ai regardé, dit-il, et mes yeux ont aperçu une faux volante, longue de vingt coudées et large de dix. Que vois-tu ? Je vois, lui ai-je dit, une faux volante, longue de vingt coudées et large de dix. Elle entrera, dit le Seigneur, dans la maison de celui qui jure par mon nom ; elle s'y arrêtera et détruira les bois et les pierres.* Que signifient ces paroles ? et pourquoi la peine qui s'attache au serment, est-elle indiquée sous l'image d'une faux, et d'une faux qui a des aîles ? Pour nous apprendre qu'en vain on chercheroit à échapper au châtement ; que la vengeance en est inévitable. Une épée, qui auroit des aîles, il y auroit encore moyen d'en éviter les coups ; mais une faux qui tombe sur votre tête, qui vous enlace comme un réseau funeste, il n'est pas possible de s'en défendre. Et si cette faux a des aîles, comment pouvoir lui échapper ? Pourquoi encore le Prophète ajoute-t-il qu'elle *détruira les*

Gal. vi. 9.

Zach. v. 1.

pierres et les bois de la maison de celui qui jure par le nom du Seigneur? C'est afin que sa ruine serve aux autres de leçon. Le blasphémateur, quand il a quitté la vie, est bientôt oublié sous la tombe qui couvre sa dépouille; mais cette maison en ruines, mais ces pierres éparses avertissent ceux qui les regardent de ne pas imiter le crime, s'ils ne veulent partager le châtiment; elles déposent contre sa mémoire, et rendront un témoignage éternel contre lui. Le glaive perce et tue; le serment a une pointe bien plus pénétrante, bien plus meurtrière. Celui qui jure, tout vivant qu'il paroît être, est déjà mort; il a déjà reçu le coup fatal, semblable au criminel à qui l'on a signifié son arrêt de mort. Avant même d'être hors de la ville, avant d'être arrivé au lieu de l'exécution, avant que le bourreau ne se soit saisi de sa personne, il est déjà mort au sortir du tribunal où il vient d'être condamné; telle est l'image du blasphémateur.

Pénétrés de ces réflexions, n'exigez pas de votre frère le serment. Que faites-vous, malheureux? Ce serment, vous voulez qu'il le prête sur la sainte table; et sur cette même table sainte où s'immole Jésus-Christ, c'est là que vous immolez votre frère? Le brigand assassine, dans les voies écartées, loin

trier d'Abel! Caïn, avant de tremper ses mains dans le sang de son frère; l'avoit entraîné dans la solitude; la mort qu'il lui donne, Abel la portoit dans son sein; vous, c'est au milieu du temple, que vous le sacrifiez! vous, vous lui donnez une mort dont il ne se défoit pas, et une mort éternelle. L'Église, théâtre de vos serments! Quoi donc? l'Église est-elle faite pour recevoir nos serments, ou nos prières? La table sainte est-elle dressée pour accroître nos iniquités, plutôt que pour les expier? Si vous ne respectez plus rien, du moins respectez le livre sacré que vous présentez à celui que vous appelez au serment. Ouvrez-le, cet Évangile que vous tenez alors dans vos mains, ouvrez-le, écoutez ce qu'y dit Jésus-Christ sur les serments; tremblez et retirez-vous. Que dit-

Matth. v. 34. il donc? *Je vous dis de ne jurer pour aucune raison que ce soit*; et vous, vous prenez à témoin du serment la loi même qui le condamne! Ô profanation! ô démenche sacrilège! C'est comme si on vouloit prendre pour complice d'un meurtre, le législateur même qui défend le meurtre.

Pour moi, quelque douleur que je ressentisse d'apprendre qu'un tel ait été assassiné sur le grand chemin, j'en serois moins pénétré d'horreur et de la plus vive affliction, que je ne le suis à la vue d'un fidèle marchant vers la table sainte, pour y poser la main sur le livre sacré des évangiles, et jurer sur ce livre vénérable. Misérable! pour t'assurer un peu

d'argent qu'on te dispute, tu donnes la mort à ton âme ! Le gain que tu prétends peut-il balancer jamais la perte de ton frère et la tienne propre ? Si tu crois à sa parole, qu'as-tu besoin d'exiger son serment ? Si tu n'y crois pas, ne l'expose pas à se parjurer. — Il le falloit bien, me répondez-vous, pour me donner une pleine assurance. — Dites plutôt que vous vous en donnerez une bien plus grande en ne l'exigeant pas. Car, après l'avoir obtenu, rentré chez vous, avec les secrets remords de votre conscience ; vous vous direz à vous-même : N'ai-je pas eu tort de l'y contraindre ? N'auroit-il point juré à faux ? Et s'il s'est parjuré, n'est-ce pas moi que j'en dois accuser ? Au contraire, quelle douce satisfaction pour vous, de pouvoir vous rendre ce témoignage : Dieu soit béni ! Je me suis contenu ; j'ai épargné à mon frère l'occasion d'un crime ; je lui ai peut-être sauvé un faux serment ! Périssent tout l'or, périssent toutes les richesses de la terre plutôt que d'avoir à me faire le secret reproche d'avoir manqué à la loi et d'avoir porté un autre à la violer.

Pensez à celui pour l'amour duquel vous n'aurez pas exigé le serment ; et cette pensée vous fournira de quoi vous dédommager amplement. Il nous est arrivé plus d'une fois peut-être, d'opposer un généreux courage à une agression violente, et de dire à l'injuste provocateur : Je pourrois me venger de tes outrages ; mais en considération de telle personne

qui prend intérêt à toi, je retiens ma colère; il n'en faut pas davantage pour compenser le sacrifice de la vengeance. Faites-en autant, lorsque vous serez dans le cas d'appeler au serment; abstenez-vous-en, et dites : Je serois en droit de l'exiger; mais Dieu me le défend : j'obéis à sa loi. C'en est assez pour l'honneur du souverain Législateur, pour votre propre garantie; assez pour imprimer quelque effroi à celui qui alloit jurer. En nous voyant si réservés à permettre à d'autres le serment, on le sera bien davantage à jurer soi-même (*).

T. II Bened.
Pag. 18.

Quand vous rencontrerez quelque part un de ces audacieux blasphémateurs, ne craignez pas de lui faire publiquement les plus vifs reproches. Ne donnez point de bornes à votre zèle. Qu'il éclate, qu'il se passionne, qu'il s'emporte; s'il le faut, châtiez à l'instant même cette bouche sacrilège. Tout est saint dans une cause aussi sainte (1). L'on vous en demandera raison par-devant le juge, vous serez cité à son tribunal, condamné peut-être à quelque amende; répondez : Pourquoi blasphémoit-on contre le Roi des cieux? Eh! si l'on châtie quiconque oseroit outrager le nom du prince, comment laisseroit-on impuni celui qui ose s'en prendre au

(*) Hom. xv *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 158—160; Morel, *Nov. Testam.*, tom. I pag. 178—180.

(1) Nous avons dû adoucir les expressions du texte original.

nom de la Majesté suprême? C'est là un crime public, une commune injure contre laquelle tout chrétien doit sévir (1). Que les Juifs et les gentils sachent bien que les chrétiens sont les dépositaires, les gardiens de l'ordre public, qu'ils sont autant de Pag. 19. censeurs chargés de veiller avec autorité sur le maintien des lois et de la bienséance. Que les langues effrontées apprennent à redouter la présence des serviteurs de Dieu. Et si elles ont des blasphèmes à proférer, que du moins elles y mettent plus de circonspection et de réserve; qu'une crainte salutaire les poursuive jusque dans l'ombre du secret; qu'elles tremblent d'y rencontrer un chrétien. Connaissiez-vous le trait de Jean-Baptiste? Hérode violoit les saintes lois du mariage; enflammé d'un zèle intrépide, le saint précurseur lui dit à la face de tout son peuple. *Il ne vous est pas permis d'avoir la femme* Matth. xiv. 4. *de votre frère.* Il ne s'agit ici ni de roi, ni de magistrat à reprendre; il n'est pas question de venger ni le mépris fait de la sainteté du mariage, ni les outrages faits à l'un de vos semblables; c'est l'attentat d'une sacrilège audace contre le souverain Maître qu'il s'agit de réprimer; c'est un de vos égaux qu'il faut rappeler à l'ordre. A la bonne heure, si je vous disois : Ce prévaricateur, c'est un roi, c'est un ma-

(1) Voyez le P. de La Rue, traduisant saint Jean Chrysostôme, *Serm. pour la fête de saint Étienne, Avent*, pag. 441, 443; et Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. III, pag. 77.

gistrat, n'importe son rang, reprenez-le; vous auriez raison de m'accuser d'un fanatique emportement; bien que Jean - Baptiste n'ait pas balancé à le faire. Ici, je ne vous parle que de votre frère, de votre égal. Dussiez-vous y trouver la mort, n'hésitez pas. Vous y gagnerez le martyre. Jean a fini par là. On ne lui demandoit pas à lui de sacrifier aux idoles; l'honneur des saintes lois du mariage, voilà ce qu'il avoit à venger. Vous, c'est la cause de la justice que vous avez à défendre. Soutenez-là jusqu'à la mort; et Dieu combattra pour vous. Ne venez-vous pas me répéter cette parole glacée : Qu'est-ce que cela me fait à moi? Qu'y a-t-il de commun entre moi et cet homme? Il n'y a au monde que le Démon avec qui vous ne devez rien avoir de commun. Mais les hommes! Eh! n'avez-vous pas avec eux tous mille rapports : même nature, même terre, mêmes aliments, même maître, mêmes lois, mêmes espérances? Ne venez donc pas me dire que vous puissiez être étranger à aucun d'eux. Laissez ce langage aux Démons. Nous sommes tous solidaires; nous nous devons tous au salut de nos frères. Que dans cet auditoire, composé sinon de la plus grande partie de la ville, du moins de la plus pieuse, chacun de ceux qui m'entendent se distribue un certain nombre d'âmes à gagner, et bientôt, j'en réponds, nous verrons la réforme de tout Antioche. Il ne faut qu'un seul homme animé du zèle de la foi,

pour ramener tout un peuple. Oui, mes frères, si tant d'hommes périssent, c'est à notre lâche insouciance qu'il faut s'en prendre. Que dans une querelle violente on voie deux hommes aux prises l'un avec l'autre, on accourt, on les sépare; on les veut réconcilier: bien moins encore que cela; qu'un animal, succombant sous le faix qui l'accable, vienne à s'abattre, tous s'empressent de le relever: vous voyez périr votre frère, et vous le voyez froidement! Votre frère s'emporte à des blasphèmes, sa raison égarée l'entraîne dans le précipice: accourez, recevez-le, armez-vous d'une salutaire rigueur, employez tour à tour la douceur et la force. Si nous savons nous régler nous-mêmes, et pourvoir à l'intérêt spirituel du prochain; nos frères, eux-mêmes, nous en estimeront et nous en aimeront davantage. Mais ce qui vaut mieux encore, nous mériterons de jouir des récompenses qui nous sont promises par la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soient, etc. (*)

Pag. 20.

Quiconque invoque le nom de Notre Seigneur s'éloigne de l'iniquité. C'est là le sceau de la foi, le fondement qui la rend inébranlable. Ce sont les caractères imprimés sur la pierre, d'où ils ne s'effacent plus, et ces caractères se manifestent par les œuvres. Qui commet l'iniquité, celui-là n'invoque pas le nom du Seigneur; il ne tient pas au solide fondement; il n'appartient pas au Seigneur. Com-

II. Tim. II. 19.

(*) Hom. 1 ad popul. Antioch., Morel, Opusc., tom. 1, pag. 20—22.

ment, en effet, pourroit-on appartenir au Dieu de justice, quand on commet l'injustice? Comment seroit-on au Seigneur, quand on le combat par ses œuvres, et qu'on l'outrage par le scandale de ses mœurs? En parlant contre l'injustice, je le sais trop, je vais réveiller contre moi bien des inimitiés. C'est là le fléau qui nous dévore, le mal qui est devenu dominant parmi nous. Il y règne avec empire; tyran cruel qui ne se montre pas sous des formes qui le rendent redoutable, mais s'insinue sous des masques perfides, et fait aimer son esclavage (*).

ARTICLE VI.

ACCORD DE LA FOI, OU FOI PRATIQUE; IDOLATRIE EN ACTION, CRIME ET DANGERS DE L'INFIDÉLITÉ.

Comme la bonne vie est inutile quand elle est jointe à une doctrine d'erreur, de même la saine doctrine ne sert de rien quand elle est jointe à une vie déréglée.

Matth. v. 19. *Bienheureux*, nous dit Jésus-Christ, *celui qui aura fait et enseigné*. La doctrine des œuvres est bien plus sûre et bien plus sincère que celle des paroles (**).

(*) Hom. v in *Epist. II ad Timoth.*, tom. XI Bened., pag. 688, 689.

(**) Hom. XIII in *Genes.*, tom. IV Bened., pag. 105.

Est-ce par la seule présence dans le lieu saint que l'on peut distinguer le chrétien d'avec l'idole? L'un et l'autre peuvent s'y rencontrer également, ainsi que dans la place publique. La seule différence est qu'au moment de la célébration des mystères, l'un reste, et l'autre est renvoyé du temple. Mais encore ce n'est pas le lieu où l'on est ; ce sont les mœurs qui doivent établir la distinction entre l'un et l'autre... On reconnoît à des marques extérieures, à d'honorifiques décorations, ceux qui, dans la société, possèdent des grades supérieurs : il en doit être de même du chrétien. Les signes de ce que nous sommes doivent venir du fond de notre cœur. Vous êtes du nombre des fidèles : faites-le voir, non-seulement par le nom de la communion à laquelle vous tenez, non-seulement par le droit d'apporter votre don à l'autel, mais par votre changement de vie. Le fidèle, savez-vous ce que c'est? Il est le sel de la terre, il est la lumière du monde. Tant que vous ne vous éclairez pas vous-même, que rien ne corrige cette corruption naturelle qui est en vous, à quelles marques pouvons-nous y reconnoître le caractère du christianisme? Parce que vous fûtes admis au sacrement de la régénération? C'est là même le titre de votre réprobation. Plus la dignité de chrétien vous relève, plus, si vous la démentez par vos œuvres, vous vous exposez à la sévérité du châtement. Ce qui doit distinguer le

Math. v. 13.

14.

chrétien, ce n'est pas seulement le don qu'il a reçu du Seigneur, mais la part qu'il y apporte lui-même. Tout en lui doit porter l'empreinte de ce caractère auguste, sa démarche, ses regards, sa manière de se vêtir et de parler; non pas qu'il doive affecter de le paroître, ce seroit une ostentation coupable, mais dans la seule vue de donner le bon exemple. Mais, dans les jours où nous sommes, de quelque manière que je m'y prenne pour retrouver en vous le chrétien, je ne vois que des contrastes et les oppositions les plus absolues. Les lieux les plus habituels où il faille vous chercher, c'est le théâtre, avec ses coupables dissipations, qui absorbent toutes vos journées; c'est la place publique, au milieu des compagnies les plus suspectes. Est-ce votre extérieur qu'il faut interroger? Nul sérieux: je vous vois abandonné à des joies dissolues, à tous les excès d'une licence qui ne rougit plus de rien. A quoi donc vous reconnoître? Est-ce à votre mise? Elle vous donne l'air de comédienne; à votre langage? conversations futiles, sans respect ni pour la sagesse, ni pour la bienséance; à votre table?.... Je m'arrête: l'acte d'accusation seroit trop long (1). Avec des mœurs aussi contraires à la loi chrétienne,

(1) Éloquemment imité par le P. de La Boissière, *Carême*, tom. 1, pag. 236, 237; et par Joli, *Serm. de la foi, Dominic.*, tom. iv, pag. 486—489. « Je n'ajoute rien, dit il, aux paroles de saint Chrysostôme: c'est une pure traduction de ce qu'il dit. »

le moyen donc de vous reconnoître pour chrétien ? Chrétien , vous ! A peine m'est-il prouvé que vous soyez un homme , quand , si souvent , il vous arrive de vous livrer à des emportemens qui n'appartiennent qu'à des bêtes féroces , qu'à des Démons (*).

On peut même , étant chrétien , nier Dieu par ses actions , comme on le feroit par ses paroles. Vous appelez Dieu bon et miséricordieux , et vous êtes sans pitié pour votre frère malade ou indigent ; est-ce là reconnoître Dieu ? Et la preuve que c'est là une idolâtrie réelle , écoutez l'Apôtre : *Ils déclarent* Tit. I. 16 *reconnoître qu'il y a un Dieu , et ils le nient par leurs œuvres ;* parce que l'exemple persuade plus efficacement que le discours. C'est donc un crime plus grand de nier Dieu par ses actions que par ses paroles. Vous prononcez bien de bouche qu'il y a un Dieu ; mais vous le niez dans votre cœur. Vous n'avez point de charité pour votre frère , que vous voyez ; comment en aurez-vous pour Dieu que vous ne voyez pas (**).

De quel droit , esclave de l'avarice , les mains pleines du bien d'autrui , viendrez-vous dire à l'infidèle : Cessez d'adorer vos fausses divinités , reconnaissez le vrai Dieu , et renoncez à des dieux d'or et d'argent ? Commencez , vous répondra-t-il , par y

(*) Hom. IV in *Matth.* , tom. VII Bened. , pag. 59—61 ; Hom. LII in *Joann.* , tom. VIII Bened. , pag. 309.

(**) *Expos. in ps. XIII* , Morel , *Opusc.* , tom. III , pag. 834 et 834.

renoncer vous-même. Idolâtrie pour idolâtrie, la sienne le rend bien moins coupable encore que la vôtre. Vous vous intéressez à son salut ; mais y a-t-il personne qui vous touche de plus près que vous-même ? Or, quand vous ne pouvez pas gagner sur vous-même de renoncer à vos idoles, comment voulez-vous en détourner les autres ? — Moi, direz-vous, j'adore des idoles d'or ou d'argent ? — Prouvez-moi donc que vous ne soyez pas asservi à tout ce qu'elles désirent de votre complaisance. Il y a plus d'une espèce d'idolâtrie : l'un se fait un Dieu de son or ; pour un autre, c'est *son ventre*, comme parle saint Paul, les caprices de la sensualité ; pour tel autre, ses voluptés brutales. Ce qui fit le crime des Grecs, ce qui les couvre d'un opprobre ineffaçable, c'est qu'ils avoient érigé les passions en divinités : ainsi, pour eux, l'amour impudique, la colère, l'ivrognerie étoient une Vénus, un Mars, un Bacchus. Vous ne vous prosternez pas comme eux, aux pieds de leurs simulacres : vous n'en êtes pas moins le fervent adorateur de ces criminelles passions, à qui vous prostituez les membres de Jésus-Christ, vous plongeant, en leur honneur, dans les plus coupables désordres (1). Pour ne pas donner dans ces hon-

(1) « Saint Paul n'exagère rien ; il appelle l'amour des richesses un vrai culte d'idolâtrie : *Quæ est simulacrorum servitus* ; et pourquoi ? Persuadé (dit saint Jean Chrysostôme) que l'argent est le Dieu du riche ; oui, son Dieu, puisqu'il l'adore ; son Dieu, puisqu'il espère en lui ; son Dieu,

teuses inconséquences, fuyons toute idolâtrie, car I. Cor. x. 14.
 l'Apôtre appelle de ce nom l'avarice; fuyons, non Ephes. v. 5.
 pas seulement celle qui consiste dans l'attachement
 aux richesses, mais celle qui porte sur toute affec-
 tion déréglée, quelle qu'elle soit, comme celle de
 la parure, de la table et les autres (*).

puisqu'il lui fait des sacrifices; son Dieu, puisqu'il l'aime souverainement
 et par-dessus tout.» (Bourdaloue, *Serm. sur les richesses*, tom. II,
 pag. 23, 24.)

« Quoique nous fassions profession du christianisme, nous ne laissons
 pas encore de participer aux erreurs, et aux désordres du paganisme. L'un
 des plus grands scandales des Gentils, étoit d'aller dans le temple demander
 l'accomplissement de leurs désirs les plus criminels. La vengeance d'un en-
 nemi, la mort injuste de quelque personne innocente, l'heureux succès
 d'une perfidie, l'infâme possession de quelque créature, étoient les sujets
 ordinaires qui leur faisoient offrir de l'encens sur leurs autels. Cette ré-
 flexion vous fait horreur. Mais combien y en a-t-il dans le christianisme
 qui imitent en ce point les idolâtres! » (Bretteville, *Essais serm.*, t. I,
 pag. 355; Bourdaloue, *Serm. sur la Provid., Carême*, tom. II, pag. 263
 et 264; Molinier, *Serm. choisis*, tom. I, pag. 99; tom. II, pag. 124.)

« Il y a une incrédulité de cœur aussi dangereuse pour le salut que celle
 de l'esprit. Un homme qui s'obstine à ne pas croire, après toutes les preuves
 de la religion, est un monstre dont on a horreur; mais un chrétien qui croit
 et qui vit comme s'il ne croyoit pas, est un insensé dont on ne comprend
 pas la folie. L'un se damne comme un désespéré, l'autre comme un indo-
 lent qui se laisse tranquillement entraîner par les flots, et qui croit pou-
 voir ainsi se sauver. » (Massillon, *Vérité de la relig., Carême*, tom. I,
 pag. 112.)

(*) Hom. IV in *Epist. ad Roman.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IX.

EXTRAIT de l'Homélie XVIII, sur l'épître aux Ephé-
siens. (Ch. v, v. 14).T. XI Bened.
pag. 128.Matth. XXII.
32.

Ibid. VI. 24.

Réveillez-vous, vous qui dormez, levez-vous d'entre les morts; car le Christ vous éclairera. Ces paroles de l'Apôtre ne s'adressent pas seulement à l'infidèle, dormant au sein de son incrédulité, mais aux chrétiens qui demeurent ensevelis dans le tombeau du péché, où leurs affections terrestres les enchaînent. Eveillez-vous, vous qui dormez, sortez du milieu des morts, et recevez la lumière que Jésus-Christ vient vous apporter. Il n'est pas le Dieu des morts, il est le Dieu des vivants. Mais comment confondre des chrétiens avec des infidèles? Des chrétiens idolâtres? — Oui, ceux-là qui s'abandonnent à l'amour des richesses; car l'amour des richesses est une véritable idolâtrie, nous dit l'Apôtre. — N'y a-t-il point là de l'exagération? Non, cela est vrai à la lettre; comment? L'avare ne vit pas moins éloigné de Dieu que l'idolâtre. Jésus-Christ l'avoit déjà prononcé : *Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et l'argent.* Qui sert le démon de l'avarice, a renoncé au service de Dieu. Or, renoncer au service de Dieu pour s'attacher à un métal inanimé, peut-on nier que ce soit une idolâtrie? — Vous m'arrêtez pour me dire : mais je n'ai point fabriqué d'idole, dressé d'autel, je n'ai fait ni sacrifice, ni

libations. On me voit à l'église, y prier avec tous les frères, les mains étendues vers le Fils unique de Dieu, y participer aux mystères saints, remplissant, en un mot, tous les exercices de la vie chrétienne. Est-ce là se déclarer idolâtre (1)? Vous êtes étonné de l'accusation : vous allez l'être bien plus encore du contraste que je vais vous exposer, d'après vos mœurs.... Après avoir éprouvé, comme vous l'avez fait, la bonté du Seigneur, avoir été prévenu par ses bienfaits, l'abandonner pour suivre les drapeaux d'un maître cruel et tyrannique, vous courber sous le joug de fer de la passion de l'argent, en faire votre Dieu, sinon par une déclaration expresse, toujours du moins par la dépendance où vous vous mettez! Car enfin, répondez-moi, à quoi se fait reconnaître celui qui sert le prince par la profession des armes? Est-ce seulement parce qu'il l'accompagne dans ses marches, qu'il reçoit sa solde, qu'il se dit attaché à telle légion? Tient-il à son service quand, bien loin de lui être dévoué par l'affection du cœur, il en est secrètement l'ennemi? Suffit-il qu'à l'extérieur on ait l'air de lui appartenir? Tant s'en faut, qu'au contraire on devient plus coupable que si l'on

(1) Bossuet : « A Dieu ne plaise, dites-vous, je suis chrétien, ne me traitez pas d'impie.... J'entends ce que me dit votre bouche; mais que disent vos œuvres? Vous les détestez, dites-vous (les libertins), pourquoi donc les imitez-vous? Pourquoi marchez-vous dans les mêmes voies? Pourquoi? eic. » (*iv^e sermon de Pâques*, tom. viii, pag. 168.)

se déclaroit par une révolte ouverte pour être du nombre de ses ennemis. C'est là votre fait, à vous, qui vous rangez parmi les idolâtres, non pas seulement par une profession personnelle; mais par une sorte de notoriété publique, et par les conséquences qui en jaillissent sur toute la société chrétienne, compromise par la scandaleuse opposition de votre foi avec vos actions. Pourtant, dit-on, ce n'est pas un idolâtre. Que les païens accusent ce disciple de Jésus-Christ d'être adonné à la passion de l'avarice, le reproche ne tombe pas seulement sur sa personne, et n'est que trop justifié par ses œuvres; mais il est souvent répété par tous ceux qui s'y trouvent intéressés. Que s'ils s'abstiennent de le prononcer, il faut en savoir gré à leur modération. N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours? Qu'appelons-nous idolâtre? celui qui adore, sous le nom de divinités, des vices dont il est l'esclave. Vous êtes, lui disons-nous, un adorateur d'idoles. Moi, nous répond-il, adorer des idoles; de vains simulacres! Non; ce que j'adore, c'est Vénus, c'est Mars. Mais, qu'est-ce que cette Vénus, ce dieu Mars? Ceux d'entre eux qui ne se paient pas de mots, conviendront que ces prétendues divinités ne sont pas autre chose, la première, que la volupté, l'autre la colère, le courage, si l'on veut, qui fait les guerriers. Qu'est-ce à vous que votre Mammone; cette avarice, dont vous êtes l'adorateur. — Moi, son adorateur? — Oui,

car bien que vous ne fléchissiez point le genou, que vous ne courbiez point la tête à son nom, vous ne l'adorez pas moins réellement par la publique expression de votre conduite, ce qui est le témoignage le moins équivoque du culte rendu à la Divinité. Jugez, par comparaison, dans le culte que nous rendons à Dieu, quels sont ses plus vrais adorateurs, de ceux qui se contentent de l'honorer par les prières qu'ils lui adressent, ou de ceux qui obéissent à ses commandements? De même, pour l'amour de l'argent, ceux qui sont possédés de cette passion, asservis à tous ses caprices, se déclarent les adorateurs du culte de Mammon. On peut adorer certains vices, sous le nom de divinités qui les représentent sans pour cela s'en rendre coupables. Par exemple, tel adorateur de Mars ne sera pas toujours un brutal, un emporté, un vindicatif; mais celui qui se fait un Dieu de son argent, en est l'esclave nécessaire. Vous ne faites pas couler en son honneur le sang des agneaux; mais vous immolez vos semblables, des âmes douées d'intelligence. Vos sacrifices, ce n'est pas un encens offert à des idoles; ce sont les larmes et les imprécations de vos victimes. Les fêtes de Bacchus ont-elles rien de plus monstrueux? Du moins, sur les autels de l'idolâtrie, vous ne verrez fumer que le sang des boucs et des génisses, les autels de l'avarice ruissent du sang des victimes humaines. Vous en avez vu de ces sa-

crifices où la superstition préside. Ceux que commande l'avarice , ils sont bien plus déplorables encore ; ils ne se terminent pas , ceux-là , à la dissolution du corps , c'est-à-dire à la cessation d'une vie misérable. Ici , c'est l'âme qui est condamnée à la mort. *L'âme qui a péché, mourra.* Dans quel sens ? Non pas de la même manière que le corps , au moment où l'âme en est séparée , mais d'une manière spirituelle , lorsque , privée de l'Esprit Saint , qui en est la vie , elle est frappée d'une mort la plus redoutable de toutes. Or , voilà les sacrifices et les victimes que demandent les autels de l'avarice ; il ne lui faut pas seulement le sang des hommes , son insatiable cupidité veut qu'on lui sacrifie et l'âme de celui qu'elle possède , et les âmes qu'elle immole à ses besoins , et qui s'en vengent par les jalousies , par les ressentiments , par les imprécations et les outrages , par les accusations et les emportements de l'indignation qu'elle excite. Ai-je donc exagéré , quand j'ai dit avec l'Apôtre , que l'amour des richesses est une idolâtrie ? En voulez-vous une preuve nouvelle ? Le même Apôtre , dans son épître aux Romains , reproche à ces peuples d'avoir mis de fausses divinités à la place du Dieu véritable , *et adoré la créature , lui rendant le culte souverain , au lieu de le rendre au Créateur.* N'est-ce pas là ce que vous faites ? Comme ces peuples , vous adorez la créature , l'ouvrage de vos mains ; car ce n'est pas l'œuvre de Dieu. Non ,

Pag. 130.

Ezech. XVIII.
4.

Rom. I. 15.

Dieu n'a pas créé l'avarice : c'est vous , c'est votre insatiable cupidité. Les païens étoient conséquents dans le culte de leurs idoles , ils honoroient les faux dieux qu'ils adoroient ; ils n'auroient pas permis qu'on en dît du mal en leur présence : vous , on vous a entendu mille fois vous plaindre de voire prétendue divinité , blâmer hautement ceux qui l'adorent , comme vous , et qui en sont , comme vous , les serviteurs et les esclaves.

Pag. 131.

L'idolâtrie eut autrefois diverses causes. Pour les uns , ce qui les y précipita , ce fut un excès de douleur , causée par la perte d'un objet chéri. Ils essayèrent , lisons-nous au Livre de la Sagesse , d'a- Sap. xiv. 15.
douceir leur affliction en conservant l'image de la personne dont la mort les avoit séparés , et à force d'en contempler les traits , l'imagination la reproduisant à leurs regards , ils en firent l'objet de leur culte. Foiblesse d'âme , travers d'esprit , renversement de bon sens. Pour d'autres , une sensualité brutale les amena insensiblement à ne reconnoître d'autre divinité que leurs appétits grossiers et les voluptés de la chair. La sorte d'idolâtrie où nous jette l'avarice tient à une source encore plus honteuse , et peut précipiter dans les crimes les plus odieux. Caïn ne donnoit à Dieu que ce qu'il avoit de moins considérable , gardant pour lui ce qu'il avoit de meilleur. Il préludoit au fratricide par l'avarice , qui déroboit au Seigneur ce qu'il auroit dû

destiner à son autel. On convoite ce que l'on n'a pas ; on veut être plus riche que son voisin ; l'orgueil s'irrite , il enflamme la haine et le mépris... Nous traçons à vos yeux le tableau des crimes qu'enfante l'avarice , nous l'accusons hautement d'être une idolâtrique ; et vous ne frémissiez pas d'horreur ! Il vous faut à tout prix un héritage sur la terre : non vous n'en aurez point dans le ciel.

Pag. 132.

Recommandation de l'aumône , et du zèle avec lequel nous devons reprendre les fautes de nos frères pour les empêcher de se perdre (*).

Rom. II.

Si, connoissant la loi comme vous faites, vous vivez d'une manière contraire à la loi, quelle idée aurons-nous à concevoir de vous ? Philosophe, déréglé dans vos actions, comment vous accorder avec vous-même ? vous saviez bien que l'attachement aux richesses étoit mal ; vous le saviez, vous étiez donc plus coupable, puisque vous péchiez avec connoissance de cause. Cette contradiction, que l'Apôtre reproche si fort aux Romains, dans l'épître qu'il leur adresse, nous pouvons nous l'appliquer à nous-mêmes. De quel droit, nous sera-t-il dit, teniez-vous à l'école sur les plus sublimes vérités, quand vous ne saviez pas faire le moindre acte de vertu ?

(*) Hom. XVIII in *Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 128—133 ; Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 1017—1023.

Non, la loi que nous professons ne nous permet pas l'office de prédicateur, quand nous le compromettons par le dérèglement de nos mœurs. C'est Dieu lui-même qui nous le déclare : il a dit au pécheur : *De quel droit viens-tu exposer mes sévères jugements* (*).

C'est une folie égale à celle de l'athée que de renier par ses œuvres le Dieu que l'on reconnoît par sa profession de foi (1). Demandez à saint Paul s'il y a ici de l'exagération. C'est lui-même qui le déclare dans son épître à Tite. S'il est vrai que l'exemple soit plus persuasif que le discours ; par une conséquence naturelle, le crime de nier Dieu par le scandale de sa conduite est pire que celui de le nier par ses paroles ou dans son cœur. Est-ce aimer Dieu que de dire à l'extérieur : *Seigneur, je vous aimerai*, tandis que dans son âme on hait son prochain ? Est-ce là aimer le Dieu qui nous commande d'aimer notre frère comme nous-mêmes ? Qui aime Dieu, garde sa parole. Vous ne la gardez pas ; vous n'aimez pas Dieu. Vous l'invoquez de bouche, vous le niez de cœur. J'en appelle à son oracle : Ce

(*) Hom. vi in *Epist. ad Rom.*, tom. ix Bened., pag. 470, 471.

(1) « C'est une grande folie (dit Pic de La Mirandol, d'après saint Jean Chrysostôme) de ne pas croire à l'Évangile après tant de preuves de la vérité ; mais c'est encore une folie beaucoup plus grande de ne pas douter de la vérité de l'Évangile, et de vivre comme si on ne doutoit point qu'il ne fût faux. » (Nicolle, *Essais*, tom. iv. pag. 239.)

Isa. xxix. 13. peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est loin de moi. Haïr son frère , c'est haïr Dieu lui-même ; et vous avez beau protester que vous n'en aimez pas moins le Seigneur , son évangéliste saint Jean vous répond : Si quelqu'undit, j'aime Dieu , et qu'il haïsse son frère , c'est un menteur. Car , comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit , peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? L'homme de ce caractère , appelons-le hautement un artisan d'impiété (*).

Entendez mieux les divins oracles ; tous ceux qui se disent chrétiens , ne le sont pas pour cela. Le nom est commun ; la chose rare. On est à l'extérieur sectateur et disciple de Jésus-Christ , au fond transfuge de son Évangile et traître à sa loi ; dans le langage , plein de respect pour ses maximes ; dans la conduite , sans religion à l'égard de Dieu , sans miséricorde envers les autres ; chrétien de nom , payen par le fait.... Avec de semblables mœurs , de quel droit s'appelle-t-on chrétien ? de quel front ose-t-on s'approcher des saints mystères , quand on a des mœurs toutes païennes?... On n'est vierge qu'autant que l'on conserve son innocence ; l'a-t-on perdue , on ne mérite plus ce nom. De même qui viole les saintes lois de l'Évangile , n'est plus digne d'être appelé du nom de chrétien. Au jour de votre

(*) *In ps. xiii*, tom. v Bened., pag. 558. Tous les sermons *sur la foi-pratique, sur la charité*, etc.

baptême, vous avez renoncé à Satan et à ses œuvres; vous l'avez promis solennellement à Jésus-Christ, en présence du ciel et de la terre; vous appartenez donc à Jésus-Christ (*).

« De même, dit excellemment saint Jean Chrysostôme (**), qu'une pièce de monnaie qui n'auroit pas la marque du prince, quelque précieuse qu'elle fût d'ailleurs, ne seroit censée de nulle valeur et de nul usage dans le commerce, ainsi, quoi que je fasse d'honnête, de louable, et même de grand et d'héroïque, si je ne le fais pas dans l'esprit de la foi, je ne m'en dois rien promettre pour le salut. »

Ne me dites pas que vous aimez Dieu, que vous l'aimez plus que vous-même, ce sont là des paroles : prouvez-le par les œuvres. Si ce que vous dites est vrai, aimez Dieu plus que l'argent, et alors je vous croirai sur parole. Qui est plus attaché à son argent qu'à Dieu, pourra-t-il aimer Dieu plus que soi-même (***) ?

On peut être le captif du Démon, non-seulement par rapport à la foi, mais par rapport à la pratique.

(*) *Serm. de Pseudo-proph.*, tom. VIII Bened. (Supplément), pag. 80 et 81. Développement pathétique dans le sermon de Joli, évêque d'Agen, sur la foi, *Dominic.*, tom. IV, pag. 474 et suiv.

(**) *Opus imperfect. in Matth.*, Hom. XXXVIII, tom. VI Bened., pag. CLX. Traduit par Bourdaloue, *Serm. sur la foi, Dominic.*, tom. I, pag. 98.

(***) Hom. IV in II *Epist. ad Thessalon.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. VI, pag. 393.

S'il nous est ordonné de croire , il ne l'est pas moins de bien vivre ; et combien de chrétiens engagés dans les lacets du Démon par la manière dont ils vivent. C'est en être le captif que de vivre en opposition avec les commandements que Dieu nous a faits. Qu'un oiseau ne soit point pris par tout le corps dans un filet , mais seulement par le pied , il ne laisse pas d'être sous la puissance de l'oiseleur qui l'a pris. Ainsi même , en sauvant sa foi , l'on peut tomber sous la puissance de l'ennemi du salut ; comme il est possible de conserver ses mœurs en manquant à la foi. Il faut , pour être sauvé , l'accord de l'un et de l'autre. Le mot terrible : *Je ne vous connois pas , retirez-vous* , s'adresse également , et à l'impie qui s'est enfoncé dans les voies de l'iniquité , et aux vierges folles qui ont laissé leurs lampes s'éteindre(*).

Même après avoir reçu le don de la foi , il n'y a point de salut à espérer pour celui qui vit dans la tiédeur et dans la négligence de ses devoirs (1)(**).

Vous m'allez demander où est le cœur assez ingrat , l'esprit assez dépourvu de sens pour ne pas aimer notre Seigneur Jésus-Christ ? j'en dis autant , et je crois bien qu'il n'est personne parmi vous qui

(*) Hom. v in II Epist. ad Timoth., Morel, Nov. Testam., tom. vi, pag. 579.

(1) *Ne fide quidem accepta, salutem consequi potest, is qui segniter agit.*

(**) Hom. XIII in Epist. ad Roman., tom. XI Bened, pag. 567.

puisse tenir un autre langage. Mais celui que l'on aime, veut moins des paroles que des effets. N'être ami qu'en paroles, les hommes eux-mêmes s'en moquent : à plus forte raison Dieu. Ce seroit bien en pure perte que l'on se vanteroit d'aimer Jésus-Christ, si, en le confessant de bouche, on le désavouoit par les œuvres. Il ne reconnoîtra devant son père que ceux Matth. x. 12. qui l'auront reconnu et glorifié devant les hommes (*).

La foi sans les œuvres n'est qu'une représentation vaine ; ce n'est qu'une ombre à laquelle manque la réalité. Le singe n'est pas un homme, quoiqu'il ressemble à un homme (**).

« Quoi donc, le christianisme n'est-il qu'un fantôme et une chimère ? Le nom de Jésus-Christ que nous portons, et qui lui a coûté tant de sang, est-ce un nom si vil et si méprisable, qu'il ne puisse être déshonoré par aucune action, quelque folle et quelque indécente quelle puisse être ? Est-il possible qu'il n'y ait nulle bienséance à garder dans un état qui nous élève jusqu'à la Divinité, qui nous fait enfants de Dieu par adoption. Un prince n'oseroit faire le comédien ; et un chrétien se persuade qu'il

(*) Hom. XIX in *Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 119 ; Morel, *Nov. Testament.*, tom. II, pag. 129.

(**) Hom. VIII in II *Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened., pag. 707 ; Hom. XI in *Epist. ad Philip.*, *ibid.*, pag. 285 ; Hom. XIX in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 245. Joli et Cheminai développent habilement cette pensée, dans leurs sermons *sur la foi*, tom. IV, pag. 475 ; t. II, p. 289.

n'y a rien de messéant à un si grand nom ; il n'a point de honte de se divertir en païen (*).

Luc. XIII. 8. Glorifions Dieu par notre foi , par nos œuvres , si nous voulons en être glorifiés à notre tour : *Ceux qui me glorifient devant les hommes , moi aussi je les glorifierai.* Nous n'aurions pas à prétendre une aussi magnifique récompense : le seul honneur que Dieu nous fait en nous permettant de le glorifier , ne seroit-il pas un motif assez puissant pour lui rendre gloire ? Mais quelle gloire Dieu peut-il obtenir de nous ? est-ce qu'il a besoin de rien ? non sans doute. Ce n'est pas pour lui , mais pour nous-mêmes. Faut-il nous apprendre quelle distance il y a entre Dieu et l'homme ? elle est plus grande mille fois que celle qui peut se trouver entre l'homme et le ver de terre. Quelqu'averse que vous fussiez de louanges , tiendriez-vous à honneur d'être loué par un aussi vil insecte ? Comment donc Dieu paroît-il jaloux de la gloire que vous lui pouvez rendre , vous , plus abaissé en sa présence que le ver que vous foulez sous les pieds ? Je vous demande , à mon tour , pourquoi il s'est abaissé lui-même *jusqu'à prendre la forme d'un esclave* par amour pour vous. S'il en est ainsi , vous étonnerez-vous encore qu'il se montre si empressé à désirer de nous un tribut de louanges et de gloire ? C'est que rien de ce qui est profitable à notre salut

Phil. II. 7.

(1) *Non est lusur vita nostra* , Hom. xxii in *Matth.* , tom. vii Bened. , pag. 296. Traduit par La Colombière, *Serm.* , tom. III , pag. 170.

n'est indifférent à son amour ni indigne de sa grandeur (*).

Ce n'est pas la foi toute seule qui nous ouvrira les portes du royaume des cieux : la foi, au contraire, condamnera ceux qui vivent mal (1) : « Le serviteur » qui, connoissant la volonté de son maître, aura » négligé d'exécuter ses commandements, sera battu » rudement.... Si je n'étois point venu et que je ne » leur eusse point parlé, ils ne seroient point coupables. » Tels sont les oracles de Jésus-Christ. Quelle peut donc être l'excuse de ces chrétiens qui, introduits dans le palais du Roi des rois, admis à sa plus intime confiance par la communication privilégiée de ses mystères, mènent une vie plus licencieuse que celle des païens eux-mêmes dépourvus de ces moyens de salut (2)? Un vain sentiment d'une gloire humaine a pu les rendre capables d'une sagesse

T. VIII Bened.
Pag. 502.

LUC. XII. 47.

JOAN. XV. 23.

(*) Hom. VIII in *Epist. ad Rom.*, tom. IX Bened., pag. 656; Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 131, 132.

(1) Bourdaloue (plan du *Sermon sur la foi*) : C'est la foi qui nous sauve, c'est la foi qui nous condamne; le juste sauvé par la foi; le pécheur condamné par la foi. Le juste sauvé par la foi, parce que c'est surtout de la foi que vient notre justification; le pécheur condamné par la foi, parce que la foi, sans les œuvres, devient un titre de réprobation. (*Dominic.*, tom. I, pag. 96.)

(2) Rapprochement imité par Montargon, *Dictionn. apostol. ; sur la foi*, tom. II, pag. 468—481, Bourdaloue, *supr.*, pag. 319; l'abbé Clément, *Serm. sur la foi, Carême*, pag. 110 et suiv.; Segaud, *Carême*, tom. I, pag. 93 et suiv.; *Avent*, pag. 331—339; Molinier, *Serm. choisis*, tom. III, pag. 124. Tous les prédicateurs.

qui nous étonne : quel exemple, quelle confusion pour nous, à qui tant de grâces que nous avons reçues de Dieu, imposent le devoir d'aspirer à la perfection de la vertu, si nous voulons plaire à notre divin maître! Nous n'en avons pas même assez pour mépriser de misérables richesses; quand eux ils méprisoient jusqu'à leur propre vie. Dans la guerre, ils sacrifioient leurs enfants à la folie des Démons, et pour les Démons ils méconnoissoient les droits sacrés de la nature; nous, notre dieu c'est l'or; notre dieu c'est la vengeance: peu nous importe d'offenser le Seigneur ou de lui plaire. Il nous commande de calmer nos ressentiments; nous nous abandonnons à tous les emportemens de la colère. C'est une fièvre qui nous domine, qui nous brûle, également insatiables et de vengeance et d'argent. C'est pour moi un sujet de honte autant que d'une profonde affliction, de voir des chrétiens, à si peu d'exceptions près, esclaves de cette passion insensée; tandis que des païens savent s'en garantir. Pour quelques-uns qui n'en seroient pas atteints, ce sont d'autres vices qui les tyrannisent; tant il est devenu difficile et rare parmi nous de rencontrer la vraie sagesse, une vertu bien épurée! La cause de ce mal, quelle est-elle? Nous n'allons pas chercher, dans la parole sainte que nos Ecritures nous ont transmise, le remède à nos misères. Nous ne les lisons pas dans un esprit de composition, dans le gémissement et dans les larmes;

mais avec une dissipation coupable; et quand il nous reste quelques moments dont nous ne savons que faire. Qu'en arrive-t-il? il survient un torrent d'affaires qui inonde tout et qui emporte le peu de fruit que nous avons pu recueillir. Qu'un homme qui a reçu une blessure, néglige d'y mettre l'appareil, qu'il l'expose aux impressions de l'air; assurément il n'en guérira point. Est-ce la faute du remède ou du malade? C'est là ce qui nous arrive : tout entiers à la recherche des choses de la terre, nous ne donnons pas le plus léger intérêt aux divins oracles. Voilà comme la semence se trouve étouffée, et que tout avorte (*).

La foi ne peut se passer de l'assistance divine et de toute la force de l'Esprit Saint pour demeurer inébranlable. Or, ce qui nous en assure la nécessaire protection, c'est la régularité de la vie, c'est l'innocence des mœurs. Si vous voulez que la foi reste enracinée profondément dans vos âmes, vivez chrétiennement, pour n'en pas éloigner ce divin Esprit, qui ne s'allie qu'avec la pureté des mœurs. Autrement il devient impossible, oui absolument impossible, avec des mœurs contraires à la loi chrétienne, de n'être pas chancelants dans la foi (**).

Point de foi qui ne demande son témoignage. Voyez l'Apôtre : Ce n'est point seulement par sa prédication, c'est aussi par les œuvres qu'il rend

T. IX. Bened.
Pag. 355.

(*) Hom. IXXXIII, Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 541.

(**) *De verbis apostol. Habentes*, etc., tom. III Bened., p. 368.

témoignage de sa foi. Il s'en réfère à la déposition de toute une ville, de Damas, qui a vu ce qu'il raconte. Elle l'a vu ce qu'il devait être, confirmant ce qu'il annonce par ce qu'il fait. Tel est le témoignage qui nous est demandé à chacun de nous. Nous devons produire non pas seulement ce que nous croyons, mais la manière dont nous vivons. Paul atteste publiquement ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu ; point d'obstacle qui l'arrête. C'est là notre modèle. Vous m'allez dire, oui nous le témoignons ; nous avons donc la foi. Comment ? En faisant tout le contraire de ce qu'elle commande. Répondez-moi : celui qui, se disant chrétien, suivroit les institutions de la loi judaïque, son témoignage vous sembleroit-il suffisant ? non sans doute ; vous voudriez celui des œuvres. Ici de même, nous avons beau dire que nous croyons à la résurrection, à la vie future, à tous les biens qui nous sont promis ; si, dans la pratique, attachés aux biens de la terre, nous insultons à ces mêmes dogmes ; qui peut nous croire sur parole ? Ce n'est pas à notre langage que l'on nous juge, mais à nos œuvres. *Vous me rendrez témoignage devant tous les hommes*, non-seulement ceux de votre nation, mais ceux des contrées infidèles. Un témoignage se rend, non à ceux qui sont instruits de la chose, mais à ceux qui l'ignorent. Rendons un témoignage réel à notre foi : de quelle manière ? par notre vie. Les Juifs essayoient de perdre l'Apôtre ;

nous avons nos passions qui essaient également de nous perdre, et veulent nous entraîner à démentir notre témoignage : restons-y fidèles. Nous sommes autant de témoins députés par Dieu lui-même auprès des hommes pour rendre témoignage à la vérité. Que notre témoignage soit de caractère à persuader ceux qui mettent la vérité en problème. S'il n'a pas ce caractère, nous devenons également coupables de leur égarement. Si dans les tribunaux civils, où il n'est question que d'intérêts terrestres, on n'admet pas comme témoin l'homme diffamé, à plus forte raison ici qu'il s'agit de si puissants intérêts. — Nous publions ce qui nous a été enseigné par Jésus-Christ, nous croyons à ses promesses. — On vous répond : Faites-le voir par vos œuvres. A juger par votre vie, on est en droit d'imaginer tout le contraire : que vous ne croyez pas. Voyez ces hommes uniquement occupés du soin d'amasser des richesses, quelle avidité à s'emparer du bien d'autrui ! quelle passion pour conserver ce qu'ils ont ! Voyez dans d'autres, que de chagrins sans objet, que de projets, que de trafics ! comme s'ils ne devoient jamais mourir ! Demandez-leur : vous croyez-vous donc immortels sur la terre ? Rien de plus assuré que la nécessité d'en sortir. Vous le croyez bien. Mais quelle confiance mérite un témoignage démenti par cet attachement opiniâtre aux choses de la terre, qui supposeroit qu'ils espèrent ne jamais mourir ?

Pag. 356.

Tit. I. 16.

Telle est pourtant la disposition de la plupart des hommes : vous les voyez, au terme de leur vie, s'occuper de constructions, de soins temporels. Le moyen qu'ils s'occupent de leurs derniers moments? Ce ne sont pas les seuls confesseurs qui rendent témoignage à Jésus-Christ par l'effusion de leur sang. S'il n'y a plus de bourreaux qui nous commandent d'abjurer notre foi, nos passions en tiennent la place. L'or nous dit : renonce à Jésus-Christ. L'or n'est pas votre Dieu, fermez l'oreille à sa voix. Vos passions vous tiennent le même langage ; ne les écoutez pas. Tenez ferme, de peur d'encourir cette sentence : *Ils font profession de connoître Dieu, et ils le désavouent par leurs œuvres.* Ce n'est pas là rendre témoignage ; c'est agir en ennemi. Que l'infidèle se comporte de la sorte, je ne m'en étonne pas ; mais que nous, que des chrétiens obligés à une vie sainte, trahissions notre témoignage par nos œuvres, c'est là ce qui devient inexplicable ; c'est là ce qui nous perd (*).

La dépravation des mœurs ne préjudicie pas moins à la foi, que l'erreur.

I. Tim. I. 18.

19.

Saint Paul exhortoit son disciple Timothée, à garder fidèlement le dépôt de la foi, afin, lui dit-il, qu'en vous y conformant, vous remplissiez les devoirs de notre milice sainte, conservant la foi et la

(*) Hom. XLVII in Act. apostol., tom. IX, pag. 355 et 356.

bonne conscience, fruit ordinaire de la bonne vie et des mœurs chrétiennes. Il ajoute : c'est pour y avoir été infidèles, que quelques-uns *ont fait aussi naufrage en la foi*. Dans la même épître, après avoir dit que l'amour de l'argent est la racine de tous les maux, quelques-uns, étant possédés de cette passion, *se sont, dit-il, égarés de la foi*. La foi s'est *ibid.* VI. 10. perdue dans les uns et dans les autres, faute d'avoir conformé leurs mœurs à leur croyance. Attachons-nous à ce principe. Apportons la plus sévère surveillance sur toutes les actions de notre vie, pour mériter la récompense promise, tant aux bonnes œuvres qu'à la constance de la foi. La bonne vie est à la foi, ce que la nourriture est au corps. Le corps, qui ne prend point d'aliment, languit et succombe ; ainsi de la foi qui n'est point entretenue par les bonnes œuvres. *La foi, sans les œuvres, est* *Jac.* II. 20. *morte*, dit l'apôtre saint Jacques (*).

Il faut l'assistance de l'Esprit Saint pour élever l'homme à la hauteur de la foi, pour réduire au silence les contradictions des raisonnements humains. De même que la foi qui opère les miracles

(*) *De verbis apostol. Habentes eumd.*, t. III Bened., pag. 269. « Corruption du cœur, source de l'incrédulité de l'esprit. » (La Boissière, *Serm. sur la foi, Carême*, tom. 1, pag. 217.) « Sans la foi, point de bonnes œuvres ; sans les bonnes œuvres, point de bonne foi ; sans les bonnes œuvres et sans la foi, point de salut. » (Bourdaluë, *sur les œuvres de la foi* ; Houdry, *Biblioth.*, tom. IV, pag. 182.)

ne les peut faire que par la toute-puissance divine, qui en communique le don ; de même , il n'est pas moins vrai que la foi doit être excitée dans nos cœurs par le mouvement de l'Esprit Saint. Témoin ce que nous lisons au livre des Actes, où, parlant de Lydie, l'historien sacré dit que le Seigneur lui ouvrit le cœur pour la rendre attentive à ce que disoit

Act. xv. 14. Paul. La parole de Jésus-Christ est formelle : *Personne ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire.* Si donc la foi est un don tout gratuit qui vient d'en haut, quel péché y a-t-il dans ceux qui n'ont pas la foi, sous le prétexte, disent-ils, que l'Esprit Saint ne leur a pas fait sentir ces salutaires mouvements ; que le Père ne les a point attirés ; que le Fils ne les amène point dans cette voie de salut, qui n'est autre chose que lui-même : Je suis, a-t-il dit, *la voie*, et la seule en effet par laquelle on arrive à la connoissance de son Père ? N'étant pas éclairés, comment participeroient-ils à la lumière ? A cela je répons, qu'ils ne l'ont pas, faute de s'en être rendus dignes, en s'y préparant eux-mêmes par les bonnes œuvres. Nous en avons la preuve dans le centurion Corneille. Il n'a point trouvé cette lumière dans son propre fond ; mais Dieu l'en a éclairé, parce que, le trouvant disposé à la recevoir par le mérite des œuvres qui l'y prépareroient, la bonté divine a daigné l'y appeler. L'Apôtre ne le dit pas moins expressément aux Éphésiens :

Joann. vi. 44.

Ibid. xiv. 6.

Act. x. 2.

« C'est la grâce qui vous a sauvés par la foi ; et cela Ephes. II. 8.
 » ne vient pas de vous, puisque c'est le don de Dieu. »

Il récompense les bonnes œuvres que lui-même a inspirées. C'est lui seul qui attire, lui seul qui introduit ; mais il veut le concours de la docilité de l'esprit et du cœur à recevoir ses inspirations ; et c'est alors que son secours achève l'œuvre. Tel est le sens dans lequel saint Paul écrivoit aux Romains ; qu'ils avoient été *appelés* par Dieu, *selon son décret*, Rom. VIII. 28. pour être saints. Dieu ne nous oblige pas malgré nous à être vertueux, à nous sauver. Et, quoiqu'il se soit réservé à lui-même la plus grande part et presque la totalité dans l'œuvre de notre salut, il n'en laisse pas moins à notre volonté le concours de notre libre arbitre, pour ménager à notre propre mérite l'honneur des couronnés qu'il promet à la vertu (*).

« Le centenier Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avoit des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connoître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde, où il s'occupoit continuellement ; et, touché de sa ferveur, lui députa un Apôtre et le chef des Apôtres (1), pour l'instruire, lui révéler le sacrement de l'incarnation,

(*) *Expos. in psalm. cxv, tom. v Bened. , pag. 310.*

(1) κερυζῆιον τῶν ἀποστόλων.

Act. x. 2.

le disposer au baptême. Prenez-garde, c'étoit un gentil, mais tout gentil qu'il étoit, il avoit de la religion : *Vir religiosus* ; mais tout gentil qu'il étoit, il craignoit Dieu, et inspiroit cette crainte à toute sa famille : *Timens Deum cum omni domo sua* ; mais tout gentil qu'il étoit, il faisoit aux pauvres de grandes largesses de ses biens ; mais tout gentil qu'il étoit, il prioit avec assiduité. C'est pour cela, lui dit l'Ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu ; que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Église, pour être aujourd'hui votre évangéliste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grâce. Écoutez ceci, mes frères, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa Providence. Si Corneille n'avoit prié ; s'il n'avoit été charitable, si, dans les nécessités publiques, il n'avoit ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets ; il seroit demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi donc Dieu va-t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces ? C'est qu'il trouve en

lui plus de précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attiroit même, selon saint Luc, un honorable *ibid. 22.* témoignage de toute la nation juive, mais par-dessus tout, cette tendresse de charité, et cette disposition sans réserve à secourir les indigents, et ceux qui étoient dans les souffrances : voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille est choisi, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété. Soyez pieux comme lui, zélé comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu : et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui, une effusion particulière de son Esprit, pour fortifier et pour augmenter votre foi (*).

« Il étoit bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostôme, il étoit de l'intérêt même de Dieu que nous fussions assujettis à cette loi de Providence, ou si vous voulez de prédestination. Car en-

(*) Hom. xxii in Act. apostol., t. ix Bened., p. 277—281 ; traduit par Bourdaloue, sur les œuvres de la foi, Dominic., tom. II, pag. 333—336.

fin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes : l'un, que Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres (1) ».

La justice divine a vengé, par d'effroyables calamités, le crime que les Juifs avoient commis par le meurtre de Jésus-Christ, en les livant à l'épée des Romains, à tous les fléaux de la guerre et de la famine, aux fureurs de leurs dissensions intestines : vengeance dont l'historien de cette nation, Josephe, a consigné dans ses livres le lamentable récit. Coupables envers Jésus-Christ, qu'ils ont attaché à la croix, ils comblèrent l'iniquité en voulant empêcher ses Apôtres d'annoncer aux hommes les vérités qui leur ouvroient les portes du salut. Saint Paul leur avoit prédit le châtement par ces paroles de sa

LThes. II. 16. lettre aux Thessaloniens. « La colère de Dieu est tombée sur eux, et y demeurera jusqu'à la fin. » Vous » m'allez dire : Mais quel rapport y a-t-il entre ces Juifs et nous qui n'empêchons pas les prédicateurs de nous annoncer les paroles du salut ? A quoi je

(1) Bourdaloue, *sur les œuvres de la foi*, *Dominic.*, tom. II, pag. 340; Chrysost., *Hom. VII in Epist. ad Rom.*, tom. XI Bened., pag. 487, 488; de *Lazaro concio III*, tom. I Bened., pag. 748.

vous répondrai : Quel fruit en retirerez-vous, si vous ne justifiez point par la pureté de vos mœurs, les vérités qui vous sont enseignées? Peut-être vous l'ignorez : il faut donc vous l'apprendre. Ecoutez les oracles de Jésus-Christ ; vous concluez après cela si la justice divine borne ses vengeances au manque de foi ; si elle ne les étend pas à l'infidélité des œuvres. Le Sauveur étant monté sur la montagne et voyant autour de lui une immense multitude de peuple, leur dit, entre autres avertissements : *Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux ; celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel. Il ajoute : Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? N'avons-nous pas chassé les Démons en votre nom ? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ? Et alors, je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui avez fait des œuvres d'iniquité.* Ce chrétien, qui entend les paroles de Jésus-Christ et ne les pratique pas, il le compare à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable, où elle est exposée à périr, emportée par les eaux, par les pluies et par les vents. Ailleurs, comparant le salut tantôt à une pêche où les pêcheurs, après avoir amené leurs filets, rejettent dans la mer les mauvais poissons, il prononce qu'il en sera de même au for-

Matth. vii. 21
et seq.

Ibid. 24.

Ibid. xiii. 47.

midable jour où les Anges précipiteront tous les pécheurs dans l'étang de feu, dans ce séjour du crime et de l'iniquité, où le ver qui les ronge ne meurt pas, où le feu qui les brûle ne s'éteint pas ; tantôt à des noces où le roi, apercevant dans la salle du festin un homme qui s'y étoit introduit sans avoir la robe nuptiale, lui dit : Mon ami, pourquoi êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet. Alors le roi dit à ses officiers : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieurs ; tantôt à des vierges folles qui, infidèles au précepte de la charité, méritèrent d'être exclues de la présence de l'époux. Toute parole téméraire sera punie avec la même rigueur. C'est lui-même qui le déclare en termes exprès. Maintenant, les craintes que nous vous exprimons sur votre salut, vous paroîtront-elles chimériques ? Avons-nous tort d'insister, comme nous le faisons, sur la nécessité d'accorder les œuvres avec la foi, de mettre en première ligne cette partie de la philosophie, qui s'applique à la direction des mœurs ? Certes, je ne le crois pas. Autrement, il faudroit accuser Jésus-Christ lui-même d'avoir parlé au hasard, lui, et tous les prophètes et tous les Apôtres ; dont il me seroit facile de vous faire entendre les paroles, si je ne craignois de donner trop d'étendue à ce discours ; il en faudroit accuser Dieu lui-même, qui leur dictoit ses oracles. Un seul suffit ; quand c'est Dieu qui

Ibid. 25.

Ibid. v. 12.

parle, un seul mot de sa bouche, la moindre parole a toute l'autorité des plus longs discours et le plus souvent répétés (*).

Que la conduite soit régulièrement assortie à la croyance; que la philosophie des mœurs soit toujours en accord avec la rectitude de la foi. Telle est l'instruction que je vous donnois dernièrement, que je vous donne encore aujourd'hui, que je ne cesserai jamais de vous donner. Rien de plus propre que cette matière à établir le règne des mœurs et de la véritable sagesse. Une terre que l'on néglige, se couvre bientôt de ronces et d'épines; c'est la culture qui la féconde (**).

Il peut se rencontrer des hommes qui aient conservé la foi, même dans un assez haut degré, en s'abandonnant aux désordres les plus honteux. De toutes les situations, c'est la plus misérable (***) .

(*) *Advers. expugnat. vit. monast.*, tom. I Bened., pag. 52, 53.

(**) *In Paralytic. de Christi divinit. contr. Anom., orat. XII*, tom. I, pag. 556.

(***) *Expos. in psalm. cxxvii*, tom. V Bened., pag. 360.

Pourquoi? La réponse est dans toute la première partie du sermon de Massillon, *Doutes sur la religion, Carême*, tom. III, pag. 218 et suiv.

« Reconnoissons que, de ce grand nombre de chrétiens qui se perdent dans le monde, il y en a, en effet, plusieurs qui ont encore la foi: accordons leur tout ce que nous pouvons leur accorder, savoir que leur foi subsiste; donnons leur cette consolation, qu'ils la puissent conserver parmi les excès d'une vie criminelle. » (Bourdaloue, *Serm. sur la foi* (fin de la première partie), *Dominic.*, tom. I, pag. 118.)

Ce seroit une grande erreur de croire que le chrétien qui vit mal vaille mieux que l'infidèle qui lui ressemble. Jugez par vous-même : qui vous semble plus à craindre pour vous qu'un ennemi à découvert , ou celui qui vous trompe et vous persécute sous le nom de l'amitié ? Je crois bien que ce n'est pas le premier. Ainsi du Seigneur : il se montrera plus sévère à l'égard de celui qui , s'appelant le serviteur de Dieu , fait des œuvres de Démon (*).

Rien de plus fréquemment répété dans l'Évangile que la nécessité d'accorder sa vie avec sa foi , c'est là l'objet de toutes les paraboles qui nous y sont proposées , telles que celle des vierges folles , de la semence tombée parmi les épines , du figuier stérile. Jésus-Christ insiste peu sur les dogmes de foi ; habituellement sur les mœurs. Il ne cesse de recommander l'obligation d'être toujours les armes à la main , de veiller infatigablement sur nous-mêmes. Tous les préceptes de sa loi s'enchaînent l'un à l'autre. La négligence d'un seul point entraîne la ruine de tous. Par exemple , l'aumône n'est qu'une partie de la morale chrétienne : ne la faites pas , vous en serez puni éternellement , témoin le mauvais riche , réprouvé pour n'avoir pas assisté Lazare dans sa misère. Ne point médire , observer les lois de la tempérance , être humble , autant de devoirs parti-

Luc. xvi.

(*) Hom. xi *Opus. imperf. in Matth.*, t. vi Bened., p. cxci.

culiers, dont l'inobservation ne sera pas balancée par d'autres vertus qui sembleroient plus éclatantes, témoin le Pharisien. Ce n'est pas assez. Nous devons embrasser toutes les vertus ; tellement que le défaut d'une seule d'entre elles nous exclut du royaume du ciel ; mais que la perfection de chacune d'elles est pour nous un rigoureux devoir. Ce sont là les termes de l'oracle : *Si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des Phariséens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux* (*). Matth. v. 20.

SUITE DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Indifférence des hommes pour le salut. Importance du salut.

L'Essence de Dieu c'est d'être juste, c'est d'être bon, inépuisable dans ses miséricordes ; de même que la nature du feu est d'échauffer, celle du soleil est d'éclairer ; ainsi la nature de Dieu est de faire du bien. Il nous appelle au salut, il y appelle tous les hommes. Il veut notre salut ; il le veut à tout prix : que ne lui en a-t-il pas coûté à lui-même pour nous sauver ? Il le désire bien plus ardemment encore que

(*) *In ps.* XLVII, tom. v Bened., pag. 201 ; *Hom. xv in Matth.*, t. VII Bened., pag. 193, 194 ; Bourdaloue, *sur la parfaite observation de la loi, Carême*, tom. II, pag. 182 ; *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 523.

nous-mêmes. Quelques vœux que vous puissiez former pour votre bonheur, Dieu en est encore plus jaloux que vous-même. Oui, notre salut lui est plus cher encore que sa propre gloire (*). *Venez à moi*, nous dit-il, *ó vous tous qui êtes travaillés et qui êtes chargés, et je vous soulagerai*. Il n'appelle point tel ou tel en particulier, mais *tous*, sans nulle distinction; il suffit que l'on soit dans les langueurs et dans la souffrance. *Venez à moi*, non pour que je tire vengeance de vos crimes, mais afin que je vous en délivre. *Venez à moi*, je vous invite, non que j'aie aucun besoin de vos louanges, mais parce que j'ai une ardente soif de votre salut (**).

I. Tim. II. 4. Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et que tous parviennent à la connoissance de la vérité.

Pour prévenir l'abus que l'on pourroit faire de cette proposition générale, l'Apôtre explique sa pensée. Ce qu'il entend, c'est le salut de Dieu, vrai salut, hors duquel il n'y a rien de grand. À celui-là seul en appartient le nom. Il consiste dans la connoissance de la vérité. — De laquelle? — De la foi en Jésus-Christ : la seule qu'il recommandoit à son disciple de prêcher aux peuples (***) .

(*) *De decem talentor. debit.*, tom. III Bened., pag. 10; *Ad Stagir.*, tom. I, pag. 226; *Expos. in ps. cxiii*, tom. V Bened., pag. 297.

(**) Hom. XXXVIII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 428.

(***) Hom. VII *in Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened., pag. 585; Hom. *de ferend. reprehens.*, tom. III Bened., pag. 128.

Voilà , aux termes de l'Apôtre , la vraie richesse (*).

Le salut consiste à mériter le royaume du Ciel , à éviter l'enfer , c'est-à-dire à choisir entre le plus grand des biens ou le plus grand des maux. Le choix est abandonné à notre liberté (**).

Il est écrit : *Tout arbre qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* Matth. III. 10. Craignez donc , mais ne vous désespérez pas ; vous êtes encore à même de changer de vie ; la sentence n'est pas encore exécutée ; la coignée menace , elle ne frappe pas encore. Vous vous récriez : Pourquoi ne pas plutôt l'empêcher d'arriver à la racine de l'arbre ? Pourquoi ? Afin que vous en craigniez les coups ; et que l'appréhension que vous en aurez vous porte à vous corriger et à produire des fruits. *Tout arbre donc qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* *Tout arbre* , vous l'entendez , nulle prérogative , nulle distinction : vous avez beau être issu d'Abraham , et compter parmi vos aïeux une longue suite de patriarches : malheur à vous si vous êtes sans fruits. Cette menace vous est faite pour vous réveiller de votre assoupissement , non pour vous jeter dans le desespoir. A côté du châtiment marche

(*) *Expos. in ps.* cxxxiv , tom. v Bened. , pag. 384.

(**) *Chrysostom. passim.* Voy. le volume xi de cette *Bibliothèque* , pag. 353 , et le volume xii du même ouvrage , pag. 383.

la récompense. Si l'arbre stérile est menacé, le bon arbre n'a rien à redouter.

Mais si la coignée est déjà levée, comment, dira-t-on, l'arbre aura-t-il le temps de donner des fruits? La chose dépend de vous. L'on vous demande le concours de la volonté et de la foi. Pour cela il ne faut pas de si pénibles travaux (*).

Il dépend de nous de nous sauver ou de nous perdre (**).

On me répond : si la volonté de Dieu est que tous les hommes soient sauvés, comment se fait-il que tous ne le soient pas? C'est que la volonté des hommes n'est pas toujours en rapport avec celle de Dieu. Or, il ne prétend contraindre personne et laisse à tous la liberté de se perdre ou de se sauver. S'il veut que tous soient sauvés, nous devons le vouloir de même (***)).

Il y a en Dieu deux volontés par rapport à la damnation éternelle ; une volonté première par laquelle Dieu veut que ceux qui ont péché ne périssent point, une volonté seconde, par laquelle il veut que tous les méchants périssent (****).

Jugez du prix que nous devons mettre à notre

(*) Hom. LI in *Matth.*, t. VII Bened., pag. 153.

(**) Hom. XLVII in *Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 281.

(***) Hom. XVI in *Epist. ad Rom.*, tom. IX Bened., pag. 610 ; Hom. VII in *Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened.

(****) Hom. I in *Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 5.

salut et à celui de nos frères , par le prix que Dieu y a mis lui-même. Il promet les plus magnifiques récompenses ; il menace des plus terribles châti-ments. Pour animer notre zèle, il propose son propre exemple et celui de son divin fils. Tel est le prix qu'il fait de nos âmes , que pour les sauver il n'a pas épargné son propre fils (*).

Le Dieu qui a consenti à donner son sang pour tous les hommes , le Dieu qui , non content de s'être sacrifié une fois , renouvelle tous les jours le sacrifice de sa chair et de son sang , pour nous être communiqués, que ne fera-t-il pas pour nous sauver (**)?

Le concevez-vous maintenant, nos bien-aimés, l'honneur que Dieu nous a fait? Et il se rencontre des ingrats qui osent proférer ces paroles insensées : pourquoi Dieu nous a-t-il donné le libre arbitre? Eh! s'il ne nous eût été donné, pourrions-nous ressembler à Dieu dans cette foule d'actes qui nous sont communs avec lui (***)?

Dans sa parabole de la semence , Jésus-Christ ex-

Matth. XIII.
18.

(*) Hom. LIX in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 601 ; Saurin, *du prix de l'âme*, *Serm.*, tom. II, pag. 40, 41.

(**) Hom. II ad *popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 34. *Qui enim sanguinem suum pro omnibus effundere non recusavit, et carnem suam et rursus ipsum sanguinem nobis communicavit, quid pro salute nostra facere recusabit ?*

(***) Hom. XV in I *Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened., pag. 640, 641.

Saurin : « Je n'ose pas pénétrer dans les vues de l'Être infini ; beaucoup moins aurai-je l'audace de dire à mon Créateur : Pourquoi m'avez-vous

pose ce que nous vous avons rappelé tant de fois, les dangers de l'indifférence opposée à l'ardeur avec laquelle il faut travailler au salut; d'une part, la mollesse, la lâcheté, l'amour des biens terrestres; de l'autre, le courage, le détachement et le mépris des richesses : les risques à courir pour les premiers, les fruits à recueillir pour les autres. Il parcourt les divers degrés de la vertu; car notre miséricordieux Législateur n'a pas voulu nous borner à un seul moyen de salut. Il ne nous a pas dit que si nous ne rendons pas cent pour un, il n'y a point pour nous de salut à espérer. Il a rendu le salut accessible à tous. Vous ne pouvez pas garder la virginité; embrassez le mariage, et vivez y chrétiennement. Vous ne sauriez vous passer de biens; partagez avec les pauvres ceux que vous avez : vous les partagerez avec Jésus-Christ lui-même. Si vous ne pouvez vous résoudre à lui donner tout, du moins ne lui en refusez pas une portion. Puisqu'il vous promet de vous faire son cohéritier dans le ciel, faites-en votre frère, votre cohéritier sur la terre. C'est vous donner à vous-même que de donner à Jésus-Christ. Le prophète nous dit à tous : *Ne méprisez pas ceux qui viennent du même sang que vous. S'il ne vous est pas permis de méconnoître ceux qui vous tiennent par les liens*

Isa. LVIII. 7.

fait ainsi ? Mais toujours je ne saurois me croire libre, si ce qu'il y a en moi de plus excellent est assujetti à ce qui l'est moins. » (*De la véritable liberté, Serm.*, tom. VI, pag. 323 ; La Colombière, *Serm.* XLVII.)

de la nature, quelle que soit l'infériorité de leur condition ; combien plus encore n'avez-vous pas de devoirs à remplir envers celui, qui outre les droits que lui donne l'association à votre nature, est votre souverain, votre bienfaiteur, qui vous a comblé et prévenu de tant de grâces que vous aviez si peu méritées ? Ce seroit le comble de l'ingratitude et de la démente de ne pas lui rendre quelque retour (*) ?

Quelle différence entre la manière dont Dieu a travaillé à notre salut et celle dont nous y travaillons nous-mêmes ! Nous préférons et les biens de la fortune et l'amitié des hommes, et les délicatesses de notre chair, et la gloire de ce monde à celui qui n'a rien voulu préférer à nous, et qui n'ayant qu'un seul fils, l'a livré à la mort pour notre salut. De notre part quelle ingratitude ! Étonnons-nous après cela qu'il la punisse par la menace de l'enfer. Ah ! quand les rigueurs du châtement seroient plus grandes encore, nous n'aurions pas sujet d'en accuser sa sévérité (**).

Ce que ni père, ni ami, ni votre fils n'ont fait pour vous, Jésus-Christ l'a fait pour vous sauver, vous son esclave, vous qui n'aviez fait que l'offenser (***) .

(*) Hom. XLV in *Matth.*, t. VII Bened., pag. 478 Hom. IX in *Epist. ad Corinth.*, tom. X, pag. 75.

(**) Hom. V in *Epist. ad Roman.*, tom. IX Bened., pag. 471, 472.

(***) Hom. IV in I *Epist. ad Corinth.*, tom. X Bened. pag. 24.

Nous lui appartenons à double titre, et parce qu'il nous a créés et parce qu'il nous a sauvés par le don de la foi. David avoit dit : *Ma substance est entre vos mains* ; l'Apôtre après lui : *Vous n'êtes pas à vous, mais vous avez été rachetés d'un grand prix* (*).

Il est vrai que Jésus-Christ nous parle de joug et de fardeau, dans la pratique de ses commandements ; mais c'est pour ajouter que ce joug est *doux*, que le fardeau en est *léger*. C'est un joug, un fardeau pour la lâcheté seule. Pour qui le porte avec allégresse, il cesse d'être dur ; il est facile et plein de charmes. Jésus-Christ veut donc que nous travaillions à notre salut, il veut même que nous nous fassions une sainte violence. *La voie qui y conduit est étroite*. Sa loi est un joug ; elle est un *un fardeau* ; mais évitant également et de nous rassurer et de nous flatter, il tempère ses commandements de manière à prévenir à la fois et notre découragement si nous n'y voyions que ce qu'ils ont de laborieux, et notre négligence si nous n'envisagions que leurs douceurs. Que si vous vous plaignez encore après cela des difficultés de la vertu, mettez en regard avec elles celles qui accompagnent le péché, et comparez les unes avec les autres. Jésus-Christ les indique assez, lorsqu'avant de nous parler de son joug, il dit : *Venez à moi, vous*

(*) *Chrysost. passim*. Laur. Chesnard, de l'importance du salut, Disc., tom. III, pag. 18 ; par saint Chrysostôme.

tous qui êtes chargés , pour montrer que le péché est un fardeau bien autrement pesant et difficile à porter ; fardeau non-seulement lourd , mais accablant. David nous en avoit déjà prévenu : *Mes iniquités se sont appesanties sur moi comme un lourd fardeau.* Un autre prophète compare le péché à un talent de plomb ; et il nous suffit d'en appeler là-dessus à notre expérience (*).

Ps. xxxvii. 4.

Zach. v. 7.

Jésus-Christ nous a annoncé deux choses : la tribulation et la consolation , la tristesse et la joie. Et pour faire voir aux hommes qu'il n'avoit pas dessein de les tromper , il leur envoie premièrement en cette vie les choses fâcheuses , et remet à l'autre à les faire jouir de celles qui sont agréables , en diminuant néanmoins le poids des maux qu'il nous fait sentir les premiers , par l'espérance des biens qui leur succèdent (**).

Joann. xvi.

20.

Le royaume des cieux ne se prend que par violence. Les lâches et les paresseux n'y sauroient parvenir ; on ne l'emporte qu'avec effort. La voie qui y mène est étroite. Il y faut donc marcher avec précaution et d'un pas ferme et soutenu , sous peine d'y tomber (***) .

Matth. xi. 12.

Ibid. vii. 14.

(*) Hom. xxxviii in *Matth.*, tom. vii Bened. , pag. 428, 429 ; et Hom. xxiii, *ibid.*, pag. 291.

(**) Hom. xvi ad *popul. Antioch.*, tom. ii Bened. , pag. 176.

(***) *Chrysost. passim.*, Hom. in *hæc verba : Intrate per angustam portam*, t. i Bened. , pag. 790 et seq. ; Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 125.

Il n'y a rien dans la nature que l'oisiveté ne corrompe. Une eau dormante n'est bientôt plus qu'une fange impure : le fer qui n'est pas employé se consume par la rouille : la terre que vous ne cultivez pas se couvre de ronces et devient stérile (*).

Dieu ne cesse de nous menacer du châtement éternel, non pour nous y précipiter, mais pour nous avertir de l'éviter. Nous, au contraire, sourds à ses oracles, nous ne cessons de marcher dans la voie qui y conduit. Il nous instruit des commandements de sa loi : nous fermons l'oreille. Quand donc commencerons-nous à lui obéir ? quand mettrons-nous la main à l'œuvre ; nous qui supportons avec impatience un quart-d'heure donné à entendre sa parole ? Dans nos frivoles conversations les uns avec les autres, nous avons grand soin de remarquer ceux qui nous écoutent avec indifférence ; et pour peu que l'on soit distrait, nous nous en offensons comme d'un manque d'égard, comme d'un outrage. Et que Dieu nous parle des plus graves intérêts, nous ne croyons pas même l'offenser, en détournant les yeux et portant ailleurs notre attention (**) !

Nous vivons sur la terre comme si nous n'en devions jamais sortir ; oubliant que nous ne sommes ici-bas que des étrangers ; que notre patrie est ailleurs (***) ;

(*) *In illud : Salute Priscillam*, tom. III Bened., pag. 179, 180.

(**) Hom. I in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 16.

(***) *Chrysost. passim. Hom. XVII ad Antioch.*, tom. II, pag. 177.

que la mort peut nous surprendre à tout moment, et nous jeter aux pieds du tribunal pour y être jugés selon nos œuvres ; qu'il n'y a de salut à espérer que pour ceux qui auront bien vécu (*).

Nous renversons l'ordre des choses par une double infidélité au précepte de Jésus-Christ. Il nous dit d'une part : *Ne cherchez point les choses présentes* ; Matth. vi. 34. et c'est de quoi nous sommes perpétuellement occupés. De l'autre : *Cherchez les biens du ciel* ; et Ibid. 33. c'est à quoi nous pensons le moins. C'est là notre plus grande affaire, celle qui devrait remplir tout le cours de notre vie. Nous n'accordons pas même une heure à cette importante méditation. Autant nous sommes pressés pour le monde, autant et plus encore sommes-nous froids, indifférents pour les intérêts de l'autre vie. Un tel dérèglement restera-t-il impuni ? non. Dieu s'en offense et il s'en vengera (**).

Ceux dont le malheur est vraiment déplorable, ce ne sont pas ceux que Dieu châtie, mais bien plutôt ceux qui péchent sans avoir rien à souffrir dans ce monde. Leur premier malheur est de pécher, et le second de ne recevoir de Dieu aucun remède pour la correction de leurs péchés (**).

(*) Hom. *de capt. Eutrop.*, tom. III Bened., pag. 387 ; Hom. XI *contr. Anom.*, tom. I, pag. 545.

(**) Hom. XXIII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 280.

(***) *Expos. in ps. VII*, t. V Bened., p. 64 ; Bossuet, *Serm.*, t. I, p. 225.

Extrait de l'Homélie xxiv sur le livre des Actes.

T. IX Bened.
Pag. 196.

C'est un grand malheur d'être tombé au fond de l'abîme; un plus grand encore d'y demeurer. S'y voir de sang-froid, s'étourdir sur les conséquences, ne les envisager que d'un œil dédaigneux; voilà le comble de la calamité et le dernier délire de l'impiété: Quoi! dans la chose où il faudroit apporter la plus vive sollicitude, apporter l'apathie de l'indifférence, rien qu'un mépris insultant! Vous m'allez dire: J'ai reçu tant de blessures, comment espérer m'en relever? — Détrompez-vous, ô mon frère; non, il n'y a point pour les maladies de l'âme de blessure sans guérison. A la bonne heure pour le corps; mais pour l'âme, non. Le mal est qu'autant que nous nous occupons de celles du corps, autant nous sommes indifférents à celles de l'âme (1). Voyez le larron

(1) « Qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être et au péril d'une éternité de misère, cela n'est point naturel. Ils sont tout autres, à l'égard de toutes les autres choses: ils craignent jusqu'aux plus petites; ils les prévoient, ils les sentent; et ce même homme, qui passe les jours et les nuits dans la rage et le désespoir, pour la perte d'une place ou pour quelque offense imaginaire à son honneur, est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, et qui demeure néanmoins sans inquiétude, sans trouble et sans émotion. Cette étrange insensibilité pour les choses les plus terribles, dans un cœur si sensible aux plus légères, est une chose monstrueuse; c'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel. » (Pascal, *Pensées*, pag. 9 et 12.)

mourant à côté de Jésus-Christ : combien peu de temps il lui a fallu pour se convertir et produire des actes héroïques de la foi! Voyez les martyrs : quels miracles de force en si peu de temps! — Nous ne sommes plus au temps des martyrs : nous sommes toujours au temps des combats. Nous lisons dans l'Écriture cet oracle que je vous ai souvent répété : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.* Ils doivent s'attendre à subir des persécutions, sinon de la part des hommes, toujours de la part des Démons; et c'est là de toutes la plus violente. Le premier ennemi qui se rencontre est cette indifférence. Vous ne vous en défiez pas : vous le croyez peu formidable. C'est là néanmoins ce qu'il y a de plus dangereux ; une persécution réelle, et la pire de toutes. L'indifférence, c'est une eau dormante qui creuse sourdement ; l'indifférence, c'est la chaleur de l'été qui vous abat, le froid de l'hiver qui vous glace. Elle plonge dans l'assoupissement, rend incapable d'aucun bien, jette dans un flux et reflux de pensées contraires, y soulève les passions, arme l'amour du faste, des plaisirs, provoque la vaine gloire, les jalousies, les emportements, l'envie (1). Quelle est la persécution où il y ait autant à craindre? Sous le

LUC. XXIII, 40.

II. TIM. III, 2.

(1) Voyez le sermon de Massillon, sur *la tiédeur* ; tous les sermons contre *la vie molle*, etc.

glaive de la tyrannie s'occupe-t-on de la vaine gloire, de parties de plaisir? On n'y pense pas. Tout entier au sentiment du danger qui vous menace, du moins on jouit du calme de sa conscience; on goûte le plus précieux des biens, cette paix de l'âme que donne la piété; l'indifférence est bien loin de donner cette tranquillité. Il y a toujours au fond du cœur une crainte secrète qui vous poursuit comme le fouet à la main. Vainement la conscience réclame; les passions parlent plus haut: on est entraîné. J'ai entendu dire à nos pères (à Dieu ne plaise toutefois que vous soyez jamais dans le cas d'en dire autant! car il ne nous est pas permis de tenter Dieu), je leur ai entendu dire: Du temps de la persécution il y avoit de vrais chrétiens. On ne couroit pas après les richesses, on n'étoit point servilement attaché à des intérêts humains, tyrannisé par les liens domestiques. On renonçoit à tout sans regret: l'unique affaire étoit de sauver son âme. On couroit s'ensevelir tout vivant dans les retraites les plus cachées. Il n'y avoit pas jusqu'au sexe le plus délicat qui ne bravât les dangers de l'expatriation, le risque de mourir de faim. Dites-moi: cette femme chrétienne enfermée dans son sépulcre, où elle alloit chercher son asile, et là; attendant le moment convenu avec son esclave pour que celle-ci lui apportât à manger, comptant les heures, tremblante qu'elle ne fût surprise, passant ses journées

sur des charbons ardents, s'occupoit-elle de parure, de délicatesses mondaines, de frivoles dissipations, quand le monde tout entier sembloit n'exister plus pour elle? Il n'y a plus de persécution; mais les passions, bourreaux impitoyables de l'âme, en ont pris la place. Ah! de toutes les persécutions, la plus redoutable, est celle de se croire sans persécution. La plus cruelle guerre est de se croire en paix. On s'endort au sein d'une sécurité trompeuse, on oublie ses armes, on ne pense point à l'ennemi; on bannit toute crainte, toute défiance. Si vous ne m'en croyez pas, demandez-le aux païens eux-mêmes, si le temps des persécutions n'est pas celui où les chrétiens remplissoient avec le plus d'exactitude et de ferveur les devoirs de leur profession. Ils étoient moins nombreux, mais plus riches en vertus. Qui vaut le mieux à votre sens que la paille où le froment abonde? Mettez-vous en balance cette herbe que l'on foule sous les pieds et des trésors de pierres précieuses? Ce n'est pas la quantité, c'est la valeur que vous estimez. Il n'y avoit au monde qu'un seul Elie; le monde tout entier ne valoit pas le seul prophète; il n'étoit pas digne de lui: *Un seul homme craignant Dieu vaut mieux*, dit le Sage, *que mille qui l'outragent*. Il venoit de dire: *Ne vous réjouissez pas d'avoir beaucoup d'enfants, s'ils sont méchants*. On en est plus porté à blasphémer contre Dieu que s'ils n'avoient pas le nom de chrétiens. A quoi sert le

Eccel. XVI. 3.

Ibid. 1.

grand nombre? à fournir plus de matière au feu. Non, ce n'est point la quantité qui fait la force. Plus vous donnez d'aliment au corps, plus vous l'affaiblissez; vous le chargez, vous ne le nourrissez pas. A la guerre, dans une navigation, quelques braves, quelques hommes bien entendus dans la manœuvre, vaudront mieux que des milliers de bras sans courage et sans expérience; outre qu'ils ne font rien, ils empêchent de faire.

Dira-t-on que je vous voie avec peine rassemblés en si grand nombre dans cette église? Ce n'est point là ma pensée. Seulement je voudrais qu'on ne se prévalût point du grand nombre; mais que chacun de vous fût mieux éprouvé. De quel côté sera le plus grand nombre? de ceux qui se perdront. Bien peu entreront dans le royaume du ciel; et pourtant le royaume du ciel est plus vaste que le séjour des réprouvés. Le peuple Juif étoit nombreux comme le sable de la mer; il ne fallut qu'un seul homme pour sauver le peuple entier. On n'y comptoit qu'un Moïse; et lui seul fut le sauveur de son peuple. Cherchons moins le nombre que la valeur. Quand nous aurons l'un, l'autre viendra de lui-même. On commence par bien assurer les fondements de la maison avant de penser à l'agrandir. Vous avez beau l'étendre, si elle pèche dans ses fondements, l'édifice croulera. Qu'il y ait des vertus, ce n'est pas le nombre qui manquera. Combien pourrions-nous

compter dans cette ville de chrétiens qui doivent parvenir au salut? Quelque fâcheuse que soit cette déclaration, j'oserai la faire. De tant de milliers d'habitants, il n'y en a pas cent qui seront sauvés ; et encore pour ceux-là même, je tremblerois de l'affirmer. Voyez autour de vous quelle dépravation dans la jeunesse ! quelle insouciance dans les vieillards ! Personne qui s'occupe de donner à ses enfants une éducation saine ; personne qui, rencontrant un vieillard, soit jaloux de lui ressembler. Les modèles ont disparu. Aussi ne se forme-t-il plus de jeunes gens qui aient droit à l'admiration. Ne venez pas me dire : nous faisons le grand nombre. Vaine défaite ! Le nombre est quelque chose pour les hommes, nul pour Dieu, qui n'a pas besoin de nous. Même dans vos intérêts humains, le nombre est-il la règle de vos jugements ? Vous avez un grand nombre de domestiques ; s'ils sont méchants, en êtes-vous mieux servi ? Que voyons-nous dans nos églises ? Dans tous les âges, quelle funeste émulation de dissipation et d'irrévérence ! on y rit, on y parle, on y médit du prochain. Jeune homme, vieillard, qui voyez ces scandales, je vous somme de les arrêter, en rappelant à la décence celui qui s'en écarte. Que votre indignation éclate (1) ;

(1) Saurin a dit : « Un homme de bien, un homme qui aime Dieu véritablement, regardera-t-il avec des yeux indifférents ces attentats contre l'objet de son amour ? Et dans quels saints, que nos auteurs sacrés vous ont proposés pour modèle, avez-vous vu cette criminelle indifférence ? » (*Sur la douleur que cause l'égarment des pécheurs*, tom. VI, p. 464.)

qu'elle menace ; qu'elle en appelle au diacre ; bien loin de blâmer votre zèle , on le secondera (*).

N'est-ce pas quelque chose de bien déplorable de voir que les hommes se passionnent avec fureur pour les richesses, et que nous témoignions tant d'indifférence dans l'amour que nous devons à Dieu? Le Seigneur de toutes choses avoir pour nous moins de prix que l'or n'en a pour les avarés ! Pour s'en procurer, que ne font-ils pas? Veilles, voyages, dangers de toute sorte, inimitiés, tout est bravé, enduré par eux ; et quand il s'agit de Dieu, pas le moindre effort de notre part ! S'agit-il de secourir un opprimé? on a peur d'encourir la disgrâce du puissant qui l'opprime ; et l'on en devient le complice en trahissant la victime. -- Quem'en reviendrait-il, m'allez-vous dire, de hasarder un secours qui m'expose sans le sauver? -- Que vous en reviendrait-il? Mais, dussiez-vous vous exposer à la haine des hommes, l'amitié de Dieu n'est-elle pas bien préférable à tout l'amour que vous en pourriez recevoir? -- Vous ne partagez point la folie des avarés. Vous n'iriez pas jusqu'à leur ressembler dans le mépris qu'ils font de leurs femmes, de leurs enfants, de leur propre vie, qu'ils sacrifient à la coupable démente avec laquelle ils courent après des biens qui souvent leur échappent. Et nous, assurés de pos-

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. III, pag. 227—230.

séder éternellement le Dieu que nous aurons aimé dans cette vie, nous résistons à cet amour; nos cœurs sont de glace; et la charité, tant celle qui regarde Dieu que celle qui concerne le prochain, est morte dans nos âmes; le défaut de l'une étant la destruction de l'autre (*).

Celui que possède l'amour profane voudroit donner mille fois sa vie pour celle qui fait l'objet de sa passion; et que peut-il en attendre, quand il ne sera plus rien? Je voudrois, moi, que l'on aimât Dieu sans calculer les récompenses de l'autre vie. Aimons Dieu pour lui-même, et non pour les biens qui nous en reviennent (1).

C'est un plus grand mal de ne pas travailler à satisfaire à Dieu après l'avoir offensé, que de l'offenser (**).

Si le seul compte que nous aurons à rendre au jour du jugement de nos propres péchés est si rigoureux et si formidable, quand il y sera ajouté la longue liste des scandales que nous aurons donnés à nos frères, quel salut pourra-t-il y avoir pour nous (***)?

Ce qui nous est promis, ce qui nous est assuré,

(*) Hom. vii in II Epist. ad Timoth., tom. xi Bened., p. 702.

(1) Voy. plus haut, pag. 465.

(**) *Expos. in ps.* vii, tom. v Bened., pag. 64.

(***) *In secundum adventum Christi*, tom. viii Bened., supplément, pag. 142.

c'est un royaume, et bien supérieur à tous les royaumes du monde. Quel bienfait et quel bienfaiteur ! Comment y répondons-nous ? Il me semble voir un souverain qui offrirait d'associer à l'héritage de son propre fils, des ingrats qui ne répondroient à ses bienfaits que par des rebuts. Et ces mêmes hommes : qu'un chef de brigands, que l'ennemi de nos âmes signalé par tous les maux qu'il a causés à nos premiers parents, qui s'est précipité lui-même dans un abîme de calamités, vienne à les tenter par l'appât d'un peu d'or, les voilà prosternés à ses pieds. Dieu nous appelle à un royaume immortel, il n'est pas écouté. Le Démon ouvre l'enfer sous nos pas, tous les honneurs sont pour lui. L'un agit en Dieu, l'autre joue son personnage de Démon. Mais, sans parler des conséquences, à nous en tenir aux seules maximes qu'ils nous prêchent, même en supposant qu'il n'y eût ni royaume céleste à attendre, ni enfer à éviter, le seul caractère de la loi, que l'un ou l'autre proposent, devrait-il nous permettre de balancer ? Que nous commandent-ils ? L'un, ce qui nous couvre de confusion ; l'autre, ce qui nous élève à la gloire ; l'un, ce qui entraîne après soi une foule de désordres et de calamités ; l'autre, ce qui nous procure la plus heureuse tranquillité. L'un nous

Matth. xi. 29. dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ; l'autre : abandonne toi à toutes les saillies de l'humeur.*

du ressentiment, de la vengeance; dépouille toute humanité, sois une bête féroce (*).

Les hommes pleurent la perte de leurs biens, la mort de leurs proches et de leurs amis; on perd son âme sans même y penser (**).

L'on n'est généralement occupé que du soin d'accroître ses biens, et personne ne songe à sauver son âme; toute l'activité se borne à se garantir de la pauvreté; nul effort pour se préserver des feux de l'enfer. N'est-ce pas là le plus déplorable aveuglement (***)).

Si quelqu'un venoit d'un pays assez éloigné pour n'avoir entendu jamais parler de Jésus-Christ, et qu'apprenant ici quelle est la loi de l'Évangile, il vît le dérèglement où vivent ceux qui s'en disent les disciples, je ne doute point qu'il ne nous regardât comme les plus grands ennemis de Jésus-Christ, et les plus opposés à ses préceptes, puisqu'en effet nous vivons comme si nous avions pris à tâche de faire en toutes choses le contraire de ce qu'il nous commande (****).

Où est aujourd'hui la foi parmi les chrétiens? Jésus-Christ demande à ses apôtres, dans son Évangile, si le fils de l'homme, à son dernier avènement,

(*) Hom. vi in *Acta*, t. ix Bened., p. 52.

(**) Hom. viii in 1 *Epist. ad Corinth.*, t. x Bened., p. 71.

(***) *Chrysost. passim.*

(****) *Ad Demetr. de Componct.*, t. i Bened., p. 124.

LUC. XVIII.
8.

trouvera encore quelque reste de foi sur la terre ? ne prévoyant pas, dit saint Chrysostôme, qu'il dût y en avoir alors, ou prévoyant qu'il n'y en auroit pas (1) ».

Reconnoissons la vérité de cet oracle de l'Écriture, que *nous marchons au milieu des pièges*. Elle ne dit pas *auprès*, mais au milieu. Tant ils sont multipliés ! Nous en rencontrons dans nos maisons, à table, dans les assemblées publiques, partout (*).

Dieu ne nous donne cette vie que pour le servir ; et vous la consommez inutilement en de vaines occupations ; et après cela, vous demandez quelle est cette perte. Que vous dissipiez inutilement la moindre somme d'argent, vous appelez cela une perte et un dommage. Et quand vous passez des jours entiers en dissipations coupables, vous n'estimez pas avoir fait aucune perte. Cet argent, vous pouvez le recouvrer ; mais le temps que vous avez perdu, ne revient plus, et ne se repare que bien difficilement (2).

(1) Bourdaloue, *Serm. sur la foi, Dominic.*, tom. 1, pag. 115 ; d'après saint Jean Chrysost., *in Isaiam.*, tom. VI Bened., p. 2.

(*) Hom. XV *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 155.

(2) « Que vous soyez malade, dit saint Jean Chrysostôme, le soin de votre santé vous fait abandonner tout autre soin ; que vous soyez en danger de perdre un procès, vous êtes tout entier à sa poursuite ; faut-il recueillir un héritage ? ce seul soin vous occupe, il vous absorbe. Eh quoi ! votre âme n'est-elle donc pas aussi dans une langueur habituelle, menacée d'infirmités et d'une mort assez déplorable, pour que vous pensiez à la

Pouvez-vous ignorer en présence de quel redoutable tribunal nous aurons tous à comparoître au moment de notre mort. Ne considérez-vous pas qu'alors il nous sera demandé un compte rigoureux de chacune de nos paroles et de nos pensées. Comment se fait-il que nous n'y songions pas ?

« La foi, dit expressément saint Chrysostôme, n'étant donnée que pour agir, toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connoître, son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit, dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues. Dieu donc à droit de dire : Coupez-le cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine ; car, à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport (1) ?

guérir ou à réparer ses forces ? L'ennemi le plus astucieux, comme le plus formidable, vous environne de ses pièges, avide de dévorer bien plus que votre fortune, et vous dormez ! Vous avez un royaume à prétendre, et vous pensez à peine à ce glorieux terme de vos royales destinées ! Ah ! voilà, voilà surtout le titre de noblesse et de grandeur, qui ne cessé de vous avertir que le monde n'est pas votre fin, que vous n'y êtes placés de la main de Dieu, que pour y mériter la possession de Dieu même. » (Le P. Lenfant, *Serm. sur la fuite du monde*, tom. IV, pag. 36.)

(1) Bourdaloue, *sur les œuvres de la foi*, Dominic., tom. II, pag. 328.

Si nous renonçons le Seigneur, il nous renoncera aussi nous-mêmes. A qui notre infidélité nuira-t-elle? Pas à lui: il ne peut se renoncer lui-même; elle ne peut nuire qu'à nous seuls. Par exemple, que nous refusions de croire à la résurrection, que peut-il y perdre? Rien. Il n'en est pas moins tout ce qu'il est, le Dieu vrai, immuable; que nous le croyons ou non. S'il en exige de notre part la solennelle reconnaissance, ce n'est qu'en vue de l'utilité qui nous en revient à nous-mêmes. Sa nature à lui, le rend indépendant de tous les jugements humains. Nos contradictions ne peuvent pas plus altérer sa divinité que nos hommages ajouter à son immortelle gloire (*).

Renoncer à tout, ce n'est rien perdre, c'est tout gagner (**).

Les oracles de la vérité éternelle nous apprennent que ce qu'il y a de vraiment à craindre, ce n'est ni la pauvreté, ni le défaut de considération dans le monde, ni la maladie, ni rien de ce que l'on appelle mal sur la terre, et que l'on redoute si fort, mais le péché. *Que craindrai-je au jour mauvais*, nous dit le Prophète, *sinon l'iniquité qui me suivra (***)?*

d'après saint Jean Chrysost., *Opus imperf. in Matth.*, tom. I Bened., pag. 556; *Advers. oppugnat.*, etc., *ibid.*, pag. 58.

(*) Hom. V in II *Epist. ad Timoth.*, tom. XI Bened., pag. 686.

(**) Hom. LXVII in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 489.

(***) *Expos. in ps. XLVIII*, tom. V Bened., pag. 270, 208.

On attache une grande importance à connoître des choses qui ne nous seront d'aucune utilité, et devroient, par là, nous paroître indifférentes; on néglige complètement celles qu'il importeroit le plus de bien connoître. Ce qui a le rapport le plus immédiat avec nos vrais intérêts, c'est la vertu et la sagesse chrétienne; mais on s'en éloigne; l'étude et la pratique en sont abandonnées. Et de là cette dissipation continuelle où l'on vit, de là ce flux et reflux de projets et de pensées qui nous agitent comme une mer soulevée par les tempêtes. L'âme, déchue de ses sublimes prérogatives, se traîne sur cette terre pour s'y attacher à la poursuite d'un vain fantôme de gloire qui l'asservit tout entière. D'où vient donc cette indifférence pour les choses du ciel, et cet asservissement aux choses de la terre? D'un fond de lâcheté qui nous abat, d'une criminelle imprévoyance de l'avenir qui nous concentre dans le présent, et ne veut pas porter sur la nature des choses un examen plus réfléchi, du dégoût que l'on a pour les saintes Ecritures, et pour les personnes vertueuses à qui l'on préfère celles qui ne le sont pas (*).

N'accusons de nos dérèglements, ni les arts, ni l'agriculture, ni le métier des armes, ni aucune profession de la vie; n'accusons que nous seuls.

(*) Hom. xxix in *Epist. II ad Corinth.*, tom. x Bened., pag. 267.

Corneille fut centurion, saint Paul, faiseur de tentes, David roi, et Job opulent (*).

Qu'avons-nous à faire pour être sauvés ? Ne nous contentons pas d'éviter ces désordres honteux, que flétrit la seule opinion du monde; poussons plus loin; attaquons ces germes cachés de médisance, d'orgueil, de vaine gloire, de jalousies secrètes, que la loi évangélique proscriit avec autant de sévérité que les plus criminels excès. Rendez-vous à vous-même un compte sévère; tenez un registre fidèle de chacun de vos manquements. Ne faites grâce à aucun, sous le prétexte qu'il n'y a là qu'une légère prévarication. Ce que vous aurez consigné sur ce registre, Dieu l'effacera; ce que vous aurez omis, il vous le reproduira au jour de la vengeance. Si chacune de ces fautes, qui vous paroissent si légères, est suffisante pour vous fermer le ciel, que sera-ce de leur multitude ?

Comment donc parvenir à être sauvé ? — En opposant aux maladies de l'âme les remèdes nécessaires; en combattant vos passions par les vertus que vous savez bien leur être contraires.

Tant que vous êtes sous le joug de vos passions, le salut vous semble impossible; et la vertu impraticable. Commencez seulement; faites quelques efforts; bientôt les choses changeront de face; le vice

(*) Hom. LXI in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 614.

ne se présentera plus à vos regards avec ses attraits perfides ; la vertu se revêtira de couleurs plus aimables. Commençons par régler notre vie selon les lois de la vertu, pendant que nous en avons le temps ; faisons-nous à nous-mêmes une distribution des vertus, comme l'on fait celle des champs à un laboureur ; entreprenons durant ce mois-ci à vaincre en nous la colère et l'emportement ; imposons-nous cette loi, et disons-nous : aujourd'hui nous ferons telle bonne action ; apprenons dans ce mois, à devenir patients, et puis nous passerons à l'acquisition d'une autre vertu, et quand nous en aurons contracté l'habitude, nous irons encore à une autre. Usons, pour le salut du même procédé que l'on suit dans l'étude des sciences, où, sans oublier celles que l'on a déjà apprises, on passe successivement des unes aux autres (*).

« Je puis dire, après saint Chrysostôme, que c'est là une des plus pernicieuses illusions et l'un des plus dangereux pièges de Satan. Il nous attaque en deux manières : premièrement, en s'efforçant de nous ravir les richesses spirituelles que nous avons amassées par nos bonnes œuvres, et, en second lieu, en nous persuadant de n'en point amasser du tout. Pourquoi vous donner tant de peine ? N'êtes-vous

(*) Hom. xli in *Math.*, tom. vii Bened., pag. 450, 451 ; Hom. xliiv, *ibid.*, pag. 472 ; Hom. xvi, *ibid.*, pag. 221 ; Hom. xi, *ibid.*, pag. 158.

pas assez saints de n'être ni voleurs, ni fornicateurs, ni vindicatifs, ni avares, ni orgueilleux comme tant d'autres? Il frémit, il se désespère quand il voit que nous remplissons fidèlement les devoirs du christianisme; il veille et il rôde sans cesse pour trouver un temps propre pour nous enlever le précieux trésor de nos vertus; et le temps le plus propre et le plus conforme à son dessein est celui de notre négligence et de notre inaction (*). »

L'attachement aux biens de la terre est une source de désordres. Il amène bientôt la plus dure servitude, et fait perdre à l'âme, avec sa liberté, sa véritable noblesse. Quelques motifs que l'on puisse faire valoir auprès de vous; si vous tenez à ces attachements terrestres, il devient impossible à la vérité de pénétrer jusqu'à vous. Rien ne peut rompre cette chaîne qui vous lie, tant il est vrai, comme l'a dit notre saint Législateur, que *où est le trésor de l'homme, là aussi est son cœur*. Placez-le dans le ciel, vous y gagnerez, non pas seulement les récompenses qui nous y sont promises, mais le précieux avantage de vous y transporter à l'avance, de goûter les choses du ciel et d'en être saintement avide.

Math. VI. 21.

Ibid. 22.

Votre œil est la lampe de votre corps : si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé; mais s'il est

(1) Traduit par Joli, *Serm. sur l'examen*, etc., *Dominic.*, tom. IV, pag. 536, 537.

gâté, tout votre corps sera dans les ténèbres. Ce que l'œil est au corps, l'intelligence l'est à l'âme. Voulez-vous de la plus riche parure, à la condition de perdre les yeux? non, sans doute; il n'y a pas de pompe qui tienne contre le malheur d'être aveugle; et pour celui qui n'a plus l'usage de la vue, la vie perd tous ses charmes; les autres membres, la liberté de leurs mouvements; image naturelle de ce qui arrive à l'âme quand elle a perdu sa pureté. Elle devient sujette à mille maux. Autant nous veillons à ce que les yeux du corps n'éprouvent point de lésion, autant devons-nous travailler à garantir par toutes les précautions possibles, la pureté de notre âme, en éloignant d'elle tout ce qui peut la corrompre. Que vous laissiez tomber dans l'aveuglement celle qui doit être votre lumière, par qui pourrez-vous être éclairé? La source tarie, le ruisseau est bientôt à sec. Le pilote submergé, l'équipage est sûr de périr (*).

Il se rencontre encore des âmes généreuses qui s'exposeroient volontiers à la perte de leurs biens pour les intérêts de ceux qu'elles aiment véritablement. Où trouver aujourd'hui des cœurs disposés à un semblable sacrifice pour le service de Jésus-Christ? Que notre ami soit dans le besoin, nous volerons à son secours. Que Jésus-Christ ait faim,

(*) Hom. xx in *Matth.*, tom. ix Bened., pag. 264. Belle application de cette image par Joli, *Serm. sur la foi*, tom. iv, pag. 481.

qu'il vienne, d'une voix suppliante, nous demander un morceau de pain, nous le rebuons, nous n'avons rien à lui donner. Les succès de nos amis nous trouvent sensibles et sans envie; qu'il s'agisse de la gloire de Jésus-Christ, il en a toujours assez. Une amitié humaine a donc plus d'empire sur nos âmes que la crainte des jugements de Dieu! Ce grand Dieu voit le fond des cœurs; il n'est pas dupe, comme les hommes, des artifices qui masquent l'amitié. Souvent le fourbe et l'envieux se cachent sous le nom d'ami, et l'on en a peur. On tremble de lui déplaire. Qu'il soit malade, on court apprendre de ses nouvelles: que de reproches on auroit à craindre de manquer à ce devoir! Et quand c'est Jésus-Christ qui meurt au fond d'une prison, dans la personne d'un de ses membres, on se garde bien de l'aller visiter; ou, si on le fait, ce n'est pas comme chrétien, mais comme ami, qu'on lui rend ce service. Où donc est la crainte et l'amour de Dieu, quand il n'y a qu'un sentiment humain, qu'un tribut payé à l'usage? Que votre ami entreprenne quelque voyage, vous l'accompagnez de vos larmes et de vos gémissements. Qu'il meure, ce sont des lamentations, bien que l'on sache que cette séparation n'est pas éternelle, et qu'il vous sera rendu au jour de la résurrection générale. Et quoique Jésus-Christ se sépare de nous tous les jours, ou plutôt que nous l'éloignons tous les jours de nous par

nos péchés, nous n'en ressentons aucune douleur, et ne croyons pas nous rendre fort criminels, en le traitant avec injure, l'affligeant et l'irritant par nos iniquités. Si encore nous l'aimions moins que notre ami ! mais ce qu'il y a de plus déplorable, nous le traitons en ennemi. Oui, dit l'Apôtre, en ennemi. Comment ? *Parce que la prudence de la chair est l'ennemie de Dieu.* Cette malheureuse prudence, nous la portons toujours avec nous. Et lorsque Jésus-Christ s'empresse de courir vers nous, qu'il se présente à notre porte, nos péchés lui en défendent l'accès : notre avarice, nos passions lui ménagent sans cesse de nouveaux outrages (*).

ROM. VIII. 7.

Jusque dans le repos de la nuit, nous sommes occupés de nos intérêts mondains : nous nous abandonnons, les uns à des pensées impures, les autres à des calculs usuraires, à des projets vains, à mille dissipations. Cette mère veille avec soin sur la pudeur de sa fille, et son ame, qui lui tient par des liens encore plus intimes, elle la laisse se livrer à la plus honteuse dépravation, s'ouvrir tout entière aux passions de l'avarice, de l'amour sensuel, de la colère et de la haine, se repaître et s'enivrer de ses coupables voluptés, sans en être rassasiée jamais. Concevez-vous rien de plus cruel que cette mortelle indifférence ? Nous n'avons qu'une âme, qui doit

(*) Hom. III in Epist. I ad Timoth., tom. XI Bened., pag. 555, 556.

nous être plus précieuse que tout au monde; et nous la prostituons à ces pensées malheureuses et à ces fantômes qui viendront la poursuivre encore, et durant le sommeil, et durant le jour qui suivra. Nous ne pourrions souffrir que le moindre corps étranger entrât dans notre œil; et qu'un déluge de maux vienne fondre sur notre âme et l'accabler, nous n'y pensons pas! Quand donc nous occuperons-nous sérieusement du soin de la délivrer de cette fange impure dont elle est obsédée? quand porterons-nous la faux dans ces épines meurtrières? quand songerons-nous à y répandre la bonne semence? Le temps de la moisson n'est pas loin: pouvez-vous l'ignorer? Et cependant vous ne pensez pas même à défricher cette terre confiée à votre culture. Quand le maître du champ viendra, qu'aurez-vous à lui répondre: quoi? Que l'on ne vous a pas fourni le grain propre à ensemer: pas un jour, où il ne vous soit prodigué. Si l'homme qui s'est contenté de rendre le talent qui lui fut donné, sans le faire valoir au double, est appelé méchant serviteur, à quoi ne doit pas s'attendre celui qui aura laissé perdre le talent qu'il avoit reçu? Rappelez-vous son histoire: le voilà jeté, pieds et mains liés, là où sont les pleurs et les grincements de dents. Quel sera notre sort à nous qui vivons dans l'oubli continuel de nos devoirs, insensibles à tant de motifs qui devraient nous engager à la vertu! En peut-il être de plus pressants?

Ne voyez-vous pas combien la vie est fragile et incertaine, de combien de maux et d'afflictions elle est traversée? Vous vous imaginez que la vertu seule a ses tribulations, qu'il n'y a pour le vice que des jouissances : quelle erreur est la vôtre! Consultez l'expérience, elle vous répondra que la carrière du vice n'est pas moins pénible que celle de la vertu. Mais attendez le terme : pourquoi donc ne pas vous attacher à ce qui vous promet le gain le plus réel? Parmi les vertus, il en est dont la pratique n'a rien de laborieux. En coûte-t-il beaucoup pour défendre à sa bouche la médisance et la calomnie, le mensonge et les blasphèmes; à son cœur, les ressentiments et les vengeances? S'il y a de la peine, ce n'est pas à fuir les vices, c'est bien plutôt à les commettre (*).

Ne nous dites pas en quel lieu iront ceux qui n'ont point fait de mal; car je vous déclare que c'est faire mal que de ne point faire de bien. Hé! vous demanderai-je à mon tour, que vous ayez un serviteur qui ne donnât point dans les excès de l'intempérance, ni dans aucun autre désordre scandaleux, passât son temps à ne rien faire, et n'eût que de l'indifférence pour votre service, vous en contenteriez-vous? — Mais il ne fait aucun mal. — C'est cela même qui est un très-grand mal (*).

(*) Hom. XLIII in *Matth.*, tom. VII Bened., pag. 456, 457.

(**) Hom. XVI in *Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 116, 117.

Au sein même de la ville où vous résidez, il dépend de vous de vous faire une solitude intérieure. Comment? en fuyant le monde, en rompant tout commerce avec les méchants et ne fréquentant que les personnes vertueuses (*).

Pour être touché des choses de Dieu, il faut goûter le silence et la retraite, non pas tant des lieux que du cœur. Avec cet amour de la retraite, nous serons exempts de trouble et d'agitation au milieu même du commerce des villes (**).

HOMÉLIE IX *sur la pénitence.*

T. II Bened.
pag. 348.

Jac. II. 17.

Pag. 349.

A quoi bon semer, si l'on sème dans les grands chemins? c'est du grain perdu. De même, nous avons beau nous appeler chrétiens, ce n'est pas le nom qui nous sauvera, si nos œuvres ne répondent pas à la dignité du nom que nous portons. En voulez-vous un témoignage bien digne de foi? c'est celui du frère de Jésus-Christ, de son apôtre saint Jacques : *La foi, dit-il, sans les œuvres, n'est qu'une foi morte.* Il faut donc que le fidèle accomplissement de la loi manifeste notre créance; autrement, ce n'est plus qu'un vain nom. A quoi sert d'être enrôlé sous des drapeaux, si l'on ne combat point pour le prince qui vous paie et vous nourrit? Mieux vau-

(*) *Expos. in ps. iv*, tom. v Bened., pag. 28.

(**) *Ad Stelech.*, tom. I Bened., pag. 144.

droit, je ne crains pas de le dire, n'en point porter le nom que le déshonorer par l'oubli de ses devoirs. Ce lâche soldat qui ne combat point pour son prince à qui il doit tout, il ne peut échapper à la punition. Eh ! quelle comparaison peut-il y avoir entre le service d'un prince de la terre, et celui qui nous oblige envers le souverain maître de la nature ? Oh ! si nous donnions le moindre intérêt au salut de nos âmes ! Vous m'allez dire : mais comment vivre chrétien dans le monde, et se sauver dans le tourbillon des sociétés où l'on vit ? Que me dites-vous, ô mon frère ! Je n'aurai pas de peine à vous prouver que ce n'est pas le lieu qui nous sauve ou nous perd, mais les œuvres et la volonté. Adam fit naufrage dans le Paradis, comme on échoue dans le port. Loth se sauva dans Sodome, et Job sur son fumier ; tandis que Saül, au milieu de ses trésors, perdit à la fois et sa couronne et ses espérances pour l'autre vie. Vous ne pouvez, dites-vous, embarrassé comme vous l'êtes par les affaires et par les liens du monde, vaquer à l'affaire de votre salut : excuse frivole ! Qui les prouve, ces embarras ? Ils viennent de la négligence que l'on apporte à la prière, à l'assistance à l'église. Voyez ceux qui sollicitent un emploi, une grâce du prince : quelle assiduité à faire leur cour, quel empressement à se faire des protecteurs, à les intéresser dans l'objet de leurs désirs ! Vous, comment assistez-vous à nos redoutables mystères ?.... En présence des rois de

la terre, quel recueillement ! On n'ose ouvrir la bouche, porter ses regards de côté et d'autre ; on s'y tient dans une posture de suppliants. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'être en présence du Roi des rois ce que vous êtes en présence des majestés terrestres. Je vous le dis souvent, et ne cesserai de vous le dire tant que je ne verrai point mon peuple corrigé (1)... Pensez, pensez donc à ce jour terrible du dernier jugement, à ces feux, à ce lieu de supplices, et changeons de vie. L'heure viendra où la mort fera crouler sous nos pieds ce théâtre de la vie où nous pouvons mériter les couronnes qui se distribuent aux vainqueurs : le théâtre tombé, plus de combats, plus de prix à remporter. Jusqu'ici esclaves de la chair, commençons à vivre dans l'esprit. Nous avons vécu dans les sensualités, dans la mollesse, dans l'indifférence ; vivons dans la pénitence, dans la pratique des vertus chrétiennes. Pensons à ce que nous sommes. Cendre et poussière, ô homme ! d'où te viendrait ton orgueil ? Qu'as-tu à espérer de la vaine gloire du monde et des biens qu'il te présente ? Allez, mes frères, allez visiter les tombeaux ; allez y contempler les mystères de la mort, ces chairs en lambeaux, ces ossements putrides, ces corps dévorés par la corruption. Méditez les aspects qui s'offriront à vos regards : là, ap-

Pag. 351.

(1) Voyez l'article *Assistance à l'église*.

prenez-moi, si vous le savez, qui de ces cadavres fut un roi ou un simple sujet, un noble ou un roturier, un sage ou un homme livré à ses passions. La mort a tout mis de niveau. Cherchez dans ces ruines ces belles formes, cette fraîcheur, cet éclat, ces douces expressions du visage qui distinguoient ce jeune homme. Rien qu'un peu de cendre, rien que des insectes dévorants, rien que puanteur et corruption. Appliquez-vous tout cela à vous-mêmes, et nourrissez-vous habituellement de ces pensées. Il en est temps encore ; abandonnons les voies où nous nous sommes égarés. Nous avons été rachetés I. Cor. vi. 20. par un sang précieux. C'est pour vous, ô homme ! qu'un Dieu est descendu sur la terre, qu'il s'y est abaissé à la plus extrême pauvreté, n'ayant pas une LUC. IX. 58. pierre pour y reposer la tête. Contraste inexplicable ! Le souverain Juge consent à se substituer lui-même aux coupables qu'il devoit punir. Celui qui est la vie se dévoue à la mort. Le Créateur tout puissant se fait la victime de ses propres esclaves qui l'insultent. Cette Majesté suprême, que le Séraphin n'envisage qu'en tremblant, se laisse outrager par le dernier des hommes ; elle ne répugne pas à savourer le fiel et le vinaigre, à se laisser percer par le fer d'une lance, enfermer dans un sépulchre ; et vous, insensible à un tel héroïsme de charité, vous dormez, vous abandonnez votre vie à la mollesse, vous outragez votre Dieu par de continuels mépris ! Vous

répandriez votre sang pour lui, vous ne feriez pas encore assez ; car enfin, quelle comparaison y a-t-il à faire entre le sang d'un Dieu et celui de son esclave ? Prévenez donc, par la pénitence et par un changement de vie, ce moment de la mort, après lequel tout recours devient inutile (*).

Pour jouir de la paix, faites-vous une retraite particulière. Éloignez-vous du monde et du commerce des méchants. Tel est le conseil que nous donne le divin psalmiste ; et certes, avec raison. Car de même que les corps, en s'exposant à l'influence d'un air infecté de vapeurs malfaisantes, y trouvent leur perte, de même l'âme reçoit de l'approche des méchants une impression dangereuse. C'est le conseil que nous donne Jésus-Christ lui-même : *Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, arrachez-le ; c'est-à-dire que nous devons sacrifier ce qui nous est le plus cher, du moment où la société en seroit préjudiciable à l'intérêt de notre salut.* Tous les oracles de la loi ne cessent de nous prescrire cette fuite et cet éloignement du monde. Si la constitution naturelle cède à des impressions étrangères, à plus forte raison ce qui tient à notre volonté propre est-il susceptible de changer en bien ou en mal. Nous en avons, dans l'histoire de Salomon, de Samson, dans celle du peuple hébreu, d'assez mémorables

(*) *De pénitent.*, Morel, *Opusc.*, t. v, p. 489, 490.

témoignages. Mieux vaudroit se rencontrer près d'un serpent que de vivre dans la compagnie des pervers. Le premier se fait connoître dès l'abord; les autres distillent leur venin goutte à goutte, et leur contagion affoiblit insensiblement les principes de vertu qui peuvent être en vous. Que vous alliez vous établir quelque part, vous commencez par vous informer quel est l'air que l'on y respire; et, quand il y va de votre salut, vous ne cherchez pas même à connoître les personnes à qui se donnera votre confiance (*).

Ce raisonnement et les brillantes comparaisons qui l'appuient, se rencontrent fréquemment dans les homélies de notre saint docteur. Ils forment l'âme de tous ses discours, comme des nôtres. Notre divin maître nous a appris, tant par ses prédications que par ses propres exemples, que l'importance du salut doit être le grand objet de notre enseignement, puisque c'est là la grande, l'unique affaire des chrétiens : *Porro unum necessarium*. L'éloquent patriarche ne cesse de revenir sur cette proposition; en quoi tous nos grands prédicateurs l'ont imité. Ce ne sont pas eux qui vont chercher des sujets étrangers, superficiels, plutôt faits pour la tribune académique, que pour la chaire évangélique. Bourdaloue ne marche jamais qu'à côté des Pères; et il emprunte surtout à saint Jean Chrysostôme. Non-seulement il l'imité par la gravité de son enseignement, mais il aime particulièrement à s'enrichir et à se for-

(*) *Expos. in ps. iv*, tom. v Bened., pag. 27.

tifier de son argumentation. Nous en donnerons la preuve, en mettant sous les yeux de nos lecteurs un fragment de son sermon *sur l'éloignement ou la fuite du monde*. Dans ce discours, après avoir établi la nécessité du salut, il combat, par l'autorité du saint patriarche, les objections dont on s'enveloppe, pour résister à la voix de Dieu qui nous appelle. Venant à celles que l'on tire de l'embarras des affaires et de la condition où l'on est :

« Pour vous détromper, dit-il, de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est pas de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit et même cet exercice de retraite nécessaire pour marcher dans la voie du ciel, et la preuve en est évidente; autrement, dit saint Chrysostôme, Dieu auroit manqué de sagesse ou de bonté: de sagesse, si établissant cette condition il ne l'avoit pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte ni réglée; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avoit appelé des hommes incapables par leur foiblesse d'user de ce moyen. Or, l'un et l'autre lui est injurieux; puisqu'il est vrai que Dieu étant comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire, il est de la foi que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

« En effet, ajoute saint Chrysostôme, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins, sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paroître des hommes plus occupés de leur salut et plus attachés à son culte? David étoit roi et un roi guerrier : quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne! Négligeoit-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeoit-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu? il concilioit l'un et l'autre parfaitement : dans le fort des affaires publiques, il trouvoit des moments pour se retirer et prier sept fois le jour, et au milieu de la nuit il sortoit de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur. Cependant il s'acquittoit dignement des devoirs de roi, il soutenoit des guerres, il mettoit des armées sur pied, il rendoit justice à son peuple, il prenoit connoissance de tout, et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien (1). Après cela oserons-nous nous plaindre de notre con-

Es. cxviii.
164.

(1) L'orateur fortifie cet exemple par celui du saint roi que la France et la religion comptent au nombre des plus grands hommes qui aient honoré la condition humaine.

Bossuet se demande aussi si l'on peut se sauver à la cour. L'évêque de Meaux répond par l'exemple de David et des saints rois. (*Serm.*, t. vi, p. 84.) « Toutefois, ajoute-t-il, pour ne pas jeter dans le désespoir des âmes que le Fils de Dieu a rachetées, disons qu'étant le Sauveur de tous, il n'y a point de condition, ni d'état honnête qui soit exclu du salut qu'il nous a donné par son sang. » (*Ibid.*, pag. 185.)

dition, et en alléguer les soins pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut?

« Mais dites-moi, reprend saint-Chrysostôme, ces soins que vous faites tant valoir, vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite quand on vous l'ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges? et quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver quelques heures privilégiées?... Que si quelqu'un vouloit remonter jusqu'à la source de ce désordre; en deux mots, le même saint Chrysostôme nous la découvre par cette excellente remarque : C'est qu'il faut bien distinguer, mes frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions : les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes ; les uns qui en sont les suites naturelles, et les autres qui en sont le trouble et l'embarras ; les uns auxquels la Providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteroient point notre vie, et nous laisseroient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes pour aller en secret traiter avec Dieu ; mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange

que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins notre condition , pour ainsi parler , est responsable , parce qu'ils lui sont propres ; mais elle ne l'est point des seconds , parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état , puisqu'en effet ces soins sont nos soins , et non point ceux de notre état (*). »

Un autre prédicateur s'est également emparé des belles pages de l'éloquent patriarche , pour les reproduire en substance :

« En effet, dit saint Chrysostôme, pour vous montrer d'un seul mot combien vous êtes peu sincère à cet égard , mettez ces mêmes obstacles en opposition avec tout autre objet que le salut ; qu'ils se trouvent en concurrence avec votre intérêt ou vos passions ; rien ne vous coûtera pour les vaincre. Il vous faudroit, dites-vous, de la retraite, et votre état ne le permet pas ; mais, continue ce saint Père, qu'on vous l'ordonne pour prévenir ou réparer une infirmité , pour rétablir un désordre arrivé dans vos affaires , ou même pour un délassement prétendu nécessaire, les affaires cessent , le temps est trouvé , les mesures prises ; on en a toujours pour penser à son plaisir ,

(*) *Dominic.*, tom. III, pag. 347—350.

jamais pour s'occuper du salut et de l'éternité. Vous auriez besoin de violence pour rompre votre caractère, vaincre cette passion, cette mollesse, cette sensualité, et dans le monde on n'en est pas capable. Mais quoi ! vous l'êtes si promptement, et vous vous piquez si fort de l'être, lorsqu'il s'agit de tout autre objet que le salut ! Ce guerrier si efféminé, si voluptueux, devient dur à lui-même, brave toutes les fatigues, lorsque l'honneur l'appelle dans la carrière de la gloire ; ce grand si hautain, si impérieux avec ses inférieurs, même avec ses égaux, est si souple, si flatteur devant son maître ; il s'en fait un mérite, et il plie son caractère selon que l'exige sa fortune. Il vous faudroit vaincre ce foible du cœur et de l'esprit, ce défaut, cette habitude, et ils sont invincibles au milieu des pièges du monde : d'où vient donc qu'ils ne le sont plus lorsqu'il s'agit des avantages de la terre ? Le monde fait tous les jours les plus grands miracles : l'ardeur de parvenir donne de la santé aux foibles, du courage aux paresseux, de l'industrie aux simples ; il fait surmonter des difficultés, trouver des ressources en soi-même dont on ne se croyoit pas capable. Je ne disconviendrai donc pas que la route du ciel ne soit plus semée d'écueils dans le monde ; mais je vous dirai en même temps : Faites, pour assurer votre salut, ce que vous faites tous les jours pour sauver votre honneur, votre intérêt, votre réputation : aimez seulement votre âme

comme vous aimez votre corps; et bientôt vous serez plus fort que tout ce qui vous environne, plus fort que toutes les puissances du monde. Je vous dirai que c'est en vain que vous accusez le monde et ses plaisirs : tant s'en faut qu'ils soient si séduisants, que, de votre aveu même, du milieu de ces fleurs trompeuses, percent à chaque instant des épines qui ne produisent que trop de tristes retours sur soi-même. Et plutôt au ciel que le monde n'opposât au salut d'autres obstacles que les plaisirs ! On en seroit bientôt désabusé ; et comme le dégoût qui les suit fait tous les jours des sages et des philosophes, il feroit à la longue des chrétiens et des saints (1).»

Nous pouvons l'affirmer, sans avoir à craindre d'être contredits par aucuns de ceux à qui la lecture de saint Jean Chrysostôme est tant soit peu familière, il n'y a pas, dans ces deux fragments de Bourdaloue et de Cambacérés, une ligne qu'il ne nous fût aisé de reproduire à son tour dans sa langue originale. Pourtant ce n'est point là, dira-t-on, une traduction. C'est bien mieux. Que l'on daigne se rappeler la théorie développée dans le Discours préliminaire du onzième volume de cette *Bibliothèque choisie des Pères*, sur la manière de les traduire; et si notre opinion trouvoit des censeurs, assurément nous ne manquons pas d'assez graves autorités qui la défendent : *La Lettre tue, l'esprit vivifie*.

(1) Cambacérés, sur le salut, *Serm.*, tom. II, pag. 219—221.

ARTICLE VII.

SYMBOLE DE PROFESSION DE FOI.

Tiré de l'Homélie sur la parabole du Père de famille et des Ouvriers envoyés à la vigne. Elle étoit récitée par les catéchumènes.

Mer., Opusc.,
t. VI, p. 549.

Je crois en Dieu le père tout puissant. Vous dites : *je crois* ; vous ne dites pas : j'approfondis. *Je crois*, je ne cherche pas à creuser le mystère de cette divine Essence qui surpasse toutes les intelligences ; je crois, je ne mesure point celui dont la nature est sans bornes. En croyant, mon esprit s'éclaire ; en cherchant, il s'enfonce dans les ténèbres. En croyant comme il faut, je m'élève jusque dans le ciel ; en cherchant avec une téméraire curiosité, je m'égaré et tombe au fond d'un abîme. Je crois en un seul Dieu, unique, vrai Dieu, père tout-puissant. Par cette croyance, j'abjure les mensongères inventions de l'idolâtrie païenne ; car il n'y a pas plus d'un Dieu dans le ciel. Je publie, je révère l'unité d'un Dieu ; donc je condamne Arius et sa doctrine : car je ne dis pas : Il fut un temps où Dieu ne fut pas père. Je reconnois qu'il est de toute éternité Dieu et père tout ensemble ; de toute éternité engendrant un fils, aussi véritablement qu'il est vrai qu'il se connoît

lui-même. Je crois en notre Seigneur Jésus-Christ son fils unique, conçu antérieurement à l'origine des siècles par une génération dont le mystère ineffable n'est connu que de lui seul; engendré, non par succession de temps, non par création, ni par enfantement; sorti avant les temps du sein de Dieu son père, avec tout l'éclat de la majesté divine, par une filiation immédiate, sans nul concours étranger; lumière essentielle émanée d'un centre essentiel de lumière, empreinte parfaite, consubstantielle, de la substance invisible de Dieu son père. Je reconnois dans Jésus-Christ le fils de Dieu, Dieu comme son père; Dieu et homme, et comme homme fils d'une mère mortelle; mortel lui-même, soumis à toutes les infirmités de la nature humaine; à la fois céleste et terrestre, invisible et palpable aux regards, échappant à tous les sens, et permettant à Thomas de le toucher; comme Dieu se faisant des flots de la mer une terre ferme; nourrissant dans le désert un peuple entier par la vertu de sa parole toute puissante, chassant les Démons, ressuscitant les morts, opérant des miracles en foule par la seule force de sa divinité; comme homme, tributaire de la faim, de la soif, de la lassitude, de la tristesse, jusqu'à répandre une sueur de sang au mont des Oliviers; comme Dieu, impassible; comme homme, subissant dans sa chair la souffrance et la mort, parce qu'il l'a bien voulu, mais pour se ressusciter lui-même au

troisième jour, et relever par sa volonté propre le temple de son corps abattu dans le tombeau. Donc je distingue en Jésus-Christ deux natures (1), et j'adore une seule personne, la personne du fils, laquelle n'admet nul partage. Je crois au Saint-Esprit, Esprit de vérité qui procède du Père; troisième personne de la très sainte Trinité. Méditons ces dogmes de notre foi, publions-les sans cesse; qu'ils soient continuellement et dans notre cœur et sur nos lèvres (*).

Les dogmes principaux de la foi chrétienne, consignés dans les évangiles et transmis avec la plus constante uniformité, sont que Dieu s'est fait homme, qu'il a fait des miracles, qu'il a été crucifié et enseveli, qu'il est ressuscité et monté au ciel, qu'il viendra un jour juger le monde, qu'il a établi une loi très-sainte et qui n'a rien de contraire à la première; que Jésus-Christ est le fils unique de Dieu, consubstantiel à Dieu son père (**).

(1) De ces paroles, on conclut que cette homélie n'est pas de saint Jean Chrysostôme, et qu'elle n'a pu être prononcée qu'après le concile d'Éphèse.

(*) Tom. VIII Bened., pag. 104.

(**) *Proem. in evang. Matth.*, tom. VII Bened., pag. 6.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE DOUZIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

CONTINUATION DE LA PREMIÈRE PARTIE ET DE
L'ARTICLE II.

FOI.

	Pages.
Dieu. Sa sagesse et sa Providence.....	1
Providence prouvée , tant par la création que par la conservation de l'univers.....	7
Extraits des homélies au peuple d'Antioche.....	24
Homélie xx sur saint Matthieu.....	49
Extrait de l'Homélie xxii sur saint Matthieu.....	61
Désordres physiques et moraux. Mélange des bons et des méchants.....	72
Sur les paroles d'Isaïe : <i>C'est moi, moi le Seigneur, qui ai fait la lumière et les ténèbres , moi qui fais la paix et qui crée les maux.....</i>	85
Extrait de l'Homélie liii sur saint Matthieu.....	108
Explication du psaume iii.....	113
Homélies sur le Destin et la Providence.....	121
Autres discours sur le même sujet.....	152
Extrait de l'Homélie lix sur saint Matthieu.....	177
Providence , tant générale que particulière , prouvée par l'histoire du monde et des patriarches.....	183
Extrait des consolations, adressées au moine Stagire.	186
Adam.....	188

	Pages.
Cain et Abel.....	192 et 205
Les hommes au temps du déluge.....	199
Tour de Babel. Confusion des langues.....	211
Abraham.....	212
Isaac.....	225
Jacob.....	227
Joseph.....	231
Job.....	241
Moïse et ses successeurs.....	243
Josué.....	256
Samuel.....	257
David.....	258
Saint Paul.....	265
Daniel et ses compagnons.....	268
Pourquoi des ténèbres dans la connoissance que nous avons de la Providence?.....	276
Solution de toutes les difficultés sur la question de la Providence.....	286
Conclusion.....	294

ARTICLE. III. — Ame humaine. Ses facultés.

1. Raison. Intelligence.....	296
2. Industrie.....	304
3. Conscience.....	305
Fausse conscience.....	340
4. Loi naturelle. Distinction du bien et du mal.....	343
5. Libre arbitre.....	370
Extrait de l'Homélie sur les paroles de Jérémie :	
Seigneur, je sais que la voie de l'homme, etc.	373
6. Immortalité de l'âme. Son Excellence.....	395

ARTICLE IV. — Du culte qui est dû à Dieu.

	Pages.
Culte extérieur et intérieur.....	420
Homélie xx sur l'épître aux Romains.....	426
Homélie xxxiii sur l'évangile de saint Jean.....	432
Homélie xxv sur saint Matthieu.....	436
Homélie lxxiii sur saint Matthieu.....	443
1. Amour de Dieu.....	457
2. Crainte de Dieu.....	471
Extrait de l'Homélie xv au peuple d'Antioche.....	477

ARTICLE V. — Le saint nom de Dieu. Crime du blasphème.
Contre les serments.

Extrait des Homélie sur le livre des Actes.....	492
Extrait de l'Homélie xv au peuple d'Antioche.....	509

ARTICLE VI. — Accord de la foi ou foi pratique. Idolâtrie
en action. Crimes et dangers de l'infidélité... 518

Extrait de l'Homélie xviii sur l'épître aux Éphésiens.	524
--	-----

SUITE DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Indifférence des hommes pour le salut. Importance du salut.....	553
--	-----

Extrait de l'Homélie xxiv sur le livre des Actes....	564
--	-----

Homélie ix sur la pénitence.....	586
----------------------------------	-----

ARTICLE VII. — Symbole de profession de foi.....	598
--	-----

FIN DE LA TABLE.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due


--	--	--



a39003



011257697b

G U I L L O N , M A R I E  I C O L A S
B I B L I O T H E Q U E C H O I S I E D

